R

Cā
Nc

Fl

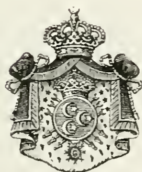
C
N

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XIX



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XX

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

RAPPORT SOMMAIRE
SUR LES
FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DANS LES NÉCROPOLES THÉBAINES EN 1917 ET 1918

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Les travaux entrepris à Thèbes par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire de janvier à avril 1917 et de décembre 1917 à avril 1918 ont porté sur deux points de sa concession :

1° Le versant oriental de la colline de Gournet-Mourraï;

2° Le versant oriental de la colline de Deir-el-Médineh, au sud du petit temple ptolémaïque et des ruines de la ville chrétienne mises au jour par la Mission royale archéologique italienne de 1904 à 1907.

I. — GOURNET-MOURRAÏ.

Les points explorés sur le versant oriental de la colline de Gournet-Mourraï sont compris entre la maison d'Ismaïl Hamad qui figure sur la feuille n° 60 du *Plan des nécropoles thébaines* publié par le Service des Antiquités de l'Égypte (au sud) et la maison de Marei Saleh indiquée sur

la feuille n° 53 du même *Plan* (au nord). Ces points sont situés à des étages différents de la colline, l'existence des maisons de fellahs ne permettant pas de procéder à un déblaiement systématique et complet de tel ou tel étage de tombes.

Tout au bas de la colline, immédiatement derrière l'angle nord-ouest de la maison Ismaïl Hamad, M. J. Lecomte du Nouÿ signalait au Directeur de l'Institut l'intérêt qu'il y aurait à attaquer ce point. Sur les instructions qu'il reçut, il déblaya une petite cour sur les deux côtés de laquelle s'ouvrent deux tombes. Sur le côté ouest, c'est une tombe à deux salles, du type ⊥, dont la première seule est ornée de peintures à la fresque sur crépi. Elle appartient à un certain *Amonemhabi* et se fait remarquer, encore qu'inachevée dans sa décoration, par une grande richesse de coloris. Le style des peintures y est, toutefois, médiocre, et paraît pouvoir être attribué à la fin de la XIX[e] dynastie.

Sur le côté nord de cette même cour s'ouvre, au contraire, une autre tombe, de petites dimensions également, mais de meilleure époque (fin XVIII[e] ou début XIX[e] dynastie). Elle se compose d'une seule salle décorée, derrière laquelle est creusé le puits funéraire. Cette salle est très irrégulièrement taillée, mais elle est remarquable par les scènes murales qui y sont peintes et dont certaines sont rencontrées pour la première fois dans l'iconographie des tombes thébaines. Telle, par exemple, la scène du transport des statues colossales, en bois peint, du Pharaon Amenhotep III et de sa femme, la reine Taïa, tous deux défunts et divinisés, vers le lac sacré de leur temple funéraire, l'Amenophium, du sacerdoce duquel le défunt, *Amonemânit,* faisait partie. Telle encore la scène où le défunt offre l'encens et répand la libation devant un ancien roi de la XI[e] dynastie, Montouhotep [IV?], et sa femme la reine Nofrious, également divinisés; cette reine Nofrious était, jusqu'à présent, inconnue et son nom est à ajouter aux souveraines de la XI[e] dynastie thébaine[1].

A un étage au-dessus des tombes d'Amonemhabi et d'Amonemânit, et à 140 mètres environ plus au nord, presque contiguë vers le nord à la

[1] Le tombeau d'Amonemânit a déjà fait l'objet, de la part de M. G. Foucart, d'une étude préliminaire publiée dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, cinquième série, tome XI, année 1917, p. 263-273.

maison Ali Ammar de la feuille n° 53 du *Plan des nécropoles thébaines*[1], est creusée, face à l'est, une petite tombe à deux salles (dont la seconde a seule conservé sa décoration) ayant appartenu à un certain *Amonemâpit*. Les guêpes et les abeilles ont malheureusement presque entièrement recouvert de leurs excréments les fresques de cette chambre, et c'est à peine si l'on peut y admirer, sur le mur de droite en entrant, un joli panneau où le défunt est conduit par les dieux Anubis et Harmakhis devant Osiris trônant, derrière lequel se tiennent debout Isis et Nephthys.

A quelque distance au nord de cette tombe, M. Lecomte du Nouÿ en a dégagé deux autres, contiguës, l'entrée tournée vers le nord, appartenant, l'une à un certain *Khâmapit*, l'autre à un nommé *Saḥ-iotf*. Un puits, creusé en avant de l'entrée de ces deux tombes, paraît avoir servi de sépulture commune à ces deux individus. Il mesurait 2 mètres de côté sur 12 mètres de profondeur: mais il avait été vidé déjà et son déblaiement n'a rien donné qui vaille d'être cité: nous l'avons remblayé cet hiver, à cause du danger qu'il présentait pour les passants, assez nombreux dans cette partie du village de Gournet-Mourraï. Les deux tombes de Khâmapit et de Saḥ-iotf ont été mises en communication par les détrousseurs de nécropoles à l'aide d'un trou d'homme pratiqué dans la mince cloison de rocher qui les séparait primitivement l'une de l'autre. La première comprend deux salles, toutes deux décorées, ainsi que le passage conduisant de la première salle à la seconde; mais il ne reste que peu de chose de cette décoration, l'enduit s'étant détaché et brisé en morceaux. Quant à la seconde, elle ne comporte qu'une toute petite salle dont la décoration, fine et intéressante, a été malheureusement recouverte par une épaisse couche de fumée grasse et tenace qu'il n'y a pas lieu d'espérer pouvoir nettoyer[2].

A une quinzaine de mètres au nord de ces deux tombes nous avons complètement vidé un grand puits de dimensions sensiblement analogues

[1] Cette maison est aujourd'hui détruite, et l'on n'en voit plus que les arasements des murs.

[2] A titre d'indication et pour faciliter aux savants la localisation de ces deux tombes, je dirai que la hutte servant d'abri au *gaffir* nommé en 1917 par le Service des Antiquités pour surveiller le versant oriental de la colline de Gournet-Mourraï est située immédiatement à l'est de la cour sur le côté sud de laquelle elles sont creusées. Les côtés ouest et nord de ladite cour n'ont pas encore été explorés.

à celles du puits précédemment mentionné sur la façade des dites tombes. Ce déblaiement ne nous a rien donné que deux cônes funéraires au nom d'un certain Ousir-hâït.

A 60 mètres au nord de la hutte du *gaffir* et à une vingtaine de mètres en contre-bas de la maison de Marci Saleh nous avons également vidé un autre puits, profond de 7 m. 50 cent., large de 1 m. 60 cent. suivant est-ouest et long de 3 m. 20 cent. suivant nord-sud. Ce puits, de dimensions inusitées, a eu ses parois verticales entaillées encore, après coup, à diverses hauteurs, et ces entailles, irrégulièrement taillées, ont servi certainement de sépultures à des personnages autres que le destinataire d'origine du grand puits. Au fond du puits s'ouvre, du côté sud, une salle oblongue de 5 m. 40 cent. de longueur sur 1 m. 60 cent. de largeur, basse et mal taillée et qui paraît n'avoir été qu'un corridor conduisant à la véritable salle du sarcophage, celle-ci à peu près carrée (2 m. 60 cent. × 2 mètres), très régulièrement taillée et plus haute de plafond. Aucun objet n'est venu nous dire qui fut le propriétaire de ce puits et de ses dépendances, et il y aura lieu de rechercher, s'il n'existerait pas, à l'ouest de ce puits, creusées dans le roc, une ou plusieurs salles, formant la chapelle extérieure de ce curieux caveau. Le déblaiement du puits ayant été exécuté en fin de campagne, nous avons dû remettre cette recherche à une saison ultérieure.

Je ne mentionne que pour mémoire le déblaiement de trois autres puits, situés près de l'emplacement de l'ancienne maison archéologique allemande, à l'est de cette dernière. Deux d'entre eux étaient, selon toute apparence, encore inviolés; mais à cause de leur niveau très bas les cercueils des personnes qui y furent ensevelies (à l'époque saïto-ptolémaïque) ont été trouvés presque réduits à l'état de poussière de bois par l'humidité résultant des infiltrations des hautes eaux de crue et par l'action des fourmis blanches. Il n'y a pas lieu de s'attendre à trouver quoi que ce soit d'intact dans ces parties basses de notre concession, consciencieusement explorées, du reste, depuis des siècles par les habitants de Gournah.

Je reviens maintenant vers le sud, où sur une largeur de 15 à 20 mètres (sud-nord) et une profondeur de 100 mètres (ouest-est), j'ai, cet hiver, complètement mis à nu une importante portion du versant est de la colline de Gournet-Mourraï. Cette portion forme, en gros, un rectangle

allongé dans le sens est-ouest, commençant à 15 mètres au nord de la maison Hassan Ammar (voir la feuille 53 du *Plan des nécropoles thébaines*) et finissant à 15 ou 20 mètres plus au nord. Dans le sens est-ouest, le rectangle commence au bord du large chemin public qui court tout le long du pied de la colline de Gournet-Mourraï et qui, en cet endroit, limite vers l'est notre concession, et il finit à l'ouest sous la butte de décombres au sommet de laquelle est bâtie la maison Azab Ahmet. Dans ce grand rectangle d'environ 1.500 mètres carrés j'ai découvert toute une série de murs de briques crues délimitant des constructions qui faisaient face à l'est; mais sur la nature de ces constructions il est difficile d'exprimer une opinion avant que l'ensemble en ait été complètement dégagé, tant vers le nord que vers le sud. La plus grande partie de ces murs ne présentent que des arasements, surtout dans la partie est de la fouille; mais la partie conservée va, d'une façon générale, en s'élevant à mesure qu'on avance vers l'ouest. Ces constructions paraissent être contemporaines de l'Amenophium, dont elles étaient voisines; mais on ne saurait, je pense, les considérer comme les magasins ou dépendances du temple funéraire d'Amenhotep III, identiques comme destination aux magasins de briques qui nous ont été conservés en arrière du Ramesséum; leur axe général fait, en effet, avec celui des colosses de Memnon et des ruines de l'Amenophium, un angle par trop prononcé, et le temple était situé beaucoup trop loin de ces constructions, vers le sud, pour qu'il soit permis de songer à les y rattacher.

Quoi qu'il en soit, ces constructions de briques paraissent n'avoir eu qu'une durée éphémère, car, probablement dès l'époque ramesside, on a commencé à creuser sur leur emplacement des puits funéraires et à les employer à la sépulture de personnages très modestes. Nous avons trouvé et vidé trois de ces puits, et avons retiré des chambres souterraines auxquelles ils donnaient accès, outre les inévitables perles et les grossières statuettes de serviteurs du mort, quatre séries de vases canopes en calcaire, anépigraphes mais d'assez beau style. Trois séries étaient d'une seule pièce, à couvercle simulé; la quatrième était, au contraire, réellement creusée à l'intérieur et à couvercle mobile.

A l'ouest de ces constructions de briques remployées par la suite comme sépultures, nous avons mis au jour les ruines d'une grande et belle chapelle

funéraire, montée sur piliers et sur colonnes, et précédant immédiatement une autre salle, également à piliers, creusée dans la montagne et laissant voir encore des débris de décoration sur stuc au nom d'un haut personnage de l'ordre sacerdotal, ayant vécu sous Ramsès II, du nom d'*Amonouaḥsou*. Cette salle souterraine, préalablement détruite et vidée de son contenu, a dû être habitée pendant une longue période de temps; elle n'est pas seulement enfumée, mais presque entièrement cuite, et le limon dont était fait le stuc des murs, des piliers et du plafond, y a pris uniformément la teinte rouge de la terre cuite. Dans les déblais de cette salle, et surtout dans ceux de la salle hypostyle extérieure, nous n'avons pas recueilli moins de six cents fragments de grès sculpté et peint, de dimensions variables, constituant tout ce qui a survécu des parois et des colonnes de cette chapelle extérieure. Beaucoup sont au nom d'Amonouaḥsou, mais quelques-uns donnent aussi les noms d'autres personnages, qui ont dû avoir, dans le voisinage de la tombe d'Amonouaḥsou, leurs chapelles funéraires. Les fragments ne représentent, malheureusement, qu'une infime partie de l'ensemble de cette cour extérieure, qui ne mesurait pas moins de 19 m. 20 cent. de longueur (est-ouest) sur 9 m. 20 cent. de largeur (nord-sud), avec une hauteur impossible à évaluer de façon certaine, mais qui ne devait guère être inférieure à 3 mètres.

Beaucoup plus haut que la tombe d'Amonouaḥsou, au même étage que le tombeau du vice-roi d'Éthiopie *Houi* (n° 40 du *Topographical Catalogue* de MM. Gardiner et Weigall), et à une cinquantaine de mètres environ vers le nord, nous avons déblayé une petite tombe avec avant-corps bâti en briques et plafond voûté, au nom d'un certain *Amonemouâ*, qui paraît avoir vécu, lui aussi, au temps de la XIXe dynastie. Voûte et parois sont détruites et il ne subsiste que la moitié inférieure de la décoration sur stuc de cet avant-corps de briques, composé d'une seule petite salle mesurant 1 m. 70 cent. sur 2 m. 15 cent. En arrière de cette salle on pénètre, sous la montagne, dans une vaste galerie orientée nord-sud, longue de 50 mètres environ, large de 2 m. 20 cent. Cette galerie est une succession de tombes juxtaposées, peut-être contemporaines d'Amenhotep III et de l'Amenophium, ayant appartenu aux grands fonctionnaires de cette époque, et paraissant avoir été remployées à l'époque Ramesside, comme c'est également le cas pour plusieurs tombes de Cheikh

Abd-el-Gournah (celle de Ioumasib, par exemple). Une prochaine saison de fouilles nous permettra de déblayer complètement cette succession de tombes jusqu'au roc nu et nous donnera peut-être quelques éclaircissements sur cette question.

Enfin, j'arrive au dernier point de la colline de Gournet-Mourraï que nous avons exploré (en février-mars 1918); il s'agit de l'espace en pente assez raide délimité :

1° *A l'ouest,* par les tombeaux n[os] 221, 40 et 222 du *Topographical Catalogue* Gardiner-Weigall, lesquels sont situés tous les trois au même étage de la colline et au-dessus de la partie dont nous avons commencé le déblaiement [1];

2° *Au sud,* par la maison Hassane Khalifa;

3° *A l'est,* par les trois maisons Salama Doui, Abd-el-Meguid Hassan et Youssef Abd-el-Halim;

4° *Au nord,* par la maison Ahmed Emrann [2].

Nous avons mis au jour et complètement nettoyé, sur cet espace de terrain, trois tombes de la première moitié de la XVIII[e] dynastie, et nous avons recueilli, entre autres cônes funéraires, une centaine de ces petits monuments inscrits au nom du *fils royal de Kouch Mirimôsé,* qui indiquent probablement la présence de la tombe de cet important personnage dans le voisinage des parties explorées. Si l'on observe que la tombe n° 40, située à l'étage immédiatement supérieur, est celle d'un autre *fils royal de Kouch,* nommé Houi, qui succéda précisément à Mirimôsé dans ses fonctions de gouverneur d'Éthiopie, cette question de la tombe de Mirimôsé prend alors un nouvel intérêt et l'on est en droit de supposer que les deux vice-rois d'Éthiopie du règne d'Amenhotep III ont été voisins l'un de l'autre dans leurs tombes et ont choisi, à dessein, pour leur suprême habitation, la proximité du temple funéraire du roi qu'ils avaient servi leur vie durant.

Les trois tombes que nous avons retrouvées ici étaient, naturellement, cassées et pillées et nous n'en avons rien retiré que les débris de toute

---

[1] Cf. la planche I de ce *Topographical Catalogue.*

[2] Voir les feuilles 52 et 53 du *Plan des nécropoles thébaines* de M. É. Baraize.

espèce qui avaient été négligés, comme sans valeur, par les voleurs. La plus méridionale, située à un étage au-dessous de celui des deux autres, est celle d'un *prêtre-purificateur en chef* dans l'Amenophium et dans le temple de Sokaris thébain, du nom de *Sebekmôsé,* et les déblais nous ont donné environ trois cents cônes funéraires au nom de ce personnage. La tombe était grande, d'exécution soignée, complètement décorée sur stuc blanc; mais de toute la décoration il ne reste, pour ainsi dire, rien de visible, une fumée grasse et noire ayant tout recouvert. Des réduits ont été creusés après coup, à une époque qui ne saurait être précisée, dans la paroi nord de la cour extérieure et dans les parois latérales de la salle longue; ces réduits, ainsi que la salle longue elle-même et un grand escalier creusé dans la paroi sud, ont été trouvés remplis de momies et de débris de cercueils et linges funéraires, la tombe ayant probablement servi à une certaine époque de magasin ou de cachette.

Contiguë à cette tombe vers le nord, mais située à l'étage immédiatement supérieur, la tombe du *chef de bureau* (?) et *enfant de la nursery royale* nommé *Amonemâpit,* né de la dame Aaḥ-ḥotep, est, de beaucoup, la plus intéressante, par son assez bon état de conservation, entre toutes celles que nous avons déblayées cet hiver. Les dimensions sont, à peu de chose près, celles de la tombe de Houi, et l'on y voit encore de belles fresques peintes sur stuc blanc en un style excellent. La plus curieuse de ces fresques est, sur la paroi latérale nord de la salle longue, une belle scène de chasse à l'arc, où l'on voit les animaux du désert, hyènes, gazelles, sangliers, lièvres, etc., s'enfuir sous les coups de flèches d'Amonemâpit. Cette scène était en meilleur état lorsque Wilkinson vit la tombe il y a près d'un siècle, si l'on en juge du moins par la représentation qu'il en a donnée [1]. A ce propos, il est curieux de noter que la tombe de Mirimôsé, comme celle d'Amonemâpit, jadis ouverte et visitée par certains voyageurs de la première moitié du XIXe siècle, fut ensuite enfouie à nouveau par les poussières projetées par le vent du haut des parties supérieures de la colline de Gournet-Mourraï.

---

[1] Cf. WILKINSON, *Topography of Thebes and general view of Egypt* (1835), p. 138-139; *Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, vol. II, p. 92, n° 357, et *Second series* (1837), vol. III, p. 2, n° 318.

Enfin, contiguë vers le nord à celle d'Amonemàpit, avec laquelle elle communiquait par une cassure, une petite tombe, dont la décoration est complètement détruite, paraît appartenir à un nommé *Âa-biou* (𓅮), attaché au culte funéraire du roi Thoutmôsis II de la XVIIIe dynastie. Une grande quantité de cônes funéraires a été trouvée dans les déblais de cette tombe, pêle-mêle avec ceux d'Amonemàpit, le propriétaire de la tombe voisine, et ceux du fils royal de Kouch Mirimôsé.

Comme objets trouvés il n'y a pas grand'chose à signaler, en dehors des cinq cents cônes funéraires (que j'ai étudiés à part dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* [1]), des seize vases canopes, des six cents fragments de la chapelle funéraire d'Amonouaḥsou, des milliers d'ouchabtis anonymes, d'une quantité de petites lampes en terre cuite, et de débris de toutes sortes. Les monuments présentant quelque intérêt seront décrits dans le volume spécial que nous avons l'intention de consacrer aux fouilles de Thèbes dans la série des *Mémoires* de notre Institut.

II. — DEIR-EL-MÉDINEH.

Des sondages pratiqués sur les flancs nord et ouest de la colline de Deir-el-Médineh n'ont donné aucun résultat, et le second point important où aient porté nos recherches est la colline de Deir-el-Médineh, dans sa partie située au sud du petit temple ptolémaïque. Nous sommes ici dans une section tout à fait spéciale de la nécropole, réservée aux sépultures des membres de la confrérie religieuse de la *Place de Vérité à l'Occident de Thèbes* [2]. Ces tombes sont d'âge postérieur à celles de la colline de Gournet-Mourraï et appartiennent à l'époque des XIXe et XXe dynasties pharaoniques. Sur ce point nous n'avons pratiqué en 1918 que des sondages préliminaires, à l'effet de nous rendre compte de ce qu'il y aurait lieu de faire après les travaux de nos prédécesseurs, et en particulier après les campagnes successives entreprises, il y a quelques années, par la Mission royale archéologique italienne, sous la direction de M. E. Schiaparelli,

---

[1] Tome XVI (1919), p. 165-187.

[2] Cf. l'article que j'ai consacré à cette confrérie, sous le titre *La nécropole de Thèbes et son personnel*, dans le tome XIII du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, p. 153-168.

campagnes dont nous ne possédons, malheureusement, aucun compte rendu d'ensemble. Les travaux antérieurs ont bouleversé la colline de Deir-el-Médineh à un tel point qu'il est maintenant bien difficile de s'y reconnaître et de savoir, par exemple, si les amas de décombres qui occupent toute la partie nord ne recouvrent pas des parties qui n'ont pas encore été explorées et où l'on pourrait espérer trouver une ou plusieurs tombes peintes.

C'est pendant l'hiver de 1917 que les découvertes à signaler ont été faites ici, par M. Lecomte du Nouÿ. Sans entrer dans les détails, puisqu'il s'agit ici d'un exposé *sommaire* des résultats, je dirai seulement que nous avons retrouvé les caveaux souterrains de deux tombeaux dont on connaissait depuis fort longtemps l'emplacement, mais dont on n'avait déblayé que la chapelle supérieure. Il s'agit des tombeaux qui portent, respectivement, les numéros 10 et 2 dans le *Topographical Catalogue* de MM. Gardiner et Weigall [1]. Le premier de ces tombeaux appartient à un certain *Penboui* et à son frère *Kasa;* le second, dont un fragment est conservé depuis Lepsius au Musée de Berlin, est celui d'un nommé *Khâbokhnit.*

Immédiatement au sud-ouest du tombeau n° 10 et à plusieurs mètres en dessous, nous avons retrouvé une vaste salle voûtée, couverte de grands hiéroglyphes et de grands personnages très rapidement dessinés au trait rouge sur fond blanc et peints en jaune. Cette salle, dont le plafond est, du reste, à peu près totalement tombé, est en assez mauvais état; mais il subsiste assez de sa décoration pour qu'on puisse affirmer qu'elle fut creusée pour le même Penboui que celui du tombeau n° 10. Elle était restée jusqu'ici ignorée des savants qui ont connu ce tombeau.

Plus curieux encore est le cas du caveau de Khâbokhnit. La chapelle supérieure du tombeau de ce personnage (n° 2 du *Topographical Catalogue* Gardiner-Weigall) [2] était connue depuis Wilkinson; Lepsius en avait copié les principales scènes et en avait fait transporter à Berlin, où il est encore conservé, un fragment assez important. M. Schiaparelli avait ensuite mis au jour, il y a une douzaine d'années, les trois statues taillées dans le roc qui sont visibles à quelques mètres au nord du tombeau n° 2

[1] Cf. planche II, B 2 et A 2. — [2] Numéro 9 de Lepsius.

et au même étage que ce dernier; mais il n'avait pas jugé à propos de fouiller au-dessous de ces statues pour voir si elles ne surmontaient pas un puits funéraire susceptible de conduire à quelque caveau souterrain. D'accord avec M. Foucart, M. Lecomte du Nouÿ décida de reprendre le déblaiement en avant et au pied des statues de la niche du fond; la fouille ne tarda pas à révéler l'emplacement où jadis la dalle rectangulaire fermait l'entrée du passage en pente vive menant aux caveaux contenant les sarcophages de ces tombes de famille. Il découvrit aussi non pas un, mais bien *deux* caveaux souterrains, dont le premier seul, il est vrai, était décoré, tandis que le second, complètement fruste, était rempli de momies, comme la tombe de Sebekmôsé que nous avons signalée plus haut à Gournet-Mourraï. Des textes qui accompagnaient les curieuses scènes religieuses du premier caveau il résultait, sans aucun doute possible, que nous étions ici en présence du complément du tombeau n° 2, et que nous connaissions enfin la salle souterraine où avait reposé le corps de Khâbokhnit (et peut-être aussi celui de son frère Khonsou), dont le tombeau n° 2 n'était que la chapelle funéraire extérieure. Je ne reviendrai pas sur l'intérêt que présentent plusieurs des scènes de ce caveau, et principalement celle de la paroi sud où nous voyons la momie du défunt remplacée sur le lit funéraire par celle d'un poisson, dont le texte nous dit que c'est le poisson *abt*. M. G. Foucart a consacré à cette scène une longue étude dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*[1], et nous avons l'intention d'y revenir lors de la publication *in extenso* du caveau de Khâbokhnit.

Comme autre résultat des fouilles de 1917 à Deir-el-Médineh, il convient encore de signaler la découverte de deux tombeaux au-dessus des numéros 218-220 du *Topographical Catalogue* de Gardiner-Weigall, l'un au nom d'un certain *Baki*, l'autre aux noms de deux frères nommés *Messou* et *Apii*[2]. Dans le premier, qui paraît être resté inachevé, on ne remarque qu'un encadrement de porte sculpté et une bande horizontale de textes. A l'entrée du second, à peu près complètement ruiné, il a été trouvé, en avant de la stèle fixe, sculptée dans le roc, une autre grande stèle, mobile

(1) Année 1917, p. 276-324.

(2) Il est très fréquent, à Deir-el-Médineh, de voir deux frères partager la même sépulture : exemples, Khâbokhnit et Khonsou, Penboui et Kasa, Messou et Apii, etc.

et complètement recouverte de scènes et de textes, dont une moitié concerne Messou et sa famille, tandis que l'autre est consacrée à Apii et aux siens.

Le déblaiement de ces tombes a fourni, naturellement, son contingent habituel d'ostraca (hiératiques, démotiques, grecs ou coptes), de cônes funéraires (ces derniers, toutefois, beaucoup plus rares ici qu'à Gournet-Mourraï), d'ouchabtis, de fragments de cercueils en bois, de bas-reliefs, stèles ou montants de porte en calcaire blanc très friable, de linges de momies, etc. Mais là encore nous n'avons à signaler qu'un assez petit nombre d'objets présentant une réelle valeur, soit historique soit archéologique. Nous signalerons seulement parmi les plus marquants : un grand ostracon donnant en une large et belle écriture les premières lignes des «instructions du roi Amenemhâit à son fils Sanousrit»; une enseigne divine (?) portant sur le ꜥ un chat et un poisson (ce dernier objet semble un spécimen jusqu'à présent unique).

La colline de Deir-el-Médineh recèle probablement encore plusieurs tombes ou puits qui ont pu échapper aux recherches des pillards, et un déblaiement méthodique et systématique de tout son versant est, donnerait, j'en suis persuadé, des résultats intéressants. Mais il ne peut être question ici que d'un travail de longue haleine et nécessairement fort coûteux; il faut, en effet, rompre avec la façon de procéder des fouilleurs antérieurs, qui, pour épargner à la fois le temps et l'argent, se sont contentés de déblayer tel ou tel point en recouvrant les points voisins avec les terres provenant de leurs déblais: tous ces déblais devraient être évacués à quelques centaines de mètres plus loin, soit vers le sud dans la direction du temple de Médinet-Habou, soit vers le nord dans la direction de la maison du Cheikh Hassan Abd-er-Rassoul.

H. Gauthier.

Le Caire, mai 1918.

SELECTED PAPYRI

FROM

THE ARCHIVES OF ZENON

(Nos. 22-36)

BY C. C. EDGAR.

III

The papyri published in the following instalment cover the period between the spring of year 29 and the end of year 31. Zenon was now living at Philadelphia as the representative of Apollonios, and most of the letters of Apollonios in our collection date from this period.

Let me describe briefly the general appearance of the letters found in the archives. They are each written on a sheet of papyrus cut from a roll or *χάρτης*; and probably it was customary to write the letter before cutting off the sheet. The front, or *recto,* of the papyrus was used for writing the letter on; but while some of Zenon's correspondents write in long lines *across* the fibres, others write in short lines *along* the fibres. In either case the sheet was usually folded up lengthwise, i. e. across the fibres of the *recto.* It was then doubled over, tied up by means of a strip of fibre which was pulled off the *verso* but not entirely detached from it, and was then addressed and sealed with clay. Very narrow sheets were sometimes folded up *along* the fibres of the *recto* and not doubled over. After being read by Zenon the letter was refolded, and in many cases a note about its contents and the date of reception was written at the end of the exterior fold beside the address. Sometimes, especially on the letters of Apollonios, we find a second, shorter docket in small characters at the opposite end of the next fold (see nos. 21, 24, 27, 31, 32, 33, 35).

This would not meet the eye when the letter was doubled over in the usual way, and it was probably a note of the sender rather than of the recipient. Besides the letters received and filed at Philadelphia we have one or two fragments of a sort of register of expedition (cf. *P. Lille* I, 3) containing drafts of letters to be written *by* Zenon. *P. S. I.*, 520 may perhaps be a fragment of the same kind.

No. 22. Letter from Zenon to Panakestor. — 0 m. 245 mill. × 0 m. 10 cent. — Year 29.

Zenon informs Panakestor that he has sent him the *ϖορεῖον* and a hundred drachmæ, which was all the money that he could procure. He requests Panakestor to send to Krokodilopolis two loads of barley to make *χῖδρα*, and also to send him some cabbage from time to time.

This is one of the few letters in the archives written by Zenon himself. Possibly it was thought to be too full of corrections and a fair copy was sent instead; or again it may have been filed by Panakestor and afterwards added to the files of Zenon. Several other letters addressed to Panakestor in year 29 have been preserved in the archives (cf. no. 19).

The phraseology is too indefinite to enable us to determine where the two men were residing at the time when the letter was written, though it seems likely that Zenon was himself at Krokodilopolis. It should be noted that he has now begun to date by the Egyptian calendar under the influence of his new surroundings.

When speaking of Panakestor in the introduction to no. 19 I ought to have mentioned that the interesting letter published in *P. Petr.* II, 13 (5), pl. VI, and III, pp. XV, 102, is undoubtedly by him and that the land which he asks Kleon to irrigate is in all probability the estate of Apollonios at Philadelphia[1]. The fact that Panakestor was the land-agent

---

[1] The text of this letter has not yet been satisfactorily established in spite of the corrections of Smyly and Wilcken. In l. 2 Wilcken's emendation does not make good sense; it is better to read *ἀποσ7ε[ί]λ̣[ηι]ς̣ ϖ̣[λή]ρ̣ωμα ὃ κατασκ[άψ]η̣ι̣*. In ll. 6, 7 read *ἔ̣τι ο̣ὖ̣ν κα̣[ὶ] ν̣ῦ[ν] σ̣υ̣νάντησον ἡμῖν αὔριον ἐπὶ τ[ὸ] . . . . ε̣ιν καὶ ἀρχιτεκ⟨τ⟩ο[νεῖν ϖ]ῶς δεῖ τὸ ὕδωρ ἀγ.[αγεῖν?* In l. 9 read *μονωτάτη̣.*

of the *dioiketes* explains the peremptory style in which he addresses Kleon.

Ζήνων Πανακέστορι χαίρειν. ἀπεστάλκαμέν σοι τό τε πορεῖον καὶ ἀργυρίου δραχμὰς ἑκατόν, [[συν]] ἀριθμήσα\ν/τες Εὐτυχίδηι· πλεῖομ μὲγ γὰρ οὐκ ἠδυνήθημεν λαβεῖν. σύνταξον δὲ καὶ τῆς \χλωροτά/ [[ἀπαλωτά]]της κριθῆς καὶ ἁδροτάτης ἀγώγια δύο ἀποστεῖλαι [[καὶ ὅπως]] εἰς Κροκοδίλων πόλιν ἵνα χῖδρα γένηται. [[καὶ αὐθη]] [[καὶ ὅπ]] ὡς δ'ἂν ἀπο[[κόψωσιν]]τρίψωσιν αὐτάς, εὐθέως ἀγέτωσαν ὅπως μὴ συγκαυθεῖσα ἔγλευκος γένηται καὶ ἀχρεῖος. καὶ τῆς κράμβης δὲ ἀπόστελλε ἡμῖν.

ἔρρωσο. Lκθ, Τῦβι κη.

Verso :

Πανακέστορι.

3. πορεῖον, see *P. Tebt.*, 5, 196, note. — 9, 13. χῖδρα was used of barley-groats as well as of wheaten groats. — 14. Zenon had evidently begun to write αὐθημερόν. — 15. ἀποκόψωσιν would mean cutting the ears off the stalk, ἀποτρίψωσιν rubbing the grain off the ears. — 16. αὐτάς, i. e. τὰς κριθάς.

No. 23. Receipt. — 0 m. 175 mill. × 0 m. 12 cent. — Year 29.

Horos acknowledges receipt of four drachmæ from Zenon for excavating, or otherwise shifting, 50 *aoilia* of earth or sand. The receipt is written in

duplicate, an additional detail being inserted in the second version. No doubt the upper half of the papyrus was originally folded and sealed up, while the lower half was merely folded up. One or two documents of this sort had the seals still adhering to them when they came into our possession.

Many receipts dating from year 29 speak of money paid for *βοτανισμός*, *ξυλοκοπία*, *ἐμπυρισμός*, etc., probably in connection with the estate of Apollonios, which was being reclaimed and prepared for cultivation. In the earlier receipts the money is paid by Panakestor or his subordinates, and this is the first as yet known to me in which the name of Zenon appears. It is to be noted that he is now styled the agent of Apollonios in Philadelphia; for *ἐμ Φιλαδελφείαι* is to be taken with the accompanying words and not as a designation of the place in which the receipt was written : otherwise it would have preceded *ἔχει*.

In the contracts for public works preserved among the Petrie papyri (*P. P.*, III, p. 117) the contractor, after being guaranteed before the *oikonomos* by fitting persons, receives half the sum for which he has undertaken to do the work and is promised the remainder when half the work is finished. In the present case also, though the receipt may refer to private work on the estate of Apollonios, the money was paid in advance, four drachmæ being the average cost of excavating 50 *aoilia* (cf. *P. P.*, III, p. 345 and *P. Lille*, I, 1). Whether a guarantee was required is not clear (see note on line 11).

[Βα]σιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Π[το]-
[λ]εμαίου Σωτῆρος ∟κθ, Δύστρου ιη,
[Αἰ]γυπτίων δὲ Φαμενὼθ ιη. ἔχει
[Ὦ]ρος Ἁρυώιου παρὰ Ζήν̣ω̣νος
τ̣οῦ παρ' Ἀπολλωνίου ἐμ Φιλα-
[δ]ε̣λφείαι τῆι ἐν τῶι Ἀρσινοίτηι νομῶι
αὐτὸν
[εἰ]ς ἀωίλια ν, ἃ δεῖ [[απ. . ω̣ν]] ἀπερ-
[γά]σ̣ασθαι, ⊢̣ δ̣.
[Βα]σ̣ι̣λ̣ε̣ύοντ̣ος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου
[Σωτ]ῆ̣ρος ∟κθ, Δύστρου ιη, Αἰγυπτίων δὲ

[Φαμ]ενὼθ ιη. ἔχει Ὧρος Ἀρυώτου δι' ἐν-
[γύο]υ Πάσιτος Ἡλιοπολίτου
[παρὰ] Ζήνωνος τοῦ παρ' Ἀπολλωνίου
[ἐμ Φιλ]αδελφείαι τῆι ἐν τῶι Ἀρσινοίτηι
[νομ]ῶι εἰς ἀώϊλια ν, ἃ δεῖ αὐτὸν
15 [ἀ]περγάσασθαι, ⊢ δ.

11. I have restored δι' ἐν[γύο]υ Πάσιτος, on the analogy of δι'ἐγγύου Ζήνωνος in an unpublished text and of similar phrases: but the omission of the patronymic is unusual. The alternative is to read δι' Ἐν[τοῦ]ῦ Πάσιτος (cf. *P. S. I.*, 337).

No. 24. Letter from Apollonios to Zenon. — 0 m. 14 cent. × 0 m. 32 cent. — Year 30.

The slave-girls in Memphis had been given some Milesian wool to spin. Apollonios writes to express his approval and tells Zenon to give orders that they are to be provided with as much as they need.

The fame enjoyed by Milesian wool is alluded to by Theocritus, XV. 126. But it is not necessary to suppose that the wool of which Apollonios speaks was imported from Miletos, for in another letter of his we hear of Milesian sheep in the Fayoum. As for the παιδίσκαι, they may have been the women belonging to the establishment of Apollonios in Memphis (cf. *P. S. I.*, 511,4): but this is not clear.

Ἀπολλώνιος Ζήνωνι χαίρειν. ὀρθῶς ἐποιήσατε
δόντες τὰ Μιλήσια ἔρια ταῖς ἐμ Μέμφει παιδίσκα[ι]ς.
καὶ νῦν δὲ σύνταξον ὅσων ἂν χρείαν ἔχωσι
διδόναι.
5 ἔρρωσο. L λ, Ἀρτεμισίου ι, Παχὼνς θ.

Verso:

L λ, Ἀρτεμισίου κθ, Παχὼνς κθ. Ζήνωνι. ἐρίων
Ἀπολλώνιος ἐρίων Μι(λησίων), ὅτι [Μι]λησίων.
ἔχουσιν αἱ παιδίσκαι, καὶ ἵνα
ἄλλα αὐταῖς δοθῆι.

1. ἐποιήσατε, i. e. 'you and the others'. — 2. ἐμ or ἐν, not clear. — 6. In *Annales*, XVII, p. 211, I gave those dates as κε and κδ, which would accord with the double

date of Apollonios. But the above reading, though not certain, seems more probable. — 7. Μι(λησίων) : written as a monogram.

No. 25. A PETITION FROM SPHRAGIS TO ZENON. — 0 m. 33 cent. × 0 m. 095 mill. — Year 30.

A woman called Sphragis (for the name, cf. no. 2, 5) had been robbed on her way to Sophthis, a village in the Memphite nome. She had already presented a petition to Zenon, and she now addresses him for the second time, giving him a list of the objects stolen and begging him to write to Leontiskos the *archiphylakites* to make an inquiry and give back the plunder, which was reported to have been found. Leontiskos is again mentioned in *P. S. I.*, 440 in connection with Sophthis, which may be the village of Saft near Meidoum. Sphragis may perhaps have lived at Philadelphia, but the writers of the other petition state that they were inhabitants of Sophthis : apparently then Zenon was regarded as the chief local authority in these parts, though he actually resided in a different nome.

The text is indistinct in places, some letters being only recognizable by their impressions on the *verso*.

Ζήνωνι χαίρειν
Σφραγίς . ἔδωκά σοι καὶ
τ[ὸ] πρọ́ṭερον ẹ̓ντẹυ-
περι
ξ̣ị̣ṿ περ̣[ὶ] ὧν [[κ̣α̣τ]]εκό-
πην π[ορ]ευ̣μ̣ένη εἰς
Σῶφθ̣ιν τὴν ἐν τῶι Μεμφị́-
ṭη̣ι̣ ἐ̣π̣' [ἔ]ρια . ἔσ7ιν δὲ
τὸ καθ' ἓν ὧν ἀπώλεσα
ἱμάτια β̅ ⊦ ιβ, καὶ
ἔρια ⊦ β, καὶ χαλ(κοὶ) ⊦ β,
/ ⊦ ιϛ . δέομαι οὖν σου,
εἰ καί σοι δοκεῖ, ἐλε̣ῆ̣σαί
με γράψας̣ Λεοντίσκωι
τῶι ἀρχιφυλακίτηι
ἐπισκεψάμενον τὴν

λείαν ἀποδοῦναι. ἀνηγ-
γέλκασι δὲ καὶ ἐμοὶ ὅτι
εὑρήκασι.
εὐτύχει.

Verso :

L λ, Δαισίου ια, Παῦνι α.
Σφραγίς, εἰ πρὸς Λεοντίσκον.

5. πορευμένη for πορευομένη, a common error. — 7. ἐπ' [ἔ]ρια is doubtful. — 10. Or χαλ(κοῦ). — 20. The double date is wrong. Perhaps Παῦνι α is a slip for ια, which would also be wrong, but would be in accord with Zenon's practice at this time of assimilating the two calendars. — 21. εἰ (γράψομεν).

No. 26. Letter from Theodoros to Zenon. — 0 m. 31 cent. × 0 m. 19 cent. — Year 30.

In the course of the 28th year ninety *artabai* of wheat, which Theodoros had paid in from somewhere in the interior, had been sent down to Alexandria to be placed to his credit. During the first half of year 29 fifty-five *artabai* had been delivered to him, at Zenon's order, by Artemidoros, the steward of the household of Apollonios in Alexandria, and thirty-five more were still due to him. Now after the lapse of a year he asks Zenon to give an order for the delivery of the remainder, as he had borrowed grain from Artemidoros the scribe and was anxious to repay it. At present he was himself staying in Alexandria and he had been asking Artemidoros the steward for the amount due to him, but the latter replied that it was not his business and that even if Zenon wrote to him he could not execute the order. Theodoros therefore requests Zenon to see that the wheat is delivered, as otherwise he will hold him responsible for the price. He adds that he had heard from Artemidoros the scribe that, though Zenon had already written that he, Artemidoros, should receive the wheat, nobody had paid any attention.

Θεόδωρος Ζήνωνι χαίρειν. ἐν τῶι
κη L κατήχθησαν ἡμῖν εἰς Ἀλεξάνδρειαν
ἃς ἐμετρήσαμεν ἐκ τῆς χώρας
πυρῶν ἀρτάβαι ἐνενήκοντα.

τούτων μεμετρήμεθα σοῦ συντάξαντος παρ' Ἀρτεμιδώρου τοῦ ἐν Ἀλεξανδρείαι Ξανδικοῦ ια (ἀρτάβην) α, εἰκάδι (ἀρτάβας) δ, τριακάδι (ἀρτάβας) ι, Ἀρτεμισίου ἕκτηι ἐπ' εἰκάδι (ἀρτάβας) ι, Λωίου πέμπτηι (ἀρτάβας) λ, / πυρ(ῶν) (ἀρτάβαι) νε, καὶ προσοφείλονται ἡμῖν παρὰ σοὶ πυρῶν (ἀρτάβαι) λε. καλῶς ἂν οὖν ποήσαις γράψας παρ' οὗ κομιούμεθα ἐν Ἀλεξανδρείαι. προκεχρημένοι γὰρ σῖτον παρ' Ἀρτεμιδώρου τοῦ γραμματέως σπουδάζομεν ἀποδοῦναι. καὶ νῦν δ' ἐπιδημήσαντες ἐν Ἀλεξανδρείαι τὸν ἐπὶ τῆς οἰκίας Ἀρτεμίδωρον ἀπηιτοῦμεν λέγοντές σε προσοφείλειν, ὁ δ' οὐκ ἔφη πρὸς αὐτὸν εἶναι περὶ τούτων οὐδὲ προσέξειν ἐὰν γράφηις. ὥστε φρόντισον περὶ τῆς κομιδῆς, ἵνα μή σοι τὴν τιμὴν κατὰ τὸ δίκαιον ἀνατιθῶμεν, εἰ μὴ

τὸ ἔσχατον

νὴ Δία ε̣ὐκρινεῖς τοὺς μὲν λοιποὺς καὶ τοὺς περὶ Σιμύλον ἀπειληφέναι, τὸ δ' ἡμῖν γινόμενον ἐλλιπεῖν παρὰ σοῦ. φησὶ δὲ καὶ Ἀρτεμίδωρος ὁ γραμματεὺς σοῦ γράψαντος ὅπως μετρήσηται μηθ̣ένα προσεσχηκέναι.

ἔρρωσο.

Verso :

Ḷ λ, [Λωί]ο̣υ β̣, Μεσορὴ β. Ζήνωνι.

[Θεό]δωρος σιταρίου.

3. *ἐμετρήσαμεν*. Theodoros had handed over the wheat to be carried down to Alexandria. — 6. Probably the steward, see l. 16, to be distinguished from the scribe of the same name, ll. 14, 25. Cf. no. 10, 5, note. — 10. *σοί*, not *σοῦ*. — 11. 'Please write and say from whom we shall receive the rest', *παρ' οὗ* being practically equivalent to *παρὰ τίνος*. — 22. *εὐκρινεῖς*, in the sense of *εὐδοκεῖς*. *τὸ ἔσχατον*, inserted as it is between *καί* and *τοὺς*, seems to be used adverbially, meaning 'lastly', 'even', rather than to be the object of *ἀπειληφέναι*. If *καὶ τὸ ἔσχατον* be taken as the object of *ἀπειληφέναι* and *τοὺς περὶ Σιμύλον* as merely explicative of *τοὺς μὲν λοιπούς*, the order of the words is unnatural. It is, however, possible that *τὸ ἔσχατον* has been interpolated in the wrong place. — 26. Not clear whether *μηθένα* or *μηδένα*.

No. 27. Letter from Apollonios to Zenon. — 0 m. 19 cent. × 0 m. 34 cent. — Year 30.

The king had expressed a wish that certain land should be sown twice in the present season. One crop of corn was already in the ground, and Apollonios, writing about the beginning of January, asks Zenon when he expects to reap it. As soon as it is harvested, Zenon is to flood the land for not more than five days, and immediately after letting it dry he is to begin sowing the three-month wheat. If the water-level is so low that he cannot irrigate the land without the aid of a lifting machine, he is to erect two or three *shadufs*.

What was this land about which we find the king giving instructions to his minister? It is difficult to say. The ordinary *βασιλικὴ γῆ* was leased at fixed rents to the *βασιλικοὶ γεωργοί*, and though they were not free to cultivate it exactly as they pleased (see *P. Tebt.*, 5, 202, note), it is not likely that the king himself would interfere with the local programme of sowings. Moreover the phraseology of the letter indicates that the land to be resown was land over which Zenon had a direct control. More probably therefore it was either a part of the estate which Apollonios held as a gift from the king, or else a special piece of unleased Crown land which Zenon had been charged to cultivate.

Ἀπολλώνιος Ζήνωνι χαίρειν . ὁ βασιλεὺς συνέτασσεν ἡμῖν δισπορῆσαι τὴν γῆν . ὡς ἂν οὖν ἐχθερίσηις τὸν πρώιον σῖτον, εὐθέως πότισον τὴν γῆν ἀπὸ χερός, ἐὰν δὲ μὴ δυνατὸν ἦι, κηλώνεια ἐπιστήσας πλείονα οὕτω πότιζε, μὴ πλείους δὲ πέντε ἡμερῶν σύσχηις τὸ ὕδωρ, καὶ καταψύξας εὐθέως κατάσπειρε τὸν τρίμηνον πυρόν . γράψον δὲ καὶ πρὸς ἡμᾶς πότε δύνασαι θερίζειν τὸν σῖτον.

ἔρρωσο. 𐅹 λ, Δίου ιγ, Ἀθὺρ γ.

Verso :

Ζήνωνι. *]σπόρου.*

1. *συνέτασσεν* 'the king was enjoining us when we wrote', i. e. 'the king enjoins us' or 'has enjoined us'. This, which may be called the epistolary imperfect is very common, especially in the phrase *ὑγίαινον δὲ καὶ αὐτός* 'I too was well when I wrote', i. e. 'I too am well'. — 3. *ἀπὸ χερός*, 'without artificial aid'. Cf. Herodotus.

I. 193, *ἀλλὰ χερσί τε καὶ κηλωνηίοισι ἀρδόμενος.* — 5. *καταψύξας*, in the sense of 'letting dry'.

No. 28. Letter from Nikon to Zenon. — 0 m. 125 mill. × 0 m. 335 mill. — Year 30.

Nikon had furnished some olive oil for the use of the men (*τὰ σώματα*), and he begs Zenon to write and tell Nikanor to repay him. He then proceeds to complain of his own distressing circumstances, which he ascribes to the severity of Apollonios. One of his friends had advised him to go to Alexandria and make a personal appeal to Apollonios, reminding him in particular of the work he has done at Philadelphia. He asks Zenon to write, if he approves of the proposal, and he ends by begging for a supply of corn in order that he may not be obliged to buy in retail at a high price.

Nikon is probably the same person as the author of *P. S. I.*, 492, 493 and of one or two fragments in Cairo of the same date. He appears to have been working at Philadelphia, probably on the estate of Apollonios (cf. l. 9), before Zenon came to reside there permanently.

Νίκων Ζήνωνι χαίρειν. εἰ ἔρρωσαι καὶ τὰ λοιπὰ κατὰ νοῦν πράσσεις, εἴ⟨η⟩ ἂν πολλὴ χάρις τοῖς θεοῖς,
καὶ ἐ{ω}γὼ δὲ ὑγίαινον. καλῶς ἂν ποιήσαις γράψας Νικάνορι περὶ τοῦ ἐλαίου οὗ δεδώκαμεν εἰς τὰ
σώματα, ὅπως ἂν ἡμῖν ἀποδῶι· εἰσὶν δὲ χοεῖς πέντε. καὶ περὶ ὧν σοι πρότερον ἔγραψα καλῶς ἂν ποι-
ήσαις, ἐάν σοι φαίνηται, ἀποστείλας ἡμῖν, οὐ γὰρ οἶμαί σε ἀγνοεῖν ὅτι, ἐὰν μή τι παρὰ σοῦ λάβωμεν,
λιμῶι παραπολοῦμαι, ἕως ἂν εἰδῶ ποῦ γῆς εἰμί, ἐπειδὴ δι' Ἀπολλώνιον οὐ δυνάμεθ' ἀνα-
κύψαι, ἀλλὰ συμβαίνει διὰ παντὸς ἡμᾶς περιφόβους εἶναι ὥσπερ τοὺς τὰ μέγιστα ἠδικηκότας.
ἠξίου δὲ καὶ Μενέμαχος ἡμᾶς πρὸς Ἀπολλώνιον καταπλεῦσαι δοκιμάζων ὀφθῆναι αὐτῶι,
καὶ ὅτι διαλέξεται περὶ ἡμῶν ὅπως ἂν πράσσωμέν τι, καὶ ὅτι μάλιστα ἡμῖν ποιήσει, ἔφη,

ἐὰν αὐτῶι μνησθῶμεν περὶ τοῦ ἐμ Φιλαδ⸌λ⸍εφείαι ἔργου . εἰ οὖν δοκιμάζεις καταπλεῦσαί με
ὅπως ἂν ἐντύχωμεν, γράψον μοι . καὶ ἐάν σοι φαίνηται δοῦναι ἡμῖν σιτάριον ὅπως μὴ τίμιον
ἀγοράζωμεν, σύνταξον δοθῆναι Ἀγαθίνωι ὅπως ἀποκομίσηι πρὸς ἡμᾶς.
ἔρρωσο.

Verso :

∟ λ, Δίου ιη, Ἀθὺρ ιη. Ζήνωνι.
Νίκων περὶ ἐλαίου.

3. χοιεῖς : cf. ἀγνοιεῖν in line 4, and see Mayser, p. 110. — 5. If ἕως ἂν εἰδῶ goes with παραπολοῦμαι, it must mean '*ere* I know'; but perhaps it refers back to the request for help. Nikon writes without pausing to take breath, and uses the first person singular and the first person plural quite indiscriminately. — 8. Understand ἐλεγεν. ποιήσει, 'it will have a good effect', used impersonally like ἐκποιεῖ.

No. 29. Letter from Apollonios to Zenon. — 0 m. 17 cent. × 0 m. 275 mill. — Year 30.

Apollonios informs Zenon that he is sending 100 *keramia* of wine from the Heliopolite nome for him to sell. The receipts of the sale are to be used for the purchase or fabrication of rugs. Zenon is to report about the price at which he can sell the wine, and Apollonios speaks of sending him some more, as he has a surplus stock in the above-mentioned district.

It is probable that the sale of wine spoken of here was not a private commercial transaction, but that Apollonios was acting on behalf of the Government. Certainly a great deal of wine was sold by the Treasury to the retail-dealers, the οἰνοκάπηλοι; though whether the wine sold in this way was merely the proceeds of the ἀπόμοιρα, the tax on vineyards paid in kind, is a matter of controversy (see Wilcken, *Grundzüge*, p. 253). *P. S. I.*, 439, 22 probably refers to a Government sale, and a papyrus which will be published in the next instalment of this series throws a little more light on the same question.

The order of Apollonios that the receipts from the sale were to be paid out [εἰς] τοὺς ἀμφιτάπους should be compared with *P. Hib.*, 67, a letter from a local official to a banker instructing him to pay the cloth-weavers

certain sums from the receipts of the 19[th] year [*εἰς τιμὰ*]*ς ὀθονίων τῶν* [*συντελ*]*ουμένων εἰς τὸ* [*βα*]*σ*[*ιλικ*]*όν*. The comparison suggests that the industry of rug-weaving was on the same standing in relation to the Government as that of cloth-weaving (see *loc. cit.*, p. 214), while *P. S. I.*, 442 shows that Zenon exercised some control over the local factory.

[Ἀ]πολλώνιος Ζήνω[νι χαίρειν] . ἀπεστάλκα̣[μέν σοι ἐκ τοῦ]
[Ἡ]λ̣ιοπολίτου νομοῦ εἰς πρᾶσιν οἴνου κερ(άμια) ρ̣ . φ̣ρ̣[όντισον οὖν]
[ὅπω]ς̣ π̣ραθῆι τοῦ καλῶς ἔχοντος, τὴν δ̣[ὲ τιμὴν . . . .]
[εἰς] τοὺς ἀμφιτάπους . [γρά]ψον δ' ἡμῖν πῶ[ς] τ[. . . . . . .]
[α]ὐτὸν ἀποδόσθαι καὶ [. . . . . . .] σοι προσαποστε̣[. . . . . . .]
[ὑπ]ά̣ρχει γὰρ ἡμῖν καὶ πλείω οἶνος ἐν τῶι Ἡλιοπολ[ίτηι].
ἔρρωσο . L λ Δύστρου[ ].

Verso :

Ζήνωνι.

3. *τοῦ καλῶς ἔχοντος*, 'at a favourable price'. Cf. no. 8, l. 9, and the phrase *τοῦ εὑρίσκοντος*. — 3. *τὴν δ̣*[*ὲ τιμὴν αὐτοῦ δὸς*] or similar. — 4, 5. The meaning is probably, 'let me know at what price you can sell it and whether I ought to send you more'; but the missing words cannot be restored with any certainty. — 6. *πλείω* : cf. *ἐλάσσω* in no. 9, l. 35, and *P. S. I.*, 442, 6. — 8. There may have been a docket, but both ends of the papyrus are destroyed.

No. 30. Memorandum from Komoapis to Zenon. — 0 m. 395 mill. × 0 m. 165 mill. — Year 30.

The memorandum contains a list of contractors whose tenders had been accepted for a piece of work near Philadelphia. What the work was is not clear; but as it was measured by *schoinia*, it probably consisted in making or repairing a water-channel or embankment or road. Each *schoinion* was put up for sale separately (*τῆς διαπράσεως*), and probably the contractors were invited to bid against each other and the work given to the one who made the lowest tender. The money was probably paid in advance (cf. no. 23), and each contractor had to be guaranteed by another party or to guarantee himself. The accepted tenders vary from 2 1/2 to 7 2/3 drachmæ, indicating that more labour was required in some sections than in others. One of the contractors belonged to Troia, which is no

doubt the place of that name mentioned by Strabo, the modern Toura, famous for its quarries; and it is significant that he was guaranteed by the master of the *λιθηγός*, the boat that carried the stone.

From a lately acquired papyrus it appears that Komoapis (l. 1) was an *ἀρχιτέκτων* : my note on no. 20 requires therefore to be corrected. Petechon (ll. 3, 37) is mentioned in one of the Florence papyri about to be published, in connection with some work of the same sort.

ὑπόμνημα Ζήνωνι παρὰ Κομοάπιος
τῆς διαπράσεως . ἀπὸ τῆς ὁδοῦ τῆς μέσης
                                                  πρότερον
τὰ ἄνω πρὸς νότον, ὃ ἐργολάβησεν Πετε-
χῶν, τὰ ἐννέα σχοινία . πρῶτον σχοινίον
Πᾶις Πανήιος Τρωίτης, οὗ ἔγγυος Πᾶσις Παραῦτος
ὁ ἐπὶ τῆς λιθηγοῦ, ⊢ ζ . δεύτερον Ἀρεντώτης Ἀρι-
οίριος, οὗ ἔγγυος Ἐριεύς, ⊢ ϛ . γ̄ Ἀρενδώτης Πάσιτος
Τρωίτης, ἔγγυος Ἀθεμεύς, ⊢ εϛ . δ̄ Πακοῖμις Σινο-
μούνιος αὐτεγγύωι ⊢ γ . ε̄ Πετεαρμῶτις Ψιν-
ταῆτος, ἔγγυος Ἀμῶς λααξός, ⊢ ζ . ϛ̄ Πᾶις Πα-
νήιος Τρωίτης, ἔγγυος Πᾶσις, ⊢ γ . ζ̄ Στοτοῆτις
Ὀσεύριος αὐτεγγύωι ⊢ β ϛ= . η̄ Πᾶις Πανήιος
Τρωίτης, ἔγγυος Πᾶσι⟨ς⟩, ⊢ β ϛ . θ̄ Πετοβάστις Θοτο-
εύτμιος Ἀφροδιτοπολίτης, ἔγγυος Μειεῦς Ἰσιονόμος,
⊢ β ϛ= .   / ⊢ λθ ϛ-.

ἄλλα πρὸς νότον ἐπάνω τοῦ ἐγρήγματος
ἅ εἰσιν σχοινία ιδ ἕως τῆς πέτρας .
ᾱ Πᾶις Πανήιος αὐτεγγύωι ⊢ ζ ϛ- . β̄ Πετόσι-
ρις Ἐτπεμούνιος, ἔγγυος Πᾶις φυλακίτης, ⊢ ε ϛ.
γ̄ Πᾶσις Πολήμιος, Πᾶσις Παραῦτος, ⊢ ε- . δ̄ Πᾶις Πανή-
ιος αὐτεγγύωι, ⊢ ε . ε̄ Πετεαρμῶτις Ψινταῆτος,
ἔγγυος Ἀμῶς λααξός, ⊢ ε . ϛ̄ Πᾶσις Παίτος, ἔγγυ-
ος Πᾶτις φυλακίτης, ⊢ ε . ζ̄ Ὧρος Παμίνιος οἰκο-
δόμος, ἔγγυος Στύραξ, ⊢ δ . η̄ Ἀγάθων Ἀμμωνίου,
ἔγγυος Ἀπολλόδωρος ἐρημοφύλαξ, ⊢ δ . θ̄
Ὧρος Παμήνιος, ἔγγυος Στύραξ, ⊢ δ . ῑ Πακοῖμις

Σινομούνιος αὐτέγγυος ⊢ ε — . ῑᾱ ὁ αὐτὸς ⊢ δ .
ῑβ̄ Ἀγάθων Ἀμμωνίου, ἔγγυος Ἀπολλόδωρος, ⊢ γς .
ῑγ̄ καὶ ῑδ̄ Πετεαρμῶτις Ψινταῆτος, ἔγγυ-
ος Ἀμῶς λααξός, ⊢ ιβ [[/]]/ ⊢ ο- .

εἰς δὲ τὸ αὐτὸ σχοινία κγ / ⊢ ρθς= .
ταῦτα δὲ ἐξεδώκαμεν ἀπὸ τῆς μεγά-
λης διώρυρος ἕως τῆς μικρᾶς διώρυρος,
ἕως ἂν καὺ αὐτὸς ἐπισκέψηι.

Verso :

∟λ
παρὰ Κομοάπιος
καὶ Πετεχῶντος.

5. Cf. *P. S. I.*, 323, Ἐριεὺς Παρύτου Τρωίτης, if one may so read the name. — 6. τῆς λιθηγοῦ, i. e. βάριδος or βάρεως. Cf. Athen. V, 204 D, ποτάμιον πλοῖον, τὴν θαλαμηγὸν καλουμένην. — 9. αὐτεγγύωι : note αὐτέγγυος in l. 27. — 10. λααξός, cf. λαξός, *P. Hib.*, 61, 8. — 14. Cf. *P. Petr.*, III, 82. Πετνῆις Ὥρου ἰσιονόμος, and *P. Magd.*, 9, 1. — 17. τῆς πέτρας, cf. *P. S. I.*, 433, 1. — 20. ἔγγυος is omitted. — 32. ἐξεδώκαμεν «gave out on contract». — 33. Read διώρυγος. — 34. Read καί.

No. 31. Letter to Zenon. — 0 m. 18 cent. × 0 m. 335 mill. — Year 31.

The handwriting of this letter is very similar to that of Apollonios or his secretary, but for several reasons I do not think it is to be assigned to him. There does not seem to be room for the name of Apollonios in the lacuna in l. 1, and the letter before *os* does not look like *ι* or *ν*[*ι*]. Again, it is dated by the Egyptian calendar, whereas all the letters of Apollonios that we possess are dated by the Macedonian calendar or are double-dated. But in any case the letter was written by a man of some consequence, who addresses Zenon in the tone of an equal or superior. He gives him some instructions about a house which was being built at Philadelphia. As the courtyard was too small and as a stable had not been included, the architect at his request was going to increase the length of the compound by twenty cubits. He asks Zenon to give orders to this

effect and to begin work at once. The obtaining of wood will offer no hindrance. The architect has been instructed to leave a space for a garden round the house and to change the position of the gateway and bakery.

These details are not without interest with regard to house-architecture in the Ptolemaic period. Many other documents among the Zenonian papyri deal with the same subject. Several of the letters of Apollonios himself are concerned with building operations at Philadelphia, but in their present state they are too fragmentary to be published here. It is noteworthy, however, that he speaks of the building of temples as well as of houses, and seems to take into consideration the general plan of the town. Whether an Egyptian village existed on the site before the time of Apollonios is a question that may be solved by excavation. But it is at least probable that he was the real founder of the Ptolemaic town of Philadelphia and that its growth went hand in hand with the development of his agricultural estate. Compare *P. S. I.*, 500 : *γράφει μοι Ἀπολλώνιος τὴν οἰκοδομίαν εἶναι πρὸς Διόδωρον, τὰ δὲ κατὰ τὴν γῆν πρὸς τοὺς περὶ Δᾶμιν.*

The impressions on the *verso* of this papyrus enable us to decipher some words which are almost illegible on the *recto*.

[. . . .].ος Ζήνω̣ν̣[ι] χαίρειν . ἐπεῖδον τὴν δια-
[γρα]φ̣ὴν τ[. . . . . ἐφ]αίνετό μοι ἱκ[α]νῶς ἔχειν
[. . . .]ε̣σ̣τ̣η̣[. . . . . . ἀρχι]τέκτων ἀξιωθεὶς ὑφ' ἡμῶν
[τῆι οἰ]κήσει ἄλλ[ο]υ̣[ς] πήχεις κ̄ .
ἔστι γὰρ ἡ αὐλὴ̣ [ἐλ]άτ̣τω, καὶ ἱππῶνα οὐ̣κ̣ ἔχει ὁ τόπος.
καλω̣̃ς οὖν πο̣[ι]ήσε̣ι̣ς̣ σ̣υ̣ντάξας προσλαβε[ῖ]ν τὸ πλῆθος
τοῦτο καὶ ἐνερ̣γεῖ̣ν ἤδη . τὰ δὲ ξύλα οὐκ ἐπικ[ω]λύσει . συνετάγη δὲ
τῶι ἀρχιτέ̣κτ[ο]ν̣ι̣ καὶ περικήπωι τόπον καταλιπεῖν,
[κ]α̣ὶ̣ τὸν πυλῶνα κ̣α̣ὶ̣ τὸ σιτοποιε`ι´ον μεταθεῖ̣ναι .
ἔρρωσο . L λα Φαῶφ̣ι κζ.

Verso :

]ήσεως. Ζήνωνι̣. οἰκήσεως.

1. It is just possible that the writer was [*Διότι*]*μος*, who was *hypodioiketes* at this time (cf. *P. S. I.*, 361, 5). — 2. Perhaps *τ*[*ῶν ἔργων, ἡ*. — 3. *ε̣σ̣τ̣η̣* doubtful. — 5. Apollonios would probably have written *ἐλάσσω* (not *ἐλάσσων*), cf. no. 29, 6. — 6. Or possibly *ποήσεις*.

No. 32. Letter from Apollonios to Zenon. — 0 m. 285 mill. × 0 m. 305 mill. — Year 31.

Apollonios informs Zenon that one of the brewers in the Fayoum undertakes to pay to the State twelve *artabai* of barley a day for the beer-shop in Philadelphia. Zenon is therefore to draw up a contract with him and after receiving a written declaration is to hand over the brewery to him and instal at the same time a trustworthy collector who will keep in touch with the work. As for the present occupant of the brewery, he is to be compelled to pay what he owes for the time during which he has exploited the business.

It is to be regretted that the contract which Zenon drew up has not been found among his papers, for we have little definite information about the conditions under which the manufacture and sale of beer were carried on [1]. From lines 3, 4, 6 we may infer that the brewery was Government property and that probably the monopoly of beer in Philadelphia, comprising the use of the *ἐργαστήριον* and the *ζυτοπώλιον*, was leased to the brewer who made the most satisfactory offer. The *φόρος* mentioned in *P. Grenfell*, II, 39, consisting of the fixed sum of five copper talents a month, may similarly be interpreted as the lease of a Government business, whether paid directly to Government or to a tax-farmer. The *ζυτηρά* so often spoken of in the papyri was evidently farmed out (*P. Tebt.*, 40, 4, *P. Hib.*, 133), but opinions differ as to whether it was simply a tax on the profits of beer-manufacture or was in principle a payment for the lease of a monopoly. The present text is an argument in favour of the latter theory. In *P. Par.* 62, IV, 4 the *ζυτηρά* appears to be calculated by the month at the rate of so much per day (cf. l. 4 below), the rate being sometimes higher in winter than in summer, or, as the papyrus puts it, the winter months being reckoned as equal to 35 days and the summer months as equal to 25 days.

---

[1] See Grenfell and Hunt, *P. Tebt.*, p. 48, *P. Hib.*, p. 281 (the editors speak of monthly instalments ranging from 8 to 20 drachmæ, but these sums seem to be only portions of the monthly payments): Wilcken, *Grundzüge*, p. 251; Maspero, *Finances*, p. 85; Bouché-Leclercq, *Hist.*, III, p. 248.

The amount paid to the *βασιλικόν* by the brewer at Philadelphia is calculated in barley. As the value of an *artaba* of wheat in the Zenonian papyri is usually one drachma, but sometimes more, twelve *artabai* of barley would be worth at least seven drachmæ. In *P. Lille* I, 3, 49 we read of payments in barley and sesame to the account of the *ζυτηρά*.

In *P. Petr.*, III, 87, a difficult and fragmentary text, mention is made of a *σύνταξις* in barley, which is explained by Smyly (*loc. cit.*) and Wilcken (*Archiv*, III, 520) as a subsidy paid by Government to the brewers. But it does not seem possible to understand the *σύνταξις* mentioned in the present text as anything else than a payment *to* the Government by the concessionaire (cf. *P. Tebt.*, 103, where the word is used to describe the poll-tax). It bears here the same meaning as *φόρος*.

Ἀπολλώνιος Ζήν[ωνι χα]ίρ̣ε̣ι̣ν . τῶν ἐκ τοῦ
[Ἀρσι]νο̣ί̣τ̣ο̣υ ζυτο̣π̣[οιῶν]ν̣ε̣ . μ̣[ ]
[ὑφ]ίσ7αται τοῦ ζυτοπωλίου [το]ῦ [ἐμ] Φιλαδελφεία[ι]
    δώσειν εἰς τὸ β̣α̣σιλι[κ]ὸ̣ν̣
σ̣ύ̣νταξιν τὴν ἡμέραν κριθῶν (ἀρτάϐας) ιϐ .
συγγραψάμενος οὖν πρὸς αὐτὸν καὶ χειρογραφία[ν]
λαϐὼν παράδος αὐτῶι τὸ ἐργασ7ήριον,
παρακατάσ7ησον δὲ καὶ πισ7ολογε̣υ̣τ̣ὴ̣ν
ἀξιόπισ7ον τὸν ἐπακολουθήσοντα τῆι
ἐργασίαι . τὸν δὲ νῦν ζυτοποιοῦντα
συναναγκασον τὰ δίκαια ποιῆσαι ὧν χρόνων
πεπραγμάτευται .
        ἔρρωσο. L λα, Περιτίου ἐμϐολί(μου) κη, Φαμενὼθ ς.

Verso :

Ζήνωνι. [ ]απιτ̣. .
[ ]πάιτο̣ς̣

2. The missing part no doubt contained the name of the brewer. — 4. The symbol, or contraction, for ἀρτάϐας is not clear, but no other reading seems possible. — 5. χειρογραφίαν : a sworn declaration such as *P. S. I.*, 515. — 12. For the date, see *Annales*, XVIII, p. 58. — 13. The docket may have contained the name and patronymic of the brewer, but the above reading is quite uncertain.

No. 33. Letter from Apollonios to Zenon. — 0 m. 20 cent. × 0 m. 34 cent. — Year 31.

Apollonios commends Zenon for having arrested the comptroller attached to the beer-shop. He has sent Amenneus the brewer to Zenon in order that the comptroller may be confronted with him and convict him of the charges which he has brought against him. The case is to be tried before Peton the *chrematistes* who is being sent to Philadelphia for this and another affair (see nos. 34 and 35). If Amenneus is convicted of having really said what Zenon reported, Apollonios threatens to have him hung.

Apollonios must have been staying somewhere near Philadelphia, as his letter was received by Zenon the day after it was written. Matters affecting Government revenues came under his jurisdiction, and though he sent a *chrematistes* to hear the case, it was probably referred to himself for judgment. Cf. *P. Lille*, I, 3, 60, where we read of oil-merchants being sent to Alexandria to appear before the *dioiketes* for selling at prices above the tariff. In the present case we are not told clearly what the crime was of which Amenneus was accused.

Ἀπολλώνιος Ζήνωνι χαίρειν. ὀρθῶς ἐποίησας
συλλαβὼν τὸν ἐκ τοῦ ζυτοπωλίου ταμίαν.
ἀπεστάλκαμεν δ̣ὲ πρὸς σὲ καὶ Ἀμε[ν]ν̣έ̣α̣ [τὸν]
ζυτοποιόν, ὅπω̣[ς] περὶ ὧν ἔγραψας κατ̣ηγορεῖν
αὐτοῦ τὸν ταμίαν ἐξελέγξηι ἐπὶ Πέτωνος
τοῦ χρηματιστοῦ. κατάστησον οὖν ἀμφοτέρους
ἐπὶ τὸν Πέτωνα. ἐὰν γὰρ φαίνηται κατ' ἀλήθειαν
ὁ Ἀμεννεὺς εἰρηκὼς ἃ ἔγραψ̣α̣ς πρὸς ἡμᾶς
περιαχθεὶς κρεμήσεται.
ἔρρωσο. ∟ λα, Δύστρου κγ, Φαμενὼθ λ.

Verso :

∟ λ., Φαρμοῦθι ᾱ. Ζήνωνι. [Ἀμ]ε̣ν̣ν̣έ̣ω̣ς̣
Ἀπολλώνιος περὶ τοῦ
ζ̣ Ἀ̣μ̣ε̣ν̣ν̣έ̣ω̣ς̣.

3. Possibly the brewer who had been lately superseded (no. 32, 9). — 5. ἐξελέγξηι : the subject is ὁ ταμίας. — 9. If περιαχθείς is the passive participle of περιάγειν, it apparently means 'after being led round'. Or possibly it may be the participle of περιάγχειν, cf. ἐλεγχθέντες in *P. Tebt.*, 24, 37 and see Mayser, p. 190. — 11. Either λα written over β, or λϐ written over α. See introduction to no. 35. — 13. ζ̆ for ζυ(τοποιοῦ). But there are only traces of letters, and the above reading is somewhat conjectural.

No. 34. Letter from Apollonios to Zenon. — 0 m. 16 cent. × 0 m. 34 cent. — Year 31.

As soon as Peton the *chrematistes* arrives, Zenon is to make the necessary arrangements. Peton will only stay one day. After hearing the two cases for which he has been sent (see nos. 33 and 35), he will return to Apollonios immediately.

The restoration of line 3 is uncertain, but it probably refers to the provision to be made for Peton's reception. I venture to suggest παρά[δε]ιξον αὐτῷ[ι] [κ]ατ[άλυμα παρ' ὑ]μῖν καὶ τὰ δέο[ν]τ[α δὸς ε]ἰς μίαν ἡμέραν. Peton comes to Philadelphia as a mere agent of Apollonios and goes back to his chief as soon as he has heard the evidence.

Ἀπολλώνιος Ζήνωνι χαίρειν. ὡ[ς ἂ]ν παραγέ[νηται]
Πέτων ὁ χρηματιστής, παρά[δε]ιξον . . . . [.]
[.]ατ[. . . . .]μῖν καὶ τὰ δέο[ν]τ[α . . . ε]ἰς μίαν
ἡμέραν. διακούσας γὰρ τῶν τε ἐξ Ἡφαιστιάδος
λαῶν καὶ Ἀμεννέως εὐθέως ἀν[α]κάμψε[ι]
πρὸς ἡμᾶς.
ἔρρωσο. L λα, Δύστρου κγ, Φαμενὼθ λ.

Verso :

L λα, Φαρμοῦθι ᾱ. Ζήνωνι.
Ἀπολλώνιος περὶ
[Πέτ]ωνος χρη[ματισ]τοῦ.

No. 35. Letter from Apollonios to Zenon. — 0 m. 25 cent. × 0 m. 34 cent. — Year 31.

A third letter about Peton the *chrematistes*, written on the same date as the other two. Some natives from Hephaistias, a village near Philadelphia,

had complained about a certain Sopatros, who, if my restoration of l. 12 be correct, was an agent of an official called Damis (*P. S. I.*, 366, 500, 518). Apollonios sends Zenon a copy of the letter which he has written to the complainants. He has told them to be at Philadelphia to-morrow morning, as he does not wish Peton to be delayed.

In the letter of which a copy is subjoined Apollonios informs the natives that he is not able to hear their case himself, but has sent Peton instead. They are therefore to meet him early the next day in Philadelphia, in order that he may hear their statement and that of the accused, and that the latter, if found to be guilty, may receive the proper punishment.

The text shows, even more clearly than nos. 33, 34, that in these proceedings at Philadelphia the *chrematistes* was merely acting as the deputy of the *dioiketes.*

It is difficult to understand the dates on Zenon's dockets to this and the two preceding letters. All three were received on the same day, the 1st of Pharmouthi, yet one is dated year 31, another year 32, while in the third the figure is changed either from 31 to 32 or from 32 to 31. It is of course possible that in the one case Zenon was dating by the regnal year like his correspondent and that in the other case he was thinking of the Egyptian year. But as the 24th of Dystros was in fact just about the beginning of a new regnal year [1], it is equally possible that the discrepancy was due to some uncertainty in his mind about the exact date on which the new year started. Living in the country, he had dropped the habit of reckoning by the Macedonian months.

Ἀπο̣[λλώνιο]ς Ζήνωνι [χαίρειν] . ἀ̣πέσταλκά σοι τἀν[τίγ]ραφα τ̣ῆ̣[ς ἐπιστολῆς τῆς πρὸς τοὺς] ἐν Ἡφαιστ̣ιάδι λα[ο]ὺ[ς γεγραμμένης παρ' ἡμῶν] σήμε̣[ρον], ὅ̣πως ἅμα τῆι̣ ἡ̣μέραι σ̣υ̣ν̣α̣ντήσω̣σ̣[ιν] εἰς Φιλα[δέ]λ̣φ̣ειαν κ̣α̣ὶ μ̣ὴ̣ [ἐ]π̣έχηται[ι] ὁ Πέτων .

[ἔρρωσο. ∟ λα, Δύσ]τ̣ρ̣ο̣υ̣ κ̣γ̣, Φ̣α̣μ̣ε̣ν̣ὼθ λ̣.

Ἀπολλ̣ώ̣ν̣ιος τοῖς ἐν Ἡφα[ι]σ̣τ̣ι̣άδι λαοῖς χαίρειν . αὐτοὶ μὲν

[1] Cf. *Annales*, XVII, p. 215 and XVIII, p. 59. The present document was not known to me when I wrote.

διὰ τ[ὸ . . . .]ι̣ εἶναι οὐ̣χ̣ [ἠδυνά]μ̣ε̣θα δ[ι]ακοῦσαι ὑμῶν,
Πέτ̣ω̣[να δὲ] τῶν [χρηματισ]τ̣[ῶ]ν ἀπε[στάλ]-
καμεν. [σ]υναντήσα[τε ο]ὖν αὐτῶι ἅμα τῆι
ἡμέρα̣ι̣ [εἰς] Φ̣ι̣λ̣α̣δέλφε[ιαν, ὅπ]ως διακούσηι ὑμῶν τε
καὶ Σωπ̣ά̣[τρ]ο̣υ̣ τοῦ π̣α̣[ρὰ Δά]μ̣[ι]δος καί, ἐάνπερ φαίνηται
τῶν κατηγ[ορ]η̣μένων τισίν τι̣ [εἰργασ]μένος, τύχηι τῆς προσηκούσης τιμωρίας.
ἔρρωσθε.

Verso :

∟ λϛ, Φ̣αρμοῦθι α.   Ζήνωνι.   ἀν(τίγραφον) τῆς πρὸς τοὺς
περὶ τ̣ῶ̣ν̣ ἐν Ἡφαι[στ]ιάδι λ̣α̣ῶν   ἐν Ἡφαιστιάδι
traces of a third line.   λ̣α̣ο̣ύ̣ς.

5. ὁ Πέτων : the article is used because Apollonios had already mentioned him in the subjoined letter. — 8. Perhaps [ἄσχολο]ι, as Vitelli suggests. [ἠδυνά]μεθα, epistolary imperfect, 'are not able'. — 11. Or [ἐμ] Φιλαδελφε[ίαι. — 13. τι̣ : the ι is doubtful.

No. 36. Contract about a money loan. — 0 m. 18 cent. × 0 m. 16 cent. — Year 31.

Only half the text is preserved in our fragment, and the remaining portion, or a duplicate, may very likely be in existence somewhere. In spite of these drawbacks I have chosen to publish it in the present series for certain points of interest which it presents.

The contract says that Zenon had lent six farmers 10 drachmæ each, for the purchase of donkeys, and 8 drachmæ each to three others, probably for the same purpose. As it was the harvest season, the donkeys may perhaps have been required for transporting corn to the threshing-floor. Donkeys were cheap in Egypt : in *P. Hib.*, 34 one is valued at 20 drachmæ, while in *P. S. I.*, 543, 56-8 we hear of a large one being sold for 28 drachmæ and a small one for 4 [1]. The contract is dated Pharmouthi 2, and the loan, as I understand the text, was to be repaid before the end of Pachons along with the rent, or else a donkey, found satisfactory by Zenon, was to be handed over instead of the money.

[1] On the other hand in one of our new papyri a riding donkey is valued at 140 drachmæ and an ἐργατικόν at 50.

Apart from the subject-matter of the contract, the text is of special interest in two respects. In the first place it gives us the names, which were previously unknown, of the eponymous priest and priestess of year 31; and I may mention here that the same couple are shown by another contract to have been in office in Mesore of the same year. Secondly, it tells us definitely that Apollonios had a large estate at Philadelphia, given to him by the king *ἐν δωρεᾶι*. The estate, which must have lain on the outskirts of the Fayoum, contained 10,000 *arourai;* but we may safely assume that it did not originally consist of good corn-land, but partly of land capable of bearing corn and partly of land which was more adapted for vineyards and orchards; and it is also probable that since the time of Apollonios a large portion of it has been re-absorbed by the desert. Nor does it seem to have been particularly well supplied with water, to judge by the complaints of Panakestor in *P. Petr.*, II, 13 (5). *P. Lille* I, 1 is an estimate of the cost of some reclamation work on an estate of 10,000 *arourai,* which as I formerly suggested [1], may perhaps be this same *δωρεά* of Apollonios at Philadelphia.

The interpolation beginning]*ις* in line 4 must have followed the name of Zenon and probably therefore defined the position which he held, beginning with *ὁ κατασταθε*]*ὶς* or some similar phrase. It is not likely that]*ις* is the end of a dative plural referring to the farmers whose names are given below. As the loan was to be repaid *ἅμα τῶι ἐκφορίωι* and as there is nothing to show that Zenon collected rent from the *βασιλικοὶ γεωργοί*, it is probable that the farmers mentioned had leased some land from the *δωρεά* of Apollonios.

It is not clear whether the contract dates from the beginning or from the end of regnal year 31 (see note on line 3).

[Βασιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου Σωτῆρος] L λα, ἐφ' ἱερέως Γλαύκωνος τοῦ Ἐτεο[κλέους]

---

[1] *Annales*, XVII, p. 211. It was of the same size as the *δωρεά*; Apollonios was interested in it; and it seems to have lain not far from *Syron kome*, a village which is frequently mentioned in the Zenonian papyri.

[Ἀλεξάνδρου καὶ Θεῶν Ἀδελφῶν, κανηφόρου Ἀρσινόης Φιλαδέλφο]υ Βερενίκης τῆς Νικάνορος, ἐν Φιλαδελφεί[αι]

[τοῦ Ἀρσινοίτου νομοῦ, μηνὸς , Αἰγυπτίων δὲ]. Φαρμοῦθι β. ἐδάνεισεν Ζήνων Ἀγρεοφῶν[τος]

ὁ προστάθε]ις ἐν ταῖς Μ (ἀρούραις) ταῖς ἐν

[Καύνιος τῶν περὶ Ἀπολλώνιον, τῶι δεῖνα]ι Ὀσείριος ἐγ Μέ[μφ]εω[ς]

Φιλαδελφείαι δεδομέναις Ἀπολ(λωνίωι) ὑπὸ τ[οῦ βασιλέως]

Σαμῶτι Πετεμενώφριος

[[Ἐριεῖ Ἐριεῦτος]] ἐξ Ὑψηλ[ῆς]

[κώμης, τῶι δεῖνα τοῦ δεῖνα, τῶι δεῖνα]γχιος ἐκ Τεμναύθεως, Ἀρενδώτηι Φανεύιος

[, τῶι δεῖνα τοῦ δεῖνα]τηι, οὖσι ἕξ, [[ἑκάστωι εἰς τιμὴν ὑποζυγίου]]

ὑπο]ζυγίου [[ἄλλοις]] ι

[30-40 letters ἐργατι]κοῦ ⊢ δέκα, / ⊢ ξ, καὶ Πᾶσι Σεμνέφθου Λητοπολίτῃ,

ὡσαύτως

[τῶι δεῖνα τοῦ δεῖνα, τῶι δεῖνα Π]άιτος Ὑψηλοκωμίτηι, οὖσι γ̄, ἀνὰ ⊢ ὀκτώ, / ⊢ κδ.

[ἀποδότωσαν δὲ 20-30 letters]γένηται ἅμα τῶι ἐκφορίωι ἢ ὑποζύγιον ἀρεστὸν

[Ζήνωνι ἕως μηνὸς Ἀρτεμισίου, Αἰγυπτίων δὲ Π]αχῶνς. ἐὰν δὲ μὴ ἀποδῶσιν κατὰ τὰ ὑπογεγραμ-

[μένα, ἀποτεισάτωσαν τὸ ἀργύριον ἡμιόλιον · ἡ δὲ]πρᾶξις ἔστω Ζήνωνι ἔκ τε αὐτῶν

[καὶ τῶν ἐγγύων καὶ τῶν ὑπαρχόντων αὐτοῖς πάντ]ων ὡς πρὸς βασιλικά. ἔγγυοι τῶν κατὰ τὴν

[συγγραφὴν τοῦ δεῖνα ὁ δεῖνα]ἀδελφὸς αὐτοῦ, Σαμῶτος δὲ Σοσογι[ ]

[τοῦ δεῖνα ὁ δεῖνα] . ς, Σενούχιος δὲ Πετεαρμῶτις Πάιτος ἐκ Τεμ[ναύθεως],

[τοῦ δεῖνα ὁ δεῖνα,]κεσ.τος δὲ Λιμναῖος

Ἀντισθένους Κνίδι[ος]

[ ]τι.[.ο]ς Θεσσαλός,

Πάιτος Θοταρταῖος[

Μιτυ[ληναῖος]

Ἐπικράτης Ἁρμοδ[ίου,]

[Ἄνοσις Θοτορχῆτος Σαίτ]ης, κωμογραμματε[ὺ]ς Φιλαδελφείας.

3.

3. The letter before Φαρμοῦθι looks like β, might possibly be ι or ν, but is certainly not ε. If the letter is β, I do not know what restoration is possible except Αἰγυπτίων δὲ L λ[ϛ, from which one could draw an important conclusion about Ptolemaic chronology and could date the contract to the *end* of regnal year 31 (see *Annales*, XVII, table II). But, as it is, the reading is quite uncertain. — 4. Απολ is written as a monogram. — 5. Perhaps Σενοῦχι . . .]γχιος, cf. l. 14. — 9. One is tempted to restore τὸ δάνειον καὶ τόκον ὃς ἂν προσ]γένηται. But there is no mention of interest above, unless it was contained in the lacuna in line 7. — 10, 11, 12. Restored from similar contracts, but the restorations are of course uncertain. — 13. The δέ perhaps elided. — 13-17. The first three lines contained the names of guarantees of six of the farmers. In the last two lines one would expect to find the names of six witnesses, and in fact Anosis the town-clerk is mentioned as a witness in one or two other contracts. On the other hand the three other farmers were probably guaranteed also, and their guarantees ought to have been named. So I do not see clearly how lines 16. 17 are to be restored. In any case Θοτορταῖος seems to be the name of a guarantee, not of a witness. — 17. Or Τοτορχοῖτος, as it is written in one case.

C. C. Edgar.

ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE[1]

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

V

Au cours de l'année 1917, trois nouvelles stèles[2], avec inscriptions commémorant l'octroi de l'ἀσυλία à des temples de Théadelphie, furent découvertes, dans le *sebakh*, à Batn-Hérit (Fayoum), et transportées au Musée du Caire par les soins de mon collègue M. Edgar, qui a bien voulu me réserver le plaisir de les étudier dès mon retour en Égypte. D'autre part, le Service des Antiquités a acquis les parties manquantes d'une stèle analogue d'Evhémérie (Qasr-el-Banat), dont nous ne possédions qu'un fragment, et que M. Arvanitakis avait déjà publiée, de façon sommaire, en 1912[3]; j'en donne ici une édition nouvelle.

A l'aide de ces documents et de ceux de même nature déjà connus, j'ai essayé, mais sans y réussir complètement, d'améliorer le texte de l'inscription d'Evhémérie, dont Grenfell et Hunt[4], puis Milne[5], ont publié jadis la partie inférieure, et moi-même, en 1913, la partie supérieure[6].

Cette contribution à l'histoire du droit d'asile dans l'Égypte ptolémaïque forme la partie principale du présent article. J'y ai joint la publication de deux inscriptions de Théadelphie, relatives à un γυμνάσιον, et d'un autre texte, probablement de même provenance, dont notre Musée s'est également enrichi en 1917.

---

(1) Cf. les paragraphes I, II, III, IV de cette série dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. IX, 1908, p. 231; t. X, 1910, p. 155; t. XIII, 1913, p. 87 et p. 215.

(2) Ces trois stèles ne nous fournissent en réalité qu'un seul texte nouveau, plus une importante addition à un texte déjà connu.

(3) *Bull. Inst. Egypt.*, 5e série, t. VI, p. 171.

(4) *Fayûm Towns*, p. 48.

(5) *Greek Inscr.*, p. 10.

(6) *Annales*, t. XIII, 1913, p. 221.

XXXI-XXXV. — ἹΕΡᾺ ἌΣΥΛΑ DU FAYOUM.

Le Droit d'Asile dans l'Égypte ptolémaïque.

Nous possédons actuellement onze stèles[1] provenant de lieux de culte égyptiens gratifiés du privilège de l'ἀσυλία par les Ptolémées. En voici la liste :

A. Synagogue de Léontopolis (?). — Ptolémée VIII Évergète II[2] (146-116 avant J.-C.). — Musée de Berlin.

Inscription bilingue : Miller, *Rev. Arch.*, XXX, 1875, p. 111; Mommsen, *Ephem. Epigr.*, IV, p. 25 = *C. I. L.*, III, Suppl., n° 6583. (Strack, *Dynastie*, n° 130; Dittenberger, *O. G. I. S.*, I, 129 et Add. II, 544; Wilcken, *Chrestom.*, I, p. 78.)

B. Temple d'Harchentechtaï[3], à Athribis. — 24 mars 95 avant J.-C. — Musée du Caire, n° 31089.

Inscription trilingue : Spiegelberg(-Rubensohn), *Musée Égypt.*, II, p. 21 (avec planche) = *Demot. Inschrift.*, p. 20-22 (avec planche). (Wilcken, *Archiv*, IV, p. 246-247; Dittenberger, *O. G. I. S.*, II, 761.) De Ricci, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, n° 11, 1909, p. 332.

C. Temple de Hérôn, à Magdôla. — 2 décembre 95 avant J.-C. — Université de Lille.

Inscription inédite (cf. Jouguet, *C. R. Ac.*, 1902, p. 354).

D. Temple d'Isis Sachypsis, à Théadelphie. — 19 février 93 avant J.-C. — Musée du Caire, — en deux exemplaires D¹ et D², — n°s 46085 et 46086.

Inscriptions publiées ci-après (avec planches).

---

(1) Ce qui ne fait en réalité que huit inscriptions différentes, l'une nous étant parvenue en deux exemplaires, une autre en trois.

(2) A moins qu'il ne s'agisse de Ptolémée III Évergète I (246-221). Cf. Wilcken, *Berl. Phil. Woch.*, 1896, p. 1493, et *Chrestom.*, I, p. 78.

(3) = Ἁρχεντεχθαί, *Horus de Chtaï*, qui recevait, dès l'Ancien Empire, un culte à Athribis. Cf. Chassinat, *Rec. Travaux*, XXXVIII, p. 38.

E. Temple d'Isis Eseremphis [1] et Temple d'Hêraklès, à Théadelphie. — 29 juillet 70 avant J.-C. — Musée d'Alexandrie.

Breccia, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, n° 15 (1914-1915), p. 39 (avec planche).

F. Temple de Psosnaus, Pnéférôs et Soxis, à Evhémérie. — 6 mai 69 avant J.-C. — Musée du Caire, n° 45606.

Arvanitakis, *Bull. Inst. Égypt.*, 5e série, t. VI, p. 171.

Publiée à nouveau ci-après (avec planche).

G. Temple d'Ammon, à Evhémérie. — 69/68 avant J.-C. — Musée du Caire, n° 33037.

(deuxième partie de l'inscription), Grenfell-Hunt, *Fayûm Towns*, p. 48. (Strack, *Arch. Pap.*, II, p. 555, n° 38; Dittenberger, *O. G. I. S.*, II, 736.) Milne, *Greek Inscr.*, p. 10 : — (première partie de l'inscription), Lefebvre, *Annales*, XIII, 1913, p. 221 (avec planche).

Publiée à nouveau ci-après.

H. Temple de Pnéphérôs, à Théadelphie. — 23 octobre 57 avant J.-C. — Musée du Caire — en trois exemplaires H¹, H², H³ — nos 40727, 40728, 46087.

H¹ et H² : Lefebvre, *C. R. Ac.*, 1908, p. 772 = *Annales*, X, 1910, p. 162 (avec planches). (Wilcken, *Chrestom.*, I, p. 98.)

H³ *publiée ci-après* (avec planche).

*
* *

Je passe à l'étude des stèles D¹ et D² (inédites), F, G, et H³ (inédite), qui, avec l'inscription E, dont Breccia a donné une bonne publication, et les inscriptions H¹ et H², que j'ai publiées moi-même, — (voir la Bibliographie ci-dessus) — concernent toutes des temples d'Evhémérie et de Théadelphie.

---

[1] «Isis qui rend beau le nom», Spiegelberg (dans Breccia, *op. laud.*).

STÈLES D¹ ET D² (VOIR PLANCHES I ET II).

Inscription D¹. — Stèle en calcaire, cintrée, trouvée à Batn-Hérit en 1917. — Elle est brisée en deux, à la hauteur des lignes 26-27, et mesure 1 m. 27 cent. sur 0 m. 58 cent. — Le cintre n'est pas décoré. — Entrée au Musée du Caire en juin 1917, n° 46086.

Inédite; ma copie :

Ἄσυλον, κατὰ πρόσταγμα· ὧ⟨ι⟩ μὴ πρᾶγμα. Βασιλεῖ Πτολεμαίωι τῶι καὶ Ἀλεξάνδρω̣ι̣ θεῶι Φιλομήτορι χαίρειν οἱ ἱερεῖς Ἴσιδος Σαχύψιος θεᾶς μεγίστης τῆς πρώτης ἐπιφανείσης ἱεροῦ τοῦ ὄντος ἐν Θεαδελφείαι τῆς Θεμίστου μερίδος τοῦ Ἀρσινοΐτου. Τοῦ διασαφουμ̣έ̣νου ἱεροῦ ὄντος ἁγίου ἔτι ἀπὸ τῶν προγόνων σου, μέγιστε βασιλεῦ, καὶ τιμῆς καὶ προεδρείας καὶ κατὰ τοὺς διαγεγονότας χρόνους τετευχότος, νυνὶ δὲ ἔνιοι τῶν ἀσεβεῖν ἐνχειρού⟨ν⟩των παρὰ τὸ καθῆκον ἀναστρεφόμενοι οὐ μόνον ἐγβιάζονται τοὺς εἰς τοῦτο καταφεύγοντας ἱκέτας, ἀλλὰ καὶ διὰ χειραψίας καὶ τῆς χειρίστης βίας ἀτακτότερον εἰσοδεύοντες ἀφόσια μὲν τελοῦνται ἀσεβήματα παρ' ἣν ἔχεις, θε⟨ι⟩ότατε βασιλεῦ, πρὸς τὸ θεῖον εὐσέβειαν μάλιστα πρὸς τὴν θεὰν Ἶσιν · διὸ δεόμεθα σοῦ τοῦ νικηφόρου θεοῦ, εἰ δοκεῖ, ἐπιχωρῆσαι ἄσυλον ὑπάρχειν τὸ διασαφούμενον ἱερόν, καὶ προθεῖναι στήλας λιθίνας ἐκ τῶν τεσσάρων ἀνέμων, κυκλόθεν τοῦ ἱεροῦ πήχεσιν πεντήκοντα, ἐχούσας ἐπιγραφὰς ἐνδόξως ὧι μὴ πρᾶγμα μὴ εἰσι⟨έ⟩ναι, ὑπέρ τε σοῦ, μέγιστε βασιλεῦ, εἰς τὸ μηδένα εἰσβιάζεσθαι τρόπωι μηδενί, τοὺς δὲ παρὰ ταῦτα π̣ο̣ι̣οῦντας ἐνέχεσθαι ἱεροσ[υλίαι] καὶ πείπτειν ὑπ[ὸ πι]κρότεραν διάληψ̣ι̣ν̣· π̣ρ̣ο̣σ̣τ̣α̣γέντος Λυσα[νίαι] [τῶι] σ̣υνγενεῖ καὶ στρατηγῶι τοῦ νομ[οῦ], κατακολουθήσαντα τοῖς προστεταγμένοις

ἐᾶσαι ἡμᾶς ἐπιτελεῖν τὰ ἠξιωμένα, ὅπ-
ως πολλῷ μᾶλλον αἵ τε θυσίαι καὶ σπονδαὶ
καὶ τἆλλα τὰ νομιζόμενα ὑπέρ τε σοῦ
καὶ τῶν τέκνων καὶ τῶν προγόνων καὶ Ἴσι-
δι καὶ Σαράπιδι ἐπιτελέσθῃ, ἵν' ὦμεν εὐεργε-
τη(μ)ένοι. Εὐτύχει.
Λυσανίαι· *ποιεῖν.*
L *κα' μεχεὶρ ζ'.*

1, Ω (sans I adscrit) — 3, ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΙ, la fin du mot présente des traces de correction : un Ρ est encore visible entre Η et Τ, et un Ι entre Τ et Ο. — 4, noter la forme du sigma dans ΘΕΑϹ. — 5, Η de ΠΡΩΤΗΣ semble refait sur Ω. — 11, ΕΝΧΕΙΡΟΥΤΩΝ. — 16, ΘΕΟΤΑΤΕ. — 17, Υ de ΣΟΥ, d'abord oublié, a été intercalé. — 22, ΕΙΣΙΝΑΙ. — 33-34, ΕΥΕΡΓΕ|ΤΗΝΕΝΟΙ.

Inscription D[7]. — Stèle en calcaire, cintrée, trouvée à Batn-Hérit en 1917. — Elle mesure 1 m. 30 cent. sur 0 m. 61 cent. — Le cintre n'est pas décoré. — Entrée au Musée du Caire en juin 1917, n° 46085.

Inédite; ma copie :

Ἄσυλον, κατὰ πρόσταγμα· ὧι μ[ὴ]
πρᾶγμα. Βασιλεῖ Πτολεμαί(ωι)
τῶι καὶ Ἀλεξάνδρωι θε(ῶι) (φιλομή)τ(ο)-
ρι χαίρειν οἱ ἱερεῖς Ἴσιδος
Σαχύψιος θεᾶς μεγίστης
τῆς πρώτ(η)ς ἐπιφανείσης ἱεροῦ
τοῦ ὄντος ἐν Θεαδελφείαι τῆς Θεμίσ-
του μερίδος τοῦ Ἀρσινοίτου. Τοῦ *διασα-*
φουμένου ἱεροῦ ὄντος ἁγίου ἔτι ἀπὸ τῶν
προγόνων σου, μέγιστε βασιλεῦ, καὶ τιμῆς
καὶ προεδρείας καὶ κα⟨τὰ⟩ τοὺς διαγεγονό-
τας χρόνους τετευχότος, νυνὶ δὲ ἔνιοι
τῶν ἀτεβεῖν ἐνχειρού⟨ν⟩των παρὰ τὸ καθῆκο-
ν ἀναστρεφό⟨με⟩νοι οὐ μόνον ἐγβιάζονται τοὺς
εἰς τοῦ{σ}το κατ(α)φεύγοντας ἱκέτας, ἀλλὰ καὶ δι[ὰ]
χειραψίας καὶ τῆς χειρίστης βίας ἀτακτότερο[ν]

εἰσοδεύοντες ἀ(φόσια) μὲν τελοῦνται ἀσεβήματα
παρ' ἣν ἔχεις, θε(ι)ότατε βασιλεῦ, πρὸ(ς) τὸ θεῖον εὐ-
σέβειαν μάλιστα πρὸς τὴν θεὰν Ἶσιν · διὸ δε-
όμεθα σοῦ τοῦ νικηφόρου (θεοῦ), εἰ δοκεῖ, ἐπιχωρῆσαι {α}
ἄσυλον ὑπάρχειν τὸ διασαφούμεν(ον) ἱερὸν καὶ προ-
θεῖναι στήλας λιθίνας ἐκ τῶν τεσσάρων (ἀνέμων), κυκλό-
θεν τοῦ ἱεροῦ πήχεσιν {πήχεσιν} πεντήκοντα,
ἐχούσας ἐπιγραφὰς ἐνδόξως ὥ[ι] μὴ πρᾶγμα
μὴ εἰσι(έ)ναι, ὑπέρ τε σοῦ, μέγιστε βασιλεῦ, εἰ-
ς τὸ μηδένα εἰσβιάζεσθαι τρόπωι μηδενί
τοὺς δὲ παρὰ ταῦτα ποιοῦντας ἐνέχεσθαι
ἱεροσυλ{λ}ίαι καὶ πείπτειν ὑπὸ πικροτέραν δι-
{δ}άληψιν· προσταγέντος Λυσανίαι τῶι συγ-
[γ]ενεῖ καὶ στρατηγῶι τοῦ νομοῦ κατακολο-
[υθ]ήσαντα τοῖς προστεταγμένοις ἐᾶσαι ἡ-
[μᾶ]ς ἐπιτελεῖν τὰ ἠξιωμένα, ὅπως πολλῷ
[μ]ᾶλλον αἵ τε θυσίαι καὶ σπονδαὶ καὶ τᾶ[λλα]
[τ]ὰ νομιζόμενα ὑπέρ τε σοῦ καὶ τῶ[ν τέ-]
[κνω]ν καὶ τῶν προγόνων καὶ Ἴσι[δι καὶ Σαρά-]
π[ιδι] ἐπιτελέσθη ἵν'[ὦμεν εὐεργετημένοι].
Εὐτύχει. [Λυσανίαι · ποιεῖν.]
[∟ κα' μ]εχεὶρ[ζ'].

1-2, les deux dernières lettres de chacune de ces lignes (visibles sur la photographie) ont récemment disparu. — 2, ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. — 3, ΘΕΟΥ; il est possible que les deux dernières lettres de ce mot aient été ultérieurement remplacées par ΩΙ. Suivaient deux lettres qui ont été grattées; il n'y a sûrement pas la place nécessaire pour ΦΙΛΟΜΗ devant ΤΗ (*sic*). — 4, après ΡΙ, traces de lettres grattées. — 6, ΠΡΩΤΩΣ; cf. inscription D[1], l. 5. — 11, ΚΑ. — 12, le deuxième Τ refait sur un Υ dans ΤΕΤΕΥΧΟΤΟΣ. — 13, ΕΝΧΕΙΡΟΥΤΩΝ. — 14, ΑΝΑΣΤΡΕΦΟΝΟΙ. — 15, ΤΟΥΣΤΟ. — ΚΑΤΟΦΕΥΓΟΝΤΑΣ. — 17, ΑΜΕΝ. — 18, ΘΕΟΤΑΤΕ. — ΠΡΟ. — 21, ΔΙΑΣΑΦΟΥΜΕΝ. — 25, ΕΙΣΙΝΑΙ. — 28, ΙΕΡΟΣΥΛΛΙΑΙ. — 28-29, ΔΙ|ΔΑΛΗΨΙΝ. — 37, si la formule du rescrit a été gravée, c'est à la suite du mot ΕΥΤΥΧΕΙ, et non à la ligne 38 devant la date.

Le souverain à qui est adressée la pétition est Ptolémée XI Alexandre I, dont on compte les années de règne de 114 à 88 avant J.-C. Sa vingt et

unième année correspond à 94/93; et, le 1[er] Thot de l'année vague tombant alors le 16 septembre du calendrier Julien, le 7 Méchir de l'an 21 — L κα' μεχεὶρ ζ' — correspond au 19 février 93.

TRADUCTION.

I. *Lieu (jouissant du droit) d'asile, en vertu d'un rescrit royal. (Défense d'y pénétrer) à qui n'y a pas affaire* (1).

II. «*Au roi Ptolémée Alexandre, dieu Philométôr, salut (de la part des) prêtres d'Isis Sachypsis* (2), — *déesse très grande, qui s'est manifestée la première* (3), — *desservants d'un temple situé à Théadelphie, bourg du district de Thémistès, nome Arsinoïte. Le temple en question* (4) *est un lieu auguste depuis le temps de tes ancêtres, ô très grand roi, et il a toujours été vénéré et mis au premier rang* (5) *dans le passé. Or quelques fauteurs d'impiétés, ennemis* (6) *de l'ordre établi, non seulement chassent les suppliants qui viennent y chercher un refuge, mais encore, au moyen de voies de fait et des pires violences, pénètrent tumultueusement dans le temple, et commettent des actes sacrilèges* (7), *contraires à la piété que tu professes, ô très saint roi, envers la divinité et particulièrement envers la déesse Isis. C'est pourquoi nous te prions, ô dieu nicéphore* (8), *de vouloir bien accorder que ce temple soit (déclaré) lieu d'asile et permettre qu'on dresse aux quatre vents* (9), *à une distance de 50 coudées autour du temple* (10), *des stèles de pierre avec inscription (rédigée) pour ton salut, ô très grand roi,* (11) *et portant distinctement* (?) défense de pénétrer dans le temple à qui n'y a pas affaire, — *afin que* (12), *d'une part, personne n'y fasse de façon quelconque irruption par violence, et que, d'autre part, ceux qui contreviendraient à ces ordres soient accusés de sacrilège et passibles des peines les plus sévères* (13). *Enjoins donc* (14) *à Lysanias* (15), *cousin royal et stratège du nome, de se conformer à ces prescriptions et de faire droit à notre requête : ainsi seront célébrés en plus grand nombre les sacrifices, les libations et les autres cérémonies instituées, pour ton salut, celui de tes enfants et de tes ancêtres, en l'honneur d'Isis et de Sarapis, et nous, nous serons comblés de tes bienfaits. Adieu.*»

III. «*A Lysanias, (ordre) de donner suite* (16). *An 21, 7 de Méchir.*»

(1) ᾧ μὴ πρᾶγμα : j'avais, en 1908, traduit ces mots par : «qu'on ne fasse pas opposition (à cet ordre)» (πρόσταγμα) ᾧ μὴ πρᾶγμα ⟨παρεχέτω⟩[1]. Wilcken a bien vu qu'il fallait les faire rapporter à ἄσυλον, et non pas à πρόσταγμα; mais l'explication qu'il en propose n'est pas non plus très satisfaisante[2]. La véritable explication de cette phrase nous est fournie, je crois[3], par la ligne D^1, 22 (D^2, 24-25) de l'inscription : ᾧ μὴ πρᾶγμα μὴ εἰσιέναι «que celui qui n'a rien à faire dans ce temple s'abstienne d'y entrer», sens que développent amplement les considérants exposés aux lignes D^1, 13-15 (D^2, l. 15-17).

(2) Σαχύψιος : Isis Sachypsis nous est connue par l'inscription que j'ai publiée dans *Annales*, XIII, 1913, p. 88. Le mot s'y était rencontré, comme ici, au génitif, mais sous la forme Σαχύψεως. Sur l'existence, pour un même nom propre, d'une déclinaison mixte, avec désinence en _´ιος et en _´εως au génitif, cf. Mayser, *Gramm. der griech. Pap.*, p. 263-266. — Le sens de Σαχῦψις (var. Σασῦψις) est inconnu[4].

(3) τῆς πρώτης ἐπιφανείσης (πρώτης, selon le texte de D^1, généralement plus correct que D^2, qui donne ici πρώτως) équivaut peut-être simplement à τῆς ἐπιφανεστάτης «très illustre». Cependant, si l'on se rappelle l'importance qu'avait à l'époque hellénistique la notion de l'*épiphanie* des dieux, c'est-à-dire de leur manifestation corporelle sur la terre[5], on sera tenté de donner son sens plein à cette expression : celle qui s'est manifestée la première, avant toute autre divinité.

(4) τὸ διασαφούμενον ἱερόν (cf. plus loin D^1, l. 19, et D^2, l. 21) n'a pas d'autre valeur que τὸ σημαινόμενον ἱερόν des inscriptions du groupe H (H^3, l. 19), «*ledit* temple».

---

[1] *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, p. 773, — (inscriptions H^1 et H^2).

[2] *Chrestom.*, I, p. 98, note 1 : «... wobei nur anzunehmen wäre, dass der Tempel für die Personen im Tempel steht. Der Sinn kann wohl nur sein : Hier, an dieser Grenze hören alle πράγματα (Händel) auf.»

[3] C'est ce qu'avait déjà vu mon collègue M. Edgar, lorsque, le premier, il prit copie de ce texte.

[4] Breccia a relevé sur une inscription encore inédite l'épithète Σασόφις, qui est à rapprocher de Σαχῦψις, Σασῦψις (*Bull. Soc. Arch. Alex.*, n° 15 (1914-1915), p. 43).

[5] Cf. le prédicat ἐπιφανής donné à certains Ptolémées, assimilés ainsi directement aux dieux.

(5) *προεδρία* : ce mot peut avoir ici un sens précis et signifier que le temple était de «première classe» (cf. *Pap. Tebt.*, I, index VII[b], et Otto, *Priester und Tempel*, I, p. 18, note 3).

(6) *ἀναστρέφεσθαι* est fréquent dans les inscriptions, accompagné d'adverbes comme *καλῶς, εὐσεβῶς, δικαίως*... Cf. ce passage d'une inscription de Ptolémaïs (Jouguet, *B. C. H.*, XXI, 1897, p. 189) : *ὁρῶντές τινας τῶν πολιτῶν μὴ ὀρθῶς ἀναστρεφομένους καὶ θόρυβον οὐ τὸν τυχόντα παρέχοντας.*

(7) *ἀφόσια* : ce mot est un *ἅπαξ*: comme il est très régulièrement composé, je ne vois pas la nécessité de faire la correction *ἀ(ν)όσια*.

(8) *νικηφόρος*, épithète, et non pas prédicat officiel du roi, que l'on ajoutait assez volontiers aux titres ordinaires des souverains : Ptolémée IV Philopator (Dittenberger, *O. G. I. S.*, I, 89), Ptolémée XIII Neos Dionysos (inscr. G ci-dessous, l. 20). Cf. Peyron, *Pap. Taur.*, II, p. 2, l. 33 : *δέομαι ὑμῶν τῶν μεγίστων θεῶν καὶ νικηφόρων*; Leemans, *Pap. Lugd. Bat.*, I, p. 50, pap. J, 12, 13, *ὑπὲρ ὑμῶν, θεοὶ μέγιστοι καὶ νικηφόροι.*

(9) «Aux quatre vents», expression pittoresque, pour désigner les quatre côtés ou les quatre angles du temple. L'emploi de *ἄνεμος* en ce sens me paraît nouveau.

(10) *κυκλόθεν τοῦ ἱεροῦ*, cf. l'inscription E, l. 46-48 : *ἀνατεθῆναι στήλας λιθίνας πρὸ ἑκατέρου ἱεροῦ κύκλῳ.*

πήχεσι πεντήκοντα : il y a deux espèces de *coudées*, l'une équivalant à 0 m. 525 mill., l'autre à 0 m. 450 mill. (cf. Hultsch, *Metrologie*, p. 356) : cinquante coudées représentent donc soit 26 m. 25 cent., soit 22 m. 50 cent.

(11) *ἐχούσας ἐπιγραφάς*... : suit l'intitulé même de l'inscription. Cf. l'inscription A (inscription de la *προσευχή* juive) : ... *ἡ ὑπογεγραμμένη ἐπιγραφήτω· «Βασιλεὺς Πτολεμαῖος Εὐεργέτης τὴν προσευχὴν ἄσυλον»*, — et inscr. G, l. 10.

Le sens de *ἐνδόξως* est difficile à déterminer : le mot signifierait-il ici : «de façon distincte», ou quelque chose de semblable?

(12) *εἰς τὸ* et l'infinitif, cf. l'inscription E, l. 50.

(13) *πείπτειν ὑπὸ πικροτέραν διάληψιν* « tomber sous un châtiment très sévère, être passible d'un châtiment très sévère ». Le mot *διάληψις* est ici quelque peu détourné de son sens usuel, *opinio, judicium.*

(14) Noter ce curieux génitif absolu *προσταγέντος* « ayant été ordonné » à Lysanias... de nous permettre (*ἐᾶσαι*). Le participe accusatif *κατακολουθήσαντα* s'explique comme apposition au sujet non exprimé de l'infinitif *ἐᾶσαι.*

(15) Le stratège Lysanias n'est pas un inconnu. Il était déjà en fonctions quinze mois auparavant, comme l'indique une inscription de Diméh, datée du 7 Athyr de l'année 20 du même règne, c'est-à-dire du 21 novembre 95 [1]. — Son nom se retrouve également dans l'inscription inédite de Magdôla, C, portant les dates du 2 décembre 95 et du 22 février 94.

(16) *ποιεῖν*, infinitif, au lieu de l'impératif habituel. Cf. inscription F, l. 29, l'infinitif *ἐπιχωρῆσαι* « accorder » (la faveur demandée *τὸ ἠξιωμένον*, ou la requête présentée *τὸ προκείμενον*). Ici *ποιεῖν* signifie également « faire, exécuter » ce qui est exposé dans l'*ἔντευξις*, donc « donner suite ».

STÈLE F (VOIR PLANCHE III).

Inscription F. — Stèle en calcaire, cintrée [2], trouvée à Qasr-el-Banat, en 1912, et volée. Pour pouvoir la transporter plus facilement au Caire, le voleur, ou le premier recéleur, la brisa en trois morceaux dont nous pûmes saisir l'un; quatre ans plus tard, nous achetâmes les deux autres. Les morceaux ont été rajustés, et la stèle figure à l'inventaire du Musée du Caire sous le n° 45606. Elle mesure 1 m. 40 cent. sur 0 m. 67 cent.

Elle a été hâtivement publiée par M. Arvanitakis, d'après une copie très imparfaite, remplie d'inexactitudes et présentant même des *lacunes*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 5e série, t. VI, p. 171.

---

(1) Milne, *Greek Inscr.*, p. 9, n° 9245.

(2) Comme le montre la photographie, et ainsi que l'a déjà indiqué le premier éditeur, le cintre est décoré du disque ailé, aux ailes éployées, d'où retombent deux uræus. Au-dessous, le roi et sans doute la reine (costumée en roi), le disque [hieroglyph] sur la tête, le sceptre [hieroglyph] dans une main, se tournent le dos, et offrent chacun un gâteau à un crocodile peint en bleu, coiffé du disque rouge ⊙ et accroupi sur le signe [hieroglyph].

Je ne crois pas superflu de reprendre l'étude de ce document, et d'en donner une copie nouvelle, faite sur l'original restauré, avec la traduction et le commentaire que ce texte comporte.

Ἄσυλον κατὰ τὰ προστεταγμένα.

Βασιλεῖ Πτολεμαίωι καὶ βασιλίσσηι Κλεοπάτραι τῆι καὶ Τρυφαίνηι θεοῖς Φιλοπάτορσι καὶ Φιλαδέλφοις χαίρειν Ἀπολλοφάνης Βίωνος Ἀντιοχεὺς τῶν (πρώτων) φίλων καὶ χιλιάρχων λογχοφόρων. Ὑπάρχει ἐν Εὐημερίαι κώμηι τοῦ Ἀρσινοΐτου τῆς Θεμίστου μερίδος ἱερὸν Ψοσναῦτος καὶ Πνεφερῶτο(ς) καὶ Σόξιτος θεῶν κροκοδείλων, ἐν ὧι καὶ ἀνάκειντ[αι] τῶν προγόνων ὑμῶν εἰκόν(ε)ς · τούτων δὲ χάριν, [ἐπεὶ] καὐτὸ τὸ ἱερὸν πεπαλαιῶσθαι, καὶ τῶν εἰθισμένων ἐπιτελεῖσθαι ὑπέρ τε ὑμῶν καὶ τῶν τέκνων θυσιῶν καὶ σπονδῶν ἐμποδιζομένων, αὐτός τε εὐσεβῶς διακείμενος πρὸς τὸ θεῖον καὶ προαιρούμενος ἀνοικοδομῆσαι τοῦτο σὺν τῶι περιβόλωι ἀναθεῖναι δὲ καὶ ὑμῶν τῶν μεγίστων βασιλέων [εἰκ]όνας, πρὸς τὸ, ἐπιφανεστ(ά)του ⟨τοῦ⟩ τόπου γενη[θέ]ντος, πολὺ μᾶλλον τὰ νομιζόμενα τοῖς θεοῖ[ς] ἐπιτελῆται, ἀξιῶ, τοῦ πράγματος ἀβαροῦς ὄντο[ς], ἐὰν φαίνηται, προστάξαι περὶ τούτων Ἀπολλω[νίωι] τῶι συγγενεῖ καὶ στρατηγῶι τοῦ νομοῦ ἐπιχωρῆσαι ὑμῖν τὸ προκείμενον ἐπι[τε]λέσαι, ὄντος ἀσύλου, μηδενὸς εἰσβιαζομένου, μήτε τοὺς ἐν τῶι ἱερῶι ἱερεῖ[ς] καὶ παστοφόρους καὶ τοὺς ἄλλο[υς] παρενοχλοῦντ(ο)ς, ἐνκολαφθῆναι δ[ὲ] τήν τε ἔντευξιν καὶ τὸ πρὸς αὐτὴν προστεταγμένον. Εὐτύχει⟨τε⟩.

Τῶι στρατηγῶι · ἐπιχωρῆσαι.

∟ ιβʹ Φαρμουθὶ κθʹ.

Ἐπὶ λεσώνου Ἁρμοδίου τοῦ Ἀσκλη-

πιάδου Μακεδόνος τῶν κατοίκων ἱππέ(ων),
ἔγραψε Πτολεμαῖος Διδύμου
κοινὸς γραμματεύς.

5, ΤΩΝ Α. — 8, ΠΝΕΦΕΡΩΤ. — 10, ΕΙΚΟΝΑΣ. — 17, ΕΠΙΦΑΝΕΣΤΟΤΟΥΤΟΠΟΥ. — 26, — ΠΑΡΕΝΟΧΛΟΥΝΤΑΣ. — 28, ΕΥΤΥΧΕΙ. — 32, ΙΠΠΕ.

L'inscription est datée du règne de Ptolémée XIII Neos Dionysos (80-51); le 1er Thot tombant alors le 10 septembre, le 29 Pharmouti de l'an 12 — L *ιϐ' Φαρμουθὶ κθ'* — correspond au 6 mai 69.

TRADUCTION.

I. *Lieu (jouissant du droit) d'asile, en vertu d'un rescrit royal.*

II. «*Au roi Ptolémée et à la reine Cléopâtre Tryphaena, dieux philopators (1) et philadelphes, salut (de la part d')Apollophanès, fils de Bion, d'Antioche, l'un des premiers amis et des chiliarques porteurs de lance (2). Il existe à Evhémérie, bourg du nome Arsinoïte, district de Thémistès, un temple dédié aux dieux Crocodiles Psosnaus, Pnéférôs et Soxis (3), dans lequel sont exposées aussi des images de vos ancêtres. Ceci étant (4), et comme, d'autre part, le temple est devenu vieux (5) et qu'on ne peut plus y accomplir les sacrifices et libations habituels pour votre salut et celui de vos enfants, moi, qui suis pieusement disposé envers la divinité, je désire le reconstruire ainsi que l'enceinte, et y ériger vos images, ô très grands rois, afin que (6), ce lieu devenant très célèbre, les cérémonies religieuses y soient célébrées en beaucoup plus grand nombre. Je vous prie donc, l'affaire étant sans grande importance (7), de vouloir bien donner des ordres à ce sujet à Apollônios (8), cousin royal et stratège du nome, (lui enjoignant d'une part de) faire droit (9) à la requête qui vous est exposée (ci-dessus), — (à savoir :) octroi (à ce temple) du droit d'asile, et interdiction à quiconque d'y pénétrer de force et de molester les prêtres, les pastophores (10) et tout le personnel, — et (d'autre part) de faire graver (ma) pétition et le rescrit qui s'y rapporte. Adieu.*»

III. «*Au stratège : (ordre d')accorder (11) (la faveur sollicitée). An 12, 29 de Pharmouti.*»

IV. *Copie (12) rédigée, sous la présidence (13) d'Harmodios, fils d'Asklépiadès, Macédonien (14) des cavaliers colons, par Ptolémée, fils de Didyme, secrétaire de l'association.*

(1) Le texte porte bien φιλοπάτορσι, et non pas φιλοπάποις, qui, *a priori*, paraissait assez surprenant.

(2) (τῶν) χιλιάρχων λογχοφόρων : cette expression qui, à mon connaissance, ne s'est pas encore rencontrée, me paraît désigner un *titre*, plutôt qu'une fonction. Comparer le passage de l'inscription E, l. 14-15 : τῶν (πρώτων) φίλων καὶ (τῶν) (χιλίων) καὶ περὶ ὑμᾶς μαχαιροφόρων.

(3) Ce temple est-il le Σουχιεῖον d'Evhémérie, mentionné dans *Petrie Papyri* II, p. 2, n. II, 1,18? C'est possible. Des trois épithètes données ici au dieu Crocodile, une seule est connue, Πνεφερῶς (*C. R. Ac.*, 1908, p. 774, n. 3). La signification des deux autres, d'ailleurs nouvelles, m'échappe[1].

(4) τούτων me paraît être un neutre, et non pas un masculin se rapportant aux dieux et personnages dont il vient d'être question.

(5) ἐπεὶ. . . πεπαλαιῶσθαι (*sic*).

(6) πρὸς τό est ici curieusement construit avec le subjonctif (ἐπιτελῆται). Le passage correspondant de l'inscription II[3] donne correctement, l. 15-17 : ἵνα. . . ἐπιτελῆται.

(7) τοῦ πράγματος ἀϐαροῦς ὄντος, cf. l'inscription E, l. 32 : ἀϐλαϐοῦς ὄντος τοῦ ἀξιώματος, et ma restitution de l'inscription G, l. 21.

(8) Ici, comme on pouvait s'y attendre, le nom du stratège. — Apollônios, stratège de l'Arsinoïte, nous est déjà connu par l'inscription E, contemporaine de celle-ci (année 12 de Ptolémée Neos Dionysos).

(9) La fin de l'inscription est loin d'être rédigée dans un style correct. Si je comprends bien, προστάξαι a sous sa dépendance : 1° ἐπιχωρῆσαι, 2° ἐνκολαφθῆναι; du verbe ἐπιχωρῆσαι dépend d'autre part ἐπιτελέσαι, dont le sujet non exprimé est μέ : ἐπιχωρῆσαί (με) ἐπιτελέσαι τὸ ὑμῖν προκείμενον «(*ordonner à Apollônios*) *qu'il accorde que j'exécute ce que je vous expose* (*ci-dessus*)»; ce qui correspond à la formule de l'inscription D[1], l. 29 : ἐᾶσαι ἡμᾶς ἐπιτελεῖν τὰ ἠξιωμένα. Les trois génitifs absolus qui suivent le

[1] M. Toutain a récemment publié une étude d'ensemble sur *Le Culte du Crocodile dans le Fayoum*, dans *Revue Hist. Relig.*, 1915, p. 171.

verbe ἐπιτελέσαι résument l'objet précis de la requête : ὄντος ⟨τοῦ ἱεροῦ⟩ ἀσύλου, — μηδενὸς εἰσβιαζομένου, — μήτε παρενοχλοῦντ(ο)ς τοὺς κτλ.

(10) Les mots καὶ τοὺς ἄλλους désignent probablement le personnel subalterne du temple, par opposition aux ἱερεῖς et aux παστοφόροι.

(11) ἐπιχωρῆσαι, cf. inscription D[1], l. 35, ποιεῖν.

(12) Cf. la fin de l'inscription G, l. 27 : ἔγραψε Πτολεμαῖος Διδύμου κοινὸς γραμματεύς. Notre inscription permet, je crois, d'expliquer ce titre qui était nouveau pour MM. Grenfell et Hunt; il est probable en effet que ce Πτολεμαῖος Διδύμου était le *secrétaire de l'association* des cavaliers colons de la ligne 32.

(13) λεσώνου est, non pas un nom propre, mais le génitif du mot λεσώνης (λεσῶνις), qui signifie *président, curateur du temple,* ou, si l'on veut, ἐπιστάτης τοῦ ἱεροῦ. Sur ce mot, qui traduit l'égyptien *ỉmj-r3 šn* (hieroglyph), cf. Spiegelberg, *Recueil Trav.*, XXIV, 1902, p. 187; Wilcken, *Archiv,* II, p. 122-123; Otto, *Priester und Tempel,* I, p. 39 et p. 407.

(14) Il n'est pas impossible que cet Asklépiadès soit l'Ἀσκληπιάδης Μακεδών mentionné soixante-seize ans auparavant dans un papyrus de Tebtunis, daté de 145 avant J.-C. (*Pap. Tebt.*, I, 32). Le rapprochement est en tout cas intéressant.

STÈLE G [1].

Inscription G. — Stèle en calcaire, cintrée, dont la partie inférieure a été trouvée à Qasr-el-Banat en 1898-1899, et la partie supérieure en 1913. — Elle est brisée en deux, à la hauteur de la ligne 11, et mesure 1 m. 25 cent. sur 0 m. 52 cent. — Musée du Caire, n° 33037.

Voir la bibliographie ci-dessus, p. 39.

Ma copie [2] :

Ἄσυλον κατὰ τὰ προστεταγμένα.
Βασιλεῖ Πτολεμαίωι θεῶι Φιλοπάτορι καὶ
Φιλαδέλφωι χαίρειν Διονυσόδωρος

---

[1] Reproduction de la stèle dans *Annales,* t. XIII, 1913, pl. II.

[2] La pierre est en si mauvais état que je n'ai pu, malgré mes efforts, améliorer sérieusement la lecture des lignes 27-29.

Ἀθηνοδώρου Ἀθηναῖος. Ὑπάρχει{ν} ἐν Εὐημερίαι τοῦ Ἀρσινοΐτου ἱερὸν Ἄμμωνος καὶ τῶν συννάων θεῶν συμπεπτωκὸς καὶ τοῖς ὅλοις ἐξηρημωμένον. Βούλομαι ἐπ' αὐξήσει τῶν τοῖς θεοῖς ἀνηκόντων ἀνοικοδομῆσαι τοῦτο τοῖς ἰδίοις ἀνηλώμασι καὶ ἐπιγράψαι ὑπὲρ σοῦ, δέσποτα βασιλεῦ, ὅπως αἵ τε [θ]υσίαι καὶ αἱ [σπ]ονδα[ὶ] ἐπιτελῶνται, κτ[ι]σθέντος τοῦ σημαινομένου ἱεροῦ ὑπέρ τε σοῦ καὶ τῶν προγόνω[ν σ]ου, μενούσης καὶ τῆς παρὰ τῶν πλησίων ἱερῶν συνκεχ[ωρ]ημένης ἀσυλίας, μηδενὸς εἰσ[ϐιαζο]μένου, μηδ' ἐκσπᾶν (sic) τοὺς ἐν τῶι [ἱερῶι] καὶ παστοφόρους καὶ τοὺς ἄλλους [καὶ] τοὺς κατ[αφ]εύγοντας καθ' ὁνδηποτοῦν τρόπον · δέομ(αι) (σ)οῦ τοῦ νικηφόρου θεοῦ, εἰ δ[οκ]εῖ, ἀϐ[λαϐ]οῦς τοῦ πράγματος ὑ[πάρ]χοντος, [καθ' ἣν] ἔχεις πρὸς τὸ θεῖον εὐ[σέϐ]ει[αν], προστάξαι Ἥριδι τῶι συγγενεῖ καὶ ὑ[π]ομνηματογράφωι ὅπως γράψῃ τῶ[ι τοῦ ν]ομοῦ στρατηγῶι καὶ οἷς καθήκει, ἵν' εἰδῶ ἐπο[ψά]μενον τὰ τῆς ἀν[. . . . . . .]ς προν[ο]η[θ]ῆναι ὡς με[.]ατ[. . . .] ἀσυλίας τόπον η ενκ[. .]α[. .]η[. . .τ]ῆι ὑπ' ἐμοῦ στήλῃι ἀνατε[θείσηι] περιέχουσα τῆς ἐντε[ύ]ξεως καὶ τῆς (sic) πρὸς αὐτὴν χρηματισμοῦ τὸ ἀντίγραφον. Τούτου δὲ γενομένου ἔσομαι εὐεργετημένος.

Διευτύχει.

∟ ιγʹ. Ἥριδος · γεινέσθω.

Ἔγραψε Πτολεμαῖος Διδύμου κοινὸς γραμματεύς.

1, ΥΠΑΡΧΕΙΝ. — 18, après ΑΛΛΟΥΣ, il y a un vide très suffisant pour le mot [ΚΑΙ], qui me paraît nécessaire. — 20, ΔΕΟΜΕ (= δέομαι) ΝΟΥ. — 26, Ε final est très net. — 30, après ΑΝΑΤΕ, la lacune peut être de sept lettres.

TRADUCTION.

I. *Lieu (jouissant du droit) d'asile, en vertu d'un rescrit royal.*

II. « *Au roi Ptolémée, dieu Philopator et Philadelphe, salut (de la part de) Dionysodôre, fils d'Athénodôre, Athénien. Il existe à Evhémérie, bourg du nome Arsinoïte, un temple dédié à Ammon et aux divinités parèdres, qui n'est plus que ruines, et que tous ont délaissé. Je veux, pour mieux glorifier les dieux, relever ce temple à mes frais et y placer une inscription* (1) *(rédigée) pour ton salut, seigneur roi* (2), *— afin que s'accomplissent les libations et les sacrifices — (et mentionnant) que ce temple a été fondé en ton honneur et en l'honneur de tes ancêtres, qu'il possède lui aussi* (3) *le droit d'asile déjà accordé aux temples voisins, que personne ne peut y entrer de force, ni en expulser* (4), *de quelque façon que ce soit, les prêtres, les pastophores et tout le personnel* (5), *non plus que ceux qui sont venus y chercher refuge* (6). *Je te prie (donc), dieu nicéphore* (7), *de vouloir bien, — l'affaire ne pouvant avoir de conséquences fâcheuses* (8), *et vu la piété que tu témoignes envers les dieux* (9), *— ordonner à Héris, cousin royal et hypomnématographe, qu'il écrive au stratège du nome et aux autorités compétentes, afin que j'apprenne* (10) *que (le stratège) a examiné [ma requête (?)] et a pris soin [de l'inscription concernant] ce lieu d'asile, [inscription à graver] sur la stèle par moi élevée, et renfermant la copie de ma pétition et du rescrit* (11) *y relatif. Ainsi, je serai comblé de tes faveurs. Adieu.* »

III. « *An 13* (12). *(Réponse) d'Héris : Accordé.* »

IV. *Copie faite par Ptolemaios, fils de Didyme, secrétaire de l'association* (13).

(1) *ἐπιγράψαι*, au sens de *graver une inscription*, — inscription dont la teneur est indiquée dans les quatre phrases commençant par *κτισθέντος*, — *μενούσης*, — *μηδενὸς εἰσβιαζομένου*, — *μηδ' ἐκσπᾶν* (= *μηδ' ἐκσπῶντος*).

(2) *ὑπὲρ σοῦ* se rattache à *ἐπιγράψαι*. Cf. D[1], l. 22-23, *ἔχουσας ἐπιγραφὰς . . . . ὑπέρ τε σοῦ.*

(3) Mon explication (qui suppose, il est vrai, la correction de *παρὰ τῶν πλησίων ἱερῶν* en *τοῖς πλησίοις ἱεροῖς*) me paraît mieux répondre à la réalité des faits que l'interprétation de Grenfell et Hunt (*Fayûm Towns,* p. 50, note 4), ou celle de Dittenberger (*O. G. I. S.,* II, p. 477, note 4).

(4) Lire *ἐκσπῶντος.*

(5) *τοὺς ἐν τῷ ἱερῷ* ⟨*ἱερεῖς*⟩ *καὶ παστοφόρους καὶ τοὺς ἄλλους.* Cf. inscr. F, l. 24-25.

(6) Interdiction d'expulser non seulement le personnel du temple, mais les suppliants. Il y a, comme je l'ai dit, place pour *καὶ* après *τοὺς ἄλλους.*

(7) *νικηφόρος*, cf. inscr. D[1], l. 17.

(8) *ἀβλαβοῦς τοῦ πράγματος*, cf. inscr. E, l. 32, et F, l. 19.

(9) *εὐσέβειαν*, cf. inscr. H[3], l. 18.

(10) *ἵν' εἰδῶ*; la lecture *εἰδώς* (sujet : le stratège) proposée par Dittenberger (*ibid.,* p. 478) est séduisante (cf. inscr. E, l. 35-36, *ὅπως οὗτος γινώσκων κ.τ.λ.*), mais elle est impossible; Ε qui suit ΕΙΔΩ est trop nettement gravé pour qu'on puisse lire ΕΙΔΩΣ.

Cet Ε doit donc être la première lettre d'un participe de forme moyenne *ἐπο*[. . .]*μενον*, peut-être l'aoriste (rare) *ἐπο*[*ψά*]*μενον* (sujet non exprimé : le stratège).

Plus loin, l. 29, la restitution proposée par Dittenberger (*ibid.*) convient bien aux lettres subsistantes et aux lacunes (*ἢ ἐνκ*[*ολ*]*α*[*φθ*]*ή*[*τω ἐν τ*]*ῆι*), mais si l'on fait rapporter *ἥ* à *ἀσυλίας* (cf. le passage H[3], l. 28-30, *ἐνγλυφήσεται . . . . . ἡ ἀσυλία*), il faut alors corriger *περιέχουσα* en *περιεχούσηι*, pour faire rapporter ce mot à *στήληι*. L'interprétation reste donc douteuse et peu satisfaisante.

(11) Lire : *τοῦ . . . χρηματισμοῦ.*

(12) Année 13 de Ptolémée XIII Neos Dionysos = 69/68 avant J.-C.

(13) Cf. inscr. F, l. 33-34.

STÈLE H³ (VOIR PLANCHE IV).

Inscription H³. — Stèle en calcaire, cintrée, trouvée à Batn-Hérit en 1917. — Elle mesure 1 m. 55 cent. sur 0 m. 63 cent. — Dans le cintre, le disque ailé d'où pendent deux uræus. — Cette stèle est entrée au Musée du Caire en juin 1917, n° 46087.

Inédite ; ma copie :

[Ἄσυλον, κατὰ π]ρόσταγμα· ὧ⟨ι⟩ μὴ πρᾶγ[μα]. [Τῶι ἐπιστάτηι] Θεαδελφείας · τῆς δεδ[ομένης τῆι θ]εᾶ- [ι βασιλίσσ]ηι ἐντεύξεως παρὰ τῶν ἱερέ[ων τοῦ ἐν τῆι] κώ- [μηι Πν]εφερῶτος θεοῦ μεγάλου μετε[νηνεγμένη]ς δ' [ἐφ' ἡμᾶς] σὺν τῶι πρὸς αὐτὴν προστεταγ[μένωι, τὸ ἀ]ντί- [γραφον ὑ]πόκειται. Κατακολούθει οὖν [τοῖς προ]στε[τα]γμέ- [νοις. Ἔρρωσο.] ∟ β' Φαμενὼθ γ'. [Βασιλίσσηι Βερενί]κηι θεᾶι ἐπιφανεῖ χα[ίρειν] [οἱ ἱερεῖς τοῦ Πνεφ]ερῶ{ι} θεοῦ μεγάλου [κροκοδεί]λου [τοῦ ὄντος ἐν] Θεαδελφείαι τῆ[ς Θεμί]στου μερί- [δος τοῦ Ἀρσινοΐτου]. Τυγχάνομεν ἀδιαλ[είπτως] τάς τ- [ε θυσίας καὶ σπο]νδὰς καὶ καύσεις λύχνων καὶ τἄλ- [λα τὰ νομιζό]μενα τοῖς θεοῖς ἐπιτελοῦντες ὑπέρ τε [σοῦ καὶ τῶν π]ρογόνων · πρ[οαιρ]ούμεν[οι] δὲ τ[ὴν το]ῦ ἱεροῦ [ἀσ̣υλίαν] ἐπικυρωθῆναι, ἵνα, τούτου πρὸ[ς αὔξησιν] ἀγο- μένου, πολλῷ μᾶλλον τὰ νομιζόμεν[α τοῖς θ]εοῖς ὑπὲρ σοῦ καθότι πρόκειται ἐπιτελῆται, [δεόμε]θα, καθ' ἣν ἔχεις πρὸς τὸ θεῖον εὐσέβειαν, π[ρ]ο[στάξ]αι τὸ [ση]μαινόμενον ἱ[ερ]ὸν καὶ τοὺς προσόντας τό- πους, λιβὸς μὲ[ν] ἐπ' ἀπηλιώτην πήχεις ἑκατὸν δέ[κ]α ἑ̣π̣τ̣ά, νότου [δ' ἐ]πὶ βορρᾶ⟨ν⟩ ἀπὸ τοῦ γειτνιῶντος ἐγ νότου Βου- β̣α̣[σ]τι⟨εί⟩ου μέχ[ρι τῶν προ]σόντων ἀπὸ βορρᾶ τάφων τῶν ἀποθε̣ι̣- [ουμέ]νων ἱε[ρῶν ζ̣ώων] εἶναι ἀσύλο[υς κ]αὶ μηδένα καθον- [τινο]ῦν τ[ρόπον ἐκ τούτω]ν ἀποβιάζε[σθα]ι τὸν δὲ φ̣α̣ν̣η̣[σό]- [μ]ενον θα[νάτωι ἔνοχον] εἶναι · ὑπὲ[ρ ὧν κ]αὶ γραφῆναι [Δι]οσ[κου]- [ρί]δηι τῶι συγ[γενεῖ καὶ στ]ρατηγῶι [τοῦ ν]ομο̣ῦ̣ προνοηθῆ- ναι ὡς διὰ [στήλης τῆς π]ρὸς το[ῖς δε]δηλωμένοις τό- ποις ἐνοικοδο[μη]θησ[ο]μέν[ης ἐ]νγλυφήσεται ὑπέρ τε σοῦ καὶ τῶν προγόνων ἡ τοῦ δ[ηλ]ουμένου ἱεροῦ καὶ τῶν

προσόντων τόπων ἀσυλία[ι] ἐπὶ τοῖς ἠξιωμένοις καθά-
[περ ἐ]πὶ τῶν ὁμο[ίων γ]είνεται · τούτου δὲ γενομένου ἔ-
σται τὸ θεῖον μὴ παρατεθεωρημένον · οὐ δυνάμενοι δὲ
[τ]οῦ ἱεροῦ ἀποσπᾶ[σθα]ι, δεδ[ώκ]αμεν τὴν [περὶ τούτων]
[ἐπ]ιτροπὴν Σωκράτ[ηι τ]ῶι μ[άλιστα] τοῦ [ἱε]ροῦ [διὰ παντὸ]ς
[προι]σταμένωι σχ[εθη]σομέν[ωι] τοῦ τῶν ἠ[ξιωμένων]
[ἀποτελέσ]ματος, [ἵν' ὦ]μεν εὐεργετη[μένοι].
[Διε]υτύχ[ει]. Διο]σκουρ[ίδηι · γινέσθω.
[L β' Φαωφὶ ιζ']

1, Ω (sans I adscrit). — 9, ΠΝΕΦΕΡΩΙ (avec un I adscrit!). — 20-21, j'ai hésité à lire ΔΕ[Κ]ΑΕ||ΝΝΕΑ, mais je pense que ΔΕ[Κ]Α || ΕΠΤΑ est plus sûr. — 21, ΒΟΡΡΑ. — 21-22, ΒΟΥΒΑ[Σ]ΤΙΟΥ. — 30, ΑΣΥΛΙΑΙ (avec un I adscrit!).

Ce texte est identique à celui des deux stèles H[1] et H[2], *sauf en un point très important.* Si l'on se reporte aux photographies que j'ai données de ces deux monuments (*Annales*, X, 1910, pl. I et II), on constate que, inscription H[1], l. 23-24, et inscription H[2], l. 22-23, il y a, sur la pierre, un vide entre ἐπ' ἀπηλιώτην et νότου δ' : tout un passage a été soit martelé, soit plutôt laissé en blanc : or, nous trouvons cette lacune remplie sur le troisième exemplaire, H[3], de l'inscription, et nous connaissons maintenant les limites exactes de l'ἄσυλον, qui comprend d'une part τὸ ἱερόν, d'autre part τοὺς προσόντας τόπους, — λιβὸς μὲν ἐπ' ἀπηλιώτην πήχεις ἑκατὸν δέκα ἑπτά, — νότου δ' ἐπὶ βορρᾶν ἀπὸ τοῦ γειτνιῶντος ἐγ νότου Βουβαστιείου μέχρι τῶν προσόντων ἀπὸ βορρᾶ τάφων τῶν ἀποθειουμένων ζῴων.

La coudée πῆχυς équivalant, comme je l'ai dit à propos de l'inscription D[1]-D[2], soit à 0 m. 525 mill., soit à 0 m. 450 mill., nos 117 coudées représentent donc soit 61 m. 425 mill., soit 52 m. 650 mill.

Tenant compte de cette indication et de la remarque faite précédemment au sujet de la formule ᾧ μὴ πρᾶγμα, le texte des stèles H[1], H[2], H[3] doit se traduire comme suit :

I. *Lieu (jouissant du droit) d'asile, en vertu d'un rescrit royal. (Défense d'y pénétrer) à qui n'y a pas affaire.*

II. « *A l'épistate de Théadelphie : ci-dessous copie de la pétition adressée à la déesse Reine par les prêtres de Pnéphérôs, le dieu grand adoré audit village, et*

à nous transmise avec le rescrit qui s'y rapporte. Conforme-toi bien à ces prescriptions. Adieu. An 2, le 3 de Phaménôth.»

III. «*A la reine Bérénice, déesse Epiphane, salut (de la part des) prêtres de Pnéphérôs, le dieu grand, crocodile, adoré à Théadelphie, bourg du district de Thémistès, nome Arsinoïte. Nous nous acquittons, avec un zèle qui ne se relâche point, des sacrifices, des libations, de l'entretien des luminaires, et de toutes les autres cérémonies instituées pour ton salut et celui de tes ancêtres. Nous désirons obtenir pour notre temple confirmation officielle du droit d'asile, afin d'en accroître l'importance et, par ce moyen, d'y pouvoir multiplier, en l'honneur des dieux, les cérémonies susénoncées, que nous célébrons pour ton salut. Nous te prions donc, vu ta piété envers la divinité, d'ordonner que ledit temple et les terrains limitrophes — de l'ouest à l'est, sur une longueur de 117 coudées, — et du sud au nord, à partir du Boubastieion qui y confine au sud, jusqu'aux sépultures des animaux sacrés divinisés qui y touchent au nord, soient déclarés lieux d'asile, que personne, de quelque façon que ce soit, n'en puisse être arraché par violence, et que quiconque sera dénoncé pour ce fait encoure la peine de mort. Nous te prions, en conséquence, d'écrire à Dioscouridès, cousin royal et stratège du nome, lui enjoignant de faire graver sur une stèle qu'on érigera auprès des lieux en question, pour ton salut et celui de tes ancêtres, que ce temple et les terrains limitrophes sont lieux d'asile, — ceci suivant notre requête, et conformément à ce qui se fait dans des cas analogues. De cette façon, la divinité ne sera pas exposée au mépris. Comme nous ne pouvons pas sortir du temple, nous avons remis cette affaire aux mains de Sôcratès, qui est chargé d'ordinaire de tout ce qui concerne le temple, pour qu'il s'occupe d'entrer en possession, en notre nom, de la faveur que tu auras daigné nous accorder. Ainsi, nous serons comblés de tes grâces. Adieu.*»

IV. «*A Dioscouridès. Approuvé. An 2, le 17 de Phaôphi.*»

Je n'ai rien à ajouter à mes précédents commentaires.

Je rappelle simplement que le 17 Phaôphi de cette année 2 correspond au 23 octobre 57, et le 3 Phaménôth au 8 mars 56.

*
* *

Quels enseignements tirer de ces textes, notamment du groupe d'inscriptions D à H fournies par les deux bourgs voisins de Théadelphie et d'Evhémérie?

Notons d'abord que ces inscriptions sont rédigées sur un modèle à peu près uniforme. Elles comprennent : I un titre, définissant le privilège accordé; II (dans certains cas) une lettre administrative du stratège à l'épistate du village: III la copie de la pétition (ἔντευξις); IV la copie de la décision royale (χρηματισμός, πρόσταγμα) adressée, pour exécution, au stratège du nome; V (dans certains cas) le nom du γραμματεύς, qui a rassemblé ce petit dossier.

Le titre comporte toujours les mots : Ἄσυλον κατὰ πρόσταγμα (D, H), ou κατὰ τὰ προστεταγμένα (E, F, G). En outre, dans les inscriptions D et H, on lit la formule d'interdiction, sur laquelle je me suis expliqué ci-dessus [1], ᾧ μὴ πρᾶγμα.

La lettre du stratège à l'épistate n'est reproduite que sur les stèles E et H (Théadelphie) [2].

La pétition est toujours adressée aux souverains, et c'est eux que l'on prie d'écrire au stratège pour lui enjoindre d'accorder la faveur sollicitée, sauf dans le cas de l'inscription G où l'on a recours à l'intermédiaire de l'hypomnématographe [3], lequel émet lui-même la décision [4].

La formule de la décision est variable : on trouve employés les verbes ποιεῖν (D), ἐπιχωρεῖν (F), γίγνεσθαι (E, G, H), soit à l'impératif (E, G, H), soit à l'infinitif (D, F).

Le scribe qui, à Evhémérie, s'est chargé de faire la copie (ἀντίγραφον) des dossiers représentés par les inscriptions F et G, est un certain Ptolémée, qui ne saurait être félicité pour la pureté de sa langue ni la correction de sa syntaxe.

Les pétitions sont d'initiative collective ou particulière. Elles émanent tantôt des prêtres du temple pour qui l'ἀσυλία est demandée (D, H), tantôt d'individus ayant probablement avec le temple quelque attache officielle (E, F, G).

---

[1] Voir p. 44.

[2] De même sur la stèle de Magdôla, C; cf. Jouguet, *C. R. Ac.*, 1902, p. 354.

[3] Même procédé dans l'inscription C; Idem, *ibid.*— Sur l'hypomnématographe, important personnage, chargé du service des pétitions et notamment des pétitions du clergé, cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, III, p. 121.

[4] Ἡρίδος · γεινέσθω.

J'ai déjà exposé quel intérêt avaient les prêtres à voir leurs sanctuaires gratifiés de l'*ἀσυλία*[1], quelle réclame ce droit leur valait, quelle clientèle il attirait aux temples mêmes et à leurs annexes profanes. Vers ces temples favorisés on accourait de toutes parts, comme nous le montre, à la fin du IIe siècle, l'exemple des malheureux cultivateurs de Kerkéosiris qui, pour une raison mal définie, s'enfuient et vont chercher un refuge non pas dans un sanctuaire de leur village, qui n'avait sans doute pas d'asile, mais dans un temple du voisinage, *ἐπὶ τὸ ἐν Ναρμοῦθι ἱερόν*[2].

Ce privilège ne dut être, au IIIe et au IIe siècle, que parcimonieusement concédé. Les temples de «première classe», quoique comblés de toute espèce de faveurs, ne possédaient cependant pas tous le droit d'asile, distinction suprême accordée, par exemple, aux grands temples de Memphis et de Bousiris[3], et, pour des raisons spéciales, à la *προσευχή* juive de Léontopolis[4].

Puis soudain, au début du Ier siècle[5], nous voyons l'octroi de ce privilège se multiplier : en 95, il est conféré au Temple d'Harchentechtaï à Athribis, et à celui de Hérôn à Magdôla; en 93, au Temple d'Isis Sachypsis à Théadelphie; pendant les années 70-68, c'est le tour de deux autres temples de Théadelphie et de deux temples d'Evhémérie; en 57, un quatrième sanctuaire de Théadelphie reçoit la même faveur.

Il est notable que, le temple d'Athribis mis à part, les *ἱερὰ ἄσυλα* précités sont des sanctuaires du nome Arsinoïte. Sanctuaires plutôt modestes, qu'on ne saurait comparer au Sérapéum ou à tel autre temple de Memphis, de construction négligée et de dimensions restreintes, comme les fouilles nous l'ont révélé, et comme on pouvait d'ailleurs s'en douter, si l'on songe

---

(1) *C. R. Ac.*, 1908, p. 778.

(2) *Pap. Tebt.*, I, 26, 19 (114 avant J.-C.).

(3) Inscription B, l. 2-9: *πᾶσι μὲν τοῖς κατ' Αἴγυπτον ἱεροῖς..... μείζονα φιλάνθρωπα ἐπικεχωρῆσθαι, ἔνια δὲ τῶν ἐπισήμων καὶ ἄσυλα γεγονέναι, τὸ ἐν Ἀθρίβει τοῦ Ἀρκεντεχθαὶ... τῶν μὲν ἄλλων τιμῶν τετευχέναι, λείπεσθαι δὲ ἐν τῷ μὴ εἶναι ἄσυλον, προστετάχαμεν ἐπιχωρῆσαι καὶ τούτῳ τῷ ἱερῷ... τὴν ἀσυλίαν καθάπερ ἐπὶ καὶ τῷ ἐν Μέμφει καὶ Βουσίρει.....*

(4) Inscription A.

(5) Ce mouvement a dû commencer quelques années plus tôt, sous le règne d'Évergète II; mais les documents font défaut pour le moment.

qu'un bourg aussi médiocre que Théadelphie [1], par exemple, ne comptait pas moins de *sept* sanctuaires [2], dont quatre classés comme *ἄσυλοι*! C'est que les Ptolémées avaient intérêt à faire du Fayoum, ce pays de colons grecs, une terre privilégiée et à se l'attacher par les liens de la reconnaissance. Les temples y étaient surtout des *foyers du culte dynastique* : assurer leur prospérité par l'octroi du droit d'asile, c'était faire œuvre de politique intelligente, qu'imitèrent plus tard d'ailleurs les Empereurs romains [3]. Nos inscriptions d'Evhémérie et de Théadelphie insistent toutes sur ce fait, évidemment essentiel, que les temples ne sont pas seulement consacrés à Isis, à Ammon, à une trinité de Crocodiles, mais qu'en outre on y expose les images des Souverains [4], qu'on y accomplit des cérémonies pour leur salut [5], voire même qu'ils ont été édifiés en leur honneur [6]. Leur accorder l'*ἀσυλία*, c'était donc travailler pour la dynastie, et chacun y trouvait son compte, les Souverains autant que les prêtres et les habitants du pays.

Ceux qui y accouraient, innocents traqués, cultivateurs malmenés, esclaves fugitifs, criminels même devaient y trouver un refuge assuré. Personne ne pouvait les en expulser : l'édit d'Évergète II (118 avant J.-C.) était formel à cet égard : *ἐκ τῶν ὑπαρχόντων ἀσύλων τόπων μηθένα ἐκσπᾶν μήτε ἀποβιάζεσθαι παρευρέσει μηδεμιᾷ* [7]. Le droit d'asile s'opposait même aux indiscrétions des agents du fisc [8], et protégeait les prêtres,

---

[1] Sur Théadelphie, cf. Jouguet, *Les Papyrus de Théadelphie,* introduction, et Breccia, *Teadelfia,* dans *Bull. Soc. Arch. Alex.,* n° 16 (1918), p. 91.

[2] En voici la liste : le temple d'Isis Sachypsis (inscr. D; cf. *Annales,* t. XIII, p. 88); le temple d'Isis Eseremphis (inscr. E); le temple d'Héraklès (inscr. E); le temple de Pnéphérôs (inscr. H); le temple de Boubaste (inscr. H); le temple de Hérôn (*Pap. Tebt.,* II, 298, l. 60; et Breccia, *op. laud.,* p. 101); un autre temple anonyme (*Fayûm Towns,* p. 54). Et cette liste n'est sans doute pas close.

[3] Asylon, dans *Pauly-Wissowa,* II, col. 1885.

[4] Inscr. E, *ἐν οἷς καὶ ἰκόνες ὑμῶν ἀνάκεινται*, l. 18-19; et inscr. F, l. 9-10, et 16-17.

[5] Inscr. D¹, l. 30-32 ; inscr. F, l. 11-13; inscr. H³, l. 12-14; inscr. E, l. 29-31.

[6] Inscr. G, l. 12-14.

[7] *Pap. Tebt.* I, 5, l. 83.

[8] Temple de Magdôla : Jouguet, *C. R. Ac.,* 1902, p. 354.

aussi bien que les suppliants, contre quiconque, à l'encontre des volontés royales (*παρὰ τὴν ὑμετέραν προαίρεσιν*), aurait voulu pénétrer dans le temple et molester ceux qui s'y trouvaient réunis [1]. Il les mettait encore à l'abri de périls plus graves, puisque nous voyons les prêtres de l'Isieion de Théadelphie faire appel au bras séculier pour repousser des incursions à main armée et de véritables actes de brigandage perpétrés par des «impies, ennemis de l'ordre établi» [2]. Aussi, le droit d'asile se résume-t-il, dans tous nos documents, en la triple interdiction de pénétrer de force dans le temple, voire d'y entrer «à qui n'y a pas affaire» [3], — de molester ceux qui y résident, — de les en expulser par violence [4]. Des châtiments sévères [5], même la peine de mort [6], sont réclamés contre ceux qui violeraient l'*ἀσυλία*.

Il semble cependant que, dans la pratique, ce privilège ait comporté quelques restrictions. Le pouvoir civil ne pouvait pas, en effet, se désintéresser complètement de ce qui se passait à l'intérieur des temples, et il paraît s'être réservé certains droits d'inspection [7]. W. Otto pense même que, en dépit du droit d'asile, les temples et leurs habitants restaient soumis, d'une façon générale, au contrôle de la police de l'État [8]. Nos documents ne nous renseignent pas à cet égard.

Quelles étaient les limites du droit d'asile?

Dans la province d'Asie, sous les Césars, il s'étendait bien au delà du péribole du temple. A Milet, il allait jusqu'à 2000 pas du Didymeion [9]; de même, à Hiérocésarées [10]; à Éphèse, il avait fini, sous Antonin, par

(1) Inscr. E, l. 19-22, 39-42.

(2) Inscr. D¹, l. 11-15.

(3) Formule initiale des stèles D et H; et cf. D¹, l. 24-26; F, l. 23-24; E, l. 7-9 et 39-40; G, l. 16; H³, l. 24 : interdiction de *εἰσβιάζεσθαι*...

(4) E, l. 21-22 et 41-42; F, l. 24-26; G, l. 17-20 : interdiction de *παρενοχλεῖν* (*περισπᾶν*, *σκύλλειν*)... et de *ἐγβιάζεσθαι* (*ἐκσπᾶν*)...

(5) D¹, l. 25-26.

(6) H³, l. 25.

(7) Enquête domiciliaire opérée au Sérapéum par des agents de l'État (*Pap. Par.*, 35 à 37); descente faite par la police dans ce même temple pour y «râfler» des indésirables (*ibid.*, 12).

(8) W. Otto, *Priester und Tempel*, II, p. 300.

(9) Dittenberger, *O. G. I. S.*, II, 473.

(10) Tacite, *Ann.*, III, 62 : *non modo templo, sed duobus milibus passuum.*

s'appliquer à toute une partie de la ville[1]! Cela n'allait pas sans inconvénients sérieux; Éphèse, remarque Strabon, était devenue, de ce fait, un lieu d'élection pour les mauvais sujets[2].

Les Ptolémées, souverains prudents et avisés, s'étaient montrés beaucoup moins libéraux. À nous en tenir aux textes précis de nos inscriptions, nous voyons que le Temple d'Harchentechtaï, à Athribis, ne jouissait de l'*ἀσυλία qu'à l'intérieur de son péribole, ἐντὸς αὐτοῦ περιβόλου*, à l'exemple, ajoute-t-on, des Temples de Memphis et de Bousiris, et de quelques autres aussi[3]. Il en était de même, semble-t-il, pour le Temple des Trois Crocodiles, à Evhémérie, si l'on en juge par le désir qu'exprime le pieux pétitionnaire de reconstruire *τὸ ἱερὸν σὺν τῷ περιβόλῳ*[4].

À l'Isieion de Théadelphie, les limites de l'*ἀσυλία* sont marquées par des stèles placées tout autour du temple, à une distance de 50 coudées, c'est-à-dire d'environ 25 mètres[5], sans qu'on voie clairement si ces 50 coudées sont comptées à partir du temple lui-même, ou à partir du péribole[6]. — Dans ce même bourg, l'enceinte privilégiée du Temple de Pnéphérôs (sans doute le plus important sanctuaire de la localité) était sensiblement plus étendue, et dépassait vraisemblablement le péribole; car ce n'est plus seulement le temple qui jouit du droit d'asile, mais aussi les terrains limitrophes, *τοὺς προσόντας τόπους*, — de l'ouest à l'est, sur une longueur de 117 coudées, soit environ 55 mètres[7], et, du sud au nord, depuis le Boubastieion voisin jusqu'à certain *κροκοδιλοταφεῖον*, dont l'emplacement nous est encore inconnu[8].

Tout cela, en somme, n'a rien d'excessif, et les demandes des prêtres sont, comme ils le disent eux-mêmes, «innocentes et sans grande conséquence[9]»: le souverain peut, sans crainte ni arrière-pensée, leur donner une suite favorable.

---

(1) Strabon, XIV, 1, 23, p. 641.

(2) Idem, *ibid.*, *ἐφάνη δὲ τοῦτο βλαβερὸν καὶ ἐπὶ τοῖς κακούργοις ποιοῦν τὴν πόλιν.*

(3) Inscr. B, l. 8-9.

(4) Inscr. F, l. 15.

(5) Voir ci-dessus, p. 43 et 45.

(6) Inscr. D¹, l. 20-21.

(7) Voir ci-dessus, p. 56.

(8) Inscr. H³, l. 19-23.

(9) Inscr. F, l. 19 : *τοῦ πράγματος ἀβαροῦς ὄντος*; inscr. E, l. 32 : *ἀβλαβοῦς ὄντος τοῦ ἀξιώματος* (cf. inscr. G, l. 21) : ce mot *ἀβλαβοῦς* fait songer, par contraste, à la phrase de Strabon, citée plus haut, *ἐφάνη δὲ τοῦτο βλαβερόν.*

Le droit d'asile accordé, un *γραμματεύς* réunissait les diverses pièces du dossier, qui étaient ensuite gravées sur des stèles de pierre, en grec, et parfois aussi en égyptien[1]. A Magdôla, deux stèles portant l'une le texte grec du décret et de ses annexes, l'autre sa traduction en démotique, étaient placées à droite et à gauche de l'entrée du temple[2]. Mais, à Théadelphie et à Evhémérie, il semble que l'usage ait été de faire graver le texte grec, seul, en plusieurs exemplaires, probablement en quatre. Nous avons en effet retrouvé déjà trois exemplaires de l'inscription H; sans cet heureux hasard, nous n'aurions certes pas pu inférer des lignes H^3, 26-28 (*ὡς διὰ στήλης τῆς...*), qu'il existait au moins trois copies de ce texte. Le singulier, également employé dans l'inscription G, l. 30, ne prouve donc pas non plus qu'il n'y ait jamais eu qu'un exemplaire de cette inscription. Même observation pour la stèle F. Quant à la stèle E, les lignes 46-48 (*ἀνατεθῆναι δὲ καὶ στήλας λιθίνας*) montrent nettement que *des* stèles étaient disposées autour de l'aire privilégiée, pour en marquer les limites; et l'inscription D, dont deux exemplaires nous sont déjà parvenus, s'exprime avec plus de clarté encore, disant que les stèles doivent être disposées aux quatre vents (*ἐκ τῶν τεσσάρων ἀνέμων*), c'est-à-dire aux quatre angles du terrain jouissant du droit d'asile, et donc qu'elles sont certainement au nombre de quatre.

Il appartenait au stratège, qui généralement déléguait cette mission à l'épistate du bourg, non seulement de veiller à l'observation du décret, mais encore d'assurer la gravure des stèles et leur mise en place[3].

XXXVI-XXXVII. — UN ΓΥΜΝΆΣΙΟΝ DE THÉADELPHIE.

Linteau de porte en calcaire, trouvé à Batn-Hérit en 1917. — Il mesure 1 m. 98 cent. sur 0 m. 60 cent. — Entré au Musée du Caire le 18 juin 1917, n° 46084.

---

(1) Sans parler du trilingue d'Athribis, inscr. B, nous savons que l'inscription C de Magdôla était gravée *τοῖς ἑλληνικοῖς καὶ ἐγχωρίοις γράμμασι*.

(2) Seul le texte grec a été retrouvé. Cf. Jouguet, *C.R.Ac.*, 1902, p. 354.

(3) Ainsi, F, l. 26; peut-être G, l. 28-30; et surtout H^3, l. 26-28.

ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣΤΗΣ
ΑΔΕΛΦΗΣΘΕΩΝΦΙΛΟΜΗΤΟΡΩΝΚΑΙΤΩΝΤΕΚΝΩΝΛΕΩΝΙΔΗΣΠΤΟΛΕ
ΜΑΙΟΥΘΡΑΙΞΤΩΝΕΞΑΚΩΝΟΣ ΠΑ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΣΤΟ ΛΒL Α
ΤΟΘΥΡΩΜΑΚΑΙΤΟΔΙΘΥΡΟΝΚΑΙΤΟΝΠΥΛΩΝΑΤΟΥΓΥΜΝΑΣΙΟΥ ΕΡΜΕΙΗΡΑΚΛΕΙ

Ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου *καὶ βασιλίσσης* Κλεοπάτρας *τῆς ἀδελφῆς θεῶν Φιλομητόρων καὶ τῶν τέκνων,* Λεωνίδης Πτολεμαίου Θρᾶιξ *τῶν* Ἐξάκωνος *(ὀγδοηκοντάρουρος), γυμνασιαρχήσας τὸ λβ´ (ἔτος), τὸ θύρωμα καὶ τὸ δίθυρον καὶ τὸν πυλῶνα τοῦ γυμνασίου* Ἑρμεῖ Ἡρακλεῖ.

3, ΠΑ ; — ΤΟ ΛΒ LΑ (ne pas tenir compte probablement de A, d'ailleurs très légèrement gravé).

L'inscription est datée du règne de Ptolémée VI Philométor (181-145); la 32e année de ce règne correspond à 150/149 avant J.-C.

« *Pour le salut du roi Ptolémée et de la reine Cléopâtre sa sœur, dieux Philométors, et de leurs enfants, Léônidès fils de Ptolémée, Thrace* (1), *du détachement d'Hexakon* (2), *possesseur de 80 aroures* (3), *ayant été gymnasiarque* (4) *l'an 32, (a dédié) le portail, le double battant* (5) *et le pylône du gymnase à Hermès et Héraklès* (6).

(1) Cf. une inscription de Cousiéh, datant de la même époque, et portant une dédicace faite, comme celle-ci, par des Thraces (Clédat, *Bull. Inst. Franç.*, II, 1902, p. 43; Perdrizet, *Rev. Ét. Anc.*, VI, 1904, p. 157).

(2) Le génitif de Ἐξάκων se présente sous la forme Ἐξάκωντος dans *Oxyr. Pap.*, III, 506, et Ἐξάκοντος dans *Pap. Reinach*, 14 et 15.

(3) Sur les ὀγδοηκοντάρουροι, cf. Lesquier, *Inst. Milit.*, p. 177 et suiv.

(4) Sur cette charge, cf. Preisigke, *Städt. Beamtenwesen*, p. 53 et suiv.; Jouguet, *Vie municipale*, p. 318; Wilcken, *Grundzüge*, p. 138.

(5) Le substantif τὸ δίθυρον ne m'est pas connu; δίθυρος se rencontre en tant qu'adjectif, par exemple dans δίθυραι πύλαι, et signifie *biforis, duas januas habens*. Ce mot, comme substantif, fait songer au duel égyptien ▮▮. Je suppose qu'il indique le double battant (en bois) de la porte, ou du portail, donnant accès au gymnase.

(6) L'inscription E (cf. ci-dessus, p. 39) nous a fait connaître un temple de Théadelphie dédié à Héraklès, qui était donc particulièrement honoré dans ce bourg de l'Arsinoïte. Voir d'ailleurs l'inscription n° XXXVIII ci-après.

Ἑρμᾶι καὶ Ἡρακλεῖ, dans une inscription de Mersina, DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, I, 230. — Une dédicace de gymnase faite également Ἑρμεῖ Ἡρακλεῖ, STRACK, *Archiv*, II, p. 548, n° 26.

Linteau de porte en calcaire, trouvé à Batn-Hérit en 1917. — Il mesure 1 m. 40 cent. sur 0 m. 35 cent. — Entré au Musée du Caire le 18 juin 1917, n° 46088.

ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣΤΗΣΑΔΕΛΦΗΣ
ΘΕΩΝΦΙΛΟΜΗΤΟΡΩΝΚΑΙΤΩΝΤΕΚΝΩΝΛΕΩΝΙΔΗΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥΘΡΑΙΞΠΑ
ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΣΤΟ ΛΒL ΤΟ... ΑΚΑΙΤΟΔΙ ΥΡΟΝ
ΕΡΜΕΙ Η

Ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Κλεοπάτρας τῆς ἀδελφῆς
θεῶν Φιλομητόρων καὶ τῶν τέκνων, Λεωνίδης Πτολεμαίου Θρᾶιξ (ὀγδοηκοντάρουρος),
γυμνασιαρχήσας τὸ λϐ' (ἔτος), τὸ θ[ύρωμ]α καὶ τὸ δί[θ]υρον
Ἑρμεῖ Ἡ[ρακλεῖ]

2, ΠǍ. — 3, ΤΟ ΛΒ L.

C'est, quelque peu abrégé, le même texte que celui de la précédente inscription.

XXXVIII. — AUTRE INSCRIPTION DE THÉADELPHIE (?).

Petite plaque de granit noir, brisée en deux; provenance exacte inconnue : acquise à Médinet-el-Fayoum. — Elle mesure 0 m. 23 cent. sur 0 m. 14 cent. — Entrée au Musée du Caire en février 1917, n° 45949.

ΑΜΜΩΝΙΟΣΔΗΜΗΤΡΙΟΥ	Ἀμμώνιος Δημητρίου
ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΥΣ	Ἀπολλωνιεύς
ΕΦΗΒΕΥΩΝΤΟΚΕ L	ἐφηβεύων τὸ κε' (ἔτος)
ΕΡΜΗΙΗΡΑΚΛΕΙ	Ἑρμῆι Ἡρακλεῖ

3, ΚΕ L.

« *Ammônios, fils de Démétrios, du dème d'Apollon, entrant dans l'éphébie* (1), *la* 25*e année, à Hermès Héraklès* (2). »

(1) L'entrée dans l'éphébie comportait probablement l'inscription dans un dème : cf. sur cette question JOUGUET, *Revue Philol.*, 1910, p. 43-56 ; *Vie municipale*, p. 150.

(2) La dédicace à Hermès et Héraklès m'induit à penser que cette petite inscription provient, comme les nos XXXVI et XXXVII ci-dessus, de Théadelphie.

La 25e année pourrait être également celle du règne de Ptolémée VI Philométor, et cette dédicace serait donc de 157/156 avant J.-C.

Mais ce sont là deux simples hypothèses.

G. LEFEBVRE.

Le Caire, 23 juin 1919.

STATUE DE ZEDHER LE SAUVEUR

PAR

M. G. DARESSY.

II

J'ai publié l'année dernière dans ce journal la description de la statue de Zedher le Sauveur trouvée à Athribis [1]; l'angle postérieur droit du socle était brisé et n'avait pas été retrouvé, ce qui produisait une lacune dans les textes dont ce monument est couvert. Par une heureuse fortune, le fragment manquant vient d'être recueilli non loin de l'endroit où gisait la statue, et il nous est ainsi permis de rétablir les textes en leur intégrité.

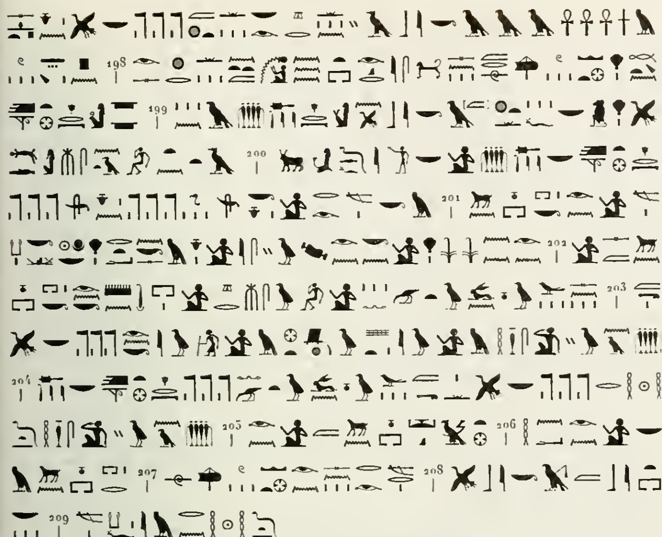
Le morceau qui vient de reprendre sa place a 0 m. 20 cent. de longueur sur la face appartenant au côté gauche du socle, et 0 m. 335 mill. sur la partie arrière. Sur le premier côté il ne porte que le bas des images d'un prêtre et d'une femme tenant deux sistres, soit le dernier des membres de la famille énumérés dans les lignes 98 à 113, fils de Zedher, et , femme de ce dernier.

Pour la face arrière, partie droite, on doit rétablir ainsi les 17 colonnes de texte commençant vers l'angle :



(1) *Annales du Service des Antiquités*, t. XVIII, p. 155.

(2) Ici, comme en plusieurs endroits, le signe ressemble plutôt à —•—.



«Le dévoué aux dieux de Aat-mat, guide de sa ville, parvenant à faire subsister ceux qui n'avaient pu se guérir du venin de tout serpent mâle ou femelle, [de tout scorpion] et de tout reptile, parvenant à faire subsister les habitants de Ro-sat-zatu en les guérissant du venin de tous les reptiles qui mordent, par les recettes qu'il a apportées à Ro-sat-zatu pour faire plaisir au dieu de sa ville. De bonne renommée, sage de conseils, conduisant les affaires locales(?) avec l'amour de l'équité, ce qu'il hait c'est le mensonge. Il n'a pas fait monter le briseur de tête dans son district; il conduit ses affaires sous la direction de son dieu, mettant sa volonté à faire toutes les choses qu'aime sa personne là, afin de contenter le cœur du maître des dieux en toutes choses concernant les faucons vivants qui sont en ce pays, faisant le nécessaire pour ceux qui sont dans le sanctuaire, les ensevelissant dans Ro-sat-zatu, au nord d'Athribis; le gardien en chef des portes d'Hor-khent-khati, intendant en chef du Faucon pour tous ses biens, *Zedher* le Sauveur, né de *Ta-khrodit-n-ta-ahit*.

Il dit : «Ô mon seigneur, Khent-khati, maître d'Athribis, supérieur

aux dieux, qui dirige la volonté des dieux et des hommes, dirige ma volonté pour faire ce que tu aimes dans l'intérieur de ta maison. J'ai fait là ce qu'aime ta personne, quotidiennement, selon ce que tu as mis dans mon cœur. La récompense que tu m'as donnée pour cela, tu me l'as accordée dans l'intérieur de ta demeure. Tu as fait que ma maison soit établie sous mes enfants : on ne les a pas trouvés indignes devant le maître des dieux. Tu as fait que je vieillisse dans ma ville, vénéré du nome, que je sois dans la faveur d'Horus-khent-khati, maître d'Athribis, supérieur aux dieux, sans être trouvé indigne devant le maître des dieux, éternellement, à toujours. La faveur d'Horus-khent-[khati] est pour ce que j'ai fait dans l'intérieur de Aat-mat et pour tout ce que j'ai accompli dans l'intérieur de la demeure de Ro-sat-zau, et que j'ai fait pour plaire au Faucon dans tous les lieux où se plaît sa personne, éternellement, à toujours. »

Les lignes 205 à 209 sont tracées au-dessus d'une image de Zedher, devant lequel la colonne 210 est à compléter ainsi :

Derrière le personnage, une autre colonne d'inscription (211) est mutilée du commencement : (?)
Une barre verticale sépare cette colonne d'une autre, dont les signes sont tournés en sens inverse, et qui était derrière l'image du prêtre *Uah-ab-rê* gravée dans la partie gauche de cette face du socle. Cette colonne, que je désignerai 191 *bis* pour ne pas modifier le numérotage antérieur, se lit : Il semble que cette ligne fasse suite à la ligne 191 et qu'on doive traduire : « et mon nom ne périra pas parce que tu (as accordé) qu'on place les écrits pour ce Sauveur avec le Sauveur qui est dans Ro-sat-zau ».

Il est heureux, certes, que le monument ait pu être reconstitué en entier, mais on doit reconnaître que le dernier fragment ne nous apprend rien de nouveau et que les formules laudatives du texte complété ne sont que des variantes, parfois même des copies textuelles, des compliments que Zedher s'était décernés dans les passages précédents.

G. Daressy.

NAHROOU

ET LES ACTES DE SON MARTYRE

PAR

M. HENRI MUNIER.

Parmi les manuscrits coptes publiés par U. Bouriant en 1883[1] figure un feuillet qui contient un épisode du martyre d'un saint égyptien au nom obscur de Nahroou. Depuis cette époque, à part une brève mention dans un papyrus de la collection J. Rylands[2], aucune découverte, ni aucune recherche ne vint attirer de nouveau l'attention des savants sur cet énigmatique personnage.

Je fus assez heureux tout récemment, en feuilletant la petite collection des parchemins du musée copte du Vieux-Caire, de retrouver sur quatre nouvelles pages un nom entièrement semblable[3]. Après un soigneux examen de ces différents textes, je vis que non seulement ils se rapportaient au même martyr que l'Église copte fête le 7 Hathor, mais qu'ils avaient appartenu à un même manuscrit.

Rarement vit-on saint aussi peu honoré que celui-là. Aucune invocation en son honneur ne se lit sur les stèles funéraires, dans les graffiti des couvents, des églises et des cimetières. Peu de particuliers le prirent pour patron ou reçurent le même nom que lui. En effet Nahroou, à ma

---

[1] *Recueil de travaux*, t. IV, p. 153-156; W. E. Crum, *Coptic Monuments*, dans le *Catalogue général du Musée du Caire*, p. 9-10, n° 8020.

[2] ⲧⲙⲁⲣⲧⲩ[ⲣⲓⲁ | ⲁⲡⲁ ⲛⲁϩⲣ[ⲟⲟⲩ. W. E. Crum, *Catalogue of the Coptic manuscripts in the Collection of the John Rylands Library*, p. 123.

[3] Plusieurs autres fragments se trouvent, au dire d'É. Amélineau, à la Bibliothèque nationale de Paris (*Les Actes des martyrs*, p. 154, note 1).

connaissance, n'apparaît que rarement dans l'onomastique chrétienne d'Égypte. Sous la forme copte ṣaʿîdique, ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ n'a été découvert que dans les inscriptions du couvent de saint Jérémias [1]. Au Fayoum, on relève les variantes dialectales ⲛⲓϩⲁⲣⲁⲩ [2], ⲛⲉⲓϩⲁⲣⲁⲩ [3] et ⲛⲁϩⲣⲁⲩ [4]. Le grec enfin a transcrit ce nom Ναάραυς [5] que nous donnent plus fréquemment les papyrus du Fayoum.

Ceux qui rencontrèrent un tel nom sous la transcription arabe, hésitèrent sur sa véritable identité. S. C. Malan [6] le rend par *Neherva* ou *Nehruh*, qu'il distingue de *Rehru* ou *Rehrwa* du calendrier éthiopien. N. Nilles [7] l'appelle *Nohri* et avoue préférer cette orthographe à celle de *Nahrana* que donne Assemani. F. Nau [8] le range sous la dénomination de *Bahourah*, qui est la mauvaise leçon d'un ménologe copte-arabe (بهورة pour نهروة); il a cependant soin d'ajouter que dans le synaxaire, on trouve *Naharouah*. Les éditeurs d'Abou-Salih [9] adoptent *Nahâdah* (نهادة), qui est un nom inconnu par ailleurs.

En dernier lieu, R. Basset, Wüstenfeld, Forget, dans leurs études respectives sur le synaxaire copte, adoptent la véritable lecture *Naharouah* (نهروة).

---

[1] H. Thompson, *The Coptic inscriptions*, dans J. E. Quibell, *Excavations at Saqqara*, 1907-1908, p. 47, 67; 1908-1910, p. 66 et 72.

[2] W. E. Crum, *Coptic ostraca*, p. 21, n° 107.

[3] *Aegyptische Zeitschrift*, t. XVI, 1878, p. 17.

[4] W. E. Crum, *Coptic MSS. brought from the Fayyum*, p. 68, 69.

[5] Parthey, *Aegyptische Personennamen*, p. 59; W. E. Crum, *Catalogue... of the John Rylands Library*, p. 101.

[6] *The Calendar of the Coptic Church*, p. 10 et p. 57.

[7] *Kalendarium Ecclesiæ Alexandrinæ Coptorum*, p. 21. Dans la traduction française qu'a donnée L. Clugnet, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. II, p. 324, le nom du martyr devient *Nohr*. Le P. Nilles ajoute en note : «Assemani l'appelle *Nahraua*, nom qui a la même valeur que *Lucius* ou *Lucidus*». Je n'ai pu vérifier cette citation dans Assemani. Je ne saurais non plus indiquer la véritable signification de ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ, qui provient d'un mot égyptien inconnu; la traduction proposée par Nilles ne me semble s'accorder qu'avec l'arabe. Ahmed bey Kamal a bien voulu me signaler un mot نَهْر, نَهَار : مضئ «brillant», qui équivaudrait bien à نهروة, *Naharouah* «*Lucius*».

[8] *Les Ménologes des Évangéliaires coptes-arabes*, p. 224, 232.

[9] Abû-Sâlih, *Churches and Monasteries*, p. 49 et 202.

Son martyre n'offre, à vrai dire, aucun intérêt primordial. On le constatera aisément en parcourant la traduction ci-jointe et le passage du synaxaire au 7 Hathor[1]. Originaire du Fayoum[2], il alla, sur les ailes de l'archange Michel, à Alexandrie et à Antioche, devant l'empereur Dioclétien. Là, il affronte, avec un succès égal à celui des autres martyrs coptes, l'épreuve des bêtes féroces, du feu, du pressoir et de la chaudière; l'épée seule a raison du martyr. Une réflexion, à la fin, tranche sur la banalité des autres phrases : «Il fut une compensation à la foule des martyrs d'Antioche qui périrent en Égypte et il subit le martyre à Antioche». Ce fait seul est nouveau et remarquable, car lorsqu'on parcourt les différentes passions coptes, on trouve :

1° Des martyrs égyptiens qui souffrent et meurent en Égypte;

2° Des martyrs égyptiens, torturés en partie en Égypte et en partie à Antioche et exécutés dans leur pays d'origine;

3° Des martyrs étrangers, principalement d'Antioche, qui souffrent le martyre en Égypte[3];

4° Des martyrs étrangers qui n'ont de commun à l'Égypte que le culte plus ou moins étendu qu'on leur rend.

Désormais, il faudra ajouter le cas d'un chrétien d'Égypte qui souffre et meurt en terre étrangère, dans la capitale de son bourreau. Ce chrétien est Nahroou; et c'est là sa seule originalité et son unique mérite.

---

(1) R. Basset, *Le synaxaire copte-jacobite,* dans *La Patrologie orientale,* t. III, p. 257-258.

(2) Il était né peut-être à Ṭansâ (طنسا), où se trouve une église sous son vocable et d'où doit provenir la rédaction de son martyre (Abû-Sâlih, *idem*). F. Petrie place ce village à 18 milles au sud-est de Médinet al-Fayoum; il l'identifie à ⲧⲁⲛϣⲉⲉⲓ qu'on rencontre dans plusieurs papyrus du Fayoum (F. Petrie, *Medum,* p. 50, et W. E. Crum, *Coptic manuscripts brought from the Fayyum,* p. 39, 67).

(3) «Il est naturel que la scène du martyre se passât à Antioche; car cette ville était, à l'époque de Dioclétien, la capitale de l'empire romain.» (*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques,* t. I, col. 391.)

Fol. I, recto[1].

» ⲉⲕⲉⲧ̣ⲁⲗϭⲉ ⲧⲉⲓ̈
» ⲥϩⲓ̈ⲙⲉ ⲛ̄ⲥⲛⲱⲧ
ⲉ̇ⲡⲉⲥⲛ̄ⲓ̈ · ⲧⲁ
» ⲣⲉ ⲡⲉⲓ̈ⲙⲏⲛ̄ϣⲉ
» ⲧⲏⲣϥ̄ ⲉⲓ̈ⲙⲉ ϫⲉ
ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲛ̄
» ⲧ̇ⲡⲉ·· ⲟⲩⲇⲉ ϩⲓ̈
» ϫⲙ̄ⲛ̄ⲕⲁϩ ⲛ̄
» ⲥⲁ ⲛ̄ⲧⲟⲕ ⲙⲛ̄
ⲡⲉⲕⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲛⲁ
ⲅⲁⲑⲟⲥ · ⲙⲛ̄ⲡⲉ
ⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ ··
Ⲁⲩⲱ̇ ⲁϥⲥ̇ⲫⲣⲁ
ⲅⲓ̈ⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ·
ϩⲙ̄ⲡ̄ⲣⲁⲛ · ⲙ̄
ⲡⲉⲓ̈ⲱⲧ · ⲙⲛ̄
ⲡ̄ϣⲏⲣⲉ · ⲙⲛ̄
ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉ̇ⲧⲟⲩ
ⲁ̇ⲁⲃ :·⁃·· ⁃
Ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥⲙ̄ⲓ̈
ⲥⲉ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ
ⲛ̄ϩⲟⲟⲩⲧ · ⲁⲥ
ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̇ⲣⲟϥ
ϫⲉ ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ ·:·--
Ⲡⲉϫⲉ ⲡ̄ⲡⲉⲧⲟⲩ
ⲁ̇ⲁⲃ ⲛⲁⲥ · ϫⲉ
ⲡⲓ̈ⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̇ⲡ
ϯⲉ̇ⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ · ⲉⲥⲱϣ
Ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙ̣ⲛ̄
ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲛ
ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲛⲉ
ⲭ̇ⲣⲏⲥⲧⲓ̈ⲁ̇ⲛⲟⲥ
ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ
ⲡⲁ ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ :·--
Ⲁⲩⲱ̇ ⲡⲉϥⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲛ̄
ϩⲛ̄ⲛⲟϭ ⲛ̄ϭⲟⲙ
ϩⲙ̄ⲡⲉϣⲧⲉ
ⲕⲟ · ⲉ̇ⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲙ̄
ⲙⲁϥ ϩⲛ̄ϩⲱⲃ
ⲛⲓ̈ⲙ :·⁃··—
Ⲡ̄ⲉⲩⲃⲏⲕ ϣⲁ
ⲣⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩⲟⲛ
» ⲛⲓ̈ⲙ ⲉⲧⲙⲟⲕϩ̄ ·
» ⲛ̄ⲃⲁⲗⲉ ·
ⲙ̄ⲛ̄ϭⲁⲗⲉ
ⲙ̄ⲛ̄ⲙ̄ⲡⲟ ·
ⲙⲛ̄ⲛⲉⲧⲟ ⲛ̄
ⲇⲁⲓ̈ⲙⲱⲛⲓ̈ⲟⲛ ·
Ⲁⲩⲱ̇ ϣⲁϥⲱ̇
ⲗⲏⲗ ⲉ̇ϫⲱ
ⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄
ⲙⲟⲥ··ϫⲛ̄ *(sic)*

---

(1) Fautes de transcription de Bouriant : Recto, l. 3 : ⲁⲣⲉ; l. 50 : ⲃⲉⲗⲗⲉ; l. 58 : ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲕ. Verso, l. 8 : ⲉⲧⲉⲓⲣⲉ; l. 16 : ⲡⲣⲱⲙⲉ; l. 35 : ⲛⲁⲥⲛⲟⲧⲟⲩ; l. 50-51 : ⲉϥⲉⲓ̈; l. 56 : ⲙ̄ⲡ̄; l. 59-60 : ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲉ ⲡⲉϥⲉⲓⲣⲉ; l. 62 : ϩⲙⲡⲏⲩⲉ. L'ordre dans lequel se succèdent les feuillets publiés ici est tout conjectural; l'absence de la pagination ne permet aucun classement certain.

ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲁϥ
ⲧⲁⲗϭⲟ · ⲁⲥ
ⲡⲱⲧ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲓ̈
ⲉⲥⲙⲟⲟϣⲉ · ⲉⲥ

ⲧⲟⲕ ⲁⲕϫⲟⲟⲥ
ϩ̀ⲙ̄ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉ
ⲗⲓ̈ⲟⲛ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ

Fol. I, verso.

» ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϩⲁ
» ⲙⲏⲛ · ϯϫⲱ
» ⲙ̇ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̄
» ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓ̈ⲙ
ⲉⲧⲡⲓ̈ⲥⲧⲉⲩⲉ̀ ⲉ̀
» ⲣⲟⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧϩⲁ
» ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲁϣⲁϫⲉ
» ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ̀ ⲉ̀ϯⲉⲓ̈
ⲣⲉ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲟϥ
» ϩⲱⲱϥ ϥⲛⲁ
ⲁ̀ⲁⲩ · ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁ
ⲣ̀ϩⲟⲩⲟ̀ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ·
ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲧⲁⲗϭⲟ
ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓ̈ⲙ :—
ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ
ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ ⲛ̄ⲣⲱ
ⲙⲉ ⲉⲛⲕⲟⲧⲕ̀ ·
ⲁϥϫⲓ̈ⲥⲉ ⲛ̄ⲧⲉϥ
ⲥ̀ⲙⲏ ⲁϥϯⲁⲗ
ⲁⲉⲓ̈ ⲉϥϫⲱ ⲙ̇
ⲙⲟⲥ · ϫⲉ :—
ⲚⲀ ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ
ϫⲉ ⲁ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ
» ⲕⲁ ϩⲧⲏⲥ ⲉ̀ⲣⲟⲕ
ⲁⲓ̈ϩⲉⲗⲡⲓ̈ⲍⲉ ϩⲁ
» ⲟⲁⲓ̈ⲃⲉⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲕ
» ⲧⲛ̄ϩ ϣⲁⲛⲧⲉ

» ϫⲱ ⲙ̇[ⲙ]ⲟⲥ ϫ[ⲉ]
» ⲉⲕϣⲁⲛⲟⲩⲱⲛ
ⲛ̄ⲛⲁⲥⲡⲟⲧⲟⲩ·
» ⲧⲁⲧⲁⲡⲣⲟ ⲛⲁ
» ϫⲱ ⲙ̇ⲡⲉⲕⲥ
ⲙⲟⲩ ·· —
Ⲉⲡⲉϣⲁⲓ̈ⲧⲱ
» ⲟⲩⲛ ϩⲛ̄ⲧⲡⲁ
ϣⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲩϣⲏ
» ⲉ̀ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ
» ⲛ̄ⲛ̄ϣⲁϫⲉ ⲛ̄
» ⲧⲉⲕⲇⲓ̈ⲕⲁⲓ̈ⲟ̀
ⲥⲩⲛⲏ :—
Ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ
» [ⲛ]ⲁϣⲁⲛⲁ ⲥⲟ
ⲟⲩⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲟⲉ ⲛⲟⲩ
» ϣⲟⲩϩⲏⲛⲉ · ⲡ
» ϥⲉⲓ̈ ⲛ̄ⲛⲁϭⲓ̈ϫ
» ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲟⲉ ⲛⲟⲩ·
» ⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ̀ ⲙ̇ⲡ̄ⲛⲁⲩ
ⲛ̄ⲣⲟⲩϩⲉ :—
Ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲕⲱ ·
» ⲛⲟⲩϩⲁⲣⲉϩ ϩⲓ̈
ⲣⲉⲛⲣⲱⲓ̈ · ⲟⲩⲛ?
» ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲩ
» ϩⲓ̈ⲣⲙ̄ⲛⲁⲥⲡⲟ
» ⲧⲟⲩ · ⲛⲁⲓ̈ ⲉ̀

» ⲧⲁⲁ̀ⲛⲟⲙⲓ̈ⲁ̀ ⲥⲁ
» ⲁⲧ :·· ·
ϩⲛ̄ⲧ̀ⲡⲁϣⲉ ⲇⲉ
ⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲩϣⲏ
ⲁϥⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲉϥ

Ⲡⲉϥⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟ̣ⲩ
ϣⲁϩⲧⲟⲟⲩⲉ̇ ⲉϥ
ϩⲙ̀ⲡⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡ
ⲛⲟⲩⲧⲉ : ‹ ‹ ‹ ‹·–

Fol. II, recto.

[.........][1]
[.........]
[.........]
[.....] ⲁⲓ̈
[...]ⲕ ϣⲁⲣⲟϥ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ⲭⲁⲓ̈ⲣⲉ ⲡⲁϩ
ⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ϣⲟⲉⲓ̈ϫ
ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅· ⲥ̀ⲙⲟⲩ
ⲉ̀ⲣⲟⲓ̈ ⲧⲁⲣⲉϥ
ϣⲱⲡⲉ ⲛⲙ̀
ⲙⲁⲓ̈ ⲛ̄ϭⲓ̈ ⲡⲉⲕ
ⲥ̀ⲙⲟⲩ·· ⲡⲉⲧⲉ
ⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲟ
ⲟⲡ ⲛⲙ̀ⲙⲁϥ
ϩⲛ̄ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ·
Ⲡⲉϫⲉ ⲁ̀ⲡⲁ ⲡⲁϩ
☞ ⲣⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲁⲣⲭⲁⲅ
ⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲓ̈ⲭⲁ
ⲏⲗ ϫⲓ̈ⲙⲟⲉⲓ̈ⲧ
ϩⲁϫⲱⲕ ⲛ̄
ⲛⲉⲕϩⲟⲟⲩ ⲧⲏ
ⲣⲟⲩ·· ⲁ̣ⲩⲱ̀ ⲛ̄ⲅ

[.........][1]
ⲟⲩ[......]
ⲙ[.......]
ⲛ(?)[........]
ⲛ̣ⲓ(?)[.......]
ⲟ̇ⲑⲏ[......]
ⲧⲟⲩⲁ̣[.....]
Ⲡⲉϫ̣[ⲉ ⲁⲡⲁ ⲡⲁϩ]
ⲣⲟⲟ̣ⲩ[.....]
ⲡⲉϩⲩ[ⲡⲉⲣⲉⲧⲏⲥ ϫⲉ](?)
ϣⲱⲡ̣[......]
ⲛⲓ̈ ϣ[......]
ⲧⲉⲁⲓ̈[......]
ⲱⲏ[.......]
Ⲛ̄ⲛⲉϥ[.....]
ϩⲟⲉⲓ̈[.....]
ⲛ̄ⲛⲟ̣[......]
ⲟⲩϭⲱ[ⲛⲧ·ⲕⲁ]
ⲧⲁⲑⲉ ⲛ̀[ⲧⲁ ⲡⲉⲛ]
ⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲁ̣[ⲁⲩ]
ⲉⲓ̈ⲁ ϫⲟ[ⲟⲥ ϫⲉ]
ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ̣[ⲙⲡⲣ̀]
ϫ̀ⲡⲓ̈ⲟⲓ̈[ϩⲙ̄]
ⲡⲉⲕϭⲛ̣[ϭⲱⲛⲧ]

[1] On ne voit pas combien il manque exactement de lignes.

Fol. II, verso.

[. . . . .]ⲛ
[. . . . .]
[. . . .]ⲛ̇ⲅⲣ̇ⲁ
[. . . . . .]ϣⲃ
[. . . . .]ⲁ
[. . . . . .]ⲥⲙ̇
[. . . . .]ⲕⲁⲓ̈ⲥⲉ
[. . . . .]ϥⲉ̇
[. . . . .]ⲕⲟⲧⲉ
[. . . . .]ⲛ̇ϩⲛ̇
[. . . .]ⲛ̣ⲥⲉϫⲓ̈
[ϩⲙ̄ⲡⲉϥ(?)]ⲏⲓ̈ :·⸗·
[. . . . .]ⲙⲟⲧ
[. . . . .]ⲧⲉⲛⲁ
[. . . .]ⲛ̇ⲅ̇ⲛⲟ
[. . . .]ⲇ̣ⲉ ⲛ̇
[. . . . .]ϣⲟ
[. . .]ⲉ· ϩⲛ̇
[ⲧⲕⲗⲏ]ⲣⲟⲛⲟ
[ⲙⲓⲁ]ⲉϥⲛ̣ⲁⲁⲥ
[ⲛ̇ϭⲓ̈ ⲡ]ⲛⲟⲩⲧⲉ
[ⲛ̇ⲛ]ⲉϥⲡⲉⲧⲟⲩ·
[ⲁⲁⲃ]ⲙ̇ⲛ̇ⲕⲁϩ
[. . .]ⲙ̣(?)ⲙⲉ :·⸗·
[. .ϩ]ⲟⲥⲟⲛ ⲛⲉⲓ̈
[. . .]· ⲁⲓ̈ϫⲓ̈ⲧϥ̇

[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
ⲁ̣[.]ϫ̣(?)ⲉⲃϩ̣(?)[. . .]
ⲧⲱⲃϩ̇ ⲙ̇[ⲡⲛⲟ]ⲩ
ⲧⲉ· ϣⲁ[. . .]ⲩ
ϩⲓ̈ⲏ ⲥⲟⲟⲩⲧⲛ̇
ϩⲙ̇ⲡ̇ⲡⲉⲧⲛⲁ
ⲛⲟⲩϥ :·⸗
Ⲁⲩⲱ ⲉ̇ⲣⲉ ⲟⲩⲛⲁ
ⲧⲁϩⲟ̇ⲟⲩ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲓ̈
ⲧⲙ̇ⲛ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ·
ⲁⲩⲱ ⲉϥⲛⲏⲩ
ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲛ̇ⲥⲱⲙⲁ
ⲉ̇ⲣⲉ ⲛ̇ⲛⲁ ⲙ̇ⲛ̇
ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁϩⲟϥ·
Ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲛⲉⲗⲁⲁⲩ
ⲙ̇ⲛ̇ⲡ̄ⲁ ⲛⲁⲕⲁ
ⲟⲁⲣⲧⲟⲛ ϭⲟⲓ̈
ⲗⲉ ⲉ̇ⲛⲁⲧⲟⲡⲟⲥ·
ϫⲉ ⲙⲓ̈ⲭⲁⲏⲗ
ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱ
ⲡⲉ ⲉϥⲛ̇ⲣⲟⲥ
ⲕⲁⲣⲧⲏⲣⲉⲓ̈ ⲉ̇
ⲣⲟϥ ⲙ̇ⲡⲉϩⲟⲟⲩ·
ⲙ̇ⲛ̇ⲧ̣[ⲉⲩ]ϣⲏ

Fol. III, recto.

ϩⲟ[ⲥ]ⲟⲛ ⲇⲉ ⲉⲛⲉ̣(?)
ϫⲱ ⲛ̇ⲛⲁ̣ⲓ̈
ⲛ̇ϭⲓ̈ ⲁ̇ⲡⲁ ⲛⲁ

ⲁⲩϭ ⲛ[ⲧ̄ϥ ⲉϥ]
ⲯⲁⲗ[ⲗⲉⲓ. . .]
ⲙ̣(?)[. . . . .]

ϩⲣⲟⲟⲩ· ⲛⲉ̣
ϫⲉ ⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲓ̈ⲟⲥ·
ϫⲉ ϣⲗⲏ̣ⲗ̣ ⲉ̀
ϫⲱⲓ̈ [...]ⲉ
ⲡ[........]
ⲧⲁⲗ[......]
ⲣⲉ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲛⲓ̈ⲙ
ⲛ̀ⲧⲁⲕϫⲟⲟⲩ
ⲛⲁⲓ̈ :····-
Ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ
ϭⲓ ⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲓ̈ⲟⲥ ⲁϥ
ⲉⲓ̈ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲙ̀ⲡⲉ
ϣⲧⲉⲕⲟ· ⲉϥ
ϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ ⲛ̀
ⲧⲙ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ·
Ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ
ⲙ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲥ
ⲧⲉ· ⲁ̀ ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲡⲁ
ⲛⲟⲙⲟⲥ ϩⲙ̀ⲟ
ⲟⲥ ⲉⲡⲃⲏⲙⲁ·
ϩⲛ̀ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛ̀
ⲧⲁⲅⲱⲣⲁ ⲛ̀ⲧ
ⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ :····–
Ⲁϥⲕⲉⲗⲉⲩⲉ̀ ⲉⲧ
ⲣⲉ ⲛ̀ϩⲩⲡⲉⲣⲉ
ⲧⲏⲥ ⲃⲱⲕ ⲉ̀
ⲡⲉϣⲧⲉⲕ[ⲟ] ⲛ̀
ⲥⲉⲉ̀ⲛⲧϥ [ⲛ]ⲁϥ·

ϫⲉ[.......]
» ⲉ[........]
» ⲗ[........]
» ⲧ[........]
» (?) ⲣ[........]
» [.]ⲟⲩ[.....]
» [.](?)ⲁⲣⲣ[.....]
» ⲛ̣ⲁⲛⲟ[ⲙⲟⲥ...]
Ⲙⲛ[.......]
» [.........]
» [.........]
» [.........]
» [.........]
» [.........]
» ⲗ[........]
Ⲛ̄ϩ[........]
ϫ[........]
ⲁⲛ[........]
ⲧⲉ(?)[.......]
ⲉⲛ[.......]
ⲃ[........]
Ⲡⲉ[ϫⲉ ⲡⲣ̄ⲣⲟ]
ⲛⲁϥ[ϫⲉ....]
ⲛⲉⲓ̈ⲙⲁ[...ⲉⲓ].
ϫⲱ ⲙ̀ⲙ[ⲟⲕ ϫⲉ]
ⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ[ⲛ̀ⲛⲉⲕ]
ⲛⲉⲕⲙ[ⲟⲟⲩⲧ ⲛ̄]
ⲛⲉⲓ̈ⲃⲁ[ⲥⲁⲛⲟⲥ]
ⲉⲩϩⲟⲟⲩ[·]

Fol. III, verso.

[.....]ⲃ̀ ⲛ̀
[...ⲛ]ⲁϩⲣⲟ
[ⲟⲩ....]ⲁ̣

ⲛⲁϥ ⲧⲁⲣ[ⲓ]
ⲕⲱ ⲛⲁ[ⲕ] ⲉ
ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉϫⲓ̈

[......]ⲟⲩ
[.....]ⲙⲟⲥ
[......]ⲛⲟⲩ
[........]
[...ⲡⲣ̄]ⲣⲟ ⲙ̇
[ⲙⲉ ϫⲟⲉ]ⲓⲥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉ
(?)(?)
[ⲭ̅ⲥ̅..]ⲧⲁⲣ̣ⲓⲥⲱ
[.......]ⲉ
[......]ϣⲟ
[......]ⲟⲥ
[........]
[.......]ⲉ
[.......]ⲗ̣ (?)
[......]ⲛ
[......]ⲁ·
[...ⲛ̄]ϭⲓ ⲛⲉ
[.....]ⲩⲉ ⲛ
[....]ⲡ̣ⲉϫⲉ
[.....]ϫ̣ⲉ
[...ⲡϫ]ⲟⲉⲓⲥ
[....]ⲕ̣ⲛⲟⲩ
[....]ⲁϥⲟⲩ
[ⲱϣⲃ̄]ⲛ̣ϭⲓ ⲁ̇ⲡⲁ
[ⲛⲁϩⲣ]ⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲧ
[...]ϣ ϩⲱ ⲉ̇
[...]ⲣⲟϥ :·-·—
[Ⲡⲉϫⲉ] ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲛⲁϥ
⳩ [ϫⲉ ⲟ]ⲩⲱϣⲧ̄

(?)(?)(?)
ⲟⲩⲁ ⲛ̄ⲧⲁⲕⲁⲛⲁ
_ⲟⲩ ⲉ̇ⲣⲟϥ :·····
Ⲁ̅ ⲛⲉⲟ̣ⲩⲏ̇ⲛ[ⲃ] ⲁ̣ⲉ
[...]ⲧ[..] ϫ̣ⲉ
[.......]ⲁ
_[....]ⲛⲁⲓ̈ ···—
Ⲁ̅ ⲁⲡⲁ ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ·
ⲙⲟⲟ̇ϣⲉ ⲉⲧ
ϣⲏⲩⲉ̇ ϩⲓ̈ⲑⲏ ⲙ̇
ⲡⲁⲡⲟⲗⲗⲱⲛ ·
ⲁϥⲡⲁϩⲧϥ̇ ⲉ̇
ⲡ̣ⲉⲥⲏⲧ· ⲁ̇ ⲡⲣ̄
ⲣⲟ ⲙⲉⲉⲩⲉ̇ ϫⲉ
ⲉϥⲛⲁⲟⲩⲱϣ̇ⲧ̄
_ⲛⲁϥ ⲁϥⲣⲁϣⲉ ·
Ⲁ̅ϥϥⲉⲓ̈ ⲛⲟⲩⲕⲉⲣ
ⲙⲉ ϩⲛ̄ⲧ̇ϣⲛ
ⲟⲩⲉ̇ ⲛ̄ϭⲓ ⲁ̇ⲡⲁ ⲛⲁϩ
ⲣⲟⲟⲩ· ⲁϥⲛⲟⲩ
ϫⲉ ⲛⲟⲩⲡⲁϭⲥⲉ
ⲉ̇ϫⲱϥ ⲁϥⲣ̄
ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲉⲗⲗ ·
ⲁϥⲗⲁⲗⲱ ⲛ̄ϩⲟ
ⲙⲡⲁⲡⲟⲗⲗⲱⲛ ·
ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̇ⲡⲣ̄
ⲣⲟ̣ ϫⲉ ⲉ̇ⲣⲉ ⲛⲉϥ
ⲃ[ⲗⲗ] ϣⲱⲛⲉ
ⲁ[...] ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈

Fol. IV, recto.

[....]ⲣⲉ ⲉ̇ⲣⲟⲟ[ⲩ]
Ⲙ[ⲛ̄ⲛ̄]ⲥⲱⲥ ⲁϥϭⲱ
⳩ ⲡ̣[ⲉ] ⲙⲡⲁⲡⲟⲗ

Ⲁ̅ϥϭⲱ[ⲛⲧ ⲛϭⲓ]
ⲡⲣ̄ⲣ[ⲟ......]
⳨ⲥ[........]

ⲗ[ⲱ]ⲛ· ⲁϥⲕⲁ
ⲛ]..]ⲛϥϭⲓ̈ϫ ϩⲁ
ⲣ[ⲁ]ⲧϥ̇ ⲉ̇ϫⲙ̇ⲛ
ⲕ[ⲁϩ] · ⲁ̀ ⲧⲉϥⲁ̀
ⲛ[ⲉ ⲉⲓ] ⲉ̇ⲡⲉⲥⲏⲧ·
ⲁ̀ ⲛⲉϥⲟⲩⲉ̇ⲣⲏⲧⲉ
ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ :·—
Ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̇ⲡⲣ̇
ⲣⲟ· ϫⲉ ⲉϣϫⲉ
ⲟⲩⲛϭⲟⲙ ⲙ̇ⲙⲟϥ
ⲙⲁⲣⲉϥⲧⲟⲩ
ϫⲟϥ ϩⲙ̇ⲡⲉⲓ̈
ⲛⲟϭ ⲛ̇ϣⲓ̈ⲡⲉ ⲛ̇
ⲧⲁϥⲧⲁϩⲟϥ :·—
Ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲇⲉ ⲛ
ⲧⲟϥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲛϭⲟⲙ
ⲙ̇ⲙⲟϥ ⲉ̇ϩⲱⲃ
ⲛⲓ̈ⲙ· ⲕⲁ
ⲧⲁⲑⲉ ⲉⲧⲥⲏϩ·
[ϫ]ⲉ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲡⲉ
ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ
[..]ⲁ(?)ⲣ(?)ⲁⲛ ⲛ(?)[..]
][1]

ⲛ[.........]
Ⲡⲉ[.........]
ⲡ[.........]
ⲙ̇[.........]
ⲕ[.........]
ϫⲟⲉ[ⲓⲥ.....]
ϥⲉⲓ̈ ⲛ̇[......]
ⲙ̇ⲙⲟⲛ ⲁ(?)[....]
ⲙ̇ⲡⲙⲏ[ⲏϣⲉ]
ⲧⲏⲣϥ̇ ⲛ̇[ⲧⲡⲟ]
ⲗⲓ̈ⲥ· [ⲟ]
Ⲙⲁⲓ̈ⲟⲥ ⲉⲓ(?)[ⲥ . .]
ⲕⲁⲗⲁϥ[......]
ⲛ̇ⲙ(?)[........]
ⲣⲁⲛ[.......]
ⲛⲁⲡ[.......]
Ⲧⲟϫ[.......]
ⲫⲁ[........]
ϥ[.........]
Ⲡ[.........]
[1] [

Fol. IV, verso.

[ⲡϫⲟⲉⲓ]ⲥ ⲓ̅ⲥ̅ · ⲁⲥ
[..ⲛ̇ⲧ]ⲉⲩⲛⲟⲩ
[......]ⲣⲁⲛ
[......]ϫⲓ̈ ⲉ̇
[......]ϯ(?)ⲥⲟ
[......]ⲧⲉⲕ
[......]ⲱⲕ·

ⲁ ⲧⲉϥⲁⲡ(?)[ⲉ ⲉⲓ ⲉ]
ⲡⲉⲥⲏⲧ[.....]
Ⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲕ[..(?)] ϣⲁ
ⲛⲉⲥⲥⲛ̇ⲧ[..] ⲡⲉ
ⲥⲟⲩⲥⲁϣ[ϥ. ⲅ]ⲁ(?)ⲣ
ⲛ̇ϩⲁⲑⲱ[ⲣ] ⲡⲉ·
Ⲁ ⲙⲓ̈ⲭⲁⲏⲗ ϫⲓ̈

[1] Même remarque que pour la note 1 p. 74.

[......]ⲉⲕ	ⲛ̄ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ
[.....]ⲟⲓ̈ ϩⲛ̄	ⲛⲁⲡⲁ ⲛⲁϩⲣⲟ
[......]ⲯ︦ⲓ̈ⲥ :—	ⲟⲩ· ⲁϥⲧⲁⲗⲟⲥ
[...]ⲛⲁⲓ̈ ⲙ̇ⲡⲟ	ⲉ̇ϫⲛ̄ⲟⲩϩⲁⲣ
[...]ⲙⲓ̈ⲭⲁⲏⲗ	ⲙⲁ ⲛⲟⲩⲟ̇ⲉⲓ̈ⲛ·
[...]ⲉⲓ ⲛ̄ϭ(?)ⲓ̣ ⲧⲉⲩ·	ⲉⲩⲥⲱⲕ ϩⲁϫⲱⲥ
[.....]ⲓ̈ ⲛⲁ̣(?)ⲧⲙ̇	ⲛ̄ϭⲓ̈ ⲟⲩⲙⲏⲏ̇
[.....](?)ⲛⲁⲉⲓⲩ	ϣⲉ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
[.....]ⲡ̄ⲛⲟⲩ	ⲁ︦ⲩⲱ̇ ⲉⲓ̈ⲥ ⲡ̄ϫⲟⲉⲓ̈ⲥ
[ⲧⲉ.......]	ⲁϥⲉⲓ̈ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲁ
[.......]ⲉϥ	ϫⲱⲥ ⲛ̄ⲧⲉ
[..ⲙ̄ⲡ̄ⲛ̄ⲥⲁ] (?)ⲛⲁⲓ̈	ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲁⲡⲁ
[ⲉⲓⲥ..ⲙⲓ̈]ⲭⲁⲏⲗ	ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ· ⲁϥ̣
[ⲁϥⲉⲓ ⲉ]ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄	ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲙ̇ⲙ̣[ⲟϥ]
[ⲧⲡⲉ· ⲁ](?)ϥ̣ⲁϩⲉ	ⲙⲛ̇ϩⲉⲛ[....ⲙ̇]
[ⲣⲁⲧϥ̄ ⲙ̇ⲡⲙ̄]ⲧⲟ̣(?)	ⲙⲏⲛϣⲉ [ⲛ̄ⲁⲅ]
][1]	ⲅⲉⲗⲟ̣ⲥ̣[.....]
	[1][

TRADUCTION.

(Fol. II)[2] vers lui; il lui dit : « Salut (*χαῖρε*), Nahroou, athlète du Christ. Bénis-moi, afin que ta bénédiction demeure avec moi, toi que Dieu garde avec lui en toutes choses. »

Apa Nahroou lui dit : « L'archange (*ἀρχάγγελος*) Michel te guide dans tous tes jours et [*lacune*] la colère, suivant ce qu'a dit notre père David : Seigneur, ne me punis pas dans ta colère[3]. [*Lacune*] dans l'héritage

---

[1] On ne voit pas combien il manque de lignes.

[2] La traduction du premier feuillet a déjà été publiée par U. Bouriant. Je me contente d'indiquer ici les références bibliques qui n'avaient pas été mentionnées :

Recto, lignes 1-11 : *Jean*, XIV, 12.
— — 22-29 : Psaume LVI, 2.

Verso, lignes 34-38 : Psaume LI, 15.
— — 39-45 : Psaume CXVIII, 39-45.
— — 46-59 : Psaume CXL, 2-3.

[3] Psaume VI, 2.

(*κληρονομία*) que Dieu accordera à ses saints de la terre. [*Lacune*] prie Dieu que ses voies se dirigent dans le bien. Et la miséricorde provient de Dieu; elle sort de leur corps (*σῶμα*): la miséricorde de Dieu demeure. Et aucun esprit (*πνεῦμα*) impur (*ἀκάθαρτον*) n'habitera dans mon sanctuaire (*τόπος*), car Michel y sera assidu (*προσκαρτερεῖν*) le jour et la nuit.»

(Fol. III.) Lorsque (*ὅσον*) apa Nahroou eut ainsi parlé, Jules[1] lui dit : «Prie pour moi [*lacune*] toutes les choses dont tu m'as parlé».

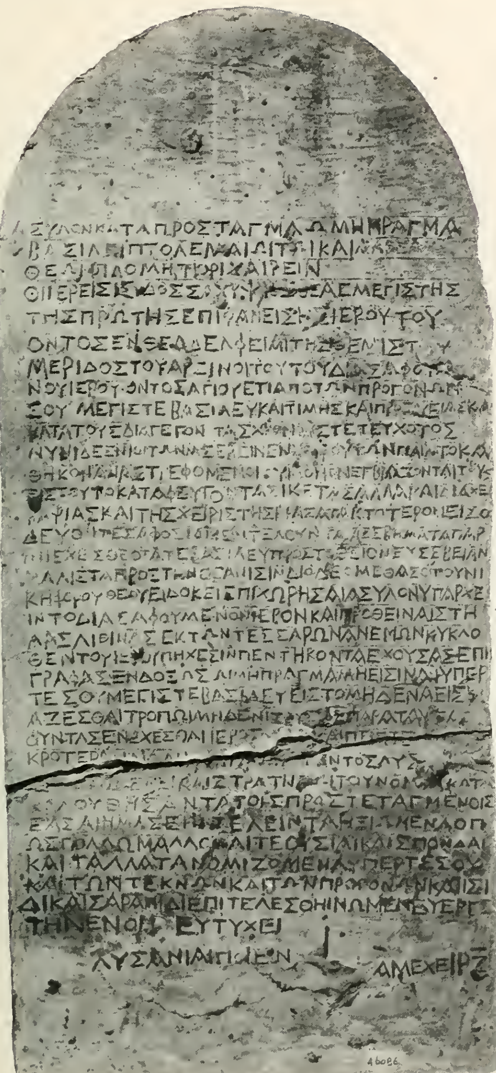
Jules se leva; il sortit de la prison en bénissant Dieu. Et (*δέ*) il arriva, le lendemain, que le roi impie (*ἄνομος*) s'assit sur le tribunal (*βῆμα*) qui est au milieu de la place (*ἀγορά*) publique (*πόλις*). Il ordonna aux valets (*ὑπηρέτης*) d'aller en prison et de le lui amener. Ils le trouvèrent en train de prier (*ψάλλειν*) [*lacune*]. Le roi lui dit : [*lacune*] je te le dis : Sacrifie pour ne pas mourir dans ces terribles tortures (*βάσανος*) [*lacune*] le vrai roi, le Seigneur Jésus-Christ [*lacune*]. Le roi lui dit : «Adore-le, pour que je te relâche [*lacune*]». Apa Nahroou s'avança vers l'autel, devant Apollon; il se prosterna à terre. Le roi, pensant qu'il l'adorerait, se réjouit. Apa Nahroou prit, sur l'autel, de la cendre; il y mêla un crachat et la rendit comme de l'encre; il en barbouilla la figure d'Apollon, en disant au roi : «Ses yeux sont malades [*lacune*]».

(Fol. IV.) [*lacune*]. Puis il saisit Apollon, il. . . sous lui, à terre; sa tête s'abaissa; ses pieds se dérobèrent sous lui. Il dit au roi : «S'il a de la puissance, qu'il se sauve de la grande confusion où il se trouve. Et (*δέ*) mon Seigneur Jésus a le pouvoir sur toutes choses, suivant ce qu'il est écrit : «Grand est notre Dieu». [*Lacune*] Le roi s'irrita [*lacune*]. Puis Michel sortit du ciel; il se tint devant [*lacune*], le sept d'Hathor, Michel prit l'âme (*ψυχή*) d'apa Nahroou; il la plaça sur un char (*ἅρμα*) de lumière; une multitude d'anges (*ἄγγελος*) la précédait. Et voici que le Seigneur sortit au-devant de l'âme (*ψ.*) d'apa Nahroou; il l'embrassa (*ἀσπάζεσθαι*) avec la foule des anges (*ἀγγ*).

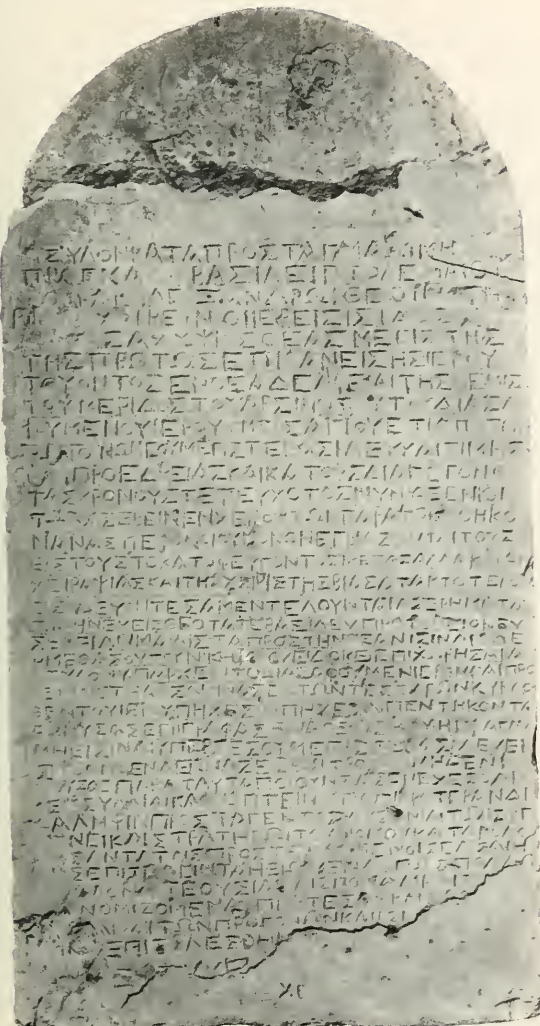
H. Munier.

---

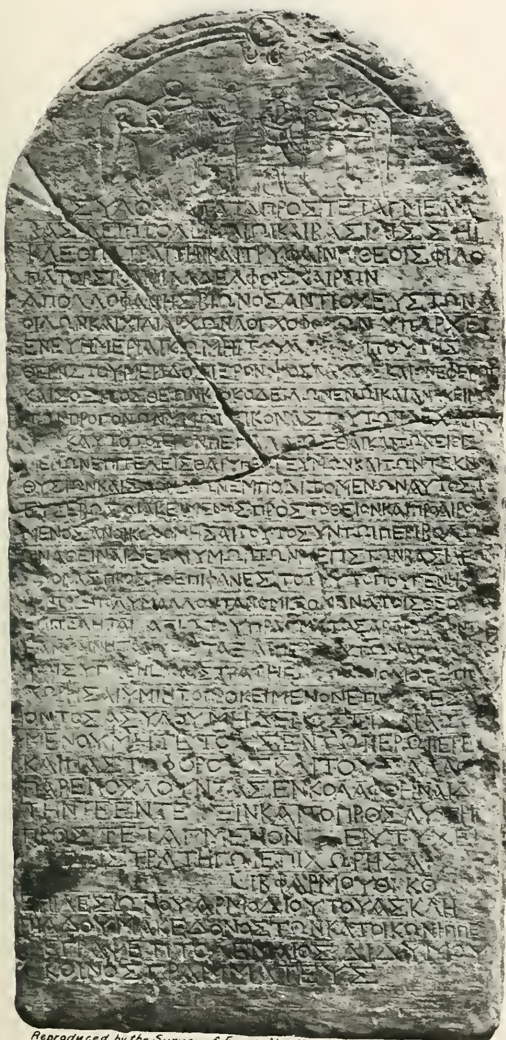
[1] Il s'agit de Jules d'Aqfahs, si souvent cité dans le Martyrologe copte.



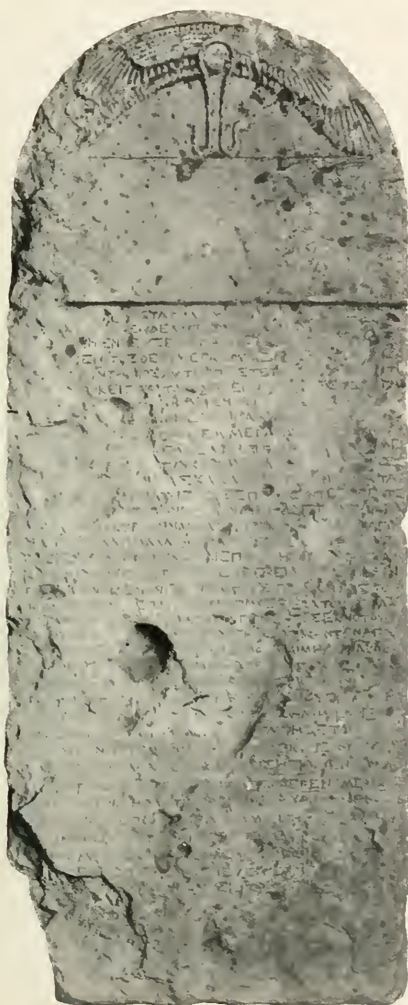
Musée du Caire, nº 46086. — Stèle D[1].



Musée du Caire, n° 46085. — Stèle D[2].



Musée du Caire, nº 45606. — Stèle F.



Musée du Caire, nº 46087. — Stèle H³.

SELECTED PAPYRI

FROM

THE ARCHIVES OF ZENON

(Nos. 37-48)

BY C. C. EDGAR.

IV

The following instalment of selected pieces ranges from year 32 to year 36. Zenon's home was now in Philadelphia, though he paid an occasional visit to Alexandria (*P. S. I.*, 361), and most of the letters are concerned with local affairs. But he had a wide circle of correspondents, and one or other of these occasionally makes a brief allusion to some political event. Apollonios himself writes but seldom after year 32, but still continues to be the dominant figure in the correspondence.

Before proceeding farther I should like to make one or two corrections. With regard to the itinerary of Zenon in year 28, the suggestion put forward in the commentary on no. 7 must be abandoned. The missing parts of *P. S. I.*, 484 and 489 have been found in the Cairo collection, and a comparison of the dates on *recto* and *verso* shows that Berenikes Hormos cannot have been situated outside of Egypt proper. In no. 25, l. 21, the word which I read as *εἰ* is really, as Mr. Grenfell has pointed out, the monogram *επ*, standing for *ἐπ(ιστολῆς)* or perhaps in this case for *ἐπ(ιστεῖλαι)*. Poseidonios, the writer of no. 6, was no doubt a Court official (see p. 98, note). Concerning the chronological problem discussed in *Annales*, XVIII, p. 226 et seq., I have spoken again in the introduction to

no. 42. If it could be shown that the Macedonian year was really in advance of the canonical year, the difficulty of dating our papyri would be greatly lessened. For in that case these would be only a slight difference between the two years by which the Greeks and other foreigners were chiefly accustomed to reckon, that is to say the Macedonian system and the Mecheir system. We could then for instance more clearly understand Zenon's hesitation between year 31 and year 32 in our nos. 33-35 and also such a date as Lλ, Περιτίου ἐμβολίμου, Μεχεὶρ κγ. But definite evidence on this point is still lacking.

No. 37. LETTER FROM DIOTIMOS TO ZENON. — 0 m. 155 mill. × 0 m. 33 cent. — Year 32.

Diotimos is a name that occurs frequently in the papyri of this period. We know from *P. S. I.*, 509, that in year 30 a certain Diotimos was ἀντιγραφεύς to the *oikonomos* of the Arsinoite nome. But the author of the present letter was a man of higher rank. He is evidently the Diotimos called *hypodioiketes* in one of our fragments and *dioiketes* in no. 38. And there can be no doubt that the Diotimos mentioned in *P. S. I.*, 361, and in several other documents is the same person.

Vitelli was the first to discover the title of *hypodioiketes* in an early Ptolemaic text (*P. S. I.*, 415, note). As no such official is mentioned in the Petrie papyri, it had been previously assumed (see WILCKEN, *Grundzüge*, p. 148) that the title was not introduced until the IInd century B. C.; and there has been much debate about the question whether in the IIIrd century there was only a single *dioiketes* resident in Alexandria or whether there were also local *dioiketai* in the provinces. The truth seems to be that the office and title of *hypodioiketes* existed in the IIIrd century as in the IInd, but that the *hypodioiketes* was sometimes, for shortness or by courtesy, called simply *dioiketes*.

It is clear that a *hypodioiketes* exercised control over more than one nome. Here for instance and in *P. S. I.*, 591 we find Diotimos working in the Arsinoite nome, while from no. 38 and *P. S. I.*, 566 it appears that the *oikonomos* of the Aphroditopolite nome was subject to his authority. Probably each *hypodioiketes* presided over a certain group of nomes and

had his headquarters in the provinces and not in Alexandria[1]. In this connection it is worth noting that Diotimos dates his letters by the Egyptian months; for if he had usually resided in Alexandria and merely come into the provinces from time to time like Apollonios, he would naturally have used the Macedonian calendar. Seeing that in later times the Arsinoite nome appears to have been under the *hypodioiketes* of Memphis (Wilcken, *Grundzüge*, p. 149), it is not unlikely that Memphis was the capital of his district; but on that point we have as yet no clear evidence.

The letter informs us that Eutychides has been sent back to Zenon, as he had given in the accounts about which he was summoned. Diotimos expects to be in Ptolemais on the 10th and will there transact business. *χρηματιοῦντας* is a word of rather elastic meaning, but here it probably signifies, as it often does in the papyri of this period, that he will decide about petitions and disputes laid before him.

Like the letters of Apollonios and other important personages, that of Diotimos is written in a large clear hand.

Διότιμος [Ζήνωνι χαίρ]ειν. ἀπεστάλκαμεν πρὸς σὲ
Εὐτυχίδην, ὧν γὰρ ἕνεκεν μετεπέμφθη
ἀπελογίσατο. αὐτοὺς δ' ἡμᾶς ἴσθι παρ[ε]σομένους
εἰς Πτολεμαΐδα [τῆι] δ[ε]κάτηι καὶ αὐτοῦ χρηματιοῦντας.
ἔρρωσθο. Lλϛ, Χοίαχ η̅.

Verso :

[τ]ῶι παρὰ [Ἀ]πολλωνίου. Lλβ, Χοίαχ ι̅α̅. Διότιμος Εὐτυχίδου. Ζή[νωνι]. Εὐτυχίδου.

2. Εὐτυχίδην : cf. no. 22, l. 6, also *P. S. I.*, 522,1. — 4. Πτολεμαΐδα : the port of that name at the entrance to the Fayoum. — 6. τῶι παρὰ Ἀπολλωνίου is part of the address, cf. *P. S. I.*, 364, while Εὐτυχίδου is probably a note by the sender of the letter, cf. *Annales*, XIX, p. 13.

---

[1] H. Maspero (*Finances de l'Égypte*, p. 204) thinks that in later Ptolemaic times there were three *hypodioiketai*, one for the Delta, one for Middle Egypt from Memphis southwards, and another for the Thebaid; and it is at least unlikely that there were less than three. A papyrus published in the *Archiv*, VI, p. 30 by v. Druffel shows that the Thebaid was under a local *dioiketes*, that is to say a *hypodioiketes*, in the IIIrd century B. C.

No. 38. A PETITION CONCERNING A VINEYARD. — 0 m. 10 cent. × 0 m. 39 cent. — Year 32 or 33.

The petition is addressed to Diotimos the *dioiketes* by Neoptolemos, a Macedonian, one of the military settlers at Philadelphia. His father Strattippos, he says, was being treated unjustly by Theokles, late *oikonomos* of the Aphroditopolite nome, and Petosiris the royal scribe. These officials in assessing vineyards for taxation had generally been taking as a basis the average yield of the last three years, but in his father's case they had taken the average of the last two years, on the ground that his vineyard was lately planted. He therefore begs Diotimos, after inquiring into the matter, to give him an order addressed to Hermolaos, the present *oikonomos*, and Petosiris, to the effect that they are to assess his father's vineyard, like the others, on the average yield of three years, beginning either from year 29 or from year 30 as they choose, for in fact the vineyard had now produced wine for four years. He asks him also to let his father be credited with the money paid into the bank by the retail-dealers for the wine which they bought from the vineyard.

The petition had evidently been submitted to Zenon, either by Diotimos or by the writer, and had remained in his hands. Lines 6 and 7 show that it dates from between the vintages of years 32 and 33. Of the persons mentioned in the text Diotimos is already known to us (see introduction to no. 37). The title by which he is here addressed does not imply that he was acting as chief *dioiketes* in Alexandria; his correct title, marking his place among Government officials, was ὑποδιοικητής, but the prefix was often dropped. Theokles is probably the same person as the writer of *P. S. I.*, 349 and 566. The use of the aorist οἰκονομήσαντος together with the correction in line 5 shows that he was no longer *oikonomos* of the Aphroditopolite nome and that he had been lately succeeded by Hermolaos. The latter personage and the royal scribe Petosiris are mentioned in several other documents. Neoptolemos who wrote the petition on behalf of his father was himself a vine-grower at Philadelphia (*P. S. I.*, 429, 22 and 434, 10).

The taxes on vineyards are briefly summarised in *P. Eleph.*, 14, 2 : τῶν μὲν ἀμπελώνων τοὺς καθήκοντας ἀργυρικοὺς φόρους καὶ τὴν γινομένην

ἀπόμοιραν τῆι Φιλαδ[έλφωι. To what form of taxation does our petition refer, and what exactly is meant by *ἐπιγραφή* and *ἐπέγραφον* in lines 2, 3? The *ἀπόμοιρα* is evidently out of the question. Of the *ἀργυρικοὶ φόροι* the most important was probably the *ἐπαρούριον*, which was a ground-tax on vineyards and orchards, paid at the rate of so many drachmæ for each aroura; the rate no doubt varied according to the productiveness of the vineyard and was subject to revision from time to time like the ground-tax on corn-land[1]. My interpretation of the text is that *ἐπιγραφή* means here the assessment of the vineyards for regular taxation, perhaps for determining the rate at which they are to pay the *ἐπαρούριον*. That is the general sense in which *ἐπιγραφή* is used in papyri of the Roman period (see *P. Ox.*, XII, 1445, 8, note), and it is possible that the same meaning lies behind the Ptolemaic use of the word to denote a land-tax. The phrase *τὸ τρίτον μέρος ἐπέγραφον* will then mean that the officials marked against each vineyard its average yield for the last three years as its taxable value for the present. But I must confess that the exact meaning of the passage is not clear to me, and I refer the reader to Grenfell and Hunt's discussion of *ἐπιγραφή* in *P. Tebt.*, I, p. 39.

There is another difficulty in lines 7 and 8. The meaning of *προσδέξασθαι* in a context of this kind is 'to credit a person with'. Stratippos owed to Government the amount of the tax on his vineyard; the price of some wine which he had sold had been paid into a bank, presumably a Government bank, by the purchasers; and Neoptolemos asks the officials to accept this money, or part of it, as payment of the debt and to credit him accordingly. The inference which this suggests is that, apart from the *ἀπόμοιρα*, the vine-grower was free to sell his wine as he liked, but that the price of the wine, or part of it, went straight into a bank until he had settled accounts with Government. Such a procedure would be by no means abnormal: we know for instance from another papyrus that farmers who rented Government land for growing hay were obliged, if they sold the hay, to deposit the price in a royal bank in order that they

---

(1) For the *ἐπαρούριον* in the IIIrd cent. B. C., see *P. Hib.*, p. 302. In *P. Petr.*, III, 70 (a) the tax is 8 drachmæ per aroura, while in one of the Zenon letters we hear of a vineyard and orchard taxed at the rate of 3 drachmæ.

might purchase barley with which to pay the rent before touching their profits.

Διοτίμωι διοικητῆι χαίρειν Νεοπτόλεμος Μακεδὼν τῶν ἐν Φιλαδελφείαι κληρούχων. ἀδικῖταί μου ὁ πατὴρ Στράτιππος ὑπὸ Θεοκλέους τοῦ οἰκονομήσ`α`ντος τὸν Ἀφροδιτοπολίτην νομὸν καὶ Πετοσίριος τοῦ βασιλικοῦ γραμματέως. ἐπιγραφὴν γὰρ ποιούμενοι τοῖς ἀμπελῶσι, ἐκ τριῶν ἐτῶν τὰ γενήματα λαμβάνοντες τὸ τρίτον μέρος ἐπέγραφον, τῶι δὲ πατρὶ ἐκ δύο ἐτῶν τὴν ἐπιγραφὴν πεποίηνται φάμενοι νεόφυτον εἶναι. δέομαι οὖν σου, εἴ σοι δοκεῖ, ἐπισκέψασθαι περὶ τούτων, κἂν ἦι ταῦτα ἀληθῆ, ἐπειδὴ καὶ τοῖς λοιποῖς ἐκ τριῶν ἐτῶν πεποίηνται τὴν ἐπιγραφήν, δοῦναί μοι πρόσταγμα πρὸς [[αὐτοὺς]] `Ἑρμόλαον καὶ Πετόσιριν,` ὅπως ἂν ἐκ τριῶν ἐτῶν τὴν ἐπιγραφὴν καὶ τῶι πατρὶ ποιήσωνται, εἴτε βούλονται ἀπὸ τοῦ ἐνάτου καὶ εἰκοστοῦ ἔτους τὴν ἀρχὴν ποιούμενοι, εἴτε ἀπὸ τοῦ τριακοστοῦ ἔτους, ἤδη γὰρ οἰνοποιήκαμεν ἐξ αὐτοῦ ἔτη τέσσαρα, καὶ προσδέξασθαι αὐτῶι τὸ πεπτωκὸς ἐπὶ τράπεζαν ἀργύριον παρὰ τῶν οἰνοκαπήλων οἴνου οὗ ἔλαβον ἐκ τοῦ ἀμπελῶνος, ὅπως ἂν διὰ σὲ τοῦ δικαίου τύχηι.

εὐτύχει.

Verso :

Νεοπτόλεμος Διοτίμωι ἔντευξιν περὶ ἀμπελῶνος.

Below, at right angles to the docket : *υπε*.

2. *Πετοσίριος*. That the royal scribe should be a native is only natural; the post probably required a knowledge of the Egyptian language and of demotic writing. — 7. *ἐξ αὐτοῦ* : *i. e.* *τοῦ ἀμπελῶνος*. — 10. A note, probably by Zenon, about the contents of the petition. — 12. *υπε* : perhaps an abbreviation, *e. g.* *ὑπε(λογήθη)*.

No. 39. Letter from Apollonios to Zenon. — 0 m. 195 mill. × 0 m. 23 cent. — Year 33.

Apollonios sends Zenon some instructions about the fittings needed for the *ταυροκέρκουροι* or river-galleys. Theon is to put them on board a boat

and bring them down the river, Zenon doing his best to help him. Apollonios has been ordered to begin at once dispatching the *ταυροκέρκουροι* to Alexandria for the up-voyage of the —, and at this point there is a tantalizing lacuna in the text.

The phrase *γέγραπτ[αι γὰρ ἡμῖν κατὰ σ]πουδὴν ἀποστέλλειν* indicates that Apollonios had received an urgent order from the Court. But whom or what were the boats to bring up the river? We cannot yet say, but one possibility may be mentioned tentatively. Comparing the present letter with no. 42, which allows us to imagine what the chief interest of the king must at this moment have been, we are tempted to restore *τῆ[ς τοῦ βασιλέως θυγατ]ρός*[1] and to conjecture that the galleys were required for the wedding journey of the princess Berenike. In that case the *ἀνάπλους* would be the river voyage from Alexandria to Pelusium, on which she was accompanied by her father. The dates of the two letters would accord fairly well with this hypothesis, giving a space of about four months for the preparations and ceremonious departure and for the long journey to the Syrian frontier. But of course this is a mere suggestion: there are other possibilities; and some new document may show that the text must be restored quite differently.

This is the last dated letter of Apollonios in our collection, and there is only one later among the Florence papyri (*P. S. I.*, 514). Though he still held office in the last year of Philadelphos (*P. S. I.*, 393), he seems for some reason or other to have written to Zenon less and less frequently as time went on. Or else (but this seems less probable) the later correspondence has not yet come to light.

[Ἀπολλ]ώνιος Ζήνωνι χαίρειν. εἰς ταχ[. . . . .]
[τὰ ἔπι]πλα τῶν ταυροκερκούρων ὅσου ἂν χρεί[αν ἔχωσιν]
[. . . . .] Θέων ἐμβαλόμενος εἰς πλοιάρι[ον . . . .]
[οὖν αὐ]τὸν καὶ μηθὲν ἐπικωλύσηις. γέγραπτ[αι γὰρ ἡμῖν]
[κα]τ[ὰ σ]πουδὴν ἀποστέλλειν τοὺς ταυροκ[ερκούρους]

---

[1] *τῆς βασιλέως θυγατρός* would perhaps fit the lacuna better; but it is doubtful if Apollonios would have omitted the *τοῦ*, though *τὸν βασιλέως δαίμονα* occurs more than once (cf. also *P. S. I.*, 328, 6, note).

[εἰs Ἀλεξάν]δρειαν πρὸs τὸν ἀνάπλουν τῆ̣[s . . . .]
[. . . . . .]ρος.

ἔρρωσο. Lλγ Ὑ̣[πε]ρ̣ϐ̣ε̣ρ̣[

Verso :

Ἀπολ]λώνιος Ζήνωνι.

]·ο̣s

1. ταχ[may be the beginning of a place-name, *e. g.* εἰs Ταχ[ῦριν ἀπόστειλον]. There was a town called Takyris in the Memphite nome (*P. S. I.*, 544, 6), possibly the modern Qoturi. — 2. ταυροκερκούρων : defined by Suidas as ποτάμια πλοῖα. The name may refer to the shape or ornamentation of the vessel, like κυκνοκάνθαρος. — 3. [κομιεῖ δὲ] or similar. — 3-4. [σύστησον οὖν αὐ]τόν or similar.

No. 40. Letter from Kollouthes to Zenon. — 0 m. 09 cent. × 0 m. 305 mill. — Year 33.

Kollouthes writes that after leaving Zenon he found that the peasants belonging to the land which had been portioned out among the soldiers had run away to the temple of Isis in the Memphite nome. So at the time when he received Zenon's letter he was on his way to Krokodilopolis to ask Maimachos to rout them out (ὅπως ἂν ἐγείρηι αὐτούs); and as soon as this is done he will come to Zenon.

The γεωργοί mentioned in line 1 are not to be regarded as former occupants of the land who had been evicted when it was given to the soldiers. The land given to soldiers was as a rule reclaimable but not yet reclaimed. They were probably peasants who cultivated the land, by agreement with the land-holders, under certain conditions. Being dissatisfied with their treatment they had fled to a place of refuge, the ancient equivalent to going on strike. A similar case is described more fully in *P. S. I.*, 502; certain farmers on the estate of Apollonios retire to a temple and refuse to work until they get better terms; and eventually the question is settled by negotiation. In the present case Kollouthes evidently expects that Maimachos, the *nomarch* of the district to which the runaways belong, will soon manage to bring them back to work.

I have translated τὸ Ἰσιεῖον as the temple of the goddess, which is the probable meaning of the word here; but it might also mean the town or

village in which the temple stood[1]. If the former interpretation is right, the letter is of some importance in regard to the question whether the right of asylum was absolute or was more or less restricted by considerations of public interest[2]. Yet, even on the above assumption, the text is not quite explicit and does not allow us to infer that Maimachos had the right to use force; it may have been that his personal influence was sufficient. Nor again do we know the full circumstances, whether for instance the peasants were bound by oath not to take refuge in a temple and whether again this particular temple was a sanctuary by royal decree, *ἄσυλον κατὰ πρόσταγμα*. If on the other hand *τὸ Ἰσιεῖον* is a place-name, the task of getting them back to their own village would be merely an administrative one.

Κολλούθης Ζήνωνι χαίρειν. *ἀπελθόντος μου ἀπὸ σοῦ κατέλαβον τοὺς γεωργο[ὺς ἐκ]*
τῆς καταμεμετρημένης γῆς τοῖς στρατιώταις ἀνακεχωρηκότας ἐπὶ τὸ Ἰσιεῖον *τὸ ἐν τῶι* Μεμ[*φίτηι*].
[*ἡνί*]*κα οὖν ἐκομισάμην τὴν παρὰ σοῦ ἐπιστολήν, ἐπορευόμην εἰς* Κροκοδίλων *πόλιν πρὸς* Μαίμ[*αχον*],
[*ὅπ*]*ως ἂν ἐγείρηι αὐτούς· καὶ ὡς ἂν τοῦτο γένηται παρησόμεθα πρὸς σέ· οὐκ ἐνεδήμει* [*γὰρ*]
[*ἐ*]*ν τῆι κώμηι* Ψενομους. *γέγραφα οὖν σοι ἵνα εἰδῆις.*

ἔρρωσο. Lλγ, Χοίαχ [ ].

Verso :

[Lλγ], Τῦβι β. Κολλούθης.

In another place, Μῦς.

1. I have supplied *ἐκ* to fill up the lacuna, but it is not required by the sense. — 2. *καταμεμετρημένης* : the word is used in a similar sense, but with a grammatical difference, in *P. Lille*, I, 14, 3, *τῶν περὶ Φαρβαῖθα καταμεμετρημένων μισθοφόρων ἱππέων*. — 3. Μαίμαχον : a well-known *νομάρχης* of this period, cf. *P. S. I.*,

---

[1] In *P. S. I.*, 361, 2 *τὸ* Ἰσιεῖον apparently means the village or district adjoining a temple of Isis; see Vitelli's note and *P. Tebt.*, II, p. 381.

[2] See Lefebvre's remarks in the *Annales du Service des Antiquités*, XIX, p. 60; also Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, III, p. 208 and Rostowzew, *Kolonat*, p. 74 on the general question of *ἀναχώρησις*.

361. — 4. Or ἀνεγείρηι. Read παρεσόμεθα. — 5. Ψενομους is separated from the preceding and following words. I take it to be the name of the village, added as an afterthought, the subject of the sentence being Maimachos. It is possible, however, that Psenomous is the subject of ἐνεδήμει.

No. 41. Letter from Philiskos to Zenon. — 0 m. 17 cent. × 0 m. 34 cent. — Year 33.

Philiskos announces that he was on the point of coming to Philadelphia when a letter arrived telling him to go to Ptolemais to meet a person in the king's service called Ariston, who had sailed up the river to visit the nome. But he hopes to come on the 17th. Meanwhile he asks Zenon to send Hedylos to Krokodilopolis in order that they may there arrange about farming out a certain business and then put it up to tender in Philadelphia. He also requests Zenon to inform him if he has received the hoes from the Herakleopolite nome.

The text does not state what the business was which they were going to farm out, but we may perhaps infer from line 9 that it was the exploitation of a factory. In another letter, belonging to the reign of Euergetes, we read τῆι η τοῦ Μεχεὶρ ἤρξατο Ἀμμώνιος τὰς ὠνὰς ἐπικηρύσσειν, Ammonios being an *oikonomos* at that time. It may be observed that in both cases the sale takes place about the beginning of the financial year.

Philiskos is mentioned in many of the papyri from Philadelphia and from elsewhere (cf. *P. Petr.*, II, 13 (13); *P. Hal.*, I, 15, 8). A comparison of the passages in which his name occurs in the Cairo and Florentine papyri makes it clear that he was one of the most important officials in the district, but we have not yet found his title in any document. In year 28 he is mentioned along with Zoilos, who was at that time the *oikonomos* of the Arsinoite nome (*P. S. I.*, 484). Zoilos was still *oikonomos* in year 30 (*P. S. I.*, 509), but we do not yet know how long he continued in office, and it is possible that by year 33 he had been succeeded by Philiskos. Another possibility is that Philiskos was *epimeletes* (see Wilcken, *Grundzüge*, p. 150); but we have little information about the *epimeletes* in early Ptolemaic times and it is still uncertain whether there was an *epimeletes* for each nome apart from the chief *oikonomos*.

Ariston, mentioned in line 2, may perhaps be the traveller of that name

who, according to Diodoros, III, 42, was sent by the king to explore Arabia, *Ἀρίστωνος τοῦ πεμφθέντος ὑπὸ Πτολεμαίου πρὸς κατασκοπὴν τῆς ἕως ὠκεανοῦ παρηκούσης Ἀραβίας.*

Φιλίσκος Ζήνωνι χαίρειν. μέλλοντί μοι παραγίνεσθαι πρὸς ὑμᾶς ἦλθεν
τῶι
ἐπιστολὴ συναντῆσαι [[*Ἀ̣ρ̣ί̣σ̣τ̣ω̣ν̣ι̣*]] *εἰς Πτολεμαΐδα Ἀρίστωνι παρὰ*
δὲ
τοῦ βασιλέως ἀναπεπλευκότι ἐπὶ θέαν τοῦ νομοῦ· παρέσομαι [[*οὖν*]]
πρὸς ὑμᾶς, ὡς ὑποτίθεμαι, τῆι ιζ. καλῶς οὖν ποιήσεις ἀξιώσας
Ἡδύλον παραγενέσθαι εἰς Κροκοδίλων πόλιν [[*ἵ̣ν̣α̣ τ̣ὴ̣ν̣ ἀ̣π̣έ̣γ̣δ̣ο̣σ̣ι̣ν̣*]] *ἵνα τὴν*
ἀπέγδοσιν ποιησάμενοι ἐπικηρύξωμεν ἐμ Φιλαδελφείαι. γράψον δέ μοι
καὶ περὶ τῶν ἐκ τοῦ Ἡρακλεοπολίτου σκαφείων εἰ κεκόμισαι αὐτά.
ἔρρωσο. Lλγ, Τῦβι η.

Verso :

[Lλγ,] Τῦβι ι. Φιλίσκος Ζήνωνι. . . . ι̣ο̣υργιου
[ἀποσ]τεῖλαι Ἡδύλον
[εἰς Κρο]κοδίλων πόλιν.

1. *παραγίνεσθαι* 'to set out for', cf. no. 42. l. 2. — 2. *Πτολεμαΐδα* : Ariston had come all the way by river and not by the desert route (see no. 19). — 4. *πρὸς ὑμᾶς* 'to you people', as in line 1. — 6. *τὴν ἀπέγδοσιν ποιησάμενοι* 'having arranged about the farming out', perhaps equivalent to 'having prepared a form of contract'. — 7. *σκαφείων* : these may have been Government property. In contracts for public works it is sometimes stated that the implements are to be furnished by Government. — 9. . . . *ι̣ο̣υργιου* : probably a note of the sender (see *Annales*, XIX, p. 13). The first three or four letters are illegible, but the word seems to have been one ending in *-ουργίου*, such as *ἐλαιουργίου*.

No. 42. Letter from Artemidoros to Zenon. — 0 m. 13 cent. × 0 m. 325 mill. — Year 33.

The writer of the following letter is probably the person called *Ἀρτεμίδωρος ὁ ἐπὶ τῆς οἰκίας* in no. 26. He was attached to the household of Apollonios in Alexandria, and in the present instance we find him accompanying his master abroad on a mission of state. The main part of the letter is occupied with instructions about the private affairs of Apollonios, but these are of little interest in comparison with the news contained in

the first three lines. After hoping that Zenon is in good health and informing him that all is well with himself and Apollonios, Artemidoros continues : 'At the time at which I am writing to you we are on our way to Sidon, having accompanied the queen (by land) as far as the frontier, and we expect to be with you all before long.'

The *βασίλισσα* of line 2 can surely be none other than the princess Berenike who about this time was married to Antiochos and became queen of Syria. And the journey on which she was escorted to the frontier by the *dioiketes* was in all likelihood her departure from Egypt to meet her future husband. Whether she already bore the title of *βασίλισσα* as an Egyptian princess, like Philotera and the young daughter of Euergetes, or whether she first acquired it by her marriage is open to dispute, but the former alternative is the more probable [1].

It was already known that on the occasion of the marriage the king went with his daughter as far as Pelusium and took leave of her there. From Pelusium the princess may either have taken the land-route across the desert or have sailed along the coast to Sidon. Ptolemy, who was an elderly man in poor health, left the party at Pelusium, entrusting the bride to the care of Apollonios, and the latter, as we learn from the present text, escorted her to the frontier, that is to say the frontier between the Syrian province of Egypt and the kingdom of Syria. There she was no doubt met by Antiochos or his ambassadors, and the *dioiketes* returned to Egypt by way of Sidon. The phrase *ἕως τῶν ὁρίων* is an indication that the province of Coele-Syria still belonged to Egypt and had not, as has been suggested [2], been handed over to Antiochos as part of his bride's dowry.

The marriage of Berenike was an important political event, marking the close of the Syrian war, and its date has been much disputed [3]. We can now say that it probably took place in the spring of the 33rd year of Ptolemy II, though no doubt the treaty was signed some months before,

---

(1) See *Archiv für Papyrusforschung*, II, 541 (Strack).

(2) See Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, I, p. 210, note 2.

(3) *Op. cit.*, p. 209, note 2. The dates formerly proposed are 254-3 (Haussoullier), 250 (Niese, Beloch), 249-8 (Droysen, Strack, Wilcken).

say about the end of the preceding autumn. If we reckon by the canonical year which began on the 1st of Thoth, the date of the marriage will be 252 B. C. But we may safely take it for granted that Artemidoros did not date his letters by the canonical year, but by the same system which Apollonios himself employed. And unfortunately it is not yet certain on what principle the Apollonian system was based. It seems probable now that in the reign of Philadelphos three different years were used for dating purposes, the canonical year beginning on the 1st of Thoth, the financial year beginning on the 1st of Mecheir [1], and the Macedonian year beginning in Dystros or Xandikos; it is practically certain that the financial year was in advance of the canonical year; what we do not yet know is the relation of the Macedonian year to the other two. On the hypothesis, which I formerly adopted, that the starting-point of the Apollonian year was the anniversary of the king's accession, Peritios *embolimos* of year 33 would fall in the spring of 251 B. C. But if the starting-point was not the anniversary of the accession but a permanent date such as the 1st of Xandikos, the Apollonian year might and probably would have been a few months in advance of the canonical year, in which case the date of the letter would be 252 B. C.

The occurrence of an intercalary month in year 33 is further evidence that the Macedonian calendar employed a system of biennical intercalation and that the table of concordances in *Annales*, XVII, p. 223 is approximately right. We have now a series of intercalated months in the years 27, 29, 31 and 33.

The remainder of the letter, especially lines 6, 7, shows that after returning to Egypt Apollonios intended to visit his country estate at Philadelphia. Artemidoros merely writes as his master's agent.

Ἀρτεμίδωρος Ζήνωνι χαίρειν. εἰ ἔρρωσαι, εὖ ἂν ἔχοι· ἔρρωμαι δὲ καὶ ἐγώ, καὶ Ἀπολλώνιος ὑγίαινεν, καὶ
τἆλλα ἦν κατὰ γνώμην. ὅτε δέ σοι ἔγραφον, παρεγινόμεθα εἰς Σιδῶνα, συμπεπορευμένοι τῆι βασιλίσσηι

[1] In addition to the evidence collected by Smyly in *Hermathena*, XIV, 109, see *P. S. I.*, 583, which is still more definite.

ἕως τῶν ὁρίων, καὶ ὑπελαμβάνομεν ταχέως παρέσεσθαι πρὸς ὑμᾶς. χαριεῖ οὖμ μοι σαυτοῦ τε ἐπιμελόμενος
ἵνα ὑγιαίνηις καὶ ἡμῖν γράφων ἐάν τί σοι βούληι γίνεσθαι ὧν ἡμεῖς δυνάμεθα. καλῶς δ' ἂμ ποιήσαις ἀγοράσας
ἡμῖν, ἵνα ὡς ἂμ παραγενώμεθα ἔχωμεν, μέλιτος τοῦ βελτίσ7ου μετρητὰς γ καὶ κριθῶν ὤσ7ε εἰς τὰ κτήνη (ἀρτάβας) χ,
τὴν δὲ τιμὴν ἀπὸ τοῦ σησάμου καὶ τοῦ κροτῶνος δ`υ`ος εἰς ταῦτα, καὶ τῆς οἰκίας δὲ τῆς ἐμ Φιλαδελφείαι
ἐπιμελόμενος, ἵνα ὡς ἂμ παραγενώμεθα καταλάβωμεν αὐτὴν ἐσ7εγασμένην. καὶ τὰ ζευγάρια δὲ καὶ τὰ ἱεριεῖα καὶ τοὺς χῆνας
[κ]αὶ τὰ λοιπὰ τὰ ἐνταῦθα ὡς ἂν ἐκποιῆι πειρῶ ἐπισκοπεῖν· οὕτως γὰρ ἡμῖν μᾶλλον ἔσ7αι τὰ δέοντα.
καὶ τὰ γενημάτια δὲ ἵνα τρόπωι τινὶ συγκομισθῆι ἐπιμελές σοι ἔσ7ω. καὶ ἐάν τι δέηι εἰς
ἀνήλωμα τὸ ἀναγκαῖον δοῦναι, μὴ ὀκνήσηις.

ἔρρωσο. Lλγ, Περιτίου ἐμβολίμου ϛ.

Verso :

[εἰς Φιλ]αδέλφειαν. Lλγ, Φαμενὼθ ϛ. Ζήνωνι.
Ἀρτεμίδωρος.

2. ὅτε δέ σοι ἔγραφον : a very clear example of what we have called the epistolary imperfect (cf. no. 27,1). παρεγινόμεθα does not mean 'we have arrived in Sidon', but 'we are making for Sidon' (cf. no. 41,1). — 7. ἱεριεῖα : read ἱερεῖα, meaning, as usual, 'the pigs'. — 11. The last two or three lines were added after the date had been written and are consequently cramped. The 6th of Peritios *embolimos* in year 33 is approximately equal to the 21st of Mecheir. — 12. εἰς Φιλαδέλφειαν is of course part of the address.

No. 43. A receipt in the form of a letter from Demophon to Sokles. — 0 m. 09 cent. × 0 m. 08 cent. — Year 34.

Demophon acknowledges that he has received from Zenon forty *artabai* of wheat, being the rent of his holding for the 34th year.

It appears from this and from other documents that Zenon was in the habit of renting holdings from military settlers who did not care to cultivate their own land. In *P. S. I.*, 522, for instance, we find an agent of his (Horos?) in charge of three such holdings, γ ὧν ἐπισ7άτης; and in

another of our papyri we read : ἔσ*ℓ*ιν ἡμῖν κλῆρος πρὸς βορρ[ᾶν]· δίδωσιν ἡμῖν (ἀρούρας) κ ὥσ*ℓ*ε κίκι φυτεῦσαι. λαβέτω Ζήνων τὰ β μέρ̣η̣ κ̣[αὶ] τῶι κυρίωι τὸ γ. See also *P. S. I.*, 390.

Demophon was evidently the owner of the holding, while Sokles may have been an agent of Zenon. The 34[th] year mentioned in line 4 does not of course mean the canonical year which began in Thoth, for rent was not paid in advance (cf. *Hermathena*, XIV, p. 112).

[Δ]ημοφῶν Σωκλῆι χαίρειν. ἔχω παρὰ
[Ζ]ήνωνος πυρῶν ἀρτάβας
[τε]σσ̣α̣[ρά]κοντα, τὸ ἐκφόριον
τοῦ κλήρου
[τὸ γινόμε]νόν μοι τοῦ τετάρ-
[του καὶ] τριακοσ*ℓ*οῦ ἔτους,
[καὶ οὐδὲ]ν αὐτῶι ἐπικαλῶ.
[ἔρρ]ωσο. Ŀλδ, Φαῶφι ιη.

No. 44. Letter from Philon to Zenon. — 0 m. 11 cent. × 0 m. 31 cent. — Year 34.

Philon says that Maiandria has written to him about a cloak which Zenon wants her to weave for him. At present she is ill, but as soon as she recovers Zenon shall have the garment. The writer adds, what to us is more interesting, that Apollonios has taken over the direction of public affairs and that Dionysodoros is acting as chief accountant.

The letter is dated year 34 and the docket year 30. As one is more likely to write λ by mistake for λδ than λδ for λ, we may assume that Philon's date is the correct one. The letter took eighteen days to reach its destination. Possibly it may have been written in Alexandria, though Greeks living in the capital seem as a rule to have used the Macedonian calendar. About Philon himself we as yet know nothing.

It may be assumed that the Apollonios mentioned in the letter is the well-known *dioiketes*. In that case, as we know that he was *dioiketes* both before and after year 34, the phrase παρειληφότα τὰ κατὰ πόλιν πάντα probably means that he had resumed office after a temporary absence.

From the following words we learn that Dionysodoros was occupying, or had reoccupied, the post of chief *eklogistes* in Alexandria, which seems to have ranked next to that of *dioiketes*. This is probably the Dionysodoros who is mentioned in the *Revenue Laws* as chief *eklogistes* about twelve years before, and he may also be identical with the Dionysodoros whom we find travelling in Syria in year 29 (see no. 14, 8). The activities of the great state officials in Alexandria were by no means confined to the Nile valley, and probably the names of Apollonios and Dionysodoros were as familiar in the towns of Caria and Syria as in the interior of Egypt.

In accordance with the above interpretation it may be remarked that an order of the king in Choiak of year 34, that is, probably, two months earlier, was not transmitted to the authorities in the Fayoum through Apollonios, as one would have expected, but through Tlepolemos and Theophilos (*P. S. I.*, 513). But such speculations are of course subject to uncertainty until we know more clearly on what system the various writers have dated their correspondence.

Φίλων Ζήνωνι χαίρειν. εἰ αὐτός [[ṭọṣ]] τε ἔρρωσαι καὶ τἄλλα σοί ἐσ̓τιν κατὰ νοῦν,
⟨εἴ⟩η ἂν ὡς ἐγὼ θέλω· ὑγίαινον δὲ καὶ αὐτός. ἔγραψέν μοι Μαιανδρία ὅτι χλαμύδα
αὐτὴν κελεύεις ἐξυφᾶναι. νυνὶ μὲν οὖν μαλακῶς διακῖται, ὡς ἂν δὲ ῥαείσηι
ἔσται σοι ἡ στολή. γίνωσκε δὲ καὶ Ἀπολλώνιον παριληφότα τὰ κατὰ πόλιν πάντα
καὶ ἐγλογιστεύοντα Διονυσόδωρον. ἔγραψα οὖν σοι εἰν' ἰδεῖς.
ἔρρωσο. Lλδ, Μεχεὶρ $\bar{θ}$.

Verso :

Lλ, Μεχεὶρ $\overline{κζ}$. Φίλων [[Ζήνωνι]] Ζήνωνι.
στολῆς.

2. *η* : a mistake for *εἴη*. — 5. *εἰν' ἰδεῖς* for *ἵν' εἰδῇις*. — 6. The date Μεχεὶρ $\bar{θ}$, when compared with the date of no. 42, does not allow us to suppose that year 34 of Philon is the same as year 33 of Artemidoros, reckoned on a different system, and that the letter refers to the return of Apollonios from Syria. The address has been rubbed out and rewritten in another place.

No. 45. Letter from Spondates to Zenon. — 0 m. 09 cent. × 0 m. 30 cent. — Year 35.

Zenon had written to Spondates to send some sycamore wood to Kersat, and the latter promises to do so. The boat-builders (?) were reporting to Zenon, in the belief that Palous had so reported (?), that there was no acanthus wood. The truth is that the muleteers began carrying from Mea on the 15[th], but as they did not appear on the 16[th] he (Palous) borrowed a waggon and went on carrying. So Zenon may be assured that they (the boat-builders?) have really plenty of acanthus wood. But they will need more sycamore, for the amount which has been cut and bought will not be sufficient. The ibis-feeders from Mea came yesterday to Spondates offering to sell sycamore (?) at a lower price, and Zenon is requested to send Theopompos to buy, in order that the boat-builders may have no excuse for making trouble.

Though the writer is not exactly illiterate, the abrupt transitions and the absence of connecting particles make it difficult to follow his thought, and I am not sure that the above paraphrase gives the meaning correctly. Kersat and Mea are not found in Grenfell and Hunt's list of Fayoum place-names (*P. Tebt.*, II, App. 2), but probably they were situated in the Memphite nome. Spondates is again mentioned in connection with boat-building in *P. S. I.*, 382.

Σπονδάτης Ζήνωνι χαίρειν. ἔγρα[ψ]άς μοι ἀποσ̣τεῖλαι συκαμίνινα εἰς Κερ-σατ.

ὡς ἂν οὖν παραγένωνται αἱ ἡμίονωι, [ἐ]πιθέντε̣ς̣ [ἀ]π̣ο̣στελοῦμεν. ἀνεγγέλ-λ̣ο̣σ̣ά̣ν σοι

ὡς ἀνεγγελκότα σοι Παλοῦν μὴ ὑπ[ά]ρχειν ξύ̣λ̣α ἀκάγθινα. τῆι μὲν ι̅ε̅ οἱ ἡμιονῖται

ἤρσαν ἐγ Μηας, τῆι δὲ ι̅ϛ̅ ἐπεὶ οὐ παρεγένοντο ἅμαξαν χρησάμενος ἦρεν.

ἔγραψά σοι ἵνα εἰδῆις διότι ξύλων ἀκαγθίνων οὐχ ὑστεροῦσι, ἀλλ' ἣ ἔχουσι ἱκανά,

συκαμινίνων δὲ χρεία ἔσται, οὐ γὰρ ἱκανὰ αὐτοῖς ἔσται τὰ κεκομμένα ἠγορα-

ο̣ἱ̣ ἐγ Μηας

σμένα. παραγένοντο πρὸς μὲ οἱ ἰβιοβοσκοὶ ἐχθὴς βουλόμενοι εὐωνότερα ἀπο-

δόσθαι. ἀπόσ]ειλον Θεόπομπον ὃ̣ς̣ ἀγορᾶι, ἵνα τὴν πρόφασιν τῶν ναυπηγῶν λύσωμεν·

γὰρ

εἰσὶν πονηροὶ καὶ πρόφασιν ζητοῦσιν.

ἔρρωσο. Lλε, Παχὼνς ιζ̄.

Verso :

Lλε, Παχὼνς ιζ̄. Σπουδάτης ξύλων. *Ζήνωνι.*

2. Read *ἡμίονοι* and *ἀνηγγέλλοσαν*. For the form *-οσαν* see Mayser, p. 322. — 3. Read *ἀνηγγελκότα*. The meaning of this sentence is not quite clear; but unless the second *σοι* has been inserted by mistake, the clause *ὡς* — *Παλοῦν* probably means 'thinking that P. has already reported to you'. — *ἀκάγθινα* : *sic.* — 5. *ἔγραψα* : presumably for *γέγραφα*, referring to the present letter. *αλλη* : either a slip for *ἀλλὰ* or an incorrect use of *ἀλλ' ἢ* (cf. *P. S. I.*, 406, 34). — 7. Read *παρεγένοντο* and *ἐχθές*. — 8. *Θεόπομπον* : an agent of Zenon's, often mentioned in letters and accounts.

No. 46. A declaration on oath. — 0 m. 255 mill. × 0 m. 105 mill. — Year 35.

We learn from the following text that the eponymous priestess of year 35 was called Bilistiche. That was the name of a celebrated mistress of Ptolemy Philadelphos, but it seems scarcely likely that the king would have appointed the lady in question chief *kanephoros* to his deified wife. The eponymous priest and priestess were selected from families of high rank in Alexandria, sometimes from the royal family itself; and there is reason to hope that the Zenon papyri will enable us to identify some of the persons mentioned in the protocols. For instance Tlepolemos who appears as an official of high position in *P. S. I.*, 513 may very well be identical, as Vitelli has pointed out, with the priest of that name who held office in the 2nd year of Euergetes; and the writer of our no. 6 may likewise be the Poseidonios whose daughter Arsinoe had been priestess in year 26[1]. The father of our Bilistiche was called Philon, and it is

[1] See Plaumann, art. *ἱερεῖς* in Pauly-Wissowa. My note on no. 6 needs to be corrected. Poseidonios was no doubt a courtier, holding the title of *ἐδέατρος* to the king, and the boats of which he speaks may quite well have belonged to himself.

remarkable that two other priestesses, in years 29 and 38 respectively, had a father of the same name (see *P. S. I.*, 521, note 3). Philon indeed is not an uncommon name, nevertheless it seems most probable that the three ladies were sisters. And as Philon was presumably a courtier, it is quite possible that the Bilistiche of our text was named after the king's mistress, who was at the height of her fame about fifteen years before, when she won a chariot race at Olympia.

The protocol raises another interesting question. In *P. S. I.*, 515, which dates from Pachons of year 35, the priest and priestess are called Neoptolemos and Arsinoe, while from *P. Hib.*, 98 it appears that the same couple were in office in Mesore of year 34. Vitelli therefore concluded that they had been reappointed for a second year; but the present text throws doubt upon this quite legitimate inference. The question of the eponymous datings is very difficult for two reasons. In the first place we do not know when the priests were appointed, whether, as seems most probable *a priori*, at the beginning of the Macedonian year by which the king's reign was reckoned at Court, or at some other date such as the anniversary of Alexander's death (*i. e.* the end of Daisios). In the next place it is far from certain that all the documents, even all the Greek documents, containing the names of the eponymous priests are dated on the same system; in fact it seems more probable that they are dated on different systems according to the predilection of the scribe, some by the Macedonian year, some by the canonical and others by the financial year. The question concerning the term of office of the eponymous priests is in fact involved in the larger question concerning the relation to each other of the three systems of reckoning the year; and the main point that remains to be settled is on what principle the Macedonian year was reckoned. In the meantime it is evidently unsafe to infer that a priest held office twice from the fact that we find his name mentioned in two consecutive years.

As regards the subject-matter of the oath or *χειρογραφία*, I am unable to offer any satisfactory explanation.

[βασιλεύοντος Πτολεμαίου τ]οῦ Πτολεμαίου Σωτῆρος L*λε,*
[ἐφ' ἱερέως τοῦ δεῖνα τοῦ Πυρρομ]άχου Ἀλεξάνδρου καὶ Θεῶν Ἀδελφῶν,

[κανηφόρου Ἀρσινόης Φιλαδέλ]φου Βιλισῖίχης τῆς Φίλωνος, μηνὸς Δύσῖρου,
[ὀμνύει βασιλέα Πτολεμαῖον τὸ]ν ἐγ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ Βερενίκης
[Σωτήρων καὶ Ἀρσινόην Φιλάδε]λφον Θεοὺς Ἀδελφοὺς καὶ Θεοὺς Σωτῆρας
[τοὺς τούτων γονεῖς Μετχω]ψ̣ις Φερενούθιος Βουβασῖίτης
[τῶ̣ι παρ' Ἀ]πολλ̣ωνίου τοῦ διοικητοῦ μὴ
[ ]ι̣κ̣ο̣ν τελωνίσιμον παρευρέσει
[μηδεμίαι μήτε ἄλλωι μηδενὶ ἐ]πιτρέψειν ἐμ̣βαλέσθαι μηδὲ
[παράξειν τὰ εὐορκο]ῦντι μέμ μ[ο]ι̣ εὖ εἴη, ἐφιορκοῦντι
[δὲ τὰ ἐναντία].

[βασιλεύοντος Πτολεμαίου τ]οῦ Πτολεμαίου Σωτῆρος Lλε,
[ἐφ' ἱερέως τοῦ δεῖνα τοῦ Πυ]ρ̣ρομάχου Ἀλεξάνδρου καὶ Θεῶν
[Ἀδελφῶν, κανηφόρου Ἀρσινόης] Φιλαδέλφου, μηνὸς Δύσῖρου, ὀμνύει
[βασιλέα Πτολεμαῖον τὸν ἐγ βα]σιλέως Πτολεμαίου καὶ Βερενίκης Σω-
[τήρων καὶ Ἀρσινόην Φιλάδελ]φ̣ον Θεοὺς Ἀδελφοὺς καὶ Θεοὺς Σωτῆρα[ς]
[τοὺς τούτων γονεῖς Μετ]χ̣ωψις Φερενούθιος Βουβ̣α̣σ̣ῖ̣ί̣[της]
[τῶι παρ' Ἀ]π̣ολλωνίου τοῦ διοικητοῦ μὴ οι̣[ ]
[τελωνίσι]μον παρευρέσει μη[δε]-
[μίαι]μήτε παράξειν τὰ .[ ]
[εὐορκοῦντι μέμ μοι εὖ] εἴη, ἐφιορκοῦντι δ̣ὲ τὰ
[ἐναντία].

Verso :

Μετχώψ̣ιος.

6. Βουβαστίῖης : a native of Boubastos near Philadelphia. — 7. Probably [Ζήνωνι τῶι Ἀγρεοφῶντος Καυνίωι, though the space seems scarcely sufficient. — 8. Possibly [οἰκοδομήσειν, cf. l. 18. — 9. ἐπιτρέψειν : ψ seems to be corrected from π. ἐμβαλέσθαι : or possibly ἐπιβαλέσθαι. — 10. εὖ : corrected from εφ. — 14. The name of the priestess is omitted by mistake. — 20 and 9. μήτε in the ἀντίγραφον ἀσφράγισῖον. but μηδέ in the sealed original. — 23. Μετχώψιος : the ψ is not clear, either here or in line 17; here it appears to be a correction.

No. 47. Letter from Zenon to Axates. — 0 m. 155 mill. × 0 m. 29 cent. — Year 36.

This letter evidently owes its preservation to the fact that it had never been dispatched. There is no address on the back, and both *recto* and *verso* have been scribbled over in places.

The text may be translated thus: «Zenon to Axates greeting. We wrote to you once before about Kollythes the priest of Thoeris of Philadelphia, requesting that the amount due from the priest of Thoeris for the temple in Philadelphia should be paid to him regularly, and you replied that he is entitled to 12 drachmæ for the year. But the fact is nobody ever pays anything. So please give an order yourself that the whole amount now owing shall be paid to him, for they depend on this subsidy for performing the sacrifices.»

Apparently the temple of Thoueris in Philadelphia received a small contribution towards its upkeep from a more important temple of the same goddess in another town[1]. We may perhaps picture it as one of a number of newly founded and poorly endowed little temples, in which Zenon took a paternal interest as the representative of Apollonios, who was the real creator of Philadelphia. Axates may be the person called Axapes in a fragmentary text which runs thus: *εὖ οὖμ ποιήσεις γράψας Θεμιστοκλεῖ καὶ Πετοσίρι τῶι βασιλικῶι γραμματεῖ* (of the Aphroditopolite nome) *γράψαι Ἀξάπηι ἕως ἐπιδημεῖ αὐτο[ῦ], τυγχάνει γὰρ ἱεραγῶν ἐν τῆι καινῆι*. The passages suggest, if the identification is right, that he was an Egyptian priest of high rank.

Ζήνων Ἀξάτηι χαίρειν. ἐγράψαμέν σοι καὶ πρότερον
περὶ Κολλύθου τοῦ ἱερέως τῆς Θοήριος τῆς Φιλαδελφείας ἀποδίδοσθαι
αὐτῶι τὸ γινόμενον παρὰ τοῦ ἱερέως τῆς Θοήριος εἰς τὸ ἱερὸν τὸ ἐμ Φι-
λαδελφείαι, σὺ δέ μοι ἀντέγραψας ὅτι γείνοιτο αὐτῶι εἰς τὸν ἐνι-
αυτὸν ⊢ ιϐ. οὐδεὶς οὖν ἀποδίδω[σι]ν οὐδέν. σὺ οὖν σύνταξον ἀπο-
δοθῆναι αὐτῶι πάντα τὰ ὀφειλόμενα· ἐκ τούτων γὰρ τὰς θυ-
σίας ποιοῦνται.

ἔρρωσο. Lλς,
Μεσορεί.

2. Κολλύθου: the name is usually transliterated Κολλούθης.

No. 48. Two epitaphs on a dog. — 0 m. 34 cent. × 0 m. 395 mill. — Not dated.

The following piece is very different from any of the others in our collection and is indeed unique among Græco-Egyptian papyri. It appears

---

[1] Cf. Otto, *Priester und Tempel*, I, 22, and Wilcken, *Chrest.*, no. 82.

that Zenon, while hunting or journeying in the Fayoum, accompanied by an Indian dog called Tauron, had encountered a wild boar. The dog protecting his master, *τὸν κυναγὸν ὧι παρείπετο*, attacked the boar with such determination that though gored through the chest he succeeded in killing his adversary before he himself expired. To commemorate the exploit, Zenon had applied to a poet for an epitaph to be engraved on the dog's tomb-stone. The poet in the papyrus here published sends him two to choose from, one in elegiacs and one in iambics. They are written in large regular uncials with only two or three corrections. No reference to the epitaph has been found in the correspondence, and the author's name is not given. But it is probable that these elaborate verses are the work of some professional man of letters in Alexandria; and no doubt more than one of the poets that clustered round the Court would have been glad to do a service for a friend of the *dioiketes*. The one poem reads like a paraphrase of the other, reminding us of those epigrams in the Anthology in which the same subject is treated in rival versions; but of course both alike are poetical paraphrases of the details communicated by Zenon in prose. It is a perfect example of an epitaph made to order.

There are several other allusions to Zenon's dogs in our papyri. One document in particular contains an account of the food supplied daily to the dogs and a *μύρμηξ*, the entries running thus : $\overline{\iota\zeta}$, *κυσὶν* (*χοίνικες*) *ε*, *μύρμηκι* (*χοῖνιξ*) *α*. The mention of food recalls the little inscription from Philadelphia published by Lefebvre, *Annales*, XIII, p. 93 : *ὑπὲρ Ἀπολλωνίου καὶ Ζήνωνος, Πασῶς κυνοβοσκὸς Ἀνούβι εὐχήν*, and leads one to ask whether the *κυνοβοσκός* was not simply the keeper of Zenon's dogs. It is not impossible, for the word has not necessarily a religious signification, any more than *ὑοβοσκός*; but on the whole the more natural interpretation is that Pasos was a feeder of jackals, attached to the cult of Anoubis.

Appended is a rough translation of the two poems :

(1) «The tomb marks the spot where Tauron, the Indian hound, lies killed, — but he that killed him saw Death first. A beast, that to look upon seemed in truth a scion of the Calydonian boar, unshakeable, dwelt in Arsinoe's fruitful plains, the bristles rising thick from his neck in the covert and froth oozing from his jaws. Encountering the gallant dog

he straightway gored his chest, but anon was forced to lower his own neck to the ground. For the dog holding fast by mane and mighty sinew closed not his teeth until he delivered his foe to Death. Essaying things untaught in defence of the huntsman Zenon he earned his master's gratitude even in his tomb under ground.»

(2) «Tauron was the dog called that is buried beneath this tomb, a foiler of murderous foes. For when a wild boar and he met in face-to-face combat, the former, most monstrous, with cheeks pouched out, gored him through the chest, waxing white with foam; but he, planting a pair of paws astride the boar's back, gripped him as he shuddered from the depth of his breast, and rolled him to earth: and not till he gave his slayer to Death, as Indian custom bids, did he himself expire. Protecting Zenon, the huntsman whom he followed, he was laid beneath this covering of light earth.»

Ἰνδὸν ὀδαγεύει τύμβος Ταύρωνα θανόντα
κεῖσθαι, ὁ δὲ κτείνας πρόσθεν ἐπεῖδε Ἀΐδαν.
θὴρ ἅπερ ἄντα δρακεῖν συὸς ἢ ῥ' ἀπὸ τᾶς Καλυδῶνος
λείψανον εὐκάρποις ἐμ πεδίοις τρέφετο
Ἀρσινόας ἀτίνακτον, ἀπ' αὐχένος ἀθρόα φρίσσων
[λ]ọχμηι̣ καὶ γẹ[ν]ύων ἀφρὸν ἀμ̣ẹρ̣γόμενος·
θ
σὺν δὲ πεσὼν σκύλακος τόλμαι στή[[·]]η μὲν ἑτοίμως
α ἐ
ἠλόκισε, οὐ μέλλων δ' αὐχέν ἔθηκε πὶ γᾶν·
[δρα]ξ̣ά̣μενος γὰρ ὁμοῦ λοφιᾶι μεγάλοιο τένοντος
[ο]ụ̓κ ẹ̓π̣έμυσεν ὀδόντα ἔστε ὑπέθηκε Ἀΐδαι.
[ ]· ·Ζ̣[ήνω]νạ π̣ọν[ῶν] ἀδίδακτα κυναγὸν
καὶ κατὰ γᾶς τύμβωι τὰν χάριν ἠργάσατο.

ἄλλο.
σκύλαξ ὁ τύμβωι τῶιδ' ὕπ' ἐκτερισμένος
Ταύρων, ἐπ' αὐθένταισιν οὐκ ἀμήχανος.
κάπρωι̣ γὰρ ὡς συνῆλθεν ἀντίαν ἔριν,
ὁ μέν τις ὡς ἄπλατος οἰδήσας γένυν
στῆθος κατηλόκιζε[[ν]] λευκαίνων ἀφρῶι,

ὁ δ' ἀμφὶ νώτωι δισσὸν ἐμβαλὼν ἴχνος
ἐδράξατο φρίσσοντος ἐκ σ7έρνων μέσων
καὶ γᾶι συνεσπείρασεν · Ἀΐδαι δὲ δοὺς
                α
τὸν αὐτόχειρα ἔθν[[η]]ισκεν, Ἰνδὸς ὡς νόμος.
σώιζων δὲ τὸν κυναγὸν ὧι παρείπετο
Ζήνωνα ἐλαφρᾶι τᾶιδ' ὑπεσ7άλη κόνει.

Verso :

τῶι παρ' Ἀ-
πολλωνίου.

Ζήνωνι.

1. Ἰνδόν : Indian dogs were displayed at Alexandria in the procession described by Kallixenos, see Athen., V, 201 B. Ταύρωνα : cf. *Anth. Pal.*, VII, 211, Ταῦρόν μιν καλέεσκον. — 2, 3. It is doubtful whether the stop should be placed after Ἀΐδαν or after θήρ. — 5. ἀτίνακτον must qualify λείψανον, unless it is a slip for ἀτίνακτος. — 8. Note the insertion of the elided vowels. — 10. ẹπέμυσεν : might also be ἀπέμυσεν. — 11. The reading is uncertain. Ζήνωνα is evidently required, and some slight traces of letters suggest that the preceding word was δέ. Possibly [σώισας] δẹ Ζ[ήνω]νạ. — 22. Ἰνδός is corrected from Ἰνδόν. — 25. For the form of the address cf. no. 37.

C. C. Edgar.

GEORGES LEGRAIN

(1865-1917).

Legrain est mort en pleine force. Cette brusque disparition est une rude épreuve pour le Service des Antiquités. Il avait fait beaucoup, mais nous attendions de lui plus encore, car il arrivait à l'âge des réalisations. Je voudrais montrer la place que tiendra son œuvre inachevée dans l'ensemble de nos travaux. J'oublierai, s'il se peut, que je parle d'un ami.

Georges Legrain est né à Paris le 4 octobre 1865. Il était impossible à un Français de ne pas reconnaître en lui un Parisien, tant il avait conservé sur les rives du Nil le ton et l'accent des bords de la Seine. Rien ne lui facilita les débuts dans la vie. Sa famille ne pouvait penser à lui faire faire des études complètes : s'il échappa aux examens, ce fut non par goût mais par force. Il n'en tirait nulle vanité, mais aurait cru ridicule de n'en pas parler ouvertement, et il rappelait sans embarras qu'il était pourvu du certificat d'études primaires. On discutera sans fin sur l'utilité des diplômes; nos successeurs ne devront pas conclure de l'exemple de Legrain qu'un égyptologue peut se passer de fortes études classiques. Il y a seulement quelque difficulté et quelque mérite à se donner seul et tard une vraie culture : Legrain avait su le faire, et nous avons le devoir de nous en souvenir.

D'où lui vint sa vocation pour l'égyptologie? Très certainement de son goût pour le dessin. C'est par l'art égyptien qu'il fut attiré tout d'abord et qu'il fut conduit bientôt à consacrer sa vie à cette étonnante civilisation. Il se rappelait qu'un article du *Magasin pittoresque* sur les hiéroglyphes l'avait prodigieusement frappé vers l'âge de douze ans. Son père le conduisait souvent au Musée du Louvre quand il faisait mauvais temps, et les galeries égyptiennes l'attiraient plus spécialement à cause de cette écriture étrange qui est elle-même un dessin. Une fois de plus les salles grandes ouvertes de nos musées révélaient à un jeune Parisien l'existence d'un monde ancien et lointain qui devait le prendre tout entier. Son talent de dessinateur

grandit rapidement et prit bientôt un caractère plus précis. En 1883 il entre à l'École des Beaux-Arts dans l'atelier de Gérome; il devait y rester jusqu'en 1890 et y réussir très bien. Mais l'archéologie le guettait : à l'École même il suit les cours d'archéologie de M. Heuzey et de M. Pottier. Ces cours spéciaux semblent parfois un peu dépaysés dans une école d'art. Pourtant voici la preuve, s'il en était besoin, qu'ils peuvent orienter un élève vers l'étude du passé. Or dans cette étude les artistes ne pourraient-ils pas apporter des qualités de goût et des connaissances techniques qui quelquefois restent fort rudimentaires, avouons-le, chez les archéologues de formation universitaire?

Pour Legrain, c'est tout de suite l'archéologie égyptienne qui l'entraîne invinciblement : tout en travaillant aux Beaux-Arts, il suit tous les cours où l'on parle d'Égypte à Paris. A l'École du Louvre il est auditeur assidu des cours de Pierret et de Revillout, deux guides pas toujours très sûrs, mais d'une ardeur si sincère et si communicative! C'est aussi pour Legrain le premier contact avec les monuments mêmes dans les galeries du Musée. A l'École des Hautes Études il trouve la précision de Guieysse et les conférences incomparables de Maspero, si riches, si vivantes, si profondément suggestives; au Collège de France, c'est Maspero encore dans ses cours publics; à la Sorbonne, enfin, c'est Rochemonteix qui revient d'Égypte. Il absorbe tout avec passion et commence à publier lui-même. Son premier article paraît en 1887 dans la *Revue égyptologique* de Revillout : *Les noms des témoins dans quelques actes du Louvre*. En 1889 il passe sa thèse du Louvre sur un texte démotique[1]. La même année, M. Danicourt, maire de Péronne, lui demande de décorer le Musée de cette ville, qui contient un certain nombre de monuments égyptiens : il décore les salles et décrit les objets. Pendant la Grande guerre, alors que Péronne était sous la ligne de feu, il me parlait dans une lettre avec quelque mélancolie, mais aussi avec grande philosophie, du sort que les hostilités réservaient à cette œuvre de jeunesse.

Il continuait son métier de peintre dont il vivait. Son atelier était 44 rue du Cherche-Midi. On commence à lui confier l'illustration de cer-

---

[1] *Le livre des Transformations*, Paris, Leroux 1890.

taines publications [1]. Son premier article dans le *Recueil de travaux*, où il devait collaborer longuement, date de 1890 [2]; il rédige les catalogues d'antiquités égyptiennes des collections Sabatier, Menascé et Hoffmann; le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale le charge de rédiger le catalogue de ses documents égyptiens (1890-1892). A ce moment sa préparation technique est sérieuse : il a le droit de rêver de l'Égypte. L'occasion s'offre à lui de partir comme membre de la Mission archéologique française, alors sous la direction de Bouriant : il quitte Paris avec joie en 1892; désormais il appartient à l'Égypte.

Dès son arrivée au Caire il se trouve soumis à un entraînement exceptionnel. M. de Morgan venait de succéder à Grébaut comme Directeur du Service des Antiquités. Il avait de suite élaboré un vaste programme de travail qui exigeait des collaborateurs nombreux et spécialisés : il s'adressa tout naturellement à la Mission française. Bouriant et tous les siens se mirent à sa disposition et le travail de la Mission se confondit presque, pendant un certain temps, avec celui du Service des Antiquités.

Ce fut d'abord le *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique* qui réclama tout l'effort. Dans l'hiver 1892-1893 Legrain travaille au premier volume : relevé des graffiti des environs d'Assouan, aquarelles des fresques coptes du couvent de Saint Siméon, dessins des tombes de la Qoubet el-Hawa. Il parcourt toute la région entre Assouan et Kom-Ombo, copiant et dessinant tout ce qui est antique; enfin à Kom-Ombo même, pendant que le déblaiement se poursuit, il commence à copier et dessiner le temple entier avec Bouriant, Jéquier et Barsanti.

Le second hiver (1893-1894), avec Bouriant et Jéquier encore, il travaille pour la Mission française à Tell el-Amarna. Il prépare les planches de toutes les tombes alors connues. Travail considérable dont la maladie et la mort de Bouriant devaient malheureusement retarder l'achèvement. Ce même relevé complet ayant été repris plus tard et fort bien fait par M. de Garies Davis, l'Institut français, pour éviter un double emploi, ne publia qu'un seul volume du Mémoire de Bouriant, Jéquier et Legrain sous le titre de *Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Égypte*

---

[1] Les planches de l'ouvrage d'Edfou par Rochemonteix et Chassinat, signées G L entrelacés, sont de lui.

[2] *Sur une stèle de Théni.*

(1903). Aussitôt après cette campagne M. de Morgan le réclame à Dahchour pour préparer la publication du trésor de bijouterie des princesses qu'il vient de découvrir : c'est à Legrain que nous devons les belles aquarelles qui donnent une idée si exacte de ces pièces extraordinaires[1]. Quelques années plus tard, ce sera Legrain encore qui mettra au point le second volume de Dahchour, M. de Morgan étant pris par d'autres travaux.

Pendant ces deux premières années d'Égypte, son inlassable activité avait été dirigée dans le sens le plus utile. Comme dessinateur il était un collaborateur indispensable pour les travaux du Service, comme pour ceux de la Mission française. De suite il avait saisi le style si particulier du bas-relief égyptien. Dans ce dessin si simple et si dépouillé, la ligne extérieure est tout. Legrain, qui travaillait pourtant avec une rapidité surprenante, a su rendre de la façon la plus heureuse la silhouette égyptienne. Il aurait acquis sans peine la précision et la fermeté, mais nous allons voir que les circonstances le détournèrent du dessin. Sa carrière a été trop utile dans une toute autre direction pour que nous ayons le droit de rien regretter, et pourtant souvent nous avons pensé qu'il aurait été l'homme le plus capable de nous donner toute une série de publications d'art égyptien qui nous manquent encore, et que cela aussi eût été pour lui une belle carrière. Notre archéologie, où les textes et la décoration sont si étroitement mêlés, exige trop souvent la double compétence de l'archéologue et de l'artiste, et ce sont deux ordres de qualités assez différentes pour qu'on les trouve bien rarement réunis. Legrain les possédait, mais par la force des choses, l'archéologie devait absorber tout son temps. En effet, M. de Morgan avait résolu d'attacher Legrain au Service des Antiquités : en novembre 1894 il est nommé avec le titre d'Inspecteur-dessinateur. A partir de ce moment, comme il arrive souvent en Égypte, il inspectera très peu et dessinera moins encore.

Pendant l'hiver 1894-1895 sa première campagne comme fonctionnaire fut bien remplie : suite des copies de Kom-Ombo, relevé des graffiti entre Kom-Ombo et Edfou, découverte de la nécropole archaïque de Gebel Silsileh. Au printemps de 1895, séjour à Dahchour. Enfin à l'automne

---

[1] J. de Morgan, G. Jéquier et G. Legrain, *Fouilles à Dahchour,* t. I (1894); t. II (1894-1895).

de cette même année M. de Morgan charge Legrain des travaux de Karnak. Le choix était audacieux. Il s'agissait du plus grand chantier de l'Égypte. Comme archéologue, Legrain était prêt, mais avait-il les connaissances techniques nécessaires pour aborder cet amas de colonnes et de pylônes qu'il faudrait consolider ou refaire au fur et à mesure du déblaiement? Les faits ont donné raison à M. de Morgan. Legrain, arrivé à Karnak le 7 novembre 1895, prend possession de ce poste d'honneur où il devait mourir vingt-deux ans plus tard: désormais il est «l'homme de Karnak».

Il attaqua le travail sur plusieurs points, mais avec méthode. Le gros effort devra porter sur le dégagement de la voie centrale du temple depuis l'entrée jusqu'au sanctuaire : c'est l'épine dorsale du monument qu'il faut rétablir. Cette voie centrale commence en dehors de l'enceinte même et devant le pylône par le quai de débarquement et l'allée de sphinx. Tout de suite les résultats sont de premier ordre : le quai dégagé profondément lui donne toute une série de cotes du Nil d'une grande importance historique, et les béliers, dans un état de conservation surprenante, forment une avenue imposante devant le grand pylône. Entre temps il pénètre dans la grande cour, puis attaque le temple de Ramsès III et celui de Khonsou; à côté de ce dernier, le petit temple d'Apet est nettoyé et réparé complètement.

Au printemps il quitte Karnak pour copier les inscriptions de Silsileh. C'était la préparation d'un nouveau volume du *Catalogue des Monuments de l'Égypte*. Il se rend à l'Oasis de Khargeh avec la préoccupation de retrouver au désert des stations de silex taillés. En effet, de Morgan venait d'attirer l'attention du monde savant sur la période du silex en Égypte. Dans ce pays où les monuments d'époque historique sont d'une telle surabondance, la préhistoire avait été négligée. Dès qu'on examina le problème, on reconnut que l'Égypte est d'une richesse étonnante en documents archaïques et préhistoriques. Legrain fut un des premiers adeptes de ces recherches nouvelles; il récolta les silex comme il faisait tout, avec passion. Enfin, cette même année 1896, il accompagna de Morgan et le peintre Clairin au Sinaï.

La seconde campagne à Karnak (1896-1897) comprit le dégagement de l'avenue centrale à l'intérieur de la Salle Hypostyle et la préparation

du démontage de la colonne penchée. Il fallait, pour continuer le déblaiement, démonter et reconstruire cette colonne dont le chapiteau s'appuyait contre le deuxième pylône : Legrain abordait pour la première fois cette salle unique au monde, à laquelle il devait consacrer le meilleur de sa vie. Il acheva les travaux du temple de Ramsès III et du mur de Sheshonq.

Au printemps de 1897 il se rend aux carrières de Tourah et Massarah pour en relever le plan et les graffiti; à l'automne il explore la région entre le Caire et Suez à la recherche des stations de silex.

M. Loret, en prenant possession du Service des Antiquités, laissa naturellement Legrain à Karnak. Le travail continue régulièrement mais lentement, car les ressources sont modestes. Le gros effort porte toujours sur la Salle Hypostyle; en décembre 1898 les architraves de la colonne penchée sont descendues et au printemps de 1899 toute la colonne a été entièrement démontée jusqu'aux fondations et rebâtie.

C'est alors que se produit un événement, désastreux en apparence mais qui devait avoir pour Karnak de très heureuses conséquences : le 3 octobre 1899, onze colonnes s'écroulent dans la partie nord de la Salle Hypostyle. Le problème de la restauration de la salle se trouvait tout à coup posé d'une façon impérieuse. M. Maspero reprenait à ce moment, pour la seconde fois, la direction du Service : dès son arrivée au Caire il dut étudier les causes de l'accident, les remèdes à employer, les ressources nécessaires pour réparer le mal.

Les causes demeurèrent obscures : une colonne (le n° 38) avait cédé et, tombant sur la voisine, avait entraîné successivement la chute des dix autres. M. Maspero fit admettre immédiatement le principe que le mal pouvait être réparé tout de suite : non seulement ces onze colonnes seraient rétablies, mais la salle entière devait être dégagée complètement, toutes les colonnes douteuses démontées et reprises en sous-œuvre partout où la nécessité en apparaîtrait. Une Commission examina les procédés à employer pour faire des fondations nouvelles. Enfin la Caisse de la Dette, qui avait encore la gestion à cette époque des ressources financières de l'Égypte, alloua 2000 L. E. par an pour la restauration de Karnak. Pour la première fois les travaux du temple étaient pourvus d'un budget sérieux et les chantiers allaient pouvoir prendre tout le développement nécessaire.

On peut dire sans paradoxe que cet accident heureux profitait au temple tout entier et assurait son sort futur. M. Maspero voulut que Legrain restât seul chargé du travail comme avant l'accident : décision courageuse et juste, car toute autre solution aurait pu faire croire à une responsabilité qui n'existait pas.

Legrain se mit à l'œuvre avec tout son cœur. Il avait ressenti cruellement la blessure faite à *son* temple, et c'est à ce moment qu'il comprit vraiment à quel point il aimait Karnak. Pendant l'hiver de 1900 il entame le déblaiement des tronçons de colonnes, qui sont numérotés et rangés avec ordre en attendant la reconstruction : c'est en octobre 1902 seulement que le remontage commence. Démontage et remontage furent exécutés en utilisant les procédés des anciens Égyptiens, c'est-à-dire le plan incliné et les rouleaux; seuls les palans ajoutaient un moyen de traction moderne. Cette méthode, qui surprenait et intéressait les visiteurs, ne fut pas choisie par Legrain sans raison. Elle exigeait un maniement de terre énorme, mais on sait avec quelle rapidité les ouvriers égyptiens font du terrassement, et le prix de revient ne dépassait pas celui des échafaudages. La main-d'œuvre locale, ouvriers et contremaîtres, n'avait aucun apprentissage à faire, et surtout cette masse de terre était prise dans les parties du temple à déblayer, de sorte que le travail était donc à double fin : le terrassement tenait lieu en même temps de fouille. Tout marcha avec une régularité parfaite; sur ce chantier, qui comptait souvent 400 ouvriers, il n'y eut jamais un accident sérieux.

Je noterai de suite les étapes de la reconstruction. Le remontage commença en octobre 1902; en mai 1903, dix colonnes sont reconstruites à une hauteur de 6 mètres pour vérifier le tassement. En juillet 1904, les onze colonnes écroulées sont debout, sauf les abaques et les architraves; en même temps Legrain commence le démontage de trois autres colonnes menaçantes. En juillet 1905, les onze colonnes sont achevées, les fondations des neuf autres sont refaites; les architraves brisées sont remplacées par de fausses architraves en ciment armé qui donnent à l'œil les lignes nécessaires et assurent la stabilité. De 1906 à 1909 même progrès; en juin 1909 il ne reste à achever que sept colonnes sur soixante-sept qui devaient être réédifiées ou consolidées dans la moitié nord de la Salle Hypostyle.

A partir de ce moment Legrain attaque la moitié sud. Une butte énorme garnissait l'angle sud-ouest : elle disparaît, démasquant des bas-reliefs importants de Ramsès II. En juin 1914 il ne reste plus que trois colonnes à remonter dans la moitié nord et les chapiteaux et architraves de sept autres à placer dans la moitié sud. L'œuvre, on peut le dire, est achevée, la salle est complètement débarrassée jusqu'au sol antique, et pour la première fois depuis de longs siècles cette prodigieuse forêt de cent trente-quatre colonnes peut être parcourue en tous sens. La guerre survient; nos crédits très réduits obligent à suspendre le travail, mais Legrain a eu du moins la joie de voir la Salle Hypostyle dans l'état où il l'avait rêvé quant il commença sa lourde tâche en 1900.

La Salle Hypostyle, pour le public, c'est le cœur de Karnak, et l'effort le plus visible était là. Mais pourtant cette restauration ne représente qu'une faible partie du travail fourni par Legrain dans ces hectares de ruines qui constituent les domaines du dieu Amon, de sa femme Maout, de son fils Khonsou et de leur voisin Montou. Son activité se déploya partout et elle fut le plus souvent récompensée par des découvertes d'une haute importance. Chacun des petits temples contenus dans les enceintes sacrées a été successivement déblayé, nettoyé, réparé; il en fut ainsi pour ceux de Ramsès II et de Séti II dans la première cour. Celui de Ptah thébain, hôte du dieu Amon, est particulièrement curieux : la statue de la femme de Ptah, la déesse lionne, a pû être remise en place dans sa chapelle. Il est bien rare que nous puissions avoir aussi directement l'impression que pouvait faire la statue divine sur ses adorateurs. En 1901, en réparant le temple de Khonsou, il trouva l'admirable statue du dieu, qui gisait retournée et encastrée dans le dallage même d'une des salles : c'est une des pièces les plus extraordinaires de la sculpture thébaine. La conservation parfaite du visage nous permet de saisir pleinement tout le charme étrange que l'artiste et le dévot prêtaient au jeune dieu «à la belle face».

En dehors de la mise en état des petits temples, le programme que M. Maspero avait élaboré comportait l'exploration profonde, jusqu'au *sol vierge*, de tous les espaces libres entre les parties construites : méthode indispensable à suivre dans tous les grands sanctuaires où les constructions sans cesse remaniées se sont superposées les unes aux autres. Il faudrait pouvoir soulever tous les temples actuellement debout et nous

lirions sous leurs fondations l'histoire de ceux qui les ont précédés. L'espace libre attaqué le premier fut la cour comprise entre le mur sud de la Salle Hypostyle, le septième pylône et le mur de Méneptah. Contre le pylône apparut une série de colosses, dont quelques-uns d'une admirable facture, puis des piliers de Senouasrit Ier et des blocs nombreux en beau calcaire provenant d'une porte monumentale et d'une série de chapelles construites par Aménophis Ier. Ces matériaux avaient servi de remblais; nous pourrons reconstruire des murs entiers dont la décoration est du plus beau style.

Mais la surprise qui dépassa toute espérance permise, ce fut la découverte, au milieu de cette cour, d'une cachette dans laquelle on avait accumulé une grande partie des statues et du mobilier sacré de la maison d'Amon. Pendant quatre saisons, de 1903 à 1906, les statues et les bronzes sortirent par centaines. Et quelles statues! celles de tous les hauts fonctionnaires thébains qui avaient obtenu permission, «par faveur royale», d'avoir leur image dans le temple pour participer aux offrandes du dieu. Documents incomparables pour l'histoire de l'art : nous avions là une longue série de sculptures des plus soignées, celles destinées au temple même d'Amon et exécutées dans la capitale pendant les siècles de la grande puissance thébaine. Pour l'histoire, c'était le sacerdoce d'Amon et les fonctionnaires civils apparaissant avec leurs titres et leurs généalogies. M. Maspero le dit alors, et le mot a été répété avec raison : depuis la découverte du Sérapéum par Mariette, personne n'avait mis au jour d'un seul coup une telle masse de documents d'une telle importance. J'eus moi-même la joie, trois années de suite, d'assister à côté de Legrain à «cette pêche aux statues» pendant des journées particulièrement fructueuses. Le niveau des infiltrations ayant monté, comme dans toute la vallée, depuis l'époque où la cachette avait été creusée, les ouvriers devaient travailler dans l'eau. Des *chadoufs* épuisaient cette eau dès le matin, et à midi commençait la pêche; on devait descendre à plus de huit mètres de profondeur. Quelle émotion chaque fois qu'on sortait une belle pièce! Il fallait voir Legrain examiner la statue, la rincer rapidement et en un instant débrouiller les textes encore pleins de boue, rapprochant noms et familles. La plupart de ces personnages lui semblaient des amis, leurs titres et leurs parentés lui étaient connus : c'étaient des Thébains comme

lui-même. Legrain a vraiment vécu là les plus belles heures qui puissent être accordées à un archéologue.

A côté de ces trouvailles retentissantes le travail normal, souvent ingrat, se poursuivait. Les grandes enceintes de briques sont réparées et escarpées pour protéger les temples contre les visites dangereuses, des expropriations libèrent les territoires sacrés : les dieux se sentent de nouveau chez eux. Le chemin dallé conduisant de la Salle Hypostyle au temple de Ptah est dégagé; celui qui mène de la Salle Hypostyle au temple de Maout en traversant les quatre grands pylônes (n°s 7 à 10) est également déblayé. La voie centrale du grand temple devient libre jusqu'au Sanctuaire de granit; le Sanctuaire lui-même est mis en état et les énormes dalles de granit du plafond sont redressées. Depuis le quai de débarquement, on a maintenant la vue libre jusqu'à la chambre même d'Amon, au centre de l'édifice; le plan général s'éclaire immédiatement pour le visiteur.

Un autre travail bien curieux que Legrain avait mis en route depuis 1907, c'est la réfection du grand pylône de Ramsès Ier (n° 2), séparant la grande cour de la Salle Hypostyle. Ce pylône, qui était creux à la partie supérieure, s'est écroulé sur lui-même. Les éléments sont restés sur place; on pouvait donc essayer de les utiliser pour reconstituer le pylône. Tous les blocs ont été sortis un à un de la cour et numérotés avec soin; ils sont actuellement rangés au sud de la Salle Hypostyle. Chacun a été photographié au dixième et la photographie collée sur un petit cube de bois reproduisant au dixième le bloc de pierre correspondant. Ces cubes forment un vrai jeu de patience qui permettra de faire sur une table la reconstitution des scènes. Les blocs eux-mêmes pourront ensuite reprendre en bon ordre leur place primitive.

De tous ces travaux à Karnak une partie seulement est connue d'une façon suffisante. Nous avons bien eu, chaque année, des rapports étendus dans les *Annales du Service*, où le gros des découvertes est présenté et commenté par Legrain, mais différentes circonstances ont retardé outre mesure la publication vraiment scientifique et artistique des parties de Karnak qui sont terminées. Sans doute l'ensemble du temple demandera encore de longues années avant que nous en puissions donner une publication intégrale, mais ce qui est achevé peut et doit être mis, dès maintenant, à la disposition de nos collègues. Ce fut ma première préoccupation

quand je revins pour six mois en Égypte, pendant l'hiver 1915-1916. Je discutai longuement avec Legrain le plan d'une publication digne de Karnak; je pensais lui donner comme collaborateur un architecte-dessinateur, qui aurait commencé immédiatement le relevé architectural des parties déblayées et mises au point : Khonsou, Ramsès III, Séti II, le temple de Ptah, la Salle Hypostyle. Ce sont là des morceaux de tout premier ordre qui forment des unités distinctes. Il y a lieu de les faire connaître tout de suite. Donner un plan complet de ce champ de ruines tel qu'il résulte de vingt-deux ans de fouilles rentre également dans nos obligations. Ce plan sera provisoire, sans doute, mais nécessaire, puisque aussi bien aucun de nous ne verra l'achèvement de l'ensemble. Nous avons sur ce point des reproches à nous faire, et la mort de Legrain les rend plus amers encore, car combien de documents seront maintenant pour nous difficilement utilisables! Heureusement il avait préparé pour le grand public un ouvrage sur l'histoire des temples de Karnak : le Service, n'ayant pu entreprendre lui-même une publication méthodique, avait autorisé Legrain à faire paraître pour son compte ce volume d'ordre général. Le manuscrit était entre les mains de l'éditeur au moment de la guerre; je sais que le projet d'édition vient d'être repris, et je pense qu'il aboutira rapidement. Nous trouverons là les résultats généraux des fouilles de Legrain, mais maintenant que la guerre est terminée, c'est à nous qu'incombe la tâche d'entreprendre la publication scientifique et détaillée de chacun des monuments de Karnak. Nous devons ce travail au monde savant aussi bien qu'à la mémoire de Legrain.

Pendant la guerre, les travaux de Karnak étant suspendus, Legrain accepta de faire fonction d'Inspecteur en Chef à Louxor. C'était pur dévouement de sa part, car toutes les questions administratives ne l'intéressaient qu'à demi, et même sur ses propres chantiers il se pliait sans plaisir aux nécessités des règlements. Du moins, dans ce rôle nouveau, une dernière joie lui était réservée, celle d'opérer le déblaiement de l'espace compris entre le temple de Louxor et le Nil. De ce côté, un pâté d'horribles maisons masquait la vue du temple; une de ces maisons appartenant à un agent consulaire allemand, nos tentatives d'achat ou d'expropriation avaient toujours échoué. La guerre ayant rangé ledit agent consulaire sous la loi commune, l'expropriation fut rapidement menée.

Sir Henry Mac Mahon s'était personnellement intéressé à ce projet, et grâce à son intervention, nous avons pu faire disparaître sans retard ces masures. Sous les maisons modernes apparurent des restes de chapelles coptes et, au-dessous, des socles de grandes colonnes romaines.

Il s'agissait d'un ensemble très curieux sur lequel Legrain écrivit son dernier article dans les *Annales : Rapport sur les nouveaux travaux exécutés à Louqsor, à l'ouest du temple d'Amon*. Par malheur, ce chantier nouveau l'intéressa trop. Il voulut en plein été utiliser l'argent que le Ministère mettait à notre disposition pour achever le déblaiement; il désirait également voir lui-même si l'inondation, très forte en 1917, n'atteindrait pas ses nouvelles découvertes. Il part du Caire, sans entrain, dans les premiers jours d'août. Le 17 il se sent fatigué; trop énergique, il ne s'arrête pas; le 19 il est à la gare de Louxor au-devant d'un ami; le 20 et le 21, quoiqu'un peu mieux, il parlait de rentrer au Caire quand, le 22 au matin, il est pris subitement d'un malaise très grave et perd presque immédiatement connaissance. Les médecins essayent en vain de le ranimer : à midi il expirait. Mme Legrain, avertie par dépêche le matin du 22, arrive trop tard et trouve son mari mort dans cette maison de Karnak où ils ont passé ensemble de si heureuses années : il lui reste l'horrible devoir de ramener le corps au Caire.

L'œuvre de Legrain, c'est avant tout Karnak. Son nom restera attaché à ce monument, qu'il a aimé si complètement et dont il était devenu le pieux desservant. C'était *son* temple à lui : il le faisait respecter des indigènes et défendait les crédits affectés à ses chantiers comme les redevances mêmes du dieu Amon. C'était souvent avec un regret touchant et pas toujours juste qu'il voyait partir au Caire les objets qu'il venait de découvrir. Il faisait plus : il voulait faire *aimer* Karnak des touristes eux-mêmes, et il dépensait dans ce but une bonne volonté vraiment inépuisable. Lui, dont la patience, nous pouvons le dire, n'était pas la vertu dominante, je l'ai vu *montrer* le temple trois fois dans la même journée à des amateurs dont je doute qu'aucun fût tout à fait digne d'une telle abnégation. Il expliquait tout avec tant de vie et de gaieté, avec un enthousiasme si communicatif, qu'on partait avec l'illusion d'avoir vraiment tout compris. On se racontait cette visite au retour, et les infortunés qui avaient parcouru le temple sans être conduits par Legrain croyaient n'avoir rien vu. Son entrain infatigable,

son enjouement perpétuel, causaient bien quelque surprise à certains de nos collègues qui semblaient avoir tout intérêt à laisser croire que la science sérieuse est forcément ennuyeuse.

Et pourtant ce travailleur gai était un travailleur sérieux. Ses publications, dont on trouvera plus loin la longue liste, le prouvent assez. Je ne parle pas seulement de la prodigieuse quantité de matériaux nouveaux dont il a enrichi notre science : on se rappellera d'ailleurs qu'une grande partie de ces monuments est encore inédite et que trois volumes des statues sorties de la grande cachette sont encore en préparation. Les documents qu'il a trouvés, chaque fois qu'il l'a pu, il les a publiés vite et bien : c'est le premier service que l'on pouvait attendre de lui dans son rôle de découvreur. Mais, tout en éditant et en restaurant, il savait commenter ses trouvailles d'une façon toute personnelle, et la série de ses articles dans les *Annales* et dans le *Recueil de travaux* abordent les sujets les plus variés. Il n'était pas philologue, il le savait, et pensait que ce n'était pas à Karnak qu'il pouvait le devenir. Mais dans le domaine de l'archéologie il a été excellent. Il avait, en effet, le sens de l'objet et cette mémoire de l'œil qui rapproche les formes et les compare à distance. Il savait surtout que le passé ne peut s'interpréter que par le présent et il avait étudié de près toutes les manifestations de la vie moderne en Égypte. Son étude si précise sur *Le Fellah de Karnak,* son joli livre sur *Louxor sans les Pharaons,* montrent combien sa curiosité était vivante et actuelle. Dans ce présent qu'il connaissait à merveille, il savait reconnaître toutes les survivances d'un passé qui ne veut pas mourir. Sur ce point il comprit admirablement l'exemple de Maspero. Il a toujours pensé, comme son maître, qu'un archéologue qui n'a pas les yeux grand ouverts sur les choses vivantes ne saurait parler utilement des choses mortes. Enfin, comment ne pas rappeler ses recherches sur l'expédition de Bonaparte en Égypte? Cette histoire si récente a besoin, elle aussi, d'être éclaircie souvent, et nous sommes loin de connaître encore comme elle le mérite une des plus surprenantes aventures des temps modernes.

Ce qui caractérise Legrain à mes yeux, c'est cet enthousiasme passionné qui l'a soutenu et guidé sans un instant de défaillance. Singulier éloge, semble-t-il, quand il s'agit d'un archéologue. Et pourtant je voudrais voir vraiment nos jeunes travailleurs aborder cette étonnante civilisation

avec une curiosité aussi ardente, aussi violente, aussi aimante : quand il s'agit du passé surtout, aimer c'est déjà comprendre. Pendant longtemps l'Orient fut si loin de nous, ses idées et son art nous paraissaient si étranges, que ce monde bizarre semblait séduire surtout des cerveaux bizarres. Tous nous avons dû faire un effort sérieux pour ramener notre discipline à une stricte sagesse. Cela, certes, était nécessaire, mais maintenant veillons à ce que cette sagesse ne devienne pas étroite et sévère. Méthode et précision sans âme sont moins que rien, et il n'est pas possible que la science triste soit la science vraie.

P. Lacau.

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES DE GEORGES LEGRAIN

DRESSÉE PAR

M. HENRI MUNIER[1].

1887

1. Les noms des témoins dans quelques actes du Louvre (*Revue Égyptologique,* V, 1887, p. 89-93).

1890

2. Le Livre des Transformations, publié et commenté d'après le Papyrus du Louvre et traduit. Thèse présentée à l'École du Louvre. Paris, in-4° et album.

3. Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines (collection R. Sabatier), in-8°, Paris.

4. Description des peintures et antiquités égyptiennes du Musée de Péronne (Musée Danicourt), in-8°, Péronne.

5. Une stèle de Théni (*Recueil de travaux,* XIII, 1890, p. 201-202).

[1] Je remercie vivement M. Munier, notre bibliothécaire au Musée du Caire, d'avoir bien voulu dresser la liste des publications de Legrain, qui avait pu si souvent apprécier lui-même son obligeance et son érudition. — P. Lacau.

1891

6. Collection de M. le baron de Menascé. Antiquités égyptiennes, in-8°, Paris.

1892

7. Note sur les carrières antiques de Ptolémaïs : inscriptions démotiques (*Mémoi-es de la Mission archéologique française du Caire,* VIII, 1892, p. 372-379).

1893

8. Textes recueillis dans quelques collections particulières : I. Collection Sabatier *Recueil de travaux,* XIV, 1893, p. 54-66; XV, p. 1-20).

1894

9. Catalogue des antiquités égyptiennes de la collection H. Hoffmann, in-4°, Paris.

10. Textes recueillis dans quelques collections particulières (*suite*) : II. Collection lenascé (*Recueil de travaux,* XVI, 1894, p. 60-63).

11. Une statue du dieu Set (*ibid.,* p. 167-169).

12. Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique. Tome I : De la rontière de Nubie à Kom-Ombos (en collaboration avec J. de Morgan, U. Bouriant, G. Jéquier, A. Barsanti), in-4°, Vienne.

1895

13. Catalogue des monuments, etc. (*suite*). Tome II : Kom-Ombos (en collaboration avec J. de Morgan, etc....), in-4°, Vienne.

14. Fouilles à Dahchour (février-juin 1894) (*Revue d'Égypte,* I, 1895, p. 614-620).

15. Fouilles à Dahchour, I, in-4° (en collaboration avec J. de Morgan).

1896

16. Textes gravés sur le quai de Karnak (*Zeitschrift für ägyptische Sprache,* XXXIV, 1896, p. 111-118).

17. Les crues du Nil depuis Sheshonq Ier jusqu'à Psamétik (*ibid.,* p. 119-121).

18. Communication sur les travaux au grand temple d'Ammon de Karnak (*Bull. de l'Institut Égyptien,* 3e série, n° 7, 1896, p. 150-151).

1897

19. Étude sur les Aqabahs (*Bulletin de l'Institut Égyptien*, 3e série, n° 8, 1897, p. 203-216).

20. Deux stèles trouvées à Karnak en février 1897 (*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XXXV, 1897, p. 12-19).

1898

21. Discours sur les découvertes archéologiques et l'Institut d'Égypte (*Bull. de l'Institut Égyptien*, Centenaire de l'Institut, appendice, p. 42-48).

1899

22. Sur l'ordre de succession au trône de Ramsès II à propos d'une stèle inédite du Spéos de Harmhabi à Gebel Silsileh (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 3e série, n° 10, 1899, p. 131-134).

1900

23. Notes archéologiques prises au Gebel Abou Fodah (*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, I, 1900, p. 1-14).

24. Un autographe de Champollion à Béni Hassan (*ibid.*, I, p. 15-16).

25. Notes sur la nécropole de Meir (*ibid.*, I, p. 65-72).

26. Renseignements sur Tounah et notes sur l'emplacement probable de Tebti ou Tanis superior et de sa nécropole (*ibid.*, I, p. 73-78).

27. Rapport sur l'écroulement de onze colonnes dans la Salle hypostyle du grand temple d'Amon à Karnak, le 3 octobre 1899 (*ibid.*, I, p. 121-129).

28. Rapport sur les travaux exécutés à Karnak pour le démontage des colonnes de la Salle hypostyle (10 décembre 1899-23 mai 1900) (*ibid.*, I, p. 193-200).

29. Notes prises à Karnak, § I-IV (*Recueil de travaux*, XXII, 1900, p. 51-65).

30. Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak : I. Le temple d'Osiris Hiq-djeto (*ibid.*, p. 125-136 et 146-149).

1901

31. Documents relatifs à la Salle hypostyle de Karnak (1899-1901) (*Annales du Service*, II, 1901, p. 164-173).

32. Mémoire sur la porte située au sud de l'avant-sanctuaire à Karnak et sur son arche fortuite (*ibid.*, p. 223-229).

33. Rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 25 septembre au 31 octobre 1901 (*ibid.*, p. 265-280).

34. Observations au sujet d'une étude sur les infiltrations à Karnak (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 4e série, n° 2, 1901, p. 289-292).

35. Notes prises à Karnak (*suite*), § V-VIII (*Recueil de travaux*, XXIII, 1901, p. 61-65).

36. Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak (*suite*) : II. La chapelle et le mur d'Osiris Ounnofré au mur est du temple d'Apet (*ibid.*, p. 65-75 et 163-172).

37. Sur un fragment d'obélisque trouvé à Karnak (*ibid.*; p. 195-196).

1902

38. L'aile nord du pylône d'Aménophis III à Karnak (en collaboration avec Éd. Naville) (*Annales du Musée Guimet*, t. XXX).

39. Le temple de Ptah Ris-anbou-f dans Thèbes (*Annales du Service*, III, 1902, p. 38-66 et 97-115).

40. Notes d'inspection, § I-II (*ibid.*, p. 259-268).

41. Les nouvelles découvertes de Karnak (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 4e série. n° 3, 1902, p. 153-167).

42. Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak (*suite*) : III. La chapelle d'Osiris, Maître de la vie (*Recueil de travaux*, XXIV, 1902, p. 208-214).

43. Le Fellah de Karnak (Haute-Égypte) (*Les ouvriers des Deux Mondes*, 3e série, 5e fasc., p. 289-336).

1903

44. Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Égypte (en collaboration avec U. Bouriant et G. Jéquier) (*Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. VIII).

45. Notes d'inspection (*suite*), § III-X (*Annales du Service*, IV, 1903, p. 193-226).

46. Second rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 31 octobre 1901 au 15 mai 1902 (*ibid.*, p. 1-40).

47. Le Mammisi d'Edfou (*ibid.*, p. 41-42).

48. La grande stèle d'Aménôthès II à Karnak (*ibid.*, p. 126-132).

49. Achats à Louqsor (*ibid.*, p. 133-135).

50. Logogriphes hiéroglyphiques (*ibid.*, p. 136-137).

51. Fragments de canopes (*ibid.*, p. 138-149).

52. Notice sur le temple d'Osiris Neb-djeto (*ibid.*, p. 181-184).

53. Les travaux de 1903 à Karnak (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 4e série, n° 4, 1903, p. 447-451).

54. Fouilles à Dahchour, t. II, in-4° (en collaboration avec J. de Morgan).

1904

55. Notes d'inspection (*suite*), § XI-XVII (*Annales du Service*, V, 1904, p. 131-141 et 281-284).

56. Rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 31 octobre 1902 au 15 mai 1903 (*ibid.*, p. 1-43).

57. La princesse Mirit-Tafnouit (*ibid.*, p. 131-132).

58. Note à l'article de Fl. Petrie, *The inscriptions of Sabah Rigaleh* (*ibid.*, p. 144).

59. Rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 28 septembre 1903 au 6 juillet 1904 (*ibid.*, p. 265-280).

60. Extrait d'une lettre (*Bessarione*, 2ᵉ série, VII, 1904-1905, p. 282).

61. Les récentes découvertes de Karnak (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 4ᵉ série, n° 9, 1904, p. 109-119).

62. La statuette funéraire de Ptahmos (*Recueil de travaux*, XXVI, 1904, p. 81-88).

63. Note sur «Nouit-risit» et son étendue (*ibid.*, p. 84-88).

64. Notes prises à Karnak (*suite*) : § IX-XII (*ibid.*, p. 218-224).

65. Travaux à Karnak en 1903-1904 (*Egypt Exploration Fund, Reports*, 1903-1904, p. 25-27).

1905

66. Notes d'inspection (*suite*), § XVIII-XXIX (*Annales du Service*, VI, 1905, p. 130-140, 192 et 284-285).

67. Note sur deux monuments provenant de Kouft (*ibid.*, p. 122-126).

68. Les récents travaux du Service des Antiquités de l'Égypte à Karnak (*Bessarione*, 2ᵉ série, IX, 1905, p. 102-104).

69. Fouilles et recherches à Karnak (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 4ᵉ série, n° 6, 1905, p. 109-127).

70. The king Samou or Seshemou and the enclosures of El-Kab (*Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XXVII, 1905, p. 106-111).

71. Inscriptions from Gebel Abou-Goràb (*ibid.*, p. 129).

72. Renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak (*Recueil de travaux*, XXVII, 1905, p. 61-82).

73. Le mot [hieroglyphs] = image, icone (*ibid.*, p. 180-182).

74. Seconde note sur «Nouit-risit» et son étendue (*ibid.*, p. 183-187).

75. Premières fouilles (*Revue internationale d'Égypte*, décembre 1905).

76. Travaux à Karnak en 1904-1905 (*Egypt Exploration Fund, Reports*, 1904-1905, p. 23-24).

1906

77. Statues et statuettes de rois et de particuliers, t. I (*Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*), in-4°, Le Caire.

78. Notes d'inspection (*suite*), § XXX-XXXVIII (*Annales du Service*, VII, 1906, p. 33-57 et 183-192).

79. Deux stèles inédites (*ibid.*, p. 226-227).

80. Sur quelques monuments d'Aménôthès IV provenant de la cachette de Karnak (*ibid.*, p. 228-231).

81. Thèbes et le schisme de Khouniatonou Aménophis IV (*Bessarione*, 3ᵉ série, I, 1906, p. 13-42).

82. Introduction à l'étude de la sculpture égyptienne (fragment) (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 4ᵉ série, n° 7, 1906, p. 75-84).

83. The inscriptions in the quarries of El-Hôsh (*Proceedings of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXVIII, 1906, p. 17-26).

84. Comment doit-on établir une généalogie égyptienne (*Recueil de travaux*, XXVIII, 1906, p. 1-6).

85. Nouveaux renseignements sur les dernières découvertes faites à Karnak (15 novembre 1904-25 juillet 1905) (*ibid.*, p. 137-161).

86. Travaux à Karnak en 1905-1906 (*Egypt Exploration Fund, Reports*, 1905-1906, p. 21-23).

87. La chanson de la morte (chant copte moderne) (*Revue d'Égypte et d'Orient*, VII, 1906, p. 4-8).

88. Le cas étrange de Mohammed el Biss (*ibid.*, VII, juillet 1906, p. 257-263).

1907

89. Notes d'inspection (*suite*), § XXXIX-LVI (*Annales du Service*, VIII, 1907, p. 51-59, 122-129 et 248-275).

90. Trois monuments de la fin de la XVIIIᵉ dynastie (*Le Musée égyptien*, II, p. 1-14).

91. La grande stèle de Toutankhamanou à Karnak (*Recueil de travaux*, XXIX, 1907, p. 162-173).

92. Une branche des Sheshonqides en décadence (*ibid.*, p. 174-182).

93. Travaux à Karnak en 1906-1907 (*Egypt Exploration Fund, Reports*, 1906-1907, p. 19-23).

1908

94. Répertoire généalogique et onomastique du Musée égyptien, t. I, in-8°, Genève.

95. Notes d'inspection (*suite*), § LVII-LXII (*Annales du Service*, IX, 1908, p. 54-60, 271-284).

96. Sur une stèle de Senousrit IV (*Recueil de travaux*, XXX, 1908, p. 15-16).

97. Un dossier sur Haroudja, fils de Haroua (*ibid.*, p. 17-22).

98. Le dossier de la famille Nibnoutirou (*ibid.*, p. 73-90, 160-174).

99. Travaux à Karnak en 1907-1908 (*Egypt Exploration Fund, Reports*, 1907-1908, p. 80-82).

1909

100. Statues et statuettes de rois et de particuliers, t. II (*Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*), in-4°, Le Caire.

101. Catalogue des monuments et inscriptions, etc. (voir année 1894) : Kom-Ombo, t. III, in-4°, Le Caire.

102. Notes d'inspection (*suite*), § LXIII-LXVI (*Annales du Service*, X, 1909, p. 101-113).

103. Sur un groupe d'Amon et d'Aménéritis Ire (*Recueil de travaux*, XXXI, 1909, p. 139-142), Erratum (*ibid.*, XXXII, 1910, p. 40).

104. Recherches généalogiques (*ibid.*, p. 1-10, 201-220).

105. Les dernières lignes de la grande inscription de Ménephtah à Karnak (*ibid.*, p. 176-179).

106. Travaux à Karnak en 1908-1909 (*Egypt Exploration Fund, Reports*, 1908-1909, p. 14-16).

1910

107. Notes d'inspection (*suite*), § LXVII (*Annales du Service*, X, 1910, p. 258-259).

108. Préface à l'ouvrage intitulé : *Du Caire à Assouan*, par la Comtesse de la Morinière de La Rochecantin.

109. Recherches généalogiques (*suite*) (*Recueil de travaux*, XXXII, 1910, p. 29-40).

1911

110. Inscriptions françaises de Haute-Égypte, in-16, Paris.

111. Recherches sur la famille dont fit partie Montouemhat (*Recueil de travaux*, XXXIII, 1911, p. 180-192).

1912

112. Recherches sur la famille dont fit partie Montouemhat (*suite*) (*Recueil de travaux*, XXXIV, 1912, p. 97-104 et 168-175).

113. The paintings and inscriptions of the vaulted chamber of Teta-ky (*Five years' explorations at Thebes, 1907-1911*, by the Earl of Carnarvon and Howard Carter, chap. II).

114. Légendes, coutumes et chansons populaires du Saïd (*La Revue égyptienne*, I, p. 171-181, 205-211, 243-245, 269-276, 300-310 et 345-358), Le Caire.

115. Abou Seifeine et les fous (*La Revue égyptienne*, I, p. 257), Le Caire.

1913

116. Aux pays de Napoléon : l'Égypte, in-4°, Grenoble (en collaboration avec Jean de Metz).

117. La maison d'Ibrahim el-Sennari au Caire (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 5ᵉ série, VII, 1913, p. 1-19), et *Journal du Caire*, 4, 6 et 8 mars 1913.

118. Où vécurent les savants de Bonaparte en Égypte, in-16, Le Caire.

119. Les soldats lettrés de Bonaparte, in-16, Le Caire. et *Journal du Caire*, 16-21 septembre 1913.

120. Recherches sur la famille dont fit partie Montouemhat (*suite*) (*Recueil de travaux*, XXXV, 1913, p. 207-216).

1914

121. Louqsor sans les Pharaons. Légendes et chansons populaires de la Haute-Égypte, in-8°, Bruxelles.

122. Statues et statuettes de rois et de particuliers, t. III (*Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*), in-4°, Le Caire.

123. Au pylône d'Harmhabi à Karnak (Xᵉ pylône) (*Annales du Service*, XIV, 1914, p. 13-44).

124. Recherches sur la famille dont fit partie Montouemhat (*suite*) (*Recueil de travaux*, XXXVI, 1914, p. 57-68 et 145-152).

1915

125. Le premier prophète d'Amon Ap-ouaitou-mes (*Annales du Service*, XV, 1915, p. 269-272).

126. La litanie de Ouasit (*ibid.*, p. 273-283).

127. La déesse Shahdidiit (*ibid.*, p. 284-286).

128. Notes sur le dieu Montou (*Bull. de l'Institut français d'Archéol.*, XII, 1915, p. 75-124).

129. La maison d'Ibrahim el-Sennari (*Mémoires de l'Institut Egyptien*, VIII, 1915, p. 171-183).

1916

130. La statuette de Hor, fils de Djot-Thot-efankh (*Annales du Service*, XVI, 1916, p. 145-148).

131. Trois règles graduées provenant de Dendérah (*ibid.*, p. 149-152).

132. Observation d'un phénomène optique (*ibid.*, p. 153-158).

133. Une statue de Haroudja, fils de Haroua, provenant de Dendérah (*ibid.*, p. 159-160).

134. Un miracle d'Ahmès Ier à Abydos, sous le règne de Ramsès II (*ibid.*, p. 161-170).

135. Où fut Thèbes-Ouasit? (*ibid.*, p. 171-173).

136. Fragment de texte (titre inconnu) (*ibid.*, p. 174).

137. Les inscriptions des soldats de Bonaparte en Égypte (*Journal du Caire*, janvier-février 1916).

1917

138. Rapport sur les nouveaux travaux exécutés à Louqsor, à l'ouest du temple d'Amon (octobre 1916-mars 1917) (*Annales du Service*, XVII, 1917, p. 49-75).

139. Le logement et transport des barques sacrées et des statues des dieux dans quelques temples égyptiens (*Bull. de l'Institut français d'Archéol.*, XIII, 1917, p. 1-76).

140. Guillaume-André Villoteau, musicographe de l'Expédition française d'Égypte (1759-1839) (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 5e série, XI, 1917, p. 1-30).

141. Fouilles et recherches au Forum de Louxor (*ibid.*, p. 241-250).

UNE
STÈLE FRAGMENTÉE D'ABOUSIR

PAR

M. G. DARESSY.

Le Musée a acquis d'un habitant d'Abousir, qui les avait dans sa maison depuis longtemps, vingt-deux fragments d'une grande stèle en calcaire provenant sans nul doute de la nécropole voisine. Cependant tous les morceaux du monument n'ont pas été recouvrés et il y en a quelques-uns qui ont été vendus antérieurement à diverses personnes; peut-être arrivera-t-on à en retrouver la trace quelque jour grâce à cette publication.

La stèle, rectangulaire, mesure 1 m. 80 cent. de hauteur et 1 m. 12 cent. de largeur. Elle est couronnée de la corniche égyptienne dont la gorge est couverte de plumes multicolores. L'encadrement sous la corniche et sur les côtés n'est pas arrondi comme d'ordinaire, mais rectangulaire, ayant 2 centimètres de saillie et une largeur variant de 0 m. 025 mill. à 0 m. 035 mill. A l'intérieur de cette baguette, en haut et sur les côtés, existe une bande plate de 0 m. 115 mill. de largeur; enfin le champ de la stèle est encore en retrait de 0 m. 03 cent. Le monument n'est pas daté; il rappelle le style de la XVIII[e] dynastie, mais certains détails comme la couleur jaune dominante, usitée surtout sous la XIX[e] dynastie, me poussent à l'attribuer à l'époque d'Hor-m-heb, qui marque la transition entre les deux styles.

Sur le bandeau supérieur, un signe ☥ est commun à deux inscriptions affrontées qui descendent ensuite en colonne le long du rebord extérieur. Tout était jaune, fond et hiéroglyphes.

A gauche :

A droite : (sic).

Le fond de la stèle est divisé en trois parties; les deux premières, dans le haut, comprennent deux tableaux superposés, à fond jaune avec personnages et objets de couleurs diverses et hiéroglyphes bleus; quant au registre inférieur, il comprend un texte en dix lignes horizontales dont les hiéroglyphes sont peints en jaune aussi bien que le champ.

Tableau supérieur. — Scène d'adoration à Osiris assis sur son trône dans un naos surmonté d'une rangée d'uræus. Tout le haut de la figure divine manque, à partir du siège, et la fracture a suivi si exactement les lignes du naos que le morceau absent doit être exactement rectangulaire, mesurant 0 m. 20 cent. de hauteur et 0 m. 22 cent. de largeur. Devant le dieu, des offrandes sont posées sur un autel en forme de bloc surmonté de la corniche ; elles comprennent de bas en haut six pains, quatre têtes de veau, quatre gigots, trois petits morceaux de viande, peut-être des cœurs, trois poitrines avec les côtes, deux oies, trois vases, et surmontant le tout un bouquet de lotus.

Ces offrandes étaient présentées par plusieurs personnages, figurés plus loin les bras levés dans la pose de l'adoration. Le premier est un homme vêtu d'une robe longue empesée, ayant au menton une courte barbe carrée; derrière lui il y avait une femme dont la chevelure est ornée d'une fleur de lotus : tout le bas de son corps a disparu; il manque à la suite deux autres femmes; enfin, avant la bordure, il reste la représentation d'une quatrième femme ayant sur la tête l'ornement qu'on appelle cône funéraire et un lotus. Au-dessus de l'autel et des personnages, cette légende est tracée en petites colonnes : (⟵) .

Second tableau. — Dans ce registre on avait représenté l'hommage des vivants aux défunts. A gauche le défunt et sa femme sont figurés assis

sur deux chaises voisines. La femme est en avant et son mari, dont elle tient les deux bras, est à sa gauche; elle a une longue perruque sur laquelle sont posés un cône et une fleur de lotus. L'homme a de longs cheveux ondulés; il tient de la main droite un linge et respire une fleur de lotus qu'il tient de la main gauche. Devant lui est une table pour les offrandes, sous laquelle on a placé une grande cruche et une amphore avec deux petites anses, posées sur des supports. Sur le plateau s'accumulent des pains, des vases, une oie, des raisins, des concombres ou aubergines, une botte d'oignons et une brassée de lotus qui surmonte le tout. Le premier consécrateur présente un encensoir embrasé: il a la peau de panthère et a chaussé des sandales. Sa tête n'existe plus: derrière lui il manque un personnage dont il ne subsiste qu'un pied, enfin, à l'extrémité droite du tableau, un serviteur apporte, en la tenant par les pieds, une sellette sur laquelle est une masse indistincte peinte en bleu, surmontée d'une fleur de lotus.

A la partie supérieure du tableau la légende explicative est donnée en courtes colonnes, les unes au-dessus du mort et de sa femme : 1 … 3 … 4 … 5 … 6 … 7 … 8 … 9 …, les autres au-dessus des personnages qui faisaient l'offrande : 1 … 2 … 3 (lacune de 5 colonnes) 8 … 9 … 10 ….

Registre inférieur. — Inscription de droite à gauche. Les lacunes sont causées par des morceaux qui manquent.

1 … [1]

2 …

3 …

4 …

[1] La barque porte au milieu un grand naos dans lequel est la châsse d'Osiris d'Abydos.



Le texte est trop incomplet pour qu'on en donne la traduction; il contenait cependant quelques données intéressantes. A la première ligne on parle de la navigation d'Osiris à Abydos au (premier?) jour de l'année et lors des sorties de la barque Nechemit, barque sacrée d'Abydos souvent divinisée et figurée sous la forme d'une déesse portant la nef sur la tête. Ici le déterminatif du nom nous montre que cette barque servait à la promenade rituelle de la relique d'Osiris conservée à Abydos. L'allocution de la ligne 2 aux scribes et administrateurs du Midi «sachant trouver des pauses agréables aux occupations du roi», suivie de la mention «de chevaux et de chars d'or et d'argent», laisserait supposer que le prince *Min-hotep*, surnommé *Hutu-hutu*, scribe du Trésor, chef des administrateurs du Midi et du Nord et ordonnateur des fêtes de Ptah à la belle figure, remplissait auprès du souverain une fonction comme intendant des plaisirs royaux.

La qualification de [hiéroglyphes] montre qu'il avait été élevé au palais[1], probablement dans la société des princes royaux; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ait été en haute faveur auprès du roi dont il avait été le compagnon d'enfance.

G. Daressy.

---

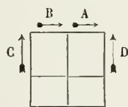
[1] Lefébure, *Proceedings S. B. A.*, t. XIII, p. 447; Loret, *Proceedings S. B. A.*, t. XIV, p. 208.

L'OBÉLISQUE DE QAHA

PAR

M. G. DARESSY.

Dans le *Recueil de travaux*[1] j'ai signalé en 1890 des blocs de granit avec des inscriptions de la XIXe dynastie qui se trouvaient au milieu du village de Qaha, à mi-chemin du Caire à Benha. Ce que j'avais pris pour des piliers de Ménephtah a été apporté depuis au Musée, et je crois maintenant que les deux blocs que nous avons ont fait partie d'un obélisque qui, dans toute sa hauteur, aurait été postérieurement divisé en quatre morceaux, comme en témoignent les encoches faites sur les bords pour y placer les coins en bois destinés à faire éclater la pierre. Il n'existe plus de trace du pyramidion, et le bas de l'obélisque a été coupé au-dessous des inscriptions. La hauteur actuelle des pierres — chacune est fracturée vers la mi-hauteur — est de 5 m. 95 cent.; la largeur des faces devait être de 1 m. 08 cent. à la base et de 0 m. 98 cent. au sommet, mais les morceaux conservés ont 0 m. 63 cent. sur 0 m. 57 cent. ou 0 m. 58 cent. à la base, 0 m. 55 cent. sur 0 m. 52 cent. au sommet. L'obélisque n'a donc pas été débité en quatre parties égales : ce sont les deux morceaux les plus larges que nous avons. La coupure n'a pas été faite au milieu de l'espace séparant les deux colonnes d'inscription qui étaient gravées sur chaque face, mais des extrémités de signes de la seconde colonne sont visibles sur les bords de deux des côtés. En résumé, les deux blocs auraient fait partie de l'obélisque ainsi qu'on le voit sur le croquis ci-joint, où les flèches indiquent la direction des hiéroglyphes.



Chacune des inscriptions commence par surmontant un nom de *ka* inscrit dans un rectangle , variant pour chaque colonne; à la

---

[1] *Recueil de travaux*, t. XX, p. 85 : *Notes et remarques*, § CLXIII.

suite on lit , ensuite une phrase variée, puis , et pour finir la formule de vivification. La partie variable de ces légendes est établie comme suit :

A : (→) — —

B : (→) — —

C : (→) — —

D : (→) — —

A : « Âme du soleil, corps de Toum, — œuf du Seigneur Universel, comme Chou et Tefnout.

B : « Joint à la Vérité, comme Tanen, — donnant joie aux dieux par elle, chaque jour.

C : « Taureau fort apparaissant dans le soleil, — possédant Héliopolis comme renouvellement de celui qui l'a engendré.

D : « Vengeur de son père semblable à Chou, — actif à faire monter la vérité du double horizon. »

Les noms de *ka* attribués ici à Ménephtah sont différents de celui qui fait partie de son protocole officiel : ; on remarquera l'enchaînement de ces noms avec la phrase qui vient plus loin dans le texte. Dans toutes ces légendes, le Pharaon est considéré comme dieu; il est Horus incarné, fils d'Osiris « maître de toutes choses », selon le *De Iside*, et représente aussi les ancêtres de cette divinité. En lui revit l'âme de Râ (le soleil) dans le corps de Toum, premier roi divin, tout aussi bien qu'elle avait animé Chou (la lumière) et Tefnout (la chaleur), les premiers fils du soleil. Semblable à Ptah-Tanen, le démiurge, en tant que soleil (Hor-râ) il se joint à la Vérité ou à la Réalité chaque jour, autrement dit en éclairant le monde il fait voir ou crée quotidiennement tout ce qui existe et par là réjouit les dieux. La même attribution est contenue dans l'épithète de taureau fort, ou Min générateur, se manifestant comme

le soleil, et puisque Héliopolis, ainsi que son nom l'indique, était la propriété de Râ, Ménephtah doit aussi la posséder comme son ancêtre. Enfin le texte D l'assimile à Chou, le dieu de la lumière, qui dès que le soleil est à l'horizon redonne la réalité des choses visibles à tout ce qui existe. Toutes ces épithètes orgueilleuses ne sont que des paraphrases du nom de *ka* ordinaire qui signifie «le générateur mettant en joie par la Vérité», ou rappel à la réalité visible par la lumière de ce qui, pendant l'obscurité, était comme anéanti.

Les Pharaons pouvaient multiplier à volonté ces noms d'Horus qui n'ont rien d'officiel et ne peuvent caractériser un souverain. Ramsès II, spécialement, a multiplié ces appellations, qui sont en rapport direct avec la divinité dont il est question dans le texte. On en a un bon exemple sur la grande triade en granit découverte à Ahnasieh par M. Petrie en 1904, représentant Ramsès II entre Ptah et Sekhemit, au dos de laquelle le roi a fait graver parallèlement en neuf colonnes ses noms royaux terminés par la mention «aimé de telle divinité»: or le nom d'Horus correspondant à chaque mention est ainsi donné[1] :

1. [illegible] .... [illegible]
2. [illegible] .... [illegible]
3. [illegible] .... [illegible]
4. [illegible] .... [illegible]
5. [illegible] .... [illegible]
6. [illegible] .... [illegible]
7. [illegible] .... [illegible]

[1] Flinders Petrie, *Ehnasya*, p. 9, où les inscriptions sont traduites mais les hiéroglyphes non reproduits. Il y a en plus erreur de placement de la légende de Toum. Ptah (n° 5) n'est pas «great of eyes» mais le «grand d'amour» ou très aimé. Au n° 6, il reste le bas d'une tige étroite prouvant que c'est Sekhemit qu'il faut restituer, et non Bast; du reste «la grande chérie de Ptah» est la qualification ordinaire de Sekhemit, la déesse principale de Memphis.

8. . . . .

9. . . . .

On voit la relation intime existant entre les deux citations. Une seule remarque est à faire, c'est que «grand des fêtes panégyriques» est mis ici en rapport avec Her-cha-f, alors que d'ordinaire ce terme suit une comparaison avec Tanen. Mais Tanen, le dieu créateur à Memphis, et Her-cha-f sont qualifiés tous deux «roi des deux terres», et l'on peut donc en tirer une nouvelle preuve que le est bien une cérémonie en rapport avec l'intronisation comme souverain de la Haute et de la Basse-Égypte.

Au point de vue géographique, je ne crois plus que la présence des blocs de granit que j'avais signalés à Qaha puisse démontrer l'identité de ce village avec le mentionné à la ligne 106 de la stèle de Piankhi. Les légendes gravées sur l'obélisque indiquent une provenance purement héliopolitaine, et l'on sait à quel point les pierres ayant appartenu aux édifices de la ville du Soleil ont été dispersées dans toute la Basse-Égypte; il est donc presque certain que l'obélisque en question avait été, dans l'antiquité, apporté de Matarieh à Qaha; la distance entre les deux localités n'est que de 20 kilomètres. Le texte de la stèle de Piankhi demande pour Kahani une situation plus septentrionale, car on dit que le camp de Sa Majesté avait été dressé au sud de Kahani, à l'est de Ka-kam. Ka-kam est Athribis, le tell Atrib actuel, contigu à Benha : la position de Qaha ne convient donc pas aux conditions voulues.

La meilleure solution serait celle qui fixerait l'emplacement du camp près de Mit-Khanazir ميت خنازير, à moins de 5 kilomètres à l'est du tell Atrib; Kahani pourrait alors correspondre à Kafr Moës كفر مويس, qui est sur le bord du grand canal, le Bahr Moës. Mit-Khanazir est sur la rive occidentale d'un ancien cours d'eau que la Commission d'Égypte appelle canal de Filfel (Terâ el Filfileh ترع الفلفيلة) et qui est devenu le canal el Basousieh (ترع الباسوسية). Piankhi serait donc arrivé jusque là avec sa flotte non pas en descendant le grand Nil de Damiette mais en naviguant sur ce canal dont l'origine devait être près de Basous, à mi-chemin de la distance entre le Caire et le Barrage du Nil. Kafr Moës n'est pas connu

comme localité antique et il ne reste plus de koms anciens dans ses alentours. Moës, grâce à une certaine assonance avec Moïse, nom du législateur hébreu, prête à la confusion, si bien que l'on entend parfois appeler « canal de Moïse » le Bahr Moës. D'autre part, Brugsch[1] s'était laissé entraîner à reconnaître dans Kahani tous les éléments du mot sémitique כֹּהֵן, au pluriel כֹּהֲנֵי. Il ne faut pas que cette rencontre du nom dont on pourrait faire Moïse et du terme hébraïque signifiant « prêtre » conduise à la déduction, qui serait fausse, qu'il existait en cet endroit une population d'origine israélite. L'assimilation de Brugsch est inexate en ce sens que 𓂓, dont la valeur est 𓈎𓄿, correspond à ק, non à כ, et que par suite la transcription serait קהני, qui n'a aucune signification en hébreu.

G. Daressy.

---

[1] Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 862.

UN

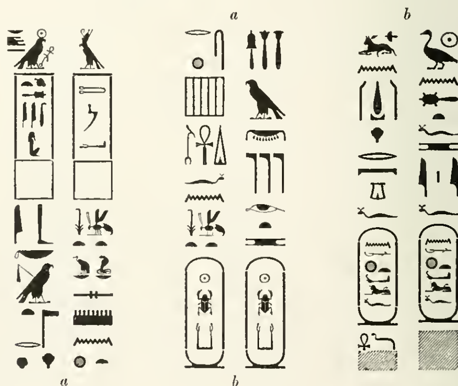
DÉBRIS DE STATUE DE NECTANÉBO II

PAR

M. G. DARESSY.

Le Musée du Caire vient de recevoir une pierre trouvée dans une construction moderne à Kafr Manaqer كفر مناقر, village qui est maintenant rejoint par la ville de Benha dont il forme l'extrémité sud. Elle fut jadis une statue du dernier Pharaon égyptien : il n'en reste plus guère que le pilier dorsal, car le haut de la tête et le socle ont disparu; il ne subsiste qu'une partie du dos et l'arrière de la jambe droite jusqu'à la cheville; la coiffure était le *nemes,* ou capuchon royal, dont la queue d'arrière est gravée de part et d'autre du pilier. Dans l'état actuel ce bloc de granit noir, tacheté de blanc, mesure 2 m. 22 cent. de hauteur; la largeur du pilier est de 0 m. 31 cent.; il est inscrit au *Journal d'entrée* sous le n° 46438.

Le pilier, qui est arrêté carrément derrière la nuque, porte deux inscriptions en colonnes, encadrées de lignes et surmontées d'un signe du ciel ⸺, dont voici la reproduction :



La colonne de droite donne le protocole de Nectanébo II sans modification notable; l'interversion [hiéroglyphes] se remarque déjà dans la Stèle de Naucratis[1]. La colonne de gauche est plus intéressante. A l'Horus de Nectanébo fait face un Horus dont la tête est surmontée du disque, tenant un emblème composé des signes [hiéroglyphe] et ☥ superposés qu'il fait respirer à son vis-à-vis. La légende se traduit : «Hor-rê, seigneur de Kam-ta, Khent-khati, le faucon divin sur son socle, il donne vie et force au roi du Midi et du Nord Kheper-ke-rè, successeur parfait de Uza-meti (?) sur son trône, Nectanébo, vivant à toujours».

Un certain nombre de remarques sont à faire sur ce texte. Cet Horus est nommé seigneur de [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe]. Le premier signe n'est pas net et ressemble plutôt à *khâ* qu'à *kam*. *Khâ-ta* n'est pas connu comme nom de lieu; il est vrai que *Kam-ta* ne l'est pas davantage, mais on peut supposer que [hiéroglyphe] a été gravé seul faute de place pour le support d'honneur, et [hiéroglyphe] est la désignation fréquente du territoire du Xe nome de la Basse-Égypte et de sa métropole, Athribis, dans le voisinage de laquelle on a découvert la statue.

Hor-khent-khati, en grec Ἁρκεντεχθαί, a ici son nom coupé en deux parties, dont la seconde est inscrite dans l'encadrement jadis appelé bannière. On s'est parfois demandé si la formation de ce vocable n'était pas semblable à celle d'Osiris-khent-amenti [hiéroglyphes], Osiris dans l'Occident, et si Khati ne serait pas le nom d'une ville ou d'un sanctuaire dans lequel cet Horus aurait été adoré. Or, contrairement à ce qui a lieu pour Osiris, on ne trouve jamais isolément [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] suivi d'un déterminatif ⊗ ou ▭ pouvant indiquer que *Khat* aurait été le nom d'un lieu. Au contraire, on a nombre d'exemples de Khent-khati suivi de la figure d'un dieu comme déterminatif; on en doit conclure que l'épithète est formée de [hiéroglyphe] = dans, [hiéroglyphe] = le ventre, et de [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] qui sert à indiquer les ethniques, les noms dérivés d'une fonction, d'une situation, etc.; on doit la traduire «celui qui est dans le sein».

Dans les textes de basse époque, ptolémaïques ou romains, on voit parfois le nom du dieu suivi du déterminatif des villes; par exemple à

[1] Gauthier, *Livre des rois d'Égypte*, t. IV, p. 184.

Philæ on lit : [hiéroglyphes] etc.[1]; ceci est le résultat de l'ignorance du scribe, qui aura cru que cet Horus était un dieu local dont la désignation était inséparable du nom de sa ville, comme Horus d'Edfou, [hiéroglyphes]. Il n'existe pas une cité de [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], mais Athribis, que la stèle de Piankhi (l. 108) appelle [hiéroglyphes], est parfois dénommée [hiéroglyphes]. Deux origines peuvent être attribuées à cette désignation. La plus probable est que cette «demeure de Khent-khat» tire son nom de la divinité qu'on y révérait; la seconde est que l'on a voulu trouver un synonyme à l'appellation ordinaire de la ville [hiéroglyphes] «le château de la terre du milieu»[2], due à la position de la métropole du Xe nome au centre de la Basse-Égypte. Il est resté quelque chose d'analogue chez les Arabes, qui nomment *batn el rif* «ventre de la région fertile» le Delta central[3] et *batn el baqara* «ventre de la vache» l'endroit où se séparent les branches de Rosette et de Damiette, et où l'on a construit le barrage du Nil.

On peut croire que cet Horus n'était pas sans rapport avec le dieu enfant représenté sur l'ostracon 25074 du Musée du Caire, dans un disque enfermé dans le ventre d'une déesse. Il est vrai qu'ici l'enfant est appelé [hiéroglyphes], mais les dieux égyptiens changent si facilement de nom qu'on ne peut hésiter à voir dans ce «petit soleil» une reproduction de la position qui a valu son nom à *Khent-khati*. D'après une légende du texte d'Edfou[4], ce dieu serait fils d'Hor-khouti : [hiéroglyphes] . . . . [hiéroglyphes].

Je ne sais s'il y a un rapport à établir entre ce «petit soleil» et la même désignation que les Arabes donnent «el chams soghaïr» à la période généralement marquée par un attiédissement de la température, qui coïncide avec l'entrée du Soleil dans les Poissons.

Hor-khent-khati est qualifié «faucon divin», et cela va d'accord avec les

(1) Bénédite, *Philæ*, p. 123. Autres exemples dans Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 636.

(2) Et non «Château au milieu de la terre».

(3) Le *Ta-her-ab* correspond à ce que les géographes arabes ont appelé le *Rif* الريف, tandis que les deux zones orientale ou du Soleil [hiéroglyphes] et occidentale [hiéroglyphes] désignent ce que les Arabes nomment *el Hauf el Charqi* et *el Hauf el Gharbi* «la bordure de l'est et la bordure de l'ouest».

(4) Chassinat, *Edfou*, t. I, p. 562.

inscriptions de la statue de Zedher le Sauveur [1] qui nous montre ce personnage, custode du temple de ce dieu, occupé du soin des faucons sacrés. On a, du reste, des figurations de cette divinité avec la tête d'un faucon, et c'est un cas particulier que Lanzone a pris en la représentant avec la tête d'un crocodile [2], d'après le naos d'Amasis du Musée du Louvre (D. 29).

On peut trouver au *Livre des Morts* l'origine de cette substitution de tête. Au chapitre LXXXVIII intitulé «Faire les transformations en crocodile», le défunt dit : «Je suis le crocodile en sa bravoure, je suis le crocodile qui prend par violence, je suis le poisson d'Horus, le grand dans Kamur». Mais Kamur [hiéroglyphes] est une variante de [hiéroglyphes], désignation du territoire d'Athribis; puisque le crocodile, considéré comme un poisson, est l'animal sacré de l'Horus local, rien d'étonnant à ce que le dieu prenne parfois la tête d'un saurien.

Si l'on trouve assez fréquemment les noms des grandes divinités inscrites dans des cartouches, par contre l'insertion de leurs qualificatifs dans l'encadrement du nom de *ka* est plutôt rare, et le *Königsbuch* de Lepsius n'en cite pas d'exemples.

La qualification de «faucon divin sur le *serekh*» revient constamment parmi les titres donnés aux divinités hiéracocéphales. On doit noter que le plus fréquemment l'animal est donné comme étant «sur» [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], le *serekh*, qui semble ainsi un socle, un support d'honneur [3], mais que parfois on dit qu'il est «dans» [hiéroglyphe] le *serekh*, qui apparaît alors comme une demeure, un château [3]. Il semblerait donc que le mot *serekh* désigne deux choses différentes, soit, si l'on veut, un bâtiment et sa terrasse; mais toujours à cause de la préposition, un cas embarrassant est celui qu'on rencontre à Edfou (p. 487 de la publication de M. Chassinat): on parle de [hiéroglyphes]: on ne voit pas bien Mnévis passant son existence sur une estrade.

[hiéroglyphes] est une épithète d'Osiris [4] dont je ne connais pas exactement la lecture. Je pense que le groupe équivaut à [hiéroglyphes].

---

[1] *Annales*, t. XVIII, p. 113-158.

[2] LANZONE, *Dizionario*, pl. XVII et p. 621.

[3] CHASSINAT, *Edfou*, t. X, p. 455 : [hiéroglyphes]; t. XI, p. 53 : [hiéroglyphes].

[4] CHASSINAT, *Edfou*, t. II, p. 23, n° 67.

Enfin cette légende nous fournit un bon exemple du renversement de la direction de l'écriture lorsqu'on parle de personnes différentes. Le début de la colonne, se rapportant à Horus, est tourné vers la droite, mais lorsque le texte arrive à la mention du bénéficiaire des dons divins, les signes tournent vers la gauche pour être dans le même sens que le roi dont il est question, représenté ici par son protocole officiel qui occupe la colonne de droite. J'ai déjà signalé que ce changement de direction d'un usage constant dans les textes monumentaux, particulièrement fréquent dans les formules explicatives des tableaux où le roi fait des présents à une divinité qui lui accorde en échange tous les dons, se trouve parfois employé dans des inscriptions de particuliers[1].

G. Daressy.

---

[1] Daressy, *Monuments d'Edfou*, dans les *Annales*, t. XVII, p. 242.

PLANCHES DE MOMIES

PAR

M. G. DARESSY.

I

Il existe au Musée du Caire une planche avec inscriptions, trouvée sous le dos d'une momie d'époque ptolémaïque, prise à l'intérieur des bandelettes, et que je signale à cause de la rareté de ce genre d'objets. La planche, en bois de conifère, a 0 m. 95 cent. de hauteur; elle a vaguement l'apparence d'une momie; le haut, arrondi au sommet, a 0 m. 098 mill. de largeur sur 0 m. 11 cent. de hauteur, ensuite elle s'étrangle jusqu'à ne plus avoir au milieu de l'arc que 0 m. 07 cent. de largeur; après 0 m. 13 cent. de hauteur elle est revenue à 0 m. 11 cent. de largeur et diminue ensuite progressivement de largeur jusqu'à ne plus avoir vers le bas que 0 m. 07 cent.; enfin dans les six derniers centimètres la diminution s'accentue et la base ne mesure plus que 0 m. 06 cent. de largeur. Une seule face est aplanie et décorée; l'épaisseur du bois est de 0 m. 028 mill. au maximum; la tranche est biseautée en dessous et le derrière de la planche est taillé à grands éclats de manière à être presque arrondi.

La face décorée a été stuquée et se divise en plusieurs tableaux superposés.

I. En haut, sur fond blanc. 1° Un disque ailé, à ailes recourbées, sous lequel pendent deux uræus, indépendamment de ceux qui accotent le disque. 2° Une vache debout, tournée vers la droite, coiffée du disque et des deux plumes d'autruche . Sur l'épaule elle a le signe dessiné. Devant elle est un autel portant trois plumes , puis un homme agenouillé, les bras levés dans la pose d'adoration. Le disque ailé, la vache et l'autel sont peints en jaune, l'homme en rouge.

II. Texte horizontal de onze lignes, les signes tracés en noir sur bandes alternativement jaune et rouge et fort inégales, ayant de 7 à 18 millimètres de hauteur :



C'est le texte du chapitre 162 du *Livre des Morts,* mais rempli de fautes, écourté, écrit avec des signes de basse époque. De plus, la graphie est si mauvaise que nombre de caractères sont plutôt interprétés que lus. L'étude de Pleyte sur ce chapitre [1] permet seule, grâce aux variantes relevées, de transcrire cette inscription. Si l'on cherche à quel type de manuscrit appartient notre version, il semble que c'est avec le papyrus Hay du British Museum que l'on trouve le plus de points de contact.

III. Au-dessous de ce texte, et commençant à peu près à ce qui pourrait correspondre aux épaules, s'étend un autre tableau de 0 m. 21 cent. de hauteur, représentant un grand ☥ vert, fixé à la base sur un large support ▲, ajouré d'un triangle. De la tablette inférieure du *dad* pend un voile rouge. Le tout est sur fond blanc.

IV. Plus bas, occupant une hauteur de 0 m. 27 cent., une autre inscription est tracée en hiéroglyphes noirs sur fond blanc; les signes sont tournés vers la droite et les lignes séparatives sont rouges :



[1] W. Pleyte, *Chapitres supplémentaires du Livre des Morts,* t. II, pl. 2 et suivantes.

«O défunt Pet-nuteru (?) *m. kh.* se levant de parmi les affaissés, le *dad* est dressé derrière ta tête par Thot, juge ((?)) des adversaires; tes chairs se conservent dans la syringe du Duaut. La demeure où j'entre est pure ((?)); je suis enfant pour la troisième (*sic*) fois.»

Cette formule ne figure pas dans le *Livre des Morts*.

V. Enfin tout au bas de la planche, sur un champ peint en blanc, de 0 m. 09 cent. de hauteur, sont tracées en rouge deux semelles de sandales, renfermant une série de huit traits ondulés superposés.

II

Une autre planche de momie, toute droite, porte comme inscription :



Les hiéroglyphes sont si mal dessinés, pour les oiseaux spécialement, qu'il y a doute pour la transcription de certains signes; je ne suis pas sûr de la lecture du nom de la mère de ce personnage. Notre Imhotep était gardien de la porte (du temple) de Ta-repit «la Vierge», déesse adorée spécialement dans le IXe nome de la Haute-Égypte et qui avait donné son nom à une ville Athribis, située sur la rive gauche du Nil, à hauteur de Sohag, près de la montagne de Wanina et Cheikh Hamed. Le temple de cette ville a été déblayé et publié par M. Flinders Petrie; mais antérieurement la nécropole de cette localité avait été mise au pillage par les indigènes et c'est de là que proviennent les étiquettes de momies, avec inscriptions démotiques ou grecques, généralement désignées comme étant d'Akhmim. C'est sur ces étiquettes qu'on a effectivement trouvé le plus de mentions de la déesse Triphis, comme élément entrant dans la composition de noms propres. Je ne pense donc pas qu'il faille,

comme l'avait proposé M. Gauthier[1], confondre cette déesse, qui était léontocéphale et avait son sanctuaire à Athribis, avec, forme d'Isis adorée à Akhmim-Panopolis.

Le texte que porte la planche est banal : c'est une composition sur le thème «ton âme vit», comprenant le passage «on ne t'a pas trouvé de péchés au pèsement», qui se trouve dans le *Livre des Morts*, chap. 127,12 et 148,23.

On a continué longtemps à mettre sous les morts une planche destinée à consolider le corps lors du transport au cimetière et dans la tombe. On trouve des momies coptes ayant le dos appuyé contre une planche et présentant absolument la même forme que notre n° 1.

G. Daressy.

---

[1] Gauthier, *La déesse Triphis*, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. III, p. 165.

DIGGING

AT ZAWIET ABU MOSSALLAM

BY

M. TEWFIK BOULOS.

On the 25th of August 1919 the chief gaffir of the Pyramids informed me that during his inspection at Gabal Zawiet Abu Mossallam, he had noticed some illegal digging he thought for antiquities. I at once charged Ibrahim Fayid, the Bash-Reis of the Pyramids, to make a careful inquiry; the local gaffir now began to watch the plundered spot every evening.

On the evening of the 7th September 1919 — which was the *Bayram* — the gaffir Mohamed Bahur was making his usual round; while at a distance of some 20 or 30 metres from the threatened spot, he saw six persons digging. Before he could recognise them, they began firing on him with revolvers — fortunately, he was not touched. Finding himself in danger, he took cover behind a donkey, standing there and fired in return. One of the plunderers, named Farag Ali Sallam, was hit in the side and arm and fell to the ground while the rest fled. The gaffir at once informed the Omdeh of Zawiet Abu Mossallam, who informed the police and arrested the injured man and his brother with their implements. The Maamur of Giza, who came to the spot the same night, made the necessary inquiry and encouraged our gaffir, telling him that he had carried out his duty properly.

The arrested persons, imagining that it was our Reis Ibrahim Fayid who ordered the gaffir to fire, informed the Parquet that it was Ibrahim's son who brought them there to dig. The Parquet put the son of the Reis under arrest for the time being.

While carefully following the examination of the Parquet, I was at the same time making a secret inquiry myself in order to get at the facts and was transmitting my observations to the Parquet from time to time. The Parquet having found nothing against the son of the Reis, set him free.

My private inquiry gave me the following details. About 4 years ago, while some troops were camping close by, they found, while digging a firing trench, some Osiris figures in the sand. After they left, plunderers found several more.

The Parquet being told by the accused persons that they were digging for salt and gypsum charged me, through the Service, to inspect the site

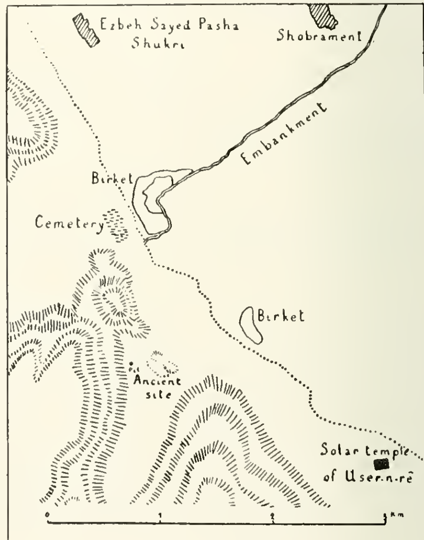


Fig. 1.

and give a technical Report whether it is ancient or not. I submitted my report to the Parquet and sent a copy of it to the Service, giving strong proofs that the site is ancient and that the above persons were digging for antiquities.

The Service then authorized me to make an experimental excavation at the above site.

The shaft mentioned in my above report, is that marked under letter A in plan enclosed (fig. 2).

SITUATION.

About 500 metres to the south-west of Shebrament embankment there is a small cliff standing in the desert (see fig. 1). West of that cliff the plunderers began to dig at the square 1 (see fig. 2).

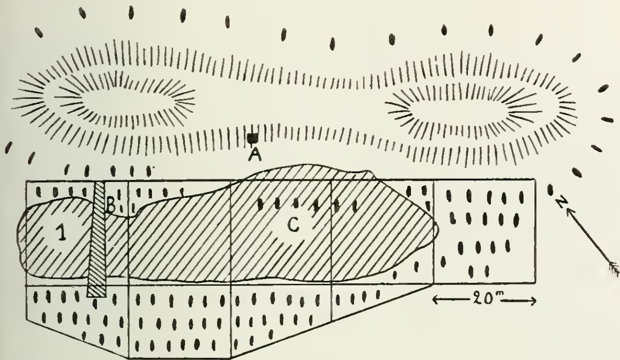


Fig 2.

I started digging in the above square at the part marked B. There I found some fragments of ancient wood, from which it appeared that two cases had been found by the plunderers, as I noticed two different sorts of legs belonging to cases. This discovery made me feel sure that antiquities had been found, and encouraged me to dig the whole site. After two days of work in different spots I discovered two wooden cases in the form of mummies lying amid clean sand at a depth of one metre. The two were placed close to each other with their heads to the east. They were surrounded by 12 *ushabti* figures made of wood and of different sizes. Each of the cases contained an Osiris figure painted and inscribed. They are of fine workmanship. The humidity of the sand had destroyed nearly all the painting on the cases and had also damaged the figures inside.

Having found the above things, I decided to clean carefully all the ground round them. The part cleared is shown in black hatching in plan 2.

At the point C, I found some more quite similar objects, in all 9 cases, 2 Osiris figures without cases, and some *ushabti* figures. All were sent to the Museum.

Many other soundings were made (see black dots on plan 2) but without result, 17 workmen were employed in the first few days, 40 later on.

CONCLUSION.

1. The side was never used as a burial place, as no shafts, bones or even *shakf* were discovered nor was there any of the debris which is usually found close to tombs in ancient cemeteries.

2. The antiquities discovered — as I believe — had been simply hidden there provisionally; but their owners, for some unknown reason, never returned to recover them.

I draw this conclusion for the following reasons :

a) The cases were not laid in a proper resting-place, but were merely buried in sand.

b) They were not carefully oriented, some lay with their heads east and others west.

c) The *ushabti* figures too were not arranged in any system, as some of them lay round the cases, others on the top.

The result of the digging were duly reported to the Parquet of Giza, and will, I believe, constitute a strong proof against the accused.

T. Boulos.

LES
STATUETTES FUNÉRAIRES
TROUVÉES À ZAWIET ABOU MESALLAM

PAR

M. G. DARESSY.

Les statuettes en bois trouvées à Zawiet Abou Mesallam, dans le voisinage de Chobrament, près d'une butte isolée au pied du plateau libyque, à 8 kilom. 1/2 au sud des grandes Pyramides, appartiennent toutes à un même personnage : Amen-ken. Elles ont été faites d'après différents types : les unes sont enfermées dans des boîtes imitant un cercueil anthropoïde, les autres n'ont pas d'enveloppe protectrice.

Les cercueils sont en bois de sycomore, peints extérieurement en jaune. Le *klaft* est à bandes jaunes et bleues alternées; les yeux et les sourcils sont indiqués en noir; entre les pattes du *klaft* on voit un collier à bandes bleues, vertes et rouges. La tranche, large de 1 à 1 cent. 1/2, est peinte en rouge et quatre chevilles assuraient le maintien en place du couvercle sur la cuve. L'humidité ayant fait tomber presque toute la couleur, on ne peut dire s'il existait des inscriptions sur ces boîtes; en tout cas pas un signe n'est resté visible.

Les statuettes forment plusieurs catégories. Celles qui étaient dans les cercueils sont en bois d'acacia ou de cèdre (*a*). Elles ont le *klaft* rayé bleu et jaune; les yeux sont incrustés, le tour étant en bronze, le milieu en pierre et cristal; les chairs sont jaunes, la barbe postiche, longue et redressée à son extrémité, est bleue ainsi que son attache; le collier visible entre les pattes du *klaft* forme des bandes concentriques bleues, vertes et rouges. Pour toutes les statuettes le corps est figuré entièrement enveloppé, sans mains apparentes; celles de cette classe avaient sur le devant du corps une bande jaune sur laquelle se détachaient, gravés en une ou deux colonnes et peints en bleu, les titres et nom du défunt.

Mais les figurines ont été ensuite recouvertes d'une couche mince de bitume sur laquelle on a remis en hiéroglyphes peints en jaune la titulature du mort.

Une seconde catégorie (*b*) comprend quelques grandes statuettes ayant aussi les yeux incrustés, mais qui sont taillées dans du bois de sycomore; les hiéroglyphes ont été seulement peints en bleu sur un fond jaune et il n'y a pas eu de couche de bitume ni surcharge.

Enfin les statuettes de la troisième catégorie (*c*), les plus nombreuses et les plus petites, sont en sycomore; elles ont seulement le tour des yeux et les sourcils dessinés en noir, et sur le corps la légende est gravée en une colonne d'hiératique.

Les inscriptions sont peu variées, puisqu'elles se bornent à dire que les statuettes ont été faites par faveur royale, et à énoncer diversement les titres du mort; voici les plus caractéristiques, avec l'indication de la catégorie à laquelle appartient la figurine sur laquelle elles ont été relevées.

1. (*a*), hauteur 0 m. 62 cent., dans une cuve de 0 m. 72 cent. de hauteur et 0 m. 27 cent. de largeur. . C'est la seule légende où il soit dit que la statuette est un *ouchabti*.

2. (*a*), hauteur 0 m. 545 mill., dans une cuve de 0 m. 63 cent. de hauteur et 0 m. 24 cent. de largeur. . La formule de dédication jusqu'à étant reproduite identiquement sur toutes les statuettes suivantes, je ne la copierai plus.

3. (*a*), hauteur 0 m. 335 mill., dans une cuve de 0 m. 525 mill. de hauteur et 0 m. 17 cent. de largeur. Inscription primitive en deux colonnes : . Surcharge en jaune sur le bitume : . . .

4. (*a*), hauteur 0 m. 35 cent., dans une cuve de 0 m. 50 cent. de hauteur et 0 m. 192 mill. de largeur. Inscription primitive en deux colonnes, dont la première n'est plus lisible sous le bitume, . Surcharge : . . .

5. (*a*), hauteur o m. 365 mill. : . . .

6. (*b*), hauteur o m. 655 mill. : . . .

7. (*b*), hauteur o m. 46 cent. : . . .

8. (*c*), hauteur o m. 32 cent. : . . .

9. (*c*), hauteur o m. 28 cent. : . . .

10. (*c*), hauteur o m. 265 mill. : . . .

11. (*c*), hauteur o m. 205 mill. : . . .

Il est inutile de poursuivre cette énumération, qui ne donnerait pas de titres et de renseignements nouveaux. En résumé, ce était prince , gouverneur , frère de la nourrice du roi , flabellifère , gouverneur du palais , préposé aux troupeaux d'Amon , etc. C'était donc un haut personnage qui d'après le style des objets vivait probablement vers le milieu de la XVIIIe dynastie. On ne peut douter après cela qu'il ne s'agisse ici du grand seigneur dont le tombeau est sur le versant sud de la colline de Cheikh Abd el-Gournah [1], et dont Lepsius a reproduit les scènes principales [2], car le nom, les titres et qualifications du propriétaire de la tombe y sont identiquement les mêmes. Une statue d'Amen-ken a aussi été trouvée dans le temple de Maut à Karnak [3]. Amenhotep II est le roi dont sa sœur avait été la nourrice, et ceci cadre bien avec ce que j'avais pensé d'après le style des statuettes.

Comment se fait-il qu'on ait trouvé près de Memphis des ouchabtis d'un personnage dont la tombe était à Thèbes, ou tout au moins avait été préparée pour lui en cette localité? C'est une question que je ne vois pas le moyen de résoudre. Notre Inspecteur, dans son rapport, dit qu'il n'a

---

[1] Gardiner et Weigall, *Topographical catalogue*, n° 93.

[2] *Denkmäler*, III. pl. 62, 63 et 64. C'était la tombe 8 *quater*, L, de Champollion et 13 de Lepsius.

[3] Misses M. Benson and Gourlay, *The Temple of Mut in Asher*, Part IV, p. 190 et p. 326.

pas trouvé traces de sépultures dans le lieu où il a recueilli les figurines; celles-ci ont-elles été emportées de la nécropole thébaine à une époque qu'il nous est impossible de déterminer et dans un but qu'on ne peut reconnaître? Pourquoi ont-elles été enterrées en cet endroit isolé? Le motif ne peut encore être deviné. Serait-ce au moment des troubles causés par l'introduction à Thèbes du culte d'Aten, alors que la tombe de ce personnage fut mutilée par la destruction des figures et du nom d'Amon, que la chambre sépulcrale fut violée afin de détruire toute mention du dieu proscrit, qui entrait dans le nom même du prince? Des dévoués à la mémoire du défunt auraient alors trouvé moyen de sauver ces objets de la fureur des iconoclastes et de les faire parvenir à Memphis où la révolution religieuse paraît avoir été moins violente. Mais tout cela ne repose que sur des hypothèses.

Il est à noter que les musées possèdent déjà depuis très longtemps des ouchabtis de ce personnage. Il y en a deux au Musée du Caire [1], l'un en calcaire, haut de 0 m. 24 cent., portant la mention «donné par faveur du roi», l'autre en pâte de verre bleu; une autre figurine existe au Musée royal de Copenhague. Sur tous ces monuments Amen-ken porte le titre de «préposé aux troupeaux». Mais le lieu d'origine de ces objets n'est pas connu : on ne peut dire s'ils proviennent de Thèbes ou bien s'ils ont aussi été trouvés à Zawiet Abou Mesallam.

Le rapport de Tewfik Boulos fournit un bon exemple, entre cent, de la difficulté qu'éprouvent nos agents à faire respecter les lois et règlements concernant les antiquités. On oublie fréquemment en Europe les menées contre lesquelles ont à se débattre nos Inspecteurs et ghafirs, qui n'arrivent parfois à sauvegarder les droits du Gouvernement qu'au péril de leur vie.

G. Daressy.

---

[1] Loret, *Statuettes funéraires du Musée de Boulaq*, dans le *Recueil de travaux*, t. IV, p. 99, n° 45, et p. 103, n° 740.

ABOUSIR D'ACHMOUNEIN

PAR

M. G. DARESSY.

Il est question dans divers écrits de la période copte et arabe d'une ville d'Abou-sir ou Bousir qui se trouvait dans la région d'Achmounein, l'antique Hermopolis, soit vers la limite de l'Heptanomide et de la Haute-Égypte. L'emplacement exact de cette localité n'avait pas encore été retrouvé, bien qu'il ait fait l'objet des recherches de plusieurs archéologues. Je ne puis mieux faire pour rappeler les investigations antérieures que de reproduire la page consacrée par Maspero à ce sujet[1].

«Abousir nous est connu par les documents de Vienne dont M. Krall a donné l'analyse sommaire dans les *Mittheilungen aus der Sammlung des Erzherzogs Rainer* : plusieurs personnages y sont nommés ⲛⲉⲣⲱ ⲙⲡⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲧⲟϣ ⲛϣⲙⲟⲩⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ «gens de Bousire dans le district de Schmoun-la-ville[2]». C'est évidemment la Bousire près Ashmounéïn, dont parle Ibn-Haukal à propos de la mort du Khalife Merwân, et dont Quatremère a discuté la position[3]. Il la place «à l'occident d'Ashmouneyn, à peu de distance de Hour», et il ajoute que le P. Sicard y «aperçut les fondements d'un long aqueduc de briques». C'est le site de Beni-Khaled el-Qadîm بنى خالد القديم, et d'Anville met le nom d'Abousir en cet endroit sur la carte de l'Égypte moderne. Jomard y décrit les «ruines d'une ancienne bourgade à huit mille mètres au nord-ouest d'Achmouneyn, qui paraît avoir été assez considérable. Ces ruines sont un peu dans les sables. L'espace qu'elles occupent est de trois cent quatre-vingts mètres sur cent

(1) G. Maspero, *Notes au jour le jour,* dans les *Proceedings S. B. A.*, vol. XIV, 1892, p. 192.

(2) Krall, *Mittheilungen,* 1887, p. 64.

(3) Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, t. I, p. 111 et seq., et *Observations sur quelques points de la Géographie de l'Égypte*, p. 37 et seq.

trente; les murailles subsistantes sont en briques crues. On y trouve avec des éclats de poterie et des amas de briques, des morceaux de vases ou d'albâtre. Il y a trois générations que ce village est ruiné; il était uniquement composé de chrétiens, mais la tradition rapporte qu'auparavant il y avait en ce même endroit une position très ancienne[1]. » « J'ai demandé aux habitants [de *Hour*] s'ils connaissaient le nom de *Bousyr,* qui appartient d'ailleurs à plusieurs lieux de l'Égypte, et j'ai trouvé ce nom parfaitement inconnu. . . Il paraît que par le laps de temps, cette position a tout à fait disparu[2]. » Il résulte d'observations prises en 1884 à Tounah et à Ashmounéïn que le nom est connu encore et s'applique tantôt à Beni-Khaled, tantôt aux ruines voisines. ⲡⲟⲩⲥⲓⲣⲉ des actes de Vienne nous rend donc un [hieroglyphs] P-ousiri qui existait là dans l'antiquité. »

Quelques remarques sont à faire sur cet article. Maspero a confondu ce que Jomard dit de Beni Khaled el-Qadim (*D. É.,* p. 327) et de Hour (*D. É.,* p. 329), pensant que tout cela s'appliquait à un même ensemble de ruines. Jomard, avant le passage reproduit de la page 329, disait : « C'est à l'est de Deyr Abou-Fâneh que se trouvent deux villages contigus appelés *el-Qasr* et *Hour :* le premier, sur la rive droite du canal de Joseph; et l'autre, un peu à l'est. C'est en cet endroit qu'on pense qu'a existé la ville de *Busiris,* que d'Anville a placée à Beny-Khâled. » Or il y a 2 kilomètres et demi de Qasr Hour à Beni Khaled, distance suffisante pour que les ruines voisines de ces villages soient distinguées les unes des autres. La carte de d'Anville date de 1765[3]; c'était la meilleure qui existât avant que fût dressée celle de la Commission d'Égypte, et Jomard montre bien son dissentiment avec le géographe sur le site à attribuer à Abousir.

Laissant de côté les renseignements fort confus donnés par les historiens arabes, qui ne sont pas d'accord à propos du lieu où fut tué le khalife Merwân, les uns plaçant cet Abousir près d'Achmounein, les autres dans le Fayoum, ou même dans la province de Gizeh[4], il existe encore une mention de cet Abousir au synaxare copte; le 8 Kihak, au sujet du

---

[1] Jomard, *Description de l'Heptanomide,* dans la *Description,* t. IV, p. 327.

[2] Jomard, *ibid.,* p. 329.

[3] Une édition plus récente est jointe au voyage de Sonnini (an VII).

[4] Pour la bibliographie, voir J. Maspero et Wiet, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte,* p. 54.

martyre de Païsi et de Thècle, il est dit : «et ce saint était des gens d'Abousîr, à l'ouest d'Eschmounein»[1]. Amélineau rappelle également que selon Jean de Nikiou «un homme nommé Matounawis, qui succéda à Ayqâsbêrâ, fonda une ville nommée Bonsiris dans la Haute-Égypte». L'attribution de la fondation d'Abousir à Matounawis = Ptolémée, successeur d'Ayqâsbêrâ = Alexandre, fait évidemment partie de la légende qui attribuait la construction d'Achmounein à Alexandre le Grand, lequel aurait appelé la ville Cléopatra[2], légende pas trop éloignée de la vérité, puisqu'une partie au moins du temple d'Hermopolis fut érigée par Philippe et Alexandre II[3].

Le site approximatif de cette ville était donc déterminé, mais selon Amélineau «Abousir d'Eschmounein n'existe plus; il n'en est fait aucune mention dans le *Recensement de l'Égypte*, ni même dans l'*Etat* dressé au xive siècle».

Les habitants de Hour auxquels Jomard avait demandé des renseignements sur Abousir n'ont pas compris ce qu'on désirait savoir ou ont mis de la mauvaise volonté dans leur réponse. Contrairement à ce qu'on a dit depuis un siècle, le nom d'Abousir n'a nullement disparu. Si l'on consulte le livret de l'impôt foncier pour la moudirieh d'Assiout[4], dans le markaz de Mellaoui, pour le village de Qasr Hour on peut lire dans la liste des hods ou bassins :

NO. OF HOD.	VILLAGE.	RATE OF TAXE.	PRICE.
9	Abu Sîr	930 millièmes	56
4	Abu Sîr el-bahri	790 millièmes	47

Ainsi la désignation du lieu ne s'est pas perdue depuis le moyen âge, puisque deux bassins agricoles, Abousir et Abousir du nord, en ont gardé le souvenir. Muni de ce renseignement, j'ai pu consulter les cartes cadastrales au $\frac{1}{2500^e}$ et reconnaître la situation exacte qu'occupait cette cité. Le village de Qasr Hour est, tout au moins de nos jours, sur la rive

---

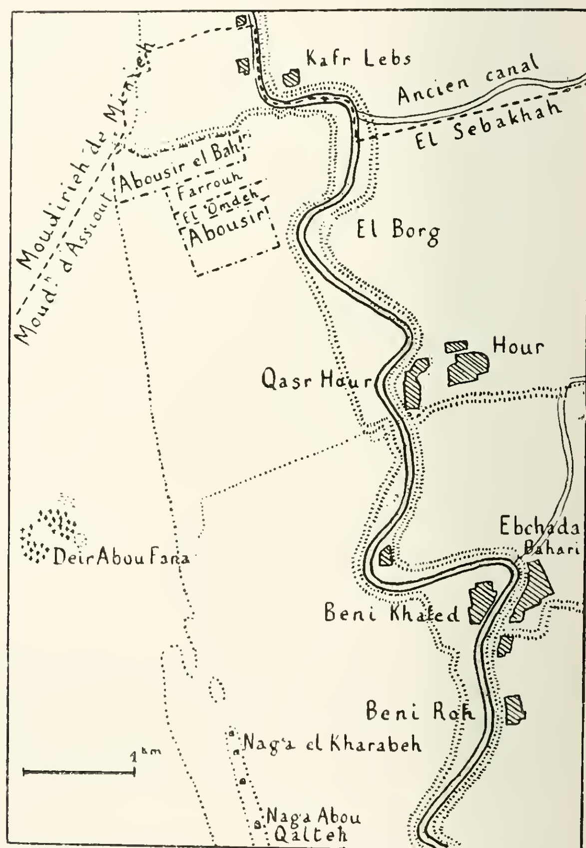
[1] Amélineau, *Géographie*, p. 7.

[2] Abou Saleh, fol. 76 revers.

[3] Daressy, *Remarques et Notes*, § X, dans le *Recueil de travaux*, t. X, p. 143.

[4] Ministry of Finance. Direct taxes department. *Land-taxes and Prices per feddan, Mudirieh of Assiut*, p. 47, Village of Qasr Hûr.

droite du Bahr Youssef, mais presque tout son territoire s'étend de l'autre côté de ce bras du Nil, limité à l'ouest par la montagne, au nord par le



territoire de Nezlet Asment qui fait partie de la province de Minieh, et au sud par le territoire de Beni Khaled. Le hod n° 9, Abousir, est un rec-

tangle de 800 mètres sur 425 mètres, situé au milieu de la plaine, dont un angle est à peu de distance de la boucle que forme le Bahr Youssef entre Qasr Hour et Kafr Lebs. Le hod n° 4, long de 1200 mètres, est un peu plus au nord, bordé par la digue qui du fleuve, vis-à-vis de Kafr Lebs, conduit à la montagne.

Il ne subsiste absolument rien trahissant en cette place l'existence d'une localité antique : la prise du *sébakh* a dû raser la butte formée par les restes de maisons ruinées et la charrue a fini de niveler tout ce qui sortait du sol. Il est évident que ces deux lieux-dits se joignaient primitivement et qu'Abousir, qui devait déborder sur la zone désertique, occupait tout l'espace que couvrent ces deux hods, y compris la bande intermédiaire comprenant le hod el Farrouh n° 5 et le hod el Omdeh n° 6. On peut même supposer que le nom de *el ʿOmdeh* العمدة «le maire» est fautif et qu'une fois tout vestige d'antiquités disparu, il s'est substitué à celui de *el ʿAmoud* العمود «la colonne», dû à des fragments de monuments qui seraient restés là, alors que la ville était abandonnée et détruite. Le site d'Abousir ainsi déterminé remplit toutes les conditions requises pour répondre aux indications éparses dans les divers écrits qui en faisaient mention; il est à 5 kilomètres au nord du Nagʿa el Kharabeh, hameau sur l'emplacement de Beni Khaled el Qadim et à 3 kilomètres au nord-nord-est du fameux monastère d'Abou Fana.

Les monuments égyptiens antiques ne nous ont pas conservé de mention de cette [hieroglyphs]; elle n'avait peut-être d'importance qu'à cause de la nécropole qui devait l'avoisiner dans la montagne. A proximité d'Abousir arrivait un bras du Nil appelé actuellement el Sébakhah, qui passait près d'Hermopolis, et l'on devait profiter de cette voie pour conduire jusqu'au cimetière dans la chaîne libyque les morts de la capitale du nome.

Quant à Qasr Hour, dont dépend actuellement le territoire d'Abousir, sa signification de «Château d'Horus (?)» a depuis longtemps fait supposer que ce pouvait être la ville de [hieroglyphs] dont il est fait mention dans divers documents, et que je veux distinguer de [hieroglyphs], autre grande cité de la région[1]. En dehors du nom même du village, on doit noter que le hod

---

[1] Daressy, *Deux statues de Balansourah*, dans les *Annales*, t. XVIII, p. 57.

n° 20 du village de Hour, qui occupe la boucle du Bahr Youssef au nord des deux localités jumelles, porte le nom de *el Borg* « le fort ». Tout indique donc bien qu'il y avait là une position militaire importante, et selon toute apparence là était le poste douanier que Strabon appelle *Ἑρμοπολιτικὴ Φυλακή*. C'est le gouverneur de cette forteresse qui, sous Piankhi, aurait démantelé la ville de *Her-urt*, peut-être el Birbeh el Kobra, qui se dressait également sur les bords du canal el Sébakhah et aurait pu servir de base à une attaque contre Hermopolis.

G. Daressy.

NOTES SUR LOUXOR
DE LA PÉRIODE ROMAINE ET COPTE

PAR

M. G. DARESSY.

Au cours des deux dernières années, M. Legrain a été chargé de diriger le déblaiement de la bande de terre comprise entre l'ancienne enceinte ouest du temple de Louxor, construite de 1891 à 1900, et le nouveau mur qui ne laissera le long du Nil qu'une route de 12 mètres environ de largeur. L'expropriation du petit groupe de maisons qui, jusque dans ces derniers temps, masquait du fleuve la cour de Ramsès II, a enfin permis le dégagement de cette partie de l'extérieur du temple et procure au visiteur une vue d'ensemble du plus beau des édifices pharaoniques.

M. Legrain a joint à son rapport sur ces travaux la liste des monuments de Louxor déjà connus, postérieurs à l'époque pharaonique, et a rappelé les grandes lignes de l'histoire de cette section de Thèbes sous l'Empire romain et byzantin [1].

Ayant jadis dirigé le déblaiement de la plus grande partie du temple et de ses alentours, je saisis cette occasion du renouveau d'intérêt qui s'attache à cet édifice pour puiser dans mes notes et mes souvenirs quelques observations qui n'ont pu prendre place dans mon guide sommaire [2] et viendront s'ajouter à celles réunies par le directeur des récents travaux. Je fournirai d'abord quelques références, qui pourront aider à retrouver les articles déjà parus dans des publications spéciales relatifs à ces monuments et inscriptions. Je donnerai ensuite les raisons qui ne me permettent pas d'admettre plusieurs hypothèses avancées par M. Legrain.

---

[1] G. Legrain, *Rapport sur les nouveaux travaux exécutés à Louqsor,* dans les *Annales du Service des Antiquités,* t. XVII, p. 49, et *Fouilles et recherches au Forum de Louxor,* dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien,* 1917, p. 241.

[2] *Notice explicative des ruines du temple de Louxor,* Caire 1893.

Je n'ajouterai rien concernant le bref historique de Thèbes à l'époque romaine; égyptologues et hellénistes connaissent les sources des textes cités. La stèle trilingue de Cornelius Gallus découverte par M. Barsanti dans le dallage du temple d'Auguste a été publiée tout d'abord par Maspero et par M. Borchardt[1]. Les inscriptions grecques du colosse de Memnon sont copiées et traduites à plusieurs reprises, entre autres dans les œuvres de Letronne.

Le grand bas-relief mentionné page 52 a été étudié en premier lieu par M. Golénischeff[2], qui voulait reconnaître dans les deux personnages qui y sont sculptés Antée et Nephthys. Le monument a été reproduit encore dans le *Catalogue général du Musée du Caire*[3]. L'attribution faite par le savant russe de la figure principale au géant libyen Antée a été combattue, et Maspero, dans le dernier *Guide du Musée du Caire,* ne veut voir dans les deux divinités que Sérapis et Isis. Ce qui distingue les deux véritables images d'Antée que M. Golénischeff avait publiées dans la *Zeitschrift* de 1882, p. 135, ce sont deux plumes d'autruche fichées horizontalement dans la coiffure du dieu et qui correspondent exactement à celle qu'on voit sur la tête des Tamahus, dessinés entre autres dans les tombes royales de Biban el Molouk, parmi les divers peuples étrangers. Ceci est bien caractéristique : Antée «l'adversaire» est un Libyen, et dès lors, sans discuter sur l'étymologie du nom grec, on peut en déduire qu'Antée, patron du Xe nome de la Haute-Égypte, est identique à Seth, l'adversaire perpétuel d'Horus, et à sa forme Acha, le sanglier, maître des lieux incultes et de la Libye, divinité mentionnée sur un tableau du monument funéraire du roi Sahurê[4]. Sur le bas-relief de Louxor, ces plumes ne sont pas indiquées sur la tête du dieu, et par suite nous n'avons pas là une représentation d'Antée. Je ne crois pas, du reste, qu'on doive y reconnaître davantage Sérapis. Le sculpteur a déguisé à la romaine Amon-Râ,

---

[1] *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres,* XXIV (1896), p. 106; *Sitzungsberichte der königl. preuss. Akad. der Wiss.,* 1896, p. 469; Milne, *Greek Inscriptions,* p. 38, n° 9295.

[2] *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* XXXII, 1894, p. 1, pl. I.

[3] Edgar, *Greek Sculptures,* n° 27572 et pl. XXVII.

[4] Cf. Daressy, *Seth et son animal,* dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire,* t. XIII, p. 92.

transformant en attributs classiques ceux que lui concédaient les Égyptiens. Amon-Râ est le roi des dieux tout comme Zeus est le maître de l'Olympe : on a donc donné au dieu le visage de Jupiter, sa barbe, sa chevelure; on lui fait tenir la foudre, et près de lui son oiseau, l'aigle, plane en tenant une couronne : c'est bien la divinité qui a donné son nom à la ville de Diospolis. Mais en même temps qu'Amon, le dieu égyptien est aussi Râ, le soleil, et par suite, il faut donner aussi à Zeus les attributs d'Apollon : de là les rayons et l'auréole qui entourent la tête.

Pour les fidèles des derniers temps du paganisme nilotique, Râ et Horus n'étaient plus que deux noms d'une même divinité, le soleil. On prêtera donc aussi à ce Jupiter-Apollon les insignes d'Horus adversaire et vainqueur de Seth, on le couvrira d'une cuirasse, on lui mettra des cnémides, et il égorgera l'antilope, l'animal consacré au génie du mal.

La compagne du dieu devrait, selon la logique, être Maut; mais à l'époque où l'on érigea ce bas-relief, la confusion s'était faite entre les différentes déesses-mères, et l'on n'hésita pas à placer sur sa tête les attributs de plusieurs divinités. Au milieu on voit les cornes de vache enserrant un disque surmonté d'un évasement qui avait été pris par M. Golénischeff pour une déformation du nom de Nephthys [hieroglyph]. Mais Nephthys n'a jamais les cornes de vache; je croirai donc plutôt qu'il faut reconnaître ici une copie maladroite des plumes entrant dans la coiffure [hieroglyph] de la déesse Hathor. De chaque côté on a placé un *pchent,* qui était la couronne réglementaire de Maut à l'époque pharaonique, enfin [hieroglyph] qui n'est pas correct, car c'est une coiffure de dieu.

Entre les deux grandes divinités on voit vers le haut une fleur de lotus sur laquelle est assis un enfant portant la main à la bouche et tenant une corne d'abondance. En dressant le *Catalogue des divinités* du Musée du Caire j'ai eu l'occasion de signaler (p. 399) que ce n'est pas, ou pas toujours, Horus qui est ainsi représenté sur le lotus, car sur les figurines n°s 38224 et 38225 la coiffure est le disque lunaire, emblème de Khonsou [1] fils d'Amon.

En résumé, à mon avis, les personnages ici représentés ne seraient ni Antée et Nephthys, ni Sérapis et Isis, mais les divinités de la grande

[1] Cf. Daressy, *A travers les koms du Delta,* dans les *Annales,* t. XIII, 1913, p. 3.

Diospolis : Amon-Râ, devenu un Jupiter-Apollon, Maut confondue avec Hathor, et Khonsou l'enfant.

Ce monument n'est pas venu en une seule fois au Musée. La tête de la déesse a été trouvée dans le *sébakh* pendant les premiers déblaiements, en 1885; les deux fragments du corps de celle-ci se trouvaient sous la maison du consul d'Angleterre dans la grande colonnade, que j'ai dégagée en 1889[1], et c'est en 1891 que fut acquis le grand morceau portant l'image du dieu : il servait de banc dans la cour d'une maison de Louxor. Il ne faut donc pas désespérer de retrouver quelque jour les parties encore manquantes.

Je ne pense pas, comme M. Legrain (p. 52), que les monnaies du nome Diospolite émises sous Hadrien et Antonin aient été frappées dans la ville même; il me paraît peu probable que chaque capitale de nome ait eu un atelier monétaire qui n'aurait été installé uniquement que pour l'émission de cette série de pièces provinciale : il est plus vraisemblable que c'est la Monnaie d'Alexandrie qui a frappé tous ces types, de même que les autres séries lancées vers la même époque : signes du zodiaque, etc. Les monnaies de Thèbes nous montrent Amon tenant un bélier, ou un bélier seul, selon le module de la pièce.

Au sujet des saints martyrs de Louxor (p. 53), dont M. Legrain a déjà narré l'histoire dans sa brochure *Louqsor sans les Pharaons,* il dit (p. 11) que l'un de ces chrétiens, le soldat syrien Sophrone, habitait dans la rue Baghrara. Il y a ici une légère incorrection. Ce passage du *Synaxaire* a été publié par M. Amélineau[2], et on lit que Sophronius, un des soldats d'El Hìphâ, «habitait une *nahieh* d'El Aqsorein connue sous le nom d'Aghrārā». La forme arabe étant correcte ainsi, il y a lieu de l'adopter plutôt que l'autre qui nous donne un mot Baghrara n'ayant aucun sens.

Église copte dans le temple (p. 54). — Elle occupe la salle marquée E dans ma *Notice de Louxor;* le sol en est surélevé par un dallage formé au moyen de tronçons de colonnes, apparemment celles qui existaient

(1) *Journal d'entrée du Musée*, n° 28968.

(2) Amélineau, *Géographie*, p. 14 : واذا جندى واقف امام الوالى يدعى اسمه سفرونوس من عسكر الهيفا ساكن فى ناحيه من الاقصرين معروفه باغرارا. *Nahieh* signifie village, localité, et non rue.

primitivement dans la salle, et l'autel est installé dans la porte du fond, empêchant malencontreusement la libre circulation dans l'édifice, qui est ainsi divisé en deux parties sans communications directes. Ce n'est peut-être pas sans intention que les chrétiens barrèrent ainsi le temple, pour empêcher ceux qui étaient restés fidèles à l'ancienne foi d'avoir accès au sanctuaire où Amon avait été adoré tant de siècles; dans ce cas on pourrait supposer que l'établissement de cette niche remonte aux premiers temps du christianisme vainqueur.

Les peintures qui couvrent les murs de cette église sont tracées sur un crépi de plâtre dont on avait recouvert toutes les parois de la salle pour enlever toute image païenne: elles sont maintenant en très mauvais état: ou bien l'enduit est tombé, ou bien les couleurs se sont effacées, rongées par le *sébakh* et les intempéries. Au bas des parois il n'y avait guère que de grandes rosaces, et leur disparition n'est pas trop à regretter, car elles n'avaient rien d'artistique, et l'on en a recueilli de semblables, supérieures comme facture, dans le monastère de Baouit[1]. Dans le haut des murs et la niche de l'autel existaient des peintures plus soignées, représentant des scènes avec personnages et animaux; elles étaient déjà fort passées lors de leur mise au jour; actuellement il serait fort difficile de reconnaître les sujets figurés, mais tout espoir de savoir ce qu'ils étaient ne doit pas être abandonné, car M. Bouriant, aussitôt après le déblaiement, en avait pris un calque et il se peut que ces copies existent encore dans ses papiers.

Quai antique (n° 1, p. 62). — Parmi les monuments de Thèbes se rapportant à l'époque impériale, on doit citer deux stèles du temps de Tibère, conservées au Musée du Caire[2], qui ont été trouvées en dégageant l'extérieur de la partie du temple construite par Amenhotep III. Comme en cet endroit le Nil est très rapproché du fleuve, il est fort possible que ce soit à cet empereur qu'on doive la construction du quai encore existant et que ces deux stèles, plus une autre tellement mutilée qu'on ne peut rien en

[1] *Guide du Musée du Caire*, éd. 1915, n°s 1222 à 1225.

[2] Elles sont publiées dans le *Catalogue des stèles ptolémaïques et romaines du Musée du Caire* dressé par Ahmed bey Kamal.

tirer, aient été encastrées dans le quai, d'où on les a arrachées plus tard et jetées dans le fossé actuel où on les a retrouvées.

L'une de ces stèles, n° 22198, trouvée en 1887, n'a plus qu'une partie du tableau, où l'on voyait Tibère faisant offrande à Amon et à Min; une brèche a enlevé le milieu de la cinquième ligne du texte hiéroglyphique, qui est tracé de gauche à droite et se lit ainsi [1] :



« L'Horus au bras armé, créateur (Khnoum) de ses villes, réparant les ruines, rétablissant (?) ce qu'il trouve en mauvais état dans le double pays; le soleil maître des deux terres, fils du soleil maître des diadèmes, Tibère César, consul, dieu bon, image de Râ, joie du dieu qui lève le bras (Min), présentant deux fois l'eau à son père au début de toutes les décades et les offrandes abondantes selon le désir de celui qui l'a engendré, constructeur du mur de cette chapelle d'Hapi [2], demeure de vie de celui qui fait vivre les enfants au gré de son cœur ou s'appesantit à son heure..... Il donne que vienne à lui un Nil très grand, en son moment, (pour qu'il n'y ait pas manque de) tous les aliments et qu'il n'y ait pas de malheureuse année de sécheresse (?). »

Cette offrande de l'eau tous les dix jours se retrouve citée dans un texte qui doit être presque de la même époque, le papyrus n° III du Musée de Boulaq, où pl. XI, l. 22, on lit :

---

(1) *Journal d'entrée du Musée*, n° 27814. Elle est reproduite dans *Le Musée égyptien*, t. I, pl. XV; texte explicatif p. 14.

(2) Il semble y avoir sur la pierre l'image du dieu Tanen, mais il est probable que la coiffure a été dégradée et qu'on doit lire Hapi, le Nil, représenté tenant le fouet.



La grande fête d'Amon Thébain du 19 Paophi est également mentionnée dans la liste des fêtes de Médinet Habou et au Calendrier de Leyde T. 32; c'est elle, du reste, qui a donné naissance au nom du mois. Au calendrier Sallier on parle, pour ce jour, d'offrandes à Noun. Quant à la fête dans la vallée, elle a donné son nom au mois de Payni.

La seconde stèle, trouvée en 1891 (*Journal d'entrée du Musée*, n° 29234), est cataloguée sous le n° 22193. Mieux conservée que la première sous le rapport de l'intégrité, elle a pourtant un texte moins net, la surface de la pierre ayant été légèrement usée. Le tableau nous montre Tibère dans les bras d'Amon, en présence de Min; derrière l'empereur se tient debout la déesse ⚘, celle qui préside aux fondations d'édifices, et qui semble ici marquer des crans sur la palme des années. Le texte est en cinq lignes de droite à gauche :



« L'Horus au bras armé..... de son père, faisant prospérer le domaine (?) du créateur de son corps, le soleil maître des deux terres, Tibère César, consul, image de Râ, grand héritier d'Atoum, construisant sa demeure, établissant son temple, approvisionnant son autel, rendant stable son nom par ce qu'il a fait pour eux, ses mentions étant sur des œuvres résistant pour l'éternité. Lors de la terminaison de sa chapelle en tous ses travaux, ses louanges atteignirent le ciel. Le quai (?) de ce dieu que la Majesté du [roi a élevé, il y a] sur lui un palais (?) de Sa Majesté. Il a fait sa demeure pour l'artisan (?) de son existence, qui a placé son fils jeune et fort sur le trône d'Horus. »

La traduction de la dernière ligne, sur un texte très incertain, est fort conjecturale. Quoi qu'il en soit, il résulte de ces stèles que sous Tibère, par les ordres ou par permission de cet empereur, des travaux d'utilité publique furent exécutés à Louxor sur les bords du fleuve.

Pour la description des monuments, je ne puis mieux faire, pour présenter mes notes, que de suivre le rapport de M. Legrain [1] en ajoutant à chacun des édifices énumérés mes propres observations.

Nilomètre (n° 2, p. 62). — Il ne peut rester aucun doute sur la destination de l'escalier qui descend dans le fleuve, perpendiculairement au quai, à la hauteur de la cour de Ramsès II. Au moment où je rédigeai ma *Notice de Louxor,* cette construction était encore enfouie sous les atterrissements du Nil; dégagée plus tard par le fleuve, elle fut étudiée par M. Borchardt, qui retrouva les marques de niveau gravées sur les marches, et la décrivit dans son étude sur les nilomètres [2]. Cet escalier étroit a certainement été couvert, comme les nilomètres de Philæ, de Médinet Habou, etc., et par suite il ne pouvait servir de débarcadère pour des bateaux qui seraient entrés entre ses parois.

Arc de triomphe (n° 3, p. 63). — La grande porte voûtée déblayée depuis une vingtaine d'années et que M. Legrain appelle un árc de triomphe ne mérite pas ce nom. A mon avis, un arc de triomphe est un bâtiment isolé, établi en travers d'une large voie, et sous lequel on faisait passer à son retour un général vainqueur. Or cette porte n'est pas isolée, mais comprise entre deux bâtiments; elle n'est pas sur une voie large dans laquelle aurait pu se déployer un cortège, enfin Thèbes à l'époque romaine n'avait pas à célébrer les fastes d'un triomphe. Je crois donc qu'il faut voir dans cette arche simplement une porte monumentale, la porte d'un quartier de la ville, inférieure comme dimensions à la porte de Dioclétien qui est au nord-est de l'île de Philæ, en avant du temple d'Auguste.

Porte du Forum (n° 4, p. 63). — La porte appelée «porte du Forum» dans le rapport limitait au sud l'espèce de cour longue de 9 m. 18 cent.,

---

[1] *Annales du Service des Antiquités,* t. XVII, p. 61 à 73.

[2] Borchardt, *Nilmesser und Nilstandsmarken,* dans les *Abhandlungen der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften,* 1906, p. 31.

large de 7 m. 60 cent. comprise entre le prétendu arc de triomphe et deux bâtiments parallèles latéraux dont les substructions ont été mises au jour depuis longtemps. Ces deux portes constituent un ensemble qu'on peut comparer à la porte de Pompéi sur la route d'Herculanum. Celle-ci se compose également d'une cour entre une arche extérieure, non fermée par une porte, ainsi que l'arche de Louxor, mais qui pouvait être barrée par une herse, et une porte intérieure munie de deux vantaux en bois[1].

Puits (n° 6, p. 64). — Un certain nombre de puits d'époque copte existent dans les ruines de l'ancienne Louxor et servaient à alimenter d'eau les maisons dans lesquelles ils se trouvaient. J'ai vidé un puits tout pareil dans la cour des statues, et il n'y a certes pas lieu de s'attendre à ce qu'on trouve dans celui-ci une communication directe avec le Nil, encore moins avec le Nilomètre. C'est probablement un simple puits de ce genre qu'on trouvera à côté d'un réservoir pour alimenter la fontaine publique (n° 13).

Prison (n° 7, p. 64). — Je ne pense pas que la construction située entre la porte 4 et le temple ait été une prison. M. Howard Carter, qui en 1900 élargit à 10 m. 30 cent. le chemin que j'avais ouvert à l'extérieur de la cour de Ramsès afin de construire un mur d'enceinte, se heurta, à 45 mètres de l'angle extérieur sud-ouest de la cour de Ramsès II, au mur massif qui se dirige de l'est à l'ouest et crut avoir trouvé une digue (breakwater)[2]. Plus tard, en 1905, M. Weigall démolit la partie voisine du temple et ne laissa subsister que ce qui était à l'ouest de la ligne de l'enceinte[3]. Les trois pièces dans lesquelles M. Legrain voudrait voir des cellules sont marquées sur le plan de Louxor dressé en 1914 par les soins de la Municipalité de cette ville. Jusqu'à présent rien ne peut permettre de fixer quelle était la destination de cette bâtisse.

Piédestaux de colonnes (n° 8-11, p. 64). — La mise au jour des quatre piédestaux de colonnes monumentales, dont deux portent une inscription

---

[1] Voir le plan dans Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, p. 500.

[2] Archives du Musée : *Plan and Section for continuation of enclosure wall from entrance to ancient breakwater*, Howard Carter, mars 1900.

[3] Weigall, *Report on work done in the temple of Luxor*, dans les *Annales*, t. VIII, p. 114.

d'Aurelius Ginus, est ce qui caractérise les déblaiements de 1916-1917. Il est regrettable que les tronçons ne soient pas plus nombreux et ne permettent pas la reconstruction des colonnes. D'après les calculs de M. Legrain, que j'ai vérifiés par une comparaison des dimensions avec celles de la colonne d'Alexandrie et de la colonne Trajane, le fût devait avoir entre 8 m. 40 cent. et 8 m. 50 cent. de hauteur; or la hauteur totale des tambours retrouvés (voir p. 67, n°s 4 et 6 à 17) ne donne que 7 m. 22 cent., pas même de quoi remonter une colonne complète. Les variations légères qu'on remarque dans le diamètre des tronçons pourrait porter à croire qu'on aurait l'ordre de leur superposition en mettant les plus larges en bas et les plus étroites au sommet; mais rien n'indique que tous ces tambours proviennent d'une seule colonne; il suffit que les quatre fûts aient eu entre eux une différence de diamètre de quelques centimètres pour que les tentatives de reconstitutions basées sur les dimensions soient fausses. D'autre part, aucune aide ne peut nous venir des ornements ou des trous creusés dans le grès, car nous ignorons comment étaient décorés ces monuments; les creux qu'on y remarque ne sont pas disposés comme ceux laissés dans la pierre par les crampons servant à fixer des lettres en bronze, disposition assez régulière pour qu'on ait pu rétablir des inscriptions qui n'avaient laissé d'autres traces que les trous de scellement des caractères. De même, je ne suis pas d'accord avec M. Legrain sur la hauteur à assigner au socle; il pense (p. 67) que les piédestaux, qui ont actuellement une hauteur de 2 m. 14 cent. en six assises, pouvaient avoir deux ou trois assises de plus; à mon avis, ils ont gardé leur dimension primitive et étaient surmontés directement de la base moulurée (n° 15) supportant la colonne. M. Legrain reconnaît, du reste, ce fait (p. 68) quand il indique qu'en proportion avec la colonne de Dioclétien, les colonnes d'Aurelius Ginus devraient avoir 1 m. 346 mill. de piédestal et 0 m. 742 mill. de base, soit 2 m. 088 mill. de socle; le piédestal en place ayant 2 m. 14 cent. et la base (n° 15) 0 m. 57 cent., soit 2 m. 71 cent. au total, nous avons déjà plus que ne le demande le canon des proportions pour le socle.

Je ne pense pas que les quatre colonnes doivent recevoir les qualifications que M. Legrain voudrait leur attribuer (p. 69). Ce ne sont pas les quelques trous qu'elles portent qui peuvent permettre de croire qu'elles

étaient ornées de trophées provenant du butin fait sur l'ennemi. Quels ennemis pouvait bien avoir à combattre la *legio tertia Diocletiana* qui tenait garnison à Thèbes, et quels glorieux trophées pouvait-elle montrer après des escarmouches avec les habitants du désert, sans doute semblables aux Ababdehs et Bicharis de nos jours? Les colonnes ne devaient être ornées que de couronnes de lauriers et autres emblèmes relatifs aux vagues et lointaines victoires de l'empereur; elles peuvent donc à la rigueur être appelées triomphales, mais non manubiaires (ou manubiales). Quant à avoir été surmontées de statues, cela me paraît très douteux à cause de leurs dimensions. A 12 mètres de hauteur on ne distingue pas bien une statue, et l'on ne trouve ces dernières que sur des colonnes moins élevées : à Antinoé la colonnade que Jomard[1] croyait avoir été surmontée d'images du favori d'Hadrien n'a que 0 m. 60 cent. à 0 m. 70 cent. pour diamètre des fûts, ce qui indique une hauteur réduite à environ 7 mètres. Par contre, si l'on voit des statues colossales au sommet de colonnes énormes telles que la Trajane et l'Antonine à Rome, la Dioclétienne à Alexandrie, ces colonnes sont isolées et non groupées. Il me paraît donc que les quatre colonnes de Louxor, marquant les angles d'un carrefour, sont avant tout décoratives et que ce n'est que grâce à l'inscription qu'Aurelius Ginus fit par flatterie graver sur deux des piédestaux, qu'il est permis de les qualifier de triomphales.

Tribune aux harangues (n° 12, p. 71). — Cette appellation ne me paraît pas justifiée pour cette plate-forme, qui desservait peut-être seulement une ou plusieurs maisons construites à un niveau supérieur à celui des voies qui se croisaient entre les colonnes d'Aurelius Ginus. M. Legrain reconnaît lui-même que cette plate-forme est d'une construction postérieure à celle des colonnes, qui datent apparemment du règne de Julien, en 360. L'éloquence politique et publique était morte pendant le Bas-Empire et la voix ne s'élevait plus que dans les basiliques chrétiennes. De plus, au-dessous de la prétendue tribune, l'espace libre a moins de 5 mètres de largeur : ce n'est pas l'étendue nécessaire pour réunir la population d'une ville ni même un groupe un peu important d'auditeurs.

---

[1] *Description de l'Égypte*, t. IV, p. 249.

Fontaine (n° 13, p. 71). — La fontaine accolée au piédestal de la colonne du sud-est est également postérieure à ce monument et pourrait être attribuée à l'époque byzantine.

Constructions diverses (n° 14, p. 72). — Les murs appartenant à différentes constructions dégagées au sud des colonnes ne sont pas de même époque, comme le montrent les différences de niveau. Certaines d'entre elles peuvent avoir été élevées peu de temps après Julien l'Apostat, d'autres, plus haut situées, ne datent que de l'époque copte, quand le kom commençait à s'élever. Ainsi donc il n'y a aucune unité dans les édifices qui avoisinent les colonnes, ni dans le temps, ni dans la disposition.

Le nom de forum appliqué à cette partie des ruines de Thèbes ne me semble pas exact. On ne voit là aucun espace délimité ayant pu servir d'*agora*, et aucune des constructions voisines ne présente les caractères d'un monument public.

Les quatre colonnes d'Aurelius Ginus ne sont là que comme ornement du carrefour formé par le croisement de deux voies : l'une parallèle au fleuve et au temple, l'autre perpendiculaire. On se rendra compte de l'existence de cette dernière en examinant le croquis des constructions que j'ai trouvées immédiatement au-dessus du dallage antique dans la cour des statues de Ramsès II. Dans l'angle sud-ouest existait un édifice dont il ne restait que deux ou trois assises, construit en partie avec des pierres portant des fragments de sculptures de Khou-n-aten : le mur nord de cette maison était évidemment en bordure d'un chemin traversant la cour de Ramsès en franchissant les deux portes latérales. Cette voie passait ensuite entre les colonnes de Ginus, et les inscriptions gravées sur les piédestaux, sur la face qui la bordait, sembleraient indiquer qu'elle était plus importante que la route nord-sud; elle devait aboutir au Nil un peu au sud du nilomètre [1] (voir fig. 1).

---

[1] Les travaux de M. Baraize en 1918 et 1919 viennent de confirmer cette hypothèse. M. Lacau m'apprend qu'une porte plus grande que la porte du nord termine du côté du Nil la route allant du temple au fleuve. C'est donc la route principale. Cette porte elle-même se trouve juste dans l'axe du massif formant quai au sud de l'escalier du Nilomètre. La fouille n'est pas terminée.

Les constructions de l'angle nord-ouest de la cour étaient moins importantes. A l'extérieur, un peu en arrière du pylône, existaient des murs en

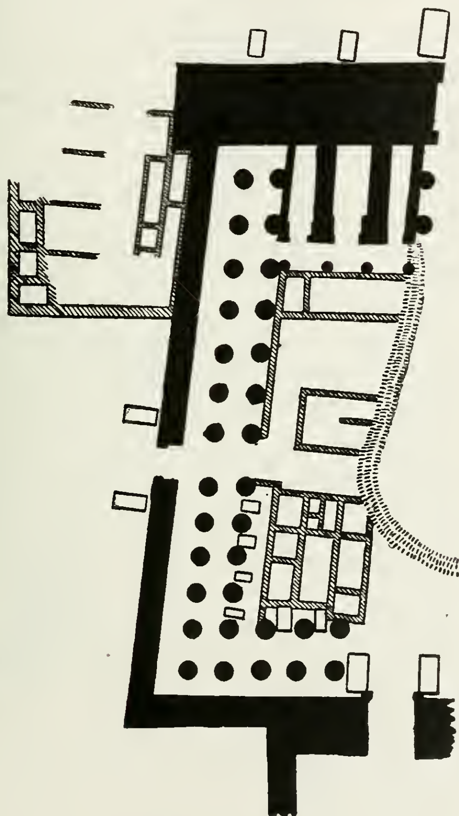


Fig. 1.

pierres antiques, dont quelques-unes portent les cartouches du roi Hakoris avec des variantes non relevées dans les livres des rois :

et (cartouche) sur un bloc, (cartouche) écrit verticalement sur une corniche. Une partie de ces blocs était amoncelée contre le revers du pylône et le mur extérieur du temple de Ramsès; comme ils cachaient une partie des bas-reliefs historiques couvrant ces murs, ils ont été enlevés en 1905 par M. A. Weigall[1].

Je ne sais jusqu'à quel point ces chambres faisaient partie de l'édifice aux murs très épais, situé un peu plus à l'ouest et dans lequel M. Legrain voulait reconnaître une prison (n° 7).

Colonnes de briques rouges (n° 15, p. 73). — Les quatre colonnes en briques qui se dressent à 7 mètres à l'ouest de l'angle sud-ouest de la cour de Ramsès étaient déblayées depuis longtemps. Leur mode de fabrication au moyen de briques ayant la forme d'un quart de cercle est connu : au sud-est du temple, sur l'emplacement du mur extérieur qui est détruit, on voit une série de colonnes toutes semblables, et quelques échantillons de ces secteurs, épais de 0 m. 06 cent., de 0 m. 19 cent. environ de rayon, sont exposés au Musée du Caire (n° 1373).

Chapelle copte (n° 16, p. 73). — Les ruines de l'église copte ont été déblayées en 1889[2]. Il ne restait des murs que des arasements; elle renfermait une double rangée de colonnes en grès dont les bases étaient en place, mais les fûts manquants ou renversés. M. Legrain a redressé les colonnes qui gisaient à terre.

Baptistère et puits (n° 17, p. 73). — Le baptistère, déblayé en même temps que la chapelle, est dans une chambre accolée au nord de cette dernière, et contigu à une autre pièce renfermant un puits qui devait fournir l'eau nécessaire pour les cérémonies. La salle du baptistère était fermée à l'est par un mur semi-circulaire; ce détail n'étant plus visible, je donne le croquis de l'édifice tel que je l'avais relevé au moment de la découverte (voir fig. 2).

C'est entre le baptistère et le mur sud de la cour de Ramsès II que fut trouvé le trésor de l'église, les plateaux, croix, encensoirs, chaînes, etc.,

---

[1] *Report on work done in the temple of Luxor,* dans les *Annales*, t. VIII, p. 114.

[2] Daressy, *Notice du temple de Louxor,* p. 7.

en argent, qui sont au Musée du Caire [1]. Les inscriptions gravées sur ces objets remonteraient, selon Strzygowski, au ve ou vi^e siècle; Jean Maspero les attribue seulement au viie ou viiie siècle.

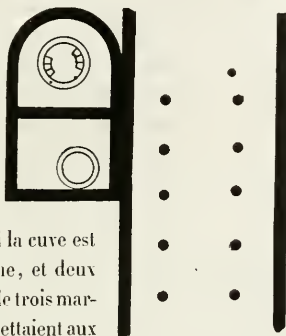


Fig. 2.

Les anciens baptistères coptes étant peu nombreux, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour donner le plan de celui qui se trouve dans la moitié sud de la seconde cour du grand temple de Médinet Habou, et qui est peut-être contemporain de celui de Louxor. Ici la cuve est cylindrique, et deux escaliers de trois marches permettaient aux prêtres de verser l'eau sur la tête du personnage descendu dans la fosse, soit lors du baptême, soit pour l'espèce de renouvellement du baptême qui se fait le jour de l'Épiphanie (*'îd el ghatâs*). A Médinet Habou la cuve est octogonale; elle a de o m. 40 cent. de côté à 1 m. 15 cent. de largeur et o m. 85 cent. de profondeur. Sur quatre des côtés, disposés en croix, est ménagée une descente, moitié creusée dans la paroi, moitié en saillie sur la cuve, formant un espace de o m. 30 cent. de largeur et o m. 20 cent. de profondeur, qui n'est plus élevé que de o m. 60 cent. au-dessus du fond du baptistère, et remplace les escaliers de Louxor. Tout ceci est construit en briques et *homrah* ou ciment romain (fig. 3).

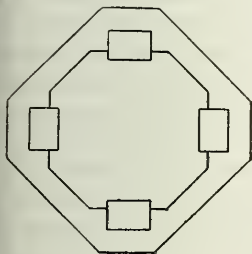






Fig. 3.

[1] La découverte eut lieu le 24 mars 1889. Elle fut annoncée dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1889, p. 334; voir Strzygowski, *Koptische Kunst*, n°s 7201 à 7210, et J. Maspero, dans les *Annales*, t. X, p. 173.

Parmi les monuments à classer, M. Legrain (p. 74) cite une inscription latine semblable à celle gravée sur l'autel dressé en l'honneur d'Antonin dans la salle hypostyle[1]. Ce fragment a été trouvé en 1889 dans la grande cour d'Aménophis III, contre le mur nord, côté ouest[2]. Contre ce même mur, mais à l'est, j'ai recueilli les fragments d'un autre texte maintenant déposé au Musée d'Alexandrie[3], faisant connaître que sous l'empereur Antonin le Pieux, alors que Munatius Felix était préfet d'Égypte, soit vers l'an 152, un certain Cærellius a fait construire un camp (?) par la cohorte *Augusta equitata.*

Relativement à l'inscription n° 66 du Musée d'Alexandrie, M. Legrain commet une confusion (p. 75). La stèle mentionnant que Serenus a vaincu les Agriophages sous le règne d'Hadrien a été donnée au musée par S. E. Johnson pacha, qui l'avait *achetée* à Louxor, mais il n'est pas du tout certain que la plaque ait été *découverte* dans cette ville. Vu la matière dont elle est faite, du schiste verdâtre, je croirais plutôt que le monument a été trouvé à Qouft ou Coptos, localité où l'on travaillait beaucoup cette pierre, qui y était apportée du Ouady Hammamat. Il n'y aurait donc pas lieu de s'attendre à retrouver à Louxor cet autel. Quant au débris de bas-relief en marbre (p. 74), les sculptures en sont plates : la cassure qu'on y constate ne marque pas la place d'une main humaine, c'est simplement une éraflure de l'épaule du taureau.

Telles sont les observations que je tenais à faire sur les derniers travaux de Louxor, tout en complétant le rapport de M. Legrain par les notes que j'avais prises autrefois. Le début des fouilles de l'année dernière avait été heureux, et l'exhumation des piédestaux d'Aurelius Ginus avait donné naissance à des espérances qui ne se sont pas réalisées. Les recherches subséquentes n'ont pas fait retrouver les édifices qui auraient dû entourer le forum, si réellement la place publique avait été en cet endroit. Peut-être est-ce à l'autre extrémité de la voie qui passe entre les colonnes et traverse le temple qu'on découvrira un jour le véritable forum, si tant est, ce qui est fort problématique, que les Romains aient cru devoir créer

---

[1] *Notice de Louxor*, p. 58.

[2] *Notice de Louxor*, p. 54.

[3] Milne, *Greek Inscriptions*, n° 9307; Breccia, *Iscrizioni greche e latine*, n° 69.

en cette petite ville lointaine, à la population étrangère, une copie réduite d'un des éléments de leur civilisation nationale. Mais pour arriver à ce but incertain il faudrait exproprier une grande partie de Louxor et enlever l'énorme butte située à l'est du temple : nous ne verrons pas cela.

La ville romaine qu'on espérait voir apparaître en bordure du Nil n'est donc pas sortie de terre, et les constructions coptes sont plus nombreuses que les monuments impériaux qu'elles ont peut-être fait disparaître; cependant il y a tant d'imprévu dans les déblaiements qu'on ne peut dire si la partie encore non explorée comprise entre le temple et le Nil ne cache pas quelque édifice important. De toutes façons le déblaiement de ce terrain s'impose, et ne donnerait-il aucun résultat nouveau autre que le dégagement complet, la mise en valeur par son isolement du plus artistique des temples pharaoniques, que le motif serait suffisant pour justifier la continuation des travaux en cours.

G. Daressy.

Septembre 1917.

LE

SIGNE *MES* AUX TROIS CHACALS

PAR

M. G. DARESSY.

Lorsqu'en 1903 [1] je publiai un modèle du signe [hiéroglyphe], d'après une plaquette en pierre qui montrait nettement le caractère comme composé de trois chacals suspendus ou mordant à une attache ronde, je croyais qu'il n'y avait là qu'une fantaisie d'artiste se plaisant à orner le *mes*, que l'on était plutôt enclin alors à classer parmi les hiéroglyphes empruntés aux végétaux. Depuis, de nombreux exemples signalés par plusieurs égyptologues et dans plusieurs revues ont démontré que, loin d'être un cas isolé, cette image était une forme régulière du caractère, dès la XIXe dynastie au moins.

Il paraît maintenant étonnant que la nature de ce dessin ait échappé si longtemps à l'attention des chercheurs, car un monument du Musée du Louvre, à Paris, nous fournit à nombre de reprises une copie parfaitement gravée de ce groupe de trois chacals. C'est le sarcophage D. 40 au nom de Tisicratès, auquel De Rougé a consacré une longue description dans sa *Notice des Monuments*. Spécialement dans l'inscription du dos, qui est en gros caractères, dans l'indication du nom du défunt et de sa filiation [hiéroglyphes] (l. 4) ou [hiéroglyphes] (l. 5), le signe *mes* est nettement formé de trois chacals tenant à une sorte de croix +. Comme il est probable que ce sarcophage en basalte provient de la Basse-Égypte, vraisemblablement de Saqqarah, alors que Maspero a recueilli nombre de spécimens en Haute-Égypte et que le modèle de sculpteur provenait d'Edfou, on voit que cette forme du signe n'est pas particulière à une région ou à un atelier, et il est dès lors possible d'envisager ce groupement d'animaux comme le type primitif, d'où par simplification sont venus le [hiéroglyphe] linéaire et le [hiéroglyphe] malencontreusement interprété comme figurant des plantes.

G. Daressy.

---

[1] *Annales*, t. IV, p. 122.

LES STATUES THÉBAINES
DE LA DÉESSE SAKHMET

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

M. Albert M. Lythgoe, conservateur de la Section d'Art égyptien au Metropolitan Museum of Art de New-York, a publié récemment une petite étude de 24 pages sur les *Statues of the Goddess Sekhmet,* constituant un supplément au numéro d'octobre 1919 du *Bulletin* publié mensuellement par ledit Musée.

L'objet principal de ce travail est un exposé historique des conditions dans lesquelles furent découvertes les statues à tête de lionne de la déesse Sakhmet [1] en général, et des circonstances dans lesquelles parvinrent au Musée de New-York les sept statues qui lui furent données en 1919 par son second vice-président M. Henry Walters, en particulier. La lecture de ce travail m'a engagé à reprendre et à compléter l'examen personnel que j'avais entrepris, il y a quelques années, de cette question des statues de la déesse Sakhmet.

I. — HISTORIQUE SOMMAIRE DE LEUR DÉCOUVERTE.

Je commencerai par résumer rapidement l'exposé historique de M. Lythgoe. Le savant égyptologue américain montre comment les sept statues du Musée de New-York appartiennent à un ensemble considérable de

[1] Cette déesse était appelée improprement, jusqu'en 1891, *Sekhet* ou *Sokhit,* et c'est à M. Ad. Erman que nous devons la lecture correcte de son nom (cf. *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde,* t. XXIX, p. 38). La vocalisation *Sakhmet* est prouvée, au moins à la basse époque, par le nom propre grec Πετεσαχμις (cf. *Pap. Petrie,* édit. MAHAFFY et SMYLY, n° XCIV *a, b*).

statues de Sakhmet, les unes assises, les autres debout, érigées à Thèbes par le pharaon Amenhotep III de la XVIIIe dynastie (xive siècle avant J.-C.), soit dans le temple qu'il consacra à Karnak à la déesse Maut, épouse d'Amon (à laquelle Sakhmet avait été assimilée dès l'époque d'Amenhotep II), soit dans le temple funéraire que ce roi se fit construire sur la rive gauche du Nil, à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de Kom el-Heitan, et dont il ne subsiste plus que les deux statues gigantesques qui en précédaient la façade, les fameux colosses de Memnon. Mariette, dans son grand ouvrage sur Karnak, paru en 1875, a pu fixer le nombre total de ces statues à 572 pour le seul temple de Maut[1], rangées en deux lignes tout autour de la cour extérieure, de la cour à colonnades et des corridors est et ouest; et à ce nombre il convient d'ajouter celles qui se dressaient dans le temple funéraire du roi; sur le total de ces dernières nous n'avons aucune espèce de donnée, mais leur nombre était certainement bien loin d'approcher le total de celles de Karnak. Parmi les statues de Karnak beaucoup sont encore en place et intactes; mais de la majeure partie d'entre elles il ne reste que des débris, ou seulement les socles, souvent même rien du tout.

Les voyageurs et archéologues du début du xixe siècle, Sir Gardner Wilkinson en particulier, en 1831, en ont vu également plusieurs encore en place sur le site du temple funéraire d'Amenhotep III, mais elles ont été depuis lors enlevées et dispersées, et deux d'entre elles ont été mises en sécurité dans la maison que possède le Service des Antiquités à Médinet Habou, tout près du Kom el-Heitan.

Certains des pharaons successeurs d'Amenhotep III avaient, du reste, dès l'antiquité commencé cette œuvre de dispersion : Ramsès II de la XIXe dynastie en avait fait enlever plusieurs pour être transportées dans le petit temple qu'il fit bâtir à Mesheikh, en face la moderne Guirga; Pinodjem Ier de la XXIe dynastie et Chéchanq Ier de la XXIIe dynastie en

[1] En 1910, M. G. Rœder, dans l'excellent article qu'il a consacré à *Sechmet* dans l'*Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie* édité par W. H. Roscher (62e livraison, colonnes 580-595), en a indiqué deux de plus, soit 574; mais Misses Benson and Gourlay (*The Temple of Mut in Asher* (1899), p. 120 et seq.) n'en admettent que *trois ou quatre cents*.

avaient embelli leurs résidences respectives de Tanis et de Bubastis dans le Delta, — et tous avaient tenté, naturellement, de légitimer leurs usurpations en faisant graver sur les statues ainsi détournées leurs propres noms à la place des cartouches de leur ancêtre Amenhotep III préalablement martelés. On a même signalé des statues de Sakhmet à Hibeh, la capitale antique de l'oasis de Khargah[1].

Nous ne savons rien de ce qu'il advint ensuite des statues de Sakhmet jusqu'en l'année 1760, où, s'il faut en croire deux savants de la *Description de l'Égypte*[2], Jollois et Devilliers, des fouilles furent entreprises dans le temple de Maut à Karnak «par un cheykh arabe, pour le compte d'un prêtre vénitien, qui paya une somme exorbitante la première statue qu'on en tira».

L'expédition française de Bonaparte en découvrit aussi plus de 15, soit entières, soit fragmentaires[3], qui furent transportées à Alexandrie pour être emmenées en France, mais qui furent capturées en mer par les Anglais en 1801 après la capitulation du général Menou, et sont aujourd'hui conservées au British Museum de Londres.

En 1816, l'Italien Giovanni Belzoni, travaillant sur le côté ouest du temple de Maut à Karnak, tandis que les savants français s'étaient bornés à fouiller sur le côté est, découvrit 18 nouvelles statues à tête de lionne, dont six en parfait état de conservation, et il les fit transporter au Consulat britannique du Caire, pour le compte duquel il opérait. Le consul Salt en donna deux à Belzoni, qui en fit plus tard présent au comte de Forbin, directeur général du Musée Royal de France, c'est-à-dire du Musée du Louvre.

En 1817 et 1818, le consul Salt, mis en goût par ce premier succès, confia à Belzoni une nouvelle mission de fouilles à Karnak, et une nouvelle rangée de statues de Sakhmet fut encore découverte, comprenant une vingtaine d'exemplaires, dont cinq en bon état. En 1819, Belzoni emporta à Londres sa collection particulière, comptant au moins quatre statues de Sakhmet. Après son départ, Salt confia à un Grec, nommé

---

[1] Cf. Maspero, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, et *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1915, p. 148.

[2] Texte, t. II, p. 558.

[3] *Ibid.*, Planches, *Antiquités*, vol. III, pl. 48, fig. 1, 2, 3.

Athanasi, des fouilles au Kom el-Heitan, et nous savons par les lettres de Champollion qu'on trouva là aussi des statues de Sakhmet. La collection que Salt avait rassemblée avant 1819 fut acquise par le British Museum en 1823, tandis que celle qu'il réunit de 1819 à 1824 fut vendue en 1826 au roi de France Charles X, et c'est de ce fonds que proviennent les Sakhmet du Louvre.

En 1817-1818, d'autre part, un autre collectionneur anglais, le comte de Belmore, se livra également à des recherches à Thèbes et envoya au Caire, puis à Londres, deux nouvelles statues de Sakhmet trouvées à Karnak; sa collection devait être, comme l'avait été celle de Salt, acquise par le British Museum en 1857.

Salt mourut en 1827, et c'est entre sa mort et l'année 1833 que les sept statues de Sakhmet actuellement conservées à New-York vinrent à Londres, où elles furent placées sur le Waterloo Bridge; les 15 et 16 mars 1833, nous les voyons figurer dans la collection vendue par MM. Sotheby à Londres, et l'on offre de 12 à 20 £ pour celles qui sont intactes. En 1858, elles sont dans la collection du Dr John Lee, au Musée de Hartwell House, près Aylesbury[1], à qui lord Amherst of Hackney les acheta vers 1864 ou 1865. C'est sous la rubrique *Amherst Collection* que M. Newberry les cite dans la liste qu'il a dressée en 1903 de toutes les statues de Sakhmet de lui connues. Nous savons, d'autre part, par Humboldt, que les statues de Sakhmet du Musée de Berlin y étaient déjà en 1825, et, par le récit du voyage de Noroff en Orient, que la statue de l'Ermitage impérial de Saint-Pétersbourg y fut apportée en 1837.

Enfin, de 1895 à 1897, le temple de Maut à Karnak fut déblayé systématiquement et à fond par deux archéologues anglaises, Miss Benson et Miss Gourlay, et le livre qui résulta, en 1899, de leurs fouilles[2] nous apprend qu'elles découvrirent encore, après tous les autres fouilleurs, les restes de 188 statues de Sakhmet, la plupart naturellement en fort mauvais état de conservation, les meilleures d'entre elles ayant été soigneusement enlevées par les collectionneurs antérieurs.

---

[1] Wiedemann, *Aegyptische Geschichte, Suppl.* (1888), p. 43; *Catalogue of the John Lee collection at Hartwell House*, nos 577 et 582 [deux seulement ont des inscriptions].

[2] *The Temple of Mut in Asher*, p. 385.

II. — LEUR DISPERSION À TRAVERS MUSÉES ET COLLECTIONS.

C'est à Londres, comme on peut s'y attendre d'après le résumé qui précède, que l'on voit actuellement le plus grand nombre de ces statues; au British Museum seul on en compte 30, dont 6 complètes (cinq avec inscriptions), 2 mutilées et les autres en débris. Comme Salt en a trouvé, de 1816 à 1827, beaucoup plus encore, il est certain que le restant a passé dans d'autres musées publics ou dans plusieurs collections privées. C'est ainsi que le Louvre en a au moins 4 avec inscriptions, — le Metropolitan Museum of Art de New-York en a 8 (7 données en 1919 et 1 achetée en 1912 au Gouvernement égyptien), — le Musée Royal de Turin en a 21 (4 avec inscriptions, et plusieurs n'étant que des moulages en plâtre de celles d'autres musées), — le Musée pontifical du Vatican en a 4, — 3 le Musée de Berlin; — 2 sont à Bruxelles, — 2 à Copenhague (une entière, l'autre incomplète), — 1 à Vienne, — 1 à Pétrograd, etc. Près de 200, nous l'avons vu, sont encore à Thèbes (soit à Karnak, soit à la maison du Service des Antiquités à Médinet Habou, soit dans le jardin du Luxor Hotel). On en peut voir 4 dans la section du jardin public de Guézireh qui se trouve au nord du pont de Qasr-el-Nil, au Caire, — 2 sur la place Saïd à Alexandrie, adossées à la colonne de Khartoum (après avoir été conservées à l'intérieur du Musée municipal gréco-romain), — 4 enfin au Musée des Antiquités égyptiennes du Caire. Et cette énumération n'a pas la prétention d'être complète.

En 1898, aussitôt après le déblaiement du temple de Maut par Misses Benson and Gourlay, M. Percy E. Newberry a copié les inscriptions gravées sur les statues de Sakhmet encore en place et les a comparées avec celles des statues dispersées dans les divers musées et collections. Le résultat de ce travail a été publié en 1903 dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*[1] : c'est une liste énumérative des titres portés par la déesse sur 57 de ces statues (dont 36 encore en place à Karnak et 21

[1] Vol. XXV, p. 217-221 : *The Sekhemet statues of the Temple of Mut at Karnak.*

signalées par l'égyptologue allemand Wiedemann)[1]. Mes recherches personnelles m'ont permis de prendre connaissance de 17 titres qui avaient échappé à M. Newberry, et la liste que je suis aujourd'hui en état de dresser ne concerne pas moins de *74 statues.* Certes, nous sommes encore fort loin d'une liste complète des 4 ou 500 statues; mais, outre que beaucoup d'entre elles n'ont jamais reçu la moindre inscription (ce sont celles qui constituaient la rangée postérieure et qui étaient debout), il ne faut pas oublier qu'un grand nombre, certainement plus de la moitié, sont brisées, et que le temps a rendu illisibles, en les effaçant, quantité d'inscriptions gravées sur les autres; de sorte que Maspero a pu évaluer à *cent* au maximum le nombre des statues à inscriptions encore existantes.

III. — LEUR DESCRIPTION.

Avant de passer à l'examen des titres portés par la déesse Sakhmet sur les 74 statues identifiées, il est nécessaire de donner une rapide description de ces statues colossales, dont la hauteur moyenne est d'environ 2 mètres.

Elles sont uniformément en cette pierre dure noire que nous appelons très probablement à tort *granit,* et M. Newberry affirme que celles du temple de Maut à Karnak sont toutes assises sur le trône rectangulaire habituel ; mais cette observation ne s'applique, en réalité, qu'à celles qui constituaient la rangée antérieure et qui portaient les inscriptions étudiées par M. Newberry; celles de la rangée postérieure, moins visibles pour le visiteur puisqu'elles étaient cachées par la rangée antérieure, étaient, au contraire, toutes debout, sans inscriptions et plus grossièrement sculptées. La déesse est uniformément représentée avec un corps de femme surmonté de la tête d'un félin, que les uns ont pensé être un *lion,* les autres un

---

[1] *Aegyptische Geschichte* (1884), p. 383, et *Supplement* (1888), p. 43. — La liste donnée en 1913 par le Dr Th. Hopfner, *Der Tierkult der alten Ägypter* (= *Denkschr. der kaiserl. Akad. der Wiss. in Wien,* 57/II), p. 42, est très sommaire et incomplète : il signale, entre autres, une statue dans une salle du temple de Ptah à Karnak et deux statues devant le pavillon de Ramsès III à Médinet Habou.

chat[1] ou une *chatte*[2], certains même (de façon moins compréhensible) un *chien*[3], et qui est en réalité *une lionne.* Celles qui sont debout ont les deux bras pendants collés au corps, suivant l'habitude de la statuaire égyptienne, tandis que celles qui sont assises ont l'avant-bras reposant sur la cuisse et tiennent de la main gauche l'emblème de la vie ☥, attribut ordinaire des divinités, et de la main droite le sceptre, spécial aux divinités féminines. Le corps est revêtu d'une robe ajustée, montant jusqu'au-dessus des seins et descendant presque jusqu'aux chevilles. Les seins sont recouverts par deux bandelettes ornementées, formant bretelles et servant à retenir la robe sur les épaules. La poitrine est ornée d'un large collier, les jambes et les bras portent de larges bracelets. Les têtes sont parfois remarquablement sculptées; elles sont, en tout cas, toujours bien supérieures comme exécution aux corps et aux jambes, qui sont raides et grossiers. C'est qu'en effet la partie essentielle de la statue, celle qui différenciait nettement la déesse Sakhmet des multiples autres divinités féminines du panthéon égyptien, était sa tête de lionne surmontée de sa coiffure spéciale, un disque solaire muni d'une uræus dressée prête à lancer son venin. La déesse Sakhmet était, nous le savons d'une façon indubitable, essentiellement *la déesse des combats,* et son caractère fondamental était à l'origine *d'anéantir ses ennemis* et de *s'en emparer* (d'où son nom de *Sakhmet* «celle qui se rend maîtresse»). Elle accomplissait son œuvre hostile soit en lançant des flèches, soit en exhalant de sa gueule une haleine enflammée: elle était la *dame du feu,* et comme le dieu Rê et le pharaon, qui étaient également des *seigneurs du feu,* elle portait sur son front l'uræus dressée dans l'attitude du combat.

Les deux faces latérales du trône portent, comme motif ornemental, le groupe hiéroglyphique symbolisant l'union du Sud et du Nord (tiges de papyrus et de lotus liées de chaque côté du signe, lequel indique l'idée de *réunion*).

---

[1] Jollois et Devilliers, *Description de l'Égypte,* t. II, p. 557-558 : «Elles ont la plupart des têtes de lion; quelques-unes cependant ont des têtes analogues à celles du chien et du chat».

[2] Maspero, *Études de mythol. et d'archéol. égypt.,* t. I, p. 219 : «statues à têtes de chattes enlevées au temple de Karnak».

[3] Jollois et Devilliers, *loc. cit.*

Les inscriptions, dont nous avons maintenant à nous occuper, sont gravées sur la face antérieure du trône et comportent, de façon absolument uniforme, une colonne verticale d'hiéroglyphes de chaque côté des jambes de la déesse. La ligne de gauche donne le premier cartouche du pharaon, suivi de la mention «*aimé de Sakhmet*», la déesse étant désignée chaque fois par une épithète spéciale. La ligne de droite donne le second cartouche du pharaon, accompagné des mêmes signes que ceux de la ligne de gauche. De sorte que sur chacune des statues nous avons une épithète nouvelle de Sakhmet, et que sur les 74 statues identifiées jusqu'à ce jour nous avons 74 allusions différentes au rôle mythologique et religieux de la déesse. Beaucoup de ces allusions nous sont assez clairement intelligibles par suite de la possibilité qui nous est donnée de les retrouver dans d'autres documents, où le contexte vient les éclairer. Mais en l'état encore très imparfait de notre connaissance de certaines particularités de la mythologie égyptienne, un trop grand nombre d'entre elles nous sont malheureusement incompréhensibles.

IV. — LES ÉPITHÈTES DE SAKHMET

SUR SES STATUES.

Je commencerai la liste des 74 épithètes actuellement identifiées sur les statues de la déesse par les 57 que M. Newberry a déjà cataloguées en 1903, et je la ferai terminer par les 17 nouvelles qu'il m'a été permis d'identifier. Les 57 épithètes connues par M. Newberry seront énumérées suivant l'ordre alphabétique que lui-même leur a assigné, et les 18 autres suivront dans l'ordre où je les ai successivement retrouvées. Chacune d'elles sera accompagnée de la mention de la collection où se trouve la statue correspondante et des indications bibliographiques principales que j'ai pu recueillir.

1. [1] «*maîtresse de la ville Apdit*» (Musée du Vatican, n° 26 : cf. Marucchi, *Il Museo Egizio Vaticano* (1899), p. 49-50). Je ne pense pas que le signe [1] qui suit immédiatement le nom de la déesse, , soit un

[1] Ici et dans tous les cas où ce signe est cité, il doit être considéré comme portant sur le front une uræus dressée.

déterminatif de ce nom. Il paraît bien plutôt, si l'on en juge par analogie avec la statue n° 8, être un adjectif-épithète, équivalent de « *maîtresse de* ».

2. « *horizon de Ré* » (encore en place à Karnak).

3. « *œil bon qui fait vivre les deux terres* » [c'est-à-dire *l'Égypte*] (Musée de Turin : Gazzera, *Descrizione dei monum. egizi del Regio Museo*, etc. (1824), p. 16-19 et pl. 3; Orcurti, *Catalogo illustrato*, etc., t. I, n°s 7-11; Maspero, *Recueil de travaux*, t. III, p. 126). La déesse est souvent indiquée comme une des formes sous lesquelles se manifeste l'*œil de Ré*, (voir ci-dessous, p. 202, n° 12).

4. « *grande* » (Musée du Louvre : E. de Rougé, *Notice sommaire*, etc., A. 1-4). En l'absence de toute publication des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, je ne puis dire avec certitude sur laquelle des statues de Sakhmet conservées à ce Musée est inscrite l'épithète ci-dessus; une seule chose est sûre : ce n'est pas sur la statue A. 3, dont la légende a été publiée par Pierret (voir plus bas, p. 187, n° 27)[1].

L'adjectif , , , , , , « *grande* », se rencontre sur quantité de légendes de la déesse, où il suit immédiatement le nom même de Sakhmet, s'intercalant entre ce dernier et telle ou telle autre épithète. On le trouve au temple de Derr, — à Dakkeh, — à Guerf Hussein, — à Bigheh, — à Philæ, — au petit temple de l'Ouâdi Mìyah (pseudo-Radésieh), — au temple de Ptah dans Thèbes, — au Ramesseum, — au temple de Séthôsis Ier en Abydos, — sur une statuette du tombeau de Pepi-ònkh à El-Koséir, — à Mit Rahineh-Memphis, — sur le monument n° 401 de Naples (Lanzone, *Dizionario*, III, pl. CCCLXIII, n° 4), etc. [voir Rœder, art. *Sechmet* de l'*Ausführliches Lexikon*, etc., de W. Roscher, col. 589].

5. « *grande de projets* (?) » [exactement « *d'examens, de revisions* »] (encore en place à Karnak).

---

(1) La statue A. 4 est reproduite, d'autre part, à la planche 242, n° 393, du tome II du *Musée de Sculpture* du comte de Clarac; mais je n'ai pu consulter cet ouvrage.

6. « *aux nombreux visages* » (encore en place à Karnak).

7. « *fille d'Osiris* » (encore en place à Karnak).

8. « *maîtresse des places des deux terres* » [c'est-à-dire *de l'Egypte*] (Musée de Turin).

9. « *sa puissance est grande parmi les foules* » (jardin du Luxor Hotel à Louxor).

10. « *quand elle sort* [c'est-à-dire *pendant ses processions?*], *elle est florissante* » (?) (encore en place à Karnak).

11. « *perçant de flèches les cœurs* » (British Museum : *A Guide to the Egyptian Galleries, 1909*, p. 234, et *ibid., Sculpture*, p. 114, n° 410 (*crusher of hearts*) et pl. XIII). La statue a été citée et reproduite encore en 1914 dans le volume *Egyptian Sculptures in the British Museum*, p. 14 et pl. XXIV.

12. « *aimée,* [*chérie*] » (encore en place à Karnak).

13. « *rassemblant son cœur* » [c'est-à-dire « *courageuse, prenant courage* » : cf. Brugsch, *Dictionnaire*, p. 1031] (encore en place à Karnak).

14. « *belle élue* » (?) [du dieu Ptah son époux, probablement] (encore en place à Karnak).

15. « *maîtresse des pains* » [voir épithètes analogues aux n°s 24 et 28] (encore en place à Karnak). Dans un passage de la légende de la destruction du genre humain, Sakhmet est dite , ce que M. Budge (*Egypt. Literat.*, vol. I, *Legends of the Gods*, p. 18-19) a traduit *Sekhet of the offerings*, mais le mot signifie plutôt « *mets, aliments, nourriture* » (cf. Erman, *Aegyptisches Glossar*, p. 127).

16. « *maîtresse de Karnak* » (?) (encore en place à Karnak).

17. « *maîtresse de la localité Ifḫutou* » (?) (encore en place à Karnak).

18. [hiéroglyphes] « *maîtresse des dattiers* » [ou plus généralement *des arbres*] (encore en place à Karnak : Misses Benson and Gourlay, *The Temple of Mut in Asher*, p. 369).

19. [hiéroglyphes] « *maîtresse de la ville Àmout* » [*la ville des Dattiers?*] (encore en place à Karnak).

20. [hiéroglyphes] « *maîtresse de Létopolis* » [chef-lieu du IIe nome du Delta] (encore en place à Karnak). Voir sur la localité *Asit*, Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 70-71.

21. [hiéroglyphes] « *maîtresse de route* » [c'est-à-dire *guide?*] (encore en place à Karnak).

22. [hiéroglyphes] « *maîtresse de ce qui est* » [c'est-à-dire « *des êtres, des existences* »] (encore en place à Karnak).

23. [hiéroglyphes] « *maîtresse de* . . . . . » (encore en place à Karnak).

24. [hiéroglyphes] « *maîtresse d'approvisionnement* (?) » (encore en place à Karnak). Cf. les épithètes n°s 15 et 28.

25. [hiéroglyphes] « *maîtresse des déesses* » [c'est-à-dire *la déesse par excellence*] (British Museum : *Description de l'Égypte, Antiquités*, vol. III, pl. 48). Cette statue correspond peut-être au n° 405 du *Guide to the Egyptian Galleries, 1909, Sculpture* [p. 113], qui est suivi de la mention de provenance : *Presented by King George III, 1801.*

26. [hiéroglyphes] « *maîtresse de la ville Rehsout* » [localité de Basse-Égypte où existait un temple de Sakhmet]. Je ne sais où se trouve cette statue : M. Newberry n'a fait que renvoyer à son sujet au *Dictionnaire géographique* de Brugsch, p. 71.

27. [hiéroglyphes] « *maîtresse de la ville Retoui* » (?) (Musée du Louvre, A. 3 : Pierret, *Recueil d'inscr. inéd. du Musée égypt. du Louvre*, t. II, p. 2).

28. [hiéroglyphes] « *maîtresse des offrandes* » (?) (encore en place à Karnak). Je soupçonne fortement la lecture de M. Newberry d'être incorrecte; les deux signes qui suivent le mot [hiéroglyphe] ne semblent pas pouvoir être les deux

cœurs, mais plutôt le pain et le pluriel [hiéroglyphes] (?). Sur une statuette de Sakhmet au Musée de Leyde, la déesse porte aussi le titre [hiéroglyphes] (cf. Leemans, *Monum. égypt. de Leide,* t. I, p. 4, et pl. IV, n° 229). Voir ci-dessus les épithètes n°s 15 et 24.

29. [hiéroglyphes] «*maîtresse de l'Île supérieure d'Amon*» (?) (Musée Métropolitain de New-York : Lythgoe, *Bulletin of the Metropol. Mus. New York,* octobre 1919, *Supplement,* p. 13 et fig. 11 [légende hiéroglyphique] et aussi fig. 18 [photographie de la statue]). Cette statue est une des deux qui figurent dans le catalogue de la collection John Lee au Hartwell Museum (1858) sous les n°s 577 et 582, et qui ont passé ensuite, avant d'arriver au Musée de New-York en 1919, dans la collection de lord Amherst of Hackney. La lecture proposée par M. Newberry en 1903, [hiéroglyphes] (?) [hiéroglyphes], a été corrigée comme ci-dessus par M. Lythgoe; le signe [hiéroglyphe] paraît être, toutefois, encore douteux.

30. [hiéroglyphes] «*maîtresse des endroits*» [ou «*des trônes?*»] (encore en place à Karnak). Le signe douteux lu par M. Newberry est peut-être à corriger en [hiéroglyphe], et nous aurions, dans ce cas, un titre analogue à l'épithète n° 8 ci-dessus (voir également ci-dessous, p. 193, n° 74).

31. [hiéroglyphes] «*maîtresse des réchauffements*» (?) (Musée du Louvre). Le mot se rattache vraisemblablement à la racine [hiéroglyphes], *šnoukh* «chauffer, échauffer, réchauffer» (cf. Erman, *Aegypt. Glossar,* p. 115).

32. [hiéroglyphes] «*maîtresse de la ville Seherit*» (British Museum : *Guide to the Egyptian Galleries, 1909, Sculpture,* p. 114, n° 408). Cette statue est une de celles qui ont été trouvées sur la rive gauche du Nil, près du Memnonium ou temple funéraire d'Amenhotep III; mais on ne saurait dire si elle a été sculptée spécialement pour l'ornement de ce temple funéraire, ou si elle y a été transportée du temple de Maut à Karnak. Le titre [hiéroglyphes] a été cité par M. Budge (*The Gods of the Egyptians,* vol. I, p. 515).

33. [hiéroglyphes] «*maîtresse du double pavillon*» (?) (encore en place à Karnak). Y a-t-il lieu de rapprocher le mot *sḥ-ti* de la salle où Anubis procédait à l'embaumement d'Osiris?

34. « *maîtresse de la Ville des Flèches* » (?) (encore en place à Karnak).

35. « *maîtresse de la Ville des Trois Cents* » (?) (Musée de Turin : Maspero, *Recueil de travaux*, t. III, p. 126).

36. « *maîtresse des Deux Acacias* » (British Museum, ancienne collection de Lord Belmore : *A Guide to the Egyptian Galleries, 1909, Sculpture*, p. 114, n° 409).

37. « *maîtresse des doubles* » (Musée du Louvre).

38. « *maîtresse de la ville Âagat* » (?) (Musée Métropolitain de New-York : Lythgoe, *op. cit.*, p. 12, fig. 10 [légende hiéroglyphique] et aussi fig. 19 [photographie de la statue]). La même observation qu'au n° 29 ci-dessus est à faire en ce qui concerne le passage de cette statue de la collection John Lee à la collection Amherst, et de cette dernière au Musée de New-York.

39. « *maîtresse de la Terre des Deux Saisons* » (?) (encore en place à Karnak). La lecture de M. Newberry est très certainement fautive.

40. « *maîtresse de la ville Tasou* » (Musée du Vatican, n° 147 : Marucchi, *Museo Egiz. Vatic.*, p. 175, qui lit à tort , *Pahorsu*, le nom de la localité, tandis que M. Newberry l'a lu , *Tpasou*; la lecture correcte est due à H. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 881).

41. « *maîtresse de la ville Dagnouit* » (encore en place à Karnak).

42. « *maîtresse de Crocodilopolis* » (encore en place à Karnak). Voir ci-dessous, p. 193, n° 72.

43. « *belle de midi* » [ou « *à midi* », allusion à l'éclat du disque solaire rayonnant au zénith à l'heure de midi] (encore en place à Karnak). La lecture de M. Newberry est certainement inexacte. Pour le mot *mtr-t*, ⲙⲉⲉⲣⲉ, cf. Erman, *Aegypt. Glossar*, p. 57.

44. « *douce de vie* » (encore en place à Karnak).

45. [hiéroglyphes] «*frappeuse des Antiou*» [les Bédouins, suivant Roeder, article *Sechmet* dans l'*Ausführl. Lexikon*, etc., de Roscher] (British Museum, *A Guide to the Egypt. Gall.*, 1909, *Sculpture*, p. 113, n° 406 : «*smiter of the Ȧnti*»).

46. [hiéroglyphes] «*faisant des présents à son seigneur*» [c'est-à-dire probablement à son époux le dieu Ptah] (encore en place à Karnak).

47. [hiéroglyphes] «*qui est à l'intérieur de la peau*» (?) (encore en place à Karnak). Pour le mot [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *šnb-t*, ϣⲛⲏϥⲉ, voir Erman, *Aegypt. Glossar*, p. 130.

48. [hiéroglyphes] «*qui est au-dessus de . . . .*» (British Museum, ancienne collection Salt : *A Guide, etc.*, 1909, *Sculpture*, p. 113, n° 407 : *Sekhet in her character of Ḥert-en-qef* [sans traduction]). Cf. aussi Eisenlohr, *Proceedings S. B. A.*, vol. XI, 1889, p. 256, où l'épithète est traduite «*tête de la force*».

49. [hiéroglyphes] «*amie des deux dieux*» [c'est-à-dire probablement «*conciliatrice d'Horus et de Seth*»] (encore en place à Karnak). Voir ci-dessous, p. 191, n° 60.

50. [hiéroglyphes] «*feu*» [ou «*flamme*»] (encore en place à Karnak).

51. [hiéroglyphes] «*bien équilibrée de corne*» [c'est-à-dire «*celle dont les cornes sont bien égales de longueur et bien symétriques de forme*»] (encore en place à Karnak).

52. [hiéroglyphes] «*celle qui éveille*» [ou peut-être «*celle qui tient éveillé*»] (encore en place à Karnak). Nous avons là probablement une nouvelle allusion à l'éclat des rayons solaires.

53. [hiéroglyphes] «*celle qui pourvoit*» [«*pourvoyeuse*»] (encore en place à Karnak).

54. [hiéroglyphes] «*royale*» (encore en place à Karnak).

55. [hiéroglyphes] «*le disque féminin*» (encore en place à Karnak).

56. «celle qui est réunie à Maut» [c'est-à-dire «l'assimilée à la déesse Maut», titre tout à fait de circonstance dans le temple de Maut] (encore en place à Karnak).

57. «celle qui explore les nomes» (?) (Musée du Vatican, n° 38). Cette statue paraît bien être celle qu'on trouve reproduite au n° 2539 (= tome I, p. 608) du *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* de M. Salomon Reinach (1906), dont le sous-titre est *Clarac de poche*, et où la déesse est appelée *Pacht* au lieu de *Sakhmet*. Sa légende a été mentionnée par Brugsch (*Geographie*, I, p. 280, et pl. LII, n° 1532, et *Dict. géogr.*, p. 987) et par M. Budge (*The Gods of the Egyptians*, vol. I, p. 515).

58. «rejoignant sa couronne» [c'est-à-dire probablement «celle qui revêt sa coiffure»] (Musée de Turin : Gazzera, *Descrizione dei monum. egizi del Regio Museo, etc.*, p. 19 et pl. 3, n° 3 : «posseditrice della regione superiore»; Lanzone, *Dizionario di Mitologia egizia*, t. III, p. 1103 et pl. CCCLXIII, fig. 1; Maspero, *Recueil de travaux*, t. III, p. 126). La statue était primitivement dressée dans l'atrium de l'Université Royale de Turin, à gauche en entrant.

59. «maîtresse des terreurs» (Musée du Caire, n° 39063 : *Notice des principaux monum. exposés au Musée de Guizeh*, n° 210; Maspero-Quibell, *Guide to the Cairo Museum*, n° 345 : Daressy, *Catalogue général, Statues de divinités*, p. 265 et pl. LI).

60. «adoucissant [c'est-à-dire *apaisant, réconciliant*] *Horus et Seth*» (Musée du Caire, n° 39064 : Daressy, *op. cit.*, p. 265).

61. «maîtresse de la ville Aouât (?)» (Musée du Caire, n° 39065 : Daressy, *op. cit.*, p. 265, — et moulage en plâtre au Musée de Turin : Fabretti, Rossi e Lanzone, *Regio Museo di Torino*, vol. I, p. 114, n° 1433).

62. «celle qui commande à l'Orient» (Musée du Caire, n° 39066 : Daressy, *op. cit.*, p. 266). Voir ci-dessous, p. 192, n° 69.

63. «belle en réunions» [ou «en assimilations», ou peut-être «en conciliations», par allusion au rôle de conciliatrice joué par la déesse dans la lutte entre Horus et Seth] (Musée de Berlin, n° 7266 : Alex. von

Humboldt, *Abhandlungen der Berliner Akad. der Wissensch.*, Philosoph.-Histor. Klasse, 1825, p. 145-168 et planche à la page 168, fig. B; *Ausführl. Verzeichniss der ägypt. Abtheil. der königl. Museen zu Berlin*, 1899, p. 121 [«*die schön vereinigende*», traduction qui répondrait à et non à]; enfin Roeder, *Hierogl. Inschr. der königl. Mus. zu Berlin*, t. II, p. 2).

64. «*grande*» (Musée de Berlin, n° 7267 : Humboldt, *loc. cit.*, fig. A; *Ausführl. Verz.*, 1899, p. 121; Roeder, *op. cit.*, t. II, p. 27).

65. «*chérie de son maître*» [c'est-à-dire de son époux Ptah] (Musée de Berlin, n° 7268 : Humboldt, *loc. cit.*, fig. B; *Ausführl. Verz.*, 1899, p. 121; Roeder, *op. cit.*, t. II, p. 2).

66. (?) «*maîtresse des frontières*» (?) [le signe douteux est à remplacer, peut-être, par] (Musée impérial de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, n° 8 : A. Noroff, *Description de son voyage en Orient* (en 1837), t. II, p. 130-131; Lieblein, *Die ägypt. Denkmäler in Saint-Petersburg*, p. 2, n° 1 [«*Herrin aller geliebten Sitze*»]; Golénischeff, *Ermitage impérial, Inventaire de la collection égyptienne*, 1891, p. 15-16, n° 149 [«*maîtresse de toutes (ses) résidences*»]).

67. «*maîtresse des tentes*» (?) (jardin public de Guézireh, au Caire).

68. «*maîtresse du palais* (?)» (jardin public de Guézireh, au Caire).

69. «*qui commande l'Orient*» (jardin public de Guézireh, au Caire). Voir ci-dessus, p. 191, n° 62.

70. «*sa tête étant son pilier*» (?) (Alexandrie, naguère au Musée municipal, aujourd'hui sur la place Saïd : Botti, *Catal. des monum. exposés au Musée gréco-romain d'Alexandrie*, 1901, p. 351, n° 9; Daressy, *Inscript. hiérogl. du Musée d'Alexandrie*, dans les *Annales du Service des Antiq.*, t. V, 1904, p. 119, n° XVII). L'interprétation de la légende est obscure.

71. «*princesse*» [ou «*reine*»] (Alexandrie, même observation qu'au numéro précédent : Daressy, *op. cit.*, p. 120, n° XXI *bis*).

72. « *maîtresse du lac de Crocodilopolis du Fayoum* » [voir ci-dessus, n° 42] (Bruxelles, escalier d'honneur du palais royal : Eisenlohr, *Egypt. Antiquities at Brussels*, dans les *Proceedings S. B. A.*, vol. XI, 1889, p. 256-257).

73. « *maîtresse de la ville Tep-nif* » [ou *Djadja-nif* (?)] (Musée de Vienne : Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 934 : Lanzone, *Dizionario di Mitol. egizia*, vol. III, p. 1102 ; — Wiedemann, *Aegypt. Gesch.*, p. 383 : *Übersicht der kunsthistor. Sammlungen der Allerhöchsten Kaiserhauses* (Wien, 1906), p. 47, saal V, Mittelschrank III[1]). Cf. aussi Budge, *The Gods of the Egyptians*, vol. I, p. 515.

74. « *maîtresse des places* » [ou « *des trônes* »] (ancienne collection Drovetti au Musée de Turin : Gazzera, *Descrizione, etc.*, p. 18 et pl. 3, n° 2 (« *tre volte dominatrice del mondo* »); Champollion, *Première lettre à M. le duc de Blacas*, p. 4 (« *déesse gardienne des trônes* »). Gazzera donne , mais il y a certainement lieu, soit de restituer là un signe qui lui a échappé, soit de lire portant au front l'uræus au lieu de .

La Glyptothèque Ny-Carlsberg à Copenhague, fondée par le brasseur Carl Jacobsen, possède également au moins *deux* statues de la déesse, l'une mutilée (Valdemar Schmidt, *Ny Carlsberg Glyptotek, Den aegyptiske Samling* (1908), p. 115, E. 60 = *Catalogue 1899*, A. 53), — l'autre intacte (Valdemar Schmidt, *Die ägypt. Sammlung in der Glyptothek i Danmark* (1903), p. 59 ; *Artiklen er gjentaget paa Engelsk* (1904), IV, p. 237-240 [avec reproduction p. 238]; *Ny Carlsberg Glyptotek, Den aegyptiske Samling* (1908), p. 114, E. 59 = *Catalogue 1899*, A. 52). Mais la reproduction qui est donnée de cette dernière ne permet pas de voir si la face antérieure du trône porte des inscriptions[2].

---

[1] Ce *Catalogue* du Musée de Vienne ne mentionne pas moins de 5 *statues de Sakhmet* (complètes ou mutilées), dont 3 debout (n°s 1-3) et 2 assises (n°s 32 et 47), et je ne puis préciser sur laquelle des 5 est inscrite l'épithète ci-dessus.

[2] Voir aussi une statue de Sakhmet au Musée national de Copenhague (*National Museum, Führer durch die Antikensammlung*, p. 41, n° 100).

V. — ESSAI DE CLASSIFICATION
DE CES ÉPITHÈTES.

Si nous soumettons ces 74 épithètes ou surnoms de la déesse Sakhmet à un examen d'ensemble, nous reconnaissons immédiatement qu'elles peuvent être réparties en plusieurs catégories, et je serais disposé à distinguer au moins *six* de ces catégories, que l'on pourrait désigner de la façon suivante :

A. *Simples épithètes qualificatives,* c'est-à-dire constituées par un seul mot, adjectif ou verbe pris adjectivement, parfois aussi substantif.

B. *Épithètes qualificatives de nature plus précise,* faisant allusion à un caractère spécial de la déesse et composées de deux mots, dont le premier est un adjectif et le second un substantif. Des subdivisions pourront être introduites dans cette série, qui est de beaucoup la plus abondante.

C. *Courtes phrases descriptives,* concernant l'attitude, le costume ou les attributs de la déesse.

D. *Épithètes faisant allusion à la nature essentiellement combattive et belliqueuse de la déesse.*

E. *Désignations mettant la déesse en rapport avec d'autres divinités.*

F. *Localisations d'ordre géographique ou topographique,* se référant aux divers endroits où la déesse était susceptible de recevoir un culte, soit en tant que divinité principale, soit parce qu'associée à quelque autre dieu adoré dans la localité en question.

Parmi les épithètes de la catégorie A nous avons à ranger les *huit* suivantes, que je cite dans leur ordre alphabétique et que je fais suivre de leur numéro respectif dans la liste dressée ci-dessus :

[hieroglyphs] (71), — [hieroglyphs] (4), — [hieroglyphs] (64), — [hieroglyphs] (12), — [hieroglyphs] (54), — [hieroglyphs] (50), — [hieroglyphs] (52), — [hieroglyphs] (53).

Dans la catégorie B peuvent être classées les *vingt-quatre* épithètes que voici :

(5), — (6), — (13), — (67), — (18), — (30), — [(?)] (74), — (8), — (68), — (21), — (22), — (23), — (24), — (25), — (?) (?) (28), — (31), — (33), — (59), — (36), — (37), — (15), — (?) (66), — (43), — (63), — (44). Il serait, d'ailleurs, possible également de faire passer les nos 30, 74, 8 et 66 dans la catégorie F, c'est-à-dire dans les *épithètes d'ordre géographique ou topographique.*

A la catégorie C des courtes phrases descriptives appartiennent les *cinq* épithètes suivantes :

(9), — (10), — (47), — (58), — (70).

Parmi les épithètes de la catégorie D, faisant allusion à la nature foncièrement combattive de Sakhmet, je citerai les *cinq* ci-dessous :

(11), — (45), — (48), — (51).

La catégorie E des épithètes *mettant la déesse en relation avec d'autres divinités* compte *neuf* désignations, se subdivisant en cinq sous-catégories.

a. En relation avec Osiris : (7);

b. En relation avec Ptah, son époux : (65); — (46), — (14).

c. En relation avec Rê : (2), — (3), — (55);

d. En relation avec Horus et Seth : (60), — (49).

e. Enfin, assimilée à la déesse Maut : (56).

La dernière catégorie, F, certainement la plus intéressante de toutes, est celle des épithètes mettant la déesse Sakhmet en rapport avec certaines localités ou certains sanctuaires dans lesquels elle était l'objet d'un culte. M. G. Rœder a fort justement observé que la déesse, originaire de Memphis, était adorée dans beaucoup d'autres endroits, par exemple à Abydos, à Bilbeis, à Bubastis, à Coptos, à Dakkeh, à Létopolis et à Philæ. Les *vingt-deux* épithètes suivantes se réfèrent, en outre, à plusieurs localités que le savant allemand n'a pas jugé à propos de signaler parmi celles où était rendu un culte à la déesse :

(1), — (16), — (17), — (19), — (20), — (26), — (27), — (29), — (32), — (34), — (35), — (38), — (39), — (40), — (41), — (42), — (57), — (61), — (62), — (69), — (72), — (73).

Si nous mettons à part les nos 62 et 69, faisant allusion à la suprématie de la déesse *sur l'Orient en général* (c'est-à-dire sur le désert arabique), — le n° 39, *maîtresse de la terre des Deux Saisons* (titre assez vague, du reste, et peu facile à expliquer), — et le n° 57, *celle qui parcourt les nomes* (?) (se référant très probablement au culte universellement reconnu et pratiqué de Sakhmet à travers toutes les régions de l'Égypte), nous constatons que les 18 autres surnoms concernent, au contraire, des localités nettement spécifiées qu'il devrait être facile d'identifier et de situer avec précision sur la carte de la vallée du Nil. Mais il n'en est, malheureusement, pas ainsi, et plusieurs d'entre ces villes ou sanctuaires demeurent encore pour nous mystérieux.

La ville du surnom n° 1, , a été rapprochée par Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 5-6) de la localité *Ὤφθις, ϖόλις Λιβύης, Αἰγύπτῳ ϖαρακειμένη*, mentionnée par Étienne de Byzance; mais il a déclaré ne rien savoir sur cette ville d'*Apod.* Quant à Marucchi (*Il Museo Egizio Vaticano*, p. 49-50), il a traduit le nom par *Thèbes*, comme s'il y avait ; mais il n'est pas douteux que nous ayons affaire à une autre localité.

Le n° 16, suivant M. Newberry, est peut-être *Karnak*, si l'on accepte la correction et la restitution [] que je propose. Rien ne serait plus naturel que de voir la déesse qualifiée *maîtresse de Karnak*, puisque nous la trouvons assimilée à la déesse thébaine Maut dans le temple consacré à cette dernière à Karnak même.

Du n° 17, , *Ifhntou* (?), je ne sais trop que penser; il est, du reste, possible que la lecture de M. Newberry soit incorrecte.

J'ai proposé de traduire la localité du n° 19, , par *Ville des Dattiers*, d'après Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 23 et 326, et *Revue égyptol.*, I, p. 37), qui a identifié cette localité avec le chef-lieu du IIIe nome de la Basse-Égypte, ou *nome de Libye*, la Kom el-Hisn moderne. Les orthographes plus fréquentes sont : , et plus tard , *Pr-nbt-îmou* (« *la ville de la dame des dattiers* »). Voir encore, au sujet de cette localité, Brugsch, *Thesaurus*, p. 1576; Ranke, *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, XLIV (1907), p. 49-50; Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XXXV (1913), p. 43-44; Edgar, *Le Musée Égyptien*, III (1915), p. 54 et seq.

Le nom du n° 20 a été attribué par Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 70-71) au *sanctuaire spécial du temple d'Horus à Sokhem* () (Létopolis du Delta), et cette identification est très probablement exacte, puisque nous savons par nombre de documents que Sakhmet était originaire de Létopolis, chef-lieu du IIe nome de la Basse-Égypte, où elle fut adorée bien avant d'être devenue l'épouse favorite du dieu Ptah et d'avoir partagé le culte de ce dernier dans sa bonne ville de Memphis. Le nom de ce sanctuaire était susceptible de nombreuses variantes orthographiques, que Brugsch a soigneusement rassemblées. Il est mentionné sur quantité de stèles funéraires originaires de Saqqarah, entre autres sur la stèle K. 123 de l'ancien Musée de Boulaq (hiéroglyphico-démotique), où est nommé un *prophète de Sakhmet* . Voir, sur cette ville, J. de Rougé, *Géogr. anc. Basse-Égypte*, p. 9, et Chassinat, *Fouilles de Qattah*, p. x.

C'est probablement la même ville que celle dans laquelle la stèle triomphale du roi Piânkhi signale un temple de la déesse Sakhmet, (cf. fig. 117), et qu'il n'est pas possible d'identifier avec Saïs, la Sa el-Haggar moderne, chef-lieu du Ve nome de la Basse-Égypte. Nous aurions là une forme sans prosthétique, pour laquelle les variantes (Brugsch, *Thesaurus*, p. 945, et Pieul, *Inscr. hiérogl.*, I, pl. 36) et (stèle C. 124 (?) du Louvre) sont également connues. M. Spiegelberg (*Rec. de trav.*, XXX, 1908, p. 153) a publié la statuette d'un *prêtre de Sakhmet, dame de Esêt*, et *de Sakhmet dame de Rakhse* (voir ci-dessous), dont l'inscription, tracée en démotique, écrit *Ast* (au lieu de) le nom de la localité Esêt.

Le nom géographique -*Reḥsout* du surnom n° 26 se rapporte, comme le précédent, à la ville de Létopolis, capitale du IIe nome de la Basse-Égypte. Telle est, du moins, l'opinion de Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 460-461 et p. 1244), et elle a été acceptée par M. G. Rœder. Les variantes orthographiques de ce nom sont assez nombreuses, et la stèle triomphale du roi Piânkhi la mentionne, sous la forme , *Reḥesaoui*, comme ayant renfermé *un temple de Sakhmet* (fig. 117) et comme étant située dans le voisinage de la métropole de ce nome, . Le dieu père de la triade memphite était également adoré *à Reḥsout* avec la déesse femelle Sakhmet; il ne s'appelait pas Ptah, comme à Memphis, mais , *Khonti-Khas* (cf. Lanzone, *Dizionario*, III, p. 1100). Quant à Sakhmet, elle était ici une forme de la déesse Hathor.

Il est possible que cette localité soit à identifier, ainsi que l'a proposé Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 532), avec la ville , *Ḥesaou*, mise en relation avec Sakhmet au temple de Séthôsis Ier à Abydos (cf. Mariette, *Abydos*, t. I, pl. 44, n° 4).

Voir encore, au sujet de Reḥsout, É. Chassinat, *Fouilles de Qattah* (1906), p. v, et Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XXX (1908), p. 153 note 2, qui a relevé la variante démotique , *Rekhsa* (cf. ci-dessus, art. , p. 197).

Du nom propre -*Rtoui* [ou *Routi?*], cité au n° 27, je ne sais que penser. Pierret, qui a publié la statue de Sakhmet A. 3 du Musée du Louvre, a retourné le mot en -*Turi* (*Rec. d'inscr. inéd. du Musée égypt. du Louvre*, t. II, *Glossaire*, p. 156), et a supposé que nous

pouvions avoir là une variante du nom de la ville bien connue [hiéroglyphes], *Djert*, près Erment. Mais il n'y a pas lieu, je crois, de retenir ce rapprochement.

Je ne sais pas davantage où situer la localité du surnom n° 29, [hiéroglyphes], dont la lecture n'est, du reste, pas absolument certaine. Si la traduction que je propose, *Île supérieure d'Amon,* est exacte, on aurait peut-être à chercher cet endroit dans la région de Thèbes, domaine propre du dieu Amon.

La ville [hiéroglyphes]-*Seherit* [ou *Sehert*], du n° 32 a été signalée par Brugsch dans son *Dictionnaire géographique* (p. 734), mais il n'a pu l'identifier. Cf aussi Budge, *The Gods of the Egyptians,* vol. I, p. 515.

La localité [hiéroglyphes]-*Satit,* du n° 34 est également mystérieuse.

Brugsch (*Dictionn. géogr., Supplément,* p. 1356-1357) a traduit la ville du surnom n° 35, [hiéroglyphes], par *Ville des Trois Cents;* mais nous ne savons ni à quoi fait allusion ce chiffre *300* (si tant est que la traduction soit correcte), ni dans quelle partie de l'Égypte pouvait bien être située cette localité.

Je n'ai rien à dire, pour l'instant, de la ville [hiéroglyphes]-*Âagat* (?), du surnom n° 38, — ni de la localité [hiéroglyphes]-*Tasou,* du n° 40, mentionnée au *Dictionnaire géographique* de Brugsch (p. 881), mais non identifiée, — ni de la ville [hiéroglyphes]-*Dagnouit,* du n° 41.

La ville [hiéroglyphes]-*Sobkit* du n° 42 est, selon toute vraisemblance, une variante de [hiéroglyphes]-*Pr-sbk-Crocodilopolis* du Fayoum, — et le surnom de la statue n° 72 [hiéroglyphes] nous a conservé le souvenir d'un culte de Sakhmet à *Che-Sched,* c'est-à-dire probablement au lac Mœris du Fayoum.

Le surnom de la statue n° 57, [hiéroglyphes]-*Djârit-ḥesept,* a été traduit par Lanzone (*Dizionario,* vol. III, p. 1102), puis par Brugsch (*Dictionn. géogr.,* p. 987), enfin par MM. Fl. Petrie (*Ancient Egypt,* vol. IV, 1917, p. 114) et Budge (*The Gods of the Egyptians,* vol. I, p. 515), comme se rapportant à la ville actuelle de *Mansourah,* située dans le Delta, sur la rive droite de la branche de Damiette, où nous savons qu'Amenhotep III avait fait creuser en l'honneur de la reine Tii son épouse un grand bassin. Mais, si l'on observe que la légende donne [hiéroglyphes], et non [hiéroglyphes], il semble bien difficile de voir dans ce groupe un nom de localité. Ne conviendrait-il pas plutôt de lire la

légende en deux mots, *djârit* (verbe) + *ḥesept* (substantif), et de traduire le tout par quelque chose comme «*celle qui explore les nomes*»?

Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 240) pense que le nom propre -*Iouat* (?), de la statue n° 61 désigne *le quartier de la ville de Memphis dans lequel se trouvait le temple consacré à la déesse Sakhmet et à son époux le dieu Ptah.*

Nous avons déjà vu que le de la statue n° 72, le *Bassin de Schedit* [Crocodilopolis], désignait, selon toute vraisemblance, le lac Mœris du Fayoum, ainsi que l'a pensé Eisenlohr (*Proceedings S. B. A.*, vol. XI, p. 257).

Enfin nous ne savons rien de la ville -*Tep-nif* (ou *Djadja-nif*), du surnom n° 73. Ni Lanzone (*Dizionario*, III, p. 1102) ni Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 934) ne sont arrivés à identifier cette localité.

VI. — ÉPITHÈTES DE SAKHMET SUR LES MONUMENTS AUTRES QUE LES STATUES THÉBAINES.

Il est bien évident que ces 74 épithètes de Sakhmet, connues par les statues de Karnak et de Kom el-Heitan, sont fort loin d'épuiser la liste de tous les surnoms que peut avoir portés la déesse dans les nombreux endroits où elle fut adorée et à travers toute la durée du culte dont elle fut l'objet. Il est infiniment regrettable que nous ne soyons pas en état de connaître les titres qui lui furent attribués sous Amenhotep III sur toutes les statues de Sakhmet que ce roi fit ériger à Thèbes; la dispersion de la centaine environ de ces statues encore en assez bon état pour qu'on y puisse lire les légendes de la déesse est, d'autre part, un obstacle à la réunion de ces surnoms. Mais il est heureusement possible de combler, dans une certaine mesure, cette fâcheuse lacune à l'aide des nombreux autres monuments qui mentionnent et représentent la déesse, les temples en particulier. Ce sont les épithètes de Sakhmet sur ces monuments (au moins les principales, car en une pareille recherche nul ne peut se flatter d'avoir la certitude que rien ne lui a jamais échappé), que je voudrais maintenant énumérer, en les répartissant entre les catégories distinguées plus haut.

CATÉGORIE A.

1. Sakhmet est désignée sous le surnom «*flamme*» au *Livre des Morts* (cf., entre autres passages, chap. 164, 4 de l'édition Lepsius, et comparer avec l'épithète n° 50 ci-dessus,).

2. L'épithète «*forte*» est attribuée à Sakhmet sur le monument n° 401 de Naples, de basse époque, et au temple de Dendérah (Mariette, *Dendérah*, IV, pl. 78) (cf. Roeder, *loc. cit.*).

3. La déesse est dite «*belle*» au temple de Dandour (Blackman, *The Temple of Dendûr*, p. 78) : on y ajoute parfois «*il n'y a pas sa pareille*» (cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 561).

4. Elle est également dite «*auguste*» au temple de Dendérah (Lanzone, *Dizionario*, III, p. 1100).

CATÉGORIE B.

5. «*maîtresse de la flamme*» (Philæ, époque ptolémaïque) : la déesse est assimilée ici à Tafnouit, autre déesse léontocéphale (L., *D.*, IV, 24). L'épithète est souvent complétée en «*maîtresse de la flamme dans Senmaut* (Bigheh)» (voir ci-dessous, n° 27).

6. «*maîtresse du ciel*» (temple de Derr, tombe des Vignes à Cheikh Abd el-Gournah, temples du Ramesseum, d'Abydos, etc.).

7. «*maîtresse du commencement*» (?) (monument n° 401 de Naples = Lanzone, *Dizionario*, pl. CCCLXIII, n° 4).

8. «*maîtresse des deux terres*» [c'est-à-dire *de l'Égypte*] (temple de Mit Rahineh).

9. «*souveraine de tous les dieux*» (*ibid.*), et «*souveraine des dieux*» (*Livre des Morts*, édit. Lepsius, chap. 164, 4, et monument n° 401 de Naples, Lanzone, *Dizionario*, pl. CCCLXIII, n° 4).

10. , , «*souveraine des deux terres*» [c'est-à-dire *de l'Égypte*] (tombe des Vignes, Ramesseum, etc.).

CATÉGORIE D.

11. « *enchaîneuse des ennemis* » (monument n° 401 de Naples = Lanzone, *Dizionario*, pl. CCCLXIII, n° 4). Nouvelle allusion au rôle guerrier de la déesse, dont les épithètes des statues thébaines nous ont déjà révélé plusieurs exemples.

CATÉGORIE E.

12. , « *œil de Ré* » (monument n° 401 de Naples et temple de Bigheh, par exemple). Cf. Roeder, article *Sechmet* déjà cité, col. 586-587, où sont rassemblés les passages dans lesquels Sakhmet apparaît comme une manifestation de l'œil de Ré. Voir également ci-dessus p. 185, n° 3.

13. « *la grande Mâat* » (*ibid.*). Identification de Sakhmet avec la déesse Maât.

14. , , , , etc. « *chérie de Ptah* ». Cette épithète se rencontre très souvent après l'adjectif *âa-t* « *grande* », dont elle est toutefois distincte [1]. Sakhmet était, en effet, dans la triade memphite, l'épouse du dieu Ptah, tout comme Maut était, dans la triade thébaine, l'épouse d'Amon [voir ci-dessus l'épithète n° 65, « *chérie de son seigneur* »].

CATÉGORIE F.

15. « *dans sa Vallée* » (Mariette, *Abydos*, I, pl. 45, n° 49). M. Kees (*Eine Liste memphitischer Götter im Tempel von Abydos*, dans le *Rec. de trav.*, t. XXXVII, 1915, p. 72) a traduit cette désignation topographique par l'expression vague *vom Wüstengebirge*, alors qu'il s'agit très probablement d'un endroit précis, d'une vallée bien définie de l'un des déserts encadrant la vallée du Nil, et plus spécialement du désert occidental et de la région memphite. La même localisation se rencontre au temple de Dendérah (cf. Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1392), sous la forme (?) « *souveraine, maîtresse de sa vallée* ».

---

[1] Il me paraît douteux qu'on puisse traduire la réunion de ces deux épithètes par « *la grande chérie de Ptah* », comme l'a fait M. Daressy (voir plus haut, p. 133, note).

16. Une forme analogue de cette épithète est « *tête de la vallée* », qui se rencontre au temple d'Edfou dans la liste des cultes des Hathors locales de la Basse-Égypte (cf. Brugsch, *Rec. de monum.*, III, pl. 87, n° 28, et *Dictionn. géogr.*, p. 393). Lanzone (*Dizionario*, III, p. 1102) a lu *Tep an* l'ensemble de ce nom de lieu et a pensé qu'il s'agissait d'un *spéos* dans le voisinage de Memphis. D'autres variantes orthographiques portent (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 933, et Lanzone, *Dizionario*, III, p. 1101) et (papyrus Sallier IV, verso, lig. 1 = Brugsch, *ibid.*), que M. Kees (*loc. cit.*) a rendues par *von der Spitze des Wüstengebirges*. On rencontre, enfin, les formes et . Cette dernière forme est peut-être une altération de l'épithète « *sur la pierre* », attribuée à Sakhmet sur la liste de dieux memphites gravée dans la salle V du temple de Séthòsis Ier à Abydos (cf. Kees, *loc. cit.*, p. 72 et 76), var. (*ibid.*, p. 76).

Par suite de la confusion qui, dès le Nouvel Empire, apparut entre le mot *àner* « *pierre* » et le mot *ànit* « *vallée* (*ouâdi désertique*) », il est bien difficile de se rendre compte de l'origine première et de l'exacte signification de tous ces surnoms de la déesse Sakhmet. Une chose semble pourtant certaine, c'est que tous concernent la forme proprement memphite de cette déesse, à l'exclusion des nombreuses identifications dont elle a été l'objet avec d'autres déesses léontocéphales adorées dans divers endroits de l'Égypte (à l'entrée des *ouâdis* du désert en particulier), qui ont été brièvement énumérés par M. Kees (*loc. cit.*, p. 73).

17. « *dans Acher* » (temple de Séthòsis Ier à Abydos : Mariette, *Abydos*, I, pl. 44, n° 9; — temple de Maut à Karnak : Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 74, et Lanzone, *Dizionario*, III, p. 1102). *Acher* était précisément le nom du quartier thébain, situé immédiatement au sud de Karnak, dans lequel se dressait le temple consacré à Maut et orné par Amenhotep III des nombreuses statues léontocéphales de Sakhmet, assimilée ici à la déesse épouse d'Amon. Dans la tombe des Vignes, Sakhmet assimilée à Maut est appelée (sic) (cf. Virey, *Rec. de trav.*, XX, 1898, p. 218).

18. « *dans Bàchou* (?) » (autel circulaire du Musée de Turin : *Transactions S. B. A.*, vol. III, n° 49; Budge, *Gods*, vol. I, p. 515,

n° 5 : Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1058). Cette ville est à chercher, suivant Brugsch (*op. cit.*, p. 1145), quelque part dans l'occident du Delta. Peut-être devons-nous même, en raison de l'allure peu égyptienne de son nom, sortir des limites du Delta et placer la localité dans quelqu'une des oasis de la partie septentrionale du désert libyque, dans le pays des Taḥennou ou Libyens. *Bâchou* (?) ne pourrait-il pas être une transcription hiéroglyphique, assez maladroite à la vérité, de l'ethnique rendu par Βυζ- dans Ptolémée (*Géogr.*, IV, 3, § 6) et servant à désigner la *Byzacène* (cf. Oric Bates, *The Eastern Libyans*, p. 54)? Le n° 48 de l'autel de Turin montre qu'Osiris était adoré aussi à *Bâchou*.

19. [hiéroglyphes] (?) « *dans Nofir* (?)-*chouou* » (même monument, n° 35 = Budge, *Gods*, vol. I, p. 515, n° 8). Cette localité n'a pu être identifiée par Brugsch, qui s'est contenté de la placer *dans l'ouest*, sans plus de précision (cf. *Dictionn. géogr.*, p. 1224). Le signe [hiéroglyphe] est, d'ailleurs, incertain et pourrait être un [hiéroglyphe], *sma*.

20. [hiéroglyphes] « *dans Haït-Khâ* » (même monument, n° 59 = Budge, *Gods*, vol. I, p. 515, n° 7). La déesse est ici assimilée à Nouit. Brugsch, après avoir identifié la ville avec *Mendès* (*Zeitschrift*, IX, 1871, p. 125, et *Dictionn. géogr.*, p. 558-559 et 563), l'a rapprochée plus tard (*ibid.*, *Supplément*, p. 1274-1275) de la ville de *Tanis* ou de quelque « autre place du district tanite ». Il n'a donné, du reste, aucun argument probant ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux identifications. Le n° 62 de l'autel de Turin montre que le dieu [hiéroglyphes], *Apis vivant*, était adoré aussi dans cette ville.

21. [hiéroglyphes] « *dans Ḥesaou* » (temple de Séthôsis Ier à Abydos : Mariette, *Abydos*, t. I, pl. 44, n° 4). Brugsch a réuni les diverses orthographes du nom de cette localité fréquemment citée sur les textes (*Dictionn. géogr.*, p. 532), et l'a située, avec beaucoup de vraisemblance, dans le voisinage de Sekhem-Létopolis, chef-lieu du IIe nome de la Basse-Égypte. Voir aussi J. de Rougé, *Géogr. ant. Basse-Égypte*, p. 9.

22. [hiéroglyphes] « *dans la ville de Sah* » (autel circulaire de Turin, n° 50 : Bonomi et Birch, *Transactions S. B. A.*, vol. III, et Budge, *The Gods of the Egyptians*, vol. I, p. 515, n° 6). Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 1327) a

vu dans cette localité une *ville du Midi,* sans aucune autre explication ni précision, et Birch (*loc. cit.*, p. 428) hésitant entre *Amakhu* et *Sah* pour la lecture du nom, a proposé l'identification avec *Hermopolis.*

23. [hiéroglyphes] «*dans Gabsit*» (Mariette, *Abydos,* I, pl. 45, n° 51). Cette localité paraît être totalement inconnue par ailleurs, et je ne sais où la situer. Un rapprochement avec la ville [hiéroglyphes]-*Khabes,* de situation du reste inconnue, mais indiquée dès la Ve dynastie comme lieu de culte de la déesse Bastit (cf. Borchardt, *Neuserré,* p. 94, et Sethe, *Sahuré,* II, p. 113), ne serait pas impossible : à la planche 35 du tome II de *Sahuré,* le roi fait offrande à la déesse Bastit [hiéroglyphes]; or [hiéroglyphes] est bien connu pour être un nom de Memphis, ou d'un des quartiers de Memphis; *Khabes* pourrait donc avoir servi à désigner quelque autre partie du sanctuaire de Memphis. Mais il reste à démontrer, soit que Mariette a mal lu à Abydos le nom de la localité *Gabsit* (?), soit que le son [hiéroglyphe] de l'Ancien Empire a pu être déformé en [hiéroglyphe] à l'époque où Séthôsis Ier fit élever le temple d'Abydos.

24. [hiéroglyphes] «*dans le Fayoum*» [mot à mot : «*le pays du Lac*»] (table d'offrandes n° 23240 du Musée du Caire, d'époque gréco-romaine, trouvée en 1862 au Labyrinthe : Ahmed bey Kamal, *Catal. général, Tables d'offrandes,* p. 159-162 et pl. LI-LII). Ce surnom nous reporte aux statues thébaines n°s 42 et 72 (voir ci-dessus, p. 189 et 193), mentionnant que Sakhmet était adorée à *Crocodilopolis* et au *Lac de Crocodilopolis* (lac Mœris).

25. [hiéroglyphes] «*maîtresse de Rekhti*» (autel circulaire de Turin, n° 47 = Lanzone, *Dizionario,* III, p. 1100, et Budge, *Gods,* vol. I, p. 515, n° 1). Brugsch (*Dictionn. géogr.*, p. 1244) y a vu une *ville du Nord,* sans autre explication. Birch (*Transactions S. B. A.*, vol. III, p. 428) a proposé l'identification avec *Thmuis.*

26. [hiéroglyphes] «*maîtresse de Senmaut*» [c'est-à-dire de Bigheh] (temple de Bigheh : Champollion, *Notices,* I, p. 202, et Lanzone, *Dizionario,* III, p. 1102).

27. [hiéroglyphes] «*dame de la flamme dans Senmaut*» (temple de Bigheh : Blackman, *The Temple of Bigeh,* p. 18), — var. : [hiéroglyphes]

(Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 728 = Lanzone, *Dizionario*, III, p. 1101 = Budge, *The Gods of the Egyptians*, vol. I, p. 515). La déesse Sakhmet est, comme telle, assimilée à Tafnouit, également léontocéphale : cf. L., *D.*, IV, 24 = Brugsch, *op. cit.*, p. 728, Philæ, [hiéroglyphes].

28. [hiéroglyphes] « *au cœur de Haït-Mâamenré* » [c'est-à-dire dans le temple de Séthôsis Ier à Abydos, où Sakhmet était, dans la chapelle de son époux Ptah memphite, l'objet d'un culte] (Mariette, *Abydos*, I, p. 38 et pl. 40 *e*).

29. [hiéroglyphes] « *qui commande aux Taḥennou* [les Libyens] » (papyrus hiératique III, 99, du Musée du Louvre : Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1064, lig. 58-59, et *Revue égyptologique*, I, p. 38; Budge, *Gods*, vol. I, p. 515). Brugsch a identifié le pays *Θehen*, non pas avec le peuple des *Θehennu*, mais avec la Ταινεῖα ou Τενεῖα du géographe Ptolémée : τοῦ δὲ Μαρέωτου τὰ μὲν ἐπὶ θαλάσσῃ καλεῖται Ταινεῖα ἢ Τενεῖα (cf. *Dictionn. géogr.*, p. 1352); il s'agirait donc de la bande maritime de la Maréotide. Mais cette identification est, je pense, sujette à discussion, et il se pourrait fort bien que, contrairement à l'opinion de Brugsch, nous eussions affaire aux *Taḥennou* ou Libyens. C'est, du reste, la thèse que M. Fl. Petrie a exposée tout récemment (cf. *Ancient Egypt*, vol. IV, *The Geography of the Gods*, p. 114) : *she* [Sakhmet] *is said to be the chief over the Tahennu, pointing to a Libyan origin.* Ne trouvons-nous pas, en effet, Sakhmet adorée à l'origine dans plusieurs localités du Delta occidental (Létopolis et Àmout, par exemple, chefs-lieux respectifs des IIe et IIIe nomes de la Basse-Égypte), c'est-à-dire précisément dans les parties de l'Égypte les plus proches du pays qui était habité par les Taḥennou (ou Libyens) et dont les relations avec ces derniers étaient les plus faciles et les plus directes? Et M. Petrie ajoute que cette origine libyenne de Sakhmet n'est nullement en désaccord, bien au contraire, avec le double fait que nous la trouvons adorée plus tard, à l'époque historique, à la première cataracte (Bigheh) et à Thèbes (Karnak), car nous savons, d'une part, qu'un rameau des Taḥennou s'était fixé entre la 1re et la 2e cataracte, et, d'autre part, que le dieu Amon fut importé à Thèbes de l'ouest.

30. [hiéroglyphes] « *souveraine de la contrée du Lac* » (même papyrus). Il s'agit ici de la ville de *Maréa*, région du lac Maréotis, Mariout

actuel, qui relevait administrativement du IIIe nome de la Basse-Égypte (nome Libyque). Cf. Brugsch, *Revue égyptologique*, I, p. 37 et 40-41, et *Dictionn. géogr.*, p. 1177; J. de Rougé, *Géogr. anc. Basse-Égypte*, p. 15; Amélineau, *Géogr. de l'Ég. à l'époque copte*, p. 241.

31. « *souveraine dans le Château-du-Double-de-Ptah* » (*ibid.*). Nouvelle allusion aux liens conjugaux rapprochant la déesse Sakhmet de Ptah memphite.

32. « *à l'intérieur de Aa-Tafnouit* » (Lanzone, *Dizionario*, III, p. 1100), paraît se rapporter encore au temple de Bigheh, où Sakhmet était assimilée à Tafnouit.

33. « *à l'intérieur de la demeure de Ptah* » [c'est-à-dire probablement *de Memphis*] (Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 728 = Lanzone, *Dizionario*, III, p. 1101 = Budge, *Gods*, vol. I, p. 515). Ce surnom est une simple allusion à la cohabitation de Sakhmet avec son époux le dieu Ptah dans le sanctuaire de ce dernier à Memphis.

*
* *

Telles sont les observations auxquelles m'a conduit l'examen des divers surnoms de la déesse Sakhmet que j'ai pu recueillir. Le nombre de ces surnoms, on le voit, est supérieur à 100 (74 sur les statues thébaines et 33 en dehors de ces statues). Il est possible que d'autres épithètes soient à relever encore sur des monuments qui ont échappé à mes recherches, et il est certain, d'autre part, que plusieurs petits musées et collections particulières conservent plusieurs statues venant de Karnak sur lesquelles on peut encore lire certaines de ces épithètes. Je serais heureux si la lecture des pages qui précèdent suggérait à leurs possesseurs l'idée de nous faire connaître ces surnoms, grâce auxquels serait complétée notre documentation concernant la divinité femme de la triade memphite, épouse de Ptah et mère de Nofir-toum.

H. Gauthier.

Le Caire, 18 février 1920.

FOUILLES DANS LA NÉCROPOLE DE SAQQARAH

PAR

MOHAMMED CHÂBAN EFFENDI.

I

Le déblayement du puits de 𓋹𓇳[hiéroglyphes][1] avait été terminé le 20 septembre 1917; le 4 octobre je commençai les travaux dans une autre tombe située non loin du mastaba de Ptah-hotep, à peu près à mi-chemin et un peu au sud du sentier qui va de la pyramide à degrés à la maison de Mariette. Les fouilles à peine commencées, un second puits fut découvert juste à côté et au sud du premier, un mur en pierre formant l'unique séparation.

Les deux puits furent déblayés simultanément. Celui du nord, présentant une ouverture carrée de 1 m. 30 cent. de côté, atteint une profondeur de 21 mètres; dans la paroi ouest s'ouvre une porte conduisant à une salle de 6 mètres de longueur du nord au sud, 4 mètres de largeur et 3 m. 50 cent. de hauteur, donnant accès à chacune de ses extrémités à une chambre annexe de 3 m. 50 cent. de longueur et 2 m. 50 cent. de largeur. Les trois pièces étaient entièrement remplies de sable; elles sont creusées dans la montagne de formation marneuse et leur plafond est tout fendillé. Lorsque le sable eut été enlevé on trouva deux cercueils anthropoïdes en bois, avec inscriptions sur les couvercles; les momies qu'ils contenaient étaient en lambeaux; en les fouillant on a cependant découvert de petits objets qui les paraient : figurines de divinités, scarabées dont quelques-uns en agate mais la plupart en terre émaillée; au-dessus des momies on a aussi recueilli des feuilles d'or sur lesquelles

---

[1] Voir *Annales*, t. XVII, p. 177.

étaient gravées des figures de divinités, ou découpées en forme d'amulettes, et qui étaient disséminées sous le linceul.

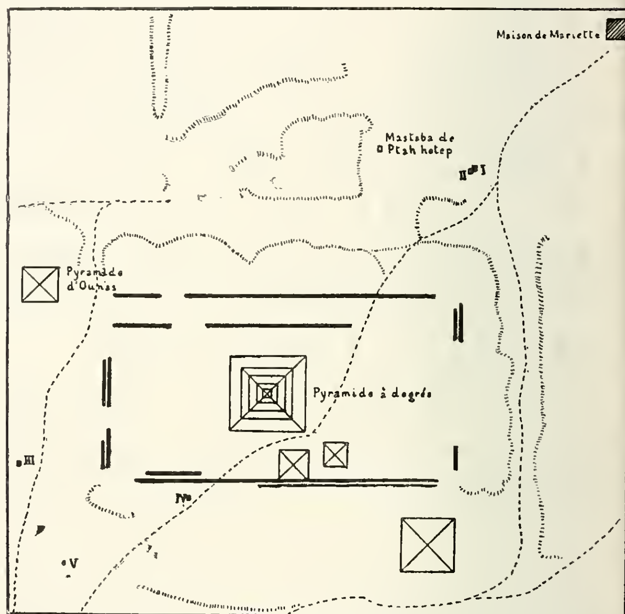
Sur l'un des cercueils on lit une inscription en colonnes, dont le commencement est détruit, et qui nous donne une mauvaise copie du chapitre LXXII du *Livre des Morts*: (horiz.)

Dans la salle centrale, vers le côté ouest, il y avait quelques restes d'un cercueil en bois sans inscriptions; et à côté de ce dernier et d'une momie gisant sur une planche on a recueilli un grand nombre de statuettes funéraires (*ouchabtiou*) de deux tailles différentes au nom de la défunte Khonsou-ar-dus.

II

Le puits adjacent sud atteint 19 mètres de profondeur. Une porte pratiquée dans la paroi sud donne accès dans une salle de 5 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur. Aucune antiquité ne fut recueillie dans cette chambre, au nord de laquelle s'en trouvait une autre de 2 m. 50 cent. de longueur sur 2 mètres de largeur et 2 mètres de hauteur. Au milieu de cette dernière existe une cavité de 2 mètres de long, 1 m. 20 cent. de large et 0 m. 50 cent. creusée dans la montagne pour encastrer un sarcophage rectangulaire de l'Ancien Empire dont il n'existe plus que quelques planches qui étaient soigneusement gravées, mais sont dans un tel état qu'il n'y a plus rien à en tirer.

Après avoir exploré complètement ces deux puits, je les ai fait remblayer; ils se trouvent à côté d'un passage fréquenté : il y aurait eu à craindre des accidents s'ils étaient restés ouverts.



III

Les recherches se sont portées ensuite dans le cimetière connu sous le nom de *Ras el Gisr,* au sud-est de la pyramide à degrés, où trois puits, dont la partie supérieure est parée en briques crues, furent découverts. Le premier a 19 mètres de profondeur, son ouverture carrée a 1 m. 35 cent. de côté. Une porte pratiquée dans la paroi sud conduit à une salle de 7 mètres de longueur et 3 mètres de largeur, entourée de sept chambres plus petites ayant toutes 2 m. 25 cent. de longueur et 1 m. 60 cent.

de largeur, disposées trois de chaque côté et une à l'extrémité opposée à l'entrée. Chaque chambre devait contenir un cercueil en bois, mais aucun d'entre eux n'était en bon état : sauf trois cercueils dont les planches étaient disjointes, il ne restait que des débris de bois pourri. Les momies avaient été enlevées de leurs cuves, fouillées, et gisaient en morceaux épars dans les salles.

IV

Un autre puits, à 250 mètres au nord du précédent, à gauche du sentier qui monte vers la pyramide à degrés et tout près du mur d'enceinte oriental de cet édifice, fut déblayé ensuite. Il a 1 m. 65 cent. de côté, et sur une profondeur de 3 m. 50 cent. il est maçonné en briques crues, après quoi il pénètre dans la roche jusqu'à 10 mètres de profondeur. Une porte ouvrant dans la paroi nord donne accès à une chambre de 6 mètres sur 3, qui renfermait un sarcophage rectangulaire en calcaire, sans inscription ni sur la cuve, ni sur le couvercle. La cuve mesure 3 m. 20 cent. de longueur, 1 m. 50 cent. de large et 1 m. 18 cent. de hauteur; l'épaisseur des parois est de 0 m. 38 cent. et la profondeur du creux intérieur de 0 m. 65 cent. Des voleurs avaient pénétré anciennement dans la salle en creusant un souterrain partant d'un puits situé un peu plus au nord, si bien qu'aucun objet n'a été retrouvé sur les restes de la momie.

V

Les ouvriers ont enfin été reportés sur un autre point situé un peu plus bas, à 150 mètres de l'angle sud-est de l'enceinte de la pyramide à degrés. Ce n'est qu'après avoir enlevé une couche de sable de 7 mètres de profondeur sur une superficie de 140 mètres carrés que nous avons pu apercevoir la partie supérieure de la maçonnerie du puits; il fallut construire un mur de 2 mètres de hauteur autour de l'ouverture pour mettre les ouvriers à l'abri des éboulements qui auraient pu se produire. Le puits a 2 m. 10 cent. de côté: c'est seulement à 20 mètres de profondeur qu'on atteignit le fond. Une porte percée dans la paroi sud conduit à une chambre de 6 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur, dans laquelle, vers l'angle sud-est, existe un sarcophage en granit noir bien

poli, mesurant extérieurement 2 m. 50 cent. sur 1 m. 15 cent. et 1 mètre de hauteur. La sépulture avait été violée anciennement : le couvercle, qui est en grès, avait été déplacé et posé à côté du sarcophage, et ce dernier était vide.

Un autre cercueil en calcaire blanc, qui est aussi dans la salle, était également privé de son contenu. Tout ce que j'ai trouvé dans cette tombe consiste en quelques petits vases d'albâtre, nos 20 à 25 de la liste sommaire des antiquités découvertes pendant les fouilles.

Les travaux furent arrêtés au commencement de novembre.

SUPPLÉMENT.

LISTE DES OBJETS TROUVÉS DANS LES TOMBES I ET V.

1. Trente *ouchabtis* en terre émaillée vert, ayant de 0 m. 17 cent. à 0 m. 20 cent. de hauteur. Ils portent gravé le texte du chapitre VI du *Livre des Morts* au nom de la défunte .

2. Trois cent cinquante *ouchabtis* en terre émaillée, de 0 m. 11 cent. à 0 m. 125 mill. de hauteur, portant gravée en une colonne la légende .

3. Un godet en terre émaillée; diamètre supérieur, 0 m. 075 mill.; hauteur, 0 m. 07 cent.

4. Trois vases en terre cuite cylindriques avec petit col droit un peu plus étroit; diamètre, 0 m. 14 cent.; hauteur, 0 m. 25 cent.; couvercle en cône très aplati.

5. Trois plaquettes rectangulaires de 0 m. 014 mill. × 0 m. 01 cent. de côté et 0 m. 003 mill. d'épaisseur, percées de deux trous transversaux et ayant dû faire partie d'un réseau de perles. Elles portent gravés les signes , , , entrant dans la titulature et les noms d'un personnage Psametik.

6. Une figurine semblable à un *ouchabti* en bois, de 0 m. 055 mill. de hauteur, couverte d'une feuille d'or.

7. Les figurines de divinités en terre émaillée comprennent : deux triades d'Isis, Horus et Nephthys, une Isis, deux Nephthys, trois Harmakhis hiéracocéphales coiffés du disque, deux Horus hiéracocéphales coiffés du *pchent,* quatre Thot à tête d'ibis.

8. Divinités en lapis-lazuli de mauvaise qualité : deux Isis avec le siège sur la tête, deux Nephthys, trois Neith, deux Selkit, trois Horus hiéracocéphales, un Thot, deux Mât accroupies; — divinités en feldspath vert : trois Horus hiéracocéphales accroupis.

9. Un épervier en lapis-lazuli, trois grenouilles en pierre dure jaunâtre; un bœuf, pattes liées, en jaspe rouge.

10. Deux gros scarabées, 0 m. 046 mill. et 0 m. 042 mill. de longueur, en feldspath vert, élytres marqués mais pas d'inscriptions.

11. Deux petits scarabées en pierre dure jaunâtre, dessous plat, sans inscriptions.

12. Scarabées avec les pattes indiquées en dessous : deux en terre émaillée, trois en granit blanc et noir, un en cornaline, un en hématite, deux en jaspe vert, un en pierre dure noirâtre, à tête de faucon.

13. Têtes de serpent en cornaline.

14. Yeux mystiques *uza :* deux en feldspath vert, deux en jaspe noir, deux en jaspe vert, trois en jaspe rouge, deux en jaspe jaune, quatre en cornaline, un en cristal de roche, un en granit, un en calcaire, quatre en terre émaillée.

15. Quatre groupes de deux doigts accolés en basalte et en schiste noir.

16. Cœurs en pierre dure : cinq en cornaline, dix en jaspe vert.

17. Amulettes diverses. 𓊽 : trois en cornaline, trois en lapis-lazuli. un en schiste gris, vingt et un en terre émaillée.

𓇅 : un en cornaline, sept en feldspath vert ou autre pierre verdâtre, deux en terre émaillée.

Deux 𓇅 sur plaquette rectangulaire, feldspath vert.

Quatre tablettes verticales, en feldspath vert; trois tablettes horizontales en jaspe noir.

Six chevets en hématite.

Cinq cachets ☉ en jaspe.

Cachets en forme de pyramide très aplatie, à base carrée, à anneau au sommet : deux en jaspe, un en lapis-lazuli.

Cachets de forme semblable, mais avec trou traversant l'objet : deux en terre émaillée.

Un contrepoids de collier en jaspe clair.

Quatre boucles en jaspe rouge.

Trois doubles plumes en jaspe.

Un *pesech-qefaou* en calcaire.

Deux niveaux en hématite.

Deux équerres de maçon en hématite.

Un cartouche en lapis-lazuli.

18. Collection d'amulettes en feuille d'or mince estampée et découpée; la plus grande a 0 m. 045 mill. de longueur, la plus petite 0 m. 01 cent. Elle comprend les sujets suivants :

3 Isis debout.
1 Isis assise allaitant Horus.
2 Nephthys.
2 Neith debout.
1 Harmakhis.
1 Mahes léontocéphale coiffé du disque.
2 Khonsou, coiffés du disque lunaire.
2 Màt accroupies.
2 Ouzas.
1 Sphinx.
2 singes adorant le soleil.
2 faucons .
1 faucon .
3 faucons accroupis .
1 faucon (ou hirondelle) volant .
1 âme .
1 âme coiffée du disque.
1 âme aux ailes étendues, de face.
2 vautours .
1 vautour sur une corbeille .
1 vautour protecteur .
3 uræus.
1 uræus ailé.
2 scarabées.
1 palmier.
4 papyrus .
2 fleurons .
3 barques Sokar .
1 collier .
1 collier .
1 collier .
2 contrepoids de collier.
1 pectoral.
3 boucles de ceinture .
3 *dad* .
2 crosses .
2 fouets.
1 poignard (?) .
4 bracelets (longueur, de 0 m. 11 cent. à 0 m. 12 cent.).

Toutes ces amulettes en or sont de travail très ordinaire, et il y en a peu qui méritent l'attention; la figuration du palmier est assez rare et un oiseau volant paraît avoir des ailes fines et une queue fourchue qui semblent en faire plutôt une hirondelle qu'un faucon, malgré que la tête soit un peu grosse.

19. Quarante-deux petits ongles en or ayant de 8 à 14 millimètres de longueur.

20. Plateau en albâtre de 0 m. 17 cent. de diamètre.

21. Pot en albâtre, col très court; diamètre maximum, 0 m. 048 mill.; hauteur, 0 m. 082 mill.

22. Pot en albâtre, col très court formant bourrelet; diamètre maximum, 0 m. 052 mill.; hauteur, 0 m. 068 mill.

23. Pot en albâtre, type à fond plat; diamètre, 0 m. 038 mill.; hauteur, 0 m. 069 mill.

24. Neuf godets en albâtre et ; diamètre, de 0 m. 046 mill. à 0 m. 065 mill.; hauteur, de 0 m. 028 mill. à 0 m. 06 cent.

25. Coupelle ; diamètre, 0 m. 067 mill.; hauteur, 0 m. 015 mill.

Mohammed Châban.

TOMB-STONES
FROM TELL EL YAHOUDIEH

BY

C. C. EDGAR.

The stelæ described below come from the Græco-Jewish cemetery on the edge of the desert near Tell el Yahoudieh. They were obtained by Tewfik Effendi Boulos, our Inspector at Gizeh, from the inhabitants of the little Arab villages which stand on the site of the cemetery. Tewfik Effendi had gone there to excavate a few tombs of the same type as those described by Naville and Griffith in the 7th Memoir of the *Egypt Exploration Fund, Mound of the Jew*, p. 13 and p. 52. The tombs which he opened proved to be full of water and destitute of antiquities; but he managed to collect from the villagers a number of inscribed stones which had been lying in their houses for a long time past.

The new stelæ belong to the same class as those already published. They are rectangular slabs of limestone, usually in the form of a *naos* with a pediment; but the architectural decoration is merely a frame for the inscription and not for a representation of the deceased as in the case of the tomb-stones from Abou Billou. An interesting feature of the new inscriptions is that several of them bear definite dates. Nos. 3, 4, 9 are dated by the 5th, 7th and 25th years of Augustus, while nos. 8, 10, 11, which bear the date of years 25, 26 and 34, may safely be assigned to the same reign. And as the undated and vaguely dated stelæ closely resemble the dated ones, it is probable that nearly all of them belong to the end of the 1st century B. C. or the beginning of the 1st A. D. Thus the new evidence confirms Mr. Seymour de Ricci's conclusions about the age of the Tell el Yahoudieh cemetery [1]. No. 1, however, belongs in part to an earlier period, and it is not quite certain that all the dates refer to the years of Augustus.

---

[1] *Académie des Inscriptions, Comptes rendus*, 1908, p. 797, and 1909, p. 144.

The total number of stones brought to the Museum was twenty-two. Nineteen of these are published here; the three others are in a wretched state of preservation. Nos. 4 and 11 are inscribed in the *Journal d'entrée* as 46332 and 46333, while the others are entered in the reception-book under the dates of September 10, 1918 and November 10, 1918.

No. 1. A plain slab of limestone, measuring 0 m. 45 cent. × 0 m. 25 cent. The top, which projected, is broken away, and the right side is also broken. On the upper part is the following metrical epitaph :

ωΔΥΠΟΤΟϹΠΙΛΑΔΟϹΜΕΛΑΘΡΟΝΞΕΝΕΚ|
ΔΗΜΑϹΓΗΡΑϹΑΦΕΙϹΜΗΤΡΟϹΕΛΕΙΝΟΤΑ|
ΚΑΙΤΕΚΝΑΝΗΠΙΕΛΕΙΝΑΚΑΙΑΥϹΤΗΡΑΝΠΑ|
ΠΟΛΛωΝΑΝΘΡωΠωΝΒΟΙΟΟϹΕωΝϹΟ|
ΚΛΑΥϹΑΤΕΤΟΝΠ ΛΙΠΟΝΤΑΤΟϹΕΜΝΟΤΑ|
ΚΑΙΠΟΛΙΝΑΝΘΡωΠωΝΔΗΘΕΑΚΑΙΦΙΛΙΑΝ

ὧδ' ὑπὸ τὸ σπιλάδος μέλαθρον, ξένε, κε̣[ῖται
Δημᾶς, γῆρας ἀφεὶς μητρὸς ἐλεινοτά[της]
καὶ τέκνα νήπι' ἐλεινὰ καὶ αὐστηρὰν πα[ράκοιτιν],
πολλῶν ἀνθρώπων βοιθὸς ἐὼν σο̣[
κλαύσατε τὸν π[ρο]λιπόντα τὸ σεμνότα[τον
καὶ πόλιν, ἀνθρώπων δ' ἤθεα καὶ φιλίαν.

4. *βοιθός* : apparently = *βοηθός*. — *σο̣* : or possibly *σ̣υ̣ν*[.

Below this are some faint marks like a line of letters, possibly a vestige of an earlier inscription. Below this again are the following two lines, mutilated and not wholly legible : the first word looks like *ι̣λ̣α̣ε̣*. The date, year 54, no doubt refers to the reign of Euergetes II.

Ι ω LΑΗ	. . . . ὡ[ς] Lλη [ ]
ΝΔ ΑΘ Ρ Γ	Lνδ Ἀθ̣ὺ̣ρ γ.

At the bottom of the stele another inscription has been added. It is cut in large, irregular letters and is somewhat mutilated.

ΚΑΙϹΥΑΛΕΞΑΝΔΡΕ	*κα̣ὶ̣ σ̣ὺ̣ Ἀλέξανδρε*
ΠΑϹΙΦΙΛΕΚΑΙΑΝΕΓ	*πασίφιλε καὶ ἀνέγ-*
ΚΛ ΤΕΧΡΗ ΕΧ	*κ̣λ̣η̣τε χρη[στ]ὲ χ[αῖρε].*

No. 2. A plain rectangular slab with raised border, measuring 0 m. 27 cent. × 0 m. 21 cent. The letters are very large and thick. A peculiarity of the inscription is that the name of the deceased is in the genitive, the meaning being «This is the tomb of Irene».

ΕΙΡΗΝΗ	Ẹἰρήνη[ς]
ΝΙΚΑΝΟ	Νικάνο-
ΡΧΡΗϹΤ	ρ(ος) χρηστ-
ΗϹΓΥΝ	ῆς γυν-
ΑΙΚΟϹ	αικός.
LΓΑΘΥΡΙ̅	Lγ Ἀθὺρ ῑ

No. 3. Of the same type as no. 2, with transverse lines on the raised border. 0 m. 37 cent. × 0 m. 28 cent.

	[ ]
	. . . . .
ЄΧΡΗϹ	ε χρησ-
ΤЄѠϹЄ	τέ· ὡς ἐ-
ΤѠΝΚΓ	τῶν κγ.
ЄΚΑΙϹΑΡΟ	ε Καίσαρο(ς)
.ΥΒΙ	[Τ]ῦβι [ ]

2. Traces of letters, not legible. — 6. The symbol L or the word *ἔτους* is omitted, *ε* being no doubt the year of the Emperor.

No. 4. A rectangular stele with pediment and acroteria. It is of the same type as K in pl. IV of *The Mound of the Jew*. 0 m. 80 cent. × 0 m. 36 cent. The lettering is peculiar, not only *ε* and *σ* but also *ο*, *φ* and *ω* being cut in straight lines instead of curves.

ΠΤΕΒΒΙѠΝΧΡΗϹΤΕ	Πτεββίων χρηστὲ
ΠΑϹΙΦΙΛΕΧΑΙΡΕѠϹΕ	πασίφιλε χαῖρε· ὡς ἐ-
ΤѠΛΤΕϹΕΡΑΚΟΝ	τῶν τεσερακον-
ΤΑΠΕΝΤΕ	ταπέντε.
LΖΚΑΙϹΑΡ	Lζ Καίσαρ(ος)
ΜΕΧΙΡ ΙϹ̅	Μεχὶρ ιϛ̄.

No. 5. A plain rectangular slab with raised border, measuring 0 m. 52 cent. × 0 m. 28 cent.

ΗΛΑΡΙΟΝ	Ḥλάριον
ΦΙΛΙΠΠΟΥ	Φιλίππου
ΑѠΡΕΠΑϹΙ	ἄωρε παρί-
ΦΙΛΕΑΛ[illegible]Χ	φιλε αλυ χ-
ΡΗϹΤΗΧΑΙΡΕ	ρηστὴ χαῖρε·
ѠϹΕΤѠΝϹ	ὡς ἐτῶν ϛ.
L Ζ ΕΠΙΦ Ε	Lζ Ἐπὶφ ε.

1. It is doubtful how the name is to be read. — 4. αλυ : apparently the beginning of ἄλυπε.

No. 6. Of same general type as no. 4, but the top, instead of being in the form of a pediment, bears a design like the triangular horns of an altar. 0 m. 50 cent. × 0 m. 25 cent. The letters have apices.

ЄΤΟΥϹ ΙΓ	ἔτους ιγ
ΤΥΒΙ ΚΒ	Τῦϐι κϐ.
ΔѠϹΙΘΗΧΡΗ	Δωσίθη χρη-
ϹΤЄΠΑϹΙΦΙΛЄ	στὲ πασίφιλε
ΑѠΡЄΧΑΙΡЄ	ἄωρε χαῖρε·
ЄΤѠΝΚЄ	ἐτῶν κε

3. Δωσίθη : probably for Δωσίθεε. — 6. No trace of ὡς before ἐτῶν.

No. 7. Of same type as no. 4. 0 m. 41 cent. × 0 m. 25 cent.

ΔѠϹΙΘЄΟϹϹΤΟΗΤΙϹ	Δωσίθεος Στοήτις
⳩ΡΗϹΤЄΑѠΡЄΧΑ	χρηστὲ ἄωρε χα-
ΙΡЄѠϹЄΤѠΝ	ῖρε· ὡς ἐτῶν
$\overline{\text{ΛЄ}}$ LΙ ΘѠΘΚΓ	$\overline{\text{λε}}$. Lι Θὼθ κγ.

1. Στοητις : for Στοτοήτιος?

No. 8. Of same general type as no. 4, but the top is small and bears a design like a truncated pediment. o m. 46 cent. × o m. 24 cent.

NIKOMH	Νικομή-
ΔΗΧΡΗC	δη χρησ-
ΤЄΠΑCΙ	τὲ πασί-
ΦΙΛЄΧΑΙ	φιλε χαῖ-
ΡЄωLCK	ρε· ὡς Lκ..
LKЄΧΟΗ	Lκε Χο(ίακ) η

5. Or merely Lκ. — 6. The letters are badly preserved and the reading ΧΟΗ is not certain.

No. 9. Same type as no. 4. o m. 49 cent. × o m. 26 cent. There is a round hole in the right hand bottom corner; apparently the stele has been used as the pivot of a door-post.

ΜΑΡΙΟ	Μάριο̣ν̣
ΧΡΗCΤΗ	χρηστὴ
ΠΑCΙΦΙΛΟC	πασίφιλος
ΑΛΥΠΟCΚΛΑΥ	ἄλυπος· κλαύ-
CΑΤЄωCЄΤωΝ	σατε· ὡς ἐτῶν
ЄΙΚCCΙΤΡΙω	εἰκο̣σιτρίω[ν].
LKCKA	Lκε̣ Κα[ισ Παῦ]-
ΝΙ Λ̄	νι λ̄.

1. The letters are roughly cut and the name is not clear; but probably the first letter is M and the third P.

No. 10. Of same type as no. 4. o m. 45 cent. × o m. 25 cent.

Ν ΚωΝΧ	Ν[ί]κων χ[ρη]-
CΤЄΧΑ	στὲ χα[ῖρε]·
ωCLM	ὡς Lμ̣[.].
LKS ΜЄCΟ	Lκϛ Μεσο[ρὴ]
Κ̄Θ̄	κ̄θ̄

3. μ is not certain.

No. 11. More elaborately ornamented than the preceding. The inscription is enclosed by two columns with decorative capitals, and above it is a denticulated cornice. In the pediment are representations of a bodkin and a comb; the latter has teeth on each side and a row of three concentric circles along the middle. Above each capital is a basket or vase. — o m. 46 cent. × o m. 26 cent.

ϹΑΜΒΑΘΙΝΑΩΡΕ	Σαμβάθιν ἄωρε
ΑΤΕΚΝΕΧΡΗϹΤΗ	ἄτεκνε χρηστὴ
ΠΑϹΙΦΙΛΕΧΑΙΡΕ	πασίφιλε χαῖρε·
ΕΩϹΕΤΩΝ $\overline{\text{ΙΘ}}$	ἕως ἐτῶν $\overline{ιθ}$.
ΕΤΟΥϹ$\overline{\text{ΔΛ}}$ΧΟΙΑΧ$\overline{\text{ΗΚ}}$	ἔτους $\overline{δλ}$ Χοίαχ $\overline{ηκ}$.

1. For Σαμβάθιον; the ο is often omitted in such words. — 4. Read ὡς. — 5. Note the inverted order of the figures.

No. 12. A large stele of same type as no. 4. The right side is broken away. o m. 61 cent. × o m. 38 cent.

Κ	[[κ. . . . .]]
ΑΩΡΕΠΑϹΙΦΙΛΕ	ἄωρε πασίφιλε
ΧΡΗϹΤΕΧΑΙΡΕΩϹΕ	χρηστὲ χαῖρε· ὡς ἐ-
ΤΩΝΕΙΚΟϹΙΔ	τῶν εἰκοσιδ[ύο].
L	L[[ ]]

1. The name has been erased, perhaps also the date.

No. 13. Of same type as no. 4. o m. 34 cent. × o m. 23 cent. The deceased was a married man of eighteen, and the tomb-stone was erected by his widow.

ΔΩϹΑϹΑΩΡΟϹ	Δωσᾶς ἄωρος
ΧΡΗϹΤΟϹΠΑϹΙΦΙ	χρηστὸς πασίφι-
ΛΟϹΑΛΟΙΠΟϹΧΑΙΡΕ	λος ἄλοιπος χαῖρε·
ΩϹ ΙΗ	ὡς ιη.
ΤΕΥΦΙΛΑΓΥΝΗ	Τευφίλα γυνὴ
ΑΥΤΟΥΑΝΕΘΗΚΕΝ	αὐτοῦ ἀνέθηκεν
ΥΠΕΡΑΥΤΟΥ	ὑπὲρ αὐτοῦ.

3. Read ἄλυπος. — 5. Read Θευφίλα or Θεοφίλα.

No. 14. Similar in general type to no. 4. 0 m. 52 cent. × 0 m. 25 cent. The inscription appears to have been carved by an illiterate stone-cutter.

ΘΕΡΟΥΧΑΙΡΕ	Θερου χαῖρε
ΧΡΗΤΗCΩC	χρη⟨σ7ὴ⟩· ὡs
ΤΩΝ CT N	⟨ἐ⟩τῶν ⟨πέντε⟩.

1. The name is doubtful. — 3. Might be read τωνπετην and may be a corruption of ἐτῶν πέντε.

No. 15. Rectangular stele surmounted by pediment with acroteria. The columns have plain capitals. 0 m. 45 cent. × 0 m. 31 cent. The letters have apices.

ΦΙΛΟΥΤΙΝΧΡΗCΤΗ	Φιλούτιν χρησ7ὴ
ΧΑΙΡΕΠΑCΙΦΙΛΕ	χαῖρε πασίφιλε
ΑΩΡΕΩCLIE	ἄωρε· ὡs Lιε.

1. For Φιλούτιον, diminutive of Φιλοῦs.

No. 16. Of same type as no. 4, measuring 0 m. 47 cent. × 0 m. 29 cent. The body of the stele has been ruled for an inscription, perhaps a metrical epitaph, and there are faint vestiges of letters here and there. In the pediment is the name of the deceased :

ΙΑΚΟΥΒΟC	Ἰάκουβos
ΩCΕΤΩΝΚΒ	ὡs ἐτῶν κβ.

1. The spelling Ἰάκουβοs instead of the usual Ἰάκωβοs is found on another inscription in Cairo, see *Acad. des Inscr., Comptes rendus*, 1909, p. 145.

No. 17. Measures 0 m. 27 cent. × 0 m. 18 cent. It has a triangular top, and above the inscription is a denticulated cornice. The letters have apices.

ΤΕΥΦΙΑΩC	Τευφία ὡs
ΕΙΚΟΥCΙΗΠ	εἰκουσιηπ
ΤΑΗΤΩΝ	τὰ ἠτῶν.

1-3. Read Θευφίλα ὡs εἰκοσιεπτὰ ἐτῶν.

No. 18. A rectangular stele with decorative columns and cornice. 0 m. 49 cent. × 0 m. 29 cent. The surface is weathered and the inscription is difficult to read.

ΛCOYA▒ΝΕΛ▒	Ἀσουα[. . . .]νέα̣[ν]
ΛΚΜΑΙΑΝ▒ΟΝ	ἀκμαίαν [. . .]ο̣ν̣
ЄΠICTACI▒ΛCΠΑ	επιστασ̣ι̣.α̣. πα-
ΤΗΡΚΑΙΜΗΤΗΡΟΙ	τὴρ καὶ μήτηρ οἱ
ΠΥΡѠΜЄΝΟΙЄΝΝ	πυρώμενοι ἐνν-
ЄΑЄΤΗΝΚΛΑΥCΑΤЄ	εαέτην κλαύσατε
▒ΔЄΛΦΟΙ	[ἀ]δελφοί.

1. Probably a Hebrew name. — 2. Perhaps ἄωρον. — 3. I fail to understand this line. — 5. πυρώμενοι : for πυρούμενοι.

No. 19. A large stele of same general form as no. 4, with denticulated cornice. It is broken in two, and the surface is worn. The inscription is a metrical epitaph. Down to the sixth line of the stone the reading is fairly certain; after that point the restoration becomes difficult; and the last few lines are completely obliterated. The following transcript in printed characters shows only approximately what can be read on the stone, and several of the letters in lines 7-13 are very doubtful.

ΤΗΝΤΟΠΡΙΝЄΙΙΙΙ▒ΛΟΙCΙΙ▒ΑΓΑΛΛ
ΟΜЄΝΗΝΜЄΛΑ▒ΡΟΙCΙΙ▒ ΠΑΡΘ▒ΝΟ▒
ΑΚΜΑΙΗΝΞЄΙΝЄΔΑΚΡΥCΟΝЄΜЄ
Ν▒ΜΦΟΚΟΜΟΙCCΤΟΛΙΔЄCCΙCΥΝΟΙΚΟC
▒Ο▒ΓΑΡΑѠΡΟC ΝΥΜΦ▒CCΤΥ
ΓЄΡ▒ΤΟΥΔЄΛ▒ΛΟΓΧ▒ΟΥ ΗΝ
ΙΚΑ▒Κ▒ѠΝΠΑΤΑΓΟ▒ΟCΜΑ
CΔ▒ΙΙ Η▒ΛЄΝΜЄΛΠΙΝ
ΠΛ▒Ο▒Μ▒ΛΛΟ▒ ѠCΡΟ
Δ▒Ι▒ΝΚΗΠѠΙ▒ΟΤΙCѠΔΡΟCЄΡΑΙCΙ
ΤЄΟ▒ΦΝΙΔΙѠCΜЄΛΑΒѠ
Ι▒ΝѠ▒ѠΝΑΙΛΙ▒
Ν▒ΔЄΓѠЄΓѠ▒

and several more lines obliterated

τὴν τὸ ϖρὶν ἐν̣ μ̣[εγά]λοισιν̣ ἀγαλλομένην μελά[θ]ροῖσιν̣
  ϖαρθ[έ]νο̣ν̣ ἀκμαίην, ξεῖνε, δάκρυσον ἐμέ·
ν[υ]μφοκόμοις στολίδεσσι σύνοικος, [ἔ]ο[ν] γὰρ ἄωρος,
  νυμφώ̣δ̣η̣ς στυγερ[οῦ] τοῦδε λ[έ]λογχ̣[α] τ̣[άφ]ου.
ἡνίκα .[.]κρ̣.[.]ων̣ ϖαταγο[...]ο̣σ̣μας δ[.......].
  ἤ[γγει]λεν μέλπ̣ιν ϖλ̣[.]ο̣.. μ̣ο̣[...]α̣λ̣ο̣.[.]ν̣
ὡς ῥόδ[ο]ν̣ [ἐ]ν κήπωι [ϖ]ο̣τίσω δροσεραῖσι τε̣ θ̣[..]ο̣[ ]
  [αἰ]φνιδίως με λαβὼν̣ [.]νω[...]ων Ἀ̣ί̣δ̣η̣[ς]

C. C. Edgar.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE COPTE

PAR

M. HENRI MUNIER.

I. — COLLECTION DU RÉV. E. C. HOSKYNS[1].

1. — PSAUME LXIII, 3-10.

Fragment d'un feuillet, haut de 0 m. 11 cent. et large de 0 m. 18 cent., qui a dû appartenir à un psautier de grande dimension. Le parchemin est jauni et déchiré; il a été fortement rayé à la pointe sèche dans les deux sens.

L'écriture est une onciale carrée et large, d'une grande régularité; les ⲙ et les ⲁ ont la forme dite archaïque; on en trouvera un spécimen à peu près semblable dans le *Catalogue général du Musée du Caire : Manuscrits coptes*, pl. III.

Ce fragment fut acquis par le Rév. Hoskyns à Akhmîm. Bien que le texte n'offre aucune variante avec l'édition du *Coptic Psalter* par M. W. Budge (p. 65), j'ai tenu cependant à le signaler à l'attention des coptisants. Car, de l'examen des preuves externes, il résulte que ce feuillet a dû provenir de la célèbre bibliothèque du Deïr Amba Shenoudah et à ce titre il rentre vraisemblablement dans la collection des *Manuscrits coptes-sahidiques du « Monastère Blanc »* réunis et publiés en 1911 par Mgr A. Hebbelynck.

Incipit : ⲉ[ⲛ]ⲧⲁⲩ[ⲧⲱⲙ ⲛ̄]ⲛⲉⲩⲗⲁⲥ ⲛ̄ⲑⲉ [ⲛ̄ⲛⲓ]ⲥⲏϥⲉ
Explicit : ⲁⲩ[ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲛⲉϥⲧⲁⲙⲓⲟ·] ϥⲛ[ⲁⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ] ·

---

[1] Durant un séjour dans la Haute-Égypte en 1916, le Rév. E. C. Hoskyns, aumônier militaire anglais, eut la bonne fortune d'acquérir quelques feuillets de manuscrits coptes en dialecte sa'îdique. A son retour, il eut l'extrême amabilité de me les confier pour les étudier: qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance pour m'avoir permis de les publier dans les *Annales du Service*.

2. — PROVERBES, XXIX, 28 À FIN.

Ce passage des *Proverbes* est contenu dans deux feuillets consécutifs (hauteur, 0 m. 09 cent.; largeur, 0 m. 15 cent.). Toute la partie supérieure a disparu et il ne reste que les dix dernières lignes. Provenance : Dronkah.

L'écriture est une petite onciale carrée des VIe-VIIe siècles qui se rapproche beaucoup de celle qui a été publiée dans l'*Album de paléographie* de M. H. Hyvernat (pl. III, 2). Comme il est de règle pour de pareils textes, les Proverbes sont disposés sur une *seule colonne*. Les marges très réduites ne mesurent que 0 m. 025 mill.

Ce nouveau manuscrit renferme la fin des *Proverbes*, comme l'indique le titre ajouté au bas du *recto* du folio II. Ce passage est déjà connu; on le trouvera dans les *Sacr. Bibliorum fragmenta*, édités par le P. Ciasca (t. II, p. 192-194). Il m'a paru cependant nécessaire de le publier ici-même; car, ainsi qu'on le constatera, il nous donne d'intéressantes variantes qui pourront utilement servir à l'édition critique de l'Ancien Testament.

Fol. I, recto.

[[1]

ⲛⲉⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲉ·
ⲫⲏⲧ ⲙ̄ⲛⲉⲥϩⲁï ⲧⲏⲕ ⲉϩⲣⲁï ⲉϫⲱⲥ
ⲧⲁï ⲛⲁⲣϭⲣⲱϩ ⲁⲛ ⲉⲡⲟⲉⲓⲕ ·
ⲥⲉⲓ (sic) ⲅⲁⲣ ⲙ̄ⲡⲉⲥϩⲁï ⲛϩⲉⲛⲡⲉⲧⲛⲁ
ⲛⲟⲩⲟⲩ· ⲛ̄ϩⲉⲛⲡⲉⲑⲟⲟⲩ· ⲁⲛ ·
ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲙ [ⲉⲥ]ϭⲏ ⲛⲥⲟ
ⲣ̄ⲧ̄ ϩⲓⲙⲁϩⲉ ϣⲁⲥⲧⲁⲙ[ⲉⲓ]ⲟⲟⲩ
ⲛ̄ⲛⲉⲥϭⲓϫ ⲛ̄ϣⲁⲩ· ·
ⲁⲥⲣ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲛⲓϫⲟï ⲛⲛⲉϣⲱⲧ ⲉⲥ
ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲉⲛⲕⲁ ⲛⲁⲥ
ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉ

---

[1] On ne voit pas combien il manque de lignes.

Fol. I, verso.

[(1)

ⲙⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥϩⲁⲓ ϥⲓⲣⲟⲟⲩϣ ϩⲁⲛⲁⲡⲏⲓ̈ ·
ⲉϥϣⲁⲛⲱⲥ̅ⲕ̅ ⲛ̅ⲟⲩⲙⲁ ·
ⲛⲉⲧϩⲁⲧⲏⲥ(sic) ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲟⲃ̅ⲥ̅ ·
ⲁⲥⲧⲁⲙⲓⲉ ϩ̅ⲃ̅ⲥⲱ ⲥ̅ⲛ̅ⲧⲉ ⲙ̅ⲡⲉⲥϩⲁⲓ̈ ·
ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛϩⲟⲓ̈ⲧⲉ ⲛⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅
ⲡϣⲛ̅ⲥ̅ ⲙ̅ⲛ̅ⲡϫⲏϭⲉ ·
ϣⲁⲩϭⲱϣ̅ⲧ ⲇⲉ ⲛ̅ⲥⲁⲡⲉⲥϩⲁⲓ̈ ϩ̅ⲛ̅
[ⲙ̅]ⲡⲩⲗⲏ ·
ⲉϥϣⲁ[ⲛ]ϩⲙⲟⲟⲥ ϩ̅ⲛ̅ⲟⲩⲥⲟⲟⲩϩ̅ⲥ̅
ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̅ϩ̅ⲗ̅ⲗⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ
ϩ̅ⲙ̅ⲡⲕⲁϩ ·

Fol. II, recto.

[(1)

ϩⲉⲛⲁⲣⲓⲥ[ⲕⲉ ⲛ̅ⲛⲟⲩϫ · ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲉⲧ]
ϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲡⲥⲁⲛⲉϩⲓⲙⲉ ·
ⲥⲉⲛⲁⲥⲙⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛ̅ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲙ̅ⲙⲁⲓ̈[ⲛⲟⲩⲧⲉ]
ⲙⲁⲣⲉⲥⲥⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲛ̅ⲧⲟⲥ ⲛ̅ⲑⲟⲧⲉ
ⲙ̅ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ·
† ⲛⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ̅ⲛ̅ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛ̅ⲛⲉ[ϭⲓϫ]
ϫⲉ ⲉⲩⲉϫⲱ ⲙ̅ⲡⲉⲥⲟⲉⲓⲧ ⲛ̅ⲛⲉⲥϩⲃⲏⲩⲉ
ϩ̅ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁ ⲛ̅ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛ̅ⲛ̅ⲥⲟⲟⲩϩ[ⲥ]
ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲥⲙⲟⲩ ⲉⲛⲉⲥϩⲁⲓ̈ ϩ̅ⲛ̅ⲙ̅
ⲡⲩⲗⲏ : ›———····›———‹····—··—‹
›››› ›———··· ›› ———··———·—·—
ⲙ̅ⲡⲁⲣⲟⲓⲙⲓⲁ ⲛ̅ⲥ[ⲟ]ⲗⲟⲙⲱⲛ :
———— ———···———————···———

Le verso du folio II est anépigraphique.

(1) On ne voit pas combien il manque de lignes.

Variantes données par le texte édité par le P. Ciasca :

Fol. I, recto, l. 3 : ⲛ̄ⲡⲟⲉⲓⲕ. — Ligne 4 : ⲥⲉï̈ⲣⲉ. — Lignes 6-8 : ⲉⲥⲣ̄ϩⲱⲃ ⲉⲡⲥⲟⲣ̄ⲧ̄· ⲙ̄ⲡⲡⲙⲁϩⲉ · ⲁⲥⲧⲁⲙⲉï̈ⲟⲟⲩ· ϩⲛⲛⲉⲥϭⲓϫ. — Ligne 9 : ϫⲁï̈ ⲛⲉϥⲱⲧ. — Ligne 10 : ⲙ̄ⲡⲉⲛⲕⲁ.

Fol. I, verso, l. 1 : ⲙⲏⲣⲉ. — Ligne 2 : ϩⲙ̄ⲡⲟⲩⲛⲁ. — Ligne 3 : ⲛⲉⲧϩⲁϩⲧⲏⲥ. — Ligne 5 : ⲁⲩ·ⲱ ϩⲟï̈ⲧⲉ. — Ligne 7 : sans ⲁⲉ.

Fol. II, recto, l. 3 : ⲉⲩ·ⲥϩⲓⲙⲉ. — Ligne 4 : ⲉⲑⲟⲧⲉ. — Ligne 7 : ⲉⲩ·ϫⲱ. — Ligne 9 : ⲉⲉⲡⲉⲥϩⲁⲓ.

3. — SAINT THÉODORE L'ORIENTAL

ET SAINT THÉODORE LE GÉNÉRAL.

La littérature copte possède sur ces deux saints martyrs Théodore une longue série de textes dont une partie a été publiée en 1910 par M. E. O. Winstedt dans son ouvrage : *Coptic texts on St. Theodore the General and St. Theodore the Eastern.* Mais si cet auteur a trouvé dans le dialecte bohaïrique un panégyrique entier, attribué à un archevêque d'Antioche du nom même de Théodore, il n'a pu réunir, dans le dialecte ṣaʿîdique, que cinq fragments très incomplets qui ont appartenu à diverses rédactions[1].

Le Rév. E. C. Hoskyns a eu l'heureuse chance d'acquérir, en 1916, à Akhmîm, quelques débris d'un nouveau manuscrit en parchemin sur les deux mêmes personnages. Cette trouvaille ne comprend malheureusement que trois feuillets qui nous sont parvenus dans un très mauvais état de conservation[2] : ils sont tous incomplets, rognés sur les bords et jusque dans les colonnes, troués et tachés en maints endroits. On trouvera dans la reproduction ci-jointe un spécimen de l'écriture.

---

[1] Il existe un autre panégyrique du soi-disant même auteur, mais le texte est entièrement différent (W. Budge, *Miscellaneous Coptic texts*, p. 1-48).

[2] Dimensions : premier feuillet : hauteur o m. 225 mill., largeur o m. 175 mill.; second et troisième feuillets : hauteur o m. 21 cent., largeur o m. 20 cent., largeur de la colonne o m. 07 cent.

Le texte est pourtant d'un certain intérêt, car il comble une lacune : il reproduit presque mot pour mot, dans le dialecte ṣaʿîdique, un épisode de la jeunesse de Théodore le Général qui était uniquement connu par le panégyrique bohaïrique[1]. La concordance entre les deux versions peut s'établir ainsi :

Ms. Hoskyns :	fol. I,	r°, 1re col. =	Winstedt,	p. 23,	l. 1-7.
—	—	r°, 2e col. =	—	—	l. 10-14.
—	—	v°, 1re col. =	—	—	l. 19-24.
—	—	v°, 2e col. =	—	p. 23,	l. 25-p. 24, l. 9-11.
—	fol. II,	r°, 1re col. =	—	—	l. 11 (*suite*)-19.
—	—	r°, 2e col. =	—	—	l. 21-27.
—	—	v°, 1re col. =	—	p. 25,	l. 4-9.
—	—	v°, 2e col. =	—	—	l. 11-15.
—	fol. III,	r°, 1re col. =	—	—	l. 16-24.
—	—	r°, 2e col. =	—	—	l. 27-p. 26, l. 1.
—	—	v°, 1re col. =	—	p. 26,	l. 7-12.
—	—	v°, 2e col. =	—	—	l. 13-19.

ⲁϥⲛ̄ⲧⲕ̄ϩⲓϫⲱⲓ̈
ϩⲛⲧⲁⲙⲛⲧⲉⲗⲉⲩ
ⲑⲉⲣⲟⲥ ⲡⲁⲣⲁⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲁⲉⲓⲟⲧⲉ
ⲁⲓϩⲙⲟⲟⲥ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲕ
ϩⲛⲟⲩⲑⲣⲩⲥⲕⲓⲁ

[1] Pour la traduction, voir E. O. Winstedt, *Coptic texts on St. Theodore the General*, p. 93-95.

Fol. I, recto.

. . . .][1]
ⲙ(?)[. . . . .]
ⲉⲧ[ⲁⲕϣⲱϣ ⲙ̄ⲡⲉϥ]
ⲛ[ⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲉϥ]
ϣ[ⲙ̄ϣⲉ · ⲁⲗⲗⲁ]
Ⲁⲗⲏⲟ[ⲱⲥ] ⲛⲉⲣ̄ⲙ̄
ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ϩⲛ̄ⲁⲧϣⲡ̄ϩⲙⲟⲧ
ⲛⲉ ⲛⲧⲉⲕϩⲉ ϫⲉ
ⲁ ⲛⲁⲉⲓⲱⲧ ϣⲟ
ⲛ̄ⲕ ϩⲱⲥ ϩⲉⲙϩⲁⲗ
ⲁϥⲧⲟⲩϫⲟⲕ ⲉ
ⲡⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ (sic) ⲉⲧⲙ̄
ⲙⲟⲟⲩⲧ̄ⲕ —
Ⲁϥⲛ̄ⲧ̄ⲕ ϩⲓϫⲱⲓ̈
ϩⲛⲧⲁⲙⲛⲧⲉⲗⲉⲩ
ⲑⲏⲣⲟⲥ ⲡⲁⲣⲁⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲁⲉⲓⲟⲧⲉ ·
ⲁⲓϩⲙⲟⲟⲥ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲕ
ϩⲛⲟⲩⲑⲣⲩⲥⲕⲓⲁ
ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ
ⲛⲁⲉⲓⲟⲧⲉ ⲙⲟⲥⲧⲉ
ⲙ̄ⲙⲟⲥ ·
Ⲁⲩⲱ ϣⲁⲧⲉⲛⲟⲩ
ϯϩⲙⲟⲟⲥ ⲛⲙⲙⲁⲕ

. . . .][1]
Ⲁ[ⲗⲗⲁ ϣⲁⲛ]
ϯ[ⲙ̄ⲕⲁϩ ⲙ̄]
ⲡⲁ[ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ϯⲛⲁ]
ϫⲟⲟⲩ[ⲧ̄ⲕ] ⲉⲡⲡⲟ[ⲗⲉ]
ⲙⲟⲥ ⲙ̄ⲛⲛⲧⲩ
ⲣⲟⲛ (sic) ⲧⲏⲣⲟⲩ
ϣⲁⲕⲧⲉⲕ[ⲙⲟⲟⲩⲧ̄ⲕ]
Ⲡⲙⲁⲕⲁ[ⲣⲓⲟⲥ ⲇⲉ]
ⲓⲱϩⲁ[ⲛⲛⲏⲥ]
ⲛ̄ⲧⲉⲣ[ⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄]
› ⲉⲛⲁⲓ ⲁϥ[ⲣ̄ⲙⲕⲁϩ]
› ⲉⲡⲥⲁ [. . . . . .]
› ⲧⲙⲏ[. . . . . .]
› ⲙⲛⲛ[ⲡⲟⲗⲉ]
› ⲙⲟⲥ ⲛ[. . . .]
› ⲙⲉ · ⲛ[ⲉϫⲁϥ]
› ϫⲉ ⲁⲗⲏ[ⲑⲱⲥ]
› [. . . . .]
› [. . . . .]
› [. . . . .]

---

[1] On ne voit pas combien il manque de lignes.

Fol. I, verso.

. . . .]
[. . . . .]ⲕ
[. . . . . . ⲑⲉ]ⲟ
[ⲇ]ⲟⲣ[ⲟⲥ ⲁⲩ]ⲱ ⲉϥ
[ⲙ]ⲟⲕ̄ϩ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲁⲥⲛⲁⲩ
[ϫ]ⲉ ⲟⲩⲟⲓ̈ ⲛⲁⲓ ⲛ̄ϯ
[ⲥⲟⲟⲩ]ⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁ
[ⲁⲁϥ ·] ϯⲙⲟⲕ̄ϩ
[ⲛ̄ϩⲙⲟⲟⲥ ϩ]ⲛ̄ϯⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ
[ϫⲉ ⲛ̄ⲡⲁⲣ]ⲡϣ̄ⲙ
[ϣⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲓ]ⲥϩⲓⲙⲉ
[ⲛ̄ⲥⲉⲣ̄ⲙⲉⲗⲉⲓ] ⲛⲁⲥ ⲁⲛ
[ⲛ̄ⲧⲉⲥⲟⲩⲟⲣⲡⲧ ⲉ]ⲡⲡⲟ
[ⲗⲉⲙⲟⲥ ⲛ̄]ⲥⲙⲟⲩ (sic)
[ⲟⲩⲧ ⲙ̄ⲙ]ⲟⲓ —
[Ⲉⲓϣⲁⲛⲉⲓ ⲉⲧ]ⲁⲛⲁⲭⲱ
[ⲣⲁ . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]

. . . . ⲙ]ⲁ
[ⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ] ⲙⲛ
[ⲛ̄ⲥⲁⲛⲁⲓ ⲧ]ⲏ
[ⲣⲟⲩ ⲁϥⲛ̄ⲕⲟⲧ]ⲕ
[ⲉϥⲣⲓⲙⲉ · ⲉ]ⲓⲥ
[ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄]ⲟⲩⲟ
ⲉⲓⲛ [ⲉϥϣⲟⲟⲛ] ϩⲁ
> ⲉⲟⲟⲩ · ⲁϥⲁϩⲉⲣⲁ
> ⲧϥ̄ ϩⲓϫⲱϥ ⲉϥ
> ϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ
> ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ —
> ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ —
Ⲁϩⲣⲟⲕ ⲉⲕⲣⲓⲙⲉ
> ϩⲁⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ
> ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ ⲡⲉϫⲉ
> ⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ
> ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ
> ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲣ̄ϩⲟⲧⲉ
> ⲛ̄ⲧⲉⲧⲉϥⲁⲕⲁ
> ⲑⲁⲣⲧⲟⲥ ⲙ̄ⲙⲁⲁⲩ
> ⲁⲁϥ ⲛ̄ϩⲉⲗⲗⲏⲛ
> ⲛ̄ⲧⲉⲥϩⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ
> ⲟⲩⲭⲣⲏⲥⲇⲓⲁⲛⲟ̄ (sic)
Ⲟⲩⲙ̄ⲕⲁϩ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ
ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲥ
ⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛⲛⲉⲕ
[ϩ]ⲙ̄ϩⲁⲗ ϣ̄ⲙϣⲉ

Fol. II, recto.

[ⲛ̄ⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϣ̄ⲙ̄ⲙⲟ]
ⲉ[ⲓⲧⲁ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲣⲱ]
ⲙ[ⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲁϥ]
› ϫⲉ[ⲧⲟⲩϫⲟ ⲧⲉⲕ]
› ⲯⲩ[ⲭⲏ ⲛ̄ⲧⲟⲕ ϩⲁ]
› ⲡ[ⲉⲥⲧⲁⲕⲟ ·]
ⲁⲩⲱ [ϩⲟⲥⲟⲛ ⲉ]ⲕⲥⲁ
› ⲁⲕ ⲛ[ⲣ̄ⲙ̄]ϩⲉ =
› ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓ ⲛⲁⲕ
› ⲉⲡⲉⲕⲕⲁϩ ⲉⲧⲃⲉ
› ⲛⲧⲱϣ ⲙ̄ⲡⲉⲕ
› ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲧ
› ϣⲱϣ ⲛ̄ⲧⲉϩⲣⲱⲧ
› ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁϭⲣⲏ
› ⲙⲡⲉⲓⲟⲙ ϩⲛ̄ⲧⲉⲥ
› ⲙⲏⲧⲉ —
ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ ⲡ
› ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲟ̄
› ⲉⲓⲛ ϫⲟⲟⲩ ⲉⲡⲙⲁ
› ⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲓⲱϩⲁⲛ
› ⲛⲏⲥ ⲁϥϩⲟⲡ̄ϥ
› ⲉⲣⲟϥ —
ϩⲣⲁⲓ ⲇⲉ ϩⲛ̄ⲧⲉⲩ
ϣⲏ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ
ⲁϥⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓ
ⲛⲁϥ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉⲓⲙⲉ
ϫⲉ ⲛⲧⲁϥⲃⲱⲕ
ⲉⲧⲱⲛ —
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲇⲉ ϣ[ⲏⲙ]

[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
ⲭ[ⲁⲣⲓⲥ ϩⲙ̄ⲡϩⲟ]
ⲙ̄[ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ]
ⲑⲉⲟⲇ[ⲱⲣⲟⲥ]
ϣⲁϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ
ϫⲉ ⲁ ⲧⲁϩⲉⲗⲡⲓⲥ
ⲟⲩⲉⲓⲛⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉⲓⲛⲓ
ϫⲓⲛⲉⲡⲉϫⲡⲟ
ⲙ̄ⲡⲉⲓϣⲏ[ⲣⲉ] ϣⲏⲙ
ⲟⲩⲙⲏⲛ[ϣⲉ] ⲛ̄
ⲥⲟⲛ ⲉϣ[ϫⲉ ⲉⲥ]ⲕⲁ
ⲡϣⲏⲣ[ⲉ ⲛ̄ⲕ]ⲟⲩⲓ
ⲕⲁϩⲏ[ⲩ ⲉⲧⲣ]ⲉⲥⲛⲁ
ϫⲟⲕⲙ[ⲉϥ ⲉϣⲱ]ⲡⲉ
ⲡⲗⲱ[ⲗⲟⲛ ⲉϥ]ⲛⲁⲩ
ϩⲙ̄ⲡⲓⲛ[ⲓ . . .]ⲉⲓϫ(?)
ⲛ[. . . . .]
ⲉ[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]

Fol. II, verso.

[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[ⲉϥⲟ ⲛ̄ⲡⲟⲣⲫ]ⲁ
[ⲛⲟⲥ ⲛⲉⲣⲉ] ⲛⲁ
[ⲧⲁⲛⲁⲧⲟ]ⲗⲏ ⲧⲏⲣ^ⲥ (sic)
ⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲛ̄ⲟⲉ
ⲛⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̄
ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ —
Ⲉⲛⲉϥⲧⲏϣ ⲡⲉ
ϩⲛ̄ⲧⲉϥϭⲟⲧ
ⲉⲣⲉ ⲧ[ⲉ]ⲭⲁⲣⲓⲥ
ϩⲙ̄ⲡⲉ[ϥ]ϩⲟ ⲉ̄ⲣⲉ
ⲡⲉϥ[ϣⲁ]ϫⲉ ϫⲟ
ⲕⲣ ϫ[ⲉ ⲉ]ϥϩⲛ̄
ⲧⲁ[ⲡⲍⲏ]ⲃ —
ⲛⲉⲣ[ⲉ ⲟⲩ]ⲟⲛ ⲛⲓⲙ
[ⲉⲧ]ⲛ[ⲁⲩ ⲉ]ⲣⲟϥ ϫⲱ
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]

[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . . .]ⲣⲟϥ
[. . . . .]ϫⲉ
ⲑ (?) [. . . . .]ⲉⲛⲉϥ
ϯⲛ[. . . . .]ⲉⲛⲉϣⲁ
ϫⲉ ⲉⲧⲉϥⲥⲱⲧⲙ
ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉϥⲕⲱ ⲙ̄
‹ ⲙⲟⲟⲩ ϩⲙ̄ⲡⲉϥϩⲏⲧ
Ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲏ (sic) ⲛⲟⲩ
‹ ϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉ̄
‹ ⲛⲏⲓ ϣⲁⲧⲉϥ
› ⲙⲁⲁⲩ ⲉϥⲟⲩⲟ̄ⲗⲥ̄
› ⲛ̄ϩⲏⲧ ϩⲛⲟⲩⲣⲓ
› ⲙⲉ · ⲙ̄ⲡⲉϥⲟⲩ
ⲱⲙ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̄ⲛⲉϥ
ⲥⲱ ⲉⲧⲃⲉⲡⲣⲓⲙⲉ
ⲙ̄ⲛⲧⲗⲩⲡⲏ —
Ⲁ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲡⲱⲧ
‹ ϩⲁϫⲱϥ ⲡⲉϫⲁⲥ
‹ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲙⲉ
‹ ⲣⲓⲧ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ
‹ ⲁϩⲣⲟⲕ ⲉⲕⲣⲓⲙⲉ
‹ ⲏ̄ ⲟⲩ ⲡⲉⲛⲧⲁϥ
‹ ϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲕ
‹ ⲡⲁⲙⲉⲣⲓⲧ ⲛϣⲏⲣ̄ (sic)
Ⲡⲉϫⲉ ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ
[ⲑⲉⲟ]ⲇⲱⲣⲟⲥ ⲛⲁⲥ

Fol. III, recto.

[. . . . .]
[. . . . .]
ⲕⲟ[ⲩⲓ ⲙⲡⲉⲕⲗⲁⲁⲧ ⲛⲧⲉ]
ⲥⲉⲓ[ⲙ̄ⲛϩⲟ ⲙ̄ⲛⲁⲉⲓ]
ⲱ[ⲧ · — ⲉⲓⲥ]
Ⲡⲁⲧ[ⲗⲁϭⲟⲧ ⲥⲉⲕⲏ]
ⲉⲧ[ⲁⲛⲍⲏⲃ]
ⲛⲙ[ⲙⲁⲓ ⲉⲓ̈ⲛⲁⲩ]
ⲉⲡⲉⲩ[ⲉⲓⲱⲧ ·] ϣⲁϥ
ⲉⲓ ϣⲁⲣ[ⲟⲟ]ⲩ ⲛϥⲥⲉⲗ
ⲥⲱⲗⲟⲩ ⲉⲩⲁⲥⲡⲁ
ⲍⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁ ⲇⲉ
ⲁⲣⲁ ⲁⲧⲡⲁⲧⲓ̈ⲱⲧ
Ⲡⲉⲓ̈ⲕⲉⲛⲟϭ ⲛ̄ⲙⲕⲁϩ
ⲁⲩⲧⲁⲁϥ ⲉⲡⲁϩⲏⲧ
ϫⲉ ⲉⲕⲉⲓⲛⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲕ
ⲉⲓⲱⲧ ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛ̄
ⲕⲩⲙⲉ (sic) ⲛ̄ⲧⲁⲧⲉⲕ
ⲙⲁⲁⲩ ⲛⲟϫϥ ⲉ̄ⲃⲟⲗ
Ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲱ ⲧⲁ
ⲙⲁⲁⲩ ⲁϫⲓⲥ ⲉⲣⲟⲓ
ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ
ⲡⲱⲧ ⲉⲧⲱⲛ —
ⲧⲁⲛⲱⲧ ⲧⲁ
ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̄ⲡⲁ
ⲧⲁⲙⲟⲩ —
Ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉⲥⲥⲟⲧ
ⲙⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ̄
ⲙ̄ⲡⲉⲥϣⲏⲣⲉ ⲁⲥ
ⲡⲱϣⲥ ϩⲙⲡⲉⲥ
ϩⲏⲧ ⲉⲥϫⲱ ⲙ

[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
ϣ[ⲏⲣⲉ · ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲛ̄]
ⲧⲉⲥⲧ[ⲁⲙⲟⲕ ⲙ̄]
ⲡⲧⲱϣ[. . . . . .]
ϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲕ
ⲉⲓⲱⲧ · ⲁⲥⲉⲣϩⲟ
ⲧⲉ ⲛ̄ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ
ⲛⲧⲁϥⲃⲱⲕ ⲉ
ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲥⲁⲣⲡ[ⲁ]
ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲙ[ⲟⲩⲟⲩ]
ⲧϥ̄ ϩⲙ̄ⲡⲡⲟⲗ[ⲉ]
ⲙⲟⲥ —
Ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭ[ⲉ ⲱ]
ⲡⲁϣⲏⲣⲉ [ⲙ̄]
ⲡⲛⲁⲩ ⲛ[ⲧⲁⲓ]
ϫⲡⲟⲕ ⲙⲛ̄[ⲡⲉⲕ]
ⲉⲓⲱⲧ ⲛ̄[ⲁϥϣ̄ⲙ]
ϣⲉ ⲙ̄ⲡ[ⲛⲟⲩⲧⲉ]
ⲙⲡⲛⲁⲩ [ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥ]
ⲕⲁⲧⲁⲫ[ⲣⲟⲛⲉⲓ]
ⲙ̄ⲡⲉϥ[ⲛⲟⲩⲧⲉ]
ⲁⲩⲙ[ⲟⲩⲟⲩⲧϥ̄]
ϩⲙⲡ[ⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ]

Fol. III, verso.

[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . .]
[. . . . . ⲟ]ⲩⲣ̄ⲙ̄
[ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ] ⲡⲉ ϩⲛⲟⲩ
ⲧⲟ[ϣ] ϫⲉ ϣⲱⲧ (sic)
Ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲱ̄
ⲧⲁⲙⲁⲁⲩ ⲉϣⲱ
ⲛ ⲉⲧⲣ̄ⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ
ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲟⲛ̄ϩ
ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲛ
[ⲃ]ⲱⲕ ⲉⲡⲉϥⲕⲁϩ
[ⲛ̄ⲧⲉⲛ]ⲁⲟ ϩⲁⲧⲉϩⲟⲩ
[ⲥⲓⲁ] ⲙ̄ⲡⲉⲓⲣ̄ⲣⲟ
[ⲡⲁ]ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙ
[ⲡⲁⲓ ⲁⲓ]ⲛⲁⲩ ϫⲟⲟⲥ
[ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϩ]ⲛ̄ⲧⲉⲓⲟⲩ
[ϣⲉ ϫⲉ ϩ]ⲛⲟⲩϩⲟⲣⲟ
[ⲙⲁ ⲉⲣⲉ]ⲟⲩⲁ ϣⲁ
[ϫⲉ ⲛ̄ⲙ̄]ⲙⲁⲓ ϫⲉ
[ⲑⲉⲟⲇⲱ]ⲣⲟⲥ ⲁⲛ
[ⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲉ]ⲕⲉⲓⲱⲧ

[ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛ̄]
[ⲣ̄ⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ· ⲡⲁⲓ]
[ⲛ̄ⲧⲁ ⲧⲉⲕⲙ]ⲁⲁ[ⲩ]
[ϩⲓⲧ̄ϥ ⲉⲃⲟⲗ]ϩⲁ
[ⲧ̄ⲛ̄ⲛⲉⲥⲉⲓⲇⲱ]ⲗⲟⲛ
[Ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲱ̄]ⲡⲁ
[ϣⲏⲣⲉ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲕ ⲉ]ϩⲉⲛ
[ⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ·]ϣⲁⲛ
ⲧⲉⲕⲉⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ
ⲛ̄ⲛⲉⲕⲉⲓⲟⲧⲉ ·—
Ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲱ̄ ⲧⲁ
ⲙⲁⲁⲩ ⲧⲱⲟⲩⲛ
‹ ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲙⲛ ϣⲁⲣ (sic)
‹ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲟⲛϩ
‹ ⲧⲁⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ —
Ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉⲥ
‹ ⲥⲟⲧⲙⲟⲩ ⲛ̄
‹ ⲧⲟⲟⲧ̄ϥ ⲙ̄ⲡⲡⲉ
‹ ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲑⲉⲟⲇⲱ
‹ ⲣⲟⲥ · ⲁⲥϥⲓ ϩⲣⲁⲥ
‹ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲥϫⲱ ⲙ̄
‹ ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲓ
‹ ⲛⲁⲓ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ
‹ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ ⲛ̄
‹ ⲧⲁⲓϭⲛ ⲛⲁⲓⲃⲉ
‹ ⲙ̄ⲡⲉⲕⲉⲓⲱⲧ
‹ ⲧⲱⲛ ⲙ̄ⲡⲟⲟ[ⲩ]
‹ ϩⲙ̄ⲡⲁⲏⲓ —

4. — UN FRAGMENT DE LA VIE DE SAINT PAKHÔME.

Lorsque M. W. E. Crum publia ses *Theological texts from Coptic Papyri*, dans les *Anecdota Oxoniensia* (Semitic series, t. XII, 1913), il ajouta en appendice une importante étude sur les manuscrits qui contiennent les différentes vies de saint Pakhôme et de saint Théodore.

A la longue liste de textes qu'énumère le savant coptisant, il faut désormais ajouter un nouveau fragment de feuillet en parchemin que le Rév. E. C. Hoskyns acheta à Akhmîm. Ce débris[1], abîmé par l'humidité, est déchiré dans sa longueur et sa largeur, en sorte qu'on ne peut déterminer avec précision le nombre des lignes disparues.

Malgré ce triste état de conservation, il présente, pour les études pakhômiennes, un triple intérêt : 1° il appartient à un manuscrit qui ne nous est point parvenu[2]; 2° le texte reproduit mot à mot la version bohaïrique[3] et 3° le passage ṣa'îdique qu'il renferme n'a pas été, à ma connaissance, jusqu'ici publié.

Recto.

ⲁϥ[. . . . . . .]
ⲥⲩⲛ(?)[. . . . . .]
ⲙ̄ⲡⲉⲥ[ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ]
ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛ[ⲟⲩ ⲁⲥ]
ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲥϯⲟⲩ
ⲟⲉⲓ̀ ⲛ̄ⲥⲱϥ ⲁϥϩⲉ
ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲁ
ⲙⲁⲩⲁⲁϥ · ⲛ̄ⲧⲟⲥ

[. . . . .]
[. . . . . ⲛ̄]
[ⲧⲉ]ⲣⲟⲩ[ϣⲉ ⲛⲁⲩ]
ⲁϥϭⲱ ⲉ[ϥⲙⲏⲛ]
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡ[ⲉϥϣⲗⲏⲗ]
ϣⲁⲡⲛⲁⲩ [ⲛ̄ϣⲱ]
ⲣⲡ̄ ⲙⲛⲉ[ϊϩⲟⲟⲩ(?)]
ⲙ̄ⲡⲉϥⲟ[ⲩⲱⲙ]

---

(1) Mesures : hauteur, 0 m. 11 cent.; largeur, 0 m. 175 mill.; largeur de la colonne, 0 m. 07 cent.

(2) L'écriture est entièrement semblable au spécimen donné par M. K. Wessely (*Studien*, t. XI, p. 152, n° k 9024).

(3) On trouvera la traduction de ce texte dans É. Amélineau, *Annales du Musée Guimet*, t. XVII, p. 47-48 : il est question de l'entrée de saint Théodore dans le couvent nouvellement fondé par saint Pakhôme.

ⲇⲉ ⲁⲥϭⲱϣ̄ⲧ ⲉ ⲣⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥ [ⲃ]ⲁⲗ ϯⲣ̄ⲙⲉⲓⲏ̀ · [ⲁ]ⲩⲱ ⲡⲉϫⲁⲥ [ⲛⲁϥ] ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ [ⲛ̄ⲧⲁ]ϥⲁⲩ (sic) ⲡⲉⲓ̀ⲙ̄ [ⲕⲁϩ] ⲡⲁϣⲏⲣⲉ [ⲛ̄ⲧⲁⲉⲓ]ⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ [ⲉϫⲱϥ] ⲛ̄ⲟⲩ[ⲛⲟϭ] [.........

ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥⲥ[ⲱ] ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧ[ⲉ] ⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲁ[ϥ] ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲙ̄ⲡⲉϥ ⲛⲓ̈ ⲁⲩⲱ ϩ̄ⲛ̄ⲧ[ⲉϥ] ⲡ[ⲟⲗⲓⲥ]· ⲁϥ[ϣⲉ] ⲛ[ⲁϥ ⲉ]ⲩϩⲉ[...] [..........

VERSO.

..........] [..]ⲛⲥ[.....] [...]ⲁ ⲡ[ϩ̄]ⲗ [ⲗⲟ ⲁ]ⲡⲁ ⲡⲉϭⲱϣ [ϣⲉ ⲉ]ⲣⲏⲥ · ⲁϥ [ⲉⲓ ⲛ̄ϩⲏ]ⲧ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ ϣⲁ ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ [ⲡ]ⲁϩⲱⲙ ⲉϥϩ̄ⲛ̄ [ϫⲟⲩ]ⲱⲧⲉ ⲛ̄ⲣⲟⲙ [ⲡⲉ] ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ [ⲇⲉ] ϣⲁⲡⲉⲛⲉⲓ [ⲱⲧ] ⲡⲁϩⲱⲙ ⲁϥ(?) [..........

[..... ϩⲱⲥⲧ]ⲉ [ⲛ̄ⲧⲉϥϣ]ⲱⲡⲉ [.....]ⲓ̈ϩⲁϩ [ⲡⲁⲣⲁ]ⲧⲉϥ [ϭⲟⲧ] · ⲁⲩⲱ ⲉϥ [ⲥ]ⲟϩⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛ̄ⲧⲁⲩϩⲉ ϩⲓ̈ ⲧ̄ⲛ̄ⲛⲉϥϣⲁ[ϫ]ⲉ ⲉⲧϭⲏⲛ · ⲕⲁ ⲧⲁⲡ[ⲉ]ⲧⲉⲛϩ ϫ[ⲉ] ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲓϥⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧϥⲟ[ⲩ] ⲁϣ̄ϥ[1] · [ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ](?) Ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ [ⲁⲡⲁ] ⲡⲁϩⲱⲙ ⲁ[ϥ] ⲛⲁⲩ [ⲉⲣⲟϥ] [..........

(1) *Jean*, III, 8.

5. — LES CANONS DE SAINT ATHANASE.

C'est encore de la collection du Rév. E. C. Hoskyns que viennent deux feuillets très incomplets[1] renfermant les passages suivants des Canons de saint Athanase, dans le dialecte ṣa'îdique :

Fol. I, recto : § 51-52.
— verso : § 52 (suite)-54.
Fol. II, recto : § 56-57.
— verso : § 57 (suite).

On sait qu'une édition critique de ces canons attribués au célèbre patriarche d'Alexandrie a été publiée par MM. W. Riedel et W. E. Crum, dans un ouvrage intitulé *The Canons of Athanasius of Alexandria*, en 1904. Le premier auteur donna la version arabe; le second, le texte copte-ṣa'îdique. Malheureusement, ce dernier texte n'est connu que par deux manuscrits très incomplets[2].

Les deux nouveaux fragments que l'on trouvera à la suite de ce commentaire, seront les bienvenus; car, ainsi qu'on le constatera, ils permettent de compléter quelques-unes des lacunes qui se trouvent dans la publication de MM. W. Riedel et W. E. Crum.

---

[1] Mesures actuelles : premier feuillet : hauteur 0 m. 155 mill., largeur 0 m. 195 mill., largeur de la colonne 0 m. 07 cent.; second feuillet : hauteur 0 m. 12 cent., largeur 0 m. 09 cent. Provenance : Akhmîm.

[2] L'écriture est identique au spécimen de la planche XIII des *Sacr. Bibliorum fragmenta*, par Ciasca. Elle offre donc de grandes ressemblances avec le manuscrit appelé NV par M. Crum; mais il ne faut pas de là conclure que les deux feuillets du Rév. Hoskyns ont appartenu à NV; car on trouve plusieurs mêmes passages dans les deux manuscrits.

Fol. I, recto.

. . . .]
ϩⲱϥ ⲙ̄ⲡⲛ̄ϫⲁϫⲉ
[ⲧ]ⲏⲣⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ̀ · ⲛⲁï
ⲉⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲩ[ⲟ]ⲩⲱϣ
ⲉⲧⲣⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲣ̄ⲣ̄ⲣⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ
ϫⲱⲟⲩ · ⲉϣⲱⲡⲉ
Ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲁ ϩⲙ̄ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ
ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ
ⲛ̇ⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲡⲉϩⲟⲩⲟ̀
ⲉⲧⲃⲉⲧⲉϥⲙⲛ̄ⲧⲣⲱ
ⲙⲉ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲥ · ⲛ̄ⲥⲉ
ⲣ̄ⲭⲣⲓⲁ ⲇⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲛⲟϭ [ⲉ]ⲕⲁ
ⲟⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲟϥ · ⲏ̄ ⲟⲩ
ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ · ⲏ̄ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥ
ⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ · ⲏ̄ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥ
ⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲛⲛⲉⲩⲟⲃ
Ϣⲟⲩ ⲉⲡⲁï ⲉⲧⲉⲟⲩⲛ̄ⲧⲁϥ
ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ ⲉⲧⲟ̣ⲩⲁⲁⲃ ·
ⲉⲧⲃⲉϫⲉ ⲉϥϩⲛ̄ⲟⲩⲟⲣ
ⲁ̣ⲛⲟⲛ ⲉϥϭⲟϫ̄ⲃ̄ · ⲛⲥⲉ
[ⲉⲓⲣ]ⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲉ[ⲡⲱϥ ⲡⲉ]
[. . . . .

. . . .]
ⲡ[. . . . . ⲕⲱ]
ⲁⲩ[. . . . .]
Ⲙ̄ⲡⲉ ⲡ[. . . . .]
ⲁⲩ ⲛⲁⲁⲩ[. . . . . .]
ⲉϫⲛ̄ⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ
Ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉ ⲡⲟⲣⲁ[ⲛⲟⲛ]
ⲕⲱⲗⲩ ⲙⲙⲱ[ⲧⲛ̄]
ⲉⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙ[ⲟϥ]
ⲉϫⲛⲁⲁⲣⲱⲛ ⲡⲉ[ⲧ]
ⲛⲥⲟⲛ · ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ
Ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ[ⲡⲉϣ]
ϩⲱⲡ ϩⲙ̄ⲡ[. . . . . .]
ⲛϩⲏⲧ̄ϥ · ⲁ[ⲗⲗⲁ ϣⲁ]
ⲣⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲛ[ⲓⲙ ⲉⲓⲙⲉ]
ⲉⲡⲉϥⲙⲁ[ⲛ̄ⲟⲩⲱϩ ·]
Ⲛ̄ⲛⲉⲩϫⲓ ϩⲟ[ⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̄ⲧⲛ̄]
ⲧⲟⲟⲧϥ ⲛⲣ[ⲱ]
ⲙⲉ · ⲉⲗⲁϥ ⲛ̄[ⲕⲗⲏⲣⲓ]
ⲕⲟⲥ · ϫⲉ [ⲉⲩϣⲁⲛ]
Ⲣ̄ⲭ[ⲣⲓⲁ ⲉⲩⲉⲥⲱⲧⲙ̄]
[. . . . .

Fol. I, verso.

[. . . . .
[. . . . . . .]ⲁϥ (?)
[. . . . .]ⲛⲉⲩ
[. . .]ⲁ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ
[. .]ⲁⲩ · ⲛ̄ⲛⲉⲩ
[ⲕ]ⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲓⲁ ⲉϩⲟⲩⲛ
[ⲛ̄ⲗ]ⲁ̄ⲁⲩ ⲉϥⲏⲡ ⲉⲡⲉ
[ⲕⲗ]ⲏⲣⲟⲥ · ϫⲛⲟⲩ
[ⲉ]ⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲁⲟⲩ
ⲙ̄ⲙⲟⲩⲧ · ⲉⲓⲙⲛⲧⲉⲓ
[. . .] ⲛ̄ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲙ̄
[ⲙⲛ̄]ⲧⲣⲉ · ⲡⲉⲧⲛⲁ
[. .]ϫⲛⲟϥ ϩⲁ
[.ⲟⲩ]ⲟⲛ ⲛⲓⲙ
[. .ⲡ]ⲕⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ⲣ̄ϩⲟ
[ⲩⲟ · ⲉⲩ]ϣⲁⲛϭⲛ̄
[ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ϩ]ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲛ
[ⲛⲉⲕⲗ]ⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϩⲛ
[ⲟⲩⲛⲟⲃⲉ ⲉϥ]ϫⲓ
[ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲙⲟⲩ]
[. . . . .

[. . . . .
ⲙ[ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉϣⲱ]
Ⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲧ[ⲱ]
ⲱⲃⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ
ⲕⲁⲧⲁⲡⲉϥⲙⲡϣⲁ
ⲉⲩⲉⲕⲁⲁϥ ϩⲓϩⲟⲩⲛ ·
ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲁⲩ
ⲧⲁϩⲟϥ ⲉϥϣⲓ ⲛⲟⲓ̈ⲡⲉ
ⲥⲛⲧⲉ · ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈ ⲙⲛ̄
ⲟⲩⲛⲟϭ · ⲉⲩⲉⲕⲁⲁϥ
ϩⲓⲃⲟⲗ ϣⲁⲛⲧⲉϥ
ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲉⲓ · ⲛⲉⲧⲟⲩ
ⲛⲁϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϫⲓ ⲙⲏ
ⲥⲉ ⲉⲩⲉϥⲓ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ̄
ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉϥϫⲓ ⲙⲏⲥⲉ
ⲛ̄ϩⲛⲧⲟⲩ ⲛⲥⲉⲧⲁⲁⲩ
ⲉⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ·
Ⲉⲣϣⲁⲛ ϩⲉⲛⲟⲣⲫⲁ
ⲛⲟ[ⲥ] ⲇⲉ ⲣ̄ⲁⲧⲣⲱ
ⲙⲉ · ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲕⲗⲏ
ⲣⲟⲥ · ⲉⲧϩⲏⲥ (?)[. . .]
ⲣ̄ϫ[. . . . .

Fol. II, recto.

[........]ϫⲉ ⲛ̄
[...........]ⲡ̄
[ⲑⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲉⲓⲱⲧ·]ⲡⲉⲧ
[ⲁⲛⲁⲅⲕⲏ] ⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉϥ ·
[ϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟ]ⲩⲛ ⲉⲡⲉϥ
[ⲛⲓ̈ · ⲉϥⲉ]ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟϥ
[ⲉⲙⲁⲧ]ⲉ ⲉⲧⲙ̄ⲧⲣⲉ ⲗⲁ
[ⲁⲩ ⲉ]ⲡⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲱⲡ
[ⲉⲣⲟϥ] ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ
[ϩⲉⲛϩⲏⲕⲉ ⲛⲉ ⲉϥⲉ]ⲧⲥⲁ
[ⲃⲟⲟⲩ ⲉⲩⲉⲓⲟⲡⲉ] · ⲉⲩ
[ϣⲁⲛⲣ̄ⲛⲟϭ ⲇⲉ ⲛ̄]ⲥⲉⲟⲩ
[............

ⲧⲏⲣ[ⲟⲩ......]
Ⲟⲩ ϩⲙ̄[ⲡⲁⲣⲁⲥⲕⲉⲩⲏ ⲛ̄]
ϫ̄ⲡ̄[ϣⲟⲙ̄ⲧⲉ · ⲉⲧⲉ]
ⲛⲛ[ⲁⲩ ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩ]
ⲉϯⲟ̄ⲩ ⲙ̄[ⲡϫⲟⲉⲓⲥ]
ⲛ̄ϩⲏ[ⲧ̄ϥ ⲡⲉⲧⲉ]
ⲛⲥ[ⲁⲛⲁϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ]
ⲉϥ[ϣⲱⲡⲉ ⲉϥϭⲏⲛ]
ⲉⲩⲁ[ⲣⲓⲕⲉ · ⲉϣⲱⲡⲉ]
ⲇⲉ ⲟ[ⲩⲟⲩⲟⲉⲓⲉ ⲡⲉ ⲉϥϩⲛ̄]
ⲧⲉ[ⲱϣⲉ.......]
[............

Fol. II, verso.

[..........]ϩⲓ
[...........]ϩ(?)
[............]
[......ⲉⲩⲉ]ⲥⲁϩⲉ
[ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁϩ]ⲧ̄ⲛⲡ̄ⲣⲟ
[ⲛ̄ⲃⲟⲗ ·] ϫⲉⲕⲁⲥ
[ⲉⲩⲉϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲇ]ⲓⲁ
[ⲕⲟⲛⲟⲥ ϩⲓⲧ̄ⲙ̄ⲡ]ⲣⲟ ⲉⲩⲉ
[ϯⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲙ̄ⲛⲛ]ⲉⲙ
[ⲛⲟⲩⲧ ⲛ̄ⲧⲟ]ϥ ⲛ̄
[ⲧⲉⲛⲇⲓⲁⲕⲱⲛ ⲣ̄]ⲭⲣⲓⲁ
[ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ.......]
[............

ⲛⲛ[ⲟⲩⲧⲉ......]
[......... ⲉⲕⲕ]
ⲗⲏ[ⲥⲓⲁ.......]
ϭⲟⲙ[......ⲉⲩ]
ϩⲁⲗⲟ · [....ϥ]
Ⲡ̄ⲣⲉϥⲱ[ϣ ⲇⲉ ⲥⲉⲛⲁ]
ⲟⲩⲱⲙ ⲙ̄ⲙⲏ[ⲛⲉ ⲉⲩ]
ⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ ⲛϭⲓ [ⲛ̄ⲣⲉϥ]
ⲱϣ ⲙ̄ⲡⲉⲩ[ⲟⲩⲉⲙ]
ⲗⲁⲁ[ⲩ ⲙ̄ⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲥⲓⲥ]
ⲉⲓⲙ[ⲏⲧⲓ ⲛ̄ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ]
ⲡⲗ[ⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣ̄ϥ ⲟⲩⲱⲙ]
ⲉⲩ[ⲟⲩⲱⲙ ⲅⲁⲣ...]
[............

H. Munier.

LE CAMP DE THÈBES

PAR

M. G. DARESSY.

Dans mes *Notes sur Louxor à l'époque romaine et copte*[1], au sujet de Sophronius, un des martyrs honorés dans cette ville, je signalais une traduction par Amélineau du passage du *Synaxaire* où ce personnage est mentionné assez différente de celle fournie par Legrain; je crois possible de tirer de ce passage des renseignements géographiques plus précis que ceux donnés par les précédents commentateurs.

La patrie de ce martyr ne nous est pas connue; il ne doit pas être confondu avec saint Sophronius évêque de Jérusalem, qui écrivit une vie de sainte Marie l'Égyptienne : suivant le *Synaxaire*, qui seul nous a conservé son souvenir, notre personnage était seulement soldat à El Hìphâ. L'auteur de *Louqsor sans les Pharaons* a confondu الهيفا avec Jaffa et a fait de Sophronius un Syrien. Mais Jaffa s'écrit en arabe يافا, Yâfâ, sans l'article, et l'orthographe est toute différente; on ne peut donc pas assimiler les deux mots, nous n'avons par suite aucun renseignement précis sur le lieu d'origine du saint.

El Hìphâ, ainsi qu'Amélineau l'avait compris, est l'endroit où Sophronius était militaire, lorsque le préfet Arrianus vint en Haute-Égypte pour veiller à l'exécution des ordres impériaux sur le culte des dieux. Or c'est à Louqsor que le gouverneur est venu faire son enquête, c'est là que Sophronius est martyrisé, et comme le récit ne dit pas qu'il y est venu d'un pays éloigné, on doit en conclure qu'El Hìphâ est un nom de la localité. On est ainsi conduit à reconnaître dans El Hìphâ une transcription arabe de l'ancien nom de Thèbes, qui comprenait «les chapelles» Karnak, et «la chapelle du Sud» Louqsor. Pour les basses époques, l'orthographe démotique dénonce la chute du *t* final, comme dans le copte ⲁⲡⲉ, ⲁⲡⲏ.

---

[1] Voir dans ce même volume des *Annales*, p. 159.

La transcription grecque se fit sous deux formes. Dans la première, *api* devint Ὦφις comme on le trouve dans Ἀμενῶφις = [1], et dans certains documents tels que des ostraca où l'on parle de Οὐφίου, εἰς Ὤφιτο, εἰς Ὦφιῆο [2], par transposition simple de la prononciation égyptienne.

Sur la stèle trilingue de Cornelius Gallus il est fait mention d'[ΟΡ]ΗΙΕV = ΟΦΗΙΟΝ parmi les villes fortes conquises en Haute-Égypte. Il est probable que c'est de Louqsor qu'il est question, distingué nettement de Diospolis la grande, qui correspond à Karnak.

Dans la seconde transcription, le mot *api* fut pris précédé de l'article féminin, et *t-api* devint Θήβη, Θῆβαι pour les Grecs, Thebæ pour les Romains, Thebas dans l'*Itinéraire* d'Antonin.

Je suis porté à voir également Louqsor dans Τούφιον, que Ptolémée place au sud de Diospolis: ce serait une forme analogue à *Ophis*, précédée de l'article. Jusqu'à présent on a plutôt assimilé cette Touphion avec une ville de de la liste géographique d'Abydos, du papyrus Golénischeff, que l'ordre suivi contraint à placer au sud de Gebelein. Mais selon Ptolémée, la distance entre Diospolis et Touphion n'est que de 1/12 de degré, et cette dernière ville est sur le parallèle d'Hermonthis: outre ce fait, l'éloignement de Diospolis aurait dû être plus considérable si réellement Touphion devait correspondre à Hefat des listes pharaoniques, qu'on doit chercher dans les parages de Moʿallah. Ce qui me confirme dans la pensée que Diospolis (Karnak) et Touphion (Louqsor) seraient deux villes distinctes mais voisines, aussi bien d'après la stèle de Philæ que d'après l'ouvrage de Ptolémée, c'est que la même association se retrouve dans la *Table Théodosienne*. Entre Hormucopto, qui est Coptos (Qouft), et Lato[polis] (Esneh), une station est dénommée Diospoliquetibe. Ce document est tracé avec si peu de soin que je ne doute pas qu'il faille renverser l'ordre des noms et lire Tibe Diospolique, soit «Thèbes et Diospolis» [3].

---

[1] Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 20; Maspero, *Zeitschrift*, 1882, p. 128.

[2] Lesquier, *L'armée romaine d'Égypte*, p. 355.

[3] Un autre exemple de l'incurie qui a présidé à l'établissement de cette carte se peut voir vers le commencement de la route de Memphis à Lycopolis. On lit, après Venne, Sinottū et Ptolemaidonar. Nul doute que la dernière syllabe ne soit à déplacer, et que le prototype du document ait porté: «Ptolemaidon Arsinoïtū» pour la ville remplacée de nos jours par El Lahoûn.

Ainsi à partir de l'époque romaine la désignation ne s'appliquait plus qu'à Louqsor, tandis que Karnak était Diospolis, traduisant la désignation .

Il est à remarquer que cette forme ne passa pas directement dans le copte et que ce n'est que tardivement que le mot Ape fut employé, précédé cette fois de l'article masculin ⲡⲁⲡⲉ. La formation d'El Hìphâ ne semble pas dériver directement des variantes connues grecques ou coptes; à moins que l'on ne veuille admettre une orthographe grecque mixte Θῆφαι, il semblerait que le traducteur arabe ait eu sous les yeux un manuscrit où le nom était écrit ⲑ(ⲓ)ⲡⲁ, pour ⲧ(ⲓ)ⲡⲁ. Reconnaissant l'article dans la première lettre, il l'aurait traduite par *el*, mais la décomposant en *t* et *h*, l'aspiration serait devenue le *h* doux qui commence la forme arabe, tandis que le ⲡ aurait été régulièrement remplacé par un *f*. El Hìphâ ne serait donc qu'une mauvaise transcription du nom égyptien de Louqsor.

La suite du texte du *Synaxaire* nous donne non pas le nom d'une rue, mais celui de la *nahieh* «endroit, village», dépendant de Louqsor, où Sophronius était en garnison; *Aghrara* est un mot qui n'est ni arabe, ni copte, ni grec : on doit y reconnaître une transcription du latin *Agrariæ*, qu'Ammien Marcellin emploie pour désigner des postes militaires occupés par des corps de troupe en observation. C'était donc un camp, un παρεμβολή, probablement le même qui est mentionné par les ostraca 901 et 1259 de la publication de Wilcken [1].

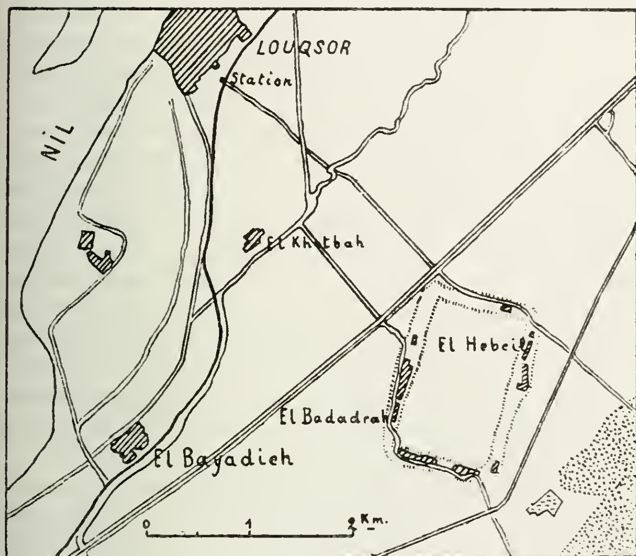
Thèbes avait à craindre surtout les attaques de nomades du massif montagneux situé entre le Nil et la mer Rouge, ancêtres des Ababdehs et des Bicharis actuels, qui pouvaient arriver à l'improviste et tenter le pillage de la ville et des temples. Le camp d'observation devait donc être plutôt voisin de la montagne dans laquelle les soldats devaient faire des rondes, et pouvoir fournir les troupes destinées à repousser l'ennemi avant que celui-ci ait eu le temps d'envahir la plaine pour, faute de mieux, en emporter moissons et bestiaux.

Je suis tout disposé à reconnaître dans cet Aghrara-Agrariæ la grande enceinte indiquée au sud-est de Louqsor sur la carte dressée par la Commission d'Égypte (feuille 5) et dont la description a été faite par MM. Jol-

---

[1] Wilcken, *Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien.*

lois et Devilliers [1] : « A trois mille cinq cents mètres au sud du palais de Louqsor, et à deux mille mètres du fleuve, existe une vaste enceinte rectangulaire; elle a mille sept cents mètres de longueur et mille cinquante de largeur. Ses murs en briques crues avaient au moins vingt mètres d'épaisseur : ils ne s'élèvent actuellement que de trois ou quatre mètres



au-dessus de la plaine; dans beaucoup d'endroits, ils sont encore moins élevés, et, dans quelques-uns, ils ont même entièrement disparu. La plus grande partie de ces murs est enfouie sous le limon du Nil; et ce qui reste au-dessus du sol fournit, depuis nombre de siècles, aux habitants des villages les plus voisins, un engrais employé particulièrement pour la culture du *dourah*. Sur les côtés ouest et sud de cette enceinte, on voit

[1] *Antiquités, Description*, vol. III, p. 403. Voir aussi le plan général de Thèbes, dans les planches d'Antiquités, vol. II, pl. I.

quelques maisons modernes, abandonnées, et à moitié détruites. Après avoir constaté l'existence de ces ruines, où nous avions été seuls et presque sans armes, et après en avoir mesuré les principales dimensions, nous quittâmes ce vaste hippodrome, qui n'offre plus aucune construction intéressante, et qui n'est remarquable que par son immense étendue.»

Après les membres de l'Expédition d'Égypte, aucun archéologue ne paraît s'être occupé de cette enceinte, et l'enlèvement intensif du *sébakh* aidant, il n'en reste presque plus de traces. Cependant les habitants avaient pris soin de laisser une certaine hauteur à ces murailles pour pouvoir y établir leurs demeures au-dessus des eaux pendant la saison où la plaine est inondée, et sur la carte au $\frac{1}{25000}$ du Survey Department on reconnaît que les groupes de maisons qui forment les hameaux d'El Hebeil الحبيل et d'El Badâdrah البداده sont disposés sur les côtés d'un rectangle qui correspond au soi-disant hippodrome découvert par les savants de l'Institut d'Égypte.

Le mot Hebeil ne se trouve pas avec un sens approprié dans les lexiques arabes, où les mots dérivés de la racine حبل ont seulement une traduction dérivée des deux acceptions «corde» ou «concevoir»: il se peut cependant que l'arabe ait eu ce vocable avec une signification convenant à la désignation de l'usage auquel l'enceinte était destinée, car en hébreu חֶבֶל, outre les sens de *funis, laqueus*, etc., possède encore celui de *cohors, caterva hominum*, si bien que le nom arabe du pays serait une réminiscence du séjour des troupes qui jadis étaient groupées en cet endroit.

Une fois ces points élucidés, il est aisé de comprendre le passage du *Synaxaire* : «Pendant le supplice de Chanazoum, il s'en présenta un autre nommé Sophronius, de la garnison de Thèbes cantonnée dans l'endroit de Louqsor qu'on appelle *le camp*». De nos jours le terrain qu'occupait ce camp n'appartient plus au territoire de Louqsor, mais dépend du village de Bayadieh qui en est plus rapproché, n'étant qu'à deux kilomètres et demi de la nagʿa el Badâdrah, qui occupe l'angle sud-ouest de l'enceinte jadis fortifiée. Le village de Kafr Tybeh كفر طيبه que la carte de la *Description de l'Égypte* place entre Louqsor et l'enceinte, et dans le nom duquel on aurait pu être tenté de reconnaître celui de Thèbes, s'appelle en réalité Nagʿa el Khotbah نجع الخطبه, désignation qui n'a rien à faire avec le nom antique de la ville voisine.

G. Daressy.

TABLE DES MATIÈRES.



GEORGES LEGRAIN

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XX



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XX

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

RAPPORT
SUR LA MISE EN PLACE D'UN MOULAGE
DU ZODIAQUE DE DENDÉRAH

PAR M. ÉMILE BARAIZE
DIRECTEUR DE TRAVAUX.

Monsieur le Directeur général,

Par ma lettre n° 15 du 16 janvier 1914, je sollicitais la demande au Gouvernement français d'un moulage du zodiaque circulaire de Dendérah, qui est au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale à Paris[1]. Il s'agissait de poser ce moulage à la place de l'original et de boucher ainsi l'ouverture restée béante au plafond d'une des chambres du temple d'Osiris placé à l'angle nord-est de la terrasse du grand temple d'Hathor. La requête reçut bon accueil et le moulage parvint au Caire quelques mois après, mais les événements ne permirent pas de s'occuper tout de suite de l'installation, et ce n'est que dernièrement que j'ai pu effectuer le travail.

La mise en place a été rendue plus difficile par le fait que le moulage n'avait pas été exécuté selon les indications que j'avais données. La position horizontale que cette reproduction devait occuper demandait une solidité

[1] Méhémet Aly avait donné en 1822 à M. Saulnier la permission d'emporter le plafond sur lequel était gravé ce zodiaque. En raison des difficultés de l'opération, M. Le Lorrain, agent de M. Saulnier, en scia seulement la partie centrale; le monument, apporté à Paris, fut acquis en 1823 par le Gouvernement français à la suite du rapport d'une commission composée de Cuvier, Fourier et Walkenaer. Un moulage du zodiaque est exposé au Musée du Louvre, D. 38. — G. D.

plus grande que pour un tableau placé verticalement. Aussi j'aurais désiré que le plâtre eût une épaisseur de cinq centimètres et fût renforcé par une toile métallique noyée dans la masse; or la plaque qui a été envoyée n'avait que deux centimètres d'épaisseur et n'était consolidée que par de la bourre de coton. Outre le cadre, il y avait sous le moulage un double croisillon en bois ⊞; l'extrémité de chaque traverse fut fixée à l'aide de crampons à des poutrelles en fer à I; un autre crampon fut placé au milieu de la plaque, attaché à deux tiges de fer reliant les côtés opposés du carré central.

Entre les quatre poutrelles j'établis un plancher protecteur et au-dessus des voûtes de briques. L'espace entre l'extrados de ces voûtes et le niveau du dallage fut rempli en maçonnerie, sauf le creux nécessaire pour une chape de ciment qui achève de remettre le tout à la hauteur de la terrasse. Une couche de peinture fut passée sur la surface même du moulage, tant pour le préserver que pour atténuer le contraste trop violent qui existait entre le blanc du plâtre et la teinte très sombre des pierres antiques fortement enfumées.

Le plafond de la salle est formé de trois grandes dalles; le zodiaque est gravé sur deux de ces pierres et le joint est marqué très visiblement sur le moulage[1] : c'est ce qui m'a permis de remettre le morceau exactement en place; j'ai dû tenir compte aussi de la bande de pierre détruite tout autour du carré lorsque le zodiaque avait été scié après que les dalles eurent été amincies pour en diminuer le poids.

La réparation ayant été faite et l'aspect de la salle rendu semblable à celui qu'elle avait lorsque le zodiaque fut signalé pour la première fois par les membres de la Commission d'Égypte, des grilles en fer avec toile métallique ont été posées aux ouvertures de la chambre pour éviter à la fois les chauves-souris et les dégradations qui pourraient être dues à la malveillance.

É. Baraize.

Dendérah, 20 mars 1920.

---

[1] On peut voir ce joint sur la photographie du moulage reproduite par M. Daressy, *L'Égypte céleste*, dans le *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, 1915, t. XII, pl. I. La meilleure copie était celle de Champollion, *Monuments*, IV, pl. 349 *bis*.

BAS-RELIEF

D'UN ÉCUYER DE RAMSÈS III

PAR

M. G. DARESSY.

M. Maspero, rendant compte des travaux exécutés par le Service des Antiquités[1] pendant son premier séjour en Égypte, écrivait : «Que dire maintenant des explorations rapides que nous avons entreprises le long du Nil? Beaucoup n'ont rien produit, d'autres n'ont donné qu'un objet ou deux, mais intéressants. Qui s'attendait à rencontrer dans le village de Helleh le tombeau d'un écuyer de Ramsès III et le portrait de deux chevaux de bataille du roi?» Cette mention a été recueillie par M. Bénédite, qui dans son *Guide d'Égypte*, p. 548, indique : «Dans la nécropole de Contra-Lato tombeau d'un écuyer de Ramsès II avec portraits de deux chevaux de bataille du roi». Le manque de précision de la description de Maspero avait laissé croire qu'il s'agissait de la découverte d'une tombe creusée dans la montagne, alors que la trouvaille ne consistait qu'en une pierre, un dessus de porte qui fut apporté au Musée de Boulaq. Le monument fut inscrit par Bouriant au *Journal d'entrée du Musée* ainsi qu'il suit :

«25769. Calcaire. — Dessus de porte à frise en deux tableaux. Dans chacun d'eux un homme tenant un cheval par la bride marche vers les cartouches de Ramsès III. — Haut. 1 m. 62 cent., larg. 0 m. 62 cent.»

Ignorant la provenance de la pierre, Bouriant avait laissé le lieu de provenance en blanc. Plus tard, Maspero, parcourant le livre d'entrée, ajouta une mention «donné par Daninos pacha», mais qui est erronée,

[1] Publié dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1885, p. 90 : MASPERO. *Sur les fouilles exécutées en Égypte de 1881 à 1885.*

car elle aurait dû être inscrite trois lignes plus bas, en face d'un sphinx trouvé dans les fouilles d'Aboukir.

Le monument est actuellement exposé dans le Musée du Caire, salle O, et le *Guide du Visiteur,* édition 1915, en donne la description comme suit :

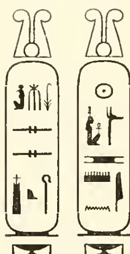
«750. Calcaire. — Long. 1 m. 65 cent., haut. 0 m. 65 cent. — El-Hibéh.

«Linteau de porte provenant du tombeau de Pahamnâta, chef des écuries royales; les cartouches de Ramsès III nous fournissent la date de ce monument. — XXe dynastie.»

Ici c'est le lieu de provenance qui a été mal imprimé, et El Helleh, qui est en face d'Esneh, est devenu El Hibeh, village où se trouvent les ruines d'Hipponon, vis-à-vis de Fechn.

L'identité de cette pierre ainsi rétablie, j'en donnerai la description qui n'a pas encore été faite.

La longueur totale est de 1 m. 65 cent.; la corniche a 0 m. 24 cent. de hauteur, le tableau 0 m. 39 cent., et en bas, sur 0 m. 05 cent. de hauteur, il y a la partie supérieure des montants de la porte, la baie ayant eu seulement 0 m. 785 mill. de largeur. Le calcaire est de mauvaise qualité et le travail est loin d'être bon. La corniche, dont l'extrémité gauche est brisée, est ornée de plumes; sa saillie est très accentuée, atteignant 0 m. 20 cent. en avant du plan du bas-relief.



Le tableau porte au milieu les cartouches de Ramsès III surmontés du disque et des deux plumes, posés sur le signe *nub,* inscrits verticalement entre deux tiges de palmier ſ.

Chaque côté du tableau représente un personnage debout, une main levée en adoration des noms royaux, tenant de l'autre main la longe d'un cheval. Le personnage est en relief sur un champ légèrement creusé, le cheval et les légendes explicatives sont gravés. L'homme est vêtu d'une grande robe très large du bas, sur une *chenti* échancrée, ondulée, et d'un tablier court, à partie inférieure découpée en festons. Il est paré d'un large collier. La perruque est plus courte derrière que devant où

elle tombe en pointe sur la poitrine; elle est marquée d'une série de lignes verticales en zigzag pour figurer les tresses; un bandeau entoure le front.

Le cheval marche au pas. Son harnachement de tête comprend une muserolle tenue par deux brides formant fourche reliées à une têtière qui passe en arrière du crâne; il n'y a ni frontal ni sous-barbe. Il est paré de deux hautes plumes pareilles à celle qui forme le flabellum, et à leur base sont attachés deux rubans flottant.

Des légendes sont réparties entre tous les espaces vides, tantôt verticales et tantôt horizontales. A gauche ce sont :

1° Au-dessus du bras levé et du personnage : (v) ... (h) ... (?) ... « au *ka* du délégué royal en tout pays, chef de l'écurie du maître des deux terres, Pa-nuter-uahem ».

2° Sous le bras : (v) ... (sic) ... « faire adoration à toi, ô Pharaon v. s. f., le soleil de l'Égypte ».

3° Au-dessus du cheval, puis sous le ventre de celui-ci : (v) ... (?) ... (h) ... (?) ...

« Chevaux d'apparat de Ramsès-hiq-an, beaux d'allure, à la marche relevée, au cœur bon, jolis, devant leur maître, dont l'apport fut fait par le chef de l'écurie du maître des deux terres, Pa-nuter-uahem, fils du docteur . . . . f. »

A droite.

1° Au-dessus du personnage : (v) ... (h) ... (?) ... (?) ...

« Au *ka* du chef de l'écurie du maître des deux terres, délégué royal en toute région, envoyé par le roi protecteur du pays, Pa-nuter-uahem. »

2° Sous le bras : (v) ... (?) ... « j'ai adoré le roi, beau comme Souti (?) avec [son glaive?], le très vaillant, maître de toute la terre ».

3° Au-dessus du cheval et sous son ventre : (v) [hieroglyphs] 2 [hieroglyphs] 3 [hieroglyphs] 4 [hieroglyphs] (?) [hieroglyphs] (h) 5 [hieroglyphs] 6 [hieroglyphs].

«Paire de grands chevaux d'apparat de Sa Majesté qu'il amena devant Elle et qui virent les adorations de toutes les contrées, dont l'apport fut fait par le chef de l'écurie du maître des deux terres, Pa-nuter-uahem, fils du docteur. . . . . , fils de Neb. . . . . »

Toutes ces inscriptions sont fort mal gravées, les signes ont des formes indécises, des caractères ou des mots sont tournés en sens inverse. Le nom même du personnage est incertain. M. Maspero l'a lu Pahamnâta, soit [hieroglyphs]; mais après *nuter* il y a certainement deux signes verticaux, or [hieroglyph] n'est généralement pas suivi d'un déterminatif. Le second trait me paraissant devoir être le rouleau, on peut penser à [hieroglyphs] ou [hieroglyphs]; il est probable que pour Pa-nuter-āā, les derniers signes auraient été disposés horizontalement, si bien que c'est Pa-nuter-uahem qui me semble encore le plus admissible. Les noms de son père et de son grand-père sont mutilés et illisibles.

On connaît un certain nombre de personnages ayant porté ce titre de [hieroglyph]: les uns ont été envoyés en mission dans un seul pays, comme le [hieroglyphs], fils du grand prêtre de Ptah [hieroglyphs] (1), d'autres ont été délégués dans diverses contrées (2). Il y aurait lieu d'étudier quelles étaient les attributions de ces envoyés royaux. Le [hieroglyphs] figure au papyrus Wilbour-Hood (3), ligne 17, et Maspero croit qu'il «était assimilé aux agents du fisc intérieur et mis à côté des directeurs de la double maison de l'or et de l'argent, des directeurs des bœufs, des directeurs des esclaves royaux, des directeurs des chevaux, etc.». Je ne suis pas convaincu que tel ait été le rôle des délégués royaux; ce titre est fréquemment en

(1) *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1892, p. 163.

(2) Par exemple le [hieroglyphs] . . . [hieroglyphs] (Daressy, *Recueil de cônes funéraires*, n° 13), le [hieroglyphs] . . . [hieroglyphs] (*Kom-Ombos*, t. II, p. 347), etc.

(3) Maspero, *Un manuel de hiérarchie égyptienne*, p. 8 et 39, dans les *Études égyptiennes*, t. II.

parallélisme avec des titres militaires. Sur le cône cité plus haut, Didou, qui était commandant des Măzai, se vante d'avoir été gratifié à plusieurs reprises de l'or de la vaillance; on s'imagine plus volontiers le personnage recevant cette sorte de décoration pour des exploits guerriers que pour avoir bien rempli des fonctions d'intendance; le titre de donné à Hor-m-heb dans son tombeau de Saqqarah paraît n'être qu'un développement de celui plus concis qui nous retient. Ainsi le «délégué royal» serait réellement le chef d'une expédition, soit militaire, soit civile : notre Pa-nuter-uahem a pu être envoyé à l'étranger pour acquérir des chevaux de race, tout comme le Ounamen du papyrus de Pétrograd avait eu mission de rapporter du bois de Syrie. Ce sont là des délégations temporaires; il serait intéressant de rechercher si les Égyptiens n'avaient pas en outre des ambassadeurs accrédités auprès des puissances étrangères et séjournant à poste fixe près des souverains : je ne connais pas de mention de fonctions semblables.

La qualification de «soleil de l'Égypte» est fréquente, appliquée à Ramsès III. Le Musée du Caire possède un montant de porte [1] dont les trois colonnes d'inscriptions débutent par . Quant à la passion du roi pour les chevaux, il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à se rappeler le tableau de la première cour du grand temple de Médinet Habou représentant Ramsès III assistant au dressage de ses chevaux, et j'attribuerais volontiers à ce règne un fragment de colonne octogonale en calcaire qui est au Musée, sur lequel on ne lit plus que .

G. Daressy.

---

[1] Provenance Tell el Moqdam; *Journal d'entrée du Musée*, n° 37686.

LES STATUES RAMESSIDES
À GROSSE PERRUQUE

PAR

M. G. DARESSY.

Les musées possèdent un certain nombre de statues, généralement de grandes dimensions, représentant un roi debout, dont les caractéristiques sont un visage rond et une coiffure consistant en une perruque épaisse, coupée carrément sur le front; souvent ces statues tiennent, appuyés contre l'épaule, un ou deux bâtons surmontés d'une tête ou d'une image de divinité. Ces monuments ont tous les cartouches de Ramsès II ou de ses successeurs jusqu'à Ramsès IV, mais les archéologues n'ont pas été convaincus par ces signatures, et, se rappelant que nombre de statues ont été indubitablement usurpées par les rois de la XIXe dynastie sur ceux du Moyen Empire, ont voulu reporter la date des monuments qui nous occupent à la XIIe ou à la XIIIe dynastie[1]. Examinons ce qu'il y a de juste dans cette attribution et cherchons à fixer l'époque à laquelle remontent ces colosses.

Je commencerai par énumérer les statues de ce genre conservées au Musée du Caire en en fixant les caractéristiques. Je les diviserai en trois groupes : 1° celles portant deux enseignes; 2° celles portant une enseigne; 3° celles tenant des attributs divers.

PREMIER GROUPE.

I. Statue n° 2[2]. — Granit rose. — Haut. 3 m. 30 cent. — Ramsès II. — Trouvée à Tanis mais originaire probablement d'Assiout[3].

---

[1] Par exemple Maspero, dans le *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 4e édition, 1915, n°s 1, 2.

[2] Les numéros des statues sont ceux du *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, par Maspero, 4e édition, 1915.

[3] Daressy, *L'art tanite*, dans les *Annales*, t. XVII, p. 171.

La perruque est surmontée du disque solaire. Une des enseignes est terminée par une égide de Maut, l'autre par une égide d'Isis, bien que les inscriptions gravées sur le bâton déclarent le roi aimé d'Ap-uaitu et d'Hathor maîtresse de Mazat (Dronkah). Le costume est ce que j'appellerai la *chenti* enveloppante à petits plis, le pagne arrondi en avant, descendant en arrière jusqu'au mollet. Le vide entre les deux bouts de ce pagne est comblé par un ornement pendant de la ceinture, une sorte d'écharpe plus large du bas que du haut, portant à la partie supérieure une tête de lion ou de panthère vue de face, tandis que le bas semble terminé par une barrette rigide au-dessus de laquelle se dressent sept uræus ayant le disque solaire sur la tête.

2. Statue n° 593. — Grès siliceux. — Haut. 2 m. 52 cent. sans le socle. — Séti II et la reine Ta-khat sculptée en petit sur le côté. — Karnak.

Le haut des enseignes est brisé. Grande robe plissée empesée; écharpe avec tête de lion et sept uræus.

3. Statue n° 664. — Granit rose. — Haut. 2 m. 20 cent. sans le socle. — Ramsès II. — Erment.

Collier de deux rangs de perles. *Chenti* enveloppante à rayures fines; écharpe à tête de lion et sept uræus. Enseignes de Mentou, à tête de faucon coiffé du disque solaire et de Râït, à tête de femme coiffée des cornes et du disque.

4. *Journal d'entrée du Musée*, n° 37481. — Statue en granit rose, brisée à la cheville. — Haut. 1 m. 95 cent. — Ramsès II. — Tanis.

Chenti enveloppante à petits plis; écharpe avec tête de lion et sept uræus. Les bâtons supportaient des statuettes de divinités assises qui sont brisées. D'après l'inscription, celle de gauche était probablement Ptah Tanen.

5. *Journal d'entrée du Musée*, n° 37483. — Statue en granit rose, brisée au genou. — Hauteur sans le socle 2 m. 68 cent. — Ramsès II. — Tanis.

La perruque est surmontée du diadème *atef* posé sur une couronne d'uræus. Les enseignes avaient des statuettes de divinités assises qui sont

brisées; sur le bâton de droite on parle de Ptah Tanen. *Chenti* enveloppante, écharpe avec tête de lion et sept uræus.

SECOND GROUPE.

6. N° 1. — Granit rose. — Haut. 2 m. 92 cent. — Ramsès II. — Aboukir.

Le roi tient de la main droite un cachet (?) et de la main gauche une enseigne terminée par une tête d'homme coiffé du disque solaire; la légende semble indiquer que c'est «Osiris taureau (de l'Occident)». *Chenti* enveloppante à petits plis, pas d'écharpe. Dans la ceinture est passé un poignard dont le pommeau est orné de deux têtes de faucon.

7. N° 8. — Granit rose. — Haut. 3 m. 78 cent. — Ramsès III. — Karnak.

La main droite tient un cachet et la gauche une enseigne d'Amon à tête de bélier. *Chenti* ordinaire à grands plis, avec poignard passé dans la ceinture.

8. N° 674. — Granit noir. — Ramsès III. — Karnak. — Statue brisée aux genoux. — Haut. 1 m. 36 cent.

Enseigne d'Amon criocéphale tenue appuyée contre l'épaule gauche. *Chenti* enveloppante, écharpe avec tête de lion et cinq uræus.

9. N° 760. — Granit rose. — Tanis.

Tête d'une statue dont la perruque est surmontée de posé sur une couronne d'uræus. A droite il reste une coiffure de Ptah-Tanen qui montre que la statue était analogue à celles n°s 4 et 5.

10. *Journal d'entrée du Musée,* n^rs^ 21, 11, 14, 18. — Statue dont la tête est brisée. — Granit rose. — Kom el Hisn. — Ramsès II.

Une seule enseigne, dont le haut manque, qui devait figurer . *Chenti* ordinaire à grands plis; écharpe sans tête de lion, avec sept uræus.

TROISIÈME GROUPE.

11. N° 594. — Granit rose. — Haut. 2 m. 21 cent. — Tell el Yahoudieh. — Ramsès III.

Perruque surmontée d'un disque solaire. Grande robe empesée unie; écharpe avec tête de lion et sept uræus. La main droite tient ☥; la main gauche est vue de face, elle devait être tenue par une divinité avec laquelle le souverain formait un groupe.

12. N° 702. — Granit rose. — Haut. 2 m. 32 cent. — Karnak.

Ménephtah tenant par la chevelure un prisonnier libyen, et portant la *khopech*. *Chenti* enveloppante, écharpe avec tête de lion et six uræus.

13. N° 743. — Granit noir. — Haut. 0 m. 80 cent. — Karnak. — Ramsès VI.

Perruque surmontée de l'*atef*, avec deux petites cornes de gazelle (?) à la base. *Chenti* ordinaire. Le roi tient une hache, et traîne de la main gauche un prisonnier libyen. Un lion marche à côté de lui.

Ces images, bien qu'ayant un certain nombre de points communs, ne sont pas d'un type identique et l'exécution diffère aussi d'une statue à l'autre. Les nos 2 et 11 sont d'un travail fort inférieur, rappelant tellement le mauvais style ramesside qu'on ne peut douter qu'ils soient contemporains de Séti II et de Ramsès III dont ils portent les cartouches; ils sont bien de la même école que la grande triade d'Ahnassieh (Musée du Caire, n° A, *Guide du Musée du Caire*, p. 3), où l'on voit Ramsès II avec le casque entre Ptah et Sokhemit, ayant la *chenti* enveloppante, l'écharpe avec tête de lion et la rangée d'uræus au bas. Les nos 6, d'Aboukir, et 7, de Karnak, ne présentent non plus aucun signe d'antériorité aux cartouches gravés, ou alors il faudrait admettre que le visage a été retouché, car l'aspect du visage, et notamment les gros yeux saillants, semblables à ceux de la statue d'Achmounein (Musée, n° 4), préparée par Ramsès II et usurpée par Ménephtah, se distingue nettement de celui des autres portraits.

Avant tout il faut examiner la physionomie de ces statues. Nous connaissons maintenant suffisamment le type des rois de la XIIe dynastie, dans les deux styles réaliste et conventionnel, pour pouvoir dire qu'il n'y a pas de caractères communs entre ces colosses et ceux qui sont certainement du Moyen Empire. Ces derniers ont le visage plutôt allongé, une face plate ou des traits secs, fortement accentués, et ceci nous met bien loin de la tête ronde, aux joues presque bouffies, des statues que nous

examinons. Il est vrai que nous ne retrouvons pas non plus ici le visage ovoïde, le nez fort et busqué, de la momie et des portraits de Ramsès II : il y a beaucoup plus de ressemblance avec les Thotmès et les Amenhotep dont nous possédons les corps qu'avec les Pharaons de la XIXe dynastie [1].

En retirant ces quatre monuments de la série des treize spécimens choisis, on constate que sur les statues conservées pour l'examen six (nos 1, 3, 4, 5, 8, 12) portent la *chenti* enveloppante, et sept (nos 1, 3, 4, 5, 8, 10, 12) ont l'écharpe avec tête de lion (sauf le 10) et uræus. En étudiant la coiffure et les détails du costume il nous sera peut-être permis d'obtenir quelques indications sur la période à laquelle on peut faire remonter ces monuments.

La perruque courte et épaisse n'est pas un indice certain d'époque. Dès l'Ancien Empire on voit cette coiffure portée par les souverains lorsqu'ils accomplissent certaines cérémonies [2]. La statue trouvée à Karnak et faite soi-disant par Senusert pour Sahou-rè a la tête également couverte d'une grosse perruque [3], et il est très possible que le roi de la XIIe dynastie n'ait fait que placer l'inscription sur une statue de son prédécesseur. La perruque ronde ne semble pas en usage pendant le Moyen Empire ; tout au moins les statues royales de la XIIe dynastie nous montrent-elles toutes le roi ayant la tête apparemment rasée, enveloppée du *klaft*. Sous la XVIIIe dynastie la perruque courte et épaisse devient au contraire en faveur chez les souverains. Comme ceux-ci, selon les prescriptions rituelles, devaient avoir le crâne rasé, peut-être n'y a-t-il pas lieu d'insister sur le fait que les grands rois de cette dynastie étaient chauves à un degré plus ou moins prononcé ; c'était le cas pour Thotmès I, II et III et Amenhotep III [4].

Dans le groupe en granit de Thotmès IV et de la reine Taâā (n° 503), le roi a aussi la grosse perruque. Il semble qu'en Nubie on voie plus fréquemment qu'ailleurs les rois ayant la tête ainsi couverte, sur les bas-reliefs

---

[1] Pour l'étude anatomique des corps royaux trouvés dans les cachettes de Deir el Bahari et de Biban el Molouk, voir Elliot Smith, *The royal Mummies* (*Catal. gén. du Musée du Caire*).

[2] Voir par exemple les monuments funéraires de Sahourê et de User-n-rê.

[3] Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, t. I, n° 42004.

[4] Elliot Smith, *The royal Mummies*. Amenhotep II avait une chevelure abondante mais avec des places chauves ; seul Thotmès IV possédait une luxuriante chevelure.

des temples de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, et l'on doit se rappeler que le dieu , apparemment le même que dont un sanctuaire existe à Philæ, a comme attribut la grosse perruque, pareille à celle que portent Anhour et Neferhotep. Il semble que ce couvre-chef ait, porté par les hommes, un caractère sacerdotal, car il est attribué au et au grand prêtre de Ptah . Comme dans les statues qui nous occupent le roi tient souvent une ou deux enseignes sacrées, cela confirmerait que ces monuments représentent le souverain en tant que prêtre des divinités. Toutes les statues n'ont pas la perruque aussi courte, dégageant le cou en arrière, s'arrondissant dès le niveau de l'oreille, ce qui est le type traditionnel; sur certaines d'entre elles la perruque descend jusqu'au niveau des épaules et même, suivant la mode civile du temps de Séti Ier, tend à descendre en pointe sur la poitrine (nos 2, 4, 8, 12), ce qui porte à les attribuer à une période postérieure à la XVIIIe dynastie.

La perruque est souvent seule sur la tête, mais elle est parfois surmontée d'attributs variés. Le plus simple est le disque solaire (nos 1 et 11). Il n'est pas hors de propos de faire remarquer qu'Amenhotep III s'intitulait «soleil des princes[1]» et que cet emblème lui aurait convenu: pour Ramsès III ce peut être une allusion à l'épithète «le soleil de l'Égypte[2]» qu'il affectionnait. Les statues 5 et 13 ont la couronne *atef* , le n° 9 a la coiffure *ten* .

La statue n° 13 me donne l'occasion d'attirer l'attention sur un détail archéologique qui a passé à peu près inaperçu jusqu'ici. On y voit le disque ornant la base de la tiare placé entre deux petites cornes qui semblent devoir être attribuées à des gazelles. En faisant le catalogue des statues du Musée, j'avais signalé qu'une statuette en bronze de Mentou (n° 38595) et une autre d'un Horus (n° 38621) avaient à la base de leur coiffure des cornes d'espèce semblable formant saillie vers l'avant. J'ai constaté depuis que sur quantité de monuments, statues ou bas-reliefs représentant le roi avec une coiffure solaire, , , posant sur des cornes horizontales de bélier, ces petites cornes existent simultanément. Elles enferment le disque solaire, sans que toutefois ce dernier soit placé à la base, ; on

---

(1) De Morgan, *Catalogue des monuments et inscriptions*, t. I, p. 63.

(2) Daressy, *Bas-relief d'un écuyer de Ramsès III;* même volume, p. 7.

les a alors prises pour des cornes de bovidés[1]; il est fort probable que, de même que sur les bronzes, ce sont des cornes de gazelle.

Cette adjonction n'est pas récente : on la trouve dans les édifices funéraires des rois de la Ve dynastie[2]; le plus ancien exemple connu est, je crois, celui du bas-relief du ouady Maghara, au Sinaï, représentant Snefrou massacrant un étranger. Le roi est coiffé de deux longues plumes droites, semblables à celles d'Amon, posant sur des cornes de bélier et sur les cornes de gazelle qui ont pris une telle ampleur qu'elles arrivent presque à mi-hauteur des plumes et semblent des cornes de taureau. Les Égyptiens eux-mêmes commettaient parfois des confusions à ce sujet; parmi les blocs trouvés à Karnak par Legrain[3], provenant d'un mur d'Hatchepsut et de Thotmès III, s'en trouve un où l'on voit le roi coiffé de auquel s'ajoute une paire de grandes cornes de vache se dressant en dehors des plumes, ce qui indique que le graveur a confondu avec la coiffure d'Hathor , laquelle ne comporte pas les cornes de bélier à la base, et n'aurait aucun motif de figurer sur la tête d'un roi.

Je considère comme une erreur du graveur la tête d'Hathor surmontant un pilier et portant une coiffure semblable qui est au milieu de la stèle de Neb-uaui[4]. Ce devait être la figure de face d'Osiris qui aurait dû être tracée ici, comme dans les dessins détaillés de la châsse de ce dieu à Abydos ou dans les ornés[5].

Presque toutes les statues du groupe étudié portent la *chenti* que j'ai appelée enveloppante, en étoffe finement ondulée, courte devant, où les pans s'arrondissent jusqu'à être réduits à la ceinture au milieu, tandis qu'au contraire elle monte assez haut en arrière et descend d'autre part jusqu'au mollet. C'est une mode de la XVIIIe dynastie, car je n'ai trouvé aucune figuration de ce pagne sous le Moyen Empire. Sur les statues elle

---

(1) Par exemple dans les *Denkmäler* de Lepsius, Abt. III, pl. 52, 63, 139, 147, 169, 179, etc., sur la stèle triomphale d'Amenhotep III (Caire, n° 407), au temple d'Abydos (Capart, pl. XLII, XLVI).

(2) Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-user-rê*, p. 16 et pl. XVI, et *Grabdenkmal des Königs S'aꜣ-ḥu-re'*, pl. 37.

(3) Legrain et Naville, *L'aile nord du pylône d'Aménophis III à Karnak*, pl. 18.

(4) Lacau, *Catalogue des stèles du Nouvel Empire*, n° 34017.

(5) Mariette, *Abydos*, t. II, pl. 25.

est représentée collée au corps, mais elle était ample et empesée si l'on s'en rapporte aux stèles et bas-reliefs de la seconde moitié de la XVIIIe dynastie et de l'époque des Ramessides. On en verra de bons exemples sur les stèles n°s 34023, 34060 (époque de Thotmès IV), 34026 (du temps d'Amenhotep III), 34055 (période atonienne), 34174, représentant Amenhotep IV qui affectionnait ce costume, 34503, où Séti Ier en est revêtu, etc. Il semble presque que ce soit un attribut militaire, car outre les rois il est porté par des flabellifères (34023, 34060), un porteur des armes et de l'arc du souverain (34091), un officier d'infanterie (34054), etc.

L'échancrure à l'avant de la *chenti* appelait nécessairement une autre pièce de vêtement pour masquer le vide : chez les particuliers il y a là une sorte de tablier de forme variable : les rois ont à la place une pièce d'étoffe apparemment assez rigide que je nomme une écharpe. Dès l'Ancien Empire, les Égyptiens, lorsqu'ils avaient une *chenti* échancrée à l'avant, mais beaucoup moins longue à l'arrière que celle de nos statues, masquaient l'espace qui restait entre les pans par une languette plus large du haut que du bas, mais qui n'a aucun rapport avec l'écharpe. C'est apparemment au Moyen Empire que les rois commencèrent à se parer, quand ils revêtaient une *chenti* empesée formant à l'avant un large tablier proéminent, triangulaire, d'une sorte de pendentif attaché au milieu de la ceinture, peut-être en métal avec pierreries ou émaux incrustés, étroit comme un ruban, mais s'élargissant légèrement dans le bas, où il était souvent flanqué de deux uræus, et terminé par une série de perles piriformes. Il semble que le but pratique de cet ornement ait été de faire poids sur le tablier et l'empêcher d'être soulevé par le vent, remplissant ainsi l'office du *sporran* sur le *kilt* écossais. Sous la XVIIIe dynastie, l'adoption de la *chenti* enveloppante eut pour corollaire celle de « l'écharpe », qui est un agrandissement de l'ancien pendentif. Au lieu d'être étroite elle prit une forme plus triangulaire, aux perles du bas on substitua une rangée d'uræus; la partie supérieure, au-dessous de la ceinture, s'adorna d'un masque de félin, simplification de la peau de panthère, insigne des prêtres. Dans certains bas-reliefs où le Pharaon est représenté agenouillé pour adorer une divinité, une jambe allongée en arrière, on voit la traverse du bas poser juste à terre; l'écharpe avait donc une longueur calculée pour former écran lorsque le roi était en cette position. Les monuments les plus anciens

où l'on voit cette large écharpe avec rangée d'uræus représentés de face sur les statues, de profil sur les bas-reliefs, sont d'Aménophis III : la statue (nº 42084) provenant de la *favissa* de Karnak, et la stèle triomphale (nº 34026) découverte par M. Petrie dans la chapelle funéraire de Ménephtah à Gournah.

De toutes ces indications il nous est permis de tirer les conclusions suivantes :

1° Aucune de ces statues ne remonte au Moyen Empire.

2° Le type auquel elles appartiennent doit avoir été créé sous la XVIIIe dynastie, probablement sous Amenhotep III dont on connaît le penchant pour les innovations artistiques et vestimentaires[1], car on retrouve sur les monuments de ce roi tous les détails caractéristiques de ces statues.

3° Le costume adopté par Aménophis III a été en usage sous la XIXe dynastie; la *chenti* enveloppante avec l'écharpe à uræus se voit fréquemment sur les monuments ramessides, sur les bas-reliefs ou des statues qui ne peuvent avoir été usurpées comme les cariatides du spéos d'Abou Simbel.

4° Il est fort possible que Ramsès II ait commencé, selon son habitude, par s'approprier des statues d'Amenhotep III, puis les ait données comme modèles à imiter. Cet exemple fut suivi par ses successeurs, bien que le type de la figure n'ait pas été conforme à celui du roi dans le modèle officiel ou classique, où le souverain est coiffé du *klaft*.

5° Aucune de ces statues du Musée ne présente de traces évidentes de surcharge des noms et titres royaux; on doit donc admettre que, bien que sculptés à l'imitation des images d'Amenhotep III, ces monuments ornés des légendes de Pharaons depuis Ramsès II jusqu'à Ramsès VI sont bien de l'époque des souverains dont ils portent les cartouches.

G. Daressy.

---

[1] Chassinat, *Une statuette d'Aménôthès III*, *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. VII, p. 169; Daressy, *Les costumes d'Aménôthès III*, *ibid.*, t. XI, p. 25.

LE SCARABÉE DU COEUR DE LA GRANDE PRÈTRESSE AST-M-KHEB

PAR

M. G. DARESSY.

En feuilletant l'ouvrage de Zoëga sur les obélisques, j'ai été surpris d'y trouver comme cul-de-lampe à la fin de la préface [1] trois gravures représentant un gros scarabée funéraire qui est, sans nul doute, celui qui avait été fait pour la grande prêtresse d'Amon Ast-m-kheb, de la XXIe dynastie. L'objet était alors au Musée Borgia; je ne l'ai pas trouvé décrit dans le Catalogue du Musée du Vatican [2], mais comme Marucchi prévient qu'une partie des monuments de la collection Borgia est passée au Musée de Naples, il se peut que le scarabée existe dans ce dernier établissement, dont le catalogue de la section égyptienne n'est pas encore publié.

Si le dessin de Zoëga est fait de grandeur naturelle, le scarabée aurait environ 0 m. 073 mill. de longueur et 0 m. 052 mill. de largeur; il est décrit «*scarabæus e porphyrite viride*»; il paraît être percé transversalement d'un trou pour être fixé par une ficelle. La gravure du dessin a été faite avec beaucoup de soin, et bien que quelques hiéroglyphes n'aient pas été reproduits avec toute la netteté désirable, on n'éprouve d'hésitation que pour quelques signes à transcrire l'inscription publiée en 1797. Dix lignes horizontales sont tracées sur le plat, et les titres de la défunte sont énumérés autour de la base :

1 … 2 … 3 …
… 4 … 5 …
… 6 … 7 …
… 8 … 9
… 10 … (pourtour) …

---

[1] Zoëga, *De origine et usu obeliscorum*, Rome, 1797, p. VII.

[2] O. Marucchi, *Catalogo del Museo Egizio Vaticano*, Rome, 1902.



Le texte est celui du chapitre 30 B du *Livre des Morts* et ne présente pas de variantes nouvelles; la leçon , au lieu de , a été déjà relevée par Naville; le scarabée de Pinezem II porte , celui de Nési-ta-neb-acher , et celui de Zod-ptah-auf-ankh ; l'emploi de ▾ au lieu de dans le mot n'était pas très usité sous la XXIe dynastie.

Les titres sont ceux déjà connus pour cette princesse : « première grande supérieure des recluses d'Amon, fille du premier prophète d'Amon, grande de la maison de Maut, prophétesse d'Amon-Râ, seigneur de Aa-rout [1], prophétesse d'Anhour-Shou fils de Râ, prophétesse de Min, Horus et Isis dans Apou [2], prophétesse de . . . . . [3], divine mère de Khonsou l'enfant, Ast-m-kheb ». On les retrouve sur son cercueil usurpé par Nesi-khonsou, trouvé dans la cachette de Deir el Bahari [4]; ils n'apportent donc aucun élément nouveau pour l'étude des généalogies des grands prêtres de Thèbes à l'époque tanite. Il subsiste le fait singulier que la momie d'Ast-m-kheb ait été privée de son scarabée dans l'antiquité; que ce scarabée, employé probablement pour une autre momie, ait été trouvé par des chercheurs d'antiquités il y a longtemps et apporté en Europe à une époque inconnue, et enfin qu'ayant été publié à la fin du XVIIe siècle, son existence paraisse avoir passé inaperçue jusqu'à ce jour, car il n'est signalé dans aucun recueil des noms de rois et princes qui ont paru depuis.

G. Daressy.

---

(1) Peut-être près de Béni Hassan et Spéos Artémidos (Daressy, *L'Égypte céleste*, p. 15).

(2) Akhmim.

(3) Le dessin de Zoëga présente ici des signes qui doivent correspondre à la mention , mais dont je ne vois pas la transcription exacte, à moins qu'Horus ait été écrit ou .

(4) Maspero, *Les Momies royales de Deir-el-Bahari*, p. 577 et 702. C'est par erreur que Maspero a indiqué ces inscriptions comme se trouvant sur des bandelettes; elles sont tracées sur le couvercle du cercueil; Daressy, *Cercueils des cachettes royales*, p. 134, n° 61031; H. Gauthier, *Le Livre des rois d'Égypte*, t. III, p. 272.

SELECTED PAPYRI

FROM

THE ARCHIVES OF ZENON

(Nos. 49-54)

BY C. C. EDGAR.

\

The following instalment, starting from year 36, brings us to the end of the reign of Ptolemy Philadelphos. Our dated papyri of this period are not very numerous; but if the present selection is smaller than the preceding ones, it includes at least one piece of uncommon interest (no. 54). My copies have had the advantage of being revised and corrected by Professor Grenfell, to whose aid I am greatly indebted.

Before proceeding to the new material I have two additions to make to the previously published texts. Among a small group of Zenon papyri which was lately obtained by Grenfell and which he kindly ceded to the Museum we have found other portions of our nos. 36 and 46. I think it is best to publish them at once, though one hopes that the fragments which are still missing may eventually turn up.

36 (*a*), which measures 0 m. 24 cent. × 0 m. 23 cent., is the duplicate or outer copy of the contract. I need not reprint the inner text with full restorations, but the following *corrigenda* should be noted : 4. Read *δεδομέναις ἐν δωρεᾶι*, *Ὀσεύριος ἐγ Μεί̣α̣ς*, and *Σαμῶιτι* (but in line 13 *Σαμῶτος*). — 7. Read *χαλ]κοῦ*. — 15. Read *Σεῶτος*. The protocol of the newly found duplicate is missing. After *ἐδάνεισεν Ζήνων*] the text proceeds :

[Ἀ]γ̣ρ̣ε̣[ο]φ̣[ῶ]ν̣τ̣[ος Καύνιος τῶν περὶ Ἀπολλώ]ν̣ιον τὸν̣ δ̣ι̣[ο]ικητ[ὴν . . . . .
. . . . . ις]

ἐν ταῖς $\overset{\alpha}{\text{M}}$ (ἀρούραις) τ[αῖ]ς ἐν Φιλ[αδελφείαι δ]εδομέναις ἐν δωρεᾶι Ἀ[πολλωνίωι ὑπὸ τοῦ]

βασιλέως, Ἐσαμούνι Ὀσεύρ[ιος ἐ]γ Μ[ε]ίας, Σαμῶιτι Πετεμενώφ[ριος ἐξ Ὑψήλης, Ψενοβάσ7ι]

Ποκλήλιος Κερκεί[τ]ηι, Σενο[ύχι] Ἀπύγχιος ἐκ Τεμναύβιος, [Ἀρενδώτηι Φανεύιος],

Σεῶι Ἀρπεχύσιος Ἀ[κ]ανθοπολ[ίτη]ι, οὖσι ἕξ, πρὸς τὴν τοῦ σίτ[ου συναγωγὴν ἑκάσ7ωι]

εἰς τιμὴν ὑποζ[υ]γίου χαλκ[οῦ ⊦ δ]έ[κ]α, / ⊦ ξ, καὶ Πάσι Σεμνέφ[θου Λητοπολίτηι],

Πα..[Πάτι]τι Πάιτος Ὑψηλοκωμί[τηι, ὡσαύτως οὖσι γ],

ἀνὰ δ[ραχ]μὰ[ς] ὀκτ[ώ, / ⊦ κδ ο]ὖσι ἐννέα ⊦ πδ, ἐφ' [ὧι ἀποδώσουσιν]

τὴν τιμὴν [τοῦ ὑποζυγίου ὡς ἂν ἡ] συναγωγὴ τοῦ σίτου [γένηται ἅμα τῶι ἐκφορίωι]

ἢ ὑποζύγιον ἀρε[σ7ὸν]ὡς ἔσχατον τῆι λ [τοῦ Παχώνς. ἐὰν δὲ μὴ ἀποδῶσιν]

κατὰ τὰ ὑπογεγ[ραμμέν]α, ἀ[ποτεισά]τωσαν τὸ δάνειον [ἡμιόλιον. ἡ δὲ πρᾶξις ἔσ7ω]

Ζήνωνι ἔκ τε αὐτῶ[ν κ]αὶ τῶ[ν ἐγγ]ύων καὶ ἐκ τῶν ὑπ[αρχόντων αὐτοῖς πάντων ὡς πρὸς]

[βασ]ιλικά. ἔγγυοι τῶν κατὰ τ[ὴν σ]υγγραφὴν εἰς ἔκτ[ισιν Ἐσαμούνιος ὁ δεῖνα]

[ἀδελφὸς αὐτοῦ, Σαμῶιτο]ς Σο[σογγ]ῶσις Ἰμούθου, Ψενοβ[άσ7ιος ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνα],

[Σε]νούχιος Π[ε]τε[αρμῶτις Πάιτος] ἐκ Τεμναύβιος, Ἀρεν[δώτου ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνα],

Σεῶτος Λιμναῖ[ος Ἀντι]σθέ[νους Κ]νίδιος, Πάσιτος Ὧ[ρος τοῦ δεῖνα, τοῦ δεῖνα]

Παθῦμις .αρ[ ] Π[άτιτος Θοτορταῖος τοῦ δεῖνα].

[μά]ρ[τυρες Σ]ώσ[7ρατος Κλέωνος Ἐλένειος], Θεόπομπ[ος] Ἀ[ρισ]7ί[ωνος Θεσσαλός, Ἐπικράτης]

Ἀρμοδίου Σάμ[ιος, Διόδωρος Ζωπύ]ρου Μάγνης, Ἄνοσις Τοτορχό[ιτος Σαίτης]

κωμογραμματε[ὺς Φ]ιλαδελφ[είας, .].πολης Ἑρπεχούσιος Ἀκανθοπολίτης.

1. Supply either a participle in the nominative, agreeing with *Ζήνων*, or possibly *τοῖς γεωργοῖς*. — 3. *Μεῖας* : probably the same as *Μῆας* in no. 45, a village in the Memphite nome. — 8. After ⊦ *κδ* perhaps *τὸ πᾶν*. — 10. Perhaps *ἀρε[στὸν Ζήνωνι*. — 11. *Κατὰ τὰ ὑπογεγ[ραμμέν]α* : so also in the inner text. — 17. *Παθῦμις* is very doubtful; might also be *Παθυ.ιο[ς]*, i. e. the name of one of the borrowers in the genitive. — 18, 19. *Σώστρατος* and *Διόδωρος* are restored from another contract of the same year. *Ἐλένειος* : see *Steph. Lex.*, s. v.: perhaps here the name of an Alexandrian deme. — 20. *Ἐρπεχούσιος* : the *ο* is doubtful and may possibly be a blot. Compare the form *Ἀρπεχύσιος* in line 5.

The other fragment belongs to the inner text of no. 46, which is reprinted below. Besides giving the name of the eponymous priest the new fragment throws some light on the subject-matter of the oath. It appears that Metchopsis, whom we may now suppose to be a native of Boubastos in the Delta, was in charge of a boat, described as a *Κασιωτικόν*, belonging to the *dioiketes*. He swears that he will not put any dutiable cargo (?) on board, nor allow anyone else to do so, and that he will not cheat the Customs. In line 7 [*κυβερνήτ*]*ης* is a little too short for the lacuna, but I do not know what other word to supply. In lines 7-8 one would like to read *μη[θὲν ἐμβαλεῖσθ]αι*. The duplicate text, however, has *μη οι[* : and though the *ο* might pass as a *θ*, the next letter is not at all like *ε*. Failing *μηθέν*, we might possibly read *μὴ οἶνον*. *Κασιωτικόν* as the name of a kind of boat seems to be a new word. It is perhaps worth noting that the boats used at the present day by the people of Lake Menzala, the nearest representatives of the ancient Kasiots, are of a different type from the ordinary Nile-boats. The Kasiots were renowned for their skill in joinery, *δοκοὺς ἐπὶ δοκοῖς συνάπτοντες* (see the note on *ἔργα Κασιωτικά* in *P. O.*, 55, 8). Another new word is *τελωνίσιμον* 'liable to duty'. It seems best to take *παράξειν* in line 10 in the sense of 'mislead' or 'deceive'.

[*βασιλεύοντος*] *Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου Σωτῆρος* L *λε*,
[*ἐφ' ἱερέως Πτολ*]*εμαίου τοῦ Ἀνδρ[ομ]άχου Ἀλεξάνδρου καὶ θεῶν Ἀδελφῶν*,
[*κανηφόρου Ἀ*]*ρσινόης Φιλαδέλφου Βιλιστίχης τῆς Φίλωνος, μηνὸς Δύστρου*,
[*ὀμνύει βασιλέα*] *Πτολεμαῖον τὸν ἐγ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ Βερενίκης*
[*Σωτήρων καὶ Ἀρ*]*σινόην Φιλάδελφον θεοὺς Ἀδελφοὺς καὶ θεοὺς Σωτῆρας*
[*τοὺς τούτων γ*]*ονεῖς Μετχῶψις Φερενούθιος Βουβαστίτης*
[ ]*ης Κασιωτικοῦ [Ἀ]πολλωνίου τοῦ διοικητοῦ μη*

[ἐμβαλεῖσθ]αι εἰς τὸ Κασιωτικὸν τελωνίσιμον παρευρέσει [μηδεμίαι μήτε ἄ]λλωι μηθεν[ὶ ἐ]πιτρέψειν ἐμβαλέσθαι μηδὲ [παράξειν τὰς] φυλακάς. εὐ[ορκο]ῦντι μέμ μ[ο]ι εὖ εἴη, ἐφιορκοῦντι [δὲ τὰ ἐναντία].

No. 49. Letter from Artemidoros to Zenon. — 0 m. 13 cent. × 0 m. 32 cent. — Year 36.

The writer is the Artemidoros of our no. 42. He has been informed that Petos the swineherd has run away and that a number of pigs are missing. Zenon is requested to take steps at once to find out where the fugitive has gone. The sureties for the swineherd are to be arrested and either go to prison or find other sureties for themselves until satisfaction is duly given. Artemidoros adds that he has received the pig which Zenon sent him.

The letter was no doubt written in Alexandria. It does not indicate clearly whether Artemidoros is speaking for himself or his master; but it is permissible to assume, as in the case of no. 42, that he writes as an agent of Apollonios and that the pigs belonged to the estate of the latter. The question why swineherds were classed as *ὑποτελεῖς* and whether pig-breeding was a Government monopoly may be left aside until more material has been published[1]. Whatever their political status may have been, we know that the *ὑοφορβοί* round Philadelphia were in the habit of hiring pigs by contract; for though no such contracts have yet come to light, they are definitely mentioned in one or two of our papyri. In the present case, though the reading of line 3 is doubtful, it seems clear that Petos had hired the pigs and that he paid a *φόρος* in kind; that is to say, the party from whom he hired them received a certain number of young pigs from the litters of each year (cf. no. 53 and *P. S. I.*, 379, 381, 384). As Petos had disappeared with most of the pigs, his sureties

[1] *P. Teb.*, I, 5, 171 is the starting-point of the discussion, see the editors' note on page 48 and H. Maspero, *Finances*, p. 61. On the other side see Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, III, p. 247, and Wilcken, *Grundzüge*, p. 248, who distinguish between *βασιλικοί* and other *ὑοφορβοί*.

in the contract were now liable, in person and property, to have full satisfaction exacted from them according to the usual formula : *ἡ δὲ πρᾶξις ἔσ7ω τῶι δεῖνα ἔκ τε αὐτοῦ καὶ τῶν ἐγγύων καὶ τῶν ὑπαρχόντων αὐτοῖς πάντων.*

Pig-breeding was one of the chief industries of the district in which Zenon lived[1], and there are many allusions to it in the correspondence. One rather interesting point may be mentioned here. It will be remembered that Herodotus in II, 14 observes that pigs were used in Egypt for treading in the grain when the fields were being sown and also for treading corn on the threshing-floor. Some modern critics have been a little sceptical about the truth of these statements. But the first is illustrated by ancient tomb-paintings[2], in which we see the pigs following the sower over the fields, while the second seems to be confirmed by the following phrase in a petition from a swineherd : *μισθωτὸν ἀπέσ7ειλα [. . . . . . .]λων (εἰς τὴν ἅλων?) ἀλοᾶν, ἵνα μὴ ἀργῶσιν τὰ ἱερεῖα.*

Ἀρτεμίδωρος Ζήνω[ν]ι χαίρειν. εἰ ἔρ[ρω]σαι, εὖ ἂ[ν] ἔχ[οι]· ἔρρωμαι δὲ κα[ὶ ἐγ]ώ. ἔ[γραψεν]

ὁ

Κλειτόριος ὅτι Πετῶς ὑοφορβὸς ἀνακεχ[ώρ]ηκεν κ[α]ταλ̣[ι]πὼν ἱερεῖα ζ κ̣α̣ὶ̣ δελφάκ[ια]

ε̣ἶ̣[χε]ν̣ δ' ἡμ̣ῖν υ̣ ἱερεῖα ἔμ̣φ[ο]ρ̣α̣ [τέλεια, καὶ δελ]φ̣άκια [π]ρ̣[οσ]ώ̣φειλε[ν] εἰς τὸμ̣ φ̣[ό]ρ̣ο̣ν̣ Σ̣ια.

καλῶς ἂ̣ν̣ ο̣ὖ̣ν ποιήσαις σπουδάσας ἵνα ἀναζητ⟨ηθ⟩ῆ̣ι̣ ὁ ἄνθρωπος ποῦ ἀν̣ακεχώρηκεν,

ἵνα μὴ διαπέσηι ἡμῖν τ[ο]σ̣αῦτα ἱερεῖα, καὶ τοὺς ἐγγ̣ύους δὲ οἵτινες ἠγγύηνται αὐτόν,

ἵνα ἢ συλληφθέντες ἀπαχ̣θῶσ[ι]ν ἢ διεγγυηθ̣ῶσιν ἕως ἂν γένηται ἡμῖν τὰ δίκαια.

κεκ̣ο̣[μί]σ̣μεθα δὲ κα[ὶ] τὸ ὑ[ι]κ̣ὸ̣ν ἱερε[ῖο]ν ὃ ἀπέ̣[σ7]ειλα̣ς̣ ἡμ̣[ῖ]ν.

ἔρρωσο. ∟λϛ, Λωίου [.]ε.

---

[1] It is worth noting that one of the earliest references to pigs in Egypt occurs in a tomb-inscription at Meidoum, not far from Philadelphia (Petrie, *Medum*, p. 39, pl. 21).

[2] See the Marquis of Northampton's *Excavations in the Theban Necropolis*, p. 13, pl. XIII.

Verso :

[L]λϛ, Θωὺθ ιε. Ζήνωνι.

Ἀρτεμίδωρος.

3. ἐμφορα 'breeding'. But the reading of the whole line, including the figures, is rather doubtful. — 4. As ὁ ἄνθρωπος can scarcely mean Kleitorios, ἀναζητ⟨ηθ⟩ῆι seems preferable to ἀναζητῆι. The construction of the next two lines is irregular, but the meaning is plain. — 9. Thoth 15 would correspond approximately to Loios 30 (see *Annales*, XVII, p. 223).

No. 50. Letter from Kriton to Moschion. — 0 m. 15 cent. × 0 m. 33 cent. — Year 36.

"Kriton to Moschion greeting. Demokrates the bearer of the letter has begged my aid, saying that he is being wronged by Philokles who is serving under you as toparch and that he (Philokles) has taken from him fifty *artabai* of wheat, though he owes nothing to the king nor has farmed any land under his control, but has merely bought a quantity of corn from the harvesters. Will you kindly see to it then that he recovers the said amount and is not wronged. He says that he is being wronged too by some of your other subordinates. Forbid them to treat him thus, I beg of you, for he is an agent of mine."

The persons named in this letter are not known to us from papyri hitherto published. As Philokles was a toparch, Moschion must have been either a nomarch or an official of still higher rank. Philokles seems to have claimed the wheat as rent or taxes on some land in his district, but the circumstances of the case can only be guessed at. Seeing that the letter was found in Zenon's archives, we may suppose that he had been consulted about it.

Κρίτων Μοσχίωνι χα̣ί[ρει]ν . ἐνέτυχεν ἡμῖν Δημοκράτης
ὁ ἀποδιδούς σοι τὴ̣ν̣ [ἐπισ]τολὴν φάμενος ἀδικεῖσθαι ὑπὸ
Φιλοκλέους τοῦ τοπαρχοῦντος ὑπὸ σὲ καὶ ἀφειρῆσθαι αὐτοῦ
πυρῶν (ἀρτάβας) ν, οὐκ ὀφείλοντος αὐτοῦ τῶι βασιλεῖ οὐθὲν οὐδὲ
γεγεωργηκότος ὑφ' αὐτόν, ἀλλὰ συνη{ρα}γορακὼς παρὰ τῶν
θεριστῶν . καλῶς ἂν οὖν ποιήσαις φροντίσας περὶ αὐτοῦ
ὅπως ἂν κομίσηται καὶ μὴ ἀδικηθῆι . [[καὶ]] φησὶ δὲ καὶ ὑπ' ἄλλων

τινῶν ἀδικεῖσθαι τῶν ὑπὸ σέ. σὺ οὖν μὴ ἐπίτρεπε αὐτοῖς,
ἔστιγ γὰρ παρ' ἡμῶν.
ἔρρωσο. L λϛ, Τῦβι ιε.

Verso : Μοσχίωνι.

3. ἀφειρῆσθαι : see Mayser, p. 127. — 5. ὑφ' αὐτόν for ὑπ' αὐτόν, cf. *P. S. I.*, 361, 6, note. The meaning is probably 'under (or in the district of) Philokles'.

No. 51. Letter from Apollonios and Menippos to Zenon. — 0 m. 175 mill. × 0 m. 125 mill. — Year 37.

The writers are two vine-dressers who want Zenon to speak to Metrodoros about paying them wages for night-watching. They go on to say that they have also travelled to Bacchias and made a tour of inspection (ἐχωροβατήσαμεν) and that the grapes are promising well. There they found that one Atpheus had run away owing to a requisition having been made on him about certain vegetable-gardens.

The development of viticulture in the Fayoum was largely due to the immigrants, and many of the vine-dressers, like Zenon's correspondents, were Greek. Metrodoros (l. 4) is mentioned again in no. 52 in connection with a vineyard at Meidoum. The village of Bacchias lay on the northern edge of the Fayoum in the same district as Philadelphia. ἐπιβολή in line 15 is a word of many meanings (cf. *P. Teb.*, I, 99, 10 note, and *P. Rylands*, II, p. 270); and I do not know in what sense exactly it is used here. A possible explanation of the passage may be found in *P. S. I.*, 434, where we hear of people who have planted vegetables in vineyards being obliged to pay τὸ ἡμίσευμα.

Ἀπολλώνιος Μένιππο[ς ἀ]μ-
πελουργοὶ
Ζήνωνι χαίρειν. καλ[ῶς ἂν]
ποιήσαις φρ[ο]ντ[ί]σα[ς π]ερὶ [ἡ]μ[ῶν]
καὶ μνη[σθε]ὶς Μητροδ[ώρωι]
ἵνα ἡμῖν ὀψώνιον τά[ξη]ι
τῆς νυκτοφυλακίας, [ὃ] ἂν
σοι φαίνηται ἱκανὸν [εἶναι]·
ἐπίστηι γὰρ ὡς ἐ. . . . .

μεθα ἐν τῆι ἐργα̣σ̣ί̣α̣ι.
ἐπορεύθημεν δὲ καὶ εἰς
Βακχιάδα καὶ ἐχωροβατή-
σαμεν. γίνωσκε οὖν τὸ̣ν
καρπὸ̣ν καλῶ̣ς ὑποφαίνοντα.
κατελάβομεν δὲ καὶ τὸν
Ἀτ̣φ̣εῦν πεφευγότα, ἐπιβολῆς
αὐτῶι γενομένη̣ς π̣ε̣ρὶ λαχα-
νιῶν τινῶν.

ἔρρωσο.
∟λζ, Μ̣ε̣χεὶρ κη.

Verso :

Ἀπολλώνιος Ζή[νωνι].
Μένιππος.

5-7. The reading is not certain. — 8. The last word is quite illegible. — 11-12. ἐχωροβατήσαμεν : the same word occurs in LXX, *Joshua*, 18, 8. — 14. There is a gap between κ and αι, but no other reading seems possible. — 16-17. λαχανιῶν rather than λαχανίων.

No. 52. Letter from Iason to Zenon. — 0 m. 33 cent. × 0 m. 16 cent. — Year 38.

Lines 8-13 of this letter have been published as a separate fragment in *P. S. I.*, VI, 650 and are here reproduced through the courtesy of Professor Vitelli. The other two pieces are in our collection.

« I went over to Moithymis », says the writer, « to see Leon about the ground-tax which he is trying to exact on the vineyard and orchard, for five years past, at the rate of three drachmæ for each *aroura*. I asked him then to wait and not sell the wine until I wrote to you. So he has given us three days in which he is prepared to receive a settlement of accounts. Metrodoros also wrote to Hermolaos to stop proceedings until you had been written to. »

The persons mentioned in this letter are all more or less known to us. Iason was an agent and compatriot of Zenon (see nos. 53, 54). Leon is designated as ὁ παρὰ Ἑρμολάου in *P. S. I.*, 372, where we find him

registering payments to Government. Hermolaos was *oikonomos* of the Aphroditopolite nome about year 33 (see no. 38); in another papyrus, undated, we find Ἑρμολάωι καὶ Πετοσίρι βασιλικῶι γραμματεῖ τῶι ἐν Ἀφροδίτης πόλι. Metrodoros is mentioned in *P. S. I.*, 429 in conjunction with Athenagoras who seems to have been a high official of the Memphite nome.

We do not know what Leon's official title was, but in the present case he acts as if he were a *praktor* collecting arrears. The vineyard and orchard in which Iason is interested had apparently not paid the ἐπαρούριον or ground-tax for five years, and Leon was about to exact the amount due to Government by seizing and selling the wine of the recent vintage, the season being now late autumn. But one curious point deserves to be noted. Moithymis, which I have proposed to identify with Meidoum, the ancient Mertum, lay in the Memphite nome, as we know by the direct evidence of an unpublished papyrus; yet Hermolaos, whom we take to have been *oikonomos* of the Aphroditopolite nome, and his agent Leon appear to have control over the district (cf. *P. S. I.*, 372 and 544). Perhaps I may be mistaken about the position held by Hermolaos; or perhaps it may have been found convenient, while retaining the geographical limits, to administer the south end of the Memphite nome from Aphroditopolis on the opposite side of the river. It is true that Hermolaos is not definitely described as an official of the Aphroditopolite nome. But in no. 38 Diotimos is asked to give him orders about a question of taxation in that district, and in more than one document we find him associated with the royal scribe of Aphroditopolis. I think therefore there must have been some overlapping of authority one way or the other.

Ἰάσων Ζήνωνι
χαίρειν. διῆλθον
εἰς Μοιθῦμιν πρὸς
Λέοντα περὶ τοῦ
ἐπαρίου οὗ πρασσε-
ται ἐτῶν ε τοῦ
τε ἀμπελῶνος
καὶ παραδείσου
ἑκάστης (ἀρούρας) ⊢ γ.

ἠξιώσαμεν οὖν αὐτὸν ἐπισχεῖν καὶ τὸν οἶνον μὴ ἀποδόσθαι ἕως τοῦ σοι γράψαι. δέδωκεν οὖν ἡμῖν ἡμέρας γ̄ ἐν αἷς οἰκονομίαν λήψεται. ἔγραψεν δὲ καὶ Μητρόδωρος Ἑρμολάωι ἐπιστῆσαι ἕως τοῦ σοι γραφῆναι.

ἔρρωσο. L λη, Μεσορὴ ιθ̄

Verso: Ζήνωνι.

5. Read ἐπαρουρίου. — 5-6. πράσσεται : evidently the middle voice. — 17. The last sentence has been added as an afterthought.

No. 53. Contract about hiring a herd of goats. — 0 m. 23 cent. × 0 m. 14 cent. — Year 39.

About half of the inner text is preserved; of the outer, or duplicate, which as usual was better written and less disfigured by corrections, there remains a mere fragment.

Two persons called Demetrios and Limnaios hire from Iason, one of Zenon's agents, a herd of 144 she-goats for two years. They agree to pay, in half-yearly instalments, an annual rent of 216 kids, six months old. The remaining kids, we may suppose, became their private property. If they fail to deliver the full number, for each kid short of it they are to pay down ten drachmæ, and Iason is empowered to take back the herd and let it to another person (?). On the other hand, if they pay the due amount, Iason must let them keep the goats and their offspring for the specified time, otherwise he will be liable to a penalty of 100 drachmæ. Then follows a passage, corrected and largely deleted, which may perhaps have contained some provision about the payment of the Government tax or taxes (such as the goat-tax and the ἐννόμιον). At the end of the two years Demetrios and Limnaios are to give back the goats in as good

condition as when they received them, or else pay the value of each goat not accounted for. Then come the names of the sureties and witnesses.

It should be noted that one at least of the sureties was an Arab shepherd. The tending of flocks and herds was the natural occupation for men of that race, and even at the present day most of the large flocks of sheep and goats that one sees in Egypt are owned and herded by Arabs. It is even possible that Demetrios and Limnaios were Arabs themselves in spite of their Greek names. In *P. S. I.*, 538 we find a Demetrios holding the title of *δεκαδάρχης τῶν ἐμ Φιλαδελφείαι Ἀράβων*. In *P. S. I.*, 386 another or the same Demetrios is mentioned in connection with the *ἐννόμιον* paid for Zenon's goats. Hermias, the second surety, may be identical with the writer of *P. S. I.*, 380, a letter about a dispute concerning pasturage.

Not the least interesting part of the text is the protocol with the double date and the name of the eponymous priest. From the testimony of the Canon and of Egyptian inscriptions we know that Philadelphos died in his 39[th] canonical year; and there seems no reason for rejecting the inference usually drawn from the Kanopos decree that the month in which he died was Dios or Choiak. It follows therefore that year 39, Artemisios-Payni cannot be a canonical date, but must refer to a differently reckoned year, one which was in advance of the canonical year by several months. It may therefore be the year which for purposes of inland revenue was reckoned from the 1[st] of Mecheir, or it may perhaps be the Macedonian year by which the Court and the *dioiketes* reckoned (cf. no. 42, introduction).

The name of the eponymous priest is not new; the same person is known from *P. Petr.*, III, 43 to have been in office in year 2 of Euergetes. But the priestess with whom he is associated in the above-mentioned document was not the daughter of Menemachos, but was called Ptolemais daughter of Thyion. It appears then that Tlepolemos, surviving the king by whom he had been appointed, was retained in office for a second term, while the priestess who was appointed along with him either died or was not reinstated.

[βασιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου Σωτῆρος ἔτους ἐνάτου καὶ τ]ριακοσ̣τοῦ, [ἐφ'] ἱερέως Τλ̣[ηπ]ο̣λέμου τοῦ Ἀρταπάτου̣ Ἀλε-

[ξάνδρου καὶ Θεῶν Ἀδελφῶν, κανηφόρου Ἀρσινόης Φιλαδέλφου τῆς δεῖνα τῆ]ς
Μενεμάχο̣υ, μηνὸς Ἀρ[τε]μισίου Αἰγυπτίων δὲ Παῦνι,
[ἐμ Φιλαδελφείαι τοῦ Ἀρσινοίτου νομοῦ. ἐμίσθωσεν Ἰάσων Κερκίωνος Κ]α̣-
λ̣[υ]νδεὺ̣ς τ[ῶ]ν περὶ Ζή[νων]α Δημητρίωι καὶ Λιμναίωι
τε[λ]ειας
[about 50 letters αἶγ]ας ἑκατὸν
τε[σ]σαράκοντ[α] τέσσαρας εἰς ἔτη δύο
καθ' ἕκαστο]ν ἔτος
[about 50 letters]φόρον ἐρ[ί]φων
ἑξαμηνιείων διακοσίων δεκάεξ.
[ἀποδότωσαν δὲ Δημήτριος καὶ Λιμναῖος Ἰάσονι τούτου τ]ο̣ῦ φόρου τὸ ἐπι-
βαλλον καθ' ἑξάμηνον ἐρίφους ἑκατὸν
[τ]ω-
[ὀκτώ. ἐὰν δὲ μὴ ἀποδῶσι τὸν φόρον καθότι ὡμολόγη]σαν, [[. . . .]] [ ] ἂ̣ν̣
σαν ἑκάστου ἐρίφου ὧν τιμὴν δραχμὰς δέκα
ἐ̣ν̣ο̣φ̣ε̣ί̣λ̣ωσι [[. . ν]] παραχρῆμα καὶ ἐξέστω Ἰάσονι
ὄ̣ν̣τ̣ι̣ .ν̣. . .ι̣ω̣ι̣
[about 45 letters]ῶσαι ὃ̣ δ' [ἂν ἀ]φεύρωσι
τοῦ προγεγραμμένου φόρου εἰσπρᾶξαι
[Δημητρίωι καὶ Λιμν]αίωι τ[ὰ]ς αἶγας καὶ
τὰ ἔκγονα ε[ἰ]ς̣ τ̣ὸν γεγραμμένον χρόνον ἐὰμ
[ἀποτεισ]άτω αὐτοῖς ἐπίτιμον
ἀργυρίου δραχμὰς ἑκατὸν καταβλη-
] . . α[[. . . .]] ὑπὲρ τῶν αἰ-
[about 40 letters][[. . . . . . . πραχθῶσιν Δημήτριος
γῶν τ[ού]των εἰς τὸ βασιλικὸν τάσσεσθαι
Λιμναῖος
καὶ Δημήτριος τό τε̣ βασιλικὸν]]
[[. . . . . ω̣
[about 40 letters][[. . . . . τ̣ὸ̣ν̣ φόρον . . . . ν
τα̣. . τα̣ ὑπὲ̣ρ̣ α̣ὐ̣τῶν Ἰάσων τὸ γιν]]
. . . . . τ̣ούμενα παραχρῆμα μ̣ι̣σ̣]]
[about 40 letters][[. . . . . ν κ̣α̣τ̣ὰ̣ λ̣ό̣γ̣ον
ο̣ὗ̣ ἂ̣ν̣ χ̣ρ̣όνου συνσχ̣ε̣θῶσιν αἱ αἶγες]]
[about 45 letters] . . αρ̣α[ ] . [ ] . ωσαν
[Δημήτριος κα]ὶ Λιμναῖος
Ἰάσονι
τ̣ὰ̣ς̣ αἶγας οἵας καὶ παρέλαβον ἢ τιμὴν ἑκάσ[της]

[αἰγὸς about 30 letters ἡ δὲ] π̣[ρᾶ]ξ̣ι̣[ς] ἔσ[τ]ω Ἰάσον[ι] κ̣αὶ ἄλλωι τῶι πράσσοντι περὶ αὐτοῦ ἔκ τε
[αὐτῶν καὶ τῶν ἐγγύων καὶ ἐκ τῶν ὑπαρχόντων] ἀ̣υ̣[τ]οῖ[ς] πάντων κατὰ τὸ διά[γ]ραμμα. ἔγγυοι τῶν κατὰ
[τὴν συγγραφὴν εἰς ἔκτισιν about 25 letters Ἀπολ]λ̣ώνιος Δημητρίου Ἄρ̣αψ ποιμὴν καὶ Ἑρμίας
[about 30 letters ἡ δὲ συγγραφὴ ἥδε κυ]ρ[ί]α ἔστω οὗ ἂν ἐπιφέρηται . μάρτυρες Νέων Κορίν-
[θιος]ς τῶν οὔπω ὑπὸ ἱππάρχην, Λυσανίας Σ̣τ̣α̣ρ̣αν-
[ ] . . [π]άντες [ἑκα]τοντάρουροι τοῦ Ἀρσινο̣ί̣τ̣ο̣υ̣
[ ]

[βασιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου] Σωτῆρος ἔτους ἐνάτου καὶ τ[ρια-κο]στοῦ, ἐφ' ἱερέως
[Τληπολέμου τοῦ Ἀρταπάτου Ἀλεξάνδρου] καὶ θεῶν Ἀδελφῶν, κανηφόρο[υ Ἀρσινό]ης Φιλαδέλφου
[τῆς δεῖνα τῆς Μενεμάχου, μηνὸς Ἀρτεμι]σίου Αἰγυπτίων δὲ Παῦνι, ἐμ Φι-λαδελφείαι τοῦ Ἀρσινοί-
[του νομοῦ. ἐμίσθωσεν Ἰάσων Κερκίωνος Καλυνδεὺς τῶν περὶ Ζήνωνα Δη]-μ̣η̣τ̣ρ̣ί̣ω̣ι̣ κ̣α̣ὶ̣ Λ̣ι̣μ̣ν̣α̣ί̣ω̣ι̣
[ ]α̣ἶ̣[γας τε]λ[είας ἑ]κατὸν τεσσαρ̣ά̣κ̣ο̣ντα τέσ-
[σαρας εἰς ἔτη δύο, κα]θ̣' ἕκαστον ἔτος ἐρίφων ἑξαμηνιεί-
[ων διακοσίων δεκάεξ. ἀποδότωσαν δὲ Δημή]τ[ριος κ]αὶ Λιμναῖος Ἰά̣σ̣ο̣νι τού-του τοῦ φόρου
[τὸ ἐπίβαλλον καθ' ἑξάμηνον ἐρίφους ἑκατὸν] ὀκτ[ώ. ἐὰ]ν δὲ μὴ ἀποδ[ῶ]σι τὸμ φόρον καθ̣ό̣τ̣ι̣
[ὡμολόγησαν, ——τωσαν ἑκάστου ἐρίφ]ο̣υ ὧν ἂν ἐν̣ο̣φ̣ειλήσω[σι παραχρῆμα τιμὴν δραχμὰς]
[δέκα καὶ ἐξέστω Ἰάσονι πάλιν ἀφελέσ]θαι αὐτῶν τὰς αἶγα[ς
[ἀφεύρ]ωσι τ̣[ο]ῦ προγε[γραμμένου
[Λιμν]α̣ίω[ι τ]ὰ̣[ς] α̣ἶ̣γ̣α̣[ς

Verso :

Σωσίκου — Λυσανίου
Ἀγάθωνος — Ἑρμίου
Νικίου

3. Ἰάσων Κερκίωνος Καλυνδεύς : restored from *P. S. I.*, IV, p. xiv, 385. — 4. ἑκατόν : ε corrected from τ. — 5. [ἐφ' ὧι ἀποδώσουσι Δ. καὶ Λ. Ἰάσονι or similar. ἐρίφων κτλ. : corrected from ἐρίφους κτλ. — 7. ὡμολόγη]σαν is only a conjecture. There does not seem to be sufficient room for [ἀποτεισάτ]ωσαν; perhaps simply [δό-τ]ωσαν. ἂν ἐνοφείλωσι is also uncertain. δραχμάς : corrected from δραχμῶν. — 8. [πάλιν ἀφελέσθαι αὐτῶν τὰς αἶγας καὶ ἄλλωι μεταμισθ]ῶσαι or similar. For ἀ]φεύ-ρωσι, cf. *P. Teb.* I, 8, 19. — 9. ἐάμ : μ corrected from ν. Or, as Grenfell suggests, ἐᾶμ? — 12, 13. The erased lines are not altogether illegible; but I have not put down all the isolated letters which I can decipher more or less doubtfully. If one knew the probable wording of the sentence, it would be possible to read the whole. — 14. [μετὰ δὲ τὸν προγεγραμμένον χρόνον or similar. The word after the lacuna might possibly be παρασ]ησάτωσαν, but this is doubtful. — 16. There is room in the lacuna for a longer phrase, *e.g.* τῶν μεμισθωμένων κτλ. (Grenfell). — 17. After ἔκτισιν perhaps οἱ συγγεγραμμένοι ἀλλήλων καί. — 19. Στάραν- : or possibly Ταράν[τινος. — 27. Perhaps ἐφ' ὧι ἀποδώσουσιν αὐτῶι φόρον. The corresponding phrase in the inner text was apparently longer (l. 5), but may have been corrected. — 34. Not a complete list either of the witnesses or of the sureties. Neon is not mentioned; and while Lysanias belongs to the witnesses, Hermias was one of the sureties.

No. 54. A petition to Apollonios, and other correspondence. — 0 m. 325 mill. × 0 m. 26 cent. — Year 39.

The following texts are among the most interesting from Zenon's archives. They deal for the most part with local affairs in Caria and throw some light on the relations between the city-states in the Ptolemaic empire and the central Government in Alexandria. (*a*) is written on the *recto* of the papyrus and the others on the *verso*. While (*a*), (*c*) and (*d*) are evidently drafts of letters, (*b*) is apparently not a draft but a copy.

(*a*). This is a petition to the *dioiketes* from a citizen of Kalynda called Theopropos, who had come to Egypt as an envoy to a sacred festival. How the draft came into Zenon's hands is not clear; but as we learn from (*c*) that Zenon had relatives in Kalynda, it is possible that Theopropos had consulted him when drawing up the petition. Below is a translation :

«In year 38 my farmer Theron purchased (*i. e.* obtained by tender)

from the city a concession to supply wine for the festival which is held yearly in Kypranda, and I supplied the wine on his behalf, amounting to 84 *metretai*, at 10 drachmæ the *metretes*, which makes 850 drachmæ (borrowing at the legal rate of interest, as Theron had no private means and had made the purchase through me). And as the treasurers Diophantos and Akrisios had only given me 600 dr. in payment of this sum and were withholding the balance of 250 dr. because all the subscriptions had not been paid up, I brought them before the *strategos* Motes and the *oikonomos* Diodotos, claiming my 250 drachmæ. The treasurers Diophantos and Akrisios demanded that a decree should be issued for them to act on, saying that without a decree it was beyond their authority to repay the money. But the *prytaneis* and the clerk procrastinated and had not written the decree up to the time when, having been appointed a *theoros* by the city, along with Diophantos one of the treasurers, I came here to see the king. If therefore it seems good to you, kindly write to our city and to the *strategos* and the *oikonomos* to let the 250 dr. be paid to me (together with the interest whatever it may amount to from the time when I paid out money to buy the wine for the city, as I had myself to borrow from other people and am still incurring interest), (seeing that in former cases also other contractors have been paid by decree (?) owing to the subscriptions being insufficient to provide for the payment), in order that I may not suffer wrong but may be one of the many that have experienced your benevolence. »

The only passage in which the reading is doubtful is the deleted interpolation in l. 33. In default of a better explanation I have translated as if the text ran : [ἐπειδ]ὴ καὶ πρότερον ἑτέρο̣[ις ἠγορα]κ̣ό̣σιν ἐ[ψηφίζ]ε̣το ἀπο-δ[οῦναι]. But no doubt a more satisfactory restoration will be forthcoming.

Lines 1-6 are the beginning of a cancelled draft. It is noticeable that Theopropos here speaks of himself as surety for Theron. The phrase does not recur in the second draft, but it may be that the words δι' ἐμοῦ ἠγο-ρακότα in line 16 refer to the acquisition of the concession rather than to the purchase of the wine. In any case we may suppose that he appeared in the contract as a surety, but was in reality the financer of the undertaking. The passages about interest, lines 14-16, 30-33, have been bracketed, that is to say struck out, as if the claimant had not felt him-

self to be on sure ground here. The meaning of lines 30-31 is not quite clear to me : I have taken *ἀφ' οὗ* in the sense of *ἀφ' οὗ χρόνου*, supposing him to be claiming interest on the 250 drachmæ, not on the sum which he had borrowed. If the figure *πδ* is right in line 13, the total in line 14 ought to be 840 drachmæ and the unpaid balance 240.

Of the officials mentioned in the text the *ταμίαι*, the *πρυτάνεις* and the *γραμματεύς* belong of course to the municipal organization. The position of the *στρατηγός* and the *οἰκονόμος*, before whom the complaint was first presented, is not so clear. The fact that Apollonios is requested to write to them personally as well as to the city (*i. e.* the *βουλή* and *δῆμος*) suggests, but by no means proves, that they were under the direct control of the royal Government, corresponding roughly to the *strategos* and *oikonomos* of an Egyptian nome. We know that *strategoi* were not only appointed to govern large districts outside of Egypt[1], but that they were even placed in charge of cities which were nominally autonomous[2]. Moreover *oikonomoi* in the king's service are found in the external provinces as well as in the nomes[3]. On the other hand, some Hellenistic inscriptions allude to *oikonomoi* who seem to have been merely functionaries of their respective cities[4]; and it might be argued that the *strategos* and *oikonomos* mentioned here were not more than municipal magistrates. But on the whole it seems more natural to suppose that they were officers of the king, like the *ὁ ἐπὶ τῆς πόλεως* found in more than one city in Cyprus[5]. In any case the petition shows what great influence the *dioiketes* in Alexandria could exercise in the internal affairs of a little city-state in the Ptolemaic empire. The question was a purely local one, yet a word from Apollonios is expected to settle it.

---

(1) See for example Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, III, p. 142; Lesquier, *Inst. mil.*, p. 72.

(2) *Archiv*, II, p. 560, no. 47 (Strack), mentions a *στραταγὸς τᾶς πόλιος* in Thera in the 3rd cent. B. C.

(3) A good instance in *I. Gr. Ins.*, III, no. 327. The *ἐκ Κύπρου οἰκονόμος* mentioned in *P. S. I.*, 505 may have been of the same order.

(4) One is found at Ephesos as early as 300 B. C., see Dittenberger, *Sylloge*, no. 175.

(5) See Schubart in *Klio*, X, p. 68; and on the position of royal officers in self-governing cities cf. Wilcken in *Archiv*, III, p. 335, and Jouguet, *Vie municipale*, p. 42.

As the festival for which the wine was supplied took place in year 38 and some time had since elapsed, it is probable that the petition was not written before year 39. Moreover the mention of the king in line 27 suggests that the occasion on which Theopropos came to Alexandria as a religious envoy was the celebration of the quinquennial festival called the Ptolemaieia, which would in fact fall in the autumn of year 39 (see *P. S. I.*, 364, note 3).

(*b*). This seems to be a copy of a letter written from Kalynda by a certain Neon to a friend of his called Damonikos who was then staying in Egypt. After the usual courtesies he proceeds:

«I should be obliged if you would speak to Zenon about the billetting and the hay and the green fodder of the sixty-days crop, asking that an order be given for my personal exemption; for at present we have people quartered on us and have also to provide hay and green fodder for the cavalryman, as they are paying no attention to the first letter. But let him write also to the same effect to the *Boule* and the *Demos*. I am trying to come and join you myself at all costs. Until I come then speak to him yourself and get Ariston and Epharmostos and Apollonios to back you up. I have written to Apollonios as well as Epharmostos, asking them to speak to Zenon on your behalf also.»

Though the phraseology is simple, the exact meaning of some lines is not quite easy to grasp. *τῶν ξ-ημερισίων* is a new word, so far as I know, but there is a parallel in *πυροὺς διμηνιαίους τε καὶ τεσσαρακονθημέρους* (*Lex.*, s. v.): cf. also *κράστις Θηβαίων* in *P. Teb.*, I, 61 (*b*), 318. I do not know what the botanical difference is between *χόρτος* and *γράστις*. The latter word is used of green fodder on which cattle were sometimes grazed (*P. S. I.*, 351, 6-10): *χόρτος* might also be grazed on, but seems more usually to have been reaped and dried (one of Zenon's correspondents speaking of *χόρτος* says *κατεφάγομεν καὶ ἐκόψαμεν ἀρούρας ιβ*). It does not appear clearly from lines 9, 10 whom the first letter was addressed to, and I am doubtful about the sense of *καὶ ὡς γράφει*; but the meaning may be that Neon wishes an order to be sent to the *oikonomos* and a letter to the same effect to be addressed to the assemblies.

There are several references in early Ptolemaic papyri to the practice of quartering soldiers and Government officials on the inhabitants of the Fayoum and other parts of Egypt[1]. Of this practice, which was no doubt wide-spread[2], we find here an instance at Kalynda. Apparently the city imposed upon land-owners such as Neon the burden not only of lodging soldiers, or civil servants, but of providing fodder for one or more cavalry horses[3]. Yet there was always a chance of obtaining immunity if one had influential connections. Neon, as we learn from (*c*), was a cousin of Zenon, his father Therarchos having married a sister of Zenon's father; and, no doubt through Zenon's influence, Therarchos had received exemption from the above-mentioned burdens. Therarchos having died, the exactions were reimposed on his heir, and Neon begs Zenon to intercede for him with the city authorities, in order that the exemption may be transferred to his name.

Epharmostos mentioned in line 14 was a younger brother of Zenon (cf. *P. S. I.*, 331). Who Ariston and Apollonios were I do not know; but from the way in which the latter is spoken of, it seems evident that he cannot have been the great *dioiketes*. Ariston is the author of a letter to be published later, while Apollonios is probably the person mentioned in *P. S. I.*, 398 along with Zenon and Epharmostos. One suspects that Zenon was the centre of a strong Carian clique in Egypt; he himself came from Kaunos, while two of his best-known associates, Panakestor and Iason, were natives of Kalynda (*P. S. I.*, 385 and 509).

(*c*). In compliance with Neon's request Zenon has made the following rough draft for a letter or memorandum : «On behalf of Therarchos who married my father's sister, who lives in Kalynda, you wrote that he was not to have soldiers quartered on him and that he was to be exempted from providing hay and green fodder. But now that Therarchos is dead his

[1] *P. Petr.*, III, 20 and *P. Hal.* I. See also Lesquier, *Inst. mil.*, p. 210 and Wilcken, *Grundzüge*, p. 386.

[2] See Rostowzew, *Kolonat*, p. 303 on *σταθμοί* in later times.

[3] For the fodder allowance in Ptolemaic Egypt, see *P. Gren.*, I, 42 and *P. Hamb.*, I, p. 159, note 2. There is no mention of its being levied in kind on individuals as in the present case.

family has to lodge soldiers and is compelled to provide hay and green fodder. Will you kindly therefore write to Diodotos the *oikonomos* and to the *Boule* and *Demos* to see that Neon enjoys the same privileges as his father. »

The person for whom this memorandum was intended can scarcely be anyone but Apollonios the *dioiketes.* It is another illustration of how he could interfere between the Government and the citizens of a subject state, either by a direct order or at any rate by a request which the local authorities would not venture to disregard. In spite of what Neon says in his letter (l. 10) it is doubtful if official etiquette would have permitted Zenon to write directly to the *Boule* and *Demos.* The natural intermediary in such a case was his patron Apollonios.

(*d*). This has no connection with the foregoing texts, but is merely a note about writing to a certain person asking him to return a mare which he had borrowed along with the little mule to which she had given birth in the meantime.

(*a*)

.[ ]ϖα-
ρασχε[ῖν οἶνον τῆι γινομένηι ϖανηγ]ύρει
κατ'] ἐνιαυ[τὸν]
ἐγ Κυπ̣[ράνδοις με]τρητὰς [π]δ
⊢ ι τὸμ μετρητήν, ὃ γίνο̣[νται] ⊢ ων
ἐμὲ κατασϊήσας ἔγγυον τὸ [ ].
καὶ [[εἰς τοῦτο]] ἐμοῦ ϖαρασχόν[τος] τὸν
οἶνον.

Ἀπολλωνίωι διοικητῆι χαίρειν Θεόπροπος
Θεωρὸς ἀπὸ Καλύ̣νδων. τοῦ η καὶ λ L
ὁ γεωργός μου Θήρων ἐπρίατο ϖαρὰ
τῆς ϖόλεως ϖαρασχεῖν οἶνον τῆι γινομένηι
ϖανηγύρει ἐγ Κυπράνδοις κατ' ἐνιαυτόν,
ὑπὲρ οὗ ἐγὼ ϖαρέσχον τὸν οἶνον, μετρη-
τὰς πδ, τὸμ μετρητὴν ἀνὰ ⊢ ι,

ὃ γίνονται ⊢ ων, (δανεισά-
μενος τόκων ἐννόμων, διὰ τὸ τὸν Θήρωνα
δὲ
μὴ ἔχειν ἀνηλῶσαι δι' ἐμοῦ ἠγορακότα).
ἀποδεδωκότων μοι
καὶ εἰς τοῦτο τῶν ταμιῶν Διοφάντου καὶ Ἀκρισίου
(ἀποδεδωκότων μοι) ⊢ χ, τὸ δὲ λοιπὸν (⊢ Σν)
⊢ Σν διὰ τὸ μὴ πεσεῖν πάσας τὰς συμβολάς,
οὐκ ἀποδιδόντων κατέστησα τοὺς ταμίας [[Διο]]
ἐπί τε τὸν στρατηγὸν Μότην καὶ τὸν οἰκονόμον
Διόδοτον ἀπαιτῶν τὰς Σν ⊢ [[καὶ τὸν τόκον]].
οἱ δὲ ταμίαι Διόφαντος καὶ Ἀκρίσιος ἠξίουν
οὐ κ κύριοι
ι φάμενοι [[μὴ κύριοι]] εἶναι ἄνευ ψηφίσ- τες,
ψήφ[[η]]σμα αὐτοῖς γραφῆναι, οἱ δὲ πρυτάνεις ματο[ς] ἀποδιδόν[[αι]]
καὶ ὁ γραμματεὺς παρήλκυσαν καὶ οὐκ ἔγραψαν
ὑπὸ τῆς πόλεως
τὸ ψήφισμα ἕως ὅτου προχειρισθεὶς Θεωρὸς
μετὰ Διοφάντου ἑνὸς τῶν ταμιῶν παρεγενή-
θην ἐνταῦθα πρὸς τὸν βασιλέα. εἰ οὖν σοι
δοκεῖ, καλῶς ποιήσεις γράψας πρός τε τὴν πόλιν
ἡμῶν καὶ τὸν στρατηγὸν [[Μο]] καὶ τὸν οἰκονόμον
ἀποδοθῆναί μοι τὰς Σν ⊢ (καὶ τὸν τόκον
ὅσος ἂν γένηται ἀφ' οὗ εἰσανήλωκα εἰς τὸν οἶνον
τῆι πόλει, αὐτὸς παρ' ἑτέρων δανεισάμενος
([ἐπειδ]ὴ καὶ πρότερον ἑτερο[......]..σιν
καὶ τόκους φέρων ἔτι καὶ νῦν) [ἵνα] μὴ ἀδικηθῶ
ἀλλὰ καὶ ἐγὼ ὦ [[.]] τῆς παρὰ σοῦ φιλανθρωπίας
τετευχώς.
εὐτύχει.
ε[.....].το ἀπο-
δ[οῦναι] διὰ τὸ μὴ
ἐ[κπο]ιῆσαι ἐκ τῶν
σ[υμβ]ολῶν τὴν
ἀ[πόδ]οσιν γενέσθαι)

Verso :

(b)

Νέων Δαμονίκωι χαίρει[ν. ε]ἰ ἔρρωσαι καὶ τὰ λοιπά σοι
κατὰ γνώμην ἐστίν, εὖ ἂν ἔχοι· καὶ αὐτὸς δὲ ὑγίαινον
κ[αὶ] ο[ἱ] λοιποὶ πάντες. καλῶς ἂν ποιήσαις
μνησ[θεὶς] Ζήνωνι περὶ το[ῦ] σταθμοῦ καὶ τοῦ

χ[όρ]τ[ου] κ̣αὶ τῆς γράστεως τῶν (ἑξηκονθ)ημερισίων
ὅ̣π̣ω̣ς̣ γ̣ρ̣α̣φ̣ῆ̣ι εἰς τὸ ἐμὸν ὄνομα· νυνὶ μὲν γὰρ
ἔχ̣ο̣μ̣ε̣ν̣ καὶ ἐπιστάθμους καὶ {καὶ} τὸν χόρτον
κα̣ὶ τὴν γ̣ρ̣άστιν τελοῦμεν τῶι ἱππεῖ, οὐ
προσεχόντων αὐτῶν τῆι πρώτηι ἐπιστολῆι·
ἀ̣λ̣λ̣ὰ̣ κ̣αὶ ὡς γράφει γραψάτ̣ω τῆι βουλῆι καὶ
τῶι δήμωι. ἐγχειρῶ δὲ καὶ αὐτὸς παραγενέσθαι
πάντως. σὺ οὖν ἕως ἂν παραγένωμαι μνήσθητι
αὐτῶι, παραλαβὼν καὶ Ἀρ̣[ί]στωνα καὶ Ἐφάρμοστον
γέ
καὶ Ἀ̣[πο]λ̣λ̣ώνιον. γραφα δὲ καὶ Ἀπολλωνίωι καὶ Ἐφαρ-
μόστωι̣ ὅ̣πως καὶ ὑπὲρ σοῦ μνησθῶσιν τῶι
Ζήνωνι.

ἔρρωσο.

(c)

παρὰ Ζήνωνος. (γράψα[[. . .]]ντός σου πρότερον)
ὑπὲρ Θηράρχου τοῦ ἔχοντος τὴν ἀδελφὴν τοῦ
ἣ κατοικεῖ ἐν Καλύνδοις,
ς
πατρός, ἔγραψα[[ντος σου]] ἀνεπίσταθμο[[ς ἥ]]ν εἶναι
οὗ διδομένου τῆς
[κα]ὶ τ[[ὴν]] χόρτου καὶ [[τῆς]] γράστεως παραλῦσαι·
[τε]λευτήσαντος δὲ τοῦ Θηράρχου ἐπισταθμεύονται
[[εἰσ]]
[καὶ] τὸν χόρτον καὶ τὴν γράστιν πράττονται.
τῶι οἰκονόμωι
[καλ]ῶς οὖν ποιήσεις γράψας Διοδότωι τε καὶ τῆι βουλῆι
Νέων[ι] {νι} τῶι υἱῶι [[τῆς ἀδελ.]]
[καὶ] τῶι δήμωι ὅπως [[Νέων κα̣]] (ἀνεπίσταθμος τε ἦι)
[ ] [[. .]] ταῦτα γίνητ[α]ι̣.

(d)

[ ]κλεῖ γράψαι τὴν [[ἵππ[ον] ἣ̣ν]] [[τὴν]] Σατύρου τοῦ παρ' ἐμοῦ
ἣν ἔλαβεν ἐπίφορον ο[ὖσ]αν οὖναι
ἵ̣[ππο]ν [[καὶ τ̣ὰ̣ ἡ̣νέα ἃ λαβὼν ο̣ὐκ]] ἀποδ[[εδωκεν καὶ τὴν]]

[τ]ὸ [[.]] ι
κ̣[αὶ [[τ]ὴν]] ἡμιόνον τὸ γενόμ̣ενον ἐξ αὐτῆς.

(*a*) 1-6. Crossed out. — 5. Perhaps τὸ [λη]Ḷ. — 14. The round brackets ( ) here and elsewhere in the text are reproduced from the papyrus; they mean of course that the enclosed words are deleted. — 19. Σν has been inserted below διά. — 33. Grenfell reads ἑτερα̣[ ].σιν ε̣[ ]ο̣υ ὁ ἀποδ[ιδούς?].

(*b*) 10. ἀλλά is not certain.

(*c*) 8. Originally Νέων ὁ υἱός, the τ of τῶι being written over ος. — 9. ταῦτα : or perhaps ταὐτά.

(*d*) 2. ἡνέα for ἡνία. — 3. Read ἡμιόνιον.

C. C. Edgar.

LE

TOMBEAU DE PETOSIRIS

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE.

I. — Vers la fin de novembre 1919, un habitant d'Ashmounein informait la Direction du Service des Antiquités qu'il connaissait un «temple» dans la montagne de Derouah, et sollicitait l'autorisation d'y pratiquer «une fouille de dix jours». Sans donner suite à cette demande, nous prescrivîmes à notre Inspecteur de Miniéh, Antoun effendi Youssef, de faire redoubler de vigilance dans cette partie du *gebel*, et de nous renseigner éventuellement sur l'existence et la nature du monument signalé. Quelques jours plus tard, le chef-ghafir du district, passant à Tounah, recueillait de la bouche d'un paysan de ce village des informations qui corroboraient les dires de l'homme d'Ashmounein : comme on offrait cette fois de nous révéler, contre récompense, l'emplacement du «temple», je pressai Antoun effendi d'aller sans retard vérifier sur place le renseignement. Le 27 décembre, il se rendit donc à la montagne, accompagné de l'«indicateur» de Tounah, fit des sondages à l'endroit que cet homme lui désigna, et dégagea, après quelques coups de pioche, les assises supérieures de deux murs d'angle pouvant appartenir à un temple ou à un tombeau.

En félicitant Antoun effendi de l'heureux succès de sa mission, je le priai de faire commencer de suite le déblaiement, et je partis moi-même pour Derouah le 1[er] janvier 1920. J'y passai d'abord trois jours, puis je revins m'y installer le 10 janvier, et j'y demeurai jusqu'au 8 mars, pour dégager méthodiquement le monument, sa façade et ses alentours, explorer

le puits funéraire — car il s'agissait bien d'un tombeau, — relever les inscriptions et étudier les scènes figurées.

La restauration du monument a été confiée à M. Édouard Barsanti, qui m'a succédé à Derouah, et s'est mis à l'œuvre dès le 20 mars. L'ensemble est relativement bien conservé; cependant il ne reste rien de la toiture, et les assises supérieures du «pronaos» ont disparu. Ces dégradations sont pour la plupart fort anciennes[1]; beaucoup des matériaux disparus ont été employés à la construction des tombeaux romains installés non seulement contre les murs extérieurs, mais dans l'enceinte même du monument; la chambre du fond, quand nous la déblayâmes, ressemblait à un «charnier», où les morts, surtout au-dessus du puits et contre le mur sud, étaient entassés sur une profondeur d'environ 2 mètres; d'autre part, les deux ailes du «pronaos» avaient été converties en chapelles funéraires[2]. De nos jours, probablement entre 1860 et 1890, l'édifice a été traité par les habitants des villages voisins comme une carrière de pierres à chaux; plus récemment encore, sans doute vers 1900, de misérables brocanteurs avaient commencé à détacher des parois quelques figures et quelques fragments d'inscriptions (qu'ils prenaient sans doute pour des cartouches), faisant subir à ce monument les mêmes outrages qu'ils infligèrent alors, on le sait, aux tombes d'El-Berchéh et surtout de Beni-Hassan.

La publication intégrale du tombeau que nous venons de déblayer ne pourra se faire qu'après une étude sérieuse des quelque cent cinquante inscriptions qu'il renferme. Elle exigera d'ailleurs le concours d'un dessinateur-aquarelliste, la photographie étant impuissante à rendre toute l'originalité et tout le détail des scènes figurées. Je ne veux pour le moment, les fouilles à peine terminées, que donner une idée d'ensemble de ce remarquable monument, et faire une sorte d'inventaire des richesses épigraphiques et archéologiques qu'il renferme.

---

[1] J'ai retrouvé des fragments des piliers jusque dans le puits funéraire, qui n'a certainement plus été violé après l'époque romaine.

[2] Dans l'une fut trouvé, sur un cadavre grossièrement momifié et portant un masque en plâtre doré, un fragment de papyrus hiératique, extrait de litanies en l'honneur de Sekhmet, en une écriture que l'on peut rapprocher de celle du papyrus Rhind (fin du Ier siècle avant J.-C. ou début de notre ère).

2. — Il est situé dans cette partie des immenses nécropoles de Tounah-Derouah, que l'on appelle le «Fassaqi» الفساقي, à 1500 mètres environ au sud de la stèle-limite d'Aménophis IV, et face au village de Derouah. Pratiquement, le «Fassaqi» est à environ 16 kilomètres à l'ouest de l'importante gare de Mellaoui. De cette ville, une bonne route agricole, carrossable, conduit, en une heure et demie, par le village de Menchah-el-Maghalqa, au Bahr-Youssef, que l'on franchit au bac d'El-Birkéh[1]. Une heure et quart encore de marche à travers les dernières terres cultivées, puis à travers des landes marécageuses, des dunes, le *gebel*, et l'on arrive à une série de larges kôms, atteignant par endroits sept à huit mètres de hauteur. Ces kôms renferment une multitude de constructions en briques crues; ce ne sont pas des habitations, mais des chapelles funéraires à coupoles, constituant un vaste cimetière[2], dont la physionomie, avant que les sables n'eussent tout recouvert, devait rappeler la nécropole célèbre d'El-Bagaouât, à Khargéh, ou les grandes nécropoles modernes de Zaouyet-el-Amouat et d'Assiout. Ces chapelles, pour autant que j'aie pu voir, sont de très basse époque grecque et des temps de la domination romaine[3], postérieures à notre tombeau. Mais il n'est pas impossible qu'elles ne soient construites sur des sépultures plus anciennes, dont quelques-unes avaient peut-être l'importance du monument que nous avons mis au jour. Il est peu vraisemblable que celui-ci ait été isolé : le voisinage de l'*ἰϐιοταφεῖον*, le cimetière souterrain des ibis sacrés[4], dont l'une des entrées est à 200 mètres au nord du Fassaqi, rend même probable l'existence en cet endroit d'une nécropole datant du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère.

3. — Tel est le site où s'élève le tombeau monumental d'une famille sacerdotale de Khmounou-Hermopolis, dont le représentant le plus illustre,

---

(1) Si l'on vient d'Ashmounein, on rejoint directement, en une demi-heure, le village de Menchah-el-Maghalqa.

(2) Le souvenir s'en est conservé dans le nom arabe الفساقي.

(3) Les quelques inscriptions peintes qu'on y lit, les masques de plâtre qu'on y recueille, sont plutôt du début de l'époque impériale; d'autre part, j'ai trouvé à la surface des kôms, au hasard de mes promenades, des pièces de monnaie à l'effigie de Trajan et de Maximin.

(4) Cf. Hérodote, II, 67 : *τὰς δὲ ἴϐις (ἀπάγουσι) ἐς Ἑρμέω πόλιν.*

Petosiris, florissait, comme j'essaierai de le montrer, en conclusion de cet article, vers le milieu du IVe siècle. Le tombeau n'appartient pas en propre à Petosiris, mais c'est lui qui l'a construit pour son père et son frère aîné, puis qui l'a agrandi pour lui-même et sa famille. C'est son nom que «font vivre» la majorité des inscriptions. C'est sa carrière que commémorent les textes les plus importants. Son corps y était enseveli, protégé par trois cercueils, dont le dernier, en un beau et solide bois noir, recouvert d'incrustations d'une finesse incomparable, avait la magnificence d'un cercueil de roi[1]. A l'époque grecque, les voyageurs venaient visiter son tombeau, ou, comme ils s'exprimaient, son «temple» :

Μιθρῶνος παῖδες ἦλθον εἰς τὸ ἱερόν...

disent quelques-uns de ces pieux visiteurs, qui ont laissé leurs noms sur une colonne de la façade (fig. 1). Et à côté de ce graffite, nous lisons cette «invocation»[2] à Petosiris, rédigée en trimètres ïambiques par un Grec du IIIe siècle[3] (fig. 2) :

Πετοσεῖριν αὐδῶ τὸ(ν) κατὰ χθονὸς νέκυν,
νῦν δ' ἐν θεοῖσι κείμενον, μετὰ σοφῶν σοφό(ν).

De même donc que le fameux Amenhotep, fils d'Hapou, passait pour «participer de la nature divine en raison de sa sagesse»[4], de même l'on pensa que le «sage» Petosiris avait, après sa mort, rejoint les «sages» au séjour des dieux. Il n'était pas considéré comme un dieu, — non plus d'ailleurs qu'Amenhotep[5], — mais comme un demi-dieu, un «héros». On

---

(1) Ce beau cercueil est au Musée du Caire. Voir ci-après, § 20.

(2) C'est le sens de *αὐδῶ* dans les tragiques : cf. Sophocle, *Antigone*, 924 :

Τί χρή με τὴν δύστηνον ἐς θεοὺς ἔτι βλέπειν; τίν' αὐδᾶν ξυμμάχων;

(3) L'écriture de ces graffites, certainement ptolémaïque, peut même être datée avec probabilité du milieu du IIIe siècle. Comparer, pour la paléographie, les inscriptions que portent les vases de Hadra : cf. Breccia, *Iscrizioni greche e latine*, nos 187 à 191, et Introduction, p. XIV-XV.

(4) *Θείας δοκῶν μετεσχηκέναι φύσεως κατά τε σοφίαν καὶ πρόγνωσιν τῶν ἐσομένων* (Manéthon, dans Josèphe, *Contre Apion*, I, 232).

(5) Cf. à ce sujet Sethe, dans *Festschrift*

sait du reste avec quelle facilité les Grecs, à l'époque hellénistique, accordaient aux défunts de marque, «pour leur vertu et leur sagesse»[1], les honneurs de l'ἀφηρωΐξις.

Fig. 1.

Fig. 2.

für G. Ebers, p. 107, et la conclusion, p. 116 : ce n'est probablement qu'au temps d'Évergète II qu'Amenhotep fut considéré comme un dieu.

(1) *Inscr. græc. insul.*, III, Thera, n°s 871, 873.

4. — Nul doute, au surplus, qu'à des Grecs du IIIe siècle, anciens mercenaires à la solde de dynastes orientaux, artistes ayant vécu à leurs cours, marchands ou simples touristes, qui avaient parcouru l'Asie Mineure et l'Archipel, le tombeau de Petosiris ne rappelât, par sa seule ordonnance architecturale, sinon le monument de Xanthos, ou le mausolée d'Halicarnasse, du moins ces nombreux ἡρῷα qui, dès la fin du IVe siècle, s'élevèrent dans les grandes nécropoles de Carie, de Lycie, de Pisidie, et des îles[1].

Aujourd'hui, tout enfoui qu'il soit encore de trois côtés[2] dans l'énorme kôm, il donne absolument l'impression d'un petit temple, et sa façade, ornée d'un élégant portail et de colonnes aux gracieux chapiteaux, que relient des murs bas couronnés d'une gorge, fait songer, toutes proportions gardées, à la façade d'un temple post-pharaonique, celle par exemple du pronaos (ptolémaïque) d'Edfou, ou mieux encore peut-être celle du pronaos (romain) de Kalabchah (voir pl. II)[3].

Une avenue dallée conduisait en pente très douce du désert à la porte de l'édifice : les dalles de calcaire sont rectangulaires et soigneusement assemblées; les blocs placés en bordure sont taillés en biseau. Elle est large de 4 mètres, mais nous ne connaissons pas sa longueur primitive, car les dalles en ont été arrachées aux deux extrémités; la partie subsistante commence à 13 mètres, et s'arrête à 4 mètres du tombeau. Intacte, elle pouvait être deux fois plus longue, et mesurer de 20 à 25 mètres. Un autel, aux faces parallèles mesurant 1 m. 45 cent. de côté, haut de 1 m. 95 cent., et surmonté de quatre coins triangulaires, se dresse sur le côté est de l'avenue, à 11 mètres du tombeau, s'encastrant partiellement dans le dallage, qu'il déborde d'environ 0 m. 80 cent. Cet autel, dont nous possédons au Musée du Caire des types similaires, mais réduits[4],

---

(1) L'un des *herôa* découvert à Théra par Hiller von Gaertringen, près de l'église de l'Evangelismos, comprenait un portique à quatre colonnes de façade, un pronaos et une double cella; dans le sol étaient creusées trois chambres funéraires (*Thera*, II, p. 240 et suiv.). Il devait être, en somme, assez semblable au tombeau de Petosiris.

(2) Il n'a été matériellement possible de dégager complètement que la façade du monument.

(3) Gauthier, *Le temple de Kalabchah*, pl. LXI, A.

(4) Par exemple, les deux autels en pierre, exposés dans la salle T du Musée

est manifestement grec, et rappelle la *θυμέλη* — autel pour des sacrifices aux Muses — que l'on construisait à l'intérieur du *τέμενος* de certains grands *ἡρῷα*[1]. Il n'y avait pas d'autel correspondant, sur le côté ouest de l'avenue.

Le tombeau (orienté du nord au sud) consiste en une chapelle de forme presque carrée, que précède un pronaos oblong. A l'origine il devait se réduire à la chapelle, le pronaos étant, me semble-t-il, une adjonction postérieure (voir le plan, pl. I).

La chapelle mesure, à l'intérieur, 6 m. 25 cent. de large sur 7 m. 15 cent. de long. Le mur de façade monte en talus, comme un pylône, flanqué, à ses extrémités, de deux tores rubanés. Deux tores (sans ornements) marquent également les angles du mur opposé. Un portail, dont les montants ont 2 m. 40 cent. de haut (et que devaient couronner un linteau et une gorge), donne accès à la chapelle; il était fermé d'un vantail unique, se rabattant sur la partie méridionale de la feuillure ouest, qu'ornent des bandes de et une frise de .

L'intérieur est divisé en trois travées par deux rangs de piliers quadrangulaires, sans base ni chapiteau, reposant sur un socle carré, haut seulement de 2 centimètres: ces piliers correspondent à des pilastres qui se détachent sur les parois sud et nord. Pilastres et piliers, hauts de 2 m. 80 cent., soutenaient les architraves, sur lesquelles reposait une des extrémités des dalles du plafond, l'extrémité opposée venant s'appuyer sur la huitième assise[2] des longs murs est et ouest. Les assises ayant une hauteur uniforme de 0 m. 40 cent.[3], la chapelle mesurait donc 3 m. 20 cent. sous les dalles. Un parapet, formé de deux assises[4] et

du Caire, et surtout un minuscule autel en bronze, identique pour la forme à notre autel de Derouah, publié par Edgar, *Catalogue... Greek Bronzes*, pl. XV, n° 27812.

[1] Ainsi, dans le cas de l'*ἡρῷον* d'Antigonos Gonatas, fils de Demetrios Poliorcète, cf. Kaibel, *Epigr. græca*, n° 781.

[2] Sur cette assise est gravée la frise, dont la description sera donnée ultérieurement, § 14.

[3] Chacune d'elles comporte deux rangs parallèles de pierres à joints verticaux, qui donnent aux murs de la chapelle une épaisseur de 0 m. 70 cent.

[4] Plus exactement d'une assise et demie, les dalles du plafond, hautes de 0 m. 20 cent., couvrant la moitié inférieure de la neuvième assise. Détail intéressant : au centre de la paroi sud,

d'une corniche[1], terminait l'édifice, qui s'élevait à une hauteur totale d'environ 4 m. 45 cent.

Le sol de la pièce est revêtu de plaques de calcaire rectangulaires, de dimensions variables, assez irrégulièrement assemblées. Ce dallage est interrompu par le puits funéraire ménagé à 1 m. 35 cent. du mur sud, dans la travée centrale. L'orifice en est carré; il était fermé de trois pierres (dont j'ai retrouvé une seule en place), reposant sur la margelle qui mesure 2 m. 10 cent. de côté. Le puits lui-même, réduit à une largeur de 1 m. 60 cent., est construit en maçonnerie à sa partie supérieure; il est ensuite creusé à même le rocher, et il atteint, après une descente d'environ 8 mètres, le caveau qui sera décrit ci-après[2].

Les murs intérieurs et les piliers de la chapelle sont couverts, de la frise au soubassement, d'une profusion de scènes figurées et d'inscriptions se détachant en relief sur la mince couche de stuc qui recouvre le calcaire coquillier, tiré de la montagne de Derouah, d'un grain trop grossier pour se prêter directement à une gravure un peu soignée.

L'extérieur des murs sud, est et ouest est sans décoration. En était-il de même, dans le plan primitif, du mur nord formant façade de la chapelle? Nous l'ignorons. Toujours est-il que ce mur dut subir un remaniement, dans sa structure et sa décoration, quand Petosiris eut décidé d'ajouter à la chapelle consacrée au souvenir de son père et de son frère aîné une autre pièce où lui-même devait recevoir le culte funéraire. Cette pièce, large mais peu profonde, munie de tores à ses quatre angles, et ornée d'une façade à colonnes, peut se comparer, je l'ai dit, au pronaos d'un temple, et c'est de ce nom que nous la désignerons désormais. Elle mesure 9 m. 40 cent. sur 3 m. 80 cent. à l'intérieur, et vient s'insérer, à

s'insère, à la hauteur de la neuvième, et à cheval sur la dixième assise, un bloc faisant saillie de 0 m. 35 cent. au dehors, qui était percé d'un trou destiné à l'écoulement des eaux.

[1] La corniche était à gorge simple, sans cannelures, comme le montre un fragment retrouvé dans les déblais, et qui mesure 1 m. 05 cent. de long et 0 m. 45 cent. de haut; la partie supérieure de la pierre n'est pas ravalée.

[2] On y descendait en s'agrippant à une corde fixée dans un trou pratiqué à même le dallage, à l'angle nord-est de l'orifice du puits, et en plaçant les pieds dans des entailles faites le long des parois nord et est. Le caveau est décrit ci-après au paragraphe 20.

o m. 30 cent. en arrière du pied de la façade primitive, sur les murs extérieurs est et ouest de la chapelle qu'elle prolonge ainsi, à droite et à gauche, d'environ o m. 82 cent. à l'intérieur et de 1 m. 62 cent. à l'extérieur[1]. Les murs est et ouest mesurent 5 m. 15 cent. à l'extérieur, et la façade s'étend, en plein nord[2], sur une largeur de 11 m. 20 cent.

Ce pronaos, qui vient si heureusement compléter l'ensemble du monument, était légèrement plus élevé que la chapelle. Il mesurait 4 m. 40 cent. sous les dalles du plafond, soit la hauteur de onze assises[3], au-dessus desquelles il faut supposer encore, à l'extérieur, l'assise formée par la corniche[4], ce qui donnait au pronaos une hauteur totale d'environ 4 m. 85 cent.[5].

Dans l'état actuel, les murs est et ouest du pronaos sont réduits, le premier à huit, le second à six (et par endroits sept) assises; nous avons en outre retrouvé et mis en place un fragment isolé formant la dixième assise de l'angle nord-ouest[6]. Le mur sud est également fort incomplet : il n'a plus que huit assises à gauche, et six à droite de la porte menant à la chapelle.

La façade comporte, au centre, un élégant portail, dont les montants sont décorés d'une plate-bande et d'une gorge ornée de cannelures[7], peintes en vert, bleu et rouge, sur fond uniforme jaune clair; la largeur en est de 1 m. 58 cent. entre les montants extérieurs, de 1 m. 85 cent. à l'intérieur des feuillures; il était fermé d'une porte à deux battants qui venaient s'appliquer sur les feuillures ornées chacune de six bandes superposées de trois groupes de 𓎬𓊽𓎬𓎟, que surmonte une frise de neuf 𓐋.

Les murs d'angle de la façade montent en pente douce; ils mesurent

---

[1] L'épaisseur moyenne des murs du pronaos est de o m. 80 cent.

[2] Remarquer cette disposition, qui permettait aux défunts de respirer les brises fraîches du nord, selon le vœu si souvent exprimé dans les textes funéraires.

[3] Les architraves venaient s'insérer dans les murs à la hauteur de la onzième assise, sur laquelle était gravée la frise.

[4] La corniche avait o m. 45 cent. de haut.

[5] La toiture du pronaos ne pouvait être couronnée que de la corniche; un parapet, qui aurait dépassé la gorge courant le long de la façade, aurait produit l'effet le plus disgracieux.

[6] Voir ci-après, § 7.

[7] Sept au nord et au sud, quatorze du côté des feuillures internes.

1 m. 20 cent. à la base, 1 mètre au sommet de la neuvième assise, et sont marqués à leur extrémité d'un tore rubané. Deux colonnes décorent chacun des côtés de la façade, l'une au centre, l'autre encastrée dans le montant du portail. Elles sont reliées l'une à l'autre par des murs bas, cernés d'un tore, couronnés d'une gorge cannelée, et s'élevant à 2 m. 20 cent., c'est-à-dire plus qu'à mi-fût des colonnes. Ces murs n'ont pas exactement la même longueur : le plus proche du portail mesure 1 m. 30 cent. et sa corniche s'orne de vingt-neuf cannelures multicolores; l'autre a 1 m. 15 cent. de long et sa corniche ne compte que vingt-huit cannelures.

Les colonnes, constituées par des tambours hauts de 0 m. 40 cent., sont de deux sortes. Celles qui sont encastrées dans les montants du portail ont le fût rond, sauf le pied qui, du côté de la façade, est taillé en bulbe et paré de feuilles triangulaires. Elles s'enlèvent d'aplomb, sur un socle circulaire haut de 0 m. 20 cent. et taillé en biseau, jusqu'à 2 m. 46 cent. de hauteur; à ce point, cinq plates-bandes (trois jaunes et deux bleues) enserrent, comme d'un lien, les tiges d'un énorme bouquet formant le chapiteau de la colonne : du côté est, ce bouquet est fait des fleurs épanouies et des boutons non déclos du lotus bleu — le *nymphaea caerulea* [1]; du côté ouest, une plante aux tiges triangulaires [2], par conséquent le papyrus, fournissait les éléments du chapiteau correspondant. — Les deux autres colonnes ont également le fût droit, mais sans bulbe à la base; elles reposent aussi sur un disque taillé en biseau. Elles sont ornées, comme leurs voisines, de cinq plates-bandes jaunes et bleues, et se terminent, non par un chapiteau du genre campaniforme, mais par un chapiteau composé de feuilles de palmier. Le ruban, que forment les cinq plates-bandes, maintient un faisceau de neuf palmes [3], aux côtes nettement accusées en relief, aux feuilles peintes en vert foncé se détachant sur fond jaune clair.

---

[1] Dix-sept tiges alternativement jaunes et bleues. Ce chapiteau, incomplet, mesure, depuis la plate-bande inférieure, 0 m. 82 cent.; il lui manque environ 0 m. 32 cent.

[2] Seize tiges vertes; les fleurs ont disparu.

[3] Trois des neuf palmes du chapiteau de la colonne est sont complètes. Le chapiteau palmiforme du côté ouest a totalement disparu : nous n'en avons retrouvé aucun fragment dans les déblais.

Une seule colonne nous est parvenue à peu près intacte, la colonne à chapiteau palmiforme du côté est : ce chapiteau mesure, de la cinquième plate-bande à l'extrémité des feuilles retombantes, 1 m. 14 cent. : la colonne s'élève donc, disque, fût et chapiteau compris, à 3 m. 80 cent.

Surmontons le chapiteau d'un dé trapu, haut seulement d'une vingtaine de centimètres, aux côtés larges d'environ 0 m. 60 cent.[1], et nous atteindrons la hauteur de la dixième assise du mur d'angle, qui, avec les colonnes, supportait l'architrave, surmontée elle-même d'une riche gorge cannelée, ornée, au-dessus du portail, du disque solaire aux ailes peintes largement éployées, dont nous avons retrouvé plusieurs fragments.

5. — La chapelle était consacrée au culte du père et du frère aîné de Petosiris, le pronaos au culte de Petosiris lui-même. Les représentants mâles de cette famille portent tous[2] les titres de [hieroglyphs] et de [hieroglyphs]. Ces titres, que cite le texte géographique d'Edfou[3], sont connus, depuis la IVe dynastie[4], comme étant ceux du grand prêtre de Thot à Hermopolis. Le premier, qui signifie le «Grand des Cinq» de la maison de Thot ([hieroglyphs]), a été expliqué et commenté par M. Maspero[5]. Le second désigne le «Maître des *deux* sièges», et s'écrit toujours en effet [hieroglyphs] (on ne voit pas pour quelle raison nos textes de Derouah ont partout substitué le pluriel [hieroglyphs] au duel qui est la forme régulière). Ces titres sont portés par les nomarques hermopolitains du Moyen Empire, enterrés à El-Berchéh, qui à leurs hautes fonctions civiles joignaient les dignités sacerdotales les plus élevées[6].

A l'époque où vivait cette famille, c'est-à-dire au IVe et au IIIe siècle avant

---

[1] D'après les traces subsistantes du dé sur le chapiteau palmiforme.

[2] Exception faite pour les deux fils cadets de *S-shou;* mais ce n'est qu'une exception apparente, ces personnages, faute de place, étant représentés de très petite taille, et leurs noms maladroitement gravés (inscr. 86).

[3] Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 1361.

[4] E. de Rougé, *Recherches sur les monuments...*, p. 62. — Ces deux titres se rencontrent d'ailleurs en dehors de Khmounou-Hermopolis, sous l'Ancien Empire. Voir les exemples cités par Miss M. A. Murray, *Index of Names and Titles*, p. XIX et p. XLIV.

[5] Maspero, *Études de mythol. et d'arch.*, II, p. 258.

[6] Griffith and Newberry, *El Bercheh*, I, p. 6; II, p. 24-26, 31, 45. — Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, nos 28091, 28092, 28099, 28123.

notre ère[1], les personnages ainsi qualifiés ne jouaient certainement plus aucun rôle politique. Il est même vraisemblable que plusieurs d'entre eux n'ont pas été investis réellement des fonctions religieuses qu'impliquent les mots et : ces titres étaient donc devenus, au moins en certains cas, purement protocolaires. Ainsi, pour le fils de Petosiris, *Thot-rekh*, mort en bas âge, alors que l'office de grand prêtre de Thot pouvait être effectivement rempli soit par son père, soit par son oncle, soit même par son aïeul; ainsi, pour *Pe-tou-kem*, son petit-fils, qui porte ces titres en même temps que *Zed-ḥer* son père; ainsi encore, pour *Pef-nef-neith*, son beau-père, contemporain du père, ou du grand-père, ou même du frère aîné de Petosiris, qui avaient dû exercer sans interruption, à la suite l'un de l'autre, et de façon effective, les fonctions sacerdotales, quelles qu'elles fussent alors, correspondant aux titres de «Grand des Cinq» et «Maître des [deux] sièges».

Il semble donc que cette famille, ne pouvant plus en raison des circonstances politiques, porter un titre héréditaire tel que , ait voulu signaler la noblesse de son origine en parant chacun de ses membres, *dès le berceau*, de titres religieux qui, en principe, désignaient un sacerdoce jadis réservé aux princes-nomarques d'Hermopolis.

6. — Les inscriptions du tombeau nous font connaître cinq générations de cette famille sacerdotale.

A. L'aïeul de Petosiris est «le Grand des Cinq, maître des sièges, *Zed-thot-ef-ankh*», époux de «la dame *Ta-tou-kem*» (inscr. 91, 1-3). Il est fort possible que ce personnage ait été effectivement grand prêtre de Thot, mais nous ne savons rien de précis à son sujet. Il est nommé, sans plus, dans les textes qui mentionnent la filiation du père de Petosiris.

Le nom de sa femme (aïeule de Petosiris) est intéressant : l'hiéroglyphe qui entre dans la composition de ce nom est toujours rehaussé de couleur *noire* : c'est un signe-mot, le «taureau noir»[2], dont ne fait

---

[1] La question de chronologie sera examinée ultérieurement; voir ci-après les conclusions de cette étude, § 21.

[2] Sur «Horus-taureau noir», cf. CHASSINAT, *Rec. de trav.*, XXXVIII, 1916, p. 38.

que préciser la lecture. Notons une variante du nom, qui ne se rencontre d'ailleurs qu'une fois (inscr. 85), [hieroglyphes], où [hieroglyphes] (1) vient encore renforcer la lecture *kem*.

B. Le fils du précédent est [hieroglyphes] (2) «le Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*». Que [hieroglyphes] a ici la valeur [hieroglyphes], et non la valeur [hieroglyphes] ou [hieroglyphes], nous en avons la preuve dans cette variante inscrite sur le sarcophage en pierre de Petosiris (3) [hieroglyphes]; c'est encore cette forme qu'il faut reconnaître dans le mot [hieroglyphes] (4), qui se lit au haut du pilastre est du mur sud de la chapelle (inscr. 88), mot manifestement corrompu par le graveur, qui a pris pour [hieroglyphes] le [hieroglyphes] tracé par le dessinateur. Il résulte de cette double constatation que [hieroglyphes] est une abréviation de [hieroglyphes] (5), qu'il doit se lire *S-shou*, et qu'il signifie «celui qui appartient à Shou».

La femme de *S-shou* (mère de Petosiris) est [hieroglyphes] (6) «la dame *Nofrit-renpet*», dont nous ne connaissons, outre son nom, que son titre de «musicienne de *Nehemâouat*» (7) [hieroglyphes] (inscr. 61, 7).

S-shou dut exercer réellement les fonctions du grand prêtre de Thot, car il se flatte d'avoir, plusieurs années, administré le temple du dieu [hieroglyphes], ayant été désigné à ce poste par le roi (inscr. 69 et 90) (8). Il était en outre [hieroglyphes] «second prophète de Khnoum-Rê maître d'Herourit et d'Hathor dame de Neferousit, phylarque (9) de la deuxième classe

---

(1) [hieroglyphes] est simplement tracé au pinceau, non gravé.

(2) Orthographe fréquente [hieroglyphes], sans [hieroglyphes].

(3) Lecture confirmée par M. Lacau, qui est descendu avec moi dans le caveau, et a vu le sarcophage.

(4) Lecture certaine, d'ailleurs facilement contrôlable.

(5) Comparez le nom abrégé *Smendès* ([hieroglyphes]).

(6) Orthographe fréquente [hieroglyphes].

(7) Une des formes d'Hathor, en tant qu'épouse de Thot. Elle est appelée à Dendérah [hieroglyphes], Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 752.

(8) Voir ci-après, § 16.

(9) [hieroglyphes] est un titre correspondant à φύλαρχος: il est toujours suivi, comme ici, de l'indication de la classe sacerdotale, ou φυλή, à la tête de laquelle est le personnage portant ce titre ([hieroglyphes], par exemple). Au Décret de Canope, l. 16, ce même titre est transcrit [hieroglyphes].

sacerdotale des temples d'Herourit et de Neferousit ». Ces deux villes, centre d'un culte de Khnoum et d'Hathor, attesté depuis l'Ancien Empire, étaient voisines d'Hermopolis; leur emplacement, comme l'a montré M. Daressy[1], doit être cherché aux environs de Balansourah. Notons l'orthographe du second de ces noms [hieroglyphs][2], avec [hieroglyph] final, et la variante [hieroglyphs], qui se rencontre sur le sarcophage en pierre de Petosiris et sur le cercueil en bois de *Thot-rekh :* cette variante correspond évidemment à la forme [hieroglyphs] relevée par M. Daressy[3] sur deux statues de Balansourah.

C. *S-shou* eut cinq fils et quatre filles.

L'aîné des fils ([hieroglyphs]) porte le même nom que son grand-père : [hieroglyphs] « le Grand des Cinq, maître des sièges, *Zed-thot-ef-ankh* ». Ses titres sacerdotaux sont exactement ceux de *S-shou*[4], dont il semble avoir directement hérité la charge. Il dut mourir assez jeune, sans postérité (car nulle part mention n'est faite de sa femme ou de ses enfants). C'est pour lui et pour son père que Petosiris, qui leur succéda à tous deux, entreprit la construction du tombeau (inscr. 75).

Le puîné ([hieroglyphs]) est [hieroglyphs] « le Grand des Cinq, maître des sièges, Petosiris ». Les variantes de ce nom, purement graphiques, sont [hieroglyphs] (inscr. 43) et [hieroglyphs] (inscr. 45). Il importe de signaler que sur les colonnes de la façade et du pronaos le nom se présente huit fois sous la forme [hieroglyphs] (*sic*), et qu'il y est chaque fois suivi de l'épithète [hieroglyphs][5]. Quelque important personnage qu'ait été Petosiris, on pourrait être surpris de trouver accolée à son nom cette épithète, ordinairement réservée aux souverains, si l'on ne savait[6] qu'on l'employait

---

(1) Daressy, *Annales,* XVIII, 1918, p. 53.

(2) Cette forme féminine ne se rencontre ni dans les exemples cités par Brugsch (*Dictionn. géogr.,* p. 340), ni dans les inscriptions publiées par M. Daressy.

(3) *Ibid.,* p. 53.

(4) Il est également qualifié de [hieroglyphs], inscr. 85.

(5) Elle se rencontre encore aux inscriptions 51, 58 (pronaos) et 106 (chapelle).

(6) Cf. Golénischeff, *Le Conte du Naufragé,* Le Caire, 1912, p. 38. — Notons encore que le mot [hieroglyphs], seul, s'emploie de même façon après un nom propre : cf. Devéria, *Catal. des Monum. égypt. du Louvre,* p. 92, note 1, et Bergmann, *Hier. Inschr.,* pl. 7, 22.

parfois à la suite du nom de simples particuliers. Elle indique ici que Petosiris était encore en vie quand eut lieu la construction du tombeau.

Petosiris avait un surnom () qui, sur le couvercle du cercueil intérieur (actuellement au Musée du Caire), est écrit , *Ankh-ef-Khonsou,* et, sur les parois du tombeau (inscr. 106 et 81), , abréviations de la forme complète .

C'était, nous l'avons vu déjà, un personnage considérable. Civilement, après la mort de *Zed-thot-ef-ankh* son aîné, il était devenu le chef de la maison, l'héritier de tous les biens de son père (inscr. 81). Il avait recueilli également la succession des fonctions religieuses de ce dernier, auxquelles il avait ajouté plusieurs autres sacerdoces. Voici, d'après le texte 81, sa titulature (plus complète dans cette inscription que sur le couvercle de son cercueil) :

«Son fils puîné, son aimé, maître de tous ses biens,
le Grand des Cinq, maître des sièges,
grand prêtre, voyant le dieu dans son naos,
porteur[1] de son maître, suivant de son maître,
entrant dans le saint des saints pour y célébrer les cérémonies, seul avec les grands prêtres,
prophète de l'Ogdoade,
chef des prêtres de Sekhmet,

---

[1] Il portait la barque divine dans les processions. (Cependant il faut remarquer que les verbes généralement employés pour désigner cette fonction sont (qui signifie proprement : «épauler»), et .)

chef des prêtres de la troisième classe et de ceux de la quatrième classe, scribe royal des comptes de tous les biens du temple d'Hermopolis, deuxième prophète de Khnoum-Rê, maître d'Herourit et d'Hathor dame de Neferousit,

phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Herourit et de Neferousit,

prophète d'Amon-Rê, des dieux et de leurs temples,

Petosiris, *neb-imakhou*[1], surnommé [*An*]*kh-ef-Khonsou*, fils[2] de la dame *Nofrit-Renpet*, j. v. »

Ces titres, pour nombreux qu'ils soient, n'épuisent pas cependant la série des fonctions sacerdotales qu'exerça Petosiris. Le poste le plus éminent qu'il occupa est celui de λεσώνης. Nos inscriptions soulignent l'importance de cette charge, qui nous est connue surtout par des textes des époques grecque et romaine[3]. Elle était élective, et annuelle[4] avec possibilité de réélection. C'est ainsi que Petosiris fut désigné pour remplir les fonctions de « procurateur de Thot » et qu'il fut six fois renouvelé dans cette charge, qu'il exerça ainsi sept années durant : [5]. L'Égypte, comme nous l'apprend la suite du texte, était alors dans une condition lamentable, et placée sous la « tutelle » d'un roi étranger : « il n'y avait plus aucune chose qui fût en sa place »; les institutions religieuses étaient bouleversées; les temples étaient détruits ou ruinés. Au cours de son septennat, Petosiris s'appliqua à restaurer l'ancien ordre de choses, et, si nous l'en croyons, il y réussit brillamment. Je reviendrai sur cette partie essentielle de sa biographie, quand j'essaierai de fixer la date de la construction de son tombeau[6].

---

(1) Sur le sens exact de *neb-imakhou*, cf. Moret, *Rec. de trav.*, XIX 1897, p. 112.

(2) Nos inscriptions emploient toujours , au lieu de , pour désigner la filiation maternelle.

(3) Cf. Spiegelberg, *Der Titel* ΛΕΣΩΝΙΣ, dans *Rec. de trav.*, XXIV, 1902, p. 187-189, et plus récemment, P. Roussel, *R. E. G.*, 1916, p. 173.

(4) Wilcken, dans *Archiv f. Papyrf.*, II, p. 122. — Il arrivait même qu'on datât un document par le nom du λεσώνης en fonction, qui ainsi était « éponyme » (dans sa ville ou son village) : *ἐπὶ λεσώνου* N. Cf. Lefebvre, *Annales*, XIX, 1919, p. 47-48.

(5) Inscr. 81, l. 26. Voir ci-après, § 21.

(6) Voir ci-après, § 21.

Petosiris avait épousé «la dame *Renpet-nofrit*» [hiéroglyphes], qui était sans doute de sa famille, car elle était fille d'un «Grand des Cinq, maître des sièges, *Pef-nef-neith*»[1] [hiéroglyphes], époux de «la dame *Isit-ourit*» [hiéroglyphes][2]. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, qui forment la quatrième génération connue de cette famille.

Avant de les énumérer, finissons-en d'abord avec la descendance immédiate de *S-shou*. Ses autres fils et ses filles sont représentés[3] à gauche d'un tableau, où nous le voyons lui-même assis et recevant l'hommage de son fils aîné, déjà mort, car son nom est suivi de l'épithète [hiéroglyphes]. *Zed-thot-ef-ankh* tient à son père un petit discours qui se résume dans l'éloge de Petosiris, constructeur de leur tombeau commun (inscr. 85). Petosiris ne paraît pas en personne à cette réunion de famille. Derrière l'aîné, sont groupés sur trois rangs ses autres frères et sœurs :

d'abord deux petits personnages : (*a*) [hiéroglyphes] «le fils cadet (de *S-shou*) *Pa-khrot-ahit*[4]» : (*b*) [hiéroglyphes] «son fils cadet *Zed-ḥer*» ;

puis encore, un petit personnage : (*c*) dont le nom, peint, n'a pas été gravé[5], et, à côté de lui, une jeune femme ou jeune fille : (*d*) [hiéroglyphes] «la fille aînée (de *S-shou*) *Nes-nehemâouat*» ;

enfin, trois autres jeunes femmes : (*e*) [hiéroglyphes] «sa fille cadette *Teḥu*» ; (*f*) [hiéroglyphes] «sa fille cadette *Isit-ourit*» ; (*g*) [hiéroglyphes] (*sic*) [hiéroglyphes] «sa fille cadette *Sta-irit-ben*».

Les deux fils cadets ne reparaissent nulle part ailleurs, mais les quatre filles figurent à nouveau dans la scène du sacrifice funéraire en l'honneur de *S-shou* (inscr. 82), et dans le même ordre que ci-dessus[6].

---

[1] Sur ce nom, cf. PIEHL, *Proceedings S. B. A.*, XIII, 1891, p. 236.

[2] Sarcophage en pierre de *Renpet-nofrit*, et inscr. 58 et 61.

[3] Ils sont de petite taille et leurs noms sont mal gravés, comme je l'ai dit ci-dessus, p. 51, note 2. Cf. ci-après, § 16.

[4] «Le fils de la vache.» Le nom peut se lire : *Pa-mes-ahit*, au lieu de *Pa-khrot-ahit* : la vache peut être aussi la vache *hes* [hiéroglyphes] (BRUGSCH, *Wörtb.*, III, 993, et VI, 849).

[5] Traces d'inscription, illisibles.

[6] Le nom de la dernière fille y est écrit [hiéroglyphes].

D. La quatrième génération comprend exclusivement les enfants de Petosiris (puisque son frère aîné paraît être mort célibataire, ou du moins sans postérité), deux fils et trois filles :

(*a*) « son fils aîné, le Grand des Cinq, maître des sièges, *Zed-ḥer* ». Nous le voyons, inscr. 61, rendant hommage à ses parents; et c'est lui qui, dans la scène du sacrifice funéraire, inscr. 82, remplit les fonctions de devant son grand-père *S-shou*, défunt.

(*b*) son fils cadet « le Grand des Cinq, maître des sièges, *Thot-rekh* ». Il mourut jeune, peut-être à 12 ans[1], en tout cas, étant encore un (inscr. 56). Nous avons retrouvé son cercueil en bois[2].

(*c*) sa fille aînée *Ṭeḥn* .

(*d*) sa fille puînée *Ṭeḥ-iaou* (sic) .

(*e*) sa fille cadette *Nes-nehemâouat* (sic) .

Toutes trois sont figurées rendant hommage à leurs parents défunts, inser. 58.

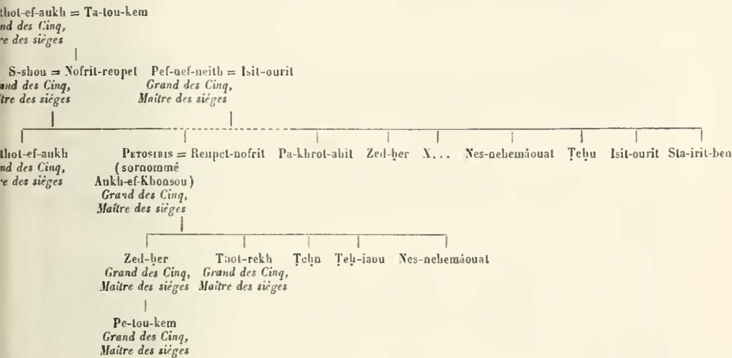
E. Le fils aîné de Petosiris, *Zed-ḥer*, eut un fils, qui forme la cinquième génération connue de cette famille. Dans la scène précédemment citée, inscr. 61, où *Zed-ḥer* est représenté devant son père et sa mère, il est accompagné, non pas de son frère *Thot-rekh*, déjà mort, mais de son propre fils, *Pe-tou-kem* (dont le nom rappelle celui de la mère de *S-shou*) : il est désigné par ces mots : « le fils aîné du fils aîné de (Petosiris), le Grand des Cinq, maître des sièges *Pe-tou-kem* ».

---

(1) , lecture fort douteuse, inscr. 56. Cf. ci-après, § 13.

(2) Mal conservé; laissé en place. Cf. ci-après, § 20.

Pour résumer ce long paragraphe, dressons l'arbre généalogique de la famille :



7. — Je passe à la description des diverses parties du tombeau, et d'abord de la façade et du portail.

FAÇADE.

La façade présente une double particularité : les inscriptions et les figures y sont gravées *en creux;* d'autre part, les scènes figurées sont traitées dans un style purement égyptien.

Les quatre colonnes sont décorées chacune d'une bande verticale. Voici le texte inscrit sur l'une d'elles (inscr. 11) : (←)

« L'*imakhou* de Thot, deux fois grand[1], seigneur d'Hermopolis, qui a exécuté des travaux dans son temple, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prêtre de Khnoum-Rê seigneur d'Herourit et d'Hathor

[1] Épithète traduite littéralement par μέγας μέγας dans les inscriptions grecques d'Égypte. Cf. à ce sujet la remarque de Dittenberger, *O. G. I. S.*, I, p. 256, note 3, qui a bien vu que cette gémination était d'origine égyptienne.

dame de Neferousit, Petosiris, v. s. f.[1], fils du Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, j. v. »

Les inscriptions des trois autres colonnes ne diffèrent de celle-ci que par des variantes[2].

Les quatre murs bas sont ornés d'un registre, et chacun des murs d'angle de trois registres[3], où sont figurées des scènes d'offrandes, qui mettent Petosiris en présence de Thot ou d'une divinité funéraire. A noter l'intérêt tout spécial de ces représentations : Petosiris en personne célèbre pour les dieux les rites qui, partout ailleurs et à toutes les époques, sont exécutés, non par un particulier ni même un prêtre, mais exclusivement par le Roi :

murs bas : Petosiris offre l'encens et une libation d'eau ( ) à Osiris-ibis ( ), c'est-à-dire Thot ; — il offre un plateau chargé de provisions ( ) à une autre forme de Thot, Osiris-cynocéphale ( ):

mur d'angle ouest : il fait une libation ( ) à Sokaris ; — il offre deux vases de fard ( ) à Nephthys ;

mur d'angle est : il encense ( ) Osiris-Khentamentit ; — il présente deux bandelettes ( ) à Isis.

Citons, à titre d'exemple, le texte explicatif de l'un de ces tableaux (inscr. 24) :

a) au-dessus d'Isis, debout, coiffée de l'hiéroglyphe , et tenant en main (←) : 1 2 3 (cette dernière ligne horizontale) :

b) au-dessus de Petosiris (←) : 4 5 6 7 8 .

---

[1] Voir ci-dessus, p. 54.

[2] Dans l'une, Petosiris se prévaut de son titre de « prophète de l'Ogdoade » (inscr. 18) ; dans une autre, il se dit « scribe royal, comptable de tous les biens du Temple d'Hermopolis (inscr. 13) ; ailleurs, il indique sa filiation maternelle (inscr. 13 et 20) ; ailleurs encore, il invoque Osiris-ibis et Osiris-cynocéphale (inscr. 13 et 20).

[3] Il n'en reste que deux du côté ouest.

« Isis, grande mère divine, dame du ciel, reine de tous les dieux, qui réside dans Hermopolis. — Offrande des bandelettes par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoade, Petosiris, fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète *S-shou*. »

Le soubassement de tout le mur de façade est orné de « Nils » porteurs d'offrandes, debout ou agenouillés, traités selon la méthode classique.

Sur la dixième assise de la face interne des murs d'angle sont gravées (en relief) deux scènes à peu près identiques, qu'il est intéressant de signaler : deux amis, dont Petosiris, sont assis à une table sur laquelle est posé un damier, composé de trente-trois cases, et où dix pions, peints en bleu, sont alignés : l'un des joueurs lève la main, tenant un pion entre le pouce et l'index; son partenaire, lui, abaisse la main sur le damier, prêt à y déposer le pion qu'il tient, à la suite de la rangée de dix. Une inscription dialoguée de six lignes verticales surmontait la scène[1]; cette inscription faisait suite elle-même à un texte horizontal de trois lignes, rédigé de façon plaisante, et servant de légende à la scène figurée : (←)

(inscr. 17).

« Le Grand des Cinq, Petosiris, se distrait[2] à jouer aux dames avec ses amis; après s'être parfumé la bouche, vient le moment qu'il se rafraîchisse[3] dans le cellier (où l'on garde) la bière. »

Si le détail n'est pas absolument clair (et c'est le cas d'un grand nombre des légendes de ce tombeau), le sens général n'est pas douteux. Je rapprocherai de cette inscription un petit texte recueilli par Piehl, *Inscr. hiér.*, 1re série, pl. CXXI, λ, où les mêmes divertissements sont décrits :

---

[1] Il n'en reste que des fragments à l'est; elle a presque complètement disparu à l'ouest.

[2] Lire .

[3] équivaut-il ici à (=)?

Dix inscriptions, plus ou moins longues, sont gravées sur les montants, sur les feuillures et sur les bandeaux horizontaux du portail : les unes sont de brèves invocations aux dieux (Toum et Harmachis), ou des prières à Thot; les autres rentrent dans la catégorie des «appels adressés aux vivants»(1), humbles supplications que n'accompagne ici aucune menace. Voici deux de ces «appels» :

[hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes] (inscr. 2).

«Paroles dites par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète de l'Ogdoade, Petosiris, *n. im.* : ô tous prophètes, tous prêtres, tous scribes, tous savants, qui entrez dans cette nécropole (*Ro-staou*(2)) et qui voyez ce tombeau, ah! prononcez à haute voix(3) mon nom sans tache et dites : offrande funéraire en pain, vin, bœufs, oies, en toutes choses bonnes, pour le *ka* du maître de ce tombeau.»

[hiéroglyphes] (inscr. 6).

«O quiconque va et vient pour déposer(4) des offrandes dans cette nécropole (*Ro-staou*), quiconque entre dans le temple des esprits supérieurs pour y offrir des sacrifices(5), en son temps, prononcez à haute voix mon

(1) Cf. le livre de Sottas, *De la préservation de la propriété funéraire.*

(2) [hiéroglyphe] est ici la préposition; le mot *rꜣ-šṯꜣw* est souvent, dans nos inscriptions, réduit à [hiéroglyphes].

(3) [hiéroglyphe], orthographe constante dans nos inscriptions pour [hiéroglyphes], qui signifie «prononcer un nom *de façon tranchante*»; ainsi, dans l'inscription de *Wsr*, l. 12 (*Rev. Égypt.*, I, 1919, p. 14): «je suis généreux [hiéroglyphes] pour qui prononce mon nom».

(4) [hiéroglyphe] pour [hiéroglyphes]. Même confusion des deux mots à Dendérah. Cf. Junker, *Grammatik*, p. 5.

(5) *Res sacras facere.*

nom sans tache à côté de ces dieux, tendez vers moi vos deux bras (chargés) de l'offrande funéraire, car je suis un homme par mes actions[1]. »

PRONAOS.

8. — Pénétrant dans le pronaos, nous remarquons de suite qu'il est, comme la façade, exclusivement consacré à Petosiris : c'était proprement sa chapelle funéraire; nulle mention n'y est faite de son père ni de son frère aîné.

Hormis les textes qui ornent le revers des quatre colonnes et les pilastres d'angle[2], inscriptions et scènes figurées sont désormais gravées *en relief*.

A ce propos, il n'est sans doute pas inutile d'ouvrir ici une parenthèse et de dire un mot de la gravure des inscriptions. Elle paraît être l'œuvre de trois ateliers différents :

(*a*) Les inscriptions de la façade et des colonnes sont, comme je l'ai indiqué plus haut, gravées en creux, à même la pierre; elles étaient rehaussées de peinture, mais toute trace de coloris — sauf un peu de rouge, de place en place — a disparu.

Les inscriptions du pronaos et de la chapelle sont gravées en relief et peintes; elles sont de deux sortes :

(*b*) Celles des piliers et des pilastres[3], de la chapelle, et, dans la même pièce, celles des registres supérieurs du mur sud et du mur ouest[4], également celles des angles est et ouest du mur sud du pronaos[5], sont particulièrement soignées : le dessin en est large et exact, les couleurs sont

---

[1] [hiéroglyphes], cf. sarcophage d'*Ounnefer*, Pierl, *Inscr. hiér.*, 1re série, pl. 37, l. 3, etc. Il faut évidemment dans cette formule forcer le sens de [hiéroglyphe]. Cf. l'expression [hiéroglyphes] «un vénérable par ses actions», Pierl, *ibid.*, 3e série, pl. 35, l. 7.

[2] En tout, six textes disposés verticalement, prières à Thot seigneur d'Hermopolis, à Osiris-ibis et Osiris-cynocéphale.

[3] Notamment pilier A (est et ouest); pilier B (ouest); pilier D (nord et sud).

[4] Inscr. 83-84, 104-105, 70-73 particulièrement.

[5] Inscr. 59 et 62. Certaines légendes des bas-reliefs du pronaos peuvent rentrer dans la même catégorie, mais toutes ont perdu le coloris qui rehaussait la gravure.

appliquées avec discernement[1]. Il sera intéressant de reproduire à l'aquarelle quelques-uns des signes, et, par exemple : le scarabée noir, le taureau noir, l'ibis au corps blanc, au cou et au croupion noirs[2]. Les parties du corps, , , , sont rouges. L'homme accroupi a les chairs rouges et porte un pagne blanc. Sur la face rouge se dressent des cheveux bleu foncé. Le visage de est rouge et la *takiéh* couvrant la nuque est blanche. Rouge encore est le disque solaire ⊙, tandis que le crible se compose de raies bleues sur fond blanc, et que l'hiéroglyphe comporte un cercle bleu, une croix blanche et des segments verts. Le signe de l'eau est bleu, la rame a une palette verte et un manche rouge, le roseau est vert avec une tige rouge. La corbeille représente un ouvrage de vannerie aux couleurs rouge, blanche et verte, etc. Les signes , , sont généralement bien tracés et nettement différenciés.

(*c*) Les autres inscriptions — et notamment les grands textes 81 et 82 de la chapelle, 58 et 61 du pronaos — sont malheureusement plus négligées, et la couleur en a presque partout disparu. Les signes, surtout en fin de lignes, sont petits et souvent empâtés. Les fautes de gravure sont nombreuses, et fréquentes les corrections au pinceau rouge. Certains signes ont été complétés à l'aide d'un fin pinceau noir (ainsi la barbiche et les sceptres des dieux[3]). La distinction entre et est souvent méconnue[4], et la confusion est presque constante entre ⊙, , et d'une part, , et [5] d'autre part.

Il semble donc bien que plusieurs groupes d'artistes ont collaboré à la gravure des inscriptions; il serait même possible de discerner, dans chaque

---

[1] Admirablement conservées aux inscriptions 104-105, 70-73, partie supérieure de 115 (pilier A, est).

[2] C'est l'ibis appartenant, selon Hérodote, II, 76, à la variété la plus commune en Égypte : λευκὴ πτεροῖσι πλὴν κεφαλῆς καὶ αὐχένος καὶ ἀκρέων τῶν πτερύγων καὶ τοῦ πυγαίου ἄκρου (ταῦτα δὲ τὰ εἶπον πάντα μέλαινα ἐστί δεινῶς).

[3] Je transcris d'une façon générale , sans indiquer si la barbiche du dieu est gravée, peinte, — ou omise. Je ne reproduis les autres attributs divins que s'ils figurent sur l'original (mais sans signaler s'ils sont gravés ou simplement peints).

[4] Un exemple curieux nous est fourni, inscr. 81, l. 20 : dans le mot , l'artiste avait gravé l'oiseau au lieu de ; le correcteur a rempli de couleur et arrondi la fourche de la queue, au pinceau rouge.

[5] Quelquefois même .

groupe, les inscriptions dues à tel ou tel ouvrier (ainsi les textes 81, 82, 58, 61 précités me paraissent être de la même main). — mais ceci nous entraînerait trop loin.

9. — Après cette digression, je reviens au pronaos dont la décoration est particulièrement intéressante. Je passerai en revue et décrirai sommairement les quatre côtés de cette pièce.

Nord. — Ce côté forme le revers de la façade et, par conséquent, est constitué de quatre panneaux bas, comprenant originairement chacun quatre registres. Les registres des deux panneaux situés à l'ouest du portail sont aujourd'hui réduits à six; ils forment un ensemble de bas-reliefs consacrés au travail des métaux et, plus spécialement, à la fabrication des vases et autres pièces d'orfèvrerie. Il faut les examiner et étudier *de bas en haut,* en commençant par le panneau attenant au mur d'angle.

Nous voyons d'abord un atelier d'ouvriers occupés à façonner le cuivre, « hommes exécutant des ouvrages en cuivre, pour faire resplendir de leurs travaux la maison de leur maître » (inscr. 27)[1].

L'un d'eux, accroupi, tient de la main gauche un vase à la panse arrondie, dont il a assujetti l'orifice sur une tige se détachant à l'avant d'une haute et solide enclume, et il s'apprête à laisser retomber le pesant marteau sans manche qu'il brandit de la main droite. Deux autres forment ensemble une équipe : tandis que l'un, assis sur un tabouret, maintient, à l'aide d'une longue pince, un morceau de métal sur une enclume basse et massive, l'autre, solidement campé sur ses jambes, le buste projeté en avant, tient de ses deux mains, levées au-dessus de sa tête, le marteau qu'il va abattre lourdement.

Ce travail préliminaire terminé, les objets sont remis aux orfèvres, qui appliqueront sur le cuivre l'or et l'argent. Le registre surmontant le précédent nous montre, en effet, des « graveurs et fondeurs en argent et or », (inscr. 28). Nu-tête, vêtus l'un d'un pagne

[1] Je ne cite, bien entendu, dans ce rapport sommaire, que quelques légendes ou extraits de légendes.

court, les deux autres d'une tunique sans manches, relevée jusqu'aux genoux par une ceinture dissimulée sous le *κόλπος*[1], trois orfèvres sont assis sur un tabouret bas, peint en bleu. Le burin d'une main, un marteau long et léger de l'autre, ils cisèlent, le premier le museau d'une gazelle dont l'avant-train forme l'extrémité d'un rhyton, — le second trois poitrails de chevaux bridés, — le troisième le couvercle d'un grand vase. Un ouvrier debout — peut-être un contremaître — vêtu de la même tunique, encourage ses camarades : « ce que vous faites là, c'est du bon travail; ce que vous faites, le maître vous en récompensera ».

Les deux registres supérieurs de ce panneau manquent, et nous passons au registre inférieur du panneau suivant. Nous assistons à l'affinage des pièces d'orfèvrerie, dont les divers morceaux ont dû être assemblés dans un autre atelier. C'est ainsi que nous voyons un ouvrier passant un rabot à métaux sur un objet assez excentrique, se composant d'une colonnette à chapiteau ionique, surmontée des bustes de chevaux que nous avons vus précédemment aux mains du ciseleur, et terminée par une cloche sur laquelle est agenouillé un génie ailé. Un autre ouvrier, accroupi, appuie sur la tige d'une enclume et affine l'embouchure du rhyton à tête de gazelle déjà rencontré. Au centre, un esclave à demi nu, soumet un vase et un rhyton à l'appréciation d'un scribe qui est debout, nu-tête, rouleau sous le bras; il est vêtu d'un costume étrange qui, au premier abord, paraît se composer d'un manteau long recouvert d'une veste courte, mais qui, en fait, n'est autre qu'un ample et long himation à bordure crénelée, dont la partie supérieure a été repliée, passe sous un bras, bouffe sur l'épaule et enveloppe tout le buste[2]. La légende placée au-dessus de l'homme accroupi, travaillant à l'enclume, indique en lui « un ouvrier d'élite (parmi ceux) de la terre entière, travaillant l'argent et l'or dans la maison de son maître » : (sic) (inscr. 30).

L'opération suivante est désignée, dans la légende du second registre, des mots (inscr. 31). Il s'agit donc de la « purification », c'est-à-dire sans doute du polissage des métaux. L'atelier comprend trois ouvriers. L'un tient à deux mains un mince outil rond, qu'il promène le

---

[1] Pour ce costume, voir ci-après § 10, p. 72. — [2] Voir ci-après, § 21.

long d'une colonnette ou d'un pied de vase, reposant à terre contre sa jambe droite étendue. Les deux autres, accroupis, se livrent à une opération analogue sur la panse d'un vase et un rhyton. Un scribe, drapé dans un manteau, surveille l'atelier.

Le travail est terminé. Reste à peser les pièces d'orfèvrerie, et à les porter à la maison du maître, où elles seront dûment inscrites sur les registres du trésorier et serrées dans des coffres : c'est ce qu'indique la légende, d'ailleurs mal conservée, du troisième registre : (?) (?) « l'argent et l'or [sont mis] dans la balance, puis on les porte au trésor, pour être enregistrés, dans la maison de leur maître, où ils se trouvent (?) par monceaux (?) »[1].

L'opération de la pesée est minutieusement représentée. Au centre du troisième registre est disposée une balance qui dépasse largement la taille d'un homme : elle est d'une construction intéressante. Le pied se compose de deux colonnes, dont la base va en s'évasant, et qui sont reliées entre elles par trois traverses[2]. Cette sorte d'échelle nous est présentée de face, mais il faut naturellement l'imaginer de profil. Elle est couronnée par une pièce métallique, arrondie à sa partie supérieure, servant de support au fléau. Celui-ci est constitué par une tige fusiforme, dont les extrémités, évasées, donnent naissance à quatre fils qui soutiennent les plateaux, probablement en métal, et absolument plats. Au centre du fléau se trouve l'aiguille, lame triangulaire dont la pointe est dirigée vers le bas; devant l'aiguille pend le fil à plomb, se terminant en vase cordiforme, qui servait, comme on sait, à indiquer le degré d'inclinaison du fléau, et remplaçait, en fait, le cadran gradué devant lequel se meut l'aiguille de nos balances modernes.

Deux esclaves demi-nus sont agenouillés près des plateaux, tandis que, debout sous le fléau, un homme vêtu d'une longue tunique noire[3], serrée mais non relevée à la ceinture, a une main posée sur le fil à plomb, dont il semble arrêter les mouvements. Cependant, un camarade, vêtu comme lui, tire d'un grand coffre et lui passe les pièces d'orfèvrerie dont il

---

(1) pour ?

(2) Je ne trouve aucun équivalent exact parmi les types réunis par M. H. Ducros, dans sa première étude sur les balances égyptiennes, *Annales*, IX, 1908, p. 32.

(3) Cf. ci-dessus, p. 66.

doit assurer la pesée, et qu'inscrit, au fur et à mesure, sur ses tablettes, un scribe drapé dans l'ample himation déjà décrit[1]. De l'autre côté du pied de la balance, un ouvrier passe à un intendant, vêtu comme le scribe, les objets précieux, pesés, dont il a les bras surchargés. Il ne reste plus qu'à les porter à la «maison du maître».

Cette dernière opération est figurée au quatrième registre, que n'accompagne aucune légende, et où l'on voit sept hommes, vêtus de la tunique remontée et bouffant à la ceinture[2], porter processionnellement les pièces ouvrées dans un coffre, devant lequel est assis un scribe, qui les inscrit à leur arrivée.

Les registres des deux panneaux situés à l'est du portail sont tous les huit bien conservés. Ils ne sont pas, comme ceux que nous venons de passer en revue, consacrés à une catégorie unique de métiers. Les deux registres supérieurs de chaque panneau concernent en effet la fabrication des parfums, tandis que les deux registres inférieurs nous montrent des ateliers de menuiserie.

Et d'abord, au centre du premier registre du premier panneau, nous voyons un homme debout renversant une jarre, d'où sortent des baies rouges qui s'amoncellent en tas. Un ouvrier accroupi les étale, tandis qu'un autre, en face de lui, tient entre le pouce et l'index une baie qu'il semble décortiquer. Un quatrième ouvrier, également accroupi, est occupé à une besogne dont une lacune du mur nous empêche de nous rendre compte nettement. Tous quatre sont vêtus d'un simple jupon court. A droite du tableau est un contremaître debout, vêtu d'une tunique bleue bouffant à la ceinture; de la main gauche il tient un bâton (ou un rouleau?); son bras droit est tendu dans un geste de commandement. Aucune légende.

Au registre suivant, deux ouvriers parfumeurs [hieroglyphs] (inscr. 41) sont à croupetons chacun devant une haute cuve[3], où ils écrasent des parfums [hieroglyphs] à l'aide d'un grand et lourd pilon.

(1) Cf. ci-dessus, p. 66.

(2) Les tuniques sont vertes, jaunes, bleues; le coloris en est encore assez frais.

(3) L'une des cuves est verte.

Deux autres, qui se font face, armés d'un pilon léger, écrasent eux aussi, sur une table basse[1], des grains odorants provenant, dit la légende, du pays de Pount : .

Le second registre du second panneau, orné de légendes analogues, nous fait voir une phase nouvelle de l'opération : un ouvrier, debout, remue avec une longue perche des essences en fusion dans une cuve placée sur un fourneau, dont un homme accroupi paraît attiser le feu.

Au centre du registre supérieur, un ouvrier verse le parfum ainsi liquéfié dans un vase, dont la panse largement arrondie s'orne d'oreillettes, tandis qu'un autre, vêtu de la tunique déjà décrite, offre deux de ces vases à un homme assis sur un siège bas recouvert d'un coussin. A l'extrémité gauche du tableau, un vieillard au front ridé, accroupi, enveloppé dans une robe longue, semble respirer «les essences au doux parfum» [2], exhalant leur senteur du récipient qu'on lui a placé sous les narines.

J'examinerai rapidement les quatre autres panneaux, consacrés au travail d'ouvriers en bois, menuisiers, ébénistes, vanniers. Les deux registres inférieurs de l'un des panneaux sont occupés par des artisans qualifiés [3]. Ce terme exprime avec exactitude le travail de l'un d'eux, qui «perfore» en effet la partie supérieure d'un meuble, au moyen d'un vilebrequin, sur le manche duquel il appuie de la main gauche, tandis qu'il fait glisser l'archet de la main droite[4]. Mais il s'applique moins bien à la besogne qu'accomplissent, au registre qui suit, deux ouvriers en train de «tourner» une colonnette; ils l'ont placée dans une sorte de cadre, dont je ne connais pas l'équivalent. Il se compose de deux barres horizontales, celle du bas fixe, celle du haut probablement mobile, réunies par une tige verticale qui semble fichée en terre; à l'intérieur de chacune des barres est un crochet retourné et pointu, qui sert à maintenir l'objet à tourner, ici la colonnette; autour de celle-ci, un ouvrier a passé une corde dont il tient en main chaque extrémité; il lui imprime un mouvement de

---

(1) La partie supérieure de la table est verte.

(2) Légende du précédent tableau (inscription 37).

(3) Inscr. 35 et 37.

(4) Non loin de lui, au même registre, un autre menuisier accroupi travaille à l'herminette.

va-et-vient, qui fait tourner la colonnette, laquelle présente alternativement chacune de ses faces à un instrument tranchant, muni d'un long manche, que tient un autre ouvrier.

Les deux registres inférieurs du panneau voisin nous montrent, l'un, des ouvriers d'art, qui, sous la surveillance d'un scribe vêtu de l'himation déjà signalé[1], finissent, polissent, et imbriquent d'argent et d'or un lit somptueux que décorent des lions et des sphinx, — l'autre, des «ouvriers en jonc» (inscr. 40), qui, au moyen de tiges de jonc ou d'osier, ou peut-être même de *gerides* de palmier, fabriquent une sorte de *qafas*, dont la nature et la destination auront besoin d'être éclaircies[2].

10. Est. — Ce mur est décoré de scènes agricoles qui, par l'originalité des types et des costumes, le pittoresque des attitudes, la fraîcheur du coloris, retiennent tout naturellement l'attention du visiteur. Primitivement, le mur était divisé en cinq longs registres superposés, hauts de 0 m. 80 cent.[3]; le registre supérieur a disparu; le registre inférieur, simplement peint, n'a plus conservé aucune trace de décoration utilisable[4]. Il ne reste donc à décrire que trois registres, qui forment un ensemble et doivent être étudiés *de bas en haut*. Chacun est surmonté d'une longue légende horizontale, et en outre, chaque scène, dans chaque registre, est accompagnée d'un texte explicatif.

Premier registre. Sous un arbre à l'abondant feuillage, où chantent une dizaine d'oiseaux, que tourmente un enfant armé d'une longue perche, se tient Petosiris, vêtu d'un himation à bordure crénelée, et chaussé de sandales[5]. Un homme d'âge mûr, bedonnant, et s'appuyant sur un bâton,

---

(1) Ci-dessus, p. 66, 68.

(2) La légende continue en indiquant que ces «ouvrages en jonc» doivent être transportés par les domestiques dans la «chambre des viandes» .... S'agirait-il de garde-manger?

(3) Hauteur de deux assises (le mur en comportait dix).

(4) Scène de pêche ou de chasse dans les marais, très probablement.

(5) Il n'y a dans tout le tombeau que sept exemples de personnages chaussés de sandales (Petosiris quatre fois; son

se présente à lui : c'est un surveillant[1], auquel Petosiris communique ses ordres pour la conduite des travaux en cours [hieroglyphs] (inscr. 48, 2). Viennent immédiatement un premier, puis un second groupe composés 1° d'un semeur, 2° d'un laboureur courbé sur sa charrue que traînent deux bœufs. Un troisième laboureur suit; mais il a dételé ses bœufs, qu'accompagne un petit veau, et il marche derrière ses bêtes, portant sa charrue sur l'épaule[2]. Le semeur précède donc le laboureur, ce qui peut nous paraître surprenant. Mais en Égypte, « on n'effectuait pas un labour tel que nous le comprenons aujourd'hui. . . . *Le labour était surtout destiné à recouvrir les semences* et à exécuter un travail pour lequel nous employons des herses ou des cultivateurs; dès que l'eau se retirait et qu'on pouvait pénétrer enfin dans le champ, on répandait les graines à la volée, puis, à l'aide de la charrue, on grattait la terre pour recouvrir la semence[3]. » La charrue, représentée sur nos bas-reliefs, est du type que l'on rencontre communément en Égypte : elle se compose d'un age à l'extrémité inférieure duquel s'adapte le soc, et d'une longue tige transversale que terminent deux jougs; elle est munie de deux mancherons à poignée, sur lesquels nous voyons peser de toutes ses forces l'un des laboureurs.

Le semeur[4] porte sur la poitrine un semoir, ou sac en toile, qu'il soutient de la main gauche, et où il puise, avant de décrire dans l'air, de la main droite, le « geste auguste », qui fait retomber derrière lui une pluie de semences : [hieroglyphs], dit la légende (inscr. 48, 3 et 5). Il est représenté de face, sauf les jambes qui sont de profil. Il a la tête nue, les cheveux légèrement bouclés, le visage imberbe. Il est vêtu de la tunique longue déjà décrite, que nous avons vu portée par certains des orfèvres

---

père ou son frère trois fois); dans chaque cas, ils sont, en même temps, revêtus de l'himation à bordure crénelée.

[1] C'est, me semble-t-il, le sens de [hieroglyphs]. Cf. Maspero, à propos du titre [hieroglyphs], dans *Revue critique*, 1902, II, p. 284.

[2] Cf. ci-après, p. 76, note 4. Bien entendu, il faut se représenter les trois scènes se développant parallèlement.

[3] M. Ringelmann, *Essai sur l'histoire du génie rural*, dans *Annales de l'Institut agronomique*, 2e série, t. III, 1904, p. 361.

[4] Je décris celui des deux qui est le mieux conservé.

et des parfumeurs, et qui est aussi, nous allons le constater, le costume de bon nombre des laboureurs, moissonneurs, pâtres et vignerons.

Normalement, cette tunique tombe aux chevilles, étant simplement fixée à la taille par une ceinture assez lâche. C'est ainsi que la porte l'ouvrier debout sous le fléau de la balance[1]. Mais le plus souvent, elle est retroussée jusqu'aux genoux, et se gonfle en larges «bouffants» autour de la ceinture plus étroitement serrée et invisible sous le *κόλπος*[2]. Ce costume n'a rien d'égyptien, et n'est autre en effet que le *χιτών*, vêtement habituel des paysans et des artisans grecs[3]. C'est ce chiton «rapiécé», *χιτῶνα, ῥαπτόν, ἀεικέλιον*, que portait Laërte, quand son fils vint le surprendre bêchant, dans son verger fertile, le pied d'un arbre[4]; c'est lui que portent maintes statues et statuettes d'ouvriers manuels et d'esclaves, trouvées en Grèce[5] ou en Égypte[6].

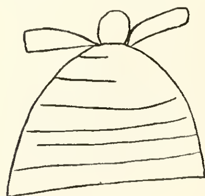


Fig. 3.

Les paysans figurant dans nos scènes de moissons et de labours ne sont pas seulement vêtus du chiton grec; certains d'entre eux, par exemple les laboureurs du premier registre, sont en outre coiffés d'une calotte conique, ornée de bandes horizontales, et se terminant, en certains cas, par un bouton sphérique où s'attachent les deux pans d'un ruban flottant en sens contraire (fig. 3, et pl. III). C'est encore une coiffure grecque, la *κυνῆ*, bonnet en peau de chèvre ou en cuir, dont les bergers, les marins et les pêcheurs se couvraient la tête pour s'abriter de la pluie ou du soleil[7].

Deuxième registre. Il est consacré à la cueillette du lin[8]. Tous les personnages employés à cette besogne sont nu-tête et vêtus de la tunique

---

[1] Ci dessus, p. 67.

[2] Ci-dessus, p. 66, 68, 69.

[3] Pausanias, V, 27, 6.

[4] *ω*, 227.

[5] S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, I, 422, 424, 427; III, 13.

[6] Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, pl. XXIX, 113, 114, 115, 117; pl. XIX, 119.

[7] S. Reinach, *op. laud.*, III, 157; I, 427, 540. — Perdrizet, *op. laud.*, pl. XXIX, 113, 114. — Il est dit aussi de Laërte, dans le passage précité : *αἰγείην κυνέην κεφαλῇ ἔχε* (*ω*, 231).

[8] Le lin est appelé, dans ces textes,

décrite ci-dessus[1]. A droite du tableau, un contremaître, appuyé sur son bâton, surveille le travail des moissonneurs : (inscr. 50, 1). Ceux-ci sont divisés en trois groupes, et travaillent dans trois champs parallèles[2]. Le premier, dont la tunique est bleue, tord de ses deux mains et tire une poignée de tiges; il est suivi d'une fillette nue, portant quelques tiges dans les bras; derrière eux, deux hommes, aux tuniques bleue et rouge, entassent les tiges déjà cueillies. Le moissonneur du second champ ne se contente pas de la torsion avec les mains, il appuie un pied à la partie inférieure des tiges pour les arracher plus aisément. Tout en travaillant, il se retourne et, par-dessus la tête d'un ouvrier accroupi, qui assemble une gerbe, il s'adresse au moissonneur du troisième champ; celui-ci, interrompant un instant sa besogne, élève la main gauche pour protéger ses yeux des rayons du soleil et répond longuement à son interlocuteur. Derrière lui, un homme lie une gerbe, dont il serre le lien en y appuyant un genou. A gauche du tableau, trois petits ânes, conduits par un vieillard au front dégagé et ridé, s'en vont gaîment, portant vers la maison de leur maître les gerbes dont ils sont chargés : (inscr. 50, 9)[3].

Le lin se semait de bonne heure, et la récolte s'en faisait avant celle du blé[4]. Il est donc naturel que le registre consacré à la cueillette du lin précède[5] le registre où sont représentées les moissons du blé.

Troisième registre. Les moissons se font également dans trois champs, placés sous la direction d'un homme barbu, coiffé du bonnet conique[6],

(forme intéressante (= ⲙⲁϩⲉ) au lieu de l'orthographe ancienne ; cf. à ce sujet, Lacau, dans *Rec. de trav.*, XXV, 1903, p. 160). «Cueillir le lin» se dit . — La plante conserve, en plusieurs endroits, des traces très nettes de coloris bleu.

[1] Ci-dessus, p. 72.

[2] Compte tenu du manque de perspective.

[3] Voir pl. III, en bas, à gauche.

[4] Voir au sujet du lin, H. Munier, *Note sur la culture du lin dans l'Égypte ancienne*, dans *Bull. de l'Union des agriculteurs d'Égypte*, 1916, n° 114, p. 22 (excellente bibliographie archéologique).

[5] Les registres de ce mur doivent se lire, comme je l'ai dit, en commençant par le registre inférieur.

[6] Ci-dessus, p. 72.

vêtu d'une tunique brune et appuyé sur un bâton : il est simplement qualifié de domestique [hieroglyphes] (inscr. 52, 1).

Dans le premier champ, un homme barbu, portant une tunique bleue, et coiffé de la *κυνῆ*, coupe, avec une faucille, les tiges de blé. Il se retourne vers une femme, aux cheveux pendants, à la longue robe blanche, qui, derrière lui, ramasse les épis coupés; elle porte en sautoir une gibecière, tient d'une main une gerbe, et en présente une autre à un enfant nu qui l'accompagne. Le deuxième champ est moissonné par un seul homme, nu-tête et barbu, aidé d'un enfant. Au troisième champ, le travail est suspendu : le moissonneur, chauve et glabre, portant une tunique bleue, se repose; il a mis sa faucille sous son bras, et, altéré par la chaleur, il soulève à deux mains un vase où il étanche sa soif; un homme, également glabre et chauve, vêtu de jaune, se tient derrière lui, une gerbe à la main : notons que, de toute sa personne, tête, buste, tronc et jambes, il est posé parfaitement *de profil*.

A l'extrémité du tableau, nous assistons au dépiquage du grain (voir pl. III). Trois paysans, armés chacun de deux bâtons, frappent à coups redoublés sur les gerbes entassées devant eux. Ils forment un groupe pittoresque : l'homme qui est au centre, vêtu d'un chiton bleu et coiffé de la *κυνῆ* d'où s'échappent ses cheveux bouclés, tient ses deux bâtons au-dessus de sa tête, prêt à les abattre; ses camarades, placés à ses côtés, sont vêtus comme lui, mais nu-tête, chauves et glabres : l'un est en train d'abaisser ses bâtons sur les gerbes, l'autre les a déjà abattus. On notera cette recherche de la variété dans l'expression d'un même geste; c'est un des éléments qui font de quelques-unes des scènes représentées sur ce mur de véritables petites œuvres d'art.

Le fond des trois registres était colorié en un bleu tendre, le bleu du ciel de Haute-Égypte. L'aquarelle seule pourra rendre le charme qui se dégage de ces tableautins, où le coloris encore si frais vient ajouter sa séduction au pittoresque des costumes, au naturel des attitudes, à l'originalité avec laquelle l'artiste a su traiter un sujet qui, depuis des milliers d'années, n'était le plus souvent, pour les décorateurs égyptiens, qu'un thème à développements conventionnels. Ces scènes ne pourront d'ailleurs être comprises dans tous leurs détails que lorsque nous reproduirons les textes et légendes qui accompagnent et expliquent pour ainsi dire tous

les gestes : c'est une œuvre de longue haleine, dont les pages qui précèdent ne sont qu'une première esquisse [1].

II. Ouest. — Le mur ouest était, comme le mur est, constitué de cinq registres superposés; le registre inférieur mis à part (dont il ne subsiste aucune trace de décoration utilisable, car il avait été simplement peint, non gravé) [2], il ne reste plus que deux registres absolument intacts, et un fragment d'un troisième. J'ajoute que la couleur a presque partout disparu. Nous examinerons d'abord les deux registres les plus élevés, qui sont consacrés à des scènes d'élevage, puis le registre qui leur fait suite, où se déroulent des scènes de vendanges et de fabrication du vin.

Premier et deuxième registres. Ils n'offrent rien de particulièrement original. Le détail en est cependant très intéressant. Le fragment subsistant du registre supérieur nous montre un taureau saillissant une vache, tandis que trois hommes sont fort occupés à maintenir immobile un autre taureau, qu'ils ont garrotté.

Le deuxième registre est, comme tous ceux de ce mur et du mur est, surmonté d'une longue légende horizontale expliquant le sens de l'ensemble. Je le reproduis, à titre d'exemple (ainsi que quelques-uns des textes accompagnant les diverses scènes de ce tableau) :

(?) (?)
(lacune de 0 m. 25 cent.)
(sic) (inscr. 45).

« Les pâtres derrière (leurs bêtes) (?) disent : Ô notre maître, notre maître! Allons, vois tes vaches! réjouis-toi de leurs petits! Toutes travaillent pour toi, [afin que tu aies] éternellement tes greniers remplis du produit de leur travail que tu y placeras, suivant ton désir, ô grand des

[1] Il conviendrait aussi de rapprocher scènes et légendes des tableaux analogues gravés ou peints aux parois des tombeaux pharaoniques, ce que je ne puis, bien entendu, songer à faire dans ce rapport préliminaire.

[2] De même que le registre inférieur du mur d'en face; voir ci-dessus, p. 70.

Cinq, maître des sièges, Petosiris, *n. im.* Tout cela est pour ta maison[1], éternellement, pour faire vivre quiconque vient sur le chemin (?)[2]. »

Un homme vêtu d'un pagne court, portant un veau dans ses bras, s'avance, conduisant une vache et un taureau[3], qui s'en vont brouter aux champs : (inscr. 46, 2); un autre pâtre les suit, vêtu d'un court manteau, un sac sur l'épaule, une corde enroulée autour du coude gauche, brandissant un bâton au bout de son bras droit tendu.

A la scène suivante, une vache vêle : elle a la tête dressée, la langue pendante, et semble pousser un beuglement de douleur; un paysan la délivre : (inscr. 46, 3), et recueille le veau, dont l'arrière-train est déjà sorti : un de ses camarades assiste au vêlage appuyé sur un bâton : tous deux sont vêtus du chiton retroussé.

Puis, nous voyons un des pâtres occupé à traire la vache : (inscr. 46, 4) : le veau est attaché au cou de sa mère, selon un usage encore pratiqué aujourd'hui, et déjà observé par les anciens sculpteurs; un paysan, tenant en main un vase à lait, a enserré d'une corde les pattes de derrière de la vache, pour être tranquille pendant l'opération, comme l'explique d'ailleurs la légende : (inscr. 46,5).

La vache a enfin le loisir d'allaiter son veau, après qu'on l'a traite : (inscr. 46, 6). Un homme est derrière elle, tenant de la main gauche cinq poulets, et portant sur l'épaule droite une botte de paille au bout d'un long bâton.

Viennent ensuite deux vaches laitières, liées ensemble par les cornes. Un homme, qui porte sur l'épaule gauche ses vêtements attachés à son bâton, les pousse vers une touffe d'herbe, qui représente naïvement un pâturage; car, comme le dit la légende, (inscr. 46, 7) « les *belles*[4] s'en vont brouter l'herbe dans les champs ».

Le tableau se termine par une nouvelle scène de vêlage.

---

(1) pour ; ce n'est pas ici le seul exemple de confusion de ces deux signes.

(2) Peut-être « sur le chemin de la vie », c'est-à-dire « la postérité ». Il s'en faut, d'une façon générale, que les légendes soient rédigées dans un style et une langue faciles à saisir.

(3) Les bovidés appartiennent à la race du *bos Africanus*.

(4) désigne également les bœufs, qu'au premier registre du mur est le laboureur a dételés et qu'il emmène aux champs (inscr. 48,8). Cf. ci-dessus, p. 71.

Troisième registre. On sait combien il est rare de trouver peinte ou gravée aux murs des tombeaux égyptiens la série complète des *cinq* opérations nécessaires à la fabrication du vin : vendanges, transport des raisins dans la cuve, foulage, pressurage, transport du vin dans les jarres[1]. Ici, la quatrième de ces opérations manque, non qu'il y ait une lacune dans le tableau, mais parce qu'on a, sans doute, jugé inutile de représenter le pressurage du jus restant encore, après la foulée, dans les raisins[2]; les autres opérations se déroulent au-dessous de la longue légende, où les vignerons ([hiéroglyphes]), s'adressant à Petosiris, comme ont fait plus haut les bergers, l'invitent à regarder ses vignes et à réjouir son cœur à cet agréable spectacle.

a) De deux ceps s'élance une grande treille, disposée en berceau, que soutiennent trois étais. Sous la surveillance d'un contremaître, « des vignerons sont en train de couper les grappes de raisin, et leurs enfants de porter les corbeilles; c'est la huitième heure du jour, qui ferme ses bras(?) » [hiéroglyphes] [hiéroglyphes] (inscr. 44, 1).

b) et *c*). La cuve où le raisin était foulé est, heureusement, fort bien conservée. Elle paraît être carrée, ou oblongue, plutôt que ronde. Elle semble creusée à même un bloc de pierre, dans lequel on a ménagé un escalier de cinq marches, faisant saillie du côté de la treille. Elle est munie de deux montants assez épais (peut-être construits en maçonnerie), dans lesquels s'insère à quelque distance de leur extrémité une barre verticale où les vignerons prenaient, pour fouler le raisin, un point d'appui. Ils sont quatre dans la cuve, complètement nus; au centre du groupe se tient un vieillard au front ridé et chauve, au visage barbu, tel un silène antique[3]; de ses deux bras tendus au-dessus de sa tête il s'agrippe à la

---

[1] Voir sur cette question l'intéressante étude de P. Montet, *La fabrication du vin dans les tombeaux*, dans *Rec. de trav.*, XXXV, 1913, p. 117.

[2] C'est, au contraire, le pressurage qui est le plus souvent figuré sur les murs des tombeaux de l'Ancien Empire. Cf. Montet, *ibid.*

[3] S. Reinach, *op. laud.*, I, 420; III, 18.

barre; ce geste fait saillir ses pectoraux et met en relief toute sa musculature, dont l'étude assez poussée est vraisemblablement due à un artiste qui n'était pas égyptien. À sa gauche, deux de ses camarades, figurés de trois quarts, et dont l'un au moins semble un jeune homme, se soutiennent mutuellement en se donnant la main, tandis que, de l'autre bras, ils se tiennent à la barre. Le quatrième, à gauche du vieillard, est représenté de profil; de son bras libre, il porte un objet qui paraît être un vase; il a le visage tourné vers trois petits vendangeurs, dont deux gravissent les marches de l'escalier, portant sur la tête leurs corbeilles débordant de grappes [hiéroglyphes] (inscr. 44, 3), alors qu'un troisième, déjà arrivé au sommet, renverse sa corbeille dans la cuve, sous les pieds des fouleurs.

D'un trou (ou d'une gargouille?) pratiqué dans la cuve, du côté opposé à l'escalier, le jus s'échappe à flots et tombe dans un récipient, où des hommes, également nus, le recueillent dans de petits vases, qu'ils vident ensuite dans de grandes amphores dressées sur des socles carrés, ou reposant directement sur le sol.

d) Des serviteurs, vêtus encore du chiton retroussé, chargent alors les grands vases sur leurs épaules et se dirigent vers le [hiéroglyphes], qui désigne ici les magasins où l'on conservait le vin[1] ([hiéroglyphes][2] inscr. 44,7). Ils défilent devant Petosiris, vêtu de l'himation à bordure crénelée, auquel le «scribe des vignes» [hiéroglyphes] (inscr. 44, 8), enveloppé dans un large manteau, calame et tablettes en mains, rend compte de l'état de la récolte.

12. Sud. — Sur les deux murs étroits qui, à l'est et à l'ouest, sont venus s'ajouter à la façade primitive de la chapelle[3], sont gravées deux belles inscriptions verticales (inscr. 59 et 62), malheureusement incom-

---

(1) Cf. Maspero, *Journ. asiatique*, 1890, p. 251.

(2) Les légendes sont souvent comme ici rédigées à l'impératif, ce dont je n'ai pas tenu compte, ne considérant pour le moment que le sens, non la structure grammaticale de ces petits textes explicatifs.

(3) Voir ci-dessus, p. 47 et p. 49, et aussi le plan, pl. I.

plètes du haut; elles concernent la biographie de Petosiris, et feront plus tard l'objet d'une étude spéciale ainsi que les autres textes rentrant dans la même série.

La décoration de l'ancienne façade de la chapelle, devenue partie intégrante du pronaos de Petosiris, ne le cède pas en intérêt aux trois autres côtés de cette pièce. Chacune des parois, flanquant à l'est et à l'ouest la porte donnant accès à la chapelle, comprenait, outre le soubassement, deux tableaux superposés. Le tableau supérieur a complètement disparu à droite (ouest); il en reste la moitié, soit deux assises[1], à gauche (est). Laissant de côté ce tableau, qui comportait une inscription verticale de trente-cinq lignes, probablement un hymne solaire (inscr. 60), je passe immédiatement aux deux registres qui surmontent les soubassements et nous sont parvenus intacts (inscr. 58 et 61).

Ils occupent quatre assises de chaque paroi et mesurent donc 1 m. 60 cent. de haut. Ils sont composés de façon parallèle : Petosiris et sa femme y sont représentés, recevant les hommages de leurs filles à droite, de leurs descendants mâles à gauche. Vêtu de l'himation à bordure crénelée, chaussé de sandales, la tête couverte d'une *takiéh* jaune, le bâton en main, Petosiris est assis sur un siège à dossier bas, à jambes et griffes de lion, recouvert d'un coussin; ses pieds reposent sur un escabeau. Sa femme est assise derrière lui[2], sur un tabouret dont on voit les quatre pieds droits et que recouvre une étoffe aux couleurs chatoyantes[3]. Elle est vêtue d'un chiton et d'une tunique légère; elle a un bracelet à chaque bras; elle tient de la main gauche une fleur bleue qu'elle porte à ses narines, et une fleur rouge de la main droite abandonnée sur les genoux.

Les trois jeunes filles — *Teḥu, Teḥ-iaou, Nes-nehemâouat* — sont vêtues, comme leur mère, d'une tunique blanche, légère comme un voile, qui leur couvre les épaules et tombe jusqu'aux chevilles, en dessinant le long du corps des plis serrés; l'une d'elles, dans un geste élégant, a croisé sous les seins les deux bords de ce gracieux vêtement, qui, échancré au-dessus de la taille, et s'évasant au-dessous, laisse apparaître le fin chiton

---

[1] C'est-à-dire 0 m. 80 cent. L'inscription gravée sur ce tableau mesurait originairement 1 m. 60 cent. de haut.

[2] C'est-à-dire, en réalité, auprès de lui.

[3] Paroi ouest.

entre les lisérés rouges de la bordure. Elles ont des colliers et des boucles d'oreilles, où j'ai relevé des traces de dorure: l'une a des anneaux aux pieds, une autre des bracelets aux poignets. Toutes trois portent une perruque courte ceinte d'un bandeau qui projette à l'avant du front un bouton de fleur doré. Vêtues à la grecque, coiffées à l'égyptienne, elles semblent unir dans leurs gracieuses personnes les deux civilisations alors en contact. Elles s'avancent vers leurs parents, le bras droit tendu en signe d'adoration, exécutant ce geste de tradition égyptienne avec une aisance et une élégance, dont l'inspiration doit être évidemment cherchée hors d'Égypte.

Sur le tableau opposé, seul l'aîné des fils de Petosiris, *Zed-ḥer,* est représenté (le fils cadet étant mort jeune); il est accompagné de son propre fils *Pe-tou-kem.* Ils sont vêtus de l'himation à bordure crénelée; ils sont nu-pieds, et coiffés de la *takiéh.*

Fils et filles sont réunis autour de leurs parents défunts pour leur offrir leurs hommages, et célébrer l'éloge de Petosiris. Deux grandes inscriptions, l'une de quarante, l'autre de quarante et une lignes verticales [1], remplissent, sur les deux tableaux, toute la surface que n'occupent pas les personnages. L'inscription de droite (ouest) se compose de quatre parties :

a. texte gravé au-dessus de Petosiris et de sa femme : titres et épithètes laudatives, l. 1-12;

b. texte encadrant *Teḥn,* l. 13-21;
c. texte encadrant *Teḥ-iaou,* l. 22-30;
d. texte encadrant *Nes-neḥemâouat,* l. 31-40.
} discours adressés par chacune d'elles à Petosiris.

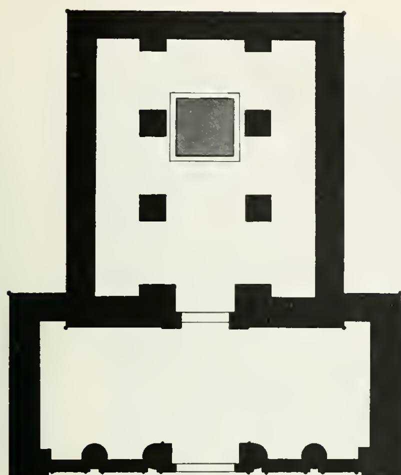
L'inscription de gauche (est) comprend également : (*a*) un texte, gravé au-dessus de Petosiris et de sa femme, qui est presque identique à celui des lignes 1-12 de l'inscription de droite; puis, deux discours prononcés l'un (*b*) par *Zed-ḥer,* l. 13-27, l'autre (*c*) par *Pe-tou-kem,* l. 28-41.

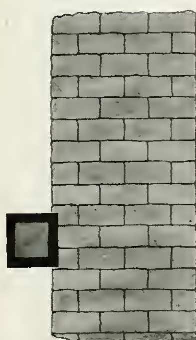
Il ne peut être question de publier ici ces longs textes, qui exigeront une étude spéciale. Je citerai seulement la partie (*a*), commune aux deux inscriptions [2], d'après inscr. 61 :

---

[1] Hauteur des lignes : 0 m. 55 cent. (courtes), 1 m. 48 cent. (longues).

[2] Les deux rédactions comportent d'ailleurs quelques variantes.







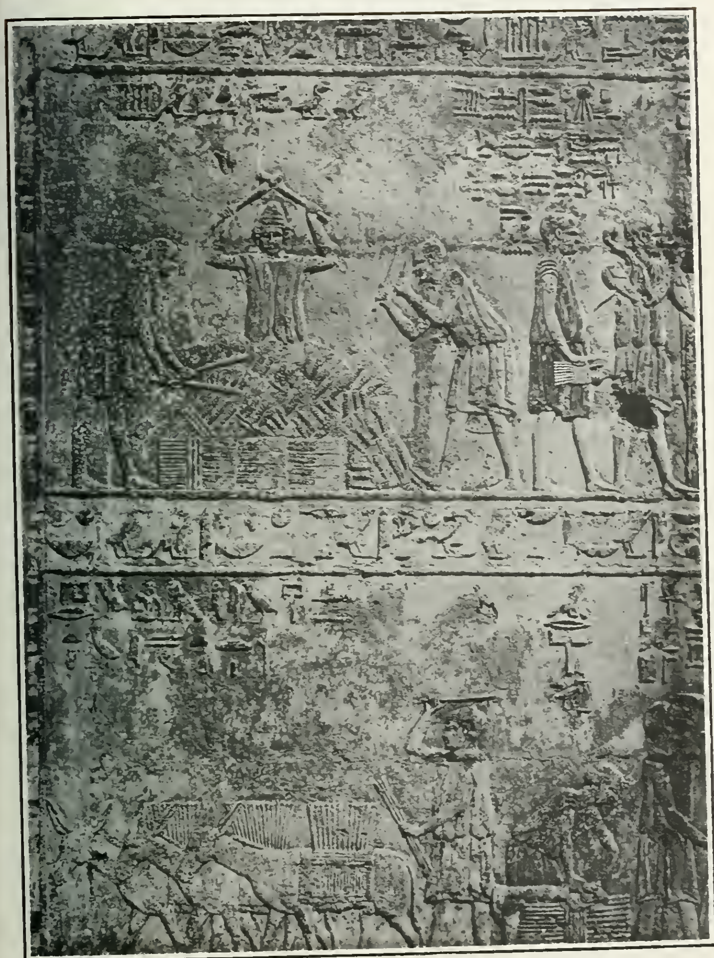


S of E 30/536

Le Tombeau de Petosiris. — Plan du Tombeau.



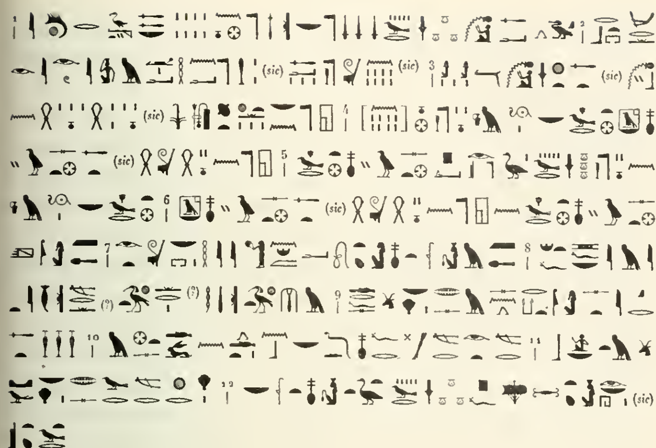
Le Tombeau de Petosiris. — Vue du Tombeau.



Le Tombeau de Petosiris. — Scènes extraites du tableau des moissons.



Le Tombeau de Petosiris. — Fragment du bas-relief décorant le soubassement Est de la chapelle.



«*L'imakhou* de Thot, deux fois grand, seigneur d'Hermopolis, dieu grand, maître des hiéroglyphes, le Grand des Cinq, maître des sièges, grand prêtre, entrant dans le saint des saints . . . . . [1] Petosiris, fils du Grand des Cinq . . . . . [2] *S-shou*, et de la dame *Nofrit-renpet,* j. v., musicienne de *Neḥemâouat.* — Sa femme, son aimée, dame de grâce, douce d'amour, à la parole habile, agréable en ses discours, de conseil profitable [3] dans sa conversation [4]; quiconque s'instruit [5] à l'écouter [6] surpasse les travaux de Shou (?); femme parfaite, grandement louée dans sa ville, tendant la main à tous, disant ce qui est bon, répétant ce qu'on aime [7], faisant plaisir à chacun; on n'apprend pas le mal à écouter ses discours; très aimée de tous, — *Renpet-nofrit,* fille du Grand des Cinq, maître des sièges, *Pef-nef-neith,* et de la dame *Isit-ourit.* »

---

[1] Et suite des titres, comme ci-dessus, p. 55.

[2] Mêmes titres que ci-dessus, p. 53.

[3] [hiéroglyphes], cf. *Sarcophage d'Ounnefer,* Piehl, *Inscr. hiér.,* 1re série, pl. 37, col. 5.

[4] Idem, *ibid.,* col. 5 [hiéroglyphes].

[5] Au lieu de [hiéroglyphe], la rédaction de 58 porte [hiéroglyphe].

[6] Littéralement : (suspendu) à ses lèvres. Cf. l. 11. Je ne sais ce que signifie l'allégorie des travaux de Shou.

[7] Cf. inscr. du Musée du Caire, n° 20538, l. 6; *Urk.,* I, p. 132, etc.

Je ne m'attarderai pas au soubassement de la paroi de gauche (est); on y voit une procession de sept porteurs et porteuses d'offrandes, traitée dans le même style que les deux longues processions ornant les soubassements de la chapelle[1]; à signaler, cependant, les quatre femmes qui en font partie, toutes quatre vêtues, à la grecque, d'un chiton couvert d'un peplos ou d'un himation. La procession se dirige vers un arbre sous lequel se tiennent debout deux autres femmes semblablement vêtues : l'une d'elles, qui paraît plongée dans la tristesse, a la tête recouverte de son himation. L'étude détaillée des physionomies de ces femmes, de leurs gestes, de leur attitude serait particulièrement intéressante; nous la reprendrons quand nous pourrons soumettre au lecteur des reproductions fidèles de ce bas-relief, où l'influence grecque se fait si fortement sentir.

Cette influence est plus marquée encore dans la scène qui décore le soubassement de la paroi de droite (ouest), où se déroulent les différentes phases d'un sacrifice, qui n'est autre que le sacrifice funéraire *grec*, tel qu'on le célébrait en l'honneur des héros :

a. Tableau de droite : un serviteur, portant un couteau en main, amène un taureau, qu'il tient maîtrisé à l'aide d'une corde passant par les cornes et entourant le cou. Le sexe de l'animal est nettement indiqué au second tableau; ce détail a son importance : c'étaient, en effet, des mâles que, dans l'antiquité grecque, on sacrifiait aux héros, comme le rapporte Pausanias dans sa description du *μνῆμα* d'Aristomène[2]. Les cornes du taureau sont enguirlandées, et en outre, un homme debout, vêtu d'un manteau jeté sur l'épaule, jambes et pieds nus, un vase dans la main gauche[3], place de la main droite tendue, une couronne de feuillages sur la tête du taureau; car c'était la coutume, nous le savons par Lucien[4], de parer la victime d'un sacrifice. Devant le taureau est une femme, vêtue d'un chiton et, semble-t-il, d'un himation; sa coiffure est curieuse :

---

(1) Voir ci-après, § 19.

(2) Pausanias, IV, 32, 3 : *ἐδίδασκον με ὁποῖα ἐπὶ τῷ τάφῳ δρῶσι. ταῦρον ὄντινα ἐναγίζειν μέλλουσιν.*

(3) Il s'agit sans doute du *χέρνιψ*, qui contenait l'eau, dont on aspergeait l'assistance, le lieu du sacrifice et la victime même.

(4) Lucien, *περὶ θυσίων*, 12 : *οἵ γε θύοντες στεφανώσαντες τὸ ζῷον...*

elle se compose de nattes rejetées en arrière et venant se réunir, sur le sommet de la tête, en un chignon extraordinairement menu.

b. Tableau central : le taureau n'est plus debout; ses deux pattes de derrière sont repliées, dans un mouvement invraisemblable, en sens inverse l'une de l'autre; une patte d'avant est également repliée, l'autre est encore à demi dressée; toutefois l'animal ne touche pas absolument le sol; il est certain que le sculpteur a maladroitement rendu le geste qu'il voulait figurer, à savoir le moment précis où le serviteur, conduisant l'animal, vient de lui faire perdre pied et de le forcer à s'agenouiller. Il va le sacrifier. Il a encore dans la main droite son couteau, mais déjà, de la main gauche, il a renversé en arrière la tête du taureau, dont la gueule est ouverte, laissant passer la langue : ce geste est conforme aux prescriptions du rituel du sacrifice, car la victime devait, au moment d'être immolée, avoir la gorge tendue vers le ciel :

αὐέρυσαν μὲν πρῶτα καὶ ἔσφαξαν καὶ ἔδειραν[1].

Cependant une femme au visage ovale, coiffée et vêtue à la grecque, est debout devant le taureau, le bras droit tendu tenant une couronne, le bras gauche replié tenant un petit vase : elle va, une dernière fois, parer et asperger la victime.

Derrière l'animal, est une autre femme, revêtue d'un chiton et d'un peplos bleu, coiffée des nattes précédemment décrites[2]. Elle porte deux volatiles qui paraissent être des canards[3], victimes secondaires qui vont être immolées en même temps que le taureau.

c. Tableau de gauche : le sacrifice est terminé; et maintenant des amis du mort, ou des membres de sa famille, viennent se recueillir et pleurer devant l'*herôon*. C'est peut-être la scène qui, de toutes celles représentées sur nos bas-reliefs, excite notre étonnement au plus haut point. L'*herôon*

---

(1) B, 422.

(2) Ci-dessus, même page.

(3) On sacrifiait des coqs et des poules aux morts; ils sont, comme il est naturel en Égypte, remplacés ici par des canards.

est représenté (fig. 4) sous forme d'un édicule constitué par deux colonnes d'ordre dorique supportant un entablement réduit à une architrave et un larmier. Entre les colonnes, sur un soubassement élevé, se dresse un naos; une porte à deux battants, dont l'un est entr'ouvert, y donne accès. On ne voit pas de traces d'escalier devant le soubassement. En admettant que le naos fût destiné à renfermer le corps du «héros», on peut donc imaginer que le soubassement était creux, et destiné — tel l'*hyposorion* des tombeaux lyciens[1] — à recevoir d'autres sarcophages.

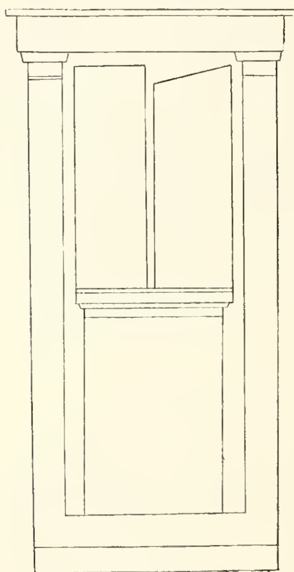


Fig. 4.

Un petit personnage, drapé dans un manteau, est appuyé à la colonne de gauche de l'édicule. Un autre, plus petit encore, se tient devant le soubassement. Leur taille réduite les désigne sans doute comme des personnages accessoires. Les personnages de premier plan sont, en effet, les trois figures féminines qu'il me reste à décrire. C'est d'abord une femme vêtue d'un chiton et d'un himation vert, qu'elle a, en signe de deuil, remonté sur sa tête. Des cheveux coiffés à la grecque s'étagent sur son front; son visage est ovale; une boucle longue pend à son oreille droite. Elle s'avance vers l'*herôon*. les bras rapprochés du corps, et tendus en avant, en geste d'adoration. Derrière elle est un groupe de deux jeunes femmes : l'une, au visage purement grec, vêtue d'un chiton vert et d'un peplos (ou d'un himation très court[2]), a le corps de face, les pieds de profil; son bras gauche repose sur une colonnette dorique, et soutient la

(1) Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. V, p. 379.

(2) On relève sur ce premier vêtement des traces de couleur rouge ou jaune.

tête qui s'incline dans une attitude de profond chagrin; le bras droit est replié à hauteur du chapiteau de la colonnette. L'autre jeune femme, qui devait porter un costume semblable[1], a le visage rond, les traits un peu gros, la tête couverte d'une perruque très courte dégageant l'oreille; elle s'appuie, de ses deux bras joints, dans un geste de tendre et gracieux abandon sur l'épaule de sa compagne.

Ces trois figures sont assurément d'un rendu malhabile; la technique en est hésitante, et comme embarrassée par les habitudes et les procédés de l'art égyptien. Et cependant, si médiocre que soit l'artisan qui les a dessinées, on sent qu'il a été à bonne école grecque, qu'il a eu sous les yeux des modèles fameux, dont de plus habiles que lui ont su, — dans des milieux différents, il est vrai — tirer un meilleur parti. Et l'on ne peut, devant ces mélancoliques figures, et l'attitude si touchante des deux jeunes femmes s'abandonnant à l'expression d'une commune douleur, s'empêcher de reporter sa pensée vers des exemplaires plus parfaits, œuvres de la céramique athénienne, figurines de Tanagra, bas-reliefs et statues funéraires, et avant tout, peut-être, — *si sint parva comparanda magnis* — vers les admirables «Pleureuses» du sarcophage de Sidon.

Au milieu de la façade sud, s'ouvre la porte donnant accès à la chapelle. Les montants sont décorés chacun de quatre colonnes d'inscriptions, — proscynèmes à Toum, à Osiris, maître du Ro-staou, à Anoup, à Osiris-cynocéphale, d'une part (inscr. 53), — à Rê-Harmachis, à Osiris-Khentamentit, à Anoup et à Osiris-ibis, d'autre part (inscr. 54). Voici le texte de l'un de ces huit proscynèmes :

[hieroglyphic text] (inscr. 54, 1).

«Proscynème à *Rê-Harmachis,* dieu grand, maître du ciel, au plumage bariolé, montant à l'horizon, pour qu'il accorde la splendeur dans le ciel près de lui (Rê), — la puissance sur la terre près de Geb, — le

---

[1] On ne voit plus qu'une partie du vêtement de dessus, qui était bleu.

triomphe dans la nécropole — au Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, *n. im.* après sa mort[1]. »

CHAPELLE.

13. — Nous quittons enfin le pronaos. Avant de pénétrer dans la chapelle, jetons un coup d'œil sur les feuillures de la porte. La largeur de l'entrée, qui est d'abord de 1 m. 38 cent., s'accroît ensuite de 0 m. 60 cent.; il y a donc de chaque côté deux feuillures, l'une faisant saillie par rapport à l'autre. Sur les deux premières, correspondant à la partie la plus étroite de l'entrée, sont gravés des «appels aux vivants», dont l'un est prononcé par *S-shou* (inscr. 55), l'autre par son fils aîné *Zed-thot-ef-ankh* (inscr. 57); je cite ce dernier :



«Paroles dites par le Grand des Cinq, maître des sièges, prophète *Zed-thot-ef-ankh*, défunt : ô tout scribe, tout savant, tout homme versé dans la parole divine, qui viendront vers cette montagne, liront ces inscriptions de ce tombeau devant les gens qui les y accompagnent[2], prononceront soigneusement mon nom à haute voix et respecteront[3] mes statues, — ils vieilliront[4] dans leur ville, seront vénérés de leur nome, bénis de leur dieu national; et[5] ils recevront des offrandes (?) après leur mort, leur

(1) Même formule sur des sarcophages d'époque saïte publiés par PIEHL, *Inscr. hiér.*, 1re série, pl. 44, δ, et 3e série, pl. 36, pl. 37, pl. 39.

(2) Et, sous-entendu, «qui ne savent pas lire eux-mêmes».

(3) Sur le sens de *trj*, cf. GARDINER, *Rec. de trav.*, XXXII, 1910, p. 16.

(4) Le français n'admettant pas un changement de nombre d'une phrase à l'autre, je conserve ici le pluriel.

(5) = ; de même = .

nom durera à cause de cela dans la bouche des hommes qui viendront (sur terre après eux), et leur fils sera en leur place pour l'éternité, à jamais.»

Quant aux deux autres feuillures qui bordent la partie la plus large de l'entrée, celle de droite (ouest) est décorée, comme je l'ai dit[1], de bandes composées des signes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] et d'une frise de [hiéroglyphe]. Sur celle de gauche est gravée une intéressante inscription, où *Thot-kher*[2], dans une sorte de «nénie», raconte sa fin prématurée :

[texte hiéroglyphique] (inscr. 56, 3) «étant un adolescent de douze[3] ans, je fus transporté à la ville d'éternité (c'est-à-dire la tombe), vers le pays des esprits parfaits...».

14. — La décoration des quatre murs de la chapelle se compose uniformément : 1° d'une frise, 2° de deux registres superposés comprenant des scènes figurées et des inscriptions, 3° d'un soubassement.

La frise est ornée de deux motifs qui alternent : (*a*) la déesse Nout, coiffée du [hiéroglyphe] que surmonte l'hiéroglyphe [hiéroglyphe], vêtue d'une robe rouge, est agenouillée sur le signe [hiéroglyphe]; elle fait face à l'âme, représentée sous l'aspect d'un oiseau à tête humaine, muni de bras, coiffé d'un cône que traverse une tige terminée par un bouton de lotus, se tenant debout sur un coussin aux extrémités arrondies. Nout verse sur les mains de l'oiseau-âme l'eau de deux vases [hiéroglyphe]. Entre les deux figures est un plateau d'offrandes [hiéroglyphe], et derrière l'âme sont gravés, à hauteur de sa tête, les hiéroglyphes [hiéroglyphes]; (*b*) six [hiéroglyphe] sont disposés trois à droite, trois à gauche d'un [hiéroglyphe] encadré de deux signes [hiéroglyphe]; de chacun d'eux sort le buste d'une déesse, Nephthys à droite, Isis à gauche; le *didou* est coiffé de la couronne *atef*, et muni de bras tenant le crochet et le fouet. Ces deux motifs se déroulent, l'un à la suite de l'autre, au haut des murs de la chapelle : le premier mesure 0 m. 55 cent. de long, le second 0 m. 70 cent.; il y en a onze, six de celui-ci, cinq de celui-là, sur le mur est, qui nous est parvenu intact.

---

[1] Ci-dessus, p. 47.

[2] Voir ci-dessus, p. 58.

[3] La lecture [hiéroglyphe] est tout à fait douteuse; ce nombre s'accorde, en tout cas, avec le mot [hiéroglyphes], qui désigne un enfant de 4 à 16 ans.

15. — D'une façon générale, la travée de gauche de la chapelle est consacrée à *S-shou*, celle de droite à *Zed-thot-ef-ankh*. Inscriptions et scènes figurées convergent toutes vers le panneau central, formant le fond de la travée du milieu. — Le registre supérieur de ce panneau est, en effet, occupé par deux scènes parallèles, accolées l'une à l'autre : d'une part, *S-shou*, d'autre part *Zed-thot-ef-ankh*, vêtus l'un et l'autre de la longue robe blanche des prêtres égyptiens, adressent leurs hommages à Osiris, assis, croc et fouet en mains et portant la couronne *atef*: derrière Osiris se tient debout, d'un côté Isis, de l'autre Nephthys. Au-dessus de ces divinités funéraires sont gravés leurs titres et une courte invocation. Ci-après le texte relatif à *S-shou* :

a. Discours du défunt :

b. Titres des divinités, et prière :

(inscr. 91).

a. «Paroles dites par l'Osiris, Grand des Cinq, etc... *S-shou*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges *Zed-thot-ef-ankh* (qu'il vive en

paix[1]!) et de la dame *Ta-tou-kem*, j. v. : « Je suis venu vers toi, Osiris Khent-amentit, mes deux mains portant Maât; je n'ai pas commis de péché; je suis droit de cœur, ayant pratiqué l'équité; je suis demeuré sous ton obédience, quand j'étais sur terre; je n'ai rien fait de mal[2]; je n'ai pas nui à mon prochain; aucune faute[3] ne (se lève) contre moi devant les souverains juges. Ah! agis de même à mon égard d'excellente façon. Donne que mon fils soit en ma place, et que celle-ci ne reste pas vide, quand je serai avec toi pour l'éternité. Car je suis un défunt parfait, irréprochable. Je suis pur, mon nom est immaculé. »

b. « Osiris Khent-amentit, chef d'Hermopolis, dieu grand, maître d'Abydos, en toutes ses places. Qu'il donne que subsiste le corps du défunt parfait et irréprochable qui est devant lui. Qu'il donne que vive à nouveau son âme. — Isis, grande mère divine, qui cache son frère, qui protège son fils, dame du ciel, reine de tous les dieux. — L'*imakhou* d'Osiris Khent-amentit, dieu grand, résidant dans Hermopolis, etc... *S-shou* (qu'il vive en paix!), fils de etc... »

Le texte accompagnant la scène parallèle, où *Zed-thot-ef-ankh* est représenté devant Osiris, est, avec des différences notables dans la forme, le même quant à sa substance (inscr. 92).

16. — Passons maintenant en revue les tableaux qui décorent les diverses parois de la *travée de gauche* (travée de *S-shou*), c'est-à-dire (*a*) la partie du mur nord qui est à l'est de la porte, (*b*) le mur est tout entier, (*c*) la partie du mur sud qui est à l'est du panneau central, point d'aboutissement de toute la décoration, où se résument, dans les deux scènes que je viens de signaler, la destination et le sens de la chapelle construite à l'intention de *S-shou* et de son fils aîné.

---

(1) Formule qui paraît remplacer [hiéroglyphes]. Il s'agit bien entendu de la vie dans l'autre monde.

(2) Lire [hiéroglyphes]. Sur *ḏb'*, cf. Bergmann, *Panehemisis*, 1re éd., p. 31, note 53.

(3) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes], ⲛⲟⲃⲉ, *peccatum*; Brugsch, *Wörtb.*, VI, p. 517.

a. Nord. — A l'est de la porte :

1° Pilastre : grande inscription[1] de neuf lignes verticales, hautes de 2 m. 75 cent.; texte religieux : *S-shou* invoque un certain nombre de divinités, Osiris, Geb, Nout, Isis, Nephthys, Rê, dont il réclame la protection (inscr. 66).

2° Panneau situé à l'est du pilastre, comprenant deux registres superposés. Au registre supérieur, la déesse Nout, debout dans son sycomore, verse d'un vase ‖ quatre filets d'eau, que recueillent *S-shou* et sa femme assis, ainsi que deux jeunes enfants qu'ils tiennent sur leurs genoux. La scène, traitée dans un style purement égyptien, est jolie; les couleurs sont bien conservées. Une inscription de seize lignes verticales est gravée à la partie supérieure du tableau, texte rituel emprunté au chapitre LVII du *Livre des Morts*.

Au registre inférieur, Petosiris fait hommage à son père défunt. Tous deux portent la *takiéh* égyptienne et sont vêtus du manteau grec à bordure crénelée; en outre, *S-shou* est chaussé de sandales. Ils sont encadrés d'une inscription de seize lignes verticales, comprenant un discours de Petosiris (l. 1-7) et la réponse de *S-shou* (l. 8-16). Celle-ci est intéressante, car d'une part elle nous renseigne sur la carrière sacerdotale du défunt, et d'autre part elle nous explique un détail archéologique, auquel je n'ai pas encore fait allusion : sur ce tableau, en effet, et sur quelques autres[2], les personnages *vêtus de l'himation*[3] portent à un doigt de la main gauche une bague chevalière à large chaton ♀ (fig. 5) qui, notre texte nous l'apprend, était en or, et leur avait été décernée par le roi en récompense

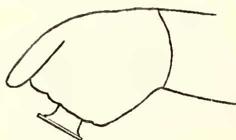


Fig. 5.

---

[1] Gravée sur la face sud du pilastre; il y a également sur le petit côté (est) une inscription de deux lignes verticales, incomplète du haut (inscr. 67).

[2] Les quatre panneaux sud-est et sud-ouest, nord-est et nord-ouest de la chapelle, et la feuillure est de la porte; en outre, Petosiris sur le mur sud du pronaos.

[3] Ces mêmes personnages, *s'ils sont vêtus à l'égyptienne,* ne portent pas l'anneau.

de leur mérite et de la probité dont ils avaient fait preuve dans leur gestion des biens appartenant aux temples[1]. Je transcris ce texte :

8 *S-shou*... 9 ... 10 ... (sic) ... 11 ... 12 ... 13 ... 14 ... 15 ... (sic) ... 16 ... (sic) ... (inscr. 69, l. 8-16).

« Réponse de *S-shou :* Combien sont belles tes paroles, combien choisis tes discours! Mon cœur se réjouit à (entendre) ce qui sort de ta bouche, me comptant (?)..... comme *imakhou* vis-à-vis de Thot[2]. J'ai passé plusieurs années comme administrateur[3] du temple (de Thot), sans qu'on trouvât rien à me reprocher. Aussi fus-je loué du roi, aimé de ma ville. Je parlais au roi, seul à seul. Je lui exposais mes véritables pensées, je ne mentais pas au sujet de ce qui m'arrivait. Il me donna en récompense un anneau d'or, devant (?) cette terre : sur l'anneau était gravé[4] [...] avec (le titre de) scribe royal des comptes de tous les biens du Temple d'Hermopolis, par ordre de mon maître Thot. »

b. Est. — Sur ce mur se déroulent, admirablement conservées, les cérémonies des funérailles. Une grande inscription de cent seize lignes

---

[1] C'était en somme une décoration sacerdotale, correspondant aux décorations militaires bien connues que le roi accordait, pour leur vaillance, à ses officiers. De même, le roi décernait une *coudée* en or aux architectes qu'il voulait récompenser (Musée de Turin : tombeau de l'architecte).

[2] La fin de la ligne 9 n'est pas claire.

[3] Il ne ressort pas nettement de ce texte qu'il ait été , *λεσώνης*, comme le fut Petosiris. Cependant ce n'est pas impossible. Comparer ce passage avec les lignes 24-27 de l'inscription 81, citée ci-après, § 21.

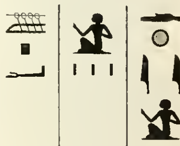
[4] équivaut-il à ? Un mot semble passé. — Peut-être de est-il pour ?

verticales en accompagne et explique certaines phases (inscr. 82). Je publierai prochainement ce texte, qui est en partie une reproduction abrégée du *Rituel*[1], et se compose, pour le reste, de formules, d'acclamations et de discours. Je ne l'utiliserai ici que dans la mesure où il peut aider à comprendre les scènes figurées.

A droite du tableau, et occupant la hauteur des deux registres, se dresse, sur une estrade munie d'un escalier de treize marches[2], une chapelle funéraire coloriée en vert, que surmonte un pyramidion rouge. Une bande triangulaire jaune, figurant le sable de la montagne, couvre une partie de la chapelle et de l'estrade. A l'édicule est adossé *S-shou* momifié, enserré dans une gaine rouge, la tête couverte du *klaft,* collier vert au cou, barbiche au menton. Devant lui se tient le *sotem,* vêtu de la peau de panthère, coiffé d'une courte perruque bleue, et répandant sur la momie l'eau d'un vase à libation; c'est le petit-fils du défunt *Zed-ḥer,* qui fait ici fonction de *sotem :* [hiéroglyphes].

La scène se divise alors en deux parties, l'une (α) gravée au registre inférieur, au pied de l'estrade, sous l'inscription 81, qui n'a d'ailleurs aucun rapport avec les funérailles — l'autre (β) gravée au registre supérieur, à hauteur de la plate-forme de l'estrade, sous l'inscription 82.

α) Le registre inférieur est occupé presque tout entier par le convoi funèbre : en tête s'avancent, les bras ballants, trois personnages à la longue robe blanche, à la perruque bleue, que surmonte l'énigmatique légende[3] :



Ils sont suivis de quatre autres, semblablement vêtus : le premier conduit un veau, le second porte un haut bouquet, le troisième a sur l'épaule un coffre, et le dernier tient en main un rouleau. Viennent encore quatre porteurs d'enseignes; sur les supports, que soutiennent de longues ham-

[1] Cf. les textes réunis par Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali.*

[2] La plate-forme de l'estrade est coloriée en bleu, les marches de l'escalier en vert.

[3] Comparer : Budge, *Facsimile of Egyptian hieratic papyri,* pl. VII, col. XXI, l. 5 : [hiéroglyphes]. (C'est à M. Golénischeff que je dois ce rapprochement.)

pes, reposent le chien d'Anubis, deux fois, et une fois l'ibis de Thot et le faucon d'Horus.

Apparaissent enfin le char funèbre, puis un coffre à canopes surmonté d'un chien couché, et une grande boîte à répondants 𓉐, — ces deux derniers montés sur traîneau et tirés chacun par un prêtre. Le char funèbre est d'un type intéressant : ce n'est, en effet, ni la simple barque si souvent peinte sur les sarcophages ou les parois des tombeaux, ni le catafalque monté sur traîneau, dont nous avons quelques curieux exemplaires au Musée du Caire [1], mais une barque fixée sur un brancard, et reposant sur un *châssis muni de hautes roues dentelées* [2]. La barque est du type des embarcations légères faites de tiges de papyrus, se terminant, à la proue et à la poupe, par un bouquet; au centre s'élève le naos [3], orné à son sommet d'une frise d'uræus, et flanqué, à droite et à gauche, d'Isis et de Nephthys debout, les bras tendus, acclamant le mort. Trois prêtres 𓊹 sont attelés au char, qu'ils tirent au moyen d'une longue corde; près d'eux est le *sotem*, l'encensoir en main, marchant à reculons, le visage tourné vers le char funèbre.

A l'extrémité gauche du tableau se tient Petosiris, coiffé de la perruque courte et vêtu de la longue robe sacerdotale, debout sous les trois dernières colonnes d'une inscription de quatre-vingt-douze lignes verticales (inscr. 81) : ce texte capital, dont j'ai cité déjà et citerai encore quelques extraits, fera l'objet d'une étude spéciale.

Sur le même registre, au pied de la plate-forme sur laquelle se dressent le naos et la momie, est représentée de façon sommaire la scène du sacrifice qui, naturellement, avait lieu après le défilé du convoi funèbre. Le taureau gît à terre, la tête déjà coupée, les cuisses liées. Un boucher,

---

[1] Traîneaux d'Iouïa, de Thouiou, de Khonsou, de Sennezem.

[2] Le traîneau de Sennezem, au Musée du Caire, était aussi muni de roues, ou plutôt de roulettes, qui s'y adaptaient directement, sans l'intermédiaire d'un châssis (cf. MASPERO, *Guide du Visiteur*, 1914, p. 393, n° 3797). — De même, sur une plaque de calcaire, conservée au même Musée (salle P (19), n° 4495; cf. MARIETTE, *Mon. divers*, pl. XXXV), le naos funéraire d'un Apis est représenté placé sur un charriot bas, muni de quatre petites roues.

[3] Les côtés du naos sont ouverts, et l'on voit la momie qui y repose : elle est simplement peinte, non sculptée, et la couleur est presque évanouie.

vêtu d'un simple pagne, s'apprête à gravir l'escalier, emportant une des jambes de devant de la victime, tandis qu'un autre boucher est en train de sectionner la seconde jambe. Mais le mort ne pouvait goûter à la nourriture qui lui était offerte, avant qu'on ne lui eût «ouvert la bouche». Ce sont les diverses cérémonies de l'«ouverture de la bouche», qui sont représentées au registre supérieur.

β) Nous avons vu déjà *Zed-ḥer,* dans ses fonctions de *sotem,* aspergeant d'eau lustrale la momie. Quatre personnages s'avancent derrière lui, coiffés de la courte perruque bleue, vêtus de la longue robe blanche des prêtres, retenue à l'épaule gauche par une bretelle. L'un porte l'encens, l'autre les grains de natron dont se servira le *sotem* pour les purifications ultérieures, le troisième une cuisse de bœuf, le quatrième l'herminette et l'*our-heka.* Viennent ensuite quatre autres prêtres vêtus du jupon court se terminant par une queue; le premier est coiffé du *klaft,* et son menton s'orne d'une barbiche; les trois autres portent des masques d'animaux, cynocéphale, chacal et faucon[1]; leurs bras sont chargés des âmes protectrices du défunt, , , et . Enfin, derrière un grand bouquet de fleurs et des tables chargées de provisions et de vases, se tient debout Petosiris «en train de faire une offrande à Rê, à Thot, à Maât» (l. 66-67), en faveur de son père, et présidant à l'opération de l'ouverture de la bouche.

Cette première procession est suivie d'un autre cortège se composant de onze personnes : en tête, le , le «chef lecteur», vêtu de la longue robe blanche, le rouleau de papyrus en main, occupé à diriger la cérémonie (l. 78-79). Les dix personnages qui le suivent sont : d'abord les quatre filles de *S-shou,* désignées par leurs noms[2]; elles sont coiffées d'une perruque courte et vêtues d'une robe collante montant jusqu'au-dessous des seins[3]. Elles adressent à leur père un petit discours :

80 … 81 … 82 …

---

(1) Ils représentent Amsit, Hâpi, Douamontef et Kebsenouf (l. 38-61).

(2) Cf. p. 57 les noms des quatre filles de *S-shou.* (Ici, comme je l'ai indiqué, p. 57, note 6, le nom de la dernière fille est écrit correctement .)

(3) Les robes sont alternativement rouges et vertes.



«Ses filles disent ensemble : ô notre père, notre père! Que ton visage (se tourne) vers nous; vois cette belle cérémonie : ton fils est devant toi, en train de faire pour toi l'offrande funéraire; son fils aîné te fait les purifications. Ta maison est fondée par tes enfants, elle durera sans interruption, pour l'éternité.»

Viennent ensuite trois hommes portant la même perruque que les femmes et un jupon court, puis de nouveau un groupe de trois femmes vêtues exactement comme les précédentes[1]. La légende désigne ainsi les premiers :



«Ses serviteurs mâles, si nombreux qu'on n'en sait pas le nombre», et les femmes :



«Ses servantes, si nombreuses qu'on n'en sait pas le nombre.»

Serviteurs et servantes adressent à leur maître ( ) un discours, qui commence à la ligne 98 et se termine avec l'inscription.

c. Sud. — A l'est du panneau central :

1° Panneau situé à l'est du pilastre, comprenant deux registres superposés. Au registre supérieur, *S-shou* invoque neuf dieux «adorateurs de Rê» (inscr. 84), dont il implore la protection (insecr. 83).

Au registre inférieur se déroule la scène de famille à laquelle j'ai déjà fait allusion[2] : *S-shou*, vêtu de l'himation à bordure crénelée, bâton en

---

[1] Deux robes vertes, une robe rouge. — [2] Cf. ci-dessus, p. 57.

main, et portant au doigt l'anneau sacerdotal[1], reçoit les hommages de ses fils (moins Petosiris) et de ses filles, au nom desquels *Zed-thot-ef-ankh*, l'aîné, adresse à *S-shou* un petit discours tout à la louange de Petosiris :

5 ... *Zed-thot-ef-ankh* ... 7 ... 8 9 10 ... Petosiris ... 11 12 13 14 15 (inscr. 85).

« Son fils aîné ... *Zed-thot-ef-ankh*... Il dit : Comme elle[2] est belle cette maison ! Elle n'a pas sa pareille. C'est ton fils puîné qui l'a construite pour faire vivre ton nom, le Grand des Cinq, chef des sièges, Petosiris, *n. im.* Ce qu'il a fait, ton cœur s'y complaît. Il a parachevé ce tombeau avec joie. Tous les hommes y ont pratiqué leurs métiers, leurs cœurs étant en allégresse. Puisse ton cœur se complaire dans ce qu'il a fait pour toi ! Que prospère tout autre homme qui agira de même. »

2° Pilastre : sur la face est, deux courtes inscriptions, comportant chacune une ligne verticale (inscr. 87). — Sur la face nord, grande inscription de six lignes verticales, hautes de 2 m. 20 cent., renfermant un proscynème en faveur de *S-shou*, puis un « appel aux vivants » (inscr. 89).

17. — La *travée de droite* (travée de *Zed-thot-ef-ankh*) comprend : *a*) la partie du mur nord qui est à l'ouest de la porte, *b*) le mur ouest tout entier, *c*) la partie du mur sud qui est à l'ouest du panneau central.

a. Nord. — A l'ouest de la porte :

1° Pilastre : grande inscription[3] de neuf lignes verticales, incomplètes du haut : texte religieux (inscr. 63).

---

(1) Cf. ci-dessus, p. 90.

(2) Dans , — est l'équivalent de , comme il arrive souvent à la basse époque.

(3) Gravée sur la face sud du pilastre ; il y a également sur le petit côté (ouest) une inscription de deux lignes verticales, très mutilées (inscr. 64).

2° Panneau situé à l'ouest du pilastre, comprenant deux registres superposés. Au registre supérieur, incomplet du haut, le défunt est assis, les bras tendus vers une table d'offrandes du type [1]; devant lui, un personnage debout, probablement son frère, appuyé sur un bâton. Les costumes sont égyptiens.

Au registre inférieur, les deux frères sont encore en présence l'un de l'autre, mais debout tous deux, vêtus du manteau grec à bordure crénelée, et portant l'anneau sacerdotal au doigt. Une inscription de dix-sept lignes verticales les encadre. C'est d'abord Petosiris qui prend la parole (l. 1-10), avertissant *Zed-thot-ef-ankh* de ce qu'il a fait pour assurer la perpétuité de son nom. Celui-ci, dans une courte allocution (l. 11-17), l'en remercie et lui promet la récompense due à ses bonnes actions (inscr. 65).

b. Est. — Au registre inférieur court une longue inscription de quatre-vingt-seize lignes, accompagnée de scènes figurées illustrant le texte : c'est une édition abrégée du chapitre XVIII du *Livre des Morts*[2]. L'ordonnance des paragraphes est, d'ailleurs, différente de celle adoptée par les manuscrits les plus connus.

Le texte se divise en neuf parties[3], rédigées selon un plan uniforme : d'abord, la formule initiale : « Paroles dites par le Grand des Cinq, maître des sièges *Zed-thot-ef-ankh* », puis l'invocation ... etc. . . . et, en finale, l'énumération ... etc.

Au-dessous de chaque paragraphe, le défunt est représenté debout, vêtu de la longue robe blanche, tendant les bras à un groupe de divinités. — Les ... sont :

A. Ceux de « l'endroit où rien ne pousse » ..., à savoir : Rê, Shou et Beb (...); sont représentés sur le bas-relief : Rê, Shou et Osiris-momie, mais non pas Beb (cf. Lepsius, § *h*).

---

(1) Les tranches de pain recouvrant la table (cf. Griffith, *Hierogl.*, p. 54) sont blanches et tachetées de noir.

(2) Le texte en est, d'une façon générale, plus conforme au papyrus de Turin (Lepsius, *Todtenbuch*) qu'à ceux du Musée Britannique (Budge, *Book of the Dead*).

(3) Au lieu de dix, comme dans les manuscrits précités.

B. Ceux de la fête de «fendre la terre à Mendès» : leurs noms ne sont pas énumérés; sur le bas-relief sont représentés Thot et un dieu à tête de faucon portant le *pshent*[1] (cf. Lepsius, § *f*).

C. Ceux «des chemins (que suivent) les morts»[2], Thot, Osiris, Anoup et Asdès (𓇓𓋴𓂧𓋴): les deux premiers seuls figurent sur le bas-relief (cf. Lepsius, § *d*).

D. Ceux d'Abydos, Osiris, Isis, Oupouat, tous trois représentés (cf. Lepsius, § *b*).

E. Ceux des «champs de 𓆙𓆙𓊖», Horus, Isis et Amsit, tous trois représentés (cf. Lepsius, § *i*).

F. Ceux de Pe et Tep, à savoir : Horus, Isis, Amsit et Hâpi, tous quatre représentés (cf. Lepsius, § *g*).

G. Ceux de Sekhem, Horus et Thot, qui figurent sur le bas-relief (cf. Lepsius, § *e*).

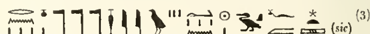
H. Ceux de Mendès, Osiris, Isis, Nephthys, Horus vengeur de son père, représentés tous quatre (cf. Lepsius, § *c*).

I. Ceux de On (Héliopolis), Toum, Shou et Tefnout, tous trois représentés (cf. Lepsius, § *a*).

Sur le bas-relief illustrant la dernière scène, le défunt n'adresse pas seulement ses adorations aux divinités énumérées, mais il leur offre les fleurs et le contenu d'un vase, placés sur un petit autel du type 𓊽.

Le registre supérieur est occupé par cinq tableaux accolés. Les sujets des trois premiers sont empruntés au *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*. Je donnerai ici une brève description de l'ensemble. Ce sont, de gauche à droite :

1° Un tableau représentant neuf cynocéphales accroupis. Légende générale :



[3]

«Noms des divinités qui acclament Rê, quand il entre dans la Daït.»

---

[1] Le *Todtenbuch* énumère et représente ici Thot, Osiris, Anubis et Oupouat.

[2] [hiéroglyphes]

[3] Les noms individuels sont gravés devant chaque divinité.

Zed-thot-ef-ankh, vêtu de la longue robe blanche à bretelles, est en adoration devant eux, et, dans une allocution de dix lignes verticales[1], leur demande de le protéger, comme ils protègent Osiris (inscr. 70-71).

2° Un tableau où sont représentées les Heures, que personnifient douze femmes debout, vêtues de robes collantes, alternativement rouges et bleues, et disposées sur trois rangs de quatre. Légende générale :

 [2]

« Noms des divinités qui conduisent le dieu grand. »

Zed-thot-ef-ankh leur adresse un petit discours, qui occupe sept lignes verticales (inscr. 72-73).

3° Un tableau où sont représentés douze serpents. Légende générale :

 [2]

« Noms des divinités qui éclairent les ténèbres dans la Daït. »

Discours de *Zed-thot-ef-ankh* : huit lignes verticales (inscr. 74-75).

4° Un tableau, divisé en deux compartiments horizontaux, séparés par une bande d'étoiles. Au premier compartiment étaient gravés deux taureaux, debout sur une enseigne et précédés chacun d'une momie dressée : le premier des deux groupes a disparu : au-dessus de la seconde momie se lit , au-dessus du taureau . La même scène est représentée au second compartiment, mais là, dans chaque groupe, le taureau précède la momie. Légendes : au-dessus du premier taureau ; au-dessus de la première momie : au-dessus du second taureau : au-dessus de la seconde momie . — *Zed-thot-ef-ankh* leur offre un plateau chargé de provisions et leur adresse une allocution, comprenant sept lignes verticales, incomplètes du haut, et mutilées au centre (inscr. 76-77).

---

[1] Tableau remarquablement gravé et colorié. — [2] Voir p. 98, note 3.

5° Tableau représentant sommairement la scène du jugement : le défunt est conduit par deux divinités, Maât et un dieu à tête de faucon, devant Osiris, assis sur son trône. Inscription de vingt-sept lignes verticales, incomplètes du haut (inscr. 78-79).

c. Sud. — A l'ouest du panneau central :

1° Panneau situé à l'ouest du pilastre, comprenant deux registres superposés. Au registre supérieur, *Zed-thot-ef-ankh* invoque neuf dieux «adorateurs des maîtres de l'Ennéade» (inscr. 104), dont il implore la protection (inscr. 105).

Au registre inférieur, sont représentés en face l'un de l'autre *Zed-thot-ef-ankh* assis et Petosiris debout, vêtus tous deux de l'himation à bordure crénelée, l'anneau sacerdotal au doigt. Inscription de dix-huit lignes verticales, dont une partie est consacrée aux titres du défunt (l. 1-7), et dont le reste (l. 8-18) est une allocution de Petosiris à son frère, dans laquelle il se félicite de lui avoir construit un si remarquable tombeau :

(inscr. 106).

«Son frère puîné, son aimé... Petosiris, v. s. f., surnommé *Khef-Khonsou*... Il dit : Combien est beau ton tombeau que je t'ai construit ! Que ton cœur s'y complaise ! Il s'élève jusqu'au ciel et descend jusqu'à la Daït; il est construit en fin calcaire blanc, et gravé spécialement (1) à ton

(1) au lieu de *m m3w*, dont le sens courant est non pas «à nouveau», mais «pour la première fois». Cf. Gardiner, *Rec. de trav.*, XXXIV, 1912, p. 201.

nom. Les dieux de la suite d'Osiris y sont, chacun d'eux étendant sur toi sa protection. J'ai parachevé ce tombeau dans cette nécropole (*Ro-staou*), tous les ouvriers qui y ont travaillé me remerciant de ce que j'ai fait pour eux. J'ai réjoui leurs cœurs par toute sorte de choses et de biens m'appartenant(?), pour (prix) du travail qui y a été fait[1]. Je les ai comblés de richesses, je leur ai donné, comme on faisait autrefois, plus qu'un roi qui est dans son palais. De tous les hommes qui ont fait construire leurs tombeaux dans cette nécropole (*Ro-staou*), en ce temps, aucun n'a agi de même. »

2° Pilastre : sur la face ouest, deux courtes inscriptions comportant chacune une ligne verticale (inscr. 103). Sur la face nord, grande inscription de six lignes verticales, hautes de 2 m. 20 cent., renfermant un proscynème en faveur de *Zed-thot-ef-ankh*, puis un « appel aux vivants » (inscr. 102). Voici ce texte :

3 (sic) 4

5 (sic)

(sic)

6

(inscr. 102).

---

[1] Cf. l'inscription du banquet des ouvriers au *Tombeau d'Amenemhet*, comm. de Gardiner, p. 36. Cf. aussi la stèle dite de *Pšere-n-Ptah*, dans Brugsch, *Thes.*, p. 926, l. 11-12 :

«Proscynème à Osiris, maître de Mendès, dieu grand, qui réside dans Hesrit, pour qu'il donne des offrandes et des repas, — la brise agréable qui fait vivre, — la splendeur dans le ciel près de Rê, — la puissance sur la terre près de Geb, — le triomphe dans la nécropole, — (la faculté) de faire toutes les transformations qu'il désire, tantôt descendant vers Mendès comme une âme douée de vie, tantôt remontant vers Abydos comme une âme revêtue de splendeur, d'avoir une place dans la nécropole (*Ro-staou*) en cette fête d'Ounnefer, d'y entrer et d'en sortir, sans que son nom irréprochable soit écarté, d'habiter sur la terre, sans interruption, — au *ka* du Grand des Cinq, chef des sièges, homme de bon conseil dans sa ville, grand de louanges dans son nome, grand d'amour près de tous les hommes, choisi par le roi et également par la terre entière pour administrer le Temple de Thot d'Hermopolis, second prêtre, etc.... *Zed-thot-ef-ankh,* j. v. — Il dit :

«Ô prophètes, ô prêtres de Thot d'Hermopolis, entrant dans cette nécropole (*Ro-staou*), voyant ce tombeau, récitant les paroles qui y sont (gravées), ah! dites pour moi la formule du proscynème, faites pour moi une libation d'eau, lisez les inscriptions, faites sur mon nom (les cérémonies de) la spiritualisation[1]; car je suis un homme dont on prononce le nom à haute voix, faisant le bien qu'on lui fait, et faisant le mal de même[2] : Thot témoignera contre vous. Car je suis un *imakhou* (fils d'?) *imakhou,* un loué fils de loué.»

18. — Les travées de la chapelle sont, comme je l'ai dit, séparées par des piliers, deux à l'est, deux à l'ouest. Ceux-ci sont décorés sur leurs quatre faces d'inscriptions et de scènes figurées, qui devront être étudiées en détail. Je n'en donnerai ici qu'une analyse très brève.

---

[1] Cf. *Siût,* pl. VI, 278 «contrat... pour que les prêtres horaires sortent à la suite de son prêtre de *ka,* [hiéroglyphes] *afin de le spiritualiser*».

[2] Il rend le bien pour le bien, et de même le mal pour le mal, et il charge Thot de sa vengeance. C'est un des rares textes de Derouah, où le défunt se montre menaçant. (Cf. ce que j'ai dit ci-dessus, p. 62, du caractère de ces «appels aux vivants».)

Travée de S-shou. Pilier A. — Côté ouest, longue inscription de six lignes verticales[1] : proscynème et «appel aux vivants» (inscr. 116).

Côté est, longue inscription de six lignes verticales : acte d'adoration à Thot ( ), et allocution adressée à ce dieu (. . .) (inscr. 115).

Côtés sud et nord, quatre tableaux superposés, où l'on voit le défunt, *S-shou*, en adoration ( ) devant deux divinités : des légendes surmontent chaque tableau (inscr. 107-110 et 111-114).

Pilier C. — Côté nord, longue inscription de six lignes verticales[2], incomplètes du haut : proscynème et «appel aux vivants» (inscr. 127).

Côté sud, six actes d'adoration (. . .) à différentes divinités (inscr. 128).

Côtés est et ouest, quatre tableaux superposés : *S-shou* se tient devant un dieu, qui lui adresse un petit discours (inscr. 129-132 et 133-136).

Travée de Zed-thot-ef-ankh. Pilier B. — Côtés est et ouest : sur chacun une inscription de six lignes verticales complètes, comprenant l'une un proscynème, l'autre un acte d'adoration à Thot, tous deux suivis d'un «appel» à ceux qui viennent visiter le tombeau (inscr. 125 et 126).

Côtés sud et nord : quatre tableaux superposés, où l'on voit le défunt, *Zed-thot-ef-ankh* adorant tantôt une, tantôt deux divinités (inscr. 121-124 et 117-120).

Pilier D. — Côté sud : six formules d'adoration (. . .) s'adressant à six divinités (inscr. 138).

Côté nord : un acte d'adoration, suivi d'une longue invocation à Osiris (inscr. 137).

Côtés est et ouest : quatre tableaux superposés : le défunt se tient devant une divinité, qui lui adresse une allocution (inscr. 139-142 et 143-146).

---

(1) Hauteur, environ 2 m. 75 cent.

(2) Il manque o m. 50 cent. environ; les inscriptions n'ont donc plus que 2 m. 25 cent.

19. — J'en viens maintenant aux scènes ornant le soubassement des diverses parois de la chapelle.

Celles qui décorent le soubassement des quatre petits panneaux du nord et du sud sont de style purement égyptien. Le fond en est partout le même : étangs ou canaux, d'où s'élancent des roseaux et des plantes aquatiques. Devant ces pièces d'eau nous voyons, dans deux cas (nord-est et sud-est), défiler pittoresquement une dizaine de bêtes à cornes; ailleurs (nord-ouest), des paysans s'efforcent d'embarquer sur deux légères barques de papyrus leur troupeau récalcitrant; ailleurs encore (sud-ouest) — et c'est la scène la plus curieuse — un crocodile assailli par deux hippopotames se défend péniblement, tandis que trois autres hippopotames se précipitent sur le champ de la lutte, laissant derrière eux un crocodile étendu, probablement déjà mort.

Quant aux scènes qui décorent le soubassement des longs murs est et ouest, elles sont fort remarquables. Elles représentent, de part et d'autre, des porteurs et porteuses d'offrandes, se dirigeant vers le fond de la chapelle, — sujet éminemment classique, mais traité de façon tout à fait originale.

La théorie qui se déroule sur la paroi ouest se compose de vingt-cinq personnes, treize hommes et douze femmes alternant régulièrement. Celle de la paroi opposée compte vingt-huit figurants, seize hommes et douze femmes. Porteurs et porteuses d'offrandes sont chargés, jusqu'à l'excès, de couronnes, de guirlandes et de bouquets : ils en ont sur la tête, aux mains, dans les bras; les parois, sur lesquelles ils se profilent, sont comme couvertes de fleurs. Près de chacun d'eux marche un animal, généralement tenu en laisse, et portant au cou une guirlande ou un bouquet, taureau, génisse, veau, *éléphant* (est, 20), mouton, chèvre, bouc, gazelle, bouquetin, ibis, autruche. Sur les épaules ou dans les bras, ils ont, en outre, qui un quadrupède, qui des volatiles, qui des vases ou des corbeilles, qui des coffrets ou des pièces d'orfèvrerie.

Une description détaillée de ces cinquante-trois individus serait, sans l'accompagnement de reproductions photographiques, fastidieuse et inutile. Je me bornerai à signaler, parmi tant de personnages pittoresques et variés, quelques-uns dont l'attitude ou le costume méritent plus particulièrement de retenir l'attention.

Voici neuf femmes, accompagnées ou chargées d'un enfant[1]. L'une d'elles le porte sur son bras gauche, accroupi dans un pli de son chiton (ouest, 6). Une autre (voir pl. IV) le tient à califourchon sur son bras droit, elle lui a saisi la jambe gauche, et elle l'attire doucement vers son visage, dans un geste gracieux, maladroitement rendu (ouest, 12). Une autre porte l'enfant à bras tendus, et l'embrasse (ouest, 16). Une autre encore retient par le bras gauche un garçonnet de quatre ou cinq ans, représenté debout, face au public, mais les jambes de profil, vêtu d'une courte chemise, et brandissant un canard au-dessus de sa tête (ouest, 14)[2].

Et voici quelques nègres, fermant la marche de la théorie qui se déroule sur la paroi est (26, 27, 28). Le premier, vêtu d'un pagne, sa tête crépue surmontée de deux plumes, porte sur les épaules un plateau où reposent à gauche un monceau de boules ou de disques, dont je ne reconnais ni la nature ni l'usage, et à droite un grand coffret à «répondants» muni d'un double vantail. De la main droite, il tient l'extrémité d'une laisse à laquelle est attachée une gazelle. Un négrillon le suit, plumes sur la tête, bâton dans la main droite, soutenant à mi-hauteur la laisse, de la main gauche. Puis vient une négresse aux cheveux crépus, aux lèvres épaisses, un anneau à l'oreille. Elle est vêtue d'un manteau, ouvert, et tombant droit aux jarrets. Des fleurs sont attachées à son coude gauche; elle en porte d'autres du bras droit, cependant que, des deux mains, elle soutient une chèvre reposant sur ses épaules. Un bouc marche à ses côtés. Un dernier Noir s'avance enfin, vêtu d'un pagne, tenant d'une main une gerbe de hautes fleurs, et de l'autre les pattes d'un bouquetin juché sur son cou. Un autre bouquetin marche auprès de lui. Tous ces animaux ont au cou une grosse fleur.

Signalons aussi la femme (voir pl. IV) portant un joli *coq*, au plumage bariolé, bleu, jaune et rouge, fièrement campé sur sa main droite tendue (ouest, 10), et cette autre qui s'avance gravement, l'himation rabattu sur la tête, tenant en main un rhyton qui se termine par une tête de cheval (ouest, 24); et encore, l'homme qu'accompagne un éléphant (est, 20), et

---

[1] Deux hommes aussi (ouest, 3; est, 22) portent un bébé juché sur leurs épaules; un autre est accompagné d'un enfant marchant derrière lui (est, 26).

[2] Ajouter à ces quatre : ouest, 2, 18, 24; est, 6, 19.

celui qui porte sur ses épaules une cage renfermant cinq oies (est, 13), et enfin ce personnage barbu, court-vêtu, la tête couronnée de fleurs, suivi d'une autruche, et soutenant d'une main une large amphore, et de l'autre une curieuse pièce d'orfèvrerie, — un vase dont le couvercle arrondi est relié au pied par une anse largement recourbée, tandis qu'une fleur s'étale sur le col, et que, sur la panse, deux lions sont affrontés (ouest, 23).

Tous les personnages sont représentés les épaules de face, le buste de trois-quarts, la tête et les jambes de profil, exception faite pour le garçonnet que j'ai décrit ci-dessus (ouest, 14), et pour une femme (ouest, 8) à la longue robe blanche, à la chevelure et aux traits grecs[1], dont le visage et le buste sont figurés de face, tandis que les jambes restent profilées, l'artiste paraissant ici encore impuissant à se dégager complètement de la tradition égyptienne.

Les costumes ne sont pas moins variés que les attitudes. Il y en a un qui est purement égyptien : le pagne court à bretelles, dont sont vêtus dix-sept des porteurs d'offrandes[2]. Il y en a de grecs : si nulle part ne se rencontre l'himation avec ou sans bordure crénelée, ni la tunique retroussée des paysans et des ouvriers, en revanche nous voyons un homme (ouest, 23), portant pour tout vêtement un chiton court, qui lui vient à mi-cuisses. D'autre part, trois femmes sont vêtues d'une tunique longue[3], que recouvre, au moins dans deux cas, un long himation : l'une d'elles s'enveloppe dans cet ample manteau pour protéger un enfant tapi sur son sein; une autre — la femme au rhyton — s'en couvre la tête comme d'un voile, telle l'*orante* grecque sculptée au bas-relief du pronaos[4].

Toutes les autres femmes portent, sur une robe longue, qui paraît être plutôt la robe collante égyptienne que le chiton grec[5], un petit manteau fort original; il n'a pas l'ampleur de l'himation, dont il dérive

---

[1] Elle est d'ailleurs si maladroitement dessinée qu'elle ressemble littéralement à ces *orantes* béates qui décorent les stèles funéraires coptes.

[2] Ouest, 1, 3, 5, 7, 9, 15, 19, 25; — est, 1, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 26, 28.

[3] Ouest, 6, 8, 24.

[4] Cf. ci-dessus, p. 84.

[5] Cette robe est quelquefois simplement peinte, partant peu visible.

cependant[1], et semble se réduire à une pièce d'étoffe passant sous le bras gauche, puis sur l'épaule droite, d'où elle retombe le long du corps. Mais ici apparaissent deux variétés. Tantôt le manteau est une pièce d'étoffe aux pans carrés, tombant droit jusque vers la cheville, en tout cas, au-dessous du jarret[2]. Tantôt, exigu et étriqué, il s'arrête bien au-dessus du jarret, s'évasant — c'est là sa caractéristique — en *pans arrondis*, comme une jaquette (ou *morning-coat*) moderne (voir pl. IV)[3]. Qu'on veuille bien ne pas se choquer de cette comparaison. M. Maspero, ayant à décrire ce vêtement, que l'on rencontre déjà sur un bas-relief du Musée du Caire, le définissait : «une sorte de *peignoir* emboîtant le cou et plaquant aux formes, qui laisserait le sein, le ventre, les cuisses exposés, et qui couvrirait seulement l'épaule, le dos, les reins à peu près jusqu'au milieu de la cuisse[4] ». J'ajoute que ce petit manteau est neuf fois sur dix colorié en *vert*. Chose curieuse, il n'est pas spécial au costume féminin : une dizaine d'hommes aussi en sont revêtus. Mais, tandis que chez les femmes il recouvre toujours une robe longue ou un chiton, il paraît constituer, pour certains au moins des hommes qui le portent, leur unique vêtement, car il laisse à nu, franchement indiqué, le sexe de trois des porteurs d'offrandes[5].

Les hommes sont nu-têtes ou coiffés de la *takiéh*; un certain nombre d'entre eux ont la tête serrée d'un bandeau étroit se terminant par un bouquet de fleurs. Quant aux femmes, elles portent pour la plupart la perruque égyptienne, brève ou longue; deux ou trois sont coiffées en bandeaux, à la manière grecque; quelques-unes enfin ont les cheveux disposés en longues boucles s'étirant en spirales minces[6], selon une mode plutôt égyptienne. Une douzaine des porteuses d'offrandes ont la tête couronnée de fleurs (voir pl. IV).

---

[1] Cf. ci-après, § 21, p. 116.

[2] Ouest, 4; — est, 2, 4, 6, 8, 10, 18, 19, 20, 22, 27.

[3] Ouest, 2, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 21, 22; — est, 3, 12, 14, 16, 21, 23, 24, 25.

[4] Maspero, dans *Le Musée égyptien*, II, p. 76 et pl. XXXII, A. Voir d'ailleurs ci-après, p. 116.

[5] Ouest, 13, 21; est, 25. — Dans d'autres cas, l'homme cache sa nudité sous un pagne très court, ainsi ouest, 11 (où le nombril est visible, mais non le sexe; voir pl. IV).

[6] Bons exemples : est, 5 et 6; ouest, 10 et 16.

CAVEAU.

20. — Nous en avons fini avec le pronaos et la chapelle, c'est-à-dire les parties facilement accessibles du tombeau. Reste à décrire le caveau funéraire. — Le puits, profond d'environ 8 mètres, conduit au caveau, vaste souterrain de forme irrégulière, qui comprenait plusieurs chambres. — A. Celle de l'est, relativement bien conservée, est longue de 5 mètres, large de 2 m. 30 cent. à 3 mètres; une porte en maçonnerie, dont la baie a 0 m. 65 cent. de large, y donne accès; elle se termine par deux logettes étroites, profondes de 2 mètres, munies elles aussi d'une porte construite en pierres. — B. Au nord, il y avait également une chambre fermée, de 25 mètres carrés environ, mais la paroi de face et la porte en maçonnerie ont complètement disparu. — C. Le reste du caveau constitue aujourd'hui une vaste galerie, qui s'étend en direction est-ouest sur une dizaine de mètres, la largeur en atteignant, vers le fond, jusqu'à 15 mètres. Bouleversée par les hommes, encombrée par les éboulis, il est impossible d'en reconnaître la structure primitive, mais je suppose qu'elle devait être originairement divisée en deux, peut-être même en trois pièces (une vaste chambre, flanquée au nord et au sud de deux plus petites).

A. Les deux logettes de la chambre Est destinées, dans le principe, à recevoir et abriter chacune un sarcophage, étaient vides. Par contre, nous trouvâmes au centre de la grande pièce trois sarcophages en pierre, l'un complet, cuve et couvercle, les deux autres se réduisant à la cuve[1]. Ils ne contenaient plus rien.

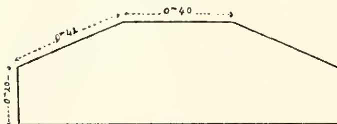


Fig. 6.

B. La chambre du nord était dans un désordre inexprimable et encombrée de pierres, moellons, fragments de sarcophages, parmi lesquels nous aperçûmes les restes d'un beau couvercle en calcaire de forme prismatique (fig. 6), réduit à 0 m. 65 cent., donc au tiers environ de sa longueur, et portant deux lignes

[1] Longueur : *a*) 1 m. 65 cent. (int.), 1 m. 84 cent. (ext.); *b*) 1 m. 66 cent., 1 m. 76 cent.; *c*) 1 m. 86 cent., 1 m. 96 cent.

d'inscription gravées sous le signe du ciel [illegible] (direction du texte [illegible]) :

1 [illegible] (lacune)
2 [illegible] (lacune)

« Proscynème à Osiris, maître de l'Ouest. Qu'il (te) fixe ta place dans la nécropole. . . . . qu'on [ne] te [dise pas] : Va-t'en. Que ton fils t'appelle. Que. . . prononce [ton nom]. . . »

L'inscription ne nous donne malheureusement pas, on le voit, le nom du propriétaire du sarcophage[1].

C. La grande galerie était plus bouleversée encore que les deux autres pièces, et nous y acquîmes la preuve que le caveau avait été visité dès l'époque romaine. Nous y trouvâmes, en effet, à côté d'un sarcophage d'enfant, qui était intact[2], deux momies avec masques en plâtre, datant certainement de l'ère chrétienne. Dans un autre coin furent encore découverts deux sarcophages en pierre, sans leurs cuves : l'un d'eux renfermait un cadavre orné de quelques amulettes de très basse époque.

Enfin apparurent, disposés l'un près de l'autre, et parallèlement au mur du fond (ouest), trois grands sarcophages de pierre. Le plus éloigné du mur se réduisait à une cuve (long. ext. 2 m. 06 cent.), renfermant cinq crânes et des ossements; nous cherchâmes en vain le couvercle[3]. Son voisin se composait d'une cuve (long. ext. 2 m. 25 cent.) et d'un couvercle prismatique qui, bien qu'incomplet à la partie supérieure, mesure encore 2 m. 42 cent. de long; il avait été brisé par les nouveaux occupants, qui, ayant violé le sarcophage, ne laissèrent à l'intérieur que

---

(1) C'est le seul texte où apparaisse l'hiéroglyphe [illegible]; il n'y en a pas d'autre exemple dans tout le tombeau.

(2) Longueur de la cuve : 1 m. 28 cent. (int.), 1 m. 38 cent. (ext.). La momie tomba aussitôt en poussière.

(3) Nous avons trouvé dans les déblais du caveau un couvercle de forme prismatique, isolé, mesurant 2 m. 12 cent., qui pourrait être le couvercle de cette cuve. Sur la bande avait été peinte en rouge — mais non gravée — une inscription, aujourd'hui complètement illisible.

la cuve d'un cercueil en bois renfermant, en tout et pour tout, deux crânes. Nous savons du moins à qui appartenait ce grand sarcophage : c'était celui de la dame *Renpet-nofrit,* l'épouse de Petosiris. Sur la bande du couvercle se lit en effet ce fragment d'inscription, en une ligne verticale (direction du texte ⟶) :

(lacune)

Et le dernier, le plus proche de la muraille, était celui de Petosiris. La cuve mesure 2 m. 50 cent. de long; elle a 0 m. 75 cent. de profondeur, 0 m. 90 cent. de largeur aux épaules. Le couvercle, de forme prismatique (fig. 7), est plus long encore, mesurant 2 m. 75 cent.; la bande centrale a 0 m. 60 cent. de largeur à la tête, 0 m. 45 cent. aux pieds. Sur cette bande sont gravés, en deux lignes verticales accolées, le nom et les titres du défunt; l'inscription, par ailleurs banale, présente la double particularité orthographique que j'ai eu l'occasion de signaler plus haut[1] : le nom du père de Petosiris y est écrit , et le nom de la ville de Neferousit .

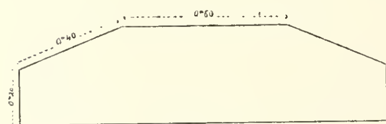


Fig. 7.

Comme ses voisins, le sarcophage paraissait *a priori* avoir été violé : un trou de 0 m. 30 cent. de diamètre avait été en effet pratiqué dans la cuve à hauteur de la tête. Devions-nous renoncer à l'espoir de retrouver le corps de Petosiris? Ignorerions-nous toujours de quelle manière il avait été enseveli, et ne pourrions-nous pas vérifier le curieux passage de l'inscription 58[2], où *Ṭeḥn*, s'adressant à son père, lui dit :

.... 28 … 29 … 30 … (inscr. 58).

[1] Cf. ci-dessus, p. 53 et p. 54. — [2] Paroi sud-ouest du pronaos. Cf. ci-dessus, p. 80.

«Et il (Thot) fera de même pour toi après ta mort, (t'accordant) un bel embaumement dû au travail d'Anubis[1]. Ton corps rejoindra ce tombeau (renfermé) dans quatre cercueils[2] : l'un en genévrier (*ouân*)[3], l'autre en bois de *ked*[4], l'autre en sycomore, l'autre en pierre. Et ils seront dans ta maison en ce jour (de ta mort), gravés à ton nom et couverts de pierres précieuses de toute espèce.»

Sans grande confiance, et plutôt pour acquit de conscience, je fis, le 24 février, glisser le pesant couvercle. La cuve nous sembla d'abord complètement vide; elle ne contenait plus, en tout cas, le corps de Petosiris, que les malfaiteurs en avaient extrait par l'ouverture pratiquée à la tête de la cuve. Mais bientôt nous aperçûmes, collé à une paroi de la cuve, un couvercle de cercueil en bois sombre qui paraissait intact, puis des fragments presque entièrement pourris d'un autre cercueil en bois jaunâtre, enfin, tout au fond, la cuve plate du premier cercueil.

Si nous devions nous résigner à ne savoir jamais en quoi consistait le «bel embaumement» de Petosiris, ni de quels ornements sa momie était couverte, nous avions du moins sous les yeux ses cercueils, au nombre de trois (non pas de quatre, comme l'avait annoncé *Ṭeḥn*) : l'un en pierre, les deux autres en bois.

J'ai décrit ci-dessus le sarcophage en pierre. — Du premier cercueil en bois je dirai peu de chose, car il n'en reste que des fragments. Il était en sycomore, recouvert d'un stuc peint en jaune, pourri par l'humidité du caveau. Le couvercle, probablement momiforme, était couvert d'inscriptions disposées en trois ou peut-être quatre lignes verticales,

---

(1) Cf. Piehl, *Inscr. hiér.*, 1re série, pl. 39, col. 5; Bergmann, *Hier. Inschr.*, pl. 6, col. 12, pour l'expression *śdwḫ m kꜣt Inpw*.

(2) malgré le déterminatif, trois seulement des cercueils décrits sont en bois. — désignant un sarcophage en bois, dans Moret, *Rec. de trav.*, XXXV, 1913, p. 204.

(3) serait le genévrier de Syrie : Loret, *Annales*, XVI, p. 34.

(4) Le bois (ici :), dont l'espèce est encore indéterminée, constituait l'un des cercueils d'un Apis, dont il est dit : ... «ses cercueils étaient en bois de *ked*, de *mer* et de cèdre...» (Chassinat, *Rec. de trav.*, XXII, 1900, p. 166).

encadrées de figures de divinités (on voit encore une Isis à la droite d'une ligne où sont énumérés les titres de Petosiris); les hiéroglyphes sont tracés au pinceau noir et mal dessinés.

Quant au second cercueil, qui reposait à l'intérieur du premier, c'est une pièce extrêmement remarquable. Il est en un bois brunâtre, recouvert d'un vernis noir[1], très dur et pesant, que j'avais pris d'abord — à tort — pour de l'ébène, ou une variété de l'ébène, dont il a, sinon la couleur, du moins la densité. Comme ce n'est ni le [hiéroglyphes] ou sycomore, ni le [hiéroglyphes] ou genévrier[2], faut-il y voir la troisième essence indiquée par *Teḥn*, le [hiéroglyphes] (ou [hiéroglyphes])? C'est possible; mais en attendant qu'un botaniste ait scientifiquement identifié le bois dont est fait ce cercueil, le mieux est de réserver toute réponse à cette question.

Ce n'est qu'après avoir transporté le couvercle sous l'orifice du puits funéraire que je pus me rendre un compte exact de sa valeur[3]. C'est une gaine momiforme, longue de 1 m. 95 cent., large de 0 m. 32 cent. à 0 m. 57 cent., haute d'environ 0 m. 45 cent., où les saillies générales du corps sont vaguement modelées; la tête est coiffée du *klaft*, et le menton orné de la barbiche; les yeux, en verre, sont rapportés et surmontés de larges sourcils en cuivre[4]. Mais ce qui en fait l'originalité et le prix, c'est la bande d'inscriptions qui descend jusqu'aux pieds, composée d'hiéroglyphes multicolores, rapportés, et sertis dans le bois, sur lequel ils se détachent en teintes vives et brillantes. Chacun d'eux est formé d'un ou de plusieurs morceaux de verre, contrefaisant des pierres fines ou des matières précieuses — les [hiéroglyphes] dont parlait *Teḥn* —, turquoise, lapis-lazuli, cornaline, émeraude, jaspe, ambre, nacre, ivoire, soigneusement travaillés, polis, retouchés au ciseau, et assemblés harmonieusement. Les couleurs ne sont pas employées au hasard : les parties du corps, bras, jambes, langue, oreilles, nez, etc., sont faites d'une pâte imitant la

(1) C'est probablement à la suite d'une macération que le bois a acquis sa belle teinte noire, aussi brillante et solide que si elle était naturelle.

(2) Voir ci-dessus, p. 111, note 3.

(3) La cuve du cercueil, plate et très basse, ne comporte aucune ornementation.

(4) L'œil est dessiné par un filet de cuivre, dans lequel sont compris une cornée en verre blanc et un iris en verre noir.

cornaline; la bouche est un ovale nacré, ou vert émeraude, encadré d'une ligne rouge; une fois même l'artiste y a dessiné les deux rangées de dents. Un prêtre est représenté avec les chairs rouges, la *takiéh* jaune, le pagne blanc, la ceinture et le collier verts, le vase à libation et l'eau qui en coule verts également; il n'entre pas moins de six ou sept morceaux d'émail multicolore dans la composition de ce petit personnage, qui n'a pas trois centimètres de haut. Où la variété des couleurs est encore plus grande, où la virtuosité de l'artiste s'affirme avec le plus d'éclat, c'est dans la facture des quadrupèdes et des oiseaux : ainsi la chouette — peut-être son chef-d'œuvre —, dont la tête est blanche avec des yeux et un bec bleus, la poitrine nacrée, les pattes rouges, la queue verte, et le plumage formé de filets superposés et enchevêtrés, alternativement bleus, jaunes et verts : il serait difficile de dire le nombre de lamelles de verre dont est fait le corps de cet oiseau. Tous les hiéroglyphes sont dignes de retenir l'attention; et ils se développent au long de cinq grandes colonnes, sous le signe du ciel en bleu lapis-lazuli, marqué d'étoiles blanches, avec une heureuse variété, une perfection toujours égale, formant «un ensemble d'un éclat et d'une richesse à peine concevables»[1].

Le texte de l'inscription est emprunté au chapitre XLII du *Livre des Morts*, le chapitre de l'identification des membres du défunt avec les membres des dieux. Il commence à (*sic*) et s'arrête brusquement à . Après le passage , le texte comporte les mots , qui ne se trouvent ni au Papyrus du Turin (Lepsius), ni aux papyrus du Musée Britannique (Budge). Notons encore que le mot du *Livre des Morts* est partout remplacé par (la première fois accompagné de la série des titres sacerdotaux du défunt), et le possessif de la première personne remplacé par .

Enfin, nous trouvâmes dans les déblais le couvercle, et plus tard la cuve d'un cercueil en bois, momiforme, en partie pourri. La cuve, longue de

[1] Ce sont les termes dont se servait M. Maspero (*Archéol. égypt.*[2], p. 258) pour apprécier un simple *fragment*, décoré, comme le cercueil de Petosiris, d'hiéroglyphes en verre multicolore, qui est conservé au Musée de Turin. — M. Schiaparelli m'informe qu'il provient de l'ancien fond Drovetti.

2 mètres, porte à l'extérieur cinq lignes verticales tracées au pinceau noir, proscynème à Osiris-Khontamentit en faveur du défunt, dont le nom est deux fois mentionné , le fils puîné de Petosiris, mort en bas âge. Sur le couvercle étaient également peintes sept lignes, presque complètement effacées et illisibles aujourd'hui; le début de la ligne 1 et celui de la ligne 6 ont été ensuite faiblement gravés : le début de la ligne 1 se lit : etc.... Mais les quelques mots gravés au début de la ligne 6 sont singuliers : «le fils de *Zed-ḥer*». S'agirait-il de *Pe-tou-kem*[1], et le cercueil de *Thot-rekh* aurait-il été usurpé par son neveu? Il est impossible de résoudre cette petite énigme.

En résumé, le caveau nous a révélé la sépulture complète de Petosiris, le sarcophage en pierre de sa femme, le cercueil en bois de son fils puîné[2]. Des morts des générations antérieures, particulièrement de *S-shou* et de *Zed-thot-ef-ankh*, nous n'avons absolument rien retrouvé.

CONCLUSIONS.

21. — Essayons maintenant de déterminer l'âge du tombeau.

Il ne renferme ni cartouche, ni nom de souverain, ni, d'une façon générale, d'élément qui nous permette de proposer *a priori* même une date approximative. Il faut donc procéder par déduction, et interroger les divers documents, épigraphiques et archéologiques, susceptibles de nous fournir quelque indication.

J'ai suffisamment cité de textes pour que le lecteur ait pu se rendre compte du caractère de la langue, qui appartient à ce qu'on est convenu d'appeler la «basse époque». Ce terme assez vague couvre la longue période qui va de la XXVIIIe dynastie jusqu'aux temps de la domination romaine. Cependant, il faut observer que les signes hiéroglyphiques dotés d'une valeur nouvelle dans l'écriture post-pharaonique, et qui apparaissent de façon courante dans les textes d'Edfou et de Dendérah, sont ici,

---

(1) Voir ci-dessus, p. 58.

(2) Les sarcophages en pierre et le cercueil du *Thot-rekh* ont été laissés en place. Nous n'avons transporté au Caire que le précieux cercueil de Petosiris (*Journal d'entrée*, n° 46592).

sinon complètement absents, du moins tout à fait exceptionnels; d'autre part, si la pensée n'est pas toujours claire, le style est en tout cas d'une sécheresse généralement correcte, et conforme dans l'ensemble aux règles de la syntaxe égyptienne. On pourrait assurément dater ces inscriptions des débuts plutôt que de la fin de la «basse époque», par exemple de la dynastie des Nectanébo.

Mais si des textes nous passons aux représentations figurées, force nous est d'attribuer à celles-ci une date un peu moins élevée, et de descendre vers la période ptolémaïque. Laissant de côté les motifs traités conformément à la tradition égyptienne, — scènes d'offrandes de la façade et funérailles de la chapelle, — nous constatons en effet que les bas-reliefs sont singulièrement imprégnés d'influence hellénique. Sans parler du sacrifice en l'honneur du *ἥρως*[1], qui pourrait être la copie d'un lécythe athénien, que d'attitudes inspirées par l'art grec! Les «pleureuses» groupées autour de l'héròon semblent directement dessinées d'après quelque grand modèle[2]; telle porteuse d'offrandes paraît détachée d'un bas-relief funéraire grec[3]; le vieux fouleur de raisins ressemble à un Silène[4]; les laboureurs et paysans ont des gestes réalistes complètement étrangers à l'art égyptien[5]. J'ai en outre, à plusieurs reprises, signalé l'effort fait par l'artiste pour échapper à la «loi de malformation»[6], et établir des figures selon les règles vraies de la perspective. S'il n'est jamais, malgré son évident désir, arrivé à représenter complètement de face aucun de ses personnages[7], en revanche il a réussi au moins une fois à en poser un parfaitement de profil[8].

La même influence se manifeste dans le costume. Le chiton de toile, recouvert du péplos-épiblèma, ou de l'himation souvent remonté sur la tête, est le costume classique des femmes grecques. La tunique longue des hommes, cette sorte de sarrau que nos artisans et nos laboureurs portent généralement retroussé, c'est, je l'ai dit[9], le *χιτών* des esclaves et

---

(1) Ci-dessus, p. 82.
(2) Ci-dessus, p. 85.
(3) Ci-dessus, p. 82 et § 19.
(4) Ci-dessus, p. 77.
(5) Ci-dessus, p. 71-75.
(6) Maspero, *L'Archéol. égyptienne*², p. 177.
(7) Ci-dessus, p. 71 et p. 106.
(8) Ci-dessus, p. 74.
(9) Ci-dessus, p. 72.

des paysans grecs, de même que le bonnet conique, la *κυνῆ*, était leur coiffure habituelle[1].

Voici maintenant un manteau, grec d'origine, mais modifié sous une influence étrangère, persane ou asiatique, et qui ne s'est pas encore rencontré hors d'Égypte : l'himation à bordure crénelée, passant sur l'épaule gauche, laissant libres le bras et l'épaule droite, et descendant droit jusqu'à la cheville[2]. Nous possédons au Musée du Caire une demi-douzaine de statues revêtues de ce manteau. Quelques-unes ont été signalées par M. Maspero[3] et par M. Daressy[4]; une autre figure au *Catalogue* de M. Edgar[5]. On s'accorde à les dater du Ier siècle avant notre ère. Mais ce n'est pas à dire que cet himation n'ait été introduit en Égypte qu'à une époque aussi tardive; en fait, il apparaît sur un monument daté de Ptolémée II Philadelphe[6]. C'est aussi au règne de l'un des trois ou quatre premiers Lagides qu'il faudrait, d'après M. Maspero[7], attribuer deux bas-reliefs d'Héliopolis, d'un style qui rappelle celui de nos reliefs de Derouah, et où l'on voit deux personnages vêtus de l'himation à bordure crénelée. Peut-être prouvera-t-on quelque jour que ce costume était arrivé en Égypte avec Alexandre ou le satrape Ptolémée; il est permis en tout cas de supposer qu'il y était en usage au début du IIIe siècle.

C'est à une date encore plus haute, à la XXIXe ou à la XXXe dynastie, que M. Maspero faisait remonter un autre relief, de style analogue, provenant de Memphis[8], où apparaît, pour la première fois, une autre espèce de manteau, le «peignoir», dont nous avons rencontré tant d'exemples sur nos reliefs de Derouah (voir pl. IV)[9]. Qu'est-ce en somme que ce cos-

---

[1] Ci-dessus, p. 72.

[2] Ci-dessus, p. 66, 68, 70, 79, 90, 97, 100.

[3] Maspero, *L'Archéol. égyptienne*², p. 241.

[4] Daressy, *Rec. de trav.*, XV, 1893, p. 157-161.

[5] Edgar, *Greek Sculpture* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. IX et n° 27494.

[6] Petrie, *Tanis*, I, pl. XV; et voir, à ce sujet, le commentaire donné par von Bissing à la planche CI de ses *Denkmäler* (deuxième page du texte, note 15, avec bibliographie).

[7] Maspero, *Le Musée Égyptien*, II, pl. XXXII, B, et XXXIX, B, et commentaire, p. 76, 85 et 92. — Cf. aussi von Bissing, *op. laud.*, et Caroline R. Williams, dans *Journal of Eg. Arch.*, V, p. 280.

[8] Maspero, *ibid.*, pl. XXXII, A, et p. 76 et 92.

[9] Ci-dessus, p. 107.

tume, sinon un dérivé lointain, propre à l'Égypte, de l'himation féminin? Les transformations en sont faciles à suivre sur quelques figures féminines. Nous avons vu en effet des orantes drapées, jusqu'à la tête, dans le sévère himation classique[1]; puis les filles de Petosiris vêtues du même himation, mais plus élégant, entr'ouvert, et serré seulement à la ceinture[2]; chez quelques porteuses d'offrandes, l'himation se fait moins ample et plus court, il est simplement posé en châle sur les épaules, d'où il tombe droit le long du corps[3]: raccourcissez-le encore, arrêtez-le à mi-cuisses, arrondissez-en les pans, et vous avez ce curieux petit manteau, qui est plus une parure qu'un vêtement, et qui, du costume féminin, passa, nous l'avons vu, à celui des hommes[4]. Comme il voisine, à Derouah, avec l'himation masculin à bordure crénelée, il est donc contemporain de ce dernier. Il faut par conséquent admettre ou que la date extrême[5] proposée par M. Maspero pour les reliefs d'Héliopolis est trop basse, ou trop haute celle[6] proposée pour le relief de Memphis. Nous ne serons sans doute pas loin de la vérité en adoptant pour les uns et pour l'autre une date moyenne, et en les rangeant quelque part vers l'an 300.

Et telle est l'époque où, tout bien considéré, je placerais la construction du tombeau de Petosiris. Peut-être la trouvera-t-on trop élevée, et objectera-t-on que l'art grec, assurément acclimaté à cette époque dans le Delta et à Memphis, n'avait pas pu encore pénétrer en Haute-Égypte. La décoration du tombeau de Petosiris est en effet une manifestation d'art jusqu'à présent isolée, et qui, incontestablement, surprend. Mais rappelons-nous que c'est sous Ptolémée Sôter que fut fondée Ptolémaïs, à plus de 200 kilomètres au sud d'Hermopolis, ce qui laisse supposer, dès ce règne, une réelle infiltration de la civilisation et de l'art helléniques dans le haut pays. Je ne prétends pas d'ailleurs que nos reliefs soient l'œuvre d'un artiste grec; c'est même peu vraisemblable : ils sont dus plutôt à un artiste indigène, élevé dans une école grecque de Memphis, où il s'est initié aux théories d'art nouvelles, où il a puisé son inspiration, emprunté

---

[1] Ci-dessus, p. 84, 106.
[2] Ci-dessus, p. 79.
[3] Ci-dessus, p. 107.
[4] Ci-dessus, p. 107.
[5] Ptolémée IV Philopator (221-204).
[6] XXIX°-XXX° dynastie (400?-342).

ses modèles, sans arriver jamais à secouer complètement l'influence de l'antique Égypte.

Au surplus, les graffites grecs tracés sur les colonnes de la façade par de pieux visiteurs[1] nous fournissent-ils un *terminus post quem*, dont il faut bien tenir compte. Ils sont, selon toute vraisemblance, du milieu du IIIe siècle. Il ne paraît donc pas téméraire de faire remonter à quelque cinquante années plus tôt la construction du tombeau de Derouah.

Voici enfin un texte intéressant la biographie de Petosiris, qui vient confirmer les résultats précédemment obtenus, et nous permet en même temps de fixer, de façon au moins approximative, l'époque où vécurent les principaux personnages de sa famille.

Ce texte est tiré de la grande inscription n° 81, l. 22-33 :



«J'ai été sous l'obédience du maître de Khmounou dès mon enfance; tous ses desseins étaient dans mon cœur. On me choisit[2] pour administrer son temple, car on savait que sa crainte était dans mon cœur. J'ai passé sept ans, comme *procurateur* (λεσώνης)[3] de ce dieu, à administrer

---

[1] Ci-dessus, p. 44.

[2] Si est une forme active (compl. direct), le sujet, qui semble ne pouvoir être que Thot, n'est pas exprimé, et de ne se comprend pas. Je crois donc plutôt que c'est un passif, d'ailleurs incorrectement écrit; en ce cas, de équivaudrait à , ce qui est possible, mais il faudrait supprimer de .

[3] Cf. ci-dessus, p. 56.

ses biens[1], sans que l'on trouvât rien à me reprocher. Un roi des pays étrangers avait alors[2] établi son protectorat sur l'Égypte, et il n'y avait plus de choses qui fussent en leur place d'autrefois. Depuis qu'un combat s'était livré[3] aux portes de l'Égypte[4], le sud du pays était dans le trouble[5], et le nord dans la confusion[6]; les hommes marchaient dans l'égarement (?), les temples n'étaient plus à la disposition de (?) leurs desservants, les prêtres erraient (?) dans l'ignorance de ce qui se passait. — Quand je remplis les fonctions de *procurateur* de Thot, alors... etc.... »

Quoi qu'il en soit de l'interprétation littérale de ce texte assez délicat, un fait positif s'en dégage : lorsque Petosiris assuma la charge de de Thot, l'Égypte était sous une domination étrangère. La même idée est exprimée encore plus clairement dans deux autres inscriptions :

(inscr. 59, l. 2)

et

(inscr. 62, l. 3).

et encore, de façon un peu différente :

(*on n'avait pas fait de travaux dans le temple*) (inscr. 59, l. 3).

[1] Sur le sens de , cf. Maspero, *Journal asiat.*, 1890, p. 130-131; Moret, *ibid.*, 1916, p. 304.

[2] est l'enclitique , dont final est tombé.

[3] pour : «depuis qu'un combat () était venu à se livrer, s'était livré». Sur l'emploi et le sens de marquant le développement logique d'une situation ou d'une action désastreuses, cf. Gardiner, *Admonitions*, p. 53.

[4] Même emploi de *m ḫnt r* dans ce sens, dans *Sinuhe*, B 306, .

[5] Lire ou .

[6] , pour . Au sujet de ce mot et de l'orthographe *šwh* au lieu de *šh3*, cf. Gardiner, *Admonitions*, p. 28-29. Sur la confusion de et de , cf. ci-dessus, p. 75 (inscr. 45), où nous avons pour , et p. 81 (inscr. 61), où nous trouvons la même erreur pour , — sans compter d'autres exemples non cités dans cet article.

Prendrons-nous au pied de la lettre le tableau des calamités qui, d'après Petosiris, désolèrent l'Égypte pendant le règne de ces étrangers? Le croirons-nous sur parole quand, dans la suite du texte, il fait son propre panégyrique et expose complaisamment le rôle qu'il joua comme restaurateur de la religion à Hermopolis? Il y a sans doute, dans ce récit et dans cet éloge, un peu d'exagération, et, si je puis dire, une variation, adaptée à l'époque, sur «le thème classique du désordre et du roi sauveur»[1]. Mais, la part faite à la «littérature», la réalité historique d'une domination étrangère abominable — qui ne peut être que celle des Perses —, n'en subsiste pas moins.

Sous le gouvernement si avisé des premiers Ptolémées, dont la politique était faite de bienveillance à l'égard des Égyptiens, de tolérance pour leur religion, et du souci constant de «rattacher le présent au passé»[2], le souvenir de cette domination était, par contraste, d'autant plus abhorré. Mais encore de quelle domination persane s'agit-il? De la première, qui dura cent vingt ans, couvrant tout le ve siècle, et se termina vers 404 par la révolte d'Amyrtée[3], — ou de la seconde, qui commença en 342, à la chute de Nectanébo II, et prit fin en 332 après les victoires d'Alexandre? Assurément de la seconde, qui est la plus proche de l'époque ptolémaïque, au delà de laquelle il paraît impossible[4] de faire remonter la décoration du tombeau de Petosiris. «*Le combat qui s'était livré aux portes de l'Égypte*», marquant pour le pays le début d'une période d'agitation (inscr. 81 précitée[5], l. 29-30), ne serait-il pas celui que Nectanébo II soutint devant Péluse[6] et où sombra, dans la défaite, l'indépendance nationale? Et dans les lignes qui suivent (l. 31-33), ne peut-on pas voir une allusion aux fureurs sacrilèges d'Ochos et de Bagoas[7], qui profanèrent et pillèrent avec rage les temples d'Égypte?

C'est à ce moment, particulièrement difficile, que Petosiris aurait rempli, sept fois de suite, au cours de la décade 342-332, les fonctions de

---

(1) R. Weill, *La fin du Moyen Empire égyptien*, p. 22 et suiv.

(2) Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, I, p. 109.

(3) Maspero, *Histoire*, III, p. 751.

(4) Ci-dessus, p. 115-117.

(5) Ci-dessus, p. 118.

(6) Maspero, *Histoire*, p. 766-768.

(7) Wiedemann, *Aegyptische Geschichte*, II, p. 719.

λεσώνης. Il peut avoir vécu encore quelque cinquante ans, et avoir atteint les dernières années du règne de Ptolémée Sôter (285). C'est sur la fin de sa vie qu'il aurait, sinon édifié, du moins fait décorer la chapelle funéraire de son père et de son frère aîné, puis construit le «pronaos» réservé à son propre culte, — donc aux environs de l'an 300.

Quant à *S-shou* et à *Zed-thot-ef-ankh,* il faudrait placer sous la dernière dynastie indigène, celle des Nectanébo, entre 380 et 342, leur période d'activité sacerdotale. Remontons encore d'un quart de siècle, au delà de la XXX[e] dynastie, avec le vieux *Zed-thot-ef-ankh,* l'ancêtre de Petosiris: descendons d'autre part d'une quarantaine d'années dans le III[e] siècle, avec *Zed-ḥer* et *Pe-tou-kem,* son fils et son petit-fils, et nous suivrons ainsi pendant plus de cent cinquante ans, entre la XXVIII[e] dynastie (404) et le règne de Ptolémée III Évergète (246), la longue histoire d'une famille de grands prêtres de Thot d'Hermopolis.

G. Lefebvre.

Le Caire, mai 1920.

DEUX STÈLES DE BUBASTIS

PAR M. G. DARESSY.

Il a été trouvé dans le tell Basta, il y a quelques années, deux stèles en calcaire, en assez mauvais état de conservation, que je signale à cause de la rareté des petits monuments épigraphiques de cette provenance.

La première stèle (*Journal d'entrée du Musée,* n° 43148) n'a plus que 0 m. 40 cent. de hauteur et 0 m. 32 cent. de largeur, la partie inférieure étant détruite. Il ne subsiste donc que le tableau du haut, avec personnages au-dessus desquels sont gravées de courtes colonnes d'hiéroglyphes. A gauche, la déesse Bast est assise; elle a une tête de lionne, pas de chatte, surmontée du disque solaire. Sa légende est : . Devant elle est un autel, et à droite deux adorateurs sont tournés vers la déesse : le premier est un homme vêtu d'une grande robe, le second une prêtresse tenant des fleurs. Sur leur tête on lit : .

Ce gouverneur Tauro (ou Tal) ne m'est pas autrement connu.

La seconde stèle (*Journal d'entrée du Musée,* n° 45051) a 0 m. 50 cent. de hauteur et 0 m. 27 cent. de largeur. Les gravures sont rehaussées de bleu et les lignes séparatives des inscriptions sont rouges. Dans le cintre plane un disque ailé. Au-dessous, à gauche, on voit une déesse à corps d'hippopotame, comme Thouéris, coiffée du disque et des cornes d'Isis, et qui est nommée Nout : . Lui faisant face, un adorateur, a les bras levés; il est vêtu d'un grand costume plissé muni de franges dans le bas. Derrière lui il y avait une femme qu'on a changée en une déesse tenant le sceptre papyriforme et le signe de la vie, coiffée du disque et des cornes d'Isis, et ayant conservé la longue robe évasée du bas des prêtresses. On ne sait pas si le nom gravé au-dessus est celui de la prêtresse, ou de la forme spéciale d'Isis qui aurait porté désignation de « la Bubastite », étant le nom du territoire du XVIIIe nome de la Basse-Égypte. En bas sont tracées quatre lignes d'inscriptions :

(→)

G. Daressy.

UN
GROUPE DE SAFT EL HENNEH

PAR

M. G. DARESSY.

En avril 1920, un fellah de Saft el Henneh mit au jour, en labourant son champ, un groupe de statues en granit noir dont le Musée vient de faire l'acquisition[1]. La largeur est de 0 m. 605 mill., l'épaisseur de 0 m. 45 cent.; la hauteur maximum est de 0 m. 605 mill. Le monument donnait l'image de trois personnes : un homme assis au milieu, sa femme assise à sa gauche, et leur fille debout à sa droite. Les trois têtes sont brisées et n'ont pas été retrouvées.

Le personnage principal est vêtu d'une grande robe avec fente au cou, à manches courtes en entonnoir et plissées, ayant dans le bas une sorte de tablier triangulaire, plissé et empesé. Il porte en outre un pagne en étoffe plissée, dont le haut de la ceinture a une courte frange; par-devant, l'ouverture laissée par les deux extrémités de ce pagne, qui vont en relevant et se croisent à peine, est occupée en partie par une pièce d'étoffe, frangée à sa partie inférieure. On ne voit plus que le bas de la perruque marquée de lignes ondulées verticales, descendant plus bas que le cou, où elle se termine en pattes arrondies. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un bouton de fleur ⸸; le bras gauche est posé sur les genoux. Les pieds sont chaussés de sandales formées d'une semelle débordante, d'une lanière entre les orteils et d'une large bride.

La femme, assise sur le même siège que lui, une sorte de banc rectangulaire, sans sculptures, avec dossier, est vêtue d'une longue robe tombant jusqu'au talon et sur le cou-de-pied, sans autres ornements que la manche plissée. Sa main droite est posée sur l'épaule droite de son mari; le bras gauche, qui était pendant, est brisé.

---

[1] *Journal d'entrée du Musée*, n° 46600.

La fille, représentée debout, soutient de sa main droite le coude de son père, son autre main étant posée sur l'épaule gauche de celui-ci. Elle est habillée d'une robe tombant également jusque sur le pied, croisée par-devant, où la bordure est garnie d'une frange; les manches, assez longues, étaient plissées, et sur la poitrine, en mauvais état de conservation, il devait exister également des plissages.

Ces costumes ne fournissent pas un critérium certain pour déterminer l'époque du monument; celui du personnage principal a été porté par les grands fonctionnaires depuis le temps d'Amenhotep III jusque sous la XXIIe dynastie. Le style du monument est bon, la sculpture est soignée; je pense donc qu'on peut l'attribuer à la XVIIIe dynastie, aux règnes d'Amenhotep III ou de Hor-m-heb.

Les inscriptions gravées sur ce monument sont comme suit :

A. Sur la robe du personnage principal, en colonne : [1].

B. Sur le plat du socle à gauche : (*v*) .

C. Sur la robe de la dame : (*v*) .

D. Sur le plat du socle entre l'homme et la femme : (*v*) .

E. Entre l'homme et la femme, sur le dossier et le siège : (*v*) .

F. Devant les pieds de la fille, en colonne : .

G. Sur le haut du dos du personnage principal, en deux lignes horizontales : (←) .

---

[1] Sur l'original le faucon est partout coiffé de deux plumes droites, et non de l'*atef*.

Le dossier porte un grand tableau représentant *Sa-uas* les bras levés en adoration devant le dieu Septi, hiéracocéphale debout, tenant le sceptre *uas* et le signe de la vie, la tête surmontée de deux longues plumes droites, et la déesse Khensit, coiffée comme Isis du disque et des cornes, tenant le sceptre papyriforme et le signe de la vie.

H. Au-dessus de l'adorant : (*v*) (←)

I. Sous ses bras : (*v*) (←)

J. Au-dessus de Septi : (*v*) (→)

K. Sous le bras de Septi : (*v*) (→)

L. Entre les jambes du dieu : (*h*) (→)

M. Au-dessus de la déesse : (*v*) (→)

Entre Septi et Khensit un petit personnage est debout, en adoration, tourné vers la déesse; sa légende est donnée deux fois :

N. Au-dessus de lui : (*v*) (←)

O. Devant la déesse, sous son bras : (*v*) (→)

A gauche, le dossier ne va pas jusqu'à l'extrémité; il laisse un petit espace dans lequel on voit un dossier plus petit, pouvant être considéré comme appartenant au siège de la femme, et sur lequel on lit :

P. (*v*) (→)

Sur la droite du monument, le siège de la femme porte un tableau mutilé. Un personnage, le fils de *Sa-uas*, y était figuré en adoration devant le dieu Septi, dont il ne subsiste que le bras tenant le sceptre *uas*. Entre

eux est dressé un autel sur lequel sont posés des pains ainsi qu'un bouquet de fleurs de lotus; au-dessous on voit deux grands vases avec leur bouchon conique.

Q. Au-dessus de l'adorateur : (*v*) (←•)

R. Devant lui, sous ses bras : (*v*) (←•)

S. Sur le dieu :

T. Sous le bras : (*v*) (•→)

U. Une inscription unique fait le tour de la base du monument, partant du milieu de la face antérieure : (•→) (10 groupes) (6 groupes)

Ces inscriptions ne font guère que répéter les noms de Sa-uas, qui était officier d'infanterie et prophète de Septi, seigneur de l'Est, divinité principale du XXe nome de la Basse-Égypte, de sa femme, de leur fils et de leur fille, sans aucun détail biographique intéressant; Sa-uas se contente de dire (inscr. H, I) qu'«il avait suivi son maître sans repos, ne laissant pas de répit aux mauvais».

Le nom de la femme, *Ankh-s-mut,* et celui de la fille, *Tent-ament,* sont formés plutôt selon la mode de l'époque bubastite que selon celle des Ramessides. En tenant compte que sur le plat du socle il y a d'un bout à l'autre, vers l'avant, une dépression de la surface, comme si une inscription avait été effacée, je crois que, tout en attribuant la sculpture du groupe à la XVIIIe dynastie, il faut faire descendre la date des inscriptions jusque sous la XXIIe ou la XXIIIe dynastie.

Le nom *Sa-uas* n'est pas connu, mais je ne doute pas que ce soit le même qui soit donné sous la forme plus correcte sur la statue

que j'ai publiée il y a neuf ans[1], et qui est au nom de *Hor*, fils de *Sa-n-uast*, si bien qu'on ne peut hésiter, vu la concordance des titres, à croire que cette statue est du même personnage, qui avait dédié le groupe à ses parents. Les formules d'imprécations contre quiconque détruirait le monument, mieux conservées sur la statue que sur le groupe, où il n'en subsiste que des fragments autour du socle, sont également bien dans le goût de la période des Chéchanq. Il est donc possible que l'activité dont *Sa-uas* se vante n'ait pas été employée contre les étrangers, mais dans les luttes intestines de l'Égypte à cette époque.

Il n'y a aucun renseignement géographique nouveau. Le nom de Saft el Henneh est bien connu depuis les fouilles de M. Naville en cette localité[2], ainsi que par les monuments qui y ont été découverts depuis[3]. L'autre désignation , empruntée à la divinité qui y était adorée, et était la protectrice du XXe nome de la Basse-Égypte, est également connue. Sa-uas était gouverneur de «la zone de Parâ», désignation de la frontière orientale du Delta mentionnée sur un certain nombre de monuments[4].

Le seul point sur lequel il y a lieu de s'arrêter est celui du nom de la déesse associée au culte de Septi, et qui n'avait pas été mis en évidence jusqu'ici. Ce nom ne figure pas dans le *Dictionnaire de mythologie* de Lanzone; on le retrouve à plusieurs reprises sur les parois du grand naos de Saft el Henneh, mais sans aucune addition ayant pu faire soupçonner le rang qu'occupait la déesse dans le culte local. Dans la publication de Naville, pl. II, rangée du bas, est coiffée comme ici du disque et des cornes; pl. IV (dos du naos), dans la rangée inférieure, «Khensit, couronne de Septi» porte sur la tête une plume d'autruche comme la déesse Mât; pl. V (côté droit, rang supérieur), est figurée comme une Isis assise; à la troisième rangée on la voit à trois reprises : une première fois est en Mât, avec le corps momifié; la seconde

[1] Daressy, *Une statue de Saft el Henneh*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XI, p. 143.

[2] E. Naville, *Goshen and the shrine of Saft el Henneh* (E. E. F., 1887).

[3] Daressy, *Notes et remarques*, § CLV, dans le *Recueil de travaux*, t. XX, p. 76.

[4] Gardiner, *The Delta residence of the Ramessides*, dans *The Journal of Egyptian Archæology*, vol. V, p. 269.

fois, coiffée du disque et des cornes, tient un arc et deux flèches comme Neith; la troisième fois «Khesent (*sic*) munie de toile (?)» à tête de vache, est agenouillée sur un socle élevé. Chaque fois le graveur a interverti l'ordre des signes *n* et *s*. Enfin au dernier rang (pl. VI) est une fois représentée comme Isis, l'autre fois comme Mât.

Dans une liste des formes d'Hathor adorées dans les différents nomes de l'Égypte, que Brugsch a copiée dans le temple de Dendérah [1], il indique pour le nome Arabique . Il y a évidemment une erreur de lecture et il faut corriger Khekhsit en «Khensit, couronne de Râ, la grande qui met en joie sur le front de Toum».

Khensit, dont le nom est dérivé de «bandeau de tête, couronne», est donc une personnification de la lumière, symbolisée par l'uræus qui se dresse sur le front des rois et des divinités, et se joint bien à Septi qui, selon le grand texte géographique d'Edfou, est une forme de , l'air et la clarté.

G. Daressy.

---

[1] Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1392.

UN «FILS ROYAL EN NUBIE»

PAR

M. G. DARESSY.

Le Musée du Caire possède une stèle en calcaire envoyée d'Abydos en août 1899, intéressante par les titres du personnage qui l'a fait graver [1]. Haute de 0 m. 69 cent., large de 0 m. 45 cent., elle est cintrée au sommet; la gravure était soignée, mais une partie de la surface de la pierre est usée, ce qui a fait disparaître des figures et inscriptions. Le costume des hommes et la maigreur des hiéroglyphes dénotent la XIXe dynastie pour date de ce monument.

La stèle est divisée en deux tableaux superposés. Celui du haut montre un personnage en adoration devant les divinités d'Abydos. Osiris coiffé de l'*atef* est assis, tenant la crosse et le fouet; il est appelé [hiéroglyphes] dans la légende en colonnes gravée au-dessus de lui. Debout derrière le dieu et l'entourant de ses bras, on voit la déesse Isis [hiéroglyphes] coiffée du siège, puis Horus hiéracocéphale coiffé du *pchent,* en marche, tenant le sceptre *uas* et le signe de la vie : [hiéroglyphes].

A droite et faisant face aux divinités l'adorateur est debout, les bras levés. Il a une grande robe plissée avec tablier à festons dans le bas et porte la grande perruque à la mode sous Séti Ier et Ramsès II; un autel avec offrandes est placé devant lui. Au-dessus, on lit cette légende tracée en colonnes :

[hiéroglyphes].

Au second registre, à gauche, un homme vêtu d'une grande robe bouffante et une femme sont assis sur des sièges à pieds de lion posés sur une natte. Les corps de ces deux personnages ont été martelés. L'homme lève la main vers les offrandes posées sur un autel au delà duquel une femme est debout, faisant brûler l'encens et versant l'eau d'un vase [hiéroglyphe] sur les aliments. La légende des personnages assis a entièrement disparu; de celle de l'adoratrice il ne reste que la fin du nom [hiéroglyphes].

---

[1] *Journal d'entrée du Musée,* n° 34620. Elle est exposée dans la salle P.

Le seul texte subsistant est donc celui du premier registre, qui dit que le monument a été «fait par le chef des pays de la région du Sud, fils royal dans le pays des Nubiens, chef des travaux dans la demeure d'Amon, grand du Maza, Ani».

De ces titres, le plus remarquable est le second qui, je crois, n'avait pas encore été signalé. On connaît depuis longtemps les «fils royaux d'Éthiopie» et les «fils royaux d'El Kab», mais la mention d'un «fils royal en Nubie» est une nouveauté. S'il était encore nécessaire, cette citation prouverait que cette qualification n'est qu'un titre de fonctionnaire et n'entraîne nullement la nécessité que le personnage qui en était revêtu ait été un fils ou même un parent du Pharaon[1]. M. H. Gauthier pense que sous Amenhotep III le gouvernement de la Nubie qui, jusqu'alors sous la XVIII[e] dynastie, avait été partagé entre les princes de Nekhabit pour la Basse-Nubie et de Kouch pour la région du Haut Nil, aurait été réuni sous l'autorité d'un seul fonctionnaire, le fils royal de Kouch.

M. Weigall a relevé à Abou Simbel une légende : [2] «fait par le fils royal de Kouch, Ani, des gens d'Héracléopolis», accompagnant un tableau où l'on voit ce personnage s'inclinant devant Ramsès II. Il est à peu près certain qu'il est question ici du même personnage que sur la stèle d'Abydos, et ainsi «fils royal en Nubie» ne serait qu'un homonyme de «fils royal de Kouch», qui est le terme ordinaire trouvé quantité de fois gravé sur les rochers et les monuments de la vallée au-dessus de la première cataracte.

Sur la stèle, Ani se dit chef des travaux dans la demeure d'Amon. Intercalée ainsi au milieu de titres se rapportant à la Nubie, cette qualification pourrait se rapporter au temple de Ouady es Sebouʿa, construit sous Ramsès II presque à mi-chemin entre la première et la deuxième cataracte, et qui porte officiellement le nom de [3]. Pourtant, à Es Sebouʿa, on n'a pas retrouvé la mention d'Ani, tandis que le fils royal de Kouch

---

(1) Sur les fils royaux, voir notamment H. Gauthier, *Les fils royaux de Nekhabit*, dans les *Annales*, t. X, p. 193 : G. Reisner, dans *Sudan notes and records*, I, p. 225; *The Viceroys of Ethiopia*, dans *The Journal of Egyptian Archæology*, vol. VI.

(2) A. Weigall, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia*, p. 137.

(3) H. Gauthier, *Le Temple de Ouadi es-Seboûʿ*, p. 11.

Setaou est cité à nombreuses reprises. Toutefois ce temple n'était pas d'une telle importance qu'il soit à supposer qu'Ani ait cru devoir faire mention de sa construction parmi ses titres les plus élevés, et il n'aurait pas eu lieu de se féliciter de son œuvre, car les bas-reliefs de Ouady es Sebouʿa sont parmi les plus mauvais de ceux qu'on voit en Nubie: il est donc vraisemblable que Pa-amon désigne Thèbes, et la forme grammaticale avec la préposition *m*, et non *n*, s'accorde mieux avec cette traduction.

Ani, en outre de son titre de «fils royal de Ta-khent», terme géographique qui s'applique non seulement à toute la région comprise entre les deux premières cataractes mais encore au territoire du premier nome de la Haute-Égypte, s'intitule «chef ou grand du pays de Maza». Ce pays de Maza est assez fréquemment cité à toutes les époques de l'histoire d'Égypte; on était en général d'avis de le placer dans une des régions plus ou moins désertes qui bordent la vallée du Nil en Nubie; M. E. Schiaparelli a soutenu, d'abord lors de la découverte de la tombe de Herkhouf à Assouan, puis dernièrement, dans un ouvrage sur la géographie du Haut Nil[1], une théorie suivant laquelle il faudrait reporter le Maza beaucoup plus au sud, et y voir le territoire boisé, riche en animaux sauvages, compris entre le cours inférieur de l'Atbara et du Barka au nord, le Nil Bleu au sud, la côte Érythrée à l'est, le Nil et l'Atbara à l'ouest[2], région qu'il considère comme correspondant à l'île de Méroé dont parle Strabon. Je ne pense pas que les motifs qu'il apporte en faveur de cette localisation puissent lutter contre les documents qui nous montrent ce pays là où les égyptologues l'avaient situé tout d'abord, et je vais rappeler les faits qui militent en faveur de cette détermination.

Les ou habitants du Maza fournissaient les recrues pour une sorte de corps de police employé en Égypte, et qui était notamment chargé de la garde de la nécropole de Thèbes sous le commandement d'un supérieur égyptien ou [3]. Cette population devait donc être assez nombreuse et habiter une région pas trop éloignée de l'Égypte pour

---

(1) E. Schiaparelli, *La geografia dell'Africa orientale*, Rome, 1916.

(2) E. Schiaparelli, *ibid.*, p. 240.

(3) Me fiant à l'orthographe de la stèle, je pense qu'Ani était gouverneur du pays de Maza et non commandant d'un corps de Mazaiou, voir pourtant plus loin p. 139.

9.

que l'enrôlement ne présente pas de grandes difficultés; mais ce sont les inscriptions parlant de ce pays et de ceux qui lui sont contigus qui doivent guider nos recherches. La biographie d'Ouna (l. 15) énumère les nègres de [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], et plus loin (l. 46) dit que ce sont les chefs des pays de [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] qui, lors d'une seconde expédition, fournirent les bois nécessaires à la construction de bateaux. Une inscription d'Assouan du roi Mer-n-rê montre les princes de [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] «flairant la terre» devant le roi. L'ordre dans lequel ces pays sont énumérés n'est pas fixe; en ne prenant que les quatre noms principaux on trouvera l'ordre suivant :

	ARITHET.	MAZA.	AMAM.	OUAOUAT.
Ouna, l. 15	1	2	3	4
Ouna, l. 46	1	4	3	2
Assouan	2	1	//	3

Il n'y a pas de classement géographique régulier et l'on en peut conclure que ces régions étaient contiguës, peut-être séparées les unes des autres par le Nil. Le premier point à retenir est que le Ouaouat est souvent cité pour ses produits minéraux et notamment l'argent. On sait que la chaîne arabique est riche en mines de toutes sortes, tandis que le plateau libyque au contraire n'offre guère de ressources métallurgiques, sauf peut-être le fer. Cette considération suffirait déjà à indiquer que le Ouaouat doit être cherché à l'est de la vallée du Nil.

De ces pays il en existe un seul dont on puisse considérer la situation comme fixée, encore que les limites n'en soient pas bien déterminées : c'est le [hiéroglyphes]. Il est à noter que toutes les inscriptions laissées par des fonctionnaires du Ouaouat se trouvent sur la rive droite du fleuve, entre Alasieh et Addeh[1], sauf une gravée à Abou Simbel, sur la rive gauche[2]. Cette dernière est rédigée ainsi : [hiéroglyphes]; on a considéré en général la mention finale comme marquant que ce Meri était natif du Ouaouat. Je croirais plutôt que ce fonctionnaire a

---

[1] Weigall, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia in 1906-7*, p. 114, 138, 139, 141, 142.

[2] Weigall, *A Report*, p. 138.

voulu ajouter le nom du pays où il était de service, après avoir oublié de le mentionner avant son nom, et qu'il faut traduire «fait par le scribe du trésor, chef des soldats en Nubie ((?)), lieutenant du Ouaouat, Meri», ce qui nous donne le même titre que pour le qui a tracé son nom à Addeh. Meri aurait donc traversé le fleuve, et sortant de sa circonscription serait venu à Abou Simbel en touriste.

Le lieu le plus septentrional où soit mentionné le Ouaouat dans la vallée est Korosko, où H. Brugsch a copié une inscription sur un rocher[1] disant qu'Amen-m-hât III avait été «abattre le Ouaouat»; d'autre part, dans le *Conte du Naufragé* (l. 9), le héros du roman dit qu'il a atteint les limites du Ouaouat : . Comme ce récit a trait à des aventures merveilleuses qui ne peuvent avoir eu pour théâtre que la mer Érythrée ou l'océan Indien, il n'y avait aucun motif pour le voyageur de traverser le Nil, et par suite M. Golénischeff[2], en disant que est le «nom que les anciens Égyptiens donnaient à tout le pays s'étendant entre le Nil et la mer Rouge, au sud du village moderne de Korosko», a situé en gros l'emplacement de cette région; on doit pourtant faire la réserve que le Ouaouat ne devait guère aller au sud plus loin que la seconde cataracte.

Vers l'est, le Ouaouat montait un peu plus au nord et avait pour débouchés sur mer les ports de Bérénice et d'Aidhab. M. Golénischeff a signalé une mention du sur les parois du temple de Bérénice[3]. Dans les récits mythologiques gravés sur les murailles du temple d'Edfou[4], on parle d'Horus arrivant en Nubie , venant aborder à , pays que l'on s'accorde à reconnaître comme étant Bérénice, et les ennemis typhoniens qui étaient dans le se décidant à le reconnaître pour leur seigneur. C'est une voie semblable, sinon la même, que le héros du *Conte du Naufragé* emprunta pour rentrer en Égypte. On a discuté sur la question de savoir si le

---

(1) Brugsch, *Die Negerstämme der Una-Inschrift*, dans la *Zeitschrift*, t. XX, 1882, p. 30.

(2) W. Golénischeff, *Le Conte du Naufragé*, p. 46.

(3) W. Golénischeff, *Une excursion à Bérénice*, dans le *Recueil de trav.*, t. XIII, p. 88 et pl. IV, inscription 31.

(4) Naville, *Mythe d'Horus*, pl. XVIII, l. 6.

devait s'entendre des limites extrêmes du Ouaouat ou de la frontière de ce pays vers l'Égypte; il me paraît qu'on ne peut hésiter à comprendre par *pehui* les parties les plus reculées de cette contrée, en entendant par là la région voisine de la mer Rouge, à la hauteur d'Assouan. Ainsi que M. Golénischeff l'a compris, débarqué à Bérénice, ou peut-être un peu plus au sud, où fut au moyen âge le port d'Aïdhab [1], il rencontre aussitôt dans la montagne le pays de Ouaouat; mais cette contrée était alors sous la domination égyptienne et son parcours ne pouvait lui causer aucune difficulté. Il passe donc sous silence le voyage à travers la chaîne Arabique et mentionne seulement son retour au pays natal par [hiéroglyphes], Begeh. Cette explication rationnelle exclut toutes les suppositions de communication du Nil avec la mer Rouge et autres complications dont on avait voulu surcharger ce récit déjà fantaisiste.

Il est probable que la plaine du littoral était incluse dans ce qu'on appelait le pays de Pount et que le Ouaouat ne comprenait que la montagne, si riche en métaux précieux.

Il est assez singulier que le nom Gebel Amam figure sur une liste dressée il y a 120 ans par un Barbarin pour un des membres de la Commission d'Égypte [2]. L'orthographe des noms n'étant pas toujours correcte, je mettrai en regard différentes énumérations des localités de la rive gauche du Nil pour la région visée (voir tableau ci-contre).

Ce nom de Gebel Amam ne se retrouve pas dans les autres listes, mais la situation de cette montagne est bien déterminée par les désignations de localités voisines : c'est la hauteur atteignant l'altitude de 185 mètres contre laquelle le Nil est venu butter au nord de Toumas et qui l'a forcé à s'infléchir vers le sud-est jusqu'à Korosko. Amam est-il bien une survivance du nom antique [hiéroglyphes], ou ne se trouve-t-il là que par pure

---

[1] J. Couyat, *Les routes d'Aidhab*, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. VIII, p. 135. M. Couyat place Aïdhab à Halaïb, un peu au nord du ras Hadarbah (ou cap Elba). Les cartes du Survey Department marquent Eidabah encore plus au nord, à Mersa Shab, à 110 kilomètres au sud de Bérénice, presque sous le 23e degré de latitude. La localisation est encore incertaine.

[2] *Description de l'Égypte*, t. XII, p. 249. Costaz, *Mémoire sur la Nubie et les Barabras*, p. 265, liste de plusieurs villages ou bourgs situés au-dessus de Philæ, sur les deux bords du Nil, donnée par le Barbarin Hâggy Mohammed.

HAG MOHAMMED.	NORDEN.	LEPSIUS.	MILLEHAM.	SURVEY.
Rêga........	Arega	Areka	Areika	Naga el Riqa
	Amada	Amada	Amada	Amada
	Hassaja	Hasâya		Naga el Haswa
Coucheguèle..	Kudjuhed			
	Keravaschie	Begrasch	Begrasch (Sheikh Daoud)	Naga Kershia
Gebel Amam..				
Tômâce......	Tomas	Tomâs	Tomas	Tumas (Naga el Mansur)
Courcour.....				Khor (el Zarqa?)
Afi.........		'Aife		Afia
Caranône.....			Karanog.	

coïncidence? Il semble que le pays d'Amam doive être cherché un peu plus en amont dans la vallée, mais cette dénomination n'en est pas moins à noter.

Pour Arthet nous avons un point de repère. M. Weigall a signalé un graffito sur un rocher de Toumas, pays au sommet de la boucle que fait le Nil entre Korosko et Ibrim, qui semble devoir se lire

« expédition pour joindre le Arthet du roi Nefer-sa-hor, etc. »[1]. Nous ne savons pas si cette inscription marque le point extrême du voyage, ou seulement un des arrêts en route; pourtant le Amam tel qu'on en a fixé approximativement la situation (voir ci-dessus) n'étant pas très éloigné (environ 80 kilomètres) et le Arthet devant être une contrée assez étendue,

[1] Weigall, *Report*, p. 9. La stèle limite de Senusert, provenant de Semneh (Lepsius, *Denkmäler*, II, 136), fixe la frontière sud de l'Égypte au pays de . Peut-être est-ce le même pays que les textes des temples ptolémaïques appellent . Cf. Schiaparelli, *Geografia*, p. 60.

on en peut inférer que Toumas n'en marque pas la limite nord, et qu'au contraire il pouvait s'étendre en aval sur ce qui est désigné maintenant Ouady el 'Arab, soit jusqu'à Maharraqah, qui marqua aux époques de décadence la frontière du Dodécachène. Il se peut que Toumas ait été une des villes principales de la région, vu sa situation au débouché sur le Nil de la route terrestre partant de l'ouest d'Assouan à travers le plateau libyque et plus courte que le chemin qui suivait les détours du fleuve.

Pour le pays de [hieroglyphs] ou [hieroglyphs], nous n'avons aucun renseignement positif; M. Weigall le relègue dans la région entre Abou Simbel et la deuxième cataracte[1]. Ceci est fort possible, bien que nous ne possédions aucun document épigraphique pouvant servir à constater quelles étaient les limites de cette contrée. L'inscription de Herkhouf prouve qu'on pouvait s'y rendre en traversant le [hieroglyphs]; d'autre part, au moment où ce personnage arriva à Amam, le prince venait de partir en guerre pour [hieroglyphs], le pays des Tamahou ou Libyens, et par conséquent Amam devait être sur la rive gauche du Nil. Ces Tamahou habitaient probablement les petites oasis comme celles de Dunqul, el Cheb, Selimah, échelonnées parallèlement au Nil sur le plateau libyen. Le nom Amam n'est peut-être pas indigène, mais égyptien, ayant été donné à la région en raison de l'abondance des palmiers; en tout cas la localisation indiquée par M. Weigall serait assez satisfaisante, puisque malgré la dénudation actuelle de la Nubie il signale dans les parages de Balanieh, le district au sud d'Abou Simbel «les palmiers sur la rive de la rivière, les petites forêts de *sont* (acacia nilotica) et les groupes de tamaris qui fournissent une ombre agréable au voyageur[2]».

Sur les quatre contrées que nous avons retenues, trois sont déjà placées sur la carte; il ne reste à examiner que la dernière, celle qui nous intéresse le plus, le Maza.

Comme le Ouaouat, c'est un pays riche en métaux précieux; une inscription du temple d'Ombos[3] est ainsi conçue : [hieroglyphs]. Le

[1] Weigall, *A Report*, p. 108, pl. LVI, n° 1, et pl. LVIII, n° 29.

[2] Weigall, *A Report*, p. 138.

[3] *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte*, J. de Morgan, *Kom Ombos*, t. I, p. 83, tableau 99.

Maza produisait donc de l'or et de l'argent, ce qui nous induit, comme pour le Ouaouat, à le situer à droite du Nil, limitrophe du Pount ou côte de la mer Rouge. C'est pour ce motif que Herkhouf, qui a fait ses expéditions par voie de terre et à l'ouest de la vallée, n'a pas eu de rapports avec les Mazaou tandis que Ouna, voyageant sur le Nil, a été en contact successivement avec les riverains des deux côtés et a vu les noirs du Maza.

Doit-on, ainsi que l'a fait M. Schiaparelli, reculer ce pays jusque vers Berber et Khartoum? Cela me paraît bien improbable. Nous avons vu que le Ouaouat, le Amam, le Arthet, touchent au Nil entre les deux premières cataractes; il en doit être de même pour le Maza. Les trois princes de Maza, Arthet et Ouaouat sont venus présenter leurs hommages à Mer-n-rê à Assouan[1] : c'était au début de l'expansion territoriale de l'Égypte et les contrées qu'ils gouvernaient ne devaient pas être bien éloignées puisque le Amam, voisin de la région de Ouady Halfa, n'est pas représenté.

Si les qualifications de [hieroglyphs] «beau Mazaou seigneur de Pount[2]» et de [hieroglyphs] «beau Maza des pays de l'Est[3]», encore qu'elles affirment deux fois de plus les rapports de ces deux pays, ne suffisent pas à préciser leur situation, on doit peut-être s'arrêter un peu plus au texte de la stèle C. 30 du Louvre[4]. Un certain Sebek-ari, dans son hymne à Min révéré à Panopolis et à Coptos, dit de cette divinité [hieroglyphs] «grande rosée est sa descente au Maza, redoutable en Nubie». Le scribe a certainement voulu établir un rapprochement entre le Maza et le Ta-khent et, comme le Ta-khent désigne sans conteste la Basse-Nubie alors qu'au delà de la seconde cataracte on entre dans le vrai pays de Kouch, la mention est significative. Tous les textes semblent donc concourir à déterminer l'emplacement du Maza sur la rive droite du Nil et immédiatement après la

(1) Sethe, *Urkunden des Alten Reichs*, I, p. 111.

(2) Daressy, *La légende d'Ar-hems-nefer à Philæ*, dans les *Annales*, t. XVII, p. 76 : j'avais alors traduit *mâzoui nefer* par «beau guerrier».

(3) Brugsch, *Die Negerstämme der Una-Inschrift*, dans la *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, t. XX, 1882.

(4) Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre*, 2e partie, p. 59.

frontière d'Égypte; il aurait eu pour limite au sud le Ouaouat dont nous avions admis l'extension septentrionale jusqu'à Korosko.

Un document récemment publié par M. Gardiner[1] ne concorde pas exactement avec cette thèse. Un papyrus contenant une liste des forteresses nubiennes indique en ordre géographique les localités suivantes : n° 8 , n° 9 , n° 10 , n° 11 , n° 12 . Le n° 8 est Beheni qui fait face à Ouady Halfa; le n° 12 est Kouban : ce sont deux points bien fixés. Māam est moins bien déterminé; il possédait un Horus très révéré, , ce qui fait que ce dieu était cité dans tous les temples de Basse-Nubie et qu'on n'a pu reconnaître où était son sanctuaire principal; toutefois à Ibrim ou Ellesieh, Horus de Māam est le dieu prééminent, auquel s'adressent en premier les adorations, en sorte qu'il y a des chances pour que Maâm ou Mâam se soit trouvé en ces parages. Presque en face d'Ibrim, à Anibeh, existe le tombeau de Pennout, *dennou* du Ouaouat, qui, conformément à la coutume générale égyptienne, s'est fait enterrer à l'occident, mais qui était, ainsi que sa famille, attaché au culte d'Horus de Mâam.

J'avais pensé que le nom de la dixième forteresse «qui repousse les Mazaou» aurait été en rapport avec une victoire royale dans les lieux où elle fut élevée, ce qui nous aurait donné un point de repère pour le territoire de Maza; mais les mentions du Ouaouat, sans aucune allusion au Maza, dans toute la zone comprise entre Korosko et Abou Simbel, montrent le peu de probabilité que le Maza se soit trouvé dans ces parages : le nom de la forteresse rappelle une victoire qui a été remportée dans une autre région.

La seule position qui reste acceptable pour le Maza est celle de la montagne orientale au nord du Ouaouat, soit au nord de la ligne Korosko-Bérénice, avec possibilité que les Mazau aient occupé aussi le désert à l'est de l'Égypte, ou Etbaye septentrionale. A l'appui de cette supposition figure une inscription gravée près du temple de Radesieh (ou de l'Ouady Miah[2]) et qui paraît attribuable au même personnage que celui de la stèle.

---

[1] A. Gardiner, dans *The Journal of Egyptian Archæology*, 1916, p. 184.

[2] Publiée en premier par Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 138.

Devant Séti Ier est agenouillé le [1].
Ani se dit «chef de l'écurie du domaine de Séti Ier, écuyer de Sa Majesté, fils royal d'Éthiopie, chef des Mazaï».

Ce temple, qui est sous la latitude d'Edfou et à 60 kilomètres dans la montagne, à l'est, fut en effet construit et creusé sous le règne de Séti Ier.

La mention, à Ombos, de l'argent parmi les produits du Maza est précieuse. Actuellement on ne connaît aucune mine d'argent exploitable dans toute la chaîne arabique, mais à 50 kilomètres au nord de Bérénice près du Gebel Hamata, les cartes géologiques [2] indiquent l'existence de mines d'or, de cuivre, de plomb et de soufre; 100 kilomètres plus au nord, sous la latitude d'Edfou, le Gebel Rosas, ou Oumm Rouss, doit son nom au plomb qu'il renferme, outre des gisements de zinc. Mais on sait que le plomb, ou plutôt le sulfure de plomb, la galène, est presque toujours argentifère. L'analyse d'une substance noire pour servir de collyre, mise dans un pot d'albâtre de la XIIe dynastie trouvé à Dahchour [3], a démontré que «c'est un sulfure de plomb dans lequel nous avons trouvé des traces d'argent». On arrive à extraire l'argent de la galène dès qu'il s'y renferme dans la proportion de $\frac{1}{3000}$. Il est certain que les métallurgistes de l'antiquité n'étaient pas si habiles, mais ils ont pu exploiter les mines de plomb argentifère les plus riches en métal précieux et ne nous laisser que les gisements les plus pauvres. Si les carrières du Gebel Rosas étaient comprises dans le pays du Maza, on comprend qu'Ani, comme gouverneur du pays, ait pu inscrire son nom dans l'Ouady Miah qui est sur la route entre Edfou et la région des mines produisant l'argent.

On pourrait donc admettre une ligne Bérénice-Korosko, au sud de laquelle se serait étendu le pays de Ouaouat, tandis qu'au nord, jusqu'à la latitude d'Edfou et peut-être encore plus haut, c'était le pays de Maza qui

---

(1) La lecture correcte du nom a été donnée par M. Golénischeff, *Une excursion à Bérénice*, dans le *Recueil de travaux*, t. XIII, p. 79.

(2) *Geolog. map of Egypt*, au $\frac{1}{1.000.000}$: Max Ismalun, *La situation minière de l'Égypte*, dans *L'Égypte contemporaine*, t. III, 1912.

(3) Dr A. Florence et V. Loret, *Le collyre noir et le collyre vert*, dans la publication de J. de Morgan. *Dahchour*, vol. I, p. 158.

toutefois n'atteignait pas la région thébaine, puisqu'on n'a trouvé aucune mention de cette contrée dans les graffiti du Ouady Hammamat.

Les Mazaou auraient ainsi habité la région désignée actuellement comme Etbaye du nord, et qui est occupée par les ʿAbabdehs et Achababs. On a déjà essayé de rapprocher ces mots de Maza et Bedja, mais il me paraît que l'analogie est sans base assurée. Parmi les tribus bédouines qui campent dans la Moyenne-Égypte existe celle des Maʿazahs ماعزة, qui porte un nom identique à celui des de l'antiquité. Suivant le recensement de 1897, le nombre total des Maʿazahs était de 7686, dont 2381 dépendaient de la moudirieh de Minieh, 2572 de Béni-Souef et 1060 de Gizeh[1]. Doit-on admettre que ces Maʿazahs représentent les anciens Mazaiou, chassés vers le nord de leur antique domaine par des invasions de peuples du sud nilotique? Il serait alors possible, puisque les Maʿazahs ne se distinguent guère des autres tribus bédouines, que les Mazaiou avaient été des populations sémitiques[2].

On a supposé que des échanges se faisaient dans l'antiquité entre les deux rives de la mer Rouge et que des peuples d'Arabie étaient venus s'installer à l'occident de l'Érythrée; il se peut que les Mazaiou aient été les premiers de ces colons arabes qui se seraient fixés dans les montagnes situées à l'est du Nil, attirés par la richesse des mines à exploiter dans le massif de l'Etbaye. Ils auraient été sous la suzeraineté des Pharaons qui, suivant les temps, accordaient l'investiture à leurs cheikhs ou les plaçaient sous la surveillance de fonctionnaires égyptiens.

Une peinture bien connue pourrait être interprétée en faveur de cette thèse : c'est celle du tombeau de Khnoum-hotep à Béni Hassan, où l'on voit des étrangers qui sont des , au nombre de 37, arrivant à la résidence du prince en apportant du . Or le *meszemit* est le collyre

---

[1] Pour la comparaison il y avait alors 22040 ʿAbabdehs, dont 6043 dans la province de Qeneh, et 7545 Achababs, dont 4581 dans la province de Qeneh et 2964 dans celle d'Assouan.

[2] Toutefois, Chantre (*Recherches anthropologiques en Égypte*, p. 217) note que les Maʿazahs présentent «des traces manifestes de mélange avec des Soudanais»; ils ont le teint brun foncé, le nez court, mais non plat. Cela pourrait être pris pour des traces du séjour de leurs ancêtres dans les régions au sud de celle qu'ils occupent actuellement; on ne doit pas oublier que les Égyptiens qualifiaient les Mazaiou de nègres.

noir, et les Égyptiens employaient pour se noircir les yeux non l'antimoine mais la galène (voir plus haut, p. 139). Nous avons vu que les mines de plomb existaient dans le pays de Maza, au Gebel Rosas, qui en tire son nom: peut-être étaient-ce ces gisements que la liste de Louxor[1] avait en vue quand elle indique que la montagne de Coptos produisait du *mesdem* en quantités innombrables. En réalité le Gebel Rosas est à la hauteur d'Edfou: mais la route de Coptos à Bérénice, remise en état par les Romains, devait être pratiquée depuis l'antiquité la plus reculée et le trafic principal des produits métalliques de la région devait se diriger vers Coptos qui était voisine de Thèbes, la capitale, et plus près de toute la région inférieure du Nil. De même, l'empereur Hadrien fit rétablir une route antique partant d'Antinoé et atteignant également Bérénice : cette dernière route traversait forcément la région des mines de plomb et d'argent, et ce serait la même piste qu'auraient suivie 3000 ans auparavant les *ʿAmou* représentés dans la tombe de Béni Hassan. Le nom de Maza ne figure certes pas dans les légendes de ce tableau, mais le produit apporté est caractéristique, et je crois que mon hypothèse, que sous la XIIe dynastie c'étaient des Sémites, sans doute Arabes d'origine, qui exploitaient les mines de la région de Bérénice, mérite d'être examinée[2].

J'ajouterai pour mémoire que sous la XIIe dynastie, selon un des papyrus de Kahoun[3], le corps des danseurs et chanteurs qui célébraient les fêtes religieuses en cette localité comprenait plusieurs Sémites et deux femmes du Mazaou. De même, un tableau qui figure au Ramesseum et à Médinet Habou indique que l'hymne à Min était chanté par des nègres de Pount,[4]. On a vu que le Maza, le Ouaouat et la côte de Pount sont en étroits rapports; cela fait penser au Denga rapporté par Herkhouf, qui exécutait la danse divine, ainsi que

[1] Daressy, *Notes et Remarques*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 51.

[2] Dans le temple de Deir el Bahari, n'est-ce pas une mention des Mazaou qui figurait (Naville, pl. LXIX) dans le texte occupant l'extrémité gauche du tableau de l'expédition de Pount, où la première colonne débute par [ ]?

[3] Griffith, *The Petrie papyri*, pl. XXIV, pap. XLI, et texte, p. 60.

[4] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 163 et 210.

l'autre nain ramené précédemment du pays de Pount par Bi-ur-dad. Ce serait encore un motif pour ne pas aller chercher dans le lointain Soudan le lieu d'origine de ces deux êtres; le seul trait qui les aurait différenciés des autres danseurs originaires de la chaîne arabique, qui exerçaient leurs capacités dans les temples, serait qu'ils auraient été nains, et cette défectuosité physiologique aurait suffi à leur valoir la curiosité qui, de tout temps, s'est attachée aux êtres présentant cette malformation.

Traiter à fond les questions soulevées par les titres d'Ani nous conduirait trop loin. En examinant les indications fournies par les trois inscriptions de ce personnage qui nous sont connues on serait tenté d'abord de classer la stèle comme antérieure aux graffiti : le titre de «fils royal en Nubie» serait l'équivalent de celui de «fils royal de Nekhabit» et aurait été d'un rang moins élevé que celui de «fils royal d'Éthiopie» dont fut aussi revêtu Ani, et qui, s'appliquant à une étendue plus vaste, devrait avoir été porté par un fonctionnaire plus important. Mais nous sommes loin de posséder cette certitude; le gouvernement de contrées éloignées comme l'Éthiopie était peut-être considéré comme moins difficile que celui de la frontière égyptienne, tant dans la vallée du Nil que dans la montagne orientale; si bien que la stèle me semble en définitive postérieure aux autres inscriptions. Après avoir été employé au Soudan, Ani, ayant pris de l'âge, aurait reçu le gouvernement plus ou moins honoraire de la Nubie, pays moins éloigné; après avoir été écuyer royal, commandant d'un corps de Mazaiou, il aurait été désigné comme chef du pays où se recrutaient ces auxiliaires. D'autres monuments viendront peut-être un jour nous fixer sur le *cursus honorum* et, par suite, sur les modifications dans l'existence de ce personnage, qui semble avoir été le prédécesseur du célèbre Setaou comme fils royal d'Éthiopie.

G. Daressy.

LA PRINCESSE AMEN-MÉRIT

PAR

M. G. DARESSY.

Parmi les statues sorties de la *favissa* de Karnak il s'en trouve une, en granit noir, qui a été décrite par M. Legrain dans son *Catalogue général des statues* du Musée du Caire sous le n° 42171 et qui est citée dans le *Guide* du Musée [1] sous le n° 727. Elle représente un personnage accroupi, enveloppé dans sa grande robe, un certain qui fut préposé au trésor et à tous les travaux d'un roi qui n'est pas nommé. Devant lui, on voit émerger de sa robe la petite tête d'une princesse qui est désignée . Dans les deux descriptions la princesse Amen-mérit a été identifiée avec la fille de Ramsès II portant le même nom : il y a certainement là une erreur d'attribution. Le style du monument n'est nullement comparable à celui des œuvres de la XIXe dynastie : les détails sculpturaux, aussi bien que la forme des hiéroglyphes, dénotent la XVIIIe dynastie.

M. Legrain avait signalé que «la tête de Bannérit est couverte d'une grosse perruque à mèches frisées débordant sur le front, arrondies à l'arrière... qui rappelle beaucoup celle de Mahirpera». Ce n'est pas tout à fait exact : la chevelure ou perruque fort épaisse est coupée carrément, sur le front, légèrement en biais, mais n'a pas ces mèches folles qu'on remarque sur les portraits de Maherpra. Il y a deux rangées de boucles dont l'extrémité est indiquée par des ronds et non par des petits cylindres en échelon comme on le voit généralement. Sur la tête les mèches sont marquées uniquement par des lignes ondulées; ceci rappelle une statue trouvée à Éléphantine par MM. Clermont-Ganneau et Clédat [2], ayant

---

[1] MASPERO, *Guide du Visiteur*, 4e édition (1915).

[2] MASPERO, *Guide du Visiteur*, 4e édition, n° 580. C'est par erreur que la statue est décrite comme représentant Thotmès III, dont les cartouches sont placés dans le sistre et dans des cartouches placés derrière cet instrument que tient le personnage dont les inscriptions sont gravées autour du socle et sur le dossier.

également ces ondulations verticales, mais dont le haut du visage est brisé, ce qui nous empêche de voir jusqu'à quel point la ressemblance était poussée. Or cette statue est celle du « le fils royal, gouverneur des régions du Sud, Nahi », et les cartouches de Thotmès III nous donnent pour cette mode une indication semblable à celle tirée des détails artistiques. Les autres statues de personnages tenant un petit prince sont aussi de la même époque : on connaît les images de Sen-mout du même type que le monument qui nous occupe [1], avec la tête de la princesse seule visible au-dessus de la robe de son père nourricier.

Tout nous conduit donc à attribuer la statue de Ban-mérit à la période des grands pharaons de la XVIIIe dynastie. Or précisément sous Thotmès III fut préparée la chapelle de Deir el Bahari renfermant une image de la vache d'Hathor, et sur le côté droit du monument on peut voir le roi suivi de sa fille [2]. Je crois qu'il ne doit rester aucune hésitation à reconnaître dans cette princesse l'Amen-mérit que garde Ban-mérit, qui, par conséquent, ne vivait pas sous Ramsès II mais sous Thotmès III. L'absence de cartouche ne doit pas faire rejeter l'identification, car les exemples ne manquent pas de noms de princes qui tantôt sont inscrits dans l'encadrement et tantôt en sont dépourvus.

G. Daressy.

(1) Une statue au Musée du Caire, décrite par Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, n° 42114, et par Maspero, *Guide du Visiteur*, n° 418; une autre au Musée de Berlin, n° 2296, reproduite par Lepsius, *Denkmäler*, III, 25.

(2) Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el Bahari*, I, pl. XXVII.

LA
DÉCOUVERTE ET L'INVENTAIRE
DU TOMBEAU DE SEN-NEZEM

PAR

M. EDUARDO TODA.

La découverte, faite en 1886, de la tombe intacte du prêtre Sen-nezem dans la vallée de Deir el Médineh, derrière Gournet Mara'i, est un des événements les plus intéressants dans l'histoire des fouilles en Égypte; on ne saurait donc trop négliger tous les documents ayant rapport à cette trouvaille. Le récit sommaire en a été fait par Maspero dans une séance de l'Institut Égyptien [1], mais il était curieux de comparer à la relation du grand savant celle d'un témoin de la mise au jour de cette sépulture. Cette relation a été publiée depuis longtemps; mais écrite en espagnol, perdue dans le *Bulletin de l'Académie royale d'Histoire de Madrid*, où l'on n'est guère habitué à aller chercher des travaux sur l'égyptologie, elle est inconnue de la plupart de nos confrères [2]. Il m'a semblé utile de donner ici, traduite en français, seulement la partie la plus instructive de cette

---

[1] *Rapport à l'Institut Égyptien sur les fouilles et travaux exécutés en Égypte pendant l'hiver de 1885-1886*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1886, p. 201 à 208. Le texte en a été reproduit avec quelques petites variantes dans les *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes* de G. Maspero, t. I, p. 225 à 231.

[2] Ed. Toda, *Son Notém en Tebas. Inventario y textos de un sepulcro egipcio de la XX dinastía*, dans le *Boletin de la Real Academia de Historia* de Madrid. 1887, t. X, p. 91 à 148. Maspero a mentionné cet article en note dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 513, et dans ses *Études de Mythologie et d'Archéologie*, t. I, p. 231, faisant partie de la *Bibliothèque égyptologique*, mais il n'avait pas indiqué la publication dans laquelle il était inséré.

étude, dont il n'est pas nécessaire de reprendre les cinquante-sept pages du texte original.

Le chapitre I, intitulé *La mission archéologique égyptienne,* rappelle les vicissitudes auxquelles furent soumis les monuments pharaoniques depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, le pillage des nécropoles par les habitants des localités voisines des sites anciens, la création en 1858 du Service des Antiquités et du Musée de Boulaq, l'interdiction par le Gouvernement égyptien, du temps de Mariette, de faire des fouilles pour la recherche d'antiquités, puis la modification de ce principe par Maspero, qui fit admettre la possibilité pour toute personne d'exécuter des fouilles sous le contrôle du Service des Antiquités, avec condition de partage par moitié de l'ensemble des objets découverts.

M. Toda raconte ensuite comment il fut invité par M. Maspero à prendre part à son voyage d'inspection annuelle dans la Haute-Égypte, en compagnie de MM. G. Wilbour, E. Grébaut (alors directeur de la Mission archéologique française du Caire) et U. Bouriant, conservateur adjoint du Musée; M. J. H. Insinger se joignit plus tard à leur groupe, de Louxor à Assouan.

Le vapeur le *Boulaq,* qui était depuis 25 ans à la disposition du Service des Antiquités, partit du Caire le 7 janvier 1886, et après plusieurs arrêts pour permettre la visite des sites et monuments anciens, arriva à Louxor, où le déblaiement alors commencé du temple d'Amenhotep III devait retenir quelque temps le Directeur du Service. Ce sont les chapitres II (*Découverte du tombeau de Son Notém*) et III (*Inventaire et histoire du tombeau*) que je transcris ici, sauf suppression de quelques passages sans intérêt archéologique et de ceux donnant la copie et la traduction des textes accompagnant la description de la tombe. Comme cet hypogée doit être prochainement publié par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, il était inutile d'en reproduire les textes, donnés parfois avec quelques incorrections évidentes, d'après des copies de M. Bouriant, et les planches, gravées d'après les photographies. Ces inscriptions et leur traduction font l'objet des chapitres suivants : IV, *Inscriptions et peintures de l'entrée;* V, *Mur du sud;* VI, *Mur de l'est;* VII, *Mur du nord;* VIII, *Mur de l'ouest;* IX, *Voûte.*

G. DARESSY.

II. — DÉCOUVERTE DU TOMBEAU DE SON NOTÉM[1].

A la fin du mois de janvier de l'année dernière, l'expédition scientifique se trouvait à Louxor. Le *Boulaq* était ancré près d'un quai détruit, de construction gréco-romaine, qui fut édifié, il y a vingt siècles, pour protéger le temple voisin d'Amenhotpu III, dont les fondations étaient léchées et détruites par le courant du Nil, et les membres de l'expédition se livraient avec enthousiasme au dégagement du dallage du temple contigu de Ramsès II, dans un des entre-colonnements duquel on achevait de dégager un magnifique monolithe avec la figure du grand monarque.

A cinq heures du soir, le 1er février, au moment du retour d'une excursion aux ruines voisines de Karnak, se présenta à nous un Bédouin d'aspect misérable, brûlé par le soleil et le corps mal couvert par une vieille chemise de percale blanche malpropre. Il venait nous faire part de la découverte qui avait eu lieu, peu d'heures avant, dans la nécropole thébaine, d'un tombeau intact et fermé encore par la même porte en bois que, dans l'ouverture de la chambre, poussèrent les anciens Égyptiens en laissant dans son intérieur le dernier cadavre.

Ce Bédouin se nommait Salám Abú Duhi et était habitant de Gournah. Associé avec trois de ses amis, il avait sollicité la permission de faire des fouilles dans la partie de la nécropole voisine du lieu de sa résidence, ce qui lui fut accordé sans difficulté, car il n'existe pas en cet endroit de monuments importants, et après sept jours de travail parmi les ruines, il avait trouvé le puits du nouveau tombeau, qui, étant couvert par les décombres des autres tombes, avait échappé aux déprédations de ceux qui antérieurement avaient saccagé les cimetières de l'Égypte.

Un reïs ou gardien du Musée, dépêché de notre vapeur, alla immédiatement à l'endroit de la trouvaille pour éviter que, durant la nuit, aucun objet ne soit soustrait ni que les momies ne soient détruites par leur propre découvreur, cédant à la manie imbécile de l'examiner pour chercher des bijoux et des trésors. Connaissant opportunément l'avis de la

---

[1] Je laisse aux noms propres égyptiens leur transcription en espagnol telle qu'elle a été donnée par M. Toda.

découverte, il était nécessaire de prendre les précautions dues pour assurer la conservation des corps et du mobilier funéraire jusqu'à ce que le Musée puisse prendre charge de la tombe.

A l'aube du jour suivant, Maspero, Bouriant, Insinger et moi nous dirigeâmes vers le lieu indiqué par le même Abú Dumi. Le canot du vapeur nous conduisit à la rive gauche du Nil, et comme sa quille s'enfonçait dans les bancs de boue situés à une trentaine de mètres de la rive, nous fûmes contraints de nous placer sur les épaules des matelots pour atteindre la terre ferme. Nous emportions des provisions pour la journée, des instruments de travail et un appareil photographique de petites dimensions.

. . . .

Une courte demi-heure de marche nous conduisit depuis Gournah jusqu'au pied de la nouvelle tombe. Un ravin sec, formé par la déclivité du terrain, sépare les campements des collines voisines dont les entrelacements viennent joindre la base de la haute chaîne qui ferme le désert libyque. Dans ce creux court le sentier qui conduit des ruines de Médinet Habou au temple de Deir el Médineh, et à moitié chemin, à distance d'un kilomètre de ce dernier point, nous grimpons sur la montagne couverte de décombres et pleine de puits qui rendent fort difficile notre marche.

On reconnaît facilement que ces solitudes abandonnées furent la grande nécropole d'une cité immense. Les ruines couvrent littéralement le sol, cachant entre elles les pans de murs crevassés et noirs comme d'informes et muets fantômes qui président à ce spectacle de désolation et de mort. Vases et amphores, statues et stèles, gisent épars en fragments sur le sol, confondus avec les chiffons de toile jaune qui furent des linceuls de momies. Et c'est encore plus choquant et répugnant de voir les restes humains épars dans le sable, les crânes brisés dont les orbites conservent l'œil mou du défunt, les mâchoires qui gardent encore la langue en leur cavité, résidus dégoûtants de la vie, servant encore de pâture à l'hyène et de festin aux chacals du désert.

Du ravin se voyait un groupe de Bédouins attendant dans le voisinage du nouveau tombeau. Les étranges figures de ces gens, nus et immobiles, apparaissaient en relief sur les ruines calcinées des tombes, telles que des statues de nègres en marbre, oubliées par le cortège d'un enterrement antique. C'étaient les fouilleurs de Gournah qui avaient fait la découverte de

l'hypogée et qui attendaient notre arrivée pour recevoir la récompense due. Par leurs explications nous sûmes qu'ils avaient travaillé une semaine en cet endroit de la nécropole, ayant suivi quatre ou cinq pistes fausses avant de rencontrer le puits intact qui conduit au tombeau. A côté de cette trouvaille se trouvait une autre chambre funéraire, violée il y a beaucoup de siècles, que les décombres voisins et les sables du désert avaient couverte jusqu'à en cacher complètement la vue.

De la nouvelle tombe avait disparu entièrement le *mastaba* ou chapelle funéraire qui, dans les cimetières égyptiens, signalait la place de tous les tombeaux. Les stèles ou pierres funéraires de n'importe quelle catégorie ne furent pas non plus trouvées; seule, entre les monceaux de ruines, se voyait l'entrée du puits signalée par sa margelle carrée, large de un mètre et revêtue dans sa partie supérieure de grandes briques d'argile crue mélangée de paille.

Ce puits a environ 4 mètres de profondeur; il est ouvert dans la pierre calcaire blanche qui forme la chaîne libyque, et l'orientation de ses parois correspond parfaitement aux quatre points cardinaux. Nous sommes étonnés de son peu de profondeur, car c'est presque une règle générale, tant dans la nécropole thébaine que dans la memphite, que les puits mesurent entre 10 et 20 mètres. Dans les parois nord et sud il y a de petits trous faits dans la pierre à distance régulière pour faciliter la descente des ouvriers.

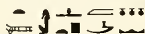
Au fond du puits, face au couchant, se voit l'entrée d'une étroite galerie qui s'abaisse en plan incliné sur une longueur de 2 mètres. Le sable s'est accumulé en cet endroit, et comme les Bédouins ne se sont pas donné la peine de l'extraire, nous devons ramper péniblement pour passer le corridor.

Cette galerie donne accès à une chambre large de 3 mètres, longue et haute de 5, taillée dans la roche vive de la montagne et dénuée de toute ornementation. Peut-être les constructeurs du tombeau avaient-ils pensé à destiner cette salle pour la chambre mortuaire, mais ils ne purent pas réaliser un tel projet par suite de la mauvaise qualité d'une grande veine de pierre, inégale et fragile, qui la traverse en toute sa longueur. Alors ils taillèrent un autre puits profond d'un mètre, près du mur occidental, et à son extrémité ouvrirent une autre galerie, en direction droite, jusqu'à la rencontre, à une distance de 3 ou 4 mètres, d'une meilleure

qualité de pierre pour sculpter et peindre les scènes funéraires qui sont la décoration indispensable des tombeaux égyptiens.

Non sans émotions nous trouvâmes dans le fond de ce dernier corridor l'entrée de la chambre funéraire, dans laquelle le cadre de pierre conservait intacte la porte de bois close par les prêtres qui déposèrent dans ce réduit le dernier cadavre. Il était donc évident que nous étions en présence d'un des rares hypogées qui, dans la nécropole thébaine, ont échappé aux déprédations des Romains, des Coptes et des Arabes.

On voit à la partie supérieure de la porte une peinture dans la pierre représentant la barque du soleil dans laquelle est un dieu. L'inscription hiéroglyphique écrite à côté donne l'explication du tableau :



« *Tum qui se repose dans Manú.* »

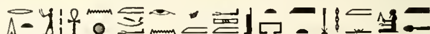
C'est-à-dire le Soleil couchant qui va dormir avec sa mère la Nuit.

Devant la barque il y a un homme debout, avec les bras tendus dans l'attitude d'adorer avec l'inscription suivante :



« *Adoration à Tum, dieu grand qui se repose dans Manú, par l'auditeur des invocations dans le séjour de la Vérité, à l'occident de Thèbes,* Son Notém. »

Derrière la barque on voit une femme dans la même attitude que son mari, avec cette inscription :



« *Adoration à qui vit dans la vérité, faite par l'auditeur des invocations dans le séjour de la Vérité.* Son Notém. »

La porte est en bois blanc, taillée en forme de rectangle un peu irrégulier et supportée par un montant ou barre ajoutée à son côté gauche, qui s'introduit dans les deux trous faits dans les pierres du seuil et du linteau. Vers son milieu est clouée la serrure de bois, identique à celle qu'emploient encore aujourd'hui les fellahs d'Égypte, dont la targette en

bois est poussée et cachetée avec l'image d'Anubis sur un sceau d'argile. La porte mesure un mètre et demi de hauteur.

La partie extérieure de cette porte est peinte avec un fond de couleur jaune, sur lequel est dessiné un tableau divisé en deux registres.

. . . .

Il était urgent de sortir de l'étroit corridor, dont l'atmosphère, élevée à une température de 48°, était presque asphyxiante, et de plus, nous désirions tous avec impatience ouvrir le contenu intérieur de ce tombeau. Les inscriptions extérieures copiées avec soin, et les calques des peintures ayant été faits, nous rompîmes les montants en pierre de la porte, pour sauver son bois qui fut soigneusement transporté au bateau du Musée.

III. — INVENTAIRE ET HISTOIRE DU TOMBEAU.

Le désir de sauver la porte de bois, que nous pouvions considérer comme un exemplaire unique au monde, nous fit rompre le linteau de pierre qui portait une partie des inscriptions extérieures. Nous pénétrâmes dans la chambre mortuaire, dont l'aspect était en réalité imposant. Le sol était couvert de corps : neuf d'entre eux enfermés dans leurs boîtes de sycomore, et onze étendus sur le sable. Dans les coins on voyait des amoncellements de vases en terre cuite, de pains, de fruits, de meubles, de guirlandes de fleurs desséchées. Près de la paroi étaient mis deux chars funéraires, probablement ceux oubliés par le cortège du dernier enterrement, désireux de sortir au plus tôt de la tombe. Mais notre attention fut principalement attirée par les peintures des quatre parois et du plafond du sépulcre, qui se sont maintenues fraîches et intactes comme au jour lointain où elles furent achevées. Dans la salle, longue de 5 mètres, large de 2 1/2, et couverte par une voûte en arc surbaissé taillée dans la roche vive, nous n'avons pas un pouce de muraille qui ne soit occupé par les tableaux ou les inscriptions.

Nous procédâmes avec méthode, décidant en premier lieu que les employés égyptiens du Musée et les Bédouins de Gournah transporteraient tous les corps, meubles et offrandes du sépulcre à notre bateau ancré à Louxor. Ainsi sortirent de nouveau à la lumière du jour ces dépouilles de la mort enfermées depuis plus de trente siècles dans les ombres de l'oubli,

et bien que notre attention ait été constamment éveillée pour tous les soins possibles pendant leur traversée du désert et de la plaine thébaine, nous ne pûmes éviter que l'incurie naturelle des indigènes n'en fissent perdre quelques-unes et mutiler d'autres. Un magnifique tabouret, peint de brillantes couleurs et de dessin hardi, fut mis en pièces avant d'arriver au *Boulaq*.

Le professeur Maspero me chargea donc, sur le tillac du bateau, de faire l'inventaire de tous les objets recueillis dans le sépulcre; là je traçai au crayon et pris rapidement différentes notes que je garde sous les yeux pour écrire ces lignes, et qui forment le catalogue des momies alors découvertes, ainsi que des meubles et objets qui leur appartenaient.

Des vingt corps qui étaient dans le tombeau, les neuf enfermés dans leurs caisses de bois étaient parfaitement conservés et purent être emportés au vapeur sans aucune difficulté. Il n'en fut pas ainsi des onze autres, qui gisaient sans aucun soin sur le sol, peut-être tant bien que mal momifiés et fort détériorés, car les bandes de toile étaient rompues en morceaux; ils se brisèrent entre les mains des Arabes qui essayèrent de les soulever. On put conserver uniquement leurs têtes, pour l'intérêt ethnographique que pouvaient avoir les crânes.

Les momies qui arrivèrent à bord appartenaient aux personnes suivantes :

1. Son Notém, décrit dans les inscriptions de son cercueil *comme sotem ash em ast ma* ou *celui qui écoute les invocations dans la salle de la Vérité*. Ce titre correspond à celui de fonctionnaires d'un haut rang dans la caste sacerdotale, chargés par le monarque de la garde et de la surveillance des nécropoles royales.

2. Khonsí, dont la caisse a une légende hiéroglyphique pareille à la précédente.

3. Tamak, homme.

4. Para Hotep, homme.

5. Taa Ash Enes, femme.

6. Ei Nefer Tí, femme de *Son Notém*.

7. Isis, prêtresse d'Amon.

8. Ramés, homme.

9. Hathor, enfant.

Tels sont les noms que nous lûmes dans les inscriptions placées sur les cercueils, décorés avec le plus grand luxe, qui gardaient les momies. De plus furent recueillies deux petites caisses peintes en jaune et qui ne portaient sur elles aucun nom : sans doute elles renfermaient des fœtus ou des cadavres d'enfants à peine nés.

Les meubles, les statues funéraires et les inscriptions du tombeau nous dirent les noms des autres individus ici enterrés. Leurs momies étaient pauvres, mal faites, sans cartonnage ni décoration aucune. Elles semblent être membres d'une famille qui a souffert des revers de fortune. Ce sont les suivantes :

1. Tru Nefer, fille de Son Notém.
2. Kha Bekhet.
3. Pa Khal, frère du précédent.
4. An Hotep.
5. Ranenú.
6. Mesú.
7. Jha Hotep Nefer Rempet.
8. Amén Nahtú.
9. Habekent.
10. Hotpí.
11. Mess Ruther.

Le mobilier funéraire de tous les morts précédents était fort considérable. Parmi les objets les plus importants nous signalerons les deux chars mortuaires mentionnés plus haut et qui sont rares à un point tel qu'aucun musée n'en possède, et qu'ils n'étaient connus antérieurement que par les peintures murales qui, dans quelques tombeaux, représentent le transport des momies sur les chemins de la nécropole. Tous deux sont de grandes dimensions et étaient démontés dans un coin à gauche de la porte. Le fond est formé d'une planche épaisse qui repose sur deux poutres quadrangulaires longues chacune de 3 mètres et larges de 0 m. 30 cent., recourbées légèrement à la pointe, affectant la forme d'un traîneau pour être tirées avec plus de facilité. Les quatre côtés de la planche sont masqués par d'autres panneaux de bois, et dans le creux on déposait la momie à conduire au tombeau. Ces bois sont richement décorés de peinture sur

stuc, formant des tableaux allégoriques de la vie dans la région du ciel. Les inscriptions dessinées à côté de diverses divinités égyptiennes indiquent Son Notém comme propriétaire du dit char.

Au même personnage appartient aussi un lit mortuaire que nous trouvâmes dans le tombeau. Il est en bois peint en blanc, avec le dessin de deux serpents courant sur le cadre de la boiserie qui devait soutenir le corps. Ses pieds sont formés de deux têtes et deux pattes de lion, et il a les dimensions suivantes : longueur 2 mètres, largeur 0 m. 80 cent., hauteur 0 m. 40 cent.

Une petite table blanche et deux tabourets peints en couleur complètent le mobilier du tombeau. Tout devait appartenir à Son Notém, il n'est apparu aucun objet que l'on puisse attribuer aux autres morts. Force est de supposer que les autres objets d'usage particulier qui étaient enterrés avec le mort appartenaient à ce personnage, à cause de la croyance qui existait chez les Égyptiens qu'ils pourraient ensuite être utilisés dans l'autre vie. Nous avons trouvé les suivants :

Un bâton en bois, avec le nom de Son Notém gravé près de la poignée.

Une mesure, également en bois, longue de 0 m. 52 1/2 cent. Elle correspond à la coudée égyptienne de Thèbes.

Deux paires de sandales en paille.

Un bloc irrégulier de pierre calcaire, plat et mince; sur une de ses faces était écrit en caractères hiératiques le commencement d'un conte. Cet objet est extrêmement intéressant, car il vient compléter le texte d'un papyrus existant au Musée de Berlin, auquel précisément manquaient les lignes que nous avons trouvées sur la pierre. Le professeur Maspero a procédé immédiatement à son étude, promettant de publier à bref délai la traduction complète d'un document littéraire si curieux.

Les statuettes abondaient dans cette tombe : quatre grandes et trois autres plus petites, toutes en pierre, étaient enfermées dans leurs cercueils correspondants, lesquels avaient une inscription au nom de Son Notém. C'étaient sans doute quelques représentations des *doubles* ou second corps dans lesquels l'âme du défunt devait s'incarner si par quelque accident sa momie était détruite.

Nous trouvâmes de plus une quantité considérable de *shbiti* ou statuettes funéraires figurant les serviteurs de la momie qui devaient répondre aux

appels qui étaient faits dans la région inférieure du ciel égyptien pour aider à arroser les terres, semer les grains et nettoyer les canaux dans les champs d'Aalú. Ces statuettes sont faites en pierre calcaire, argile, porcelaine et bois, et, sauf une, toutes portent une inscription hiéroglyphique avec le nom de son propriétaire. J'ai compté les suivantes :

9 statues de Son Notém.
19 — de Khonsú.
10 — de Tamak.
6 — de Ei Nefer Ti.
6 — de Mess Ruther.
8 — de Habekent.
3 — de Ramés.
2 — de Mesú.
2 — de Hotpú.
1 — de Jha Hotep Nefer Rempet.
1 — de Taan Enset.
1 — de Amen Nakhtú.
1 — de Para Hotep.

Par un miracle de conservation qui peut se réaliser seulement en Égypte, étant données les conditions spéciales de son climat et de son sol, nous avons trouvé dans le tombeau les pains de farine pétris il y a trente siècles, que le temps a desséchés sans pouvoir les pulvériser ni les détruire, des œufs, des dattes, le fruit *doum* qui maintenant se produit à peine, des grains de blé, du lin et des comestibles qui furent déposés dans la croyance ingénue qu'ils serviraient pour alimenter les domaines inertes des momies. Nous recueillîmes aussi trois guirlandes de fleurs, déposées par la piété maternelle pour en orner les corps de ces enfants, descendus au sépulcre à un âge précoce, entreprenant le pèlerinage à l'*autre terre* avant que d'avoir souffert les douleurs de la nôtre.

Plus de quarante caisses en bois peint se voyaient dans le tombeau. Peut-être quelques-unes servirent-elles pour porter les aliments du dernier banquet offert par les momies aux accompagnateurs de leur enterrement, et d'autres étaient destinées à garder les statues et les offrandes de la tombe.

Cependant, toutes étaient vides. Une d'elles, de grandes dimensions, est dénuée d'inscriptions. Cinq autres, un peu plus petites, portaient les noms de Son Notém, Ei Nefer Ti, Isis, Khonsú et Tamak. Trente-cinq boîtes plus petites appartenaient aux autres occupants du tombeau.

Finalement nous recueillîmes quelques petites corbeilles tressées avec de l'osier et de la paille, divers plats d'argile, blanchis sur les bords par une bande de chaux, qui contenaient les pains et biscuits des offrandes, des amphores communes de formes variées, évidemment déposées dans la tombe avec de l'eau, du lait et du vin, et douze vases en mauvais état, parfaitement décorés, avec le nom de Son Notém parmi les peintures.

En leur ensemble tous les objets recueillis dans ce tombeau ont une grande importance, car tandis que les uns sont uniques au Musée de Boulaq, d'autres forment différents types nécessaires pour la connaissance de la vie et de l'art égyptiens à cette époque reculée.

Il importe maintenant d'expliquer pour qui et en quel temps fut construit ce tombeau, lequel ne laisse subsister aucun doute en présence des textes hiéroglyphiques, des momies et du mobilier de sa demeure funèbre. D'après la liste des personnages mentionnés jusqu'à présent, représentant déjà une nombreuse famille, on peut déduire de leurs charges qu'ils appartenaient à la caste sacerdotale. Les titres d'*auditeurs des invocations dans le séjour de la Vérité* que portent Son Notém, Khonsú, Hebekent et Taro, furent donnés, en effet, à certains prêtres du temple d'Ammon thébain, que le roi destinait à veiller et à garder la vallée voisine, actuellement appelée Bab el Molouk, dans laquelle existent les tombes royales des monarques de la seconde moitié des dynasties mentionnées par Manéthon sous les numéros XVII, XVIII et XIX. Cette même date prouve que le tombeau qui nous occupe ne peut être antérieur à la XXe dynastie, ni non plus lui être postérieur, à cause de la révolution produite par l'élévation au trône des Tanites au nord-est du Delta et la révolte de la famille sacerdotale de Hrihor dans Thèbes même. Le caractère de la tombe, l'aspect des premières momies qui y sont enterrées, l'art des peintures, la forme des meubles et le style des inscriptions révèlent que ce mausolée fut commencé vers l'époque de Ramsès IV, mille deux cents ans avant l'ère chrétienne.

La nécropole de la proche vallée des Rois avait été destinée à garder les restes vénérés des monarques qui avaient le plus agrandi le pays depuis

la domination des Hyksos ou Pasteurs. Abandonnant depuis lors, pour longtemps, la construction de Pyramides destinées à des mausolées royaux, les représentants des dynasties thébaines que fonda Amosis cherchèrent la paix éternelle du tombeau dans de profonds souterrains et de larges galeries ouvertes au sein de la montagne, en arrière de Deir el Bahari. Là, la fameuse reine Hatasú, fille de Thutmos II, édifia le magnifique temple dont les ruines excitent l'admiration des voyageurs, désirant qu'y fussent adorées les divinités de la mort près de l'enceinte dans laquelle les corps des rois devaient attendre leur transmigration au ciel. Et ce fut naturel que pour garder de si précieux trésors, pour servir le temple et veiller sur la nécropole, on ait cherché une famille de prêtres illustres entre ceux qui se distinguaient alors le plus à Thèbes, aussi bien que ce le fut, pour les membres de cette famille, de faire ouvrir un tombeau proche du lieu que, de par leur charge, ils devaient habiter constamment.

Son premier propriétaire fut Son Notém, qui apparaît comme le fondateur de la famille et possesseur de la charge, remplie à sa mort par son fils Khonsú. Les personnes enterrées dans l'hypogée doivent appartenir à trois générations différentes, ce qui explique que les derniers corps soient si pauvrement momifiés, par suite de la révolte qui ravagea Thèbes à l'extinction de la dernière dynastie des Ramessides et qui, sans doute, réduisit les descendants de Son Notém à la misère. De plus, avec la disparition des rois thébains durent finir les gardiens de leur nécropole, et il est certain que les mêmes corps royaux, peu de temps après, furent retirés de Bab el Molouk et placés dans un puits de Deir el Bahari pour les soustraire à la cupidité des bandes de voleurs qui dévastaient les cimetières.

Il est cependant très difficile de préciser les degrés de parenté qui relient ces individus, car il s'agit d'une famille fort nombreuse et qui, certainement, devait avoir d'autres hypogées dans la nécropole voisine, à Gournah. Ce que nous découvrîmes comprenait seulement vingt cadavres, et cependant il y a des objets mortuaires appartenant à des personnes dont la momie n'était pas dans le tombeau.

Les inscriptions des parois mentionnent de plus les noms de divers parents qui assistaient à l'enterrement de Son Notém ou allèrent lui rendre l'hommage funèbre ordonné par les rites religieux, et leur liste, jointe à

celle des noms qui figurent dans les légendes de la porte, des caisses et des vases, permet de reconstituer presque au complet cette ancienne famille égyptienne. Voici cette curieuse série de noms, que nous pouvons considérer comme une liste des descendants de Son Notém jusqu'à ce que sa famille fut éteinte, ou sans que leur rang ou leur classe se soit confondu avec le public.

Son Notém.
Ei Nefer Ti, sa femme.
Khonsú, son fils.
Para Hotep, son fils.
Trú Nefer, sa fille.
Kha Bekhet.
Pa Khal, son frère.
Ramés.
An Hotep.
Ranenú.
Isis.
Mesú.
Tutuá, sa femme.
Taiu, sa fille.
Habekent.
Sahú, sa femme.
Kent Urt, sa fille.
Bunekhaf.
Tritu Nefer.
Ra Skhú.
Tamak.
Hathor.
Taan Enset.
Habekent, prophète d'Ammon.
Tahtaui, sa femme.
Losú, sa fille.
Taash Septú, sa fille.
Taro.
Romá, son fils.
Bunekheft.
Raskhú.
Hotpú.
Jha Hotep Nefer Rempet.
Amén Nakhtú.
Mess Ruther.

Dans cette nombreuse famille on rencontre des personnes de diverses races. Certes, on comprendra qu'il est impossible d'étudier les cadavres couverts de bandelettes de momie; mais les têtes qui furent recueillies dans le même tombeau m'ont permis d'observer que la généralité des individus à qui elles appartenaient étaient de race égyptienne, autrement dit bronzés, avec le crâne étroit en avant et large aux os temporaux et occipitaux; seule l'une d'elles, fort démaillotée, était celle d'un Éthiopien, ayant la mâchoire saillante qui caractérise la race nègre.

Eduardo Toda.

Madrid, 1er février 1887.

(*Traduction.*)

NOTE SUR L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

On a vu plus haut la liste des personnages mentionnés dans les inscriptions de la tombe de Sen-nezem, tirée surtout des tableaux qui ornent la porte d'entrée en bois et la paroi sud de la chambre funéraire, mais comprenant aussi les noms inscrits sur les objets provenant de la tombe. Quelques-uns des noms ont été rendus méconnaissables dans la liste, soit par erreur typographique, soit par suite d'une mauvaise copie des inscriptions. M. Toda a également considéré comme appartenant à des personnes distinctes des appellations se rapportant à une seule. En combinant les indications prises de la publication avec une liste des enfants de Sen-nezem qui se trouve sur le corbillard de ce dernier, on arrive à rétablir ainsi les noms des membres de la famille dont il était le chef :

1. , propriétaire du tombeau.

2. , femme du précédent.

3. , leur premier fils.

4. , femme de Khâ-bekhent.

5. , deuxième fils de Sen-nezem.

6. , peut-être un surnom de Bu-nakht-f.

7. , troisième fils de Sen-nezem.

8. , quatrième fils de Sen-nezem.

9. , femme de Khonsou (Toda : Tahtaui).

10. , cinquième fils.

11. , sixième fils de Sen-nezem.

12. , septième fils (Toda : Ranenú, Raskhú).

13. , première fille de Sen-nezem. (Tritu Nefer.)

14. (-) , deuxième fille (Toda : Taan Enset, Taa Ash Enes).

15. , troisième fille. Nom incertain; il ne reste que des bas de signes.

16. , quatrième fille.

17. , deuxième femme de Khâ-bekhent (3).

18. , fils de Khâ-bekhent et de Losou.

19. , qui était *Sotem-āch.*

20. , femme du précédent, peut-être identique à Taiua (15), fille de Sen-nezem, en sorte que Taro aurait été son gendre.

21. (?) , fils des précédents.

22. , fille des précédents (Toda : Taash Septú).

23. , femme dont la parenté est inconnue.

24. , mari de la précédente.

25. , fille des précédents.

26. , fille de Khâ-bekhent (3) et de Sah.

Tels sont les personnages dont on peut établir plus ou moins bien les degrés de relation avec Sen-nezem. On a recueilli dans la tombe des objets au nom d'autres personnes dont nous ignorons actuellement quelle situation elles pouvaient occuper dans la famille.

, qui était , dont il existe le cercueil et des coffrets.
, enfant connu par son petit cercueil.
, qui avait des statuettes funéraires.

Le Jua Hotep Nefer Rempet de M. Toda résulte d'une mauvaise lecture de ; enfin Mess Ruther est une transcription défectueuse de , , qui se lit sur des statuettes funéraires et nous donne le titre avec le nom d'un Mesou qui est apparemment le n° 24 de la liste ci-dessus.

L'ensemble de la trouvaille n'a malheureusement pas été gardé en entier au Musée du Caire. Un certain nombre de pièces furent vendues à des collections d'Amérique et d'Europe; le cercueil de Tamakit (n° 9), notamment, est maintenant au Musée de Berlin (n° 10832 du Catalogue).

G. Daressy.

UN GROUPE DE STATUES
DE TELL EL YAHOUDIEH

PAR

M. G. DARESSY.

En octobre dernier, un habitant du village de Chobak, situé entre Chibin el Qanatir et le Tell el Yahoudieh, creusant la terre pour construire un mur dans sa maison, découvrit un bloc de granit sculpté auquel il n'attacha pas d'importance et qu'il fit jeter dans la rue, où il attira bientôt l'attention des gens du pays, spécialement des femmes. Le omdeh finit, au bout de quelques jours, par être informé de la trouvaille; il en donna avis au Service des Antiquités, qui fit venir le monument au Musée après que l'Inspecteur Tewfik Boulos se fut rendu compte qu'il valait la peine d'être recueilli[1].

C'est un groupe de deux statues, taillé dans du granit rose à gros grains, composé d'un homme et d'une femme debout côte à côte. Sa hauteur est de 0 m. 94 cent., sa largeur de 0 m. 50 cent., son épaisseur de 0 m. 35 cent. L'homme est à gauche; il a une face large, sculptée assez grossièrement, qu'encadre le *klaft* dont les pattes sont arrondies dans le bas. Il est vêtu d'une grande robe à manches courtes, s'arrêtant au-dessus du coude, et d'un tablier empesé, plus étroit du haut que du bas où les angles sont arrondis; il est chaussé de sandales. Son bras droit pend le long du corps tandis que de la main gauche il tient un long bâton appuyé contre l'épaule, orné à la partie supérieure d'une tête de bélier coiffée du disque solaire.

La femme, dont la tête manque, est vêtue d'une longue robe étroite; le bras gauche est pendant; la main droite, ramenée sur la poitrine, tient un sistre.

---

[1] *Journal d'entrée du Musée*, n° 46763.

L'exécution de ce monument laisse beaucoup à désirer, le style en est rude et l'on ne peut hésiter à en reporter la date à l'époque des Ramessides. Il rappelle celui du colosse de Ramsès II, n° 594 du catalogue Maspero du Musée du Caire, trouvé également à Tell el Yahoudieh, et qui faisait primitivement partie d'un groupe. Il est à noter que le roi y est qualifié «aimé de Soutekh» ; il est donc probable que c'est ce dieu qui était représenté en compagnie du souverain et que son image fut supprimée après la révolution contre son culte. Il ne faut pas s'étonner de voir en cette localité une divinité séthienne, puisqu'elle faisait partie de la grande ennéade héliopolitaine et que Tell el Yahoudieh est certainement sur le territoire de l'ancien nome d'Héliopolis.

Les statues sont adossées à un pilier sur lequel on lit une inscription en quatre colonnes, dont la gravure est aussi peu soignée que la sculpture des statues :



Je ne suis pas parvenu à établir un texte absolument correct, car certains signes sont gravés si négligemment qu'on ne peut les transcrire avec toute certitude. A la ligne 1, vers le bas, me semble mis pour ; au bas de la seconde ligne le nom d'Amon n'a pas le *n* habituel; au sommet de la troisième ligne le signe *ta* disparu se rétablit nécessairement; au lieu de on pourrait lire ; la lacune en tête de la dernière colonne pourrait être comblée par ; les derniers mots sont très douteux : au lieu de on pourrait lire .

La prière est adressée à «Amon-Râ, roi des dieux, maître du ciel, prince de Thèbes, pour qu'il donne vie, santé et force, d'aller () au milieu des louanges sortant des bouches, de ne partir pour la place qu'il atteindra à l'Occident qu'après 110 (ans), pour le *ka* du très favorisé d'Amon, *signifer* à la droite du roi du Midi et du Nord, scribe royal, chef des archers du maître de l'Asie, gouverneur des pays du Sud, Piaaï, *m. kh.* (et sa sœur qui l'aime), la grande favorisée de Râ-Toum, prêtresse d'Hathor de la région

septentrionale, la maîtresse de maison Ta-user. Il est (hieroglyph) à l'Orient (ou il va (hieroglyph) à l'Orient). »

En dehors de l'intérêt qui s'attache aux rares monuments anciens provenant de la localité où Ramsès III avait construit un palais orné de plaquettes émaillées[1], le texte peut donner lieu à plusieurs remarques. La mention d'une longévité de 110 ans à laquelle aspire notre personnage est à ajouter à la liste de celles que nous connaissions déjà. Sa femme était sans doute prêtresse de Râ-Toum, la vieille divinité d'Héliopolis dont on ne trouve pas le nom écrit fréquemment ainsi au Nouvel Empire, la forme (hieroglyph) ayant prévalu; d'autre part, elle était pallacide d'Hathor ou de Nebet-hotep, qui était le nom local de la déesse mère, auquel est adjoint la spécification de *pi ateb kheb* « la région du Nord »[2], titre qu'on ne trouve pas dans le dictionnaire de mythologie de Lanzone.

Mais ce qui doit spécialement attirer l'attention, c'est le bâton surmonté d'une tête de bélier, emblème d'Amon. Le proscynème gravé sur le dossier de la statue s'adresse à Amon thébain, divinité qui ne figure dans aucune des inscriptions trouvées jusqu'à ce jour à Tell el Yahoudieh, qui avait le même culte qu'Héliopolis, capitale du nome. Je ne pense pas, néanmoins, que le monument ait été apporté là de la Haute-Égypte, car les titres de sa femme, attachée au culte d'Hathor du Nord, et qui se dit favorisée de Râ-Toum, indiquent que le groupe a bien dû être fait dans la localité antique près duquel il a été trouvé. D'autre part, Piaaï ne mentionne aucunement qu'il ait été revêtu d'un titre sacerdotal : il était militaire et rien que cela. Mais on sait que les corps de troupe égyptiens étaient désignés par des noms de divinités; dans le poème de Pentaour, on cite comme engagées dans la bataille de Kadech les légions d'Amon, de Râ, de Ptah et de Soutekh; il est reconnu que chacun de ces corps avait comme signe

---

[1] Sur Tell el Yahoudieh, voir : Hayter-Levis, *Tel el Yahoudieh*, dans *Transactions S. B. A.*, t. VII, p. 177; É. Brugsch bey, *On et Onion*, dans le *Recueil de travaux*, t. VIII, p. 1; E. Naville, *The Mound of the Jew;* Fl. Petrie, *Hyksos and Israelite cities.*

[2] Dans son *Wörterbuch*, t. V, p. 172, Brugsch relève la mention à Edfou de (hieroglyph), la région septentrionale du (hieroglyph) ou Haute-Égypte, mais ceci est indépendant de la qualification donnée ici à Hathor, et qui vise évidemment le Delta.

de ralliement un emblème de la divinité dont il portait le nom : une tête de bélier pour Amon, de faucon pour Râ, de taureau pour Ptah, etc. A Médinet Habou, dans un des tableaux gravés à l'extérieur de la muraille nord du grand temple [1], on peut voir, précédant Ramsès III qui est sur son char, un officier égyptien également sur un char auquel est fixée une enseigne surmontée d'une tête de bélier, pareille à celle représentée entre les mains de notre personnage. La légende fait dire à Amon-Râ : [hiéroglyphes] «me voici en avant de toi». Ces enseignes étaient semblables, sinon identiques, à celles que portaient les prêtres dans les processions et cérémonies du culte. Les statues royales représentant les Pharaons tenant une enseigne de ce genre le montrent donc aussi bien comme chef religieux que comme chef militaire.

Notre Piaaï était [hiéroglyphes], titre qu'on traduit ordinairement par «flabellifère à la droite du roi»; il me semble plus probable que le [hiéroglyphe] est un signe conventionnel, d'usage général, pour représenter ces emblèmes militaires autant que religieux, le [hiéroglyphe] qui surmonte la hampe symbolisant l'ombre du dieu qui protégeait le monarque en tout temps et spécialement dans les combats; l'aspect véritable du [hiéroglyphe] que portait notre personnage était tel qu'on le voit entre les mains de la statue. Ce n'est donc pas «flabellifère» qu'on devrait traduire le titre [hiéroglyphes], mais «signifère». Le dieu était censé résider dans son idole et le porte-étendard était ainsi réputé porter la divinité. Sous ce rapport il y a un rapprochement à faire entre la formule «porteur d'enseigne (divine) à la droite du roi» et les noms en faveur sous les Ramessides pour les princes royaux, par exemple pour les fils de Ramsès II, Amon-her-unami-f, fils aîné; Pa-râ-her-unami-f, 4e fils; Hor-her-unami-f, 13e fils; Astarté-her-unami-f, 46e enfant dans la liste de M. Gauthier.

De tout ceci; on peut déduire 1° que Piaaï, peut-être originaire de la Thébaïde, était *signifer* dans la légion d'Amon, ce qui l'avait poussé à s'adresser à ce dieu dans sa prière; 2° que cette armée était stationnée dans la région d'Héliopolis et y séjournait longuement, puisque cet officier s'était marié avec une femme du pays; 3° que le camp de ces troupes, s'il n'était pas celui de Tell el Yahoudieh même, que M. Petrie fait remonter

[1] Champollion, *Monuments*, pl. CCXVII; Rosellini, *Monumenti storici*, pl. CXXIV.

à l'époque des Pasteurs, devait en être peu éloigné et occupait peut-être la même situation que le *Scenæ Veteranorum* connu par les Itinéraires romains comme établi entre Héliopolis au sud et *Vicus Judæorum* (el Gheitah) au nord.

G. Daressy.

L'ANIMAL SÉTHIEN À TÊTE D'ÂNE

PAR

M. G. DARESSY.

Il y a quelques années, j'avais émis l'hypothèse que le quadrupède , connu sous le nom d'animal de Seth, dont on avait vainement cherché l'identification dans la faune terrestre, avait été créé par l'imagination des Égyptiens[1]. Pour ce faire ils auraient réuni les caractères physiques opposés à ceux du sanglier, qui était primitivement le symbole du dieu de la Haute-Égypte, en tant qu'adversaire d'Horus, dieu de la Basse-Égypte dont le faucon était l'emblème. L'âne étant une des bêtes consacrées aux dieux malfaisants ou redoutables, parmi lesquels on avait fini par ranger Souti-Noubti, le maître du Saïd, on avait, sous le Moyen Empire, prêté parfois la tête d'un âne au susdit animal séthien[2], tandis qu'à l'époque gréco-romaine, CEΘ est figuré soit par un dieu anthropomorphe mais à tête d'âne, soit par ce même quadrupède. Il manquait des représentations onocéphales pour la période intermédiaire : je puis en signaler une. On connaît un certain nombre de bas-reliefs, provenant surtout de dessus de portes de tombeaux, nous montrant la barque du soleil, soit placée entre un chacal et l'animal de Seth , soit halée par des animaux de ces deux espèces, qui ne diffèrent que par la tête et la queue; le papyrus magique Harris nous prévient du reste que les sangliers ont pris un «ventre» de chacal pour remorquer la barque solaire[3]. Or

---

[1] *Seth et son animal*, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XIII, p. 77.

[2] *Loc. cit.*, p. 88.

[3] *Loc. cit.*, p. 90; *Papyrus magique Harris*, pl. V, l. 4.

sur un des sarcophages provenant de la sépulture des prêtres d'Amon à Deir el Bahari, celui ayant appartenu à [1], parmi les peintures qui en ornent l'extérieur, on remarque une barque du Soleil traînée par trois chacals à formes régulières, et trois animaux ayant l'aspect de canidés, mais avec des têtes d'ânes absolument caractérisées par le gros museau et le grand développement des oreilles; ils n'ont pas la queue haute de l'animal séthien : elle est semblable à celle des chacals. Au-dessus de ces derniers on lit , au-dessus des animaux à tête d'âne . En négligeant les erreurs orthographiques qu'on peut constater fréquemment dans les légendes de peintures de cercueils, faites surtout au point de vue décoratif, on retrouve ici les deux désignations employées par le papyrus magique. La *bari* au centre de laquelle on voit un gros scarabée dans un disque à l'horizon, étant tournée vers la gauche, les chacals sont figurés au-dessus, soit à droite du bateau, et les autres quadrupèdes en bas ou à gauche. Cela est conforme à la fiction mythologique : le dieu voyageant d'orient en occident en suivant la ligne équatoriale, les animaux consacrés au dieu de la Haute-Égypte devaient effectivement se tenir au sud ou à gauche de la nef qu'ils remorquent.

Cette substitution facultative d'une tête d'âne à celle qui caractérise ordinairement l'animal typhonien, constatée à deux époques aussi éloignées que la XIIe et la XXIe dynastie, me semble un argument à l'appui de ma proposition de ne considérer ce quadrupède que comme créé de toutes pièces, et n'ayant pas eu plus d'existence réelle que le sphinx, le griffon de Mentou et les bêtes apocalyptiques figurées dans les tombes de Béni Hassan.

G. Daressy.

---

[1] N° 148 de la liste des cercueils, *Annales*, t. VIII, p. 13.

FRAGMENTS MEMPHITES

PAR

M. G. DARESSY.

Pendant l'été 1920 plusieurs débris de monuments, de différents genres, ont été découverts à Mit Rahineh dans le champ d'un cultivateur indigène situé dans le terrain bas inondé pendant une partie de l'année, juste à mi-chemin entre le village et l'abri du colosse en calcaire de Ramsès II, près de la rive ouest du lac.

En voici une description sommaire :

1. Statue en granit noir de Ramsès II, qui a été brisée en plusieurs morceaux : la tête et la partie inférieure des jambes, à partir du genou, n'ont pas été retrouvées. Le fragment de la coiffure a 0 m. 30 cent. de hauteur, celui du corps mesure 1 m. 05 cent. Le roi est debout, tenant appuyé contre l'épaule gauche un bâton cylindrique qui devait être surmonté d'une image de divinité n'existant plus. Les noms du roi et , inscrits dans des cartouches surmontés de deux plumes et du disque , sont gravés sur les épaules. Sur le devant du bâton de l'enseigne on lit : .

Le pilier dorsal, large de 0 m. 16 cent., est arrondi au sommet, et dans le cintre on voit un disque solaire avec ailes recourbées sous lequel pendent deux uræus portant, l'un la couronne du Sud, l'autre celle du Nord, accompagné de la légende . Entre les uræus, on a gravé le prénom de Ramsès II sous sa première forme .

Au-dessous, deux colonnes d'hiéroglyphes affrontées sont gravées.

A gauche : .

A droite : [hieroglyphs] [1] [hieroglyphs].

L'inscription de l'enseigne est une allocution d'Amon-Râ, roi des dieux, à son fils chéri, le maître des deux terres Ramsès II, disant : «Me voici en protecteur de tes membres, ô ami de la Vérité; me voici, le désir de mon cœur est de voir tes beautés. Moi, je suis ton père. . . ». D'autre part, l'inscription de gauche du pilier qualifie Ramsès de «roi faisant des splendeurs dans Thèbes pour son père le maître des dieux, agrandissant Thèbes la vénérable, sa grande ville», tandis que le roi dit : «Me voici à suivre Ta Majesté, ô maître des dieux, mes mains pures avec ton enseigne sacrée qu'elles enserrent; me voici à exhiber tes beautés aux fidèles, comme fait Chou pour son père Râ. . . ».

On ne saurait, après lecture de ces textes, douter que la statue est originaire de la capitale de la Haute-Égypte, et il est curieux de constater qu'une image de Ramsès faite pour Diospolis a été transportée à Memphis, probablement par ordre de ce même roi, alors que les colosses de Memphis prenaient en partie la route de Tanis.

2. Bloc de calcaire de 0 m. 42 cent. sur 0 m. 34 cent., provenant de la muraille d'un temple, sur lequel on voit le buste d'un roi qui tenait un encensoir sur lequel il projette des grains d'encens. Il ne reste que la fin du cartouche de Ramsès II : [hieroglyphs]. Le point intéressant à noter est la coiffure qu'on ne voit pas souvent : sur une grosse perruque, à l'avant de laquelle se dresse un uræus, ondulent horizontalement des cornes de bélier supportant apparemment [hieroglyph], les plumes n'existent plus; mais le disque, au lieu d'être simple, est muni d'ailes et accoté de deux uræus.

---

[1] Le caractère typographique ne correspond pas exactement au signe gravé sur le monument, qui montre une tête de faucon surmontée d'un uræus coiffé des cornes et du disque d'Isis, posée sur un bâton. C'est sans doute la figuration de l'enseigne que tenait le roi, et dont le haut n'existe plus.

3. Autre bloc de 0 m. 50 cent. sur 0 m. 18 cent., avec partie d'une figuration de Ptah momie debout écrivant le nom du roi sur une feuille du perséa sacré vers laquelle le souverain, qui probablement était agenouillé, tend la main.

4. M. Quibell a vu sur un bloc d'albâtre, ayant dû faire partie d'une base de colonne ayant environ 1 mètre de diamètre, ce débris de légende :

L'épithète d'« essence divine issue de chair divine » ne laisse aucun doute qu'il s'agisse ici d'un fils de roi. est un anaglyphe bien connu pour ; la fin du nom n'est pas nette, mais je pense qu'on doit reconnaître ici une mention du prince , qui n'était connu jusqu'à présent que par une plaquette de la collection de Bissing[1]. Le nom de Ramsès II étant inscrit sur la face opposée de cet objet, il y a toute apparence que ce Râmessu-user-pehti était un des enfants de ce souverain, mais il ne figure pas sur les listes monumentales et l'on ne sait quel rang lui attribuer. M. Gauthier, dans son *Livre des Rois d'Égypte*, l'a placé le vingt-sixième de la série.

5. Deux blocs se raccordant, ayant évidemment fait partie d'une chapelle. Le bloc inférieur (0 m. 52 cent. × 0 m. 36 cent.) montre vers la gauche une déesse Sekhemit léontocéphale, debout, coiffée du disque, tenant le signe de la vie et le sceptre papyriforme. Elle reçoit l'hommage de deux hommes qui se présentent devant elle, les bras baissés. Le premier, vêtu d'une *chenti* à tablier triangulaire empesé, ayant un collier au cou, portant une barbe postiche carrée, coiffé d'une grosse perruque ronde ceinte d'un ruban auquel est attaché un uræus qui se dresse sur le front, a son nom écrit devant sa tête dans un cartouche vertical : c'est un roi .

Derrière lui se tient un personnage plus petit, vêtu de la *chenti*, le buste traversé, au-dessous du collier, par une large écharpe; sa grosse

[1] Fraser, *Collection of scarabs*, n° 310; Newberry, *Scarabs*, pl. XXXV, n° 19.

perruque ronde est surmontée de ⟶. La légende est disposée comme ci-contre, les titres étant vers la partie supérieure du tableau, disposés horizontalement de droite à gauche, et le nom écrit verticalement devant la figure. Elle se traduit : «le *sam*, grand maître de l'œuvre, grand chef (des Mâs), *Takelat*». La restitution du nom de Mâ, ou Mâchaouacha, ne fait aucun doute, la coiffure du personnage étant caractéristique des commandants de cette milice étrangère, à l'époque bubastite.



Le grand prêtre de Ptah Takelat est connu par des stèles du Sérapéum qui nous indiquent que l'Apis décédé en l'an 11 de Pimaï avait été enterré par les soins de Petisis, fils du Grand prêtre de Ptah et (grand chef) des Mâchaouachas Takelat [hiéroglyphes], né de la fille royale [hiéroglyphes]. Celle-ci, d'après les canopes Champion, actuellement à Vienne, était [hiéroglyphes], et sa mère était [hiéroglyphes]; autrement dit elle était fille d'Osorkon II et d'une concubine Ast-n-kheb[1]. Si l'on se rapporte au tableau que j'ai donné des dynasties bubastites[2], on reconnaîtra que le Chéchanq de notre monument doit être le deuxième du nom, dont le prénom est [hiéroglyphes], qui régna en Basse-Égypte où il avait succédé à Osorkon II.

Le second bloc, mesurant 0 m. 34 cent. sur 0 m. 30 cent., se superpose au précédent vers la droite. On y voit Ptah debout suivi d'une Sekhemit également debout, semblable à celle du registre inférieur. Ces divinités n'ont pas de légende, et du roi qui leur rendait hommage il ne subsiste que les pieds, gravés sur le bloc du bas.

6. Une autre pierre de 0 m. 52 cent. de hauteur et 0 m. 36 cent. de largeur semble provenir du même édifice que les deux précédentes. Il subsiste la partie inférieure du corps d'une déesse, probablement Sekhe-

---

[1] M. Gauthier, dans son *Livre des Rois d'Égypte*, t. III, p. 347, marque des doutes au sujet de l'identité de la Tes-bast-per des stèles du Sérapéum et de celle des canopes de Vienne. Je ne vois aucune difficulté à ce que ces mentions soient considérées comme se rapportant à une seule personne.

[2] *Recueil de trav.*, t. XXXV, p. 147 ou p. 19 du tirage à part.

mit, représentée debout, de grande dimension et tournée vers la gauche, gravée en relief dans le creux. Sous le bras qui tenait le papyrus on lit verticalement : , légende dans laquelle je conserve le sens des signes.

En face d'elle, longeant le bâton, il reste la partie du bas d'une colonne d'inscription en caractères beaucoup plus petits : . La mention du culte de Maut à Memphis est à retenir. Le nom de cette prêtresse de Ptah et de Nefer-Toum est mutilé; le signe *ankh* y a absolument l'apparence d'un sistre, mais la forme bien connue des noms de cette époque ne laisse aucun doute sur la rectification à faire.

7. Montant de porte en grès siliceux de la montagne Rouge, ou quartzite, séparé en deux morceaux dont l'ensemble donne 3 m. 40 cent. de hauteur. Sur la face vue, large de 0 m. 60 cent., un roi est debout, tourné vers la droite, tenant dans la main gauche un bâton et une massue, l'autre main étendue en avant comme s'il discourait. Il est vêtu de la *chenti* empesée et coiffé de la couronne du Nord. Dans l'angle supérieur gauche plane un faucon tenant dans ses serres un signe de vie, et les inscriptions au-dessus du roi sont ainsi placées :

Devant la main gauche on lit, verticalement : .

Le cartouche est mutilé, mais le nom de *ka*, bien conservé, nous prouve que c'est Amasis qui était l'auteur de cette porte. Nous savons par Hérodote (II, 176) qu'Amasis avait fait construire à Memphis un vaste et magnifique temple d'Isis. Ce pilier aurait-il fait partie de l'édifice, ou tout au moins de son mur d'enceinte? Dans ce cas, ce sanctuaire se cacherait sous les buttes du Kom Fakhri ou du Kom Rabiʿa.

Le montant de porte qui fait pendant à celui-ci avait été découvert en 1914. Il est maintenant aux États-Unis d'Amérique, dans un parc de la ville de Memphis (Tennessee).

G. Daressy.

L'ÉVÈCHÉ DE SAÏS ET NAUCRATIS

PAR

M. G. DARESSY.

Les listes coptes des villes d'Égypte comptent parmi les plus précieux documents que nous possédions pour identifier les localités actuelles de ce pays avec les cités antiques dont elles ont pris la place. Mais ces listes ne nous sont parvenues que dans des copies très fautives, qui déroutent parfois les personnes cherchant à utiliser ces manuscrits. Un exemple de ce que les erreurs de scribes peuvent entraîner est celui fourni par un groupe de noms géographiques appartenant à l'ouest du Delta.

Dans sa *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, M. Amélineau a reproduit les passages des *scalæ* se rapportant aux villes du pays. On y trouve l'équivalence suivante : ⲥⲁ ⲛⲉⲙ ⲥⲁⲧϥ صا وصاعف dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, n°s 50, f° 110 r°; 53, f° 84 v°; de la Bibliothèque Bodléienne, ms. n° 17, f° ⲣ̅ⲟ̅ⲁ̅ r°; de lord Crawford, f° 228 v°.

Le manuscrit n° 54 de la Bibliothèque nationale, f° 187 r°, au lieu de Ṣâ'af donne عاصف, et le manuscrit 55, f° 4 r°, outre la même forme en arabe, donne ⲁⲥⲧϥ au lieu de Satf pour le copte[1].

A côté de la liste des villes, d'autres manuscrits coptes énumèrent les évêchés d'Égypte, et donnent les noms grecs concurremment avec les équivalents coptes et arabes. M. Amélineau, à la page 570 de son livre, reproduisant le texte du manuscrit 53 Bibliothèque nationale, f° 171 v°, donne ⲥⲁⲁⲓⲱⲥ = ϩⲁ ⲕⲥⲁⲧϥ = صا وصاعف. Il croit que c'est le même document que M. de Rougé avait cité d'après Revillout comme se trouvant à Oxford, et le passage était transcrit ⲥⲁⲁⲓⲱⲥ ⁞ ⲥⲁ ⁞ ⲕⲥⲁⲧϥ صار صاعف. Un autre exemplaire de la même *scala*, appartenant à lord Crawford, fournit la leçon ⲥⲁⲁⲓⲱⲥ = ⲥⲁ ⲕⲥⲁⲧϥ = صا وصاعف.

Écartant les erreurs, d'où qu'elles proviennent, il semblerait que le texte primitif ait été : Saaiôs, Sa et Satf = Ṣa et Ṣâ'af. Le premier mot a la prétention de représenter la forme grecque, Saïs; les deux suivants sont le copte et équivalent apparemment aux deux localités arabes. Pour Saïs, aucune difficulté : il est connu depuis longtemps que les ruines de

---

(1) Je n'ai pas vérifié sur les originaux, et il se peut que M. Amélineau ait laissé subsister des erreurs de copie ou d'impression formant ces variantes.

cette cité sont à Ṣa el Hagar, au nord de Kafr el Zayat; tous les voyageurs naviguant sur la branche de Rosette ont pu en voir les restes imposants sur la rive droite du fleuve. Mais où est Ṣâ'af? M. de Rougé[1] n'a pas cherché à élucider la question. M. Amélineau (p. 406) dit : «Ce nom (ⲥⲁⲓ) est accompagné d'un autre répondant à la même ville de Saï, comme si cette ville, en se démembrant, avait donné naissance à deux villages : on a eu ⲥⲁⲓ = صا وصاعف». Plus loin il ajoute, en parlant de Sa el Hagar : «Cette ville est citée dans l'*État de l'Égypte* pour une contenance de 1545 feddans et une redevance de 3428 dinars, avec le village de Haud-el-Lakhmy, qui correspond peut-être au village de Sa'af dont parlent les *scalæ* et la liste des évêchés de l'Égypte».

Étudiant peu après cette dernière liste[2], je reconnus que la quatrième section de ce recueil, au lieu d'être, ainsi que le pensait M. Amélineau[3], le relevé «des évêchés disparus de l'Égypte à l'époque à laquelle l'auteur dressa sa liste», était «un *erratum*, une réunion des mots omis par le scribe dans les trois premiers paragraphes». Le troisième nom de cette section est ⲁⲛⲁⲩⲕⲣⲁⲧⲓⲁ dans les deux manuscrits, et M. Amélineau avait écrit : «Ce nom fait penser par sa forme à celui de Naucratis, et je crois bien qu'il s'agit de cette ville, car elle avait un évêché».

De mon côté je disais pour Anaukratia[4] : «L'ⲁ initial est à supprimer; il reste le nom de la ville grecque de Naucratis, dont l'emplacement est bien connu maintenant par suite des fouilles de M. Petrie à Nebireh. La liste ne donne aucun nom directement assimilable à Naucratis. Hermopolis, Saïs, Andropolis, sont également éloignées de Naucratis, qui ne peut être qu'une ville faisant partie d'un évêché double, et je pense que ⲥⲁⲧϥ = صاعف, uni à Saïs est le nom copte de cette cité. . . . . Je ne trouve malheureusement pas le nom de Sâf aux environs de Naucratis (Nebireh, Neqrach, Kom Gaïf), mais comme il n'est pas resté davantage de village nommé Sâf à proximité de Saïs, je ne vois pas d'objection sérieuse à ce que ⲥⲁⲧϥ ait été Naucratis.»

---

(1) Jacques de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse-Égypte*, p. 24.

(2) Daressy, *Les grandes villes d'Égypte à l'époque copte*, dans la *Revue archéologique*, année 1894, p. 195.

(3) *Loc. cit.*, p. 48.

(4) *Loc. cit.*, p. 204, ou p. 10 du tirage à part.

J'avais deviné la solution sans suivre le raisonnement du problème, et aujourd'hui je puis en apporter la preuve. En introduisant à nouveau dans le texte le nom de Naucratis, oublié par les scribes dès les premières copies et ajouté en post-scriptum par un reviseur de la liste, on a :

ⲥⲁⲗⲓⲱⲥ = ⲥⲁ = صا et ⲛⲁⲩⲕⲣⲁⲧⲓⲁ = ⲥⲁⲧϥ = صاعف

Nous n'avons à nous occuper que de la seconde partie du groupe. Les ruines de Naucratis constituent ce qu'on appelle le Kom Ga'îf, du nom du village de جعيف, qui en est voisin au sud. Transcrivons ce nom de Ga'îf en lettres coptes : nous avons ϭⲁ̀ⲓ̈ϥ. Un scribe ignorant, copiant machinalement le texte primitif, a confondu le ϭ avec ⲥ, et a pris le ï pour un *t*, en sorte que Gaïf a été transformé en Satf. Il semblerait que l'équivalent arabe ait été ajouté postérieurement à cette malencontreuse déformation, alors que d'autre part le nom grec avait été écarté. L'écrivain, auquel le mot Satf ne rappelait aucune ville connue, a dû se contenter de transcrire صاتف en arabe le mot copte; puis, par de nouvelles erreurs, le ت s'est transformé en ع et ainsi a créé la localité imaginaire de Sâ'af.

Le siège dont nous nous occupons était donc double; son occupant devait s'intituler évêque de Saïs et de Naucratis à l'époque où furent établies les *scalæ* qui nous ont fourni ces renseignements. La *Notice d'Hiéroclès*, qui énumère les villes épiscopales sans s'occuper si elles étaient sous l'autorité d'un seul tenant, met bien à la suite Saïs et Naucratis dans l'éparchie d'Égypte, mais sans indiquer l'union des diocèses; la liste de Pococke, qui est par ordre alphabétique, marque les deux villes isolément, au rang voulu par leur lettre initiale.

Dans les Actes du concile d'Éphèse, un certain Adelphios est cité comme évêque de Sais, Sai ou Soi, mais il n'est pas fait mention de Naucratis. Les diverses listes d'évêchés collationnées par M. Gelzer parlent tantôt de l'évêché de Saïs, tantôt de celui de Naucratis; les *scalæ* coptes sont donc seules à nous informer que les deux sièges étaient unis.

Outre une preuve nouvelle de la valeur *g* du ϭ copte dans la Basse-Égypte, on doit tirer de l'assimilation reconnue que c'est le Kom Ga'îf, et non El Nebireh ou Neqrach, qui doit être considéré comme représentant l'antique Naucratis.

G. Daressy.

UN
SARCOPHAGE DE MÉDAMOUD

PAR

M. G. DARESSY.

Dans la plaine sablonneuse qui s'étend derrière le village de Médamoud, au nord-est de Karnak, à petite distance du bord de la vallée, les chercheurs d'antiquités avaient découvert en mars 1890 une nécropole antique assez pauvre; mais le bruit de la découverte d'un sarcophage parvint aux oreilles de notre inspecteur, qui en informa le Service, et le mois suivant je fus chargé de ramener ce monument jusqu'à Louxor pour qu'il y soit embarqué à destination du Musée. Ce cercueil, en pierre calcaire, est exposé depuis dans les collections, mais n'a pas encore été publié.

La cuve est plus étroite aux pieds que vers la tête, où elle se termine par une partie cintrée, tandis que les autres parois sont droites; la base est aussi plus petite que le haut, le côté de la tête diminuant selon une courbe assez prononcée. Les dimensions sont les suivantes. Largeur de la cuve aux pieds : en bas 0 m. 36 cent., en haut 0 m. 37 cent.: largeur vers la tête : en bas 0 m. 62 cent., en haut 0 m. 68 cent.; longueur des côtés : en bas 1 m. 78 cent., en haut 1 m. 81 cent.; couvercle : épaisseur aux pieds 0 m. 09 cent., vers la tête 0 m. 13 cent.; longueur 1 m. 99 cent. La surface de la pierre n'a pas été polie et les coups de ciseaux sont encore visibles; les bords de la cuve et du couvercle, au lieu de se joindre exactement sur toute la surface, sont taillés en biseau vers l'extérieur; au moment de la découverte l'assemblage était fait avec du plâtre. La momie fut ouverte plus tard au Musée et le dépouillement n'a donné aucun objet.

Le pourtour de la cuve et le dessus du couvercle sont ornés de compositions et de textes d'une gravure assez négligée, qui étaient rehaussés de couleurs, les figures de rouge et les hiéroglyphes de bleu.

CUVE.

Côté de la tête. Au milieu est figuré un gros scarabée à ailes d'oiseau éployées, tenant un disque solaire. De chaque côté, en bas une âme est en adoration, ayant devant elle une plume. Au-dessus de ces dernières on lit, à gauche : (v) (←) 1 2 (sic) 3 4 5; à droite : (v) (→) 1 2 3 4 5.

Devant les âmes horizontalement, à droite : (→); à gauche : (←).

Côté des pieds. Deux chacals sont affrontés, couchés sur des socles à moulure, tenant le bâton et ayant le fouet au-dessus du dos. A la partie supérieure on lit en colonnes verticales : à gauche : (←) 1 2 3 4 (?) 5; à droite : (→) 1 2 (sic) 3 4 5.

Côté droit. A partir des pieds :

1. Personnage debout, vêtu d'une robe à tablier empesé, un cône funéraire sur la tête, les bras levés pour adorer les divinités auxquelles il fait face. Il a devant lui un autel sur lequel est placé un vase, et sous lequel deux grandes amphores sont posées sur des supports. Au-dessus : (v) (→) 1 2 3 4 5; devant le personnage : (v).

2. Osiris coiffé de l'*atef*, tenant la crosse et le fouet, assis : (←) 1 2 3.

3. Isis debout, coiffée du disque et des cornes, la main gauche levée, tenant de la droite l'emblème des fêtes. Au-dessus : ; devant elle : .

4. Nephthys debout, la main gauche levée, tenant de la droite un *dad*. Au-dessus : ; devant elle : .

5. Horus hiéracocéphale, coiffé du *pchent*, tenant le sceptre *uas* et la croix ansée : (?).

6. Hathor coiffée du disque et des cornes : .

7. Anubis à tête de chacal : .

8. Ap-uaitu à tête de chacal : .

Ensuite des génies funéraires tenant de chaque main un couteau.

9. Amset, à tête humaine : .

10. Hapi à tête de singe : .

11. Duamutef, à tête de chacal : .

12. Qebhsenuf, à tête de faucon : .

13. Haki, à tête humaine : .

14. Maa-tef-f, à tête humaine : .

Côté gauche. A partir des pieds :

1. Personnage debout, les bras levés en adoration devant une série de divinités. Autel chargé de trois pains et d'une grosse fleur de lotus; deux grands vases au-dessous : (←) . Devant lui : (v) .

2. Harmakhis hiéracocéphale assis, coiffé du disque, tenant la crosse et le fouet : (→) .

3. Hathor coiffée des cornes et du disque, le bras gauche levé, la main droite portant l'emblème des fêtes : .

Série de divinités portant un sceptre (le *uas* pour les dieux, le papyrus pour les déesses) et le signe de la vie.

4. Toum, coiffé du *pchent* : .

5. Khepra, à tête humaine, avec un disque sur la tête : .

6. Chou, coiffé d'une plume : .

7. Tefnout, léontocéphale, coiffée du disque : .

8. Qeb, avec la couronne blanche : .

9. Nut, ayant un vase sur la tête : .

10. Ap-uaitou, à tête de chacal : .

Ensuite des génies tenant deux couteaux.

11. Qefdenou, à tête de crocodile au-dessus de laquelle se dresse un serpent barbu : [1].

12. Haza, à tête de lion : .

13. Hor-sur-son-trône, hiéracocéphale, surmonté d'un serpent barbu : .

14. Anubis, à tête de chacal : .

COUVERCLE.

L'épaisseur du couvercle a une double ligne qui devait délimiter une bande multicolore dont les sections sont séparées par des groupes de quatre traits verticaux. Le dessus du couvercle, dans un cadre parallèle à son contour, est divisé en deux parties : en haut, sur o m. 335 mill. de hauteur et o m. 51 cent. de largeur maximum, est gravé un tableau représen-

---

[1] On ne connaissait encore de divinité portant ce nom qu'un dieu à forme de singe mentionné dans le *Livre des Morts*, chap. XLII.

tant la momie couchée sur un lit [hiéroglyphe] à tête de lion, soignée par Anubis qui tient un vase de parfum.

Vers la tête, à droite, Isis [hiéroglyphes], vers les pieds Nephthys [hiéroglyphes], sont debout, les bras levés pour adorer ou protéger le mort. Devant Nephthys on voit de plus un serpent monté sur un bâton [hiéroglyphe]. Au-dessus de cette scène plane une âme tenant deux sceaux.

A la partie inférieure du couvercle, soit sur 1 m. 48 cent. de hauteur et 0 m. 24 cent. de largeur aux pieds, on lit au milieu deux colonnes d'hiéroglyphes d'une gravure peu soignée :



Ce texte ne figure pas dans le *Livre des Morts.*

De chaque côté de ces inscriptions se superposent quatre figures de divinités au-dessus d'une petite colonne de texte. De haut en bas on distingue :

A gauche : 1. Le génie Amset à tête humaine, corps momifié, tenant l'emblème *sa* : [hiéroglyphes].

2. Duamoutef, à tête de chacal : [hiéroglyphes].

3. Isis debout, coiffée du siège : [hiéroglyphes], un bras levé : [hiéroglyphes].

4. Anubis à tête de chacal : [hiéroglyphes].

5. (*v*) [hiéroglyphes] (sic) [hiéroglyphes].

A droite : 1. Hapi à tête de singe : [hiéroglyphes].

2. Qebsenouf à tête de faucon : [hiéroglyphes].

---

(1) L'existence du *r* n'est pas certaine, la pierre présentant une cavité en cet endroit.

3. Nephthys [hieroglyphs], debout, un bras levé : [hieroglyphs].

4. Anubis à tête de chacal : [hieroglyphs].

Ce sarcophage se signale par un certain nombre de détails. La série des divinités gravées sur les côtés, empruntée d'une part à celles qui se rattachent au cycle osirien, d'autre part au cycle héliopolitain, suivies de génies appartenant à la garde d'Osiris, sort un peu de ce qu'on voit gravé d'ordinaire sur les cercueils.

Un fait singulier est que deux noms sont donnés pour le propriétaire du cercueil : Bārcha et Harsiési. On ne peut guère croire que le cercueil a été fait pour deux personnes, deux frères, puisqu'ils auraient été également fils de Hetebou et de Taroudit; il est donc vraisemblable que Bārcha et Harsiési sont deux noms du même individu, mais ceci n'est pas marqué dans le texte.

Le nom Bārcha, Bālcha, Bācha, n'est sans doute pas égyptien; rien ne nous aide, vu l'absence de titres, à savoir si l'on doit en chercher l'équivalent dans les langues sémitiques ou chamitiques, étant donné que la côte de la mer Rouge, dont pouvait être originaire le personnage, était habitée par des peuples appartenant à ces deux races.

On remarquera que dans le nom Harsiési, *si* «fils» est parfois remplacé par l'article [hieroglyphs], [hieroglyphs] «celui de», comme en grec ou en copte. En démotique cet emploi de l'article est de règle pour les généalogies féminines, mais plus rare pour les hommes; en hiéroglyphes on en a un certain nombre d'exemples; je ne citerai que celui des décrets de l'an XIII de Ptolémée Épiphane[1], où l'on mentionne Ptolémaios [hieroglyphs]. Cette particularité grammaticale confirme l'attribution à la période ptolémaïque de ce sarcophage, que le style du monument permettait déjà de présager.

G. Daressy.

---

[1] Bouriant, *La stèle 5576 et le décret de Rosette*, dans le *Recueil de travaux*, VI, p. 2, et Daressy, dans le *Recueil de travaux*, XXXIII, p. 5.

SELECTED PAPYRI

FROM

THE ARCHIVES OF ZENON

(Nos. 55-64)

BY C. C. EDGAR.

VI

The following texts belong, with one exception, to the early years of Euergetes. The great event of this period was the victorious campaign in Syria, conducted by the king in person. It may be supposed that the outbreak of war created no little excitement throughout the country, filled as it was with garrisons and colonies of soldiers, and that the letters which the courier brought to the Fayoum did occasionally contain some political and military news from the capital. But, except for one or two faint allusions, our papyri cast no light on the history of the outer world.

One feature, however, of a certain political interest distinguishes the letters of this period from the earlier ones, and that is the absence of the name of Apollonios. It is true that we have not yet recovered all the correspondence: but in the Cairo and Florence collections he is only mentioned twice, and one of these two passages seems to indicate that he was either dead or disgraced. It is not unlikely that, as has already been suggested by the editors of *P. S. I.*, VI. p. 70, the new king soon changed his minister of finance and got rid of the old *dioiketes* whose name was associated with the policy of Ptolemy II, the rapprochement between Egypt and Syria, and the disastrous marriage of Berenike. But as to his actual fate there is no definite information in the papyri (see no. 61).

Whatever became of his patron, Zenon continued to live at Philadelphia and apparently to prosper. My impression is that during his residence

there he did not follow any definite career in the civil service, but was primarily a business man, and that in the later years he was entirely occupied with his own private affairs. Time will show whether this is a misconception.

Professor Grenfell has again been kind enough to revise my copies of nearly all the following texts and to discuss the doubtful readings.

No. 55. Letter to Zenon (?). — 0 m. 14 cent. × 0 m. 30 cent. — Year 1.

« Will you kindly write to Iason to let the *stathmos* of Theopompos be given to me to serve as a dwelling-place. For the one in which I am living used to belong to Phileas who was formerly scribe for the Arsinoite nome, and as he has recovered his property from the *dioiketes* they are ordering me to leave it. If it is not possible to obtain that of Theopompos, get a letter from Sostratos to his people requesting them to let his house be put at my disposal. »

The letter has no address on the back, but was probably intended for Zenon. Iason, Theopompos and Sostratos are familiar names in his circle. Phileas is otherwise unknown, unless indeed he can be identified with the Φ[ι]νέας of *P. S. I.*, 344, who was transmitting orders from the *dioiketes* to the nomarch in year 30, or with *Φιλέου τοῦ ἐγλογιστοῦ* mentioned in a papyrus of year 34. The restoration of line 4, and consequently the meaning, is uncertain.

This is the only Zenonian document as yet known that is dated by year 1 of Euergetes; nor is year 1 found on any of the Hibeh papyri or Petrie papyri. Yet we have plenty of dated documents from the preceding and following years[1]. This surely indicates that on whatever system the Greek[2] papyri of this period were generally dated year 1 was very short.

---

[1] It should be observed too that year 1 is seldom found on the dated coins from Phœnicia and Palestine, see the lists drawn up by Svoronos.

[2] One must distinguish between Greek and demotic. In three bilinguals in our collection the demotic version, in contrast to the Greek, is clearly dated by the Egyptian year beginning in Thoth. So also *P. Hib.*, 80.

I fancy that the present letter was dated by the official Macedonian year, but that many other papyri follow the system of taking the 1st of Mecheir as the starting-point.

[ ] χαίρειν. καλῶς ποιήσεις γράψας Ἰάσονι προ[εθῆναι ἡμῖν τὸν Θεο]πόμπου σταθμόν, ὅπως ἔχωμεν ἐνοικεῖν· ἣν γὰρ ὧι ἐνοικοῦμ[ε]ν Φιλέου τοῦ πρότερον γραμματεύσαντος τὸν Ἀρσινοίτην, κε[κόμ]ισται γὰρ τὰ ὑπάρχοντα παρὰ τοῦ διοικητοῦ καὶ κελεύουσιν ἡμ[ᾶς] παρ' αὐτοῦ ἐκχωρεῖν. εἰ δὲ μὴ ἐν δυνατῶι ἐστὶν τοῦτον λαβ[εῖν, λ]αβὲ παρὰ Σωστράτου ἐπιστολὴν πρὸς τοὺς παρ' αὐτοῦ ὅπως [παρ]αδειχθῆι ἡμῖν ἡ οἴκησις αὐτοῦ.

ἔρρωσο. Lα, Μεχεὶρ ια.

2. Or προ[έσθαι. — 4. κε[κόμ]ισται : uncertain, the letter after the lacuna might be either η or ι.

No. 56. Deposition of a witness. — 0 m. 07 cent. × 0 m. 355 mill. — Year 2.

The following piece does not belong to our collection, but is, or formerly was, in private possession in Cairo. The owner kindly allowed me to see it, about two years ago, and to make a copy for publication. As it might otherwise remain unknown and as it is decidedly interesting, I have published it here along with a companion piece which was lately acquired by the Museum (no. 57).

These two papyri are the written depositions of Euphronios and Eudemos, witnesses for Antipatros in an action against Nikon. Euphronios states that while he and Nikon and some others were in a barber's shop Antipatros and Simon (Σῖμον) came and asked Nikon to give them back their son Theodosios, whereupon Nikon denied that he had taken the boy from them or that he was keeping him at all. The statement of the other witness, though it refers to a different occasion, is to nearly the same effect.

Both depositions are drawn up according to the same formula, and in both cases the personal description of the witness has been inserted afterwards. Both are citizens of Alexandria, and one of them at least is a man

of high position, a hipparch of the guard. The dates are given in Macedonian style, as was customary in legal documents; incidentally they show that the official year at this time began between Gorpiaios and Panemos (= Phaophi to Mesore).

The depositions were presumably intended to be laid before the court which was to try the case. But I am unable to explain how they came to be preserved in Zenon's files, and I must leave it to others to comment on their significance from the legal point of view.

ὡς L *λε, εὐμεγέθης, εὔρωστος, κλαστός, μελίχρους,*
μαρτυρεῖ Ἀντιπάτρωι Εὐφρόνιος Ἀπολλωνίδου, Ἀμμωνιεύς. οἰκῶ ἐμ Φιλα- *ὀρ̣θ̣ό̣γ̣ωνος, οὐλὴ ὀφρύων δ̣ε̣ξ̣ι̣ᾶι*
δελφείαι τοῦ Ἀρσινοίτου.
τοῦ δὲ β L, *μηνὸς Πανήμου, ὄντος μου καὶ Νίκωνος καὶ ἄλλων τινῶν ἐν τῶι* *Εὐδόξου κουρείωι, παραγενόμενος*
Ἀντίπατρος καὶ Σῖμον, οἷς μαρτυρῶ, εἰς τὸ κουρεῖον τοῦτο ἠξίουν Νίκωνα *ἀποδοῦναι αὐτοῖς τὸν υἱὸν αὐτῶν Θεο-*
δόσιον· Νίκων δὲ ὁ κρινόμενος πρὸς Ἀντίπατρον οὐκ ἔφατο εἰληφέναι τὸ παι- *δάριον παρ' αὐτῶν οὐδὲ ἔχειν αὐτὸ*
παρευρέσει οὐδεμίαι.

Verso :

L *β, Γορπιείου* $\overline{\kappa\varsigma}$. *φέρει* *Εὐφρονίου.*
Ἀντιπάτρωι πρὸς ἀντίδικον
Νίκωνα.

1. *Ἀμμωνιεύς* : for this deme-name see Breccia in the *Bull. Soc. arch. d'Alex.*, no. 10, p. 183. *ὀρ̣θ̣ό̣γ̣ωνος* — *δ̣ε̣ξ̣ι̣ᾶι* : I have marked the reading as doubtful but have not had an opportunity of revising it on the original. — 6. *φέρει* : sc. *μαρτυρίαν*.

No. 57. Deposition of a witness. — 0 m. 85 cent. × 0 m. 225 mill. — Year 2.

See the introduction to no. 56. The present deposition was taken down a month later.

The description of Eudemos contains one rather interesting detail, *τοῦ αρ.[.].ου ἀγήματος ἱππάρχης*. A passage of Polybius, V, 65, 2 and 5, is

thought by M. Lesquier[1] to prove that in the Ptolemaic army the term *ἄγημα* was reserved for the infantry of the guard and did not include the cavalry; but our text shows that it was not always used in this restricted sense. The preceding word I am tempted to read as *ἀρχ[α]ί̣ου*, comparing the passage in which Polybius mentions the plan of sending *τοὺς ἀρχαίους καὶ ϖροϋπάρχοντας ξένους ἐπὶ τὰ κατὰ τὴν χώραν φρούρια καὶ τὰς κατοικίας*[2].

[ὡς L]λε, μελάγχρους, ἀναφάλαντος
[μαρτυρεῖ Ἀντιπάτρωι Εὔδημ]ος Εὐθυγενοῦς, Νειλεύς, τοῦ αρ̣.[.].ου ἀγήματος ἱππάρχης.
[Μέ]μφιν. τοῦ δὲ δευτέρου ἔτους, μηνὸς Λωίου, Ἀντιπάτρου, ὧι μαρτυρῶ,
[Νί]κωνι καὶ Φαμένου τὸν υἱὸν αὐτοῦ (Θεοδόσιον) εἰργμένον ὑπ' αὐτοῦ συνέχεσθαι
[ ]ν̣ι ὡρίζετο Νίκων λέγων μήτε εἰληφέναι ϖαρὰ μηδενὸς τὸ ϖαιδάριον
 δά[ριον]
[ ]μ̣ήτε εἷρξαι μήτε ἔχειν τὸ ϖαι ϖ̣[αρ]ε̣υρέσει μηδεμίαι.

Verso :

Ἀν]τιπάτρωι ϖρὸς Νι-
Ε]ὐδήμου (in larger hand)
L β]Ὑπερβερε $\overline{κε}$

1. *Νειλεύς* : a deme-name, see Breccia, *B. S. A.*, no. 10, p. 184. *αρ̣.[.].ου* : the letter after the lacuna resembles *υ*, but *ι* is also one of the possible letters. — 2. E.g. *[οἰκῶ ἐμ Βουσίρει τῆι ὑπὲρ Μέ]μφιν*, cf. *P. Hib.*, 101, 2-3, note. — 3. E.g. *[ἐντυχόντος ἐναντίον μου Νί]κωνι. εἰργμένον* : *ει* rewritten above the line. — 4. *ὡρίζετο* : the same word is used in more than one of our papyri with reference to statements made by litigants.

---

[1] *Institutions militaires*, pp. 21-25.

[2] Polybius, XV, 25, 16-18, discussed by Lesquier, *op. cit.*, p. 18. See also the reference to *ἀρχαίων ἱππέων* in Wilcken, *Griechische Ostraka*, I, p. 161, and II, no. 323.

No. 58. A PETITION TO THE KING FROM ZENON. — 0 m. 07 cent. × 0 m. 35 cent. — Year 4 (?).

«To king Ptolemy greeting from Zenon. I am being wronged by Herakleides. For in year 3 I gave him through Demeas 400 drachmæ in gold, requesting him to pay into the Treasury on my account 400 drachmæ in copper, on condition that on receiving from me the said amount in copper he should give me back the gold; and though I have been offering him the copper and demanding the gold from him, he has not given it back but has put me off up till now. I beg you therefore, if it seems good to you, to order Agenor the *strategos* to summon him and, if my story be found true, to force him to accept the 400 drachmæ of copper and give me back the four hundred drachmæ of gold, and so by your grace may I obtain justice.»

The petition is carefully written out, without corrections, and does not seem to be merely a draft. Nevertheless, as it was found among Zenon's papers and as it bears no date or annotation, it is doubtful whether it was really laid before Agenor in its present form; perhaps it is only a copy of the original. The writer uses the ordinary formulæ of petitions addressed to the king, though really intended for the local *strategos* [1], but the diction is somewhat curt. He does not describe himself by his full name and title, nor does he give any details about his opponent Herakleides. The 400 drachmæ which Zenon owed to the Government were probably a tax of some sort. I do not yet venture to identify Herakleides with any of the persons of that name found in our papyri. Demeas is a less common name, and the Demeas of the petition may well be identical with the Demeas of our no. 61 (cf. *P.S.I.*, 391, 403). Agenor the *strategos* is a well-known personage often mentioned in documents of this period.

The most interesting point about the petition is the mention of gold. It is certain that a great deal of gold was in circulation in Egypt at this time, but we hear very little about it in the papyri [2]. Our no. 5 is an

---

(1) See LESQUIER, *Pap. de Magdola*, introd., p. 15.

(2) See the references to the currency of gold in the interior collected by A. SEGRÈ, *Circolazione Tolemaica*, p. 45 (*Rivista ital. di Numismatica*, 1920).

invaluable document about the minting of gold in Egypt, or will become so when the text has been definitely established[1]. Of equal importance, though of less human interest, is no. 59 of the present instalment. From this we learn that a hundred drachmæ in gold had an exchange value of at least a hundred and four drachmæ in silver. And as 104 drachmæ in silver at the ordinary rate of exchange (26 1/2 obols to the stater)[2] were worth nearly 115 drachmæ in copper, Zenon's 400 drachmæ in gold were probably worth about 460 in copper. Of course this is only an approximate calculation; for we do not know what the actual rates of exchange were in the Fayoum at this particular time; nor do we know whether Zenon's gold included any coins of the old issue (see no. 59).

βασιλεῖ Πτολεμαίωι χαίρειν Ζήνων. ἀδικοῦμαι ὑπὸ Ἡρακλείδου· δόντος γάρ μου αὐτῶι ἐν τῶι γ L
διὰ Δημέου χρυσίου ⊢ *υ, ὅπως διαγράψῃ ὑπὲρ μοῦ εἰς τὸ βασιλ[ι]κ̣ὸ̣ν χαλκοῦ* ⊢ *υ, ἐφ' ὧι κομισάμενος παρὰ μοῦ ἀποδώσει μοι,*
καὶ ἐμοῦ ἀποδιδόντος αὐτῶι καὶ ἀπαιτοῦντος αὐτὸν οὐκ ἀποδέδωκεν, ἀλλὰ παρήλκυκέμ με ἕως τοῦ νῦν. δέομαι
οὖν σου, εἴ σοι δοκεῖ, προστάξαι Ἀγήνορι τῶι στρατηγῶι ἀνακαλέσαι αὐτὸν καί, ἐὰν ἦι ἀληθῆ, ἐπαναγκάσαι αὐτὸν
κομισάμενον τὰς υ ⊢ *τοῦ χαλκοῦ ἀποδοῦναί μοι τὰς υ* ⊢ *τοῦ χρυσίου, καὶ ὦ διὰ σὲ τοῦ δικαίου τετευχώς.*

εὐτύχει.

5. *καὶ ὦ* : one would have expected *ἵνα ὦ τετευχώς*, cf. *P. Magd.*, 18, 6.

---

[1] In line 16 Grenfell reads *φιαλας τουδε*, and *τουδε* seems fairly certain. The following letters are hardly legible, but the traces suggest *μεο̣[...]*, so we may perhaps read *φιάλας τοῦδέ με ο̣[ὐκ ἐ]ῶντος δέχεσθαι*. In line 21 Grenfell prefers to read *οὔ[τ]ε̣ [τῶ]ν̣ τραπεζῶν* instead of my *οὔ[τε] ἐ̣π̣[ὶ] τραπεζῶν*, and I agree that this is rather more likely. Though there is only a fragment of the letter *ς* in line 20, it does not seem possible to read [*ταῦ*]*τα* instead of [*ταύ*]*τας*.

[2] Segrè, *op. cit.*, p. 44 and *P. Petr.*, III, p. 86. The rate varied a good deal, but within narrow limits, and we seldom find it lower than 26 obols.

No. 59. A MONEY ACCOUNT. — 0 m. 405 mill. × 0 m. 18 cent. — Not dated.

This little document, which contains some new and curious information about the gold coinage of the Ptolemies, is unfortunately undated, and my only reason for publishing it here is that it deals with the question raised by no. 58, that is to say the exchange value of coined gold. Probably, however, it belongs to the reign of Philadelphos, and it may be as much as fifteen years earlier than the petition.

It is evident that the *μναιεῖα* of lines 1, 13 are the large gold coins which we call octadrachms and that the *πεντηκοντάδραχμα* are those which we call tetradrachms. The account shows that, though nominally equal to 100 and to 50 drachmæ in silver, they were in reality worth 104 and 52 drachmæ at the current rate of exchange in a Government bank. On the usual supposition that the nominal weight of the *μναιεῖον* was eight Ptolemaic drachmæ we find that the value of coined gold compared with that of coined silver stood nominally in the ratio of 12 1/2 : 1, as was demonstrated by Letronne[1], but that in the money market the actual ratio was at this time 13 : 1. If, however, we compare the real weights of the coins as ascertained from existing specimens[2], we shall find that a *μναιεῖον* was worth, at the current rate of exchange, about 13 1/3 times its weight in coined silver. Practically therefore the ratio in Egypt about the middle of the IIIrd century B. C. was 13 1/3 : 1.

The account mentions still another class of gold coins, bearing the name of *τρίχρυσα*. These, I think, may be safely identified with the gold pentadrachms, as we now call them, which were issued under Soter and

---

[1] See the article by Hultsch appended to the German edition of Svoronos, *Münzen der Ptolemaeer,* p. 16. A different theory is put forward by A. Segrè in the interesting article already cited. He holds that the new gold coinage of Ptolemy II was struck on a different standard from that of the silver coinage (p. 37); calculating therefore by the actual weights of the coins he concludes that the nominal ratio of gold to silver from B. C. 270 onwards was 12 13/16 : 1.

[2] Hultsch, pp. 7, 8, 11, gives the weight of the gold octadrachms as 28.00-27.75 grammes and the weight of a silver drachma as 3.64-3.54 grammes. Segrè (pp. 36, 37) gives the normal weights as 27.843 and 3.571.

Philadelphos and were eventually superseded during the reign of the latter by the μναιεῖα and πεντηκοντάδραχμα. It appears from lines 6-8, 16, 17 that the nominal value of the τρίχρυσον was 60 silver drachmæ, but that its actual exchange value was 66 2/3. The latter point is not indeed altogether clear; for while in line 8 the premium on a τρίχρυσον is said to be 6 2/3 drachmæ, the total in line 9 is calculated as if 6 2/3 drachmæ were the premium on each of the 51 minae to which the 85 τρίχρυσα were equivalent. But lines 8, 17 and 18 are so explicit that we may disregard the inconsistency in line 9 and take the exchange value of a τρίχρυσον to be 66 2/3 drachmæ, which is exactly 2/3 of a mina in silver. We have seen that the weight of a μναιεῖον was about 28 grammes and its exchange value 104 drachmæ. As the weight of the gold pentadrachm was in the time of Philadelphos 17.95 grammes[(1)], its exchange value ought accordingly to be 66 2/3 drachmæ; and as the papyrus shows that this was the exchange value of the τρίχρυσον, there can be no doubt that the coins which the Alexandrians called τρίχρυσα are those which we now call gold pentadrachms.

These figures show that the exchange value of the different denominations of gold coins was in exact proportion to their weight. But how is it that the τρίχρυσα, though in fact exchangeable for a sum corresponding to their weight, had a nominal value of only 60 drachmæ with a premium of over 11 per cent, while the new coins had a higher nominal value with a lower premium of 4 per cent? It is perhaps better to leave such questions to the metrologists. I only venture to say, in concurrence with the views of A. Segrè[(2)], that this valuation (1 τρίχρυσον = 60 drachmæ) is probably a survival from a time when the nominal ratio of

---

(1) Hultsch, *op. cit.*, p. 8, states that Philadelphos continued to coin gold pentadrachms with a drachm-weight of 3.59-3.57 grammes. Segrè, *art. cit.*, p. 35, gives the normal weight as 17.855. Taking Segrè's normal weights for both octadrachms and pentadrachms we arrive at the same result.

(2) *Art. cit.*, p. 35. The further theory, p. 45, that our no. 5 means that banks and private persons were obliged to sell their τρίχρυσα to the Government at par, or for less than the new coins, needs to be argued more fully before one can form an opinion on it. In the present case the old coins appear to be exchangeable at their full weight value in a Government bank.

gold to silver was 12 : 1. In that case the *τρίχρυσον* would have been originally the equivalent in gold of the 1/100[th] part of a silver talent. As for the name, a *τρίχρυσον* must evidently mean a coin worth three *χρυσοῖ*, and in this particular case three *χρυσοῖ* of about 5.98 grammes[(1)]. But no gold coin approximating to this weight was current in Ptolemaic Egypt. At the time when the *τρίχρυσα* were being issued the term *χρυσοῦς*, if it was indeed used in Alexandria, can only have meant a sum of 20 silver drachmæ, not a special gold coin[(2)].

ἔνεστι̣ μναιεῖα λζ,
καὶ τούτου ἀπαλλαγὴ ⊢ ρμη,
πεντηκονταδράχμων μναῖ μϛ ἡμιμναῖον,
κ̣α̣ὶ̣ τ̣ο̣ύ̣του ἐπαλλαγὴ ⊢ ρπϛ,
/ Λ̄ α ⊢ $\overset{\beta}{\Pi}$χ⟦π.⟧πδ,
[κ]α̣ὶ τρίχρυσα πε ὧν μναῖ να,
καὶ τούτου ἐπαλλαγὴ
τοῦ τριχρύσου ⊢ ϛ∠- / ⊢ φξϛ∠- ,
εἰς δὲ τὸ αὐτὸ Λ̄ β ⊢ $\overset{\beta}{\Pi}$ρκδ.

ἀπὸ τούτου
[ ].ι̣ο.πόλει θέμα ἐπὶ τῆς βασιλικῆς
τραπέζης ἐφ' ἧς Στρατοκλῆς ἀργυρ(ίου) Λ̄ β.
τούτων μναιεῖ(α) ιε, καὶ τούτου ἐπαλλαγὴ ⊢ ξ,
π̣ε̣ν̣τηκονταδράχμων μν(αῖ) μϛ,
καὶ τούτου ἐπαλλαγὴ ⊢ ρπδ,
τρίχρυ[σ]α [π]ε ὧν μναῖ να,
[το]ύτου ἐπαλ[λ]αγὴ τοῦ τριχρύσου ⊢ ϛ∠- / φξϛ∠-,
εἰς δὲ τὸ αὐτὸ γίνεται Λ̄ β ⊢ ι∠-.
τούτου
κεχ̣[ο]μ̣ίσμ[εθ]α ⊢ ι∠-, λοιπὸν ἔχει Λ̄ β.

---

(1) On the meaning of *τρίχρυσον*, see Segrè, p. 25.

(2) Cf. Segrè, *Circolazione Tolemaica*, p. 36, note 2.

Below, in a smaller hand :

]. ν⊢ $\overline{\Lambda}$ α̣ ⊢ Σμ καὶ τριχρύσων ⊢ ͲͲ̊ (ε) χϛϛ (ξ) - καὶ προσαριθμῆται ⊢ ϙγ =
/ $\overline{\Lambda}$ β.

Verso : ἔμϐλημα ἐκ τοῦ κυνούχου

5. The symbol ͲͲ (= thousand) is found in a few early papyri and in some inscriptions of later date, see B. Keil in *P. Eleph.*, p. 84. — 9. For the calculation of this total, see above. — 11. Possibly [ἐν] Διὸς πόλει. — 12. Stratokles is mentioned again in the following draft : Στρατοκλεῖ. καλῶς ἂν ποι(ήσαις) τὸν ὑπάρχοντα ἡμῖν λόγον ἐπ(ὶ) τῆς σῆς τρα(πέζης) καὶ ὃ ἂν καταλείπηται λοιπὸν ἐγ λόγου δοὺς Ἰατροκλεῖ. As we hear of Iatrokles in connection with Mendes (*P. S. I.*, 333, 362), it may be conjectured that the bank of Stratokles was in the neighbouring city of Diospolis Inferior (v. Strabo, 802, πλησίον δὲ Μένδητος καὶ Διὸς πόλις). — 20. ἔχει, sc. ἡ τράπεζα. — 21.]. ν⊢ : read (μναιείων), (πεντηκονταδράχμων). — 22. ἔμϐλημα : another papyrus in our collection, giving an account of money spent, is entitled ἐμϐλήματα τῶν διὰ Λιμναίου ἀργυρίου ⊢ Ϛ. Cf. also ἐμϐεϐληκέναι in *P. Hib.*, 63, 5. For κυνούχου, 'purse', cf. *P. Teb.*, 112, 31, 33, ἐκ τοῦ μαρσί(ππου).

No. 60. A letter to Zenon and a receipt. — 0 m. 39 cent. × 0 m. 115 mill. — Year 5.

Some shepherds had apparently complained to Zenon that the writer had not given them sufficient land for pasturage (lines 1-4). The letter then continues : «[That they should tell you lies?] is not surprising, but it is surprising that they should have prevailed on you to write bidding me act fairly as Demetrios is according them justice. Yet I had given them not only the place which they leased, but an additional piece at the request of Ammonios, not allowing myself to accept a price from others. But so senseless are these people that they want me next to hand over to them the land which I have let to others by contract. The land I speak of is scattered through all the plains, for in each basin there are six or seven *arourai* of it, sometimes ten. Land of this sort I have not given up to anyone, but after you wrote I gave them the untilled land which lies in a single plain, comprising 200 *arourai*. I will inform you more fully when I am on the spot. — P. S. If any goads or spears are to be had cheap, buy me two for guarding the wild cattle and give them to Straton and Peromin (?). »

From the length of the lacuna in line 1 it appears that the writer had a short name of about four letters. One might restore Δᾶμις[1], who seems to have been a nomarch about this time (see *P. S. I.*, 518), or *Βίων*, who was probably in charge of the estate which used to belong to Apollonios (see no. 61). These are mere guesses; but there seems better ground for supposing that the Demetrios of lines 2, 9, 10 may be the dekadarch of the Arabs mentioned in *P. S. I.*, 538 and that the people about whom the letter was written were Arab shepherds. Zenon appears here as a person of influence, but not necessarily of any official standing; indeed I suspect it was merely as a sheep-owner that he was interested in the question.

On the *verso* is a receipt in duplicate, in which Zenon acknowledges that he has received from Pyrrhos the rent for the pigs which the latter in partnership with Pytheas had hired from Epharmostos according to a contract in the keeping of Archagathos, amounting to 50 drachmæ, and also the pigs themselves numbering 12 1/2. The latter figure, which seems at first rather startling, refers of course, as Grenfell points out, to Pyrrhos' share of 25 pigs. The whole rent would therefore be 100 drachmæ. But the reading *ἀργ(υρίου)* is doubtful, and rent was usually paid in kind (*δελφάκια*) as in *P. S. I.*, 321.

Epharmostos was Zenon's brother, and the pigs no doubt belonged to Zenon or his family (cf. no. 49).

The receipt is either a draft or was not actually used. The note at the end refers to a previous receipt, which was likewise in the form of a letter. A similar phrase is sometimes found on ostraca : *τῶι δὲ πρότερον γραφέντι μὴ χρήσηι* (Wilcken, *Ostr.*, I, p. 78; Milne, *Theban Ostr.*, n° 16).

[. . . Ζήνω]νι χαίρειν. ἔγραψας
[. . . . .] Δημήτριον
[αὐ]τοῖς ἐδεδώ-
[κειν]λλα ποίμνια

[1] Cf. *P. S. I.*, 367, in which Damis writes *ἐποίησα δὲ καὶ τοῖς Ἄραψι τὴν νομήν, καθότι μοι ἔγραψας, ἑτέρων ἤδη ἐχόντων.*

[ ]. ̣ιν μηθὲν ἀλη-
[θές]οὐθέν ἐστιν θαυμα-
[στὸ]ν ἀ̣λ̣λ̣' εἴ σε παρέπει-
[σαν] γράψαι μοι παρακελευό-
[με]νον εὐσυνθετεῖν ὡς Δη-
[μητ]ρίου ποιοῦντος αὐτοῖς
[τὰ δ]ίκαια. ἐγὼ δὲ οὐχ ὅτ̣[ι]
ὃ̣ν̣ ἐ̣ώνηντ[ο] τόπον, ἀλ[λὰ]
καὶ ἄλλον Ἀμμωνίου
με ἀξιώσαντος ἐδεδώκειν
αὐτοῖς, παρ' ἄλλων οὐχ ὑπο-
μ̣ε̣ίνας τιμὴν λαβεῖν.
[ἀλ]λ̣' ο̣ὕ̣τ̣[ως] ἀγνώμο.ές
ε̣[ἰσι]ν̣ ο̣ὗτοι ὥστε καὶ τὴν γῆ[ν]
[ἣ]ν μεμίσθωκα ἄλλοις κα-
[τὰ] σ̣υ̣γγραφὴν παραδει-
κελεύουσιν.
[κ]νύειν αὐτοῖς ἡ δὲ τοιαύτη
[ἐ]σ̣τ̣ὶν διὰ πάντων τῶν
π̣ε̣δίων· ἐν ἑκάστωι γὰρ
[εἰσὶ π]ε̣ριχώματι ἄρουραι
ἓ̣ξ ἑπτά, ἐνίοτε δὲ δέκα·
. . . . τὴν τοιαύτην οὐθενὶ
[ἐπι]κ̣εχώρηκα̣· σοῦ δὲ γρά-
[ψαντος] ἔδωκα̣ τὴν χέρσον
ἢ̣ ἐστὶν ἐν ἑνὶ πεδίωι
ἀρουρῶν [[.]]Σ. διδά-
[ξ]ω δέ σε μᾶλλον καὶ κα-
τ' αὐτὸ γιν[ό]μενος. ἔρρωσο. L ε,
Θωύθι ιδ.
[ἐὰ]ν ὑπάρχωσιν κοντ̣[ο]ὶ ἢ συβίναι εὐτελεῖς
. . . ως ἀ[γό]ρ̣α̣σον ἡμῖν δύο πρὸς τὴν
[τῶ]ν ἀγ[ρί]ων βοῶν φυλακήν,
δ̣ὸ̣ς̣ δὲ αὐτοὺς Στράτωνι
κ̣α̣ὶ̣ Περω[.]ιν.

Verso :

Ζήνων Πύρρωι χαίρειν. ἀπέχομεν παρὰ σοῦ,
[κατὰ τὸν δια]λογ[ισ]μὸν ὃν ἐπ[οιη]σάμεθα πρὸς σέ,
[ἐπιβάλλοντά] σοι
τὸν [φό]ρ[ον] τῶν ἱερείων ὧν ἐ[μι]σ[θ]ώσω μετὰ Πυθέου
[παρ' Ἐφ]αρμόστου κα[τὰ] συγγραφὴν τὴν παρ' Ἀρ-
καὶ αὐτὰ τὰ ἱερεῖα ιϐϲ
[[τὰ θηλυκὰ ἱερεῖα]]
χαγάθωι, ἀργ ν [[καὶ τὰ ἱε]] τὰς τοκάδας [[ιϐϲ]].

Ζή[νων] Πύρρωι . [ἀ]πέχ[ομ]εν παρὰ σοῦ, κατὰ
[τὸν διαλο]γισμὸν ὃν ἐποιησάμεθα πρὸς σέ,
[τὸν ἐπι]βάλλοντά [σο]ι φόρον τῶν ἱερείων ὧν ἐμισ-
[θώσω μετὰ Π]υθέου παρ' Ἐφαρμόστου
[κατὰ συγγρα]φὴν τὴν παρ' Ἀρχαγάθωι,
[ἀργ ν καὶ α]ὐτὰ τὰ ἱερεῖα ιϐϲ.

[τ]ῆι προτέραι ἐπ(ιστολῆι) οὐ χρήσει.

Recto. 4. Perhaps πο]λλὰ. — 7. ἀλλ' : doubtful. — 11-12. The reading is not certain. — 26. Perhaps οὐδὲ. — 33. Θωύθι, *sic*. — 34. συϐίναι : see *Lexica* under σιϐύνη. — 35. Possibly ἱκανῶς. — 38. The reading is very doubtful.

Verso. 5. ἀργ ν, τὰ θηλυκά, τὰ ἱε : all doubtful. τὰς τοκάδας is also supposed to be deleted.

No. 61. Concerning money owed by a surety. — 0 m. 175 mill. × 0 m. 108 mill. — Year 5 or 6.

Though this papyrus is incomplete and the information it yields is not so clear as one could desire, yet it has several points of interest and in particular it throws some light on the career of Apollonios the *dioiketes*.

A certain Demeas had made himself surety for the potter Horos, τὸν ἐγλαϐόντα τὴν εἰς τὸ δ L κεραμεικήν. It appears that Horos was bound by contract to furnish a certain amount of pottery to the local authorities at Philadelphia, that he had failed to do so, and that Demeas had been called upon to pay 270 drachmæ in copper. The present document, of which the beginning is lost, may be either a receipt saying that the amount due

has been paid on behalf of Demeas or a statement to some other effect concerning the debt. It should be compared with *P. P.*, III, 57 (*b*).

The natural meaning of the phrase *τὸν ἐγλαϐόντα τὴν κεραμεικήν* is that Horos was either farming a tax or monopoly or had contracted to supply the pottery needed for the year; and, to judge from the context, the latter explanation is the more probable. If my restoration of line 12 is right, Zenon was merely the guardian of the contract. The person with whom Horos made the agreement was Eukles. From the mutilated passage in which the position of Eukles is specified, lines 5-8, and from a comparison of this with lines 1, 2, 16-18, it seems probable that he was in charge of the district which had once formed the estate of Apollonios. But between the date of the contract and the date of our papyrus he had been succeeded by Bion (not, I suppose, the *φυλακίτης* of *P. P.*, III, 128).

The last year in which we have as yet found mention of Apollonios acting as *dioiketes* is year 39, or possibly 38, of Philadelphos (see no. 54 and *P. S. I.*, 383). Between that date and year 4 of Euergetes his career seems to have ended. We may infer from the present text, adopting Grenfell's restoration of *ἀναληφθείσης* in lines 6, 7, that his estate had reverted to the Crown; at any rate it was no longer the *δωρεά* of Apollonios. Probably indeed he was dead; for if *μετὰ τὴν τελευτήν* is not the only possible restoration of line 7, it is on the whole the most probable.

The disappearance of Apollonios must no doubt have affected the position of Zenon at Philadelphia. Though it is doubtful whether Zenon was ever, strictly speaking, a Government official with a definite rank in the hierarchy, his connection with Apollonios constantly involved him in Government business, as we have seen from the correspondence. In private business it is not always easy to distinguish between his affairs and those of Apollonios, but there is reason to suppose that besides acting as an agent of Apollonios both in official and in private matters he was at the same time attending to his own interests and establishing an independent position for himself. So when Apollonios died or ceased to hold office and the *δωρεά* reverted to the Crown, Zenon continued to live at Philadelphia and occupy himself more than ever with his private affairs. It is significant that in a formal document of this period, *P. S. I.*, 389, he is no longer described as *τῶν περὶ Ἀπολλώνιον* but simply as *παρεπίδημος*.

The accounts on the *verso* have no connection with the *recto*.

— — — — — — — — — —

κ̣α̣τ̣ὰ̣ Φιλαδέλφειαν τῆ̣ς̣ π̣ρ̣ό̣τ̣[ε]-
ρον οὔσης Ἀπολλωνίου δ̣[ωρεᾶς]
ὑπὲρ Δημ̣έου τοῦ Κ̣α̣λ̣. . [. . πρὸς]
ἐγγύ[η]ν ἣν ἐνεγυήσατο Δημέ̣α̣[ς]
Εὐκ̣λεῖ Διονυσίου ετ̣. . . . . . [ ]
κατὰ Φιλ̣αδέλφεια[ν ἀναληφθεί?]-
σης δωρεᾶς μετὰ τ̣[ὴν τελευτὴν?]
Ἀπολλωνίου Ὧρον [. . . . . Ναυ]-
κρατίτην, κεραμέα, [τὸν ἐγλα]-
βόντα παρ' Εὐκλέους. . . . [ ]
τὴν εἰς τὸ δ ∟ κεραμ̣ε̣ι̣κ̣ὴ̣ν̣ [κατὰ]
συγγραφήν, ἐφ' ἧς συγγρα̣φ̣. . . [ ]
Ζήνων, τὸ ἐπιβάλλον Δημέαι
ἀφ' οὗ προσωφείλησεν Ὧρο̣ς̣ Ε̣ὐ̣κ̣λ̣ε̣ῖ̣
κεράμου, οὗ ἀντιπαρε̣[.]. . . . . .
Εὐκλῆς Βίωνι τῶι μ̣ε̣τ̣α̣λ̣α̣β̣ό̣ν̣τ̣ι̣
τὴν ἐπιστατείαν τῶν κ̣α̣[τὰ] Φ̣ι̣-
λαδέλφειαν, τιμὴν κ̣ε̣ρ̣α̣μ̣ί̣ω̣ν̣
κενῶν Β̇ψ ὡς τῶν ρ [χαλ ⊦ ι]
χαλκοῦ ⊦ Σο.

Verso : Col. 1.

πρὸς τὸ ε ∟
υ
Ζήνων φ ἀμπέλου ἀργ μεϛ
κεράμια κεκωνημένα χϙζ
οἴνου καὶ ὄξους χα(λκοῦ) $\overline{\Lambda}$α υξ϶ϛ = C7χ
καὶ τῶν ἰχθυοβόλων ἀργ ρ
καὶ τοῦ δ ∟ εϛC7

Col. 2.

vestiges of 3 lines, then

πρὸς τὸ ϛ Ζήνων ξ(αρούρου) γ'
τοῦ λ(αρουρου) δ'

3. Καλλί[ου? — 5. ἐπιστάτηι τῆς (or τῶν) would give good sense, but the traces of letters do not accord. — 6. ἀναληφθεί]σης or τῆς...... σης. — 7. μετὰ τ[ὴν : doubtful whether τ or στ, e. g. μεταστ[αθέντος]. — 10. Perhaps ἐν τῶ[ι ϛ L]. — 12. Perhaps συγγραφοφύλαξ, cf. no. 60, verso, 4, κατὰ συγγραφὴν τὴν παρ' Ἀρχαγάθωι. — 15. ἀντιπαρέδειξεν? — 22. Read φυ(λακιτικοῦ). ἀργ(υρίου) is doubtful. — 24. Ἰ χ : read τέ(ταρτον), χ(αλκοῦς). — Col. 2. ξ (αρούρου) : cf. *P. S. I.*, 393, 20, 21, τοῦ Ζήνωνος καὶ Σωστράτου ἀμπελῶνος (ἑξηκονταρούρου) τοῦ περὶ Φιλαδέλφειαν.

No. 62. Drafts of two letters from Zenon about the ἀπόμοιρα. — 0 m. 30 cent. × 0 m. 225 mill. — Year 6.

The text fills one column of a papyrus which originally contained a number of drafts, not copies, of letters on various subjects, a sort of rough register of expedition. Part of a second column is preserved, but is too fragmentary to be published here.

The first letter, which is addressed to Sostratos, a partner or agent of Zenon, runs thus : «When Demetrios, who is engaged in farming the *apomoira*, was starting down the river to see Zenodoros about the farm and to ask that an order be sent to Hermaphilos and the accountants to make inquiry and, if it should appear that in year 5 not only the sums due for that year but also the arrears of year 4 are being paid up, to let the [ ] be returned to the sureties, I wrote to you also to attend to this question and ask Kraton the *praktor* to deal indulgently with Dionysodoros about the 3000 drachmæ for which he guaranteed the firm of Hippokrates and Demetrios. But I hear that Zenodoros has sailed up to Sebennytos and I suspect that Demetrios has not found him in the capital. If then you have spoken to Kraton and he has agreed, it will be all right; but if not, do so even now without delay, for fear that while the deficit is being paid up the guarantee be exacted from Dionysodoros and we lose 3000 drachmæ, for you know well that it is not easy to recover money from the Treasury.»

The second letter is to Kraton the *praktor* : «Demetrios and Hippokrates, who have been engaged in farming the *apomoira* of Philadelphos for the Arsinoite nome, and for whom Dionysodoros is surety for year 4, having made up in year 5 the arrears of year 4 as well, have sailed down to see Zenodoros...».

Various points in this interesting text are obscure to me and I can only offer a very imperfect explanation. We know that Hermaphilos was at this time *oikonomos* of the Arsinoite nome, and therefore the chief local authority in questions of taxation (see the *Revenue Laws*). Zenodoros was evidently his superior, and the references to him in the text suggest that he was no less a person than the great *dioiketes* in Alexandria. But there is a serious objection to this view [1], and for the present we can only say that he was an official of very high rank. Kraton was the local *praktor* (cf. *P. S. I.*, 659). These together with the *logistai* were the Government's representatives. On the other side stand Demetrios and Hippokrates, *οἱ πρὸς τῆι ἕκτηι*, their surety, Dionysodoros, and, associated with them by some bond, Zenon himself. Demetrios and Hippokrates are mentioned again in *P. S. I.*, 528 in connection with the *καρπὸς ξυλικός*; and Demetrios is evidently the author of *P. S. I.*, 439 [2], in which he speaks of sending Zenon the accounts of the various districts of the nome, no doubt the accounts of the *ὠνή*. In another very interesting papyrus, not yet published, Demetrios gives a report about the progress of business in year 5. But what was Zenon's connection with the farming of the tax? I can see no indication that he was acting as a Government official. One possible explanation is that though Dionysodoros was the nominal surety, Zenon stood

---

(1) From *P. Petr.*, II, 38 (*b*) and *P. Lille*, I, 3 it appears that a certain Theogenes was *dioiketes* in year 5 and the following years, and col. III, 60 of the latter text makes it seem probable that he was the great *dioiketes* in Alexandria. So if the editors are right in assigning these papyri to the reign of Euergetes, we must conclude that Zenodoros was a subordinate of Theogenes, perhaps a *hypodioiketes*. The editors of *P. S. I.*, vol. VI, p. 70, note 1, suggest that the Theogenes of *P. Lille*, 4 is the same person (cf. *P. Lille*, I, p. 44, note 5) and that this papyrus also, in spite of the evidence of the double date, may belong to the reign of Euergetes rather than of Philopator. The identification seems to me to be possible enough, but I should draw a different inference from it: if the Theogenes of *P. Lille* 4 is the *dioiketes*, it is more probable that both papyri date from Philopator's reign. It is worth noting that the eponymous priestess for year 7 of Euergetes was the daughter of a Zenodoros, who might be the person mentioned in our text (see the art. *ἱερεῖς* by Plaumann in Pauly-Wissowa).

(2) In line 13 of this text I follow Vitelli's interpretation of *ἀντιγραψάμενος* (see Index XII), but lines 17-21 are difficult to understand or to emend.

behind him and was ultimately responsible for the money (cf. Wilcken, *Ostr.*, I, p. 554). But I am more inclined to think that Zenon was in reality a partner in the farming of the *apomoira*. It is noticeable that in line 2 he had originally written ἀποσΤέλλοντες Δημήτριον, implying that he had some authority over the latter. It may be that Demetrios and Hippokrates, οἱ πρὸς τῆι ἕκτηι, were the acting managers, in whose name the farm was leased (cf. ll. 11, 21, 22), but that they had some wealthy associates, such as Zenon, who took a less direct part in the work[1].

As for the general meaning of the text I take it that the guarantee had not yet been definitely exacted from Dionysodoros and that if the order of the *dioiketes* arrived in time no farther steps would be taken about it, but that if it was exacted before the order arrived it would be difficult to obtain restitution from the Treasury. It may be that something has been omitted in line 19, for the order of the words is unusual, but taking the sentence as it stands I do not see how to explain it except by supposing that there is a break in the construction after Διονυσόδωρον and that the words ⌈ ἡμᾶς ⊢ ζημιωθῆναι go together. In that case the meaning may be that Zenon and his friends were likely to be the losers, perhaps in this way that they would have to recoup Dionysodoros out of the proceeds of the farm, but might be unable to recover from the Treasury the money which had been already exacted. But this explanation is of course very hypothetical; and unfortunately the difficulty of understanding the letter is increased by the fact that the reading which I have adopted in lines 10, 19 is disputed.

In the chapter which deals with the ἀπόμοιρα in the *Revenue Laws*, col. 34, it is stated that if there is a deficit on the year's accounts the farmers and the sureties are obliged to make it good in the first three months of the following year. Zenon's letter is dated year 6, Choiak 1, and it appears that even then the accounts for year 4 had not been finally settled. How to explain this discrepancy I do not know, except on the supposition that

[1] On the question of partnership and management, see Steiner, *Beitrag zur Interpretation des Steuergesetzes von Ptol. Phil.*, pp. 7-28, and Wilcken, *Ostraka*, I, chap. 6, also *Grundzüge*, pp. 183, 184.

the procedure laid down in the *Revenue Laws* was not very strictly observed in practice.

L ϛ Χοίαχ ᾱ.
Σωστράτωι. [[ἀποστέλλοντες Δημήτριον τὸν ε̣]]
καταπλέοντος Δημητρίου τοῦ πρὸς τῆι ϛʹ πρὸς
Ζηνόδωρον περὶ τῆς ὠνῆς ὅπως γραφῆ
Ἑρμαφίλωι τε καὶ τοῖς λογισταῖς ἐπισκεψαμένους,
ἐν τῶι
ἐὰν φαίνηται [[τὸ]] ε L αὐτό τε ἀναπληρούμενον
καὶ τὸ δ, ἀποδοθῆναι τοῖς ἐγγύοις τα̣[. . . . . .],
ἐ̣γρ̣ά̣ψ̣α̣μ̣ε̣ν̣ καί σοι ὅπως περί τε τ[ῶν ἄλλων?]
ἐπιμελήσ̣ῃς καὶ Κράτωνα τὸν πράκτ[ορα]
Διονυσοδώρωι
ἀξιώσηις [σ]υμπεριενεχθῆναι περὶ τῶν ⊢̣ ⊢
ὧν ἐνεγυήσατο τοὺς περὶ Ἱπποκράτην καὶ Δημήτριον.
πυνθανόμεθα δὲ Ζηνόδωρον εἰς Σεβέννυτον
ἀναπεπλευκέναι καὶ στοχαζόμεθα τὸ̣ν̣ Δημήτριον
ειληφέναι Ζηνόδωρον
μὴ κατ[[απεπλευκέναι]] ἐμ πόλει. εἰ μὲν οὖν
διείλεξαι τῶι Κράτωνι καὶ ὑπακήκοε, καλῶς
ἂν ἔχοι· εἰ δὲ μή, ἔτι καὶ νῦν μὴ παρέργως αὐτὸ
ποιήσας, ὅπως μὴ συμβῆ ἀναπληρουμένης τῆς
ὠνῆς προεισπραχθέντα τὸν Διονυσόδωρον
θῆναι
⊢̣ ἡμᾶς ⊢ [[ἐ]]ζημιω[[σασθαι]]· οὐ γὰρ ἀγνοεῖς ὅτι
ἐκ τοῦ βασιλικοῦ οὐ ῥάιδιόν ἐστι κομίσασθαι.

οἱ
[[τοὺς]] πρὸς τῆι ϛʹ γενομένους
Κράτωνι. Δημήτριος καὶ Ἱπποκράτης, οὓς [[ἐγγυᾶται]] — τῆς Φιλαδέλφου τοῦ Ἀρσινοίτου νομοῦ
καὶ
Διονυσόδωρος [[τὸ̣ δ̣]] ἐγγυᾶται τὸ δ L, ἀναπεπλη-
ρωκότες ἐν τῶι ε L κ̣α̣ὶ̣ τ̣[ὸ] δ̣ L, κ̣α̣ταπεπλεύ-
κασι πρὸς Ζην[όδωρον. . . . .]ω̣ι̣ ὅ̣π̣ω̣ς̣. .
τ . υ[.]ε̣ . . [

6. αὐτό : υ corrected over ν. — 7. τα̣[. . . . . .] : the missing word does not appear to have contained more than seven letters and may have been shorter. τὰ σύμ-

ϐολα? — 8. Or simply τ[ούτων]. — 9. Or ἐπιμελήσῃ[ι]ς. Zenon regularly omits ι adscript in the 3rd person. — 10. Ἷ Ⱶ: Grenfell doubts this reading and prefers Ⱶ υ, suggesting also υ instead of Ⱶ in line 19. But Ἷ Ⱶ seems to me possible and more intelligible. — 17. ποίησον would be more grammatical. — 19. Zenon had apparently wavered between ζημιώσασθαι, ἐζημιῶσθαι and ζημιωθῆναι. — 21. -ος and -ης corrected from -ον and -ην. Read γενόμενοι. — 25. Below are faint vestiges of several more lines.

No. 63. Letter from Sostratos to Zenon and Xenophon. — 0 m. 325 mill. × 0 m. 265 mill. — Year 7.

Sostratos writes to say that he is sending, herewith subjoined, a copy of the letter which Sosibios has written to Zenodoros about the bee-hives and the other questions, and also a copy of the memorandum which he and Kleon had presented to Sosibios. If Ammonios still declines to give satisfaction, he asks his correspondents to send him the bee-keepers and Rodon with all the justificatory documents, in order that the case may be tried in his own district. He has written also to Zenodoros about these matters and about the house of Patis.

Below is the letter of Sosibios, which was merely a forwarding letter, accompanying a copy of the memorandum, with a request to Zenodoros to see that the petitioners obtain justice.

Next comes the memorandum, which I translate in full : «A memorandum to Sosibios from Kleon and Sostratos. We own one thousand beehives, which have belonged to us from the time of the king's father and which had been leased to Horos and sons by a contract passed in the office of Simaristos. Some of them were in the Herakleopolite nome, and for these Tou . . . . has duly settled up to year 6. Others were in the Memphite nome under the management of Pames and Amennens, and now we hear they have transferred them to the Herakleopolite nome without asking our leave, and Ammonios the *oikonomos* has sent them to prison and is ruining the hives by obstructing their work. Therefore, seeing that he was by force depriving the bee-keepers of a hundred hives, Sostratos who happened to be staying there, having gone up the river to see to the extraction of vegetable juice, spoke to Dionysios the agent of Zenodoros and explained the matter, and Ammonios getting alarmed released

the bee-keepers. The same individual, at the time when we were abroad with the king and had 150.000 sheaves (?) of hay lying at Bousiris in the Herakleopolite nome, sent Rodon the hay-guard to prison, bound him in fetters and kept him in custody for eight months, and in the meantime 120.000 sheaves disappeared, stolen by the natives. About this affair a preliminary inquiry has been made, and he more than once promised to exact the price and pay it back to us. Another result is that we have had a claim for freight presented against us for Kriton's boat, which was hired for carrying hay down to Alexandria for 1200 drachmæ. For when the boat arrived at the port, his people interfered and it went away empty. We beg you therefore, since it is not convenient either for us to leave home or for him to come here, to write to him to send the bee-keepers and a delegate to represent him at the trial, in order that we may not be overborne by him in his own district; and from the facts of our case you will learn how he treats the other people belonging to the nome.»

P. S. I., 524 is another letter on the same subject, written a week later. It appears from this that the messenger had not delivered the letter of Sosibios to Zenodoros. Sostratos therefore asks Zenon and Xenophon, as soon as they get the letter, to send it back to him in order that it may be given to Zenodoros, who was apparently staying in his neighbourhood, and also to write to the bee-keepers to send a delegate with a statement of their grievances against Ammonios.

Of the persons whose names occur in the text the only one whose position is specified is Ammonios *ὁ οἰκονόμος*, mentioned again in no. 64[1]. In the present case his authority is exercised in the north of the Herakleopolite nome, but we do not know whether he was *oikonomos* of the whole nome or of a toparchy only[2]. Zenodoros is probably the high official to whom a question about the *apomoira* in the Arsinoite nome is referred in no. 62. The present text is not decisive as to his exact rank, though it is in favour of the view that if he was not the chief *dioiketes* he was at least a local *dioiketes* (see no. 37). Nor can we as yet define the official stand-

---

[1] An *oikonomos* of the same name is mentioned in *P. Hib.*, 61 and 168, but he appears to belong to the Oxyrhynchite nome and to be a different person.

[2] Cf. *P. S. I.*, 510, Ἀπολλωνίου τοῦ οἰκονομοῦντος τὴν κάτω τοπαρχίαν

ing of Sosibios, to whom the petition is addressed and who passes it on to Zenodoros with a request to take the necessary action. But clearly he was of superior rank to Ammonios (see l. 32), perhaps a *strategos* of a nome. The petitioners appear to have been sons of Iason; and as we know of an Iason who was a colleague and fellow-countryman of Zenon, it is probable that they belonged to the group of Carian friends by whom Zenon was surrounded (see no. 54). Sostratos cannot be identical with the Sostratos of *P. S. I.*, 500, whom we know from unpublished evidence to have been a son of Kleon; but he was probably a member of the same family. As regards the Kleon of the text, it is noteworthy that Zenon himself had a son of this name (*P. S. I.*, 528). Ξενοφῶντι in line 1 is restored from *P. S. I.*, 524, and the restoration seems certain; but I am unable to say who this Xenophon was.

It is not clear from what place Sostratos writes. He wishes the case to be examined in the district in which he resides and not in the Herakleopolite nome, where Ammonios was too powerful. Presumably then he was living somewhere farther north (v. l. 20).

There is a phrase of special interest in lines 23, 24, *καθ' ὃν χρόνον μετὰ τοῦ βασιλέως ἐξεδημοῦμεν*. This does not mean 'when we were in Alexandria with the king' (which would have been expressed by *παρὰ τῶι βασιλεῖ*), but 'when we accompanied the king abroad'. It must therefore be an allusion to the Syrian campaign of Euergetes, in which no doubt many of the Greek settlers in the interior of Egypt took part. Unfortunately the petitioners do not say definitely in what years they were absent.

Σώστρατος [Ζήνωνι Ξενοφῶντι χαίρειν. ἧς ἔγραψεν Σωσίβ]ịọς ἐπισ-
τολῆς Ζηνọδ̣ώρ̣ωι̣ περὶ τῶν σ̣μ̣η̣ν̣ῶ̣[ν. . . . . τὸ ἀντίγ]ραφον
φα
ὑπογέγρα ε. . . . . . τὸ παρ' ἡμῶν ὑ̣π̣ọ́[μνημα. . . . . μ]ὴ̣ ἔτι καὶ
νῦν ὁ Ἀμμώ[ν]ιος ἐξευδοκῆι ὑμᾶς κ[α]ὶ π̣[. . . . .]. κ̣α̣ὶ̣ τ̣[ῶν σ]μ̣η-ν̣ῶν, τọύς
τε μελισσουργοὺς καὶ Ῥόδωνα πέμπετε πρὸς ἡμᾶς [[καὶ]] ἔχοντας πάντα τὰ
δικαιώμαθ', ὅπως, καθότι ἠξιώκαμεν, ἐνθήδ' ἡμῖν κριθῶσιν. γεγράφαμεν δὲ [[καὶ]]

τε
καὶ Ζηνοδώρωι περί τούτων καὶ τῆς Πάτιτος οἰκίας.
ἔρρωσθε. 𐅹ζ, Παῦνι η̄.

Σωσίβιος Ζηνοδώρωι χαίρειν. ἀπ̣έσταλκά σοι τὸ ἀντίγραφον τοῦ δοθέν-
τος ἡμῖν παρὰ Κ̣λ̣έ̣ω̣ν̣ος τοῦ Ἰα̣[σονος καὶ Σωστρ]ά̣τ̣ο̣υ̣ τοῦ ἀδελφοῦ περὶ
ὧν φασὶν ἀδικεῖσθαι ὑπ' Ἀμμωνίου [τοῦ] ο̣ἰκ[ον]όμου. σπούδασον οὖν ὅπως
θότι ά
τὰ δίκαια αὐτοῖς γένηται κα[[θάπερ ἀ]]ξιοῦσιν.

ὑπόμνημα Σωσιβίωι παρὰ Κλέωνος καὶ Σωστράτου. ὑπῆρχεν ἡμῖν
ἔτι ἐπὶ τοῦ πατρὸς τοῦ βασιλέως σμήνη Ά, ἃ ἐμεμίσθωτο κα(τὰ) συγγρα-
φὴν τὴν γεγενημένην ἐν τοῖς [[.]] Σιμαρίστου Ὧρος καὶ υἱοί, ὧν τινὰ μὲν
ἐν τῶι Ἡρακλεοπολίτηι ἦν, ἃ Του.φ̣.ρο̣υ̣. ἠ̣ὐ̣τάκτηκεν ἕως τοῦ ϛ𐅹,
ς
τινὰ δὲ ἐν τῶι Μεμφίτηι, ἃ εἶχεν Παμῆς καὶ Ἀμεννεύς, οὓ νῦν ἀκούομεν μετα-
γηγοχέναι εἰς τὸν Ἡρακλεοπολίτην ἄνευ ἡμῶν, Ἀμμώνιος δ' ὁ οἰκονόμος
ἀπαγήοχεν αὐτοὺς καὶ τὰ σμήνη καταφθείρει ἐγκόπτων αὐτοῖς.
διὰ τό, ἀφαιρουμένου τῶν μελισσουργῶν αὐτοῦ βίαι σμήνη ρ,
Σώστρατος παρεπιδημῶν, ὅτε ἐπὶ τὸν ὀπισμὸν ἀνέπλευσεν,
ἐντυχὼν Διονυσίωι τῶι παρὰ Ζ̣η̣[ν]ο̣δώρου ἐνεφάνισεν, κἀκεῖνος φοβηθεὶς
ἀφῆκε τοὺς μελισσουργούς. ὁ δ' αὐτὸς οὗτος, καθ' ὃν χρόνον μετὰ τοῦ
βασιλέως ἐξεδημοῦμεν, ὑπαρχόντων ἡμῖν ἐν Βουσίρει τοῦ Ἡρακλε-
ιε
οπολίτου χόρτου Μ, ἀπήγαγεν τὸν χορτοφύλακα Ῥόδωνα εἰς τὸ
δεσμωτήριον, ἔδησε πέδαις καὶ εἶχεν ἐν φυλακῆι μῆνας η̄, ἐν δὲ τού-
ιβ
τωι διεφώνησαν ὑπὸ τῶν λαῶν Μ· περὶ ὧν καὶ ἀνάκρισις ὑπάρχει,
καὶ ἀεί ποτ' ἔφη πράξας ἀποδώσειν τὴν τιμήν. συνέβη δὲ καὶ ναῦλον
ἡμῖν προσάγεσθαι τοῦ Κρίτωνος πλοίου, ὃ ἐμισθώθη ἵνα εἰς Ἀλεξάν-
δρειαν καταχθῆι χόρτος ⊢ ΑΣ̣· παραγενομένου γὰρ τοῦ πλ(οί)ου
ἐπὶ τὸν ὅρμον καὶ τῶν παρ' αὐτοῦ κωλυσάντων κενὸν ἀπῆλθεν.
ἀξιοῦμεν οὖν σε, ἐπειδὲ οὔθ' ἡμῖν ἐκποεῖ ἀποδημεῖν
οὔτ' ἐκείνωι ἐνθάδε παραγενέσθαι, γράψαι αὐτῶι ἀποστεῖλαι τοὺς
μελισσουργοὺς καὶ τὸν κριθησόμενον ὑπὲρ αὐτοῦ, ὅπως
μὴ ἐκεῖ καταστασιασθῶμεν ὑπ' αὐτοῦ· καὶ ἐκ τῶν καθ' ἡμᾶς
αἰσθήσει πῶς τοὺς λοιποὺς του(ς) ἐκ τοῦ νομοῦ διατίθησιν.

3. Possibly *ἐν ἧι ἐνῆν*, but the letters are almost illegible. — *ὑ̣π̣ό̣[μνημα πρὸς αὐτόν. ἐὰν οὖν μ]ή?* — 4. *ἐξευδοκῆι* : apparently in the sense of 'admit your claim'. — *π̣[ερὶ τοῦ χόρτο]υ̣?* — 6. *δικαιώμαθ'* : it is interesting to compare the corresponding phrase in *P. S. I.*, 524, *ὅπως ἄ ποτ' ἠδικῆσθαί φασιν ἀποστείλω⟨σί⟩ν τινα ἔχοντα.* — Read *ἐνθάδ'*. — 14. *Σιμαρίστου* : see *Rev. Laws*, col. 24, 8, note. — 19. *διὰ τό* : for *δι' ὅ*. Or possibly a slip for *διὰ το⟨ῦτο⟩*, as *πλου* for *πλοίου* in line 30. — 20. *τὸν ὀπισμόν* : I presume that this is not a slip of the scribe for *τὸν ὁπλισμόν*. — 24. The ordinary unit for measuring hay was the *δέσμη διμναῖος*, twenty of which made a *φορτίον*. The gender of *ὑπαρχόντων* suggests that *φορτίων* (*δεκαπεντακισμυρίων*) should be supplied here: nevertheless, as the unit is left unexpressed, I cannot but think that the word in the writer's mind was the usual *δεσμῶν*. — 26. *ἀνάκρισις* : see *P. S. I.*, 392, 2 and *Archiv*, VI, p. 392 (Wilcken). — 31. Read *ἐπειδή*.

No. 64. Letter from Ariston to Zenon. — 0 m. 185 mill. × 0 m. 85 cent. — Year 8.

«On the 8th of Mecheir Ammonios began to put the farms up to auction, and you must know that the baths are now being let without deduction of any sort. I thought it best therefore to make no bid until you came. Come and join me then, if it be convenient for you, in order that we may bid according to what you decide.»

Ariston, who writes as an agent of Zenon, is probably the person mentioned in no. 54 (*b*) as one of his intimates. Ammonios may be the *oikonomos* of no. 63. Ariston appears to have attended the auction in order to bid on Zenon's behalf. But finding that the baths were being let without the expected deductions (for upkeep etc.?) he does not know how much to offer and asks Zenon to come himself and make his calculations on the new basis.

The editors of *P. Hib.*, 108 and 116 distinguish between a general tax (*βαλανείων*) for the maintenance of Government baths and a special tax (*τρίτη βαλανείων*) on privately owned baths. In *P. S. I.*, 377 we find Zenon making money out of a bath and paying the *τρίτη*, while in *P. S. I.*, 584 he appears as the owner of a bath in Arsinoe (see Vitelli's commentary). In the present case the baths seem to be owned by Government and to be let out to the highest bidder. The whole subject of ownership and taxation is still rather obscure (cf. *P. Rylands*, 70, 11, note); but it

is evident that the exploitation of public baths was one of the many enterprises in which Zenon had an interest.

This is the latest of the dated letters in our collection (cf. *P. S. I.*, 552, introduction), or at least of those which certainly belong to Zenon's files.

Ἀρίστων Ζήνωνι χαίρειν. τῆι η τοῦ Μεχεὶρ ἤρξατο Ἀμμώνιος τὰς ὠνὰς ἐπικηρύσσειν. γίνωσκε δὲ καὶ τὰ βαλανε̃α μισθούμενα ἀνυπόλογα παντὸς ὑπολόγου. ἔδοξεν οὖν μοι μηθ̣ὲν ὑποστῆναι ἕως τοῦ σε παραγενέσθαι. ἐὰν οὖν εὔκαιρόν σοι ἦι, παραγένου, ὅπως ὑποστῶμεν καθὰ ἂν συγκρίνηις.

ἔρρωσο. Lη, Μεχεὶρ θ.

Verso : *Ζήνωνι.*

5-6. Read *βαλανεῖα*. — 7. Cf. *P. Par.* 62, col. 1, 9, 10, [*τὰς δ' ὠνὰς ἀνα*]*πληρώσειν οὐθένα ὑπόλογον* [*ποιούμενοι εἰς τὸ*] *βασιλικόν*, and *P. Hib.*, 29, 26.

C. C. Edgar.

TEXTES
DU TOMBEAU DE PETOSIRIS

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

§ I.

LE CERCUEIL DE PETOSIRIS ET LE FRAGMENT DE TURIN.

En décrivant, dans mon *Rapport préliminaire*[1], le couvercle du cercueil en bois de Petosiris, je rappelais[2] qu'il existait au Musée de Turin un *fragment* de cercueil décoré, lui aussi, de morceaux de verre multicolores, sertis au creux des hiéroglyphes, et imitant les pierres fines ou les matières précieuses, — fragment signalé, il y a plus de trente ans déjà, par M. Maspero, dans son *Archéologie Égyptienne*[3].

Ayant eu l'occasion de visiter, l'été dernier, le Musée de Turin, j'ai pu, avec l'aimable autorisation de M. le Professeur Schiaparelli[4], étudier ce petit monument, beaucoup plus important d'ailleurs que ne le laisserait supposer le mot *fragment,* dont je me suis servi après M. Maspero. Il n'a pas d'état civil, et tout ce que l'on en sait est qu'il provient du fond Drovetti. La ressemblance du fragment de Turin avec le cercueil du Musée du Caire est frappante, et l'on peut de prime abord affirmer qu'il est l'œuvre de la même école d'artistes, qu'il sort du même atelier local. Un examen rapide du texte qui y est gravé nous permettra d'en déterminer l'origine avec plus de précision encore, et de l'identifier.

Ce que j'ai dit de la décoration du cercueil de Petosiris[5] s'applique exactement au fragment de Turin. Sans insister par conséquent sur cette technique, suffisamment décrite, et que seules des reproductions en

---

(1) *Annales,* XX, 1920, p. 41-121.

(2) *Ibid.,* p. 113, note 1.

(3) Maspero, *L'Archéologie Égyptienne,* 1887, p. 250 (=édition de 1907, p. 256).

(4) Je dois également à l'obligeance de M. Schiaparelli une excellente photographie du fragment de Turin.

(5) *Annales, ibid.,* p. 112.

couleur des deux monuments pourraient rendre plus sensible à qui n'a pas vu les originaux, je poursuivrai la comparaison entre les deux cercueils, en indiquant d'abord leurs caractéristiques extérieures.

Le cercueil anthropoïde de Petosiris nous est parvenu intact. Le couvercle, qui seul nous intéresse ici, mesure 1 m. 95 cent. de long, et de 0 m. 32 cent. à 0 m. 57 cent. de large. Il est en un bois très dense, non encore identifié, que recouvre un brillant et solide vernis noir[1]. Cinq lignes verticales d'hiéroglyphes multicolores se développent sous le signe du ciel étoilé : elles mesurent 1 m. 08 cent. de haut.

Du cercueil de Turin il ne reste, en tout et pour tout, que la partie inférieure du couvercle, qui a été coupé à la scie, très régulièrement, à peu près en son milieu; le socle a été en outre supprimé par le même procédé. Tel quel, le fragment mesure 0 m. 70 cent. de long[2]; c'est également la hauteur actuelle des cinq lignes verticales d'inscriptions qui couvrent tout ce qui subsiste de la gaine; si, comme on est en droit de le supposer, elles étaient originairement de même hauteur que les cinq lignes décorant le couvercle du cercueil du Caire, c'est donc exactement un tiers du texte qui a disparu. Bon nombre des lamelles de verre serties dans les hiéroglyphes sont tombées, probablement au cours de l'opération brutale de sectionnement. Ajoutons que le bois se présente aujourd'hui sous son aspect naturel, sans ce beau vernis noir qui, sur le cercueil de Petosiris, contribue si fortement à rehausser l'éclat des signes. Intact, le cercueil auquel appartenait le fragment de Turin ne le cédait sans doute pas en perfection au cercueil du Caire; mais il a eu le sort de tant de documents précieux arrachés à la terre par des mains ignorantes et vénales, et qui ne nous sont parvenus que partiellement, ou dans un état de conservation médiocre.

Le texte gravé sur le couvercle de l'un et l'autre cercueil se compose de deux parties : d'une part le nom et les titres du défunt, d'autre part un chapitre du *Livre des Morts*.

---

[1] *Annales*, XX, 1920, p. 112.

[2] La largeur moyenne est de 0 m. 33 cent., un peu plus que la largeur des cinq colonnes d'inscriptions, dont l'une, celle de droite, n'est pas absolument intacte.

A. Cercueil du Caire. — Les titres et le nom sont ceux de Petosiris[1]. Le chapitre du *Livre des Morts* est le chapitre xlii. La première phrase (sic) etc. précède les titres, et le texte du chapitre se poursuit après ceux-ci, s'arrêtant brusquement à . Je signale par *sic* certaines fautes qui paraissent être de pures confusions de signes ou de sons. La présente version présente en outre quelques leçons assez rares, que je relèverai au passage.

Inscription du cercueil (direction du texte ←) :

[1] *Annales*, XX, 1920, p. 54.

[2] Le scribe (ou le graveur) qui ne comprenait sans doute pas les mots , par lesquels débute le chapitre, a remplacé les deux derniers par la conjonction , qui n'a aucun sens. et avaient d'ailleurs, à cette époque, la même prononciation (copte ⲛ), et, quelle que soit l'orthographe, la phrase équivalait, phonétiquement, à *n ḥt*.

[3] Pour cette forme, cf. *Annales, ibid.*, p. 55 (l. 4 de l'inscr. 81), et p. 81 (l. 2 de l'inscr. 61). Voir également ci-après, p. 230, note (*b*).



(*a*) La leçon des principaux mss. (Lepsius, Naville, Budge) est ici : (ou) (ou) etc... «I am (or : he is) the knot of the god within, etc...» (Budge). La leçon de notre sarcophage est inintelligible, mais elle s'éclaire si on la compare à une version du même passage, gravée sur un sarcophage de même époque, celui du prêtre [1], et qui est ainsi rédigée (signes disposés comme sur l'original) :

«Il est le nœud du dieu[2] et également des sept *tesou* ().»

Pour ces sept personnages divins, voir Brugsch, *A. Z.*, X, 1872, p. 6; cf. le sarcophage de (Pierret, *Recueil d'Inscr.*, II, p. 4, D. 7), et *Livre des Morts*, chap. LXXI (Lepsius, l. 11; Budge, l. 16)[3].

(*b*) Les signes , , et sont toujours nettement différenciés sur ce sarcophage, sauf dans le cas présent où a été remplacé à tort par .

(*c*) , leçon très rare. A la XVIIIe dynastie, on la rencontre au Papyrus Busca (Naville, *Das ägypt. Todt.*, II, p. 115). Aux basses époques, je ne l'ai rencontrée, jusqu'à présent, que sur le sarcophage précité de .

(*d*) Les mots «ton périnée est celui de Nephthys» ne se rencontrent, à ma connaissance, que dans quelques rares versions de basse époque : ainsi sur le sarcophage de , déjà cité, et sur celui de (*Catal. général*, n° 29301).

---

[1] Sarcophage provenant de Gaou-el-Kebir, et entré au Musée du Caire en 1900; il est inscrit au *Journal d'Entrée* sous le n° 34632.

[2] Au lieu de , lire = .

[3] Sur le mot *tsw* et ses orthographes, voir Dévaud, *A. Z.*, L, 1912, p. 128.

B. Fragment de Turin. — Voici d'abord ce qui subsiste du texte (direction ⟵) :

1 [lacune] …
… 2 [lacune] …[1]
… (sic) … (sic) …
… [lacune] … 3 [lacune] …
… (sic) … 4 [lacune]
… (sic) … (sic)
… 5 [lacune] … (sic) …
… (sic) … (sic) … (sic) … (sic) …
…

Le texte funéraire est emprunté au chapitre lxxii, qui, de tous les chapitres du *Livre des Morts,* est celui que l'on rencontre le plus souvent peut-être sur les sarcophages, à partir de la XXVIe dynastie. La lacune du début des lignes 3, 4 et 5 est facile à combler.

L. 3, le passage … . . . … «je me suis muni de vos charmes magiques, je me suis chargé de vos rites» est, pour autant que je sache, spécial aux rédactions de basse époque, et encore est-il plutôt rare : ainsi ne l'ai-je rencontré que sur cinq des quelque quinze sarcophages de basse époque, nous ayant conservé une version du chapitre lxxii, que j'ai examinés au Musée du Caire[2].

L. 5, la négation … devant … et …[3] est une leçon plus rare encore, que je n'ai notée que sur trois des sarcophages de la même série.

---

[1] Même disposition du chiffre … qu'aux lignes 1 et 2 du Cercueil de Petosiris.

[2] Encore faut-il remarquer que la rédaction de ces cinq sarcophages supprime le passage … . . . …, conservé par le fragment de Turin.

[3] Lire, dans les deux cas, … .

Venons-en à la titulature. Ce qui en subsiste est identique aux parties correspondantes de la titulature gravée sur le cercueil de Petosiris. Comme il manque, ainsi que je l'ai dit, un tiers du texte, c'est-à-dire quatorze ou quinze groupes au début de chaque ligne, nous pouvons, avec une certitude presque absolue, combler les lacunes des lignes 1 et 2.



Reste à déterminer le nom propre.

Le défunt est fils de *S-shou* et de *Nofrit-renpet*. Des quatre ou cinq fils issus de ce mariage, les cadets paraissent n'avoir joué absolument aucun rôle[3]. Seuls nous sont bien connus le puîné Petosiris et l'aîné *Zed-thot-ef-ankh*. Comme il ne peut s'agir ici de Petosiris, c'est donc, selon toute probabilité, à *Zed-thot-ef-ankh* qu'appartenait le cercueil dont le fragment, recueilli par Drovetti, est aujourd'hui conservé au Musée de Turin, et c'est son nom, , qu'il faut restituer dans la lacune de la ligne 2.

Le fragment de Turin, dont nous venons de reconnaître l'origine, sort-il du caveau même où fut trouvé le cercueil de Petosiris? C'est d'autant plus probable que *Zed-thot-ef-ankh* recevait, on le sait[4], le culte funéraire, en même temps que son père *S-shou*, au «tombeau de Petosiris», et que tout un côté de la chapelle de ce tombeau était particulièrement consacré à sa mémoire; toutefois il est impossible d'en faire la preuve. Le cercueil en bois de *Zed-thot-ef-ankh* devait, dans cette hypothèse[5], reposer soit dans la grande cuve qui gisait près de celle de *Renpet-nofrit*, et dont nous avons

---

[1] Une courte phrase introductive de ce genre est nécessaire.

[2] Cf. p. 209, note 3.

[3] *Annales*, XX, 1920, p. 57.

[4] *Annales*, *ibid.*, p. 54.

[5] L'autre hypothèse, également admissible, est que *Zed-thot-ef-ankh* avait sa propre chapelle funéraire, dans le voisinage immédiat du Tombeau de Petosiris.

peut-être retrouvé le couvercle, malheureusement anépigraphe, dans les déblais de la grande galerie[1], soit dans un sarcophage de la chambre du nord, dont seul un fragment du couvercle, portant une inscription, mais pas de nom, nous est parvenu[2].

Quoi qu'il en soit, il faut se rappeler que le fond de la chapelle et l'orifice du puits funéraire étaient, au moment du déblaiement, recouverts de cadavres d'époque romaine, entassés les uns sur les autres comme dans un charnier. Mon impression était, lors de la découverte[3], et elle est encore, que le caveau n'a pas dû être violé après l'époque impériale. Il faut donc supposer que le cercueil de *Zed-thot-ef-ankh* en a été extrait dès les premiers siècles de notre ère[4], et qu'il fut alors abandonné quelque part dans les ruines de la nécropole; au début du XIXe siècle, les gens des villages voisins l'y auraient ramassé, l'auraient scié, et auraient vendu à Drovetti, ou aux agents opérant pour lui en Haute-Égypte, le fragment aujourd'hui conservé au Musée de Turin, que la découverte du Tombeau de Petosiris vient inopinément de nous permettre d'identifier.

§ II.

L'INSCRIPTION 82 ET LES FUNÉRAILLES DE S-SHOU.

La paroi est de la seconde pièce, ou chapelle, du Tombeau de Petosiris est couverte de scènes figurées se développant sur deux registres superposés, et représentant les cérémonies des funérailles : en bas, le convoi funèbre et le sacrifice, — en haut, les opérations de l'ouverture de la bouche. Une longue inscription surmonte chaque registre : celle du registre inférieur (inscr. 81) n'a aucun rapport avec les scènes qui se déroulent au-dessous d'elle[5]; au contraire, celle du registre supérieur (inscr. 82) est, en partie au moins, une explication et un commentaire de la décoration.

---

(1) *Annales*, XX, 1920, p. 109, note 3.

(2) *Annales, ibid.*, p. 108-109.

(3) *Annales, ibid.*, p. 42.

(4) Au moment sans doute où des usurpateurs envahirent et bouleversèrent le caveau, pour y installer leurs propres sépultures, les seules que nous ayons retrouvées intactes (cf. *Annales, ibid.*, p. 109).

(5) Inscription biographique.

C'est cette inscription, n° 82, que je me propose d'étudier ici; mais comme le texte en est inséparable des scènes figurées, il est nécessaire de reprendre, en la complétant d'ailleurs, la description que j'ai précédemment donnée [1] de ces représentations.

*
* *

Les figures des deux registres se dirigent vers l'extrémité sud de la paroi et viennent aboutir à un tableau occupant toute la hauteur de la muraille, entre la frise et le soubassement : on y voit, sur une estrade à laquelle donne accès un escalier de treize marches, une chapelle funéraire surmontée d'un pyramidion [2]. La chapelle est coloriée en vert, le pyramidion en rouge, la plate-forme de l'estrade en bleu. Une bande triangulaire jaune, figurant le sable de la montagne, couvre une partie de l'édicule et de l'estrade. Une momie, enserrée dans une gaine rouge, est adossée à la chapelle : c'est celle du père de Petosiris, *S-shou*, dont les funérailles sont ici représentées. Un *sotem*, qui n'est autre qu'un petit-fils du défunt, *Zed-ḥer*, asperge la momie d'eau lustrale.

Au pied de l'escalier est sommairement représentée la scène du sacrifice, que n'accompagne aucune légende. Le taureau gît à terre, la tête déjà coupée, les cuisses liées. Un boucher, vêtu d'un simple pagne, s'apprête à gravir l'escalier, emportant une des pattes de devant de la victime, tandis qu'un de ses camarades est en train de sectionner la seconde patte. Cette scène, bien que sculptée au premier plan du registre inférieur [3], fait suite, en réalité, aux opérations de l'ouverture de la bouche qui se déroulent au registre supérieur, et elle doit, *a fortiori*, prendre place logiquement *après* le cortège funéraire qui est représenté derrière elle. Elle constitue, en fait, le troisième acte des funérailles; étant donné le peu de dévelop-

---

[1] *Annales*, XX, 1920, p. 91-95.

[2] Cette chapelle rappelle curieusement les tombes thébaines de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, et ne ressemble en rien au monument funéraire élevé par Petosiris. L'artiste reproduisait un cliché.

[3] Cette position s'explique par la nécessité de mettre la scène du sacrifice à proximité immédiate du tableau qui domine les deux registres, et où l'on voit le défunt, adossé à sa chapelle, soumis d'une part, avant l'ouverture de la bouche, aux purifications (reg. supérieur), et recevant d'autre part, une fois l'usage de sa bouche recouvré, les membres de la victime dépecée (reg. inférieur).

pement que le décorateur lui a attribué, je n'y reviendrai pas dans la suite, et je passe immédiatement à la description du convoi, puis à celle des cérémonies diverses accompagnant l'ouverture de la bouche, et que commente une partie de l'inscription 82.

*
* *

Le convoi funèbre (que les textes égyptiens[1] désignent généralement du nom de [hiéroglyphes]) occupe, derrière la scène du sacrifice, la presque totalité du registre inférieur.

En tête s'avancent, les bras tombant le long du corps, trois personnages vêtus de la longue robe blanche des prêtres, et coiffés de la perruque bleue. A hauteur des visages est gravée la légende[2] : [hiéroglyphes], désignant vraisemblablement la fonction remplie par ces personnages. En dépit de l'orthographe étrange [hiéroglyphes], il faut, je pense, reconnaître en eux les *šsp-w dḥn-w*, que l'on rencontre dans divers textes religieux[3] : ainsi, en finale des Litanies de Sokaris, dans un papyrus du British Museum[4], et surtout dans certaines légendes de cérémonies se déroulant sur les murs du « Festival Hall » de Bubaste[5] et du grand temple de Dendérah[6].

Dans l'expression *šsp-w dḥn-w* (quelle qu'en soit l'orthographe), je ne saisis pas le sens précis de *šsp-w* ni la relation exacte de ce mot avec le second terme *dḥn-w;* ce dernier est-il complément du premier, ou lui sert-il d'épithète, ou encore, les deux mots sont-ils en apposition? C'est *dḥn,* en tout

---

(1) *Sinuhe* B, 192; *Urkunden,* IV, 1200, etc.

(2) Les signes sont naturellement dirigés vers la droite.

(3) Variantes orthographiques : [hiéroglyphes].

(4) Budge, *Facsimile of Egyptian hieratic papyri in the British Museum,* pl. VII, col. 21, l. 5. (La transcription exacte est bien [hiéroglyphes], et non pas simplement [hiéroglyphes].)

(5) Naville, *The Festival Hall,* pl. I, 6; XI, 6; XIII, 5; XVI, 10.

(6) Mariette, *Dendérah,* I, pl. LXXV et LXXVII.

cas, qui, dans ce composé, a la part prépondérante. Ainsi, dans deux des légendes du *Festival Hall* (pl. XIII et XVI), bien que les trois personnages représentés soient déjà accompagnés de leur titre *šsp-w dḥn-w*, néanmoins l'ensemble de la scène est encore surmonté du mot, largement étalé, , ou . Il y a plus : à la planche LXXVII de *Dendérah*, le mot est employé seul, évidemment avec le même sens que à la planche LXXV.

Ce mot *dḥn* ne signifie pas «instrument de musique», «jouer d'un instrument de musique», comme le pensait Brugsch[1] (et comme le dit encore Budge[2]), mais il désigne un certain *geste*, que l'examen des scènes figurées permet de préciser. Les *šsp-w dḥn-w* (qui forment toujours un groupe de deux ou de trois personnages[3]) ne sont en effet jamais représentés tenant un instrument de musique[4]. Leur attitude, sur les bas-reliefs de Dendérah et surtout de Bubaste, est très caractéristique : ils ont les bras levés, les mains tendues, la paume tournée vers le ciel — *supinas ad caelum manus*[5]. Ils ne battent certainement pas des mains, ainsi que le supposait M. Naville[6]. Il n'est pas non plus vraisemblable qu'ils chantent, à proprement parler; je penserais plutôt qu'ils récitent, sur un ton de mélopée, des formules, des invocations[7]. Le mot *dḥn* semblerait donc s'appliquer à un geste de supplication, et signifier littéralement : «élever au ciel des prières»[8].

Mais ce verbe ne paraît pas avoir été toujours rigoureusement employé dans cette acception, du moins avec son sens plein. Ainsi, dans ce texte

---

(1) *Wörtb., Suppl.*, p. 1127, 1340, 1374.

(2) *An Egypt. Hierogl. Dictionary*, II, p. 887.

(3) Deux dans *Festival Hall*, pl. I et XI; trois, *ibid.*, pl. XIII et XVI, et *Dendérah*, aux deux planches citées ci-dessus.

(4) Dans certains cas, ils suivent (*Festival Hall*, pl. XI), ou accompagnent (*ibid.*, pl. XVI) un autre prêtre qui frappe sur un tambour de basque.

(5) Verg., *Aen.*, III, 176 (cf. II, 153, *ad sidera palmas*). C'est le geste des suppliants dans l'antiquité classique.

(6) *Festival Hall*, p. 14.

(7) Ainsi, au papyrus du British Museum précité, les *šsp-w dḥn-w* ont à répéter seize fois les Litanies de Sokaris.

(8) Les de Dendérah sont debout devant les trônes d'Isis et d'Hathor, à qui manifestement ils adressent des prières.

du *Libro dei Funerali*[1] : «ô Toum, place tes deux mains derrière N., afin qu'il vive avec son *ka*, éternellement; [hiéroglyphes] (*sic*) [hiéroglyphes] N. [hiéroglyphes] (*sic*) [hiéroglyphes] (variante de C : [hiéroglyphes]) [hiéroglyphes] ô Toum, fais le *dḫn* sur N., protège(-le), qu'il (ne) lui arrive (rien) de mal, de même que tu as fait le *dḫn* sur Shou.» Le geste *dḫn* devait donc être ici[2] non plus un geste de supplication, de prière, mais un geste accompagnant des incantations, des formules de protection.

Et c'est cette idée de formules magiques, récitées pour assurer le salut du défunt, que semblent comporter exclusivement le mot *dḫn* et l'expression complète *šsp-w dḫn-w*, dans la légende qui accompagne les trois prêtres marchant en tête du cortège des funérailles de *S-shou;* en effet, ils ne font aucun geste, ils ont les bras ballants; ils marchent, sans doute en psalmodiant, comme les aveugles qui, de nos jours, précèdent les convois funéraires musulmans[3].

Nos trois *šsp-w dḫn-w* sont suivis de quatre personnages vêtus comme eux : le premier conduit un veau, le second porte un haut bouquet, le troisième a sur l'épaule un coffre, et le dernier tient en main un rouleau. Viennent ensuite quatre porteurs d'enseignes : sur les supports, que soutiennent de longues hampes, reposent le chien d'Anubis, deux fois, et une fois l'ibis de Thot et le faucon d'Horus.

Apparaissent enfin le char funèbre, puis un coffre à canopes surmonté d'un chien couché et une grande boîte à répondants [hiéroglyphe], ces deux derniers objets montés sur traîneau et tirés chacun par un prêtre. Le char funèbre est particulièrement intéressant : il consiste en un châssis muni de hautes roues dentelées, sur lequel est placée, fixée à un brancard, une barque qui elle-même renferme le naos funéraire. Ce corbillard, très différent du catafalque monté sur traîneau, est d'un type, sinon absolument inédit,

---

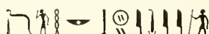
[1] Schiaparelli, *Libro dei Funerali*, II, p. 38-39.

[2] Inutile de remarquer que la traduction «jouer du tambourin» serait ici, en tout cas, un non-sens.

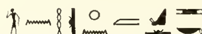
[3] Je ne connais pas d'autre représentation de *šsp-w dḫn-w* sur les monuments funéraires. Peut-être cependant est-il question de ces personnages, dans une légende, incomplète et mutilée, du tombeau d'Amenemhet (Davies-Gardiner, pl. XI, et p. 51) : [hiéroglyphes].

du moins tout à fait rare[1]. La barque est en tiges de papyrus, liées à chaque extrémité, de façon à former un bouquet à la proue et à la poupe. Au centre s'élève le naos, dont les côtés sont ouverts, et où l'on voit la momie qui y repose, simplement peinte, non sculptée; une frise d'uræus en couronne le sommet; à droite et à gauche se tiennent Isis et Nephthys, debout, les bras tendus, protégeant le mort[2]. Ce ne sont pas des bœufs qui traînent le char, mais trois prêtres, vêtus d'un pagne à bretelles et coiffés d'une perruque bleue. A leur côté, près du corbillard, est le *sotem,* l'encensoir en main, marchant à reculons, le visage tourné vers le naos funéraire. Le mot 𓋴𓅓 est gravé au-dessus de lui; de même, au-dessus de chacun des trois prêtres, est gravé leur titre 𓊹. En outre, devant chacun de ces derniers court une légende disposée en une ligne verticale[3] :

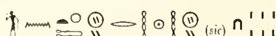
devant le premier prêtre :



devant le second :



devant le troisième :



La première légende peut se traduire : « Formule : Ah! pleure[4], pleure, ô roi[5]! ». — Quant aux deux suivantes, je ne sais ce qu'elles signifient.

---

(1) Le char funèbre d'un Apis, sur une plaquette de calcaire du Musée du Caire (salle P, n° 4495), présente quelque analogie avec le corbillard de *S-shou* (plaquette publiée par Mariette, *Monuments divers,* pl. XXXV).

(2) Le rôle des deux déesses nous est expliqué par un certain nombre de sarcophages, où l'on voit Nephthys munie de 𓋹, et donnant au défunt la vie, la stabilité et la puissance, tandis qu'Isis porte 𓊡, la voile enflée de la douce brise du nord, dont le défunt rafraîchira ses narines.

(3) Les signes sont tournés vers la droite.

(4) Sur ce sens de *ḥb,* cf. Gardiner, *Recueil de travaux,* XXXIII, 1911, p. 78, et XXXVI, 1914, p. 20, à propos de *Sinuhe* B, 142.

(5) Sur le mot *ity,* employé familièrement et avec une pointe d'humour, dans certaines légendes de tombeaux, voir Erman, *Reden, Rufe und Lieder auf Gräberbildern,* dans *Abhandl. der Preuss. Akad.,* 1918, n° 15, p. 42, 43, 61 du tirage à part.

A noter que la formule finale de la troisième légende devait se répéter seize fois [1].

A l'extrémité gauche du tableau, Petosiris, coiffé de la perruque courte et vêtu de la longue robe sacerdotale, debout sous les trois dernières colonnes de l'inscription 81, semble présider à la procession qui se déroule devant lui.

*
* *

Passons maintenant au registre supérieur, où sont représentées les cérémonies de l'ouverture de la bouche, commentées par l'inscription n° 82; je commencerai par donner le texte de cette inscription, et ne décrirai les scènes figurées qu'au fur et à mesure de la traduction et du commentaire.

L'inscription occupe toute la longueur de la paroi est, et mesure un peu plus de 7 mètres. Elle comprend 114 lignes verticales, hautes les unes de 0 m. 38 cent., les autres de 0 m. 92 cent. [2], gravées en relief et généralement bien conservées. Direction du texte ←• [3].

---

[1] De même les *šsp-w dḫn-w* devaient répéter seize fois les litanies de Sokaris. Cf. p. 215, note 4, et p. 216, note 7.

[2] Exception faite pour les quatorze premières qui mesurent 0 m. 12 cent., puis 0 m. 25 de haut.

[3] C'est-à-dire que les signes sont tournés vers la droite, et que le texte, par conséquent, se lit de droite à gauche (←•).

69 70 (sic)
71 72
(sic) (?) 73
74
[environ 6 groupes] 75
76
77
(sic) 78 79
80 81 (sic)
82 (?) 83
84 85
86 87
88 89 90
91 92
93 94
95 96
97 (sic) 98
(sic) 99 100
101 102
103 104
105 106 (sic)
107 108 109
110 111



11, passage apparemment corrompu; il manque un mot devant [hiéroglyphes], un autre après [hiéroglyphes] (sic). — 12, les signes du début sont disposés tels que je les ai reproduits, il n'y a rien auprès de [hiéroglyphe]: passage également corrompu. — 15, le chiffre ···· a été oublié après [hiéroglyphe]. — 20, le personnage déterminatif de [hiéroglyphes] a une tête de *faucon*. — 26, le personnage déterminatif de [hiéroglyphes] a une tête de *faucon*. — 27, [hiéroglyphe] finit la ligne sans que le nom du dieu ait été gravé. — 36, il reste encore sur la pierre l'extrémité des trois premiers signes longs : [hiéroglyphes]; le mot «yeux», écrit [hiéroglyphes] (sic) à la ligne 24, semble donc avoir été ici régulièrement écrit [hiéroglyphes], duel auquel on a ensuite abusivement ajouté la marque du pluriel. — 37, le personnage déterminatif de [hiéroglyphes] a une tête de faucon. — 74, la lacune est de 0 m. 23 cent., correspondant à six groupes environ.

On peut diviser cette inscription en cinq parties :

I. Purification du mort par l'encens, l'eau et le natron (1-28).

II. Ouverture de la bouche et des yeux (29-37).

III. Apport du *ka*, du cœur, de l'âme et de la momie du défunt (38-61).

IV. Discours de Petosiris (62-77).

V. Discours des filles du défunt (78-97), puis de ses serviteurs et servantes (98-114).

I. Nous avons vu ci-dessus[1] le petit-fils du défunt, *Zed-ḥer,* debout sur l'estrade, aspergeant la momie. Derrière lui s'avancent quatre prêtres vêtus de la longue robe blanche et coiffés de la perruque bleue : le premier porte une cassolette [hiéroglyphe], et le second un vase rempli de grains de natron, dont le *sotem* va faire usage au cours des purifications[2]. L'ordre de celles-ci semblerait donc être : eau, encens, natron. Mais le texte n'est pas

---

[1] Page 214. — [2] Du troisième et du quatrième prêtre il sera question plus loin, § II, p. 226.

d'accord avec l'image, il fait précéder de l'encensement les purifications par l'eau et le natron. Le texte suppose en outre que les prêtres ont déjà remis au *sotem* les objets qu'ils tiennent en mains.

TRADUCTION.

1-7. « Le *sotem* encensant (*a*) l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, j. v., et disant : Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, j. v. (*b*), — par quatre fois. »

8-22. « Le fils aîné de son fils puîné dans ses fonctions de *sotem*, le Grand des Cinq, maître des sièges, scribe de la trésorerie royale, [phylarque] de la première classe sacerdotale du Temple de. . . et du Temple de. . . (*c*), *Zed-ḥer*, passant derrière l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, avec quatre vases d'eau, et disant : Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, — par [quatre] fois. Ta purification est la purification d'Horus et réciproquement, ta purification est la purification de Thot et réciproquement, ta purification est la purification de Geb (*d*) et réciproquement, ta purification est la purification de Sepa et réciproquement. Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, *S-shou*, — par quatre fois. Prends pour toi ta tête, réunis pour toi tes os par-devant Geb. Ô Thot, reconstitue-le (*e*) : ce qui lui appartient est au complet. Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirouerit, *S-shou*, — par quatre fois. »

23-28. « Le *sotem* passant derrière l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, par quatre fois, avec cinq grains (du natron) du Midi. (provenant de) Nekhabit, qu'il porte à la bouche, qu'il porte aux yeux, qu'il porte à une main par deux fois (*f*), et disant : Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*. Le parfum, le parfum (*g*) ouvre ta bouche. C'est la salive d'Horus le parfum. C'est la salive de [. . . (*h*)] le parfum. C'est ce qui affermit le cœur d'Horus et de Seth le parfum. »

(*a*) [hiéroglyphe] (l. 1), de même que [hiéroglyphe] (l. 12 et 23), [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] (l. 29 et l. 34-35), ne sont pas des formes personnelles, mais des participes employés pour décrire une action au moment même où elle s'accomplit sous les yeux du spectateur. Au lieu du participe, on trouve ailleurs (l. 66, 78,

83) l'infinitif avec [hiéroglyphe], qui rend de façon encore plus précise cette nuance de sens. Les développements en tête desquels se trouvent ces participes, ou ces infinitifs précédés de [hiéroglyphe], doivent être considérés comme des sortes de légendes explicatives.

(*b*) [hiéroglyphes] est toujours, dans nos textes de Derouah, précédé de *m* : [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], *m* étant soit un élément phonétique de *mꜣʿ*, soit plutôt la préposition *m* («en qualité de»). Sur un sarcophage ptolémaïque du Musée du Caire, au nom de [hiéroglyphes], la même épithète est, à deux reprises, précédée de [hiéroglyphe] ([hiéroglyphes]), qui ne peut être que la préposition [hiéroglyphe] substituée à [hiéroglyphe], par suite d'une confusion de sons, déjà signalée ci-dessus[1].

(*c*) Le texte qui suit [hiéroglyphes] est évidemment corrompu. Il s'agit très probablement des temples d'Hirouerit et de Neferousit.

(*d*) Geb, au lieu de Seth que donnent les textes correspondants[2]. La substitution de Geb à Seth est un fait intéressant, déjà signalé et expliqué par M. Maspero. «On sait la répulsion que Seth inspira aux derniers Égyptiens, le soin avec lequel ils martelèrent son nom sur les monuments, vers l'époque persane et les premiers temps de la domination grecque : on le supprima souvent de l'Ennéade pour ne pas faire à Osiris l'affront d'y laisser son meurtrier[3].»

(*e*) [hiéroglyphe] pour [hiéroglyphes].

(*f*) C'est-à-dire : «qu'il porte à chaque main alternativement».

(*g*) Noter l'orthographe de [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes].

(*h*) Le nom du dieu a été omis après la préposition [hiéroglyphe], et à dessein, semble-t-il. Les textes correspondants[4] ont en effet ici le nom de Seth, qui a été supprimé dans notre texte pour la raison indiquée ci-dessus, sans qu'on prît soin de le remplacer par celui de Geb ou de quelque autre dieu[5].

---

[1] Voir ci-dessus, p. 209, note 2.

[2] E. Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 30, version A et B.

[3] Maspero, *Études de Myth. et d'Arch. Égypt.*, II, p. 385.

[4] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 38, A et B.

[5] Le nom de Seth subsiste cependant, l. 28, dans [hiéroglyphes]; mais il s'agit là d'une formule toute faite.

Noms et titres mis à part, le début de notre inscription est non pas une reproduction, mais plutôt une sorte d'abrégé rapide des formules courantes du rituel funéraire, telles que M. Schiaparelli les a rassemblées dans son *Libro dei Funerali*[1]. Il faut ici rapprocher de ces formules les textes du tombeau de Petosiris.

Petosiris, 1-2, 4-5, 7 = Schiaparelli[2], p. 28, version A, depuis jusqu'à, où le texte relatif à l'encensement de la statue est beaucoup plus développé que dans notre inscription.

Petosiris, 12-21 = Schiaparelli, p. 30, versions A et B[3], depuis jusqu'à (le nom de Seth étant, comme je l'ai dit, remplacé dans notre inscription par celui de Geb). — Suivent (*ibid.*, p. 32) les formules de la purification avec les quatre vases rouges, formules dont il n'y a aucune trace dans notre inscription.

Petosiris, 23-24 = Schiaparelli, p. 37, version A, depuis jusqu'à. — Les deux opérations de la purification avec les grains du sud, puis avec les grains du nord sont confondues dans notre inscription. La phrase de la ligne 24 etc. est empruntée au texte de la purification avec les grains du nord; donc :

Petosiris, 24-25 = Schiaparelli, p. 40, version A, depuis jusqu'à. — Le texte de la purification avec les grains du sud reprend ensuite :

Petosiris, 25-28 = Schiaparelli, p. 38, version A, depuis (*sic*) jusqu'à (*sic*)[4]. — Après vient une phrase etc. que notre inscription a omise.

Suivent, au *Libro dei Funerali*, versions A et B, une troisième purification avec des grains d'encens (Schiaparelli, p. 42-45) et un nouvel encensement (*ibid.*, p. 48-49), puis l'adoration de la statue (*ibid.*, p. 54-81), et le sacrifice du bœuf (*ibid.*, p. 82-98), — toutes parties omises dans notre inscription.

---

[1] Cf. Maspero, *Études de Myth. et d'Arch. Égypt.*, I, p. 283 et suiv.

[2] Les références concernent désormais le tome I du *Libro dei Funerali*.

[3] Les deux versions A et B se complètent l'une l'autre.

[4] Voir aussi pour ce passage la version B.

Et nous arrivons aux formules de l'ouverture de la bouche et des yeux.

II. Les deux derniers des quatre prêtres qui s'avancent derrière *Zed-ḥer*[1], portent l'un une cuisse de bœuf, l'autre une herminette et l'instrument appelé *ourit-heka-ou*. C'est avec cette cuisse[2] et ces deux outils de fer que le *sotem* va ouvrir la bouche et les yeux du défunt.

TRADUCTION.

29-33. « Le *sotem* prenant premièrement (*a*) la cuisse, et ouvrant la bouche et les yeux de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, par quatre fois, en disant : Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, je suis venu pour t'embrasser. Je suis Horus; je t'ai pressé la bouche, je suis ton fils (*b*) que tu aimes. »

34-37. « Le *sotem* prenant deuxièmement l'herminette, et troisièmement l'*ourit-heka-ou*, et ouvrant la bouche et les yeux de l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirouerit, *S-shou*, par quatre fois. »

(*a*) (sic) ne me paraît pas signifier « pour la première fois », mais « premièrement, d'abord », et s'oppose à et à .

(*b*) L'une des versions du *Libro dei Funerali*, la version A (Schiaparelli, p. 99), donne ici l'intéressante variante « je suis Seth », que notre inscription a, bien entendu, évitée.

La comparaison avec les formules courantes du rituel se poursuit :

Petosiris, 29-33 = Schiaparelli, p. 98, version A pour le début [ ] [3], et version B pour la fin jusqu'à .

Petosiris, 34-37 = Schiaparelli, p. 103, version C, depuis jusqu'à [4], puis p. 111, version B, depuis jusqu'à [5].

---

[1] Ci-dessus, p. 222.

[2] Cf. Maspero, *op. laud.*, p. 305.

[3] En tenant compte de la version C qui seule donne ici .

[4] Variante dans A et B pour la désignation de l'instrument.

[5] La version C seule ajoute après le mot *wr-ḥk3w*.

Notre inscription ne donne qu'un très court résumé de ces opérations de l'ouverture de la bouche[1], qui forment deux longues sections du *Libro dei Funerali*, p. 103-108 et p. 111-118.

III. A la suite du *sotem* et des quatre prêtres dont nous avons étudié les gestes aux paragraphes précédents, s'avancent quatre autres personnages, vêtus du jupon court se terminant par une queue; ce sont encore des prêtres, mais qui jouent ici les rôles d'Amsit, de Hâpi, de Douamoutef et de Kebhsenouf; le premier est coiffé du *klaft* et son menton s'orne d'une barbiche; les trois autres portent des masques d'animaux, cynocéphale, chien et faucon. Leurs bras sont chargés respectivement d'un , d'un cœur, d'un oiseau-âme, et d'une momie, qu'ils apportent au défunt.

TRADUCTION.

38-43. «Paroles dites par Amsit : Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirouerit, et de Hâthor dame de Neferousit, *S-shou*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prêtre *Zed-thot-ef-ankh*, j. v., et de la dame *Ta-tou-kem*, j. v., — je t'apporte ton *ka*, afin qu'il ne soit pas séparé de toi éternellement; puisses-tu reposer avec ton *ka*, et qu'il se complaise (*a*) près de toi pour l'éternité!»

44-49. «Paroles dites par Hâpi : Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirouerit (et de celui de) Neferousit, *S-shou*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prêtre *Zed-thot-ef-ankh*, j. v., et de la dame *Ta-tou-kem*, j. v., — je t'apporte ton cœur dans ton ventre, afin qu'il ne s'éloigne pas de toi en aucun lieu, pour l'éternité; puisses-tu reposer avec ton cœur éternellement!»

50-55. «Paroles dites par Douamoutef : Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rê, etc. . .[2], — je t'apporte ton âme devant toi, pour qu'elle se promène (*b*) dans la place de (ton) cœur; puisses-tu reposer avec elle pour l'éternité!»

---

[1] Ces opérations sont également très abrégées au Tombeau d'Amenemhet (Davies-Gardiner, pl. XVII et p. 59).

[2] Mêmes titres qu'aux lignes 38-43.

56-61. «Paroles dites par Kebhsenouf : Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, phylarque, etc.[1], — je t'apporte ta momie devant toi, afin qu'elle voie Rê, toujours; puisse-t-elle se complaire près de toi pour l'éternité!»

(*a*) [hiéroglyphes] ne peut pas être une orthographe de [hiéroglyphes], tant à cause du déterminatif [hiéroglyphe], que parce que le mot est suivi de [hiéroglyphes], et parce qu'enfin on trouve, l. 61, [hiéroglyphes], qui paraît bien être une forme verbale: [hiéroglyphe] est à restituer également à la l. 43; dans les deux passages, il faut donc comprendre *imj-f*, orthographe de basse époque pour *im3-f* (cf. le substantif [hiéroglyphes] dans les textes de Dendérah : Junker, *Grammatik*, p. 10). Le verbe *im3*, qui signifie «se complaire», est attesté dès l'époque la plus ancienne (*Pyr.*, 1802, 1803, etc.).

(*b*) Le cœur[2] sert de lieu de promenade ou de récréation à l'âme-oiseau. Rapprocher l'expression *t ist-swtwt* dans *Anastasi I*, 21, 8 (édition de Gardiner, p. 23*, note 13).

Les formules qui précèdent ne se trouvent pas au *Libro dei Funerali*. Il faut en chercher ailleurs l'origine.

On peut à peine voir une allusion à l'apport du *ka* dans le titre du chap. cv du *Livre des Morts* (Lepsius, pl. XXXVIII) : [hiéroglyphes]. Un texte plus complet et plus conforme à notre formule se trouve au chap. cxxviii (Lepsius, pl. LII) : [hiéroglyphes].

La formule relative à l'apport du cœur remonte aux Pyramides : ainsi, *Pyr.*, 835 : [hiéroglyphes][3]. On la retrouve dans le Rituel journalier : Moret, *Rituel*, p. 63 : [hiéroglyphes][4], — et aussi, plus ou moins abrégée, dans certains tombeaux, par exemple celui de *Rekhmarê* (Virey, p. 110), celui de *Patuamenap* (Dümichen, *Der Grab-*

---

[1] Mêmes titres que ci-dessus, aux lignes 44-49.

[2] Il faut sans doute, dans la phrase *m ìst ìb-f*, ligne 55, corriger *ìb-f* en *ìb-k*.

[3] La même idée, mais non les mêmes termes, au chap. xxvii du *Livre des Morts*.

[4] Cf. tout le commentaire de Moret, *Rituel*, p. 64.

palast, II, pl. II), et sur des cercueils de toutes époques (*Iouiya*, *Panehemisis*, etc.)[1].

L'origine des deux dernières formules, celles relatives à l'apport de l'âme et de la momie, est moins facile à déterminer. Il y a certainement une allusion à la réunion du défunt avec sa momie au chap. CLXVIII du *Livre des Morts* (BUDGE, p. 425)[2], tandis que le chap. LXXXIX (*ibid.*, p. 189) traite explicitement de la réunion de l'âme avec le corps. Les *quatre* formules, en tout cas, sont d'un emploi fréquent sur les sarcophages de basse époque : on peut citer notamment, au Musée du Caire, le sarcophage de *Paourdoua*[3], celui de *Hor*[4], et surtout celui d'*Imhotep*[5], où les formules sont accompagnées d'un intéressant commentaire dont la fin est précisément empruntée au chapitre LXXXIX du *Livre des Morts*[6].

IV. Derrière le *sotem* et les huit prêtres que nous avons décrits, apparaît enfin Petosiris; il tient en mains un vase à libations et un encensoir; des tables chargées de provisions et de vases sont dressées devant lui. Il est en train d'offrir un sacrifice en l'honneur de son père défunt, et surtout il préside à l'ensemble de la cérémonie.

TRADUCTION.

62-77. «Son fils puîné, son aimé, maître de tous ses biens (*a*), le Grand des Cinq, maître des sièges, grand prêtre voyant le dieu dans son naos, prophète de l'Ogdoade (*b*), supérieur des prêtres de Sekhmet, chef des prêtres de la 3e classe et de la 4e classe, scribe royal des comptes de tous les biens du temple de Khmounou, Petosiris, *n. im.*, fils de la dame *Nofrit-renpet*, j. v., — en train de faire (*c*) à Osiris, à Rê, à Thot, à Maât,

---

[1] Vague allusion dans SCHIAPARELLI, p. 90, versions A et B.

[2] [illegible] N. [illegible].

[3] G. LEFEBVRE, *Annales*, XII, p. 86.

[4] DARESSY, *Annales*, IV, p. 120.

[5] Sarcophage en basalte, provenant probablement des fouilles de Mariette à Saqqarah, et, je crois, inédit (Musée du Caire, salle 45).

[6] On sait au reste combien est fréquente, à partir de la XVIIIe dynastie, la représentation matérialisée, en calcaire ou en terre cuite, de l'âme, oiseau à tête humaine, venant se poser sur la poitrine du défunt, pour ranimer son cœur.

des offrandes en pain, boisson, bœufs, oies et toutes choses bonnes, et disant : Ô Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, prêtre *S-shou*, j. v.! Ptah t'ouvre la bouche, Sokaris t'ouvre la bouche avec son ciseau (*d*) de fer, celui-là même qui lui sert à ouvrir la bouche des dieux, (afin que) tu parles devant les dieux de Pê, et que ton appel (*e*) soit entendu dans Depê. Ah! ce dieu auguste, Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *S-shou*, j. v.! C'est moi qui t'ouvre la bouche, car je suis Ptah. C'est moi qui t'ouvre la bouche, car je suis Hennou. C'est moi qui te donne tes deux bras [*lacune* (*f*)]... ouvrant (?) ta bouche avec l'eau du renouvellement que je t'ai apportée, c'est (?) Geb qui t'ouvre la bouche. Que ton cœur soit à toi dans la maison des cœurs (*ỉb-w*)! Que ton cœur soit à toi dans la maison des cœurs (*ḥ3 tj-w*)! Puisses-tu te mêler aux dieux du ciel et être compté comme l'un d'eux (*g*)! Ton corps est le corps de Toum pour l'éternité. Pur, pur est l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rê, maître d'Hirouerit, *S-shou*, — par quatre fois.»

(*a*) Par la mort de son frère aîné, Petosiris était devenu l'héritier de tous les biens paternels et le représentant de la famille : c'est à ce titre qu'il assure le culte funéraire de tous les siens.

(*b*) Noter l'orthographe, usuelle dans nos inscriptions de Derouah : . Ce n'est pas une erreur accidentelle du graveur, mais paraît plutôt transcrire, de façon incorrecte, un signe du texte hiératique qu'il avait sous les yeux.

(*c*) : cf. ci-dessus, p. 223, (*a*) pour l'emploi de avec l'infinitif. De même, ci-après, l. 78 , et l. 83 .

(*d*) , pour . Sur ce mot, cf. Brugsch, *A. Z.*, XIV, 1876, p. 146.

(*e*) Lire . *sḏm-tw* ne pouvant être qu'une forme verbale au passif, *nis-k* doit être un substantif sujet.

(*f*) Je ne sais comment combler la lacune de la ligne 74; d'où l'incertitude de la traduction des lignes 74-75.

(*g*) La même idée se retrouve souvent dans les textes funéraires : ainsi *Panehemisis* s'écrie (Bergmann, l. 22) : .

Il y a encore, dans ce passage, quelques formules déjà connues par ailleurs.

La mention de l'instrument de fer «servant à ouvrir la bouche des dieux» (*Petosiris,* 71-72) est au *Libro dei Funerali* (Schiaparelli, p. 104, version A), et dans les textes du tombeau de *Patuamenap* (Dümichen, II, pl. II, 25-28) et de celui d'Amenemhet (Davies-Gardiner, pl. XVII et p. 59). Mais la rédaction la plus complète, et qui se rapproche le plus de la nôtre, est celle de *Rekhmarê* (Virey, pl. 36, reg. supér., col. 5) : [1] = *Petosiris,* 69-73.

La phrase suivante (*Petosiris,* 73-75) se retrouve, du moins en substance, au *Livre des Morts,* chap. xxvi (Lepsius, pl. XV, 2-3) : ....

Au tombeau de *Patuamenap* (Dümichen, *ibid.*) on lit ces mots : , qui rappellent la phrase de *Petosiris,* l. 75 : .

Enfin, le texte relatif à la «maison des cœurs» (*Petosiris,* 75-76) est littéralement emprunté au *Livre des Morts,* chap. xxvi (Lepsius, pl. XV, 2). Cf. *Rekhmarê* (Virey, p. 106).

V. Les divers personnages, dont nous avons observé les gestes aux précédents paragraphes, sont suivis d'un cortège comprenant onze personnes. En tête s'avance le «chef-lecteur», vêtu de la longue robe blanche, un rouleau de papyrus en main.

TRADUCTION.

78-79 «Le chef-lecteur en train de (*a*) lire (*b*) dans les livres pour faire les cérémonies de l'ouverture de la bouche par-devant ce dieu.»

(*a*) et l'infinitif, comme ci-dessus, p. 230, note (*c*).

(*b*) «Lire» traduit très inexactement le mot *nìś,* qui signifie proprement «appeler à haute voix» des personnes ou des objets inscrits sur une liste,

[1] Le sujet (Sokaris?) a été oublié.

— ainsi les divers articles figurant sur une table d'offrandes : L., *D.*, II, 71 *b* : etc. Le sens est donc ici que le *ḥrj-ḥb* énumère à haute voix, les unes après les autres, les formules qui produiront effectivement l'ouverture de la bouche.

L'officiant est suivi d'abord des quatre filles de *S-shou;* elles sont coiffées d'une perruque courte et vêtues d'une robe collante, soit rouge, soit verte, montant jusqu'au dessous des seins. Chacune d'elles est précédée de son nom [1], à savoir :

a)

b)

c)

d)

Puis viennent trois hommes portant la même perruque que les femmes et un jupon court, puis de nouveau un groupe de trois femmes vêtues exactement comme les précédentes (deux des robes sont vertes, une est rouge). Une légende, coupée en trois petites lignes verticales placées devant chacun des hommes, les désigne ainsi :

« ses serviteurs mâles nombreux au point qu'on n'en sait pas le nombre [2]. »

Une autre légende, disposée de même façon devant les trois femmes qui terminent la procession, les identifie :

« ses servantes nombreuses au point qu'on n'en sait pas le nombre. »

---

[1] Cf. *Annales*, XX, 1920, p. 57.

[2] Dans (= *tnw-s*), équivaut, comme souvent dans nos textes de Derouah, à . — Autre exemple de cet emploi à la ligne 110 de la présente inscription.

Les filles du défunt d'une part, ses serviteurs et ses servantes d'autre part lui adressent les discours que voici :

TRADUCTION.

80-97. «Ses filles (*a*) disent ensemble (*b*) : Ô notre père, notre père, (tourne) ton visage vers nous. Vois cette belle cérémonie. Ton fils est devant toi en train de te faire un sacrifice, tandis que son fils aîné te fait des purifications. Que ta maison soit occupée par tes enfants, sans interruption, éternellement! Que la nécropole (*Ro-staou*) de Oun te reçoive en paix! Puisses-tu être en joie auprès des âmes de Khmounou! Que te soit donné le pain *senou* (*c*) des dieux! Que te soit offert un sacrifice funéraire aux fêtes du ciel! Puisses-tu recevoir les faveurs du maître de Khmounou! Que ton nom soit appelé par le grand prêtre, quand sont récitées les litanies dans le temple des esprits supérieurs! Que ton âme sorte avec les âmes parfaites à toutes les fêtes de ta ville, quand Osiris pénètre dans la nécropole (*Ro-staou*) de Khmounou! Que tes statues soient purifiées (*d*) dans toutes les fêtes de Thot, quand ce dieu apparaît (*e*) dans ces fêtes! Puisses-tu voir Thot à la fête de Thot, puisses-tu voir Rê à la fête du Nouvel-An, quand il se dirige — la terre étant en paix — vers Hesrit (*f*), et qu'il parcourt l'*Île du Feu* (*g*), cet endroit où il est né, vivant à jamais!»

98-114. «Ses serviteurs, hommes et femmes, disent ensemble : Ô notre maître, notre maître, allons, vois ta maison, réjouis-toi de ce qui s'y passe. Ton fils est en ta place : il fait partie (*h*) des notables de sa ville, et l'on agit selon ses ordres (*i*); il voit le dieu dans son naos auguste, comme élu de ses concitoyens. Il a passé sept ans en qualité de procurateur (λεσώνης) de Thot, maître de Khmounou, sans qu'on trouvât de reproche (*j*) à lui adresser. Ta maison est pourvue de toutes bonnes choses à l'instar (*k*) de la maison des princes; tes enfants sont nombreux dans ta demeure; les fils succèdent aux fils parmi les nobles de leurs cités. Tes serviteurs, nombreux au point qu'on n'en sait pas le nombre, font leur besogne (*l*), chacun d'eux selon sa fonction propre; ta maison est pourvue (des produits) de notre (*m*) travail, pour l'éternité. Ton tombeau est construit à neuf, plus élevé que le tombeau de (tes) ancêtres et que le

monument funéraire de tous les notables; il est inscrit spécialement à ton nom, en toute espèce d'inscriptions hiéroglyphiques, comme faisaient (tes) ancêtres à la suite des dieux. C'est ton maître Thot qui fait cela (pour toi), en récompense de ce que tu as fait (pour lui) dans son Temple! »

(*a*) Noter la périphrase , au lieu, par exemple, de . Comparer le texte d'une des légendes précitées , au lieu de .

(*b*) (sic) «ensemble, à la fois». Cf. ci-après, l. 98-99.

(*c*) Peut-être une allusion à ces mots du *Livre des Morts* (Budge, p. 16, l. 10-11): (cf. *ibid.*, chap. LXXI, rubrique). Ce pain était la nourriture d'Osiris et du mort glorifié.

(*d*) Noter l'orthographe (= *twr*). Pour l'expression rituelle *twr ḫntj-w* «purifier les statues», cf. *Siût*, pl. IV, l. 226; pl. XIV, l. 68, etc.[1].

(*e*) , expression technique pour désigner l'apparition d'une statue de divinité, dans une fête, une procession. Cf. *Urk.*, IV, 413, 17, etc.

(*f*) , peut-être un temple[2], peut-être un lieu-dit d'Hermopolis. Thot est souvent appelé ; cf. Brugsch, *Thesaurus*, V, p. 1075, l. 8 (inscription d'Harmhabi au Musée de Turin).

(*g*) , orthographe des textes anciens : *Pyr.*, 265 *b*; 397 *c*. — Ce serait, d'après Brugsch, *Dictionn. géogr.*, p. 359, le nom de la localité des arbres sacrés () du 15e nome (Hermopolite). Il faut donc considérer Hesrit et l'île du Feu comme deux «reposoirs» où s'arrêtait la statue de Rè, lors de la procession du Nouvel-An, à Hermopolis.

(*h*) Le passage 101-105, jusqu'à inclus, est une sorte de parenthèse, où est résumée brièvement la brillante carrière de Petosiris, installé «en la place» de son père. , l. 101, annonce, comme de coutume, un développement explicatif; la conjonction non enclitique , à

---

[1] Peut-être faut-il également interpréter de cette façon le mot , dans l'inscription 57, l. 2, que j'ai citée dans mon *Rapport préliminaire* (*Annales*, XX, 1920, p. 86, et note 3) : *trj* serait pour *twr*, et signifierait «purifier», et non pas «vénérer» (mes statues).

[2] Erman, *Glossar*, p. 87.

la fin de la ligne, introduit une proposition qui est le corollaire de la précédente : c'est parce qu'il est un notable[1] de la ville que ses ordres sont obéis. — Un nouveau développement est encore annoncé par [hieroglyphs], à la ligne 102 : après les honneurs civils, les honneurs religieux. Il est fait allusion ici aux fonctions d'administrateur du temple de Thot (λεσώνης), qui étaient électives, et que Petosiris exerça pendant sept ans, vers le temps de la seconde domination persane. Cf. *Annales, ibid.*, p. 118-121.

(*i*) *ỉrt-(w) ḫft ḏd-f* : cf. *Rekhmere* (éd. Newberry), 7, 10 : [hieroglyphs], et *Urk.*, IV, 485, 4 : [hieroglyphs]. Dans ces cas, *ỉrj* et *ḏd* sont employés avec la même valeur que dans le titre bien connu de certaines reines [hieroglyphs] (Naville et Sethe, *A. Z.*, XXXVI, 1898, p. 143).

(*j*) La phrase [hieroglyphs][2] signifie exactement «sans qu'on trouvât rien de *répréhensible* en lui». L'orthographe du mot *ḏbꜥ*, dans les textes où il se rencontre avec le même sens qu'ici, est légèrement différente et généralement plus complète. C'est ainsi que l'on a : [hieroglyphs] (Bergmann, *Panehemesis*, 21 ; Piehl, *Inscr. Hiér.*, III, pl. 30, 8-9); [hieroglyphs] (*Stèle du Songe*, 37); [hieroglyphs] (*Sallier*, IV, 15, 6); [hieroglyphs] (Piehl, *Inscr. Hiér.*, III, pl. 62, 7); [hieroglyphs] (*Recueil de travaux*, XXXVI, 1914, p. 78, l. 13).

(*k*) Lire [hieroglyphs].

(*l*) Lire [hieroglyphs]. Pour [hieroglyphs] = [hieroglyphs], cf. ci-dessus, p. 232, note 2.

(*m*) Peut-être faut-il, l. 112, corriger le pronom de la première personne [hieroglyphs] en [hieroglyphs]. Le sens resterait le même, puisque ce sont les serviteurs qui parlent de leur propre travail.

---

[1] Les *bwꜣ-w* sont les notables, les *mecheikh* d'une province (*Admonitions*, 13, 14) ou d'une ville (*Urk.*, II, 17, 6; 18, 2). Ce sont les chefs et les représentants autorisés de la population; en cette qualité, nous les voyons — avec et après les prêtres de carrière — donner de respectueux conseils au satrape Ptolémée (*Urk.*, *ibid.*, où le mot est écrit [hieroglyphs]).

[2] Cette phrase revient, telle quelle, assez souvent dans les inscriptions du Tombeau de Petosiris; la valeur de [hieroglyphs] paraît être bien assurée.

*
* *

L'inscription 82, centre de la cérémonie des funérailles et objet principal de cette étude, présente un double intérêt.

Inscription de caractère rituel, elle renferme cependant de longs passages, d'un accent plus original et personnel, et qu'on est heureusement surpris d'y rencontrer. D'un autre côté, les formules proprement dites forment comme un abrégé très concis du *Livre des Funérailles;* elles ne semblent d'ailleurs pas toutes empruntées au rituel courant, mais être le résultat d'un choix plus large; quelle qu'en soit l'origine, elles ne sont employées que dans la stricte mesure où elles servent à décrire et à expliquer les scènes figurées, vis-à-vis desquelles elles jouent le rôle de légendes particulièrement développées.

G. Lefebvre.

LE DIEU ἫΡΩΝ D'ÉGYPTE

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

Le dieu ptolémaïque Ἥρων est-il, comme nous l'avions supposé Jouguet et moi, en 1902, après notre découverte de Magdôla [1], le «Dieu Cavalier», importé en Égypte par les Thraces? Ne faut-il pas plutôt voir en lui, comme l'a proposé Perdrizet [2], un dieu égyptien qui aurait changé son nom indigène contre un nom étranger? Et, dans cette hypothèse, comment expliquer ce nom et le rapprochement établi, à l'époque romaine, entre Ἥρων et Toum?

Si je reviens, après tant d'années, sur cette question, c'est que j'ai à verser au débat un fait nouveau, qui me paraît confirmer l'hypothèse que nous avons émise jadis à propos du Ἥρων de Magdôla, — et qui, en tout cas, contribuera, je l'espère, à avancer la solution de ce problème de mythologie gréco-égyptienne.

*
* *

On vient en effet de trouver dans le *sebakh*, à Théadelphie (Batn-Hérit, Fayoum), une stèle ptolémaïque portant une dédicace à Ἥρων et une représentation figurée du dieu [3].

La stèle (voir planche I) se dégage d'un bloc de calcaire, haut de 0 m. 68 cent., large de 0 m. 365 mill., épais de 0 m. 10 cent. environ, qui était vraisemblablement encastré dans une maçonnerie. La face antérieure du bloc a été soigneusement aplanie, et le sommet en a été taillé, sur une profondeur de 0 m. 04 cent., de façon à donner à la partie supérieure

---

[1] P. Jouguet, *C. R. Acad.*, 1902, p. 354.

[2] P. Perdrizet, *Rev. Ét. Anc.*, 1904, p. 159, et, plus récemment, *Cultes et Mythes du Pangée*, p. 20, note 3. — Cf. Dittenberger, *O. G. I. S.*, II, n° 740; P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos*, p. 104, n° 35.

[3] Musée du Caire, *Journal d'entrée*, n° 46790, 4 janvier 1921.

de la stèle une forme cintrée[1]. Le cintre est occupé par le disque ailé avec uræus retombantes. Dans le champ de la stèle sont gravées, l'une au-dessus de l'autre, l'image du dieu et la dédicace.

L'inscription se lit[2] :

Ὑπὲρ βασιλέως Πτολε-
μαίου Θεοῦ Φιλοπάτορ-
ος καὶ Φιλαδέλφου, Πετο-
σῖρις Ἡρακλήους (sic) καὶ ἡ γυνὴ καὶ
τὰ τέκνα τὸ πρόπυλον Ἥρωνι
Θεῶι μεγάλωι μεγάλωι.
L ιε Θῶυθ ιθ.

Pour le salut du roi Ptolémée, dieu philopator et philadelphe, Petosiris, fils d'Héraklès, sa femme et ses enfants (ont dédié) le propylon à Héron, dieu deux fois grand. L'an 15, le 19 de Thot.

Cette dédicace est datée du règne de Ptolémée XIII; le 19 de Thot, année 15, correspond au 28 septembre 67.

Un papyrus de Tebtunis[3] avait permis à MM. Grenfell et Hunt de supposer qu'il existait à Théadelphie un temple de *Ἥρων*. Cette hypothèse a été confirmée par la découverte, en février 1915, dans les ruines de ce bourg, d'un linteau sur lequel est gravée une dédicace à ce dieu[4]. Voici, d'après l'estampage pris alors par Edgar, le texte encore inédit de cette inscription :

Ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Κλεοπάτρας
τῆς γυναικός, Θεῶν Εὐεργετῶν, καὶ τῶν τέκνων αὐτῶν
Φνεϐσῆς Ψεναμούνιος καὶ Τνεφερῶς ἡ γυνὴ καὶ τὰ τέκνα

---

(1) La stèle proprement dite occupe toute la largeur du bloc; sa hauteur, au sommet du cintre, est inférieure de 2 à 3 centimètres à celle du bloc.

(2) La planche ci-jointe est assez nette pour qu'il soit superflu de donner ici un fac-similé de l'inscription.

(3) *Tebtunis Papyri*, II, n° 298, l. 60, et p. 81.

(4) C'est l'inscription à laquelle fait allusion Breccia, *Bull. Soc. Arch. Alex.*, n° 16, 1918, p. 101. — Ce linteau doit être incessamment envoyé au Musée d'Alexandrie.

τὸ πρόπυλον καὶ τὸν περίϐολον Ἥρωνι Θεῶι μεγάλωι μεγάλωι μεγάλωι, εὐχήν.

Pour le salut du roi Ptolémée, de la reine Cléopâtre sa femme, dieux évergètes, et de leurs enfants, Phenebsês[1], fils de Psenamounis, et Tnéphérôs[2] sa femme, ainsi que leurs enfants (ont dédié) le propylon et le péribole à Héron, dieu trois fois grand, en témoignage de reconnaissance.

La date exacte manque. Mais le protocole indique le règne de Ptolémée VII Évergète II. Constatation intéressante pour l'histoire des cultes au Fayoum : la dédicace de l'un des propylons du Temple de Pnéphérôs, dans ce même bourg de Théadelphie, est également datée du règne d'Évergète II[3], ainsi que celle du propylon du Temple de *Héron*, à Magdôla[4].

Le Temple de *Héron*, à Théadelphie, comportait donc déjà un propylon, édifié vers la fin du IIe siècle, au temps d'Évergète II, quand Petosiris, fils d'Héraklès, en fit élever un second, en l'an 67, à l'époque où le souverain régnant, Ptolémée XIII, accordait, rappelons-nous-le, le privilège de l'*ἀσυλία* à trois des temples de Théadelphie[5].

* * *

Il ne peut y avoir de doute que la figure gravée au-dessus de la dédicace de Petosiris ne soit celle du dieu *Héron*.

Le dieu est monté sur un cheval qui s'avance au pas, un pied levé, comme à la parade. L'animal, tourné vers la droite, est dessiné de profil, sauf la tête qui est de trois-quarts; une houppe se dresse sur son front; sa queue balaie presque le sol; il porte une housse à rayures, assujettie par une sangle. Le cavalier, sans armes, est vêtu, par-dessus son chiton, d'une cuirasse, dont le corselet muni d'épaulières se prolonge par un

---

[1] Nom inconnu : trois éléments semblent entrer dans sa composition : l'article égyptien, le substantif *nb* (maître), et un mot, que je ne devine pas — peut-être *śjꜣ* (intelligence)? — transcrit en grec par *σῆς*.

[2] Τνεφερῶς, féminin régulièrement formé, correspondant au nom masculin Πνεφερῶς.

[3] E. Breccia, *op. laud.*, p. 106-109.

[4] *C. R. Ac.*, 1902, p. 353 (= Strack, *Archiv für Papf.*, III, p. 128).

[5] G. Lefebvre, *Annales*, XIX, 1919, p. 39 et p. 58.

tablier à lambrequins. Il a les jambes et les pieds nus. L'état de la pierre ne permet pas de préciser la forme de la coiffure, qui paraît lui emboîter la tête, laissant les oreilles dégagées, et se termine, semble-t-il, par deux pans ou rubans encadrant le visage.

Le dieu a les jambes de profil, mais le visage et le buste posés de face. Il tient, de la main gauche, les rênes de son cheval. De son bras droit tendu, il présente une coupe plate, sans pied et sans anse, à un serpent dressé de tout son long derrière lui : en réalité, il faut, tenant compte des procédés d'art habituels à l'Égypte, interpréter ce mouvement, et comprendre que le serpent est non pas derrière le dieu, mais auprès de lui, à sa droite.

Tel nous apparaît Ἥρων sur la stèle de Théadelphie. Et tel il apparaît aussi sur un certain nombre d'autres monuments gréco-romains d'Égypte, où sa présence n'avait pas encore été remarquée, ou avait été méconnue. Notre stèle forme donc la tête (nº 1) d'une série de monuments, qui comprendrait en outre, à ma connaissance :

Nº 2 : Un bas-relief en calcaire, vigoureusement modelé, exposé depuis un certain temps [1] dans la vitrine est de la salle gréco-romaine du Musée du Caire (voir planche II). Ce bas-relief représente un cavalier, dans la même attitude que sur la stèle précédente; outre la cuirasse, il porte une chlamyde retombante, et tient en main une lance dont l'extrémité est brisée [2]; il a la tête [3] et les jambes nues; le bras droit est tendu, approchant une patère de la gueule d'un serpent très long, enroulé deux fois sur lui-même dans l'angle supérieur de gauche de la stèle. Le cheval qu'il monte — un étalon — marche au pas, vers la droite, un pied levé; son front est surmonté d'une houppe: l'*ephippium* placé sur son dos se compose d'une housse à bord dentelé, recouverte d'une confortable toison; la sangle passant sous le ventre est nettement indiquée. Pas d'inscription [4].

---

[1] Cette plaque provient probablement du Fayoum; elle a été récemment enregistrée au *Journal d'entrée* sous le nº 46792. Elle mesure 0 m. 38 cent. × 0 m. 33 cent.

[2] Intacte, elle n'avait certainement pas la longueur d'une σάρισα.

[3] La tête est mutilée, il ne reste rien du visage.

[4] Ce bas-relief est sûrement d'époque ptolémaïque; le nº 3 peut être ptolémaïque ou romain.

N° 3 : Une plaquette de plomb[1] provenant des environs d'Alexandrie et conservée au Musée de cette ville, que Breccia a bien voulu me signaler. Même tenue générale du cavalier et de sa monture. Le cheval s'avance au pas, un pied levé, tourné vers la droite. Le cavalier présente une patère à un serpent dressé de tout son long derrière lui; je ne distingue pas nettement sur la photographie le détail de son costume; il a les cheveux relevés sur le front en bourrelet. Pas d'inscription.

N° 4 : Une fresque, d'époque romaine, peinte sur le montant de gauche d'un des pylônes du Temple de Pnéphérôs découvert, en 1913, par Breccia, à Théadelphie[2]. Un cavalier, dont le cheval marche au pas, un pied levé, et tourné vers la droite, offre, de son bras droit tendu, une patère à un serpent qui se détache d'un arbre, derrière lui. Il est sans armes; il porte, par-dessus son chiton, une cuirasse ornée d'un masque de Gorgone, et un *paludamentum* frangé. Ses jambes sont protégées par des grèves, et ses pieds sont chaussés de crépides. Sa tête est entourée d'une auréole de rayons, et surmontée de trois tourelles rondes d'inégale hauteur. Pas d'inscription.

N° 5 : Une seconde fresque[3], peinte sur le montant de droite du même pylône, et faisant pendant à la précédente. C'est encore le même cavalier, semblablement vêtu, mais à pied cette fois, et tenant son cheval par la bride. Il fait le même geste d'offrande au serpent. Il est armé d'une lance et probablement d'un carquois. Sa tête est, ici encore, auréolée, et surmontée de la double plume d'autruche 𓆄 reposant sur un disque flanqué de deux petites cornes. A ses pieds, les apprêts d'un sacrifice : un petit autel, des pommes de pin, un coq.

Breccia voyait dans ce personnage un officier romain, du nom de Ἥρων Σούϐαττος, offrant un sacrifice d'action de grâce à Pnéphérôs[4]. L'une des deux inscriptions accompagnant cette fresque est, en effet, ainsi rédigée[5] :

---

[1] Cette plaquette mesure 0 m. 036 mill. × 0 m. 036 mill.

[2] E. Breccia, *Rapport sur la marche du Service du Musée en 1913*, p. 6-7.

[3] *Ibid.*, p. 6.

[4] Une momie de crocodile est peinte au-dessous du tableau.

[5] M. Breccia m'a aimablement communiqué sa copie de ces inscriptions encore inédites.

Ἥρων Σούϐαττος | ὑπὲρ εὐχαριστίας | ἀνεθηκων (*sic*) ἐπ' ἀγαγαθω (*sic*). Mais des motifs d'ordre archéologique, tirés des considérations qui précèdent, induiraient plutôt à voir en lui, *a priori*, le dieu Ἥρων; et la seconde inscription, correctement rédigée et parfaitement claire, vient confirmer ce point de vue. Elle se lit : ἐπ' ἀγαθῶι· Ἥρωνι Σουϐάττωι; c'est la formule habituelle d'un vœu adressé à une divinité, et Ἥρων ne peut être ici que le nom du dieu, auquel est accolée une épithète, Σούϐαττος, — nom propre, ou qualificatif, d'ailleurs inconnu[1]. Il semble, par conséquent, que la première inscription doive être corrigée, et se lire : Ἥρων[ι] Σουϐάττ(ωι) ὑπὲρ εὐχαριστίας ἀνέθηκ(α)· ἐπ' ἀγαθῷ[ι][2]. — Si l'on n'admet pas cette correction, assez hardie, je l'avoue, et si l'on propose de l'inscription une explication différente de la mienne, on ne pourra cependant pas refuser d'admettre, je crois, que le cavalier des fresques 4 et 5 est bien le même que celui représenté sur les trois précédents monuments, c'est-à-dire le dieu Ἥρων.

Peut-être faudrait-il encore faire rentrer dans cette série iconographique quelques-unes des fresques romaines découvertes, en 1902, à Magdôla[3]. Elles sont à bien des égards comparables aux fresques de Théadelphie. Le personnage à pied, tenant son cheval par la bride, vêtu d'une cuirasse et d'une chlamyde et armé d'une lance, peut sans doute être l'un des Dioscures, mais ce peut être aussi le dieu *Héron;* cette hypothèse trouverait sa confirmation dans le fait qu'à deux reprises il est figuré, comme sur les monuments précédemment décrits, une patère en main, offrant à boire à un serpent[4]. Si *Héron* n'était plus, à l'époque romaine, le dieu unique du Temple de Magdôla, il semble toutefois qu'il y était encore vénéré à titre de parèdre de Sarapis et d'Isis, associé ou confondu peut-être avec d'autres divinités de caractère équestre.

---

[1] Il n'est pas rare, on le sait, de trouver une épithète accolée à un nom divin. Voir ci-après, p. 247, une hypothèse sur l'origine et le sens du mot Σούϐαττος.

[2] Le nom du dédicant étant omis, ἀνέθηκ(α) paraît mieux convenir que ἀνέθηκ(ε)ν.

[3] *C. R. Ac.*, 1902, p. 355-358.

[4] *Ibid.*, p. 355 et 356.

*
* *

La stèle de Théadelphie et les monuments similaires nous amènent donc à considérer le Ἥρων d'Égypte comme une variante du type du *Dieu Cavalier,* si répandu dans le monde grec et le monde oriental, à l'époque hellénistique [1]. Tout naturellement, c'est avec son homonyme le Dieu Cavalier thrace, *Héros* ou *Héron* [2], qu'il convient, semble-t-il, de l'identifier.

C'était un dieu singulièrement complexe. L'appellation intentionnellement vague sous laquelle on le désignait, et qui, comme l'a fait observer M. Perdrizet [3], n'est pas plus un nom que Κόρη, Δέσποινα ou *Bona Dea,* indique déjà ce qu'il y avait à la fois d'imprécis et de large dans le concept du *Héros* thrace, et explique que ce dieu anonyme ait pu être aussi un dieu multiple. Les monuments [4], relativement récents, qui nous le font connaître, le représentent sous deux aspects : tantôt comme un cavalier, lancé au galop de son cheval, parfois accompagné de chiens et poursuivant le sanglier, — et tantôt comme un cavalier, grave et solennel, dont la monture s'avance au pas, un pied levé : dans les deux cas, le cheval est tourné vers la droite [5].

Le premier type iconographique est évidemment le plus ancien, et c'est aussi le plus fréquent. Il correspond à l'idée d'un être divin qui, issu du

---

[1] Cf. par exemple, le relief syrien du Θεὸς Γεννέας, publié par Heuzey, *C. R. Ac.*, 1902, p. 190.

[2] *Héros* est la forme grécisée du nom, *Héron* la forme plus proche de la langue indigène (Seure, *B. C. H.*, 1912, p. 584) : cette seconde forme ne se rencontre d'ailleurs qu'en dehors de la Thrace : en Dacie (?), *Eph. Epigr.*, II, p. 300, n° 308; à Rome, *C. I. L.*, VI, 2803-2807; en Bithynie, *B. C. H.*, 1900, p. 374; au Fayoum, *Pap. Tebt.*, II, n° 298, l. 60; *C. R. Ac.*, 1902, p. 353 (= Dittenberger, *O. G. I. S.*, n° 740); ajouter les quatre exemples nouveaux de Théadelphie publiés ci-dessus, p. 238 et p. 242.

[3] *Cultes et Mythes du Pangée*, p. 20.

[4] Sur le Cavalier thrace, cf. Seure, *Rev. Ét. Anc.*, 1912, fasc. 2, 3, 4; à défaut de cette publication (que je regrette de n'avoir pu trouver dans aucune bibliothèque d'Égypte), consulter les divers articles du même auteur dans *Rev. Arch.* (à partir de 1911), *Rev. des Ét. Gr.*, *B. C. H.*, — et notamment *Rev. Arch.*, 1913[1], p. 60-64 et 67-75.

[5] Direction invariable, à deux exceptions près : cf. Seure, *B. C. H.*, 1912, p. 588, note 1.

sol même de la Thrace[1], était considéré originairement comme le protecteur des paysans, grands éleveurs de chevaux[2], et comme le chasseur qui les débarrassait des bêtes dangereuses et malfaisantes[3]. On voyait aussi en *Héron*[4] une image d'Arès, le dieu de la guerre, qui, avec Dionysos et Artémis — eux-mêmes dieux cavaliers[5] — formait, au dire d'Hérodote (V, 7), tout le panthéon thrace primitif.

Il est permis de supposer que c'est à une extension de la personnalité du Dieu Cavalier, que correspond, en principe, le second type iconographique d'ailleurs beaucoup plus rare. Sous l'influence sans doute des croyances religieuses grecques, les Thraces assimilèrent leur *Héros* à un certain nombre d'autres divinités, moins rudes ou plus graves, Zeus, Héraklès, Asklepios[6], et surtout Apollon. On n'a pas relevé moins de vingt-cinq stèles, provenant d'une douzaine de localités différentes de la Thrace, où le Dieu Cavalier est expressément désigné du nom d'Apollon[7], — sans parler d'autres monuments, comme, par exemple, le sarcophage d'Artchar[8] ou le relief de Pizos[9], où c'est également Apollon qu'il faut reconnaître dans le Cavalier thrace. Le Cavalier est alors figuré, non pas toujours, mais souvent, dans cette attitude calme et solennelle que les reliefs grecs donnaient au mort héroïsé. Il est possible que la similitude des mots ait entraîné cette ressemblance des images, mais le Ἥρως thrace n'a, par ailleurs, rien de commun avec les ἥρωες funéraires grecs : il ne représente jamais un défunt; encore moins est-il jamais considéré comme

(1) Cf. Kazarow, *Klio*, 1912, p. 358-359.

(2) Θρῆκες ἱπποπόλοι, comme les appelle l'*Iliade* (XIII, 4; XIV, 227).

(3) Cf. Dumont, *C. R. Ac.*, 1868, p. 417, et les articles de Seure précités. — Sur l'antiquité des cultes de la chasse, cf. Perdrizet, *Cultes et Mythes du Pangée*, p. 22.

(4) «Kriegsheld, Kämpe zu Ross», selon la définition de Tomaschek, *Die alten Traker*, II (1893), p. 57. Cf. Kazarow, *op. laud.*, p. 359-360.

(5) Pour Dionysos-Cavalier, cf. Perdrizet, *Rev. Arch.*, 1904¹, p. 26; Kazarow, *op. laud.*, p. 358. — Sur Artémis-Cavalière, cf. Seure, *Rev. Ét. Gr.*, 1912, p. 39-41.

(6) Seure, *Rev. Ét. Gr.*, 1918, p. 396, note 3; *ibid.*, 1912, p. 27, note; *ibid.*, 1913, p. 239, et note 10.

(7) Idem, *ibid.*, 1912, p. 26, note 6.

(8) *Rev. Arch.*, 1913¹, p. 60-64, et fig. 17.

(9) Dobrúsky, *B. C. H.*, 1897, p. 22 (Apollon Musagète à cheval).

un dieu des morts[1]. Bien assis sur son cheval qui s'avance au pas[2], le Cavalier est parfois armé d'une lance, mais plus généralement il est sans armes; quelques reliefs le représentent aussi tenant une patère dans la main droite[3]. Aucun des monuments thraces connus ne nous renseigne sur l'usage auquel ce vase était destiné. Est-ce à une offrande au serpent? Rien ne l'indique. Le serpent en tout cas est fréquemment figuré, enroulé autour d'un arbre, par devant le Cavalier, à quelque allure qu'aille son cheval, au pas ou au galop[4]. Le *Héros* thrace étant originairement une divinité chtonienne, il se peut que le serpent représente le dieu lui-même sous son aspect primitif[5]; il se peut aussi que, symbole des dieux guérisseurs, il figure ici en qualité d'attribut d'Asklepios ou d'Apollon-Sauveur[6], considérés comme hypostases du Dieu Cavalier.

Les deux types iconographiques du *Héros* coexistèrent, plus ou moins confondus d'ailleurs l'un avec l'autre. Tous deux furent exportés hors de Thrace; mais c'est le second qui, dans l'Orient hellénistique[7], semble avoir eu la plus grande vogue, peut-être parce qu'il était plus conforme à certaines traditions de l'art grec.

*
* *

Le dieu Ἥρων adoré en Égypte répond donc au type du Dieu thrace figuré sous l'aspect d'un cavalier s'avançant, comme à la parade, au pas de son cheval. Il est intéressant d'observer que sur nos stèles n°s 1 et 2, d'époque ptolémaïque, sont indiqués certains détails révélant la race du cheval : l'ampleur de la queue, la forte crinière, la houppe dressée

(1) *Rev. Arch.*, 1913 [1], p. 62-63.

(2) *Ibid.*, p. 61-70, fig. 17, 21, 22, 27; p. 71, n° 95, etc.

(3) *Ibid.*, p. 71, n° 95, et p. 72, note 1.

(4) Exemples du Cavalier «chasseur» accompagné d'un serpent, *ibid.*, p. 70 et 73, fig. 29 et 30.

(5) Cf. W. Deonna, *Rev. Arch.*, 1913 [1], p. 308.

(6) Le serpent figure dans l'art grec comme attribut d'Apollon assimilé à un dieu congénère d'Asklepios : cf. S. Reinach, *Répertoire*, I, p. 239-241, 245-247, etc.

(7) A Rome, au contraire, c'est le type iconographique du Cavalier «chasseur», que nous trouvons reproduit sur la plupart des *ex-voto* dédiés à *Héron* par les cavaliers thraces casernés à l'Esquilin. Cf. *Rev. Ét. Gr.*, 1913, p. 239.

sur le front, — toutes caractéristiques de la race chevaline thrace[1].

Mais ce type iconographique, transplanté dans un milieu gréco-égyptien, a naturellement évolué, et s'est compliqué.

La patère que tient en main le dieu Ἥρων, ainsi que le serpent, sont, nous l'avons vu, des éléments souvent figurés, indépendamment l'un de l'autre, sur lés stèles et plaques votives thraces; mais le geste du dieu, prenant soin de tendre au serpent cette patère, y est tout à fait inconnu. Je serais tenté de voir dans ce geste un emprunt à l'art grec. Des peintures de vases grecs[2] représentent en effet le serpent se détachant, à l'appel d'une divinité, de l'arbre où il est enroulé, pour venir boire à la patère qui lui est ostensiblement présentée; le même motif est gravé sur une gemme[3], où l'on voit le serpent s'élancer de terre vers la coupe que lui tend un dieu, Asklepios ou Apollon. Peut-être aussi ce geste est-il inspiré des scènes d'offrandes égyptiennes, et en particulier de l'offrande aux animaux divins, au bélier de Mendès[4], par exemple, ou au crocodile du Fayoum[5]. Mais cette hypothèse me paraît moins séduisante que la première.

Que le costume du Ἥρων d'Égypte ne soit pas identique à celui du *Héros* thrace, c'est un fait qui s'explique aisément : le costume est en effet fonction de l'époque et du milieu. Importé en Égypte par ces rudes mercenaires thraces, qui fournirent de si nombreux contingents à l'infanterie et à la cavalerie légère des Lagides, Ἥρων, dieu protecteur de militaires, porte naturellement un costume de guerrier : sur nos stèles n°s 1 et 2, il apparaît à peu près tel qu'on représentait alors Alexandre le Grand. A l'époque romaine, son costume se transforme, comme il convient, en celui d'un Imperator : cuirasse ornée d'une tête de Gorgone, ceinture, *paludamentum*, grèves et crépides (n°s 4 et 5). Le costume militaire romain devient d'ailleurs, à cette époque, une sorte d'uniforme dont on revêt les dieux gréco-orientaux : c'est celui d'une Némésis du Musée du Caire, identifiée par Perdrizet[6]; celui de l'Horus à cheval du

---

[1] Sur ces caractéristiques du cheval thrace, cf. *Rev. Arch.*, 1913¹, p. 73, fig. 31, et note 3.

[2] Millin, I, 3; Millingen, 6 (dans S. Reinach, *Peintures de Vases antiques*); cf. encore, Millin, II, 31.

[3] S. Reinach, *Pierres gravées*, pl. 80, n° 76.

[4] Musée du Caire, *Catalogue général*, n° 22181.

[5] *Ibid.*, n° 9201.

[6] *B. C. H.*, 1912, p. 263.

Louvre[1]; celui du Sarapis récemment entré au Musée d'Alexandrie[2]; celui encore de la divinité anonyme du fameux relief du Caire[3], dans laquelle M. Maspero reconnaissait un Sarapis[4], M. Golénischeff un Antée[5], et que M. Daressy, tenant compte des rayons et de l'auréole qui lui entourent la tête, a récemment identifiée avec Amon-Rê, roi des dieux comme Zeus, et divinité solaire comme Apollon[6].

Or, Ἥρων, sur les fresques de Théadelphie (nos 4 et 5), a également la tête couronnée d'un nimbe lumineux; c'est qu'il était par conséquent lui aussi, vers le IIe siècle de notre ère, considéré comme une divinité solaire. Rappelons-nous qu'en Thrace le Dieu Cavalier était déjà assimilé à Apollon; le caractère de «lumineux» n'est donc pas une qualité nouvelle acquise par *Héron* à une date récente, c'est le développement d'un des éléments qui, depuis longtemps, constituaient la personnalité complexe du Cavalier thrace[7].

Et il est possible qu'en cette qualité *Héron* ait été, à cette époque tardive, confondu avec *Horus* en qui les Grecs reconnaissaient leur Apollon. Cette confusion nous rendrait compte peut-être de l'épithète Σούϐαττος, que nous avons vue accolée au nom de Ἥρων sur l'une des fresques de Théadelphie (no 5) : M. Daressy me propose en effet de voir dans ce mot la transcription de l'égyptien [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *špd, špt, šbd,* qui était le qualificatif d'Horus ([hiéroglyphes]) en tant que dieu du XXe nome (*Arabia*) et protecteur de la marche orientale de l'Égypte.

---

[1] Clermont-Ganneau, *Revue Arch.*, 1876[2], p. 196.

[2] Statuette de bronze offerte par le P. Bovier-Lapierre au Musée d'Alexandrie. Voir à ce sujet l'intéressant article de Breccia «*Osiris-Apis in abito militare romano*», dans *Bull. Soc. Arch. Alex.*, no 17, 1920, p. 184.

[3] Edgar, *Catal. général*, no 27572, et pl. XXVII.

[4] *Guide du Musée du Caire*[4], 1915, p. 254, no 1200.

[5] *Aeg. Zeitschr.*, XXXII, 1894, p. 1, et pl. I.

[6] G. Daressy, *Annales*, XIX, 1919, p. 161.

[7] Les plumes d'autruche [hiéroglyphe] que porte *Héron*, sur l'une des fresques (no 5), sont un attribut de Ptah-Tenen, père ou «demeure du soleil», et d'Horus, divinité solaire. — Il est assez difficile d'expliquer le symbole des trois tours placées sur la tête du dieu (no 4) : je propose, sous toutes réserves, d'y voir comme une traduction imagée de l'épithète προπύλαιος que porte le Cavalier thrace sur une stèle du Musée du Louvre (*Rev. Arch.*, 1913[1], p. 72).

*
* *

S'il est vrai, comme le pensent MM. Perdrizet et Gardiner[1], que *Héron* ait été aussi, vers la même époque, assimilé à Toum, c'est évidemment pour la même raison : Toum est en effet la forme locale héliopolitaine de Rê, et désigne le soleil[2], comme Hélios-Apollon.

Mais il s'en faut, disons-le en passant, que cette assimilation soit assurée. L'équivalent grec le plus ancien du nom égyptien de la ville de *Pithom* est Ἡρώων πόλις : c'est le terme qu'emploie la version des LXX (*Genèse*, XLVI, 28); c'est celui également qui se rencontre dans un document, encore inédit[3], des «Archives de Zénon» (IIIe siècle). Les transcriptions Ἡρώ, *Hero*, *Eron* sont de date récente, et me semblent indiquer, à l'inverse de l'opinion de M. Gardiner[4], que c'est le mot Ἡρώων πόλις qui a été corrompu en Ἡρώ(πολις). — D'autre part, l'expression υἱὸς Ἥρωνος du texte d'Hermapion (Ammien Marcellin, XVII, 4) paraît traduire indifféremment, selon une remarque de Sethe reproduite par Erman[5], les *trois* formules gravées au haut de l'obélisque décrit par Hermapion : «*fils de Toum, fils de Ptah Tenen, fils de Seth*», et non pas seulement l'expression «*fils de Toum*». La base sur laquelle on a fondé l'identification de *Héron* avec Toum ne paraît donc pas des plus solides[6].

Quoi qu'il en soit, si Ἥρων, dans Hermapion, désigne réellement à lui seul plusieurs divinités égyptiennes, n'est-ce pas parce qu'il était encore, comme jadis en Thrace, un dieu anonyme et multiforme, — sorte de panthée qui, dans un papyrus magique du IVe siècle de notre ère[7], se désignait lui-même ainsi : ἐγώ εἰμι Ἥρων ἔνδοξος, ᾠὸν ἴβεως, ᾠὸν ἱέρακος, ζῷον φοίνικος..., comme si dans sa personne tendaient à se confondre les derniers dieux, déjà à demi évanouis, de l'antique Égypte.

---

(1) P. Perdrizet, *Rev. Ét. Anc.*, 1904, p. 159; A. H. Gardiner, *Journ. of Egypt. Arch.*, V, 1918, p. 268.

(2) Maspero, *Études de Myth. et d'Arch. Égypt.*, II, p. 246.

(3) J'en dois la connaissance à l'obligeance de M. Edgar.

(4) *Journ. of Egypt. Arch.*, *l. laud.*

(5) Erman, *Die Obeliskenübersetzung des Hermapion*, p. 253, et note 3, dans *Sitzb. der Preuss. Akad.*, 1914, IX, p. 245.

(6) Je dois dire que M. Gardiner persiste néanmoins à penser (*ibid.*, *l. laud.*) que Ἥρωνος υἱός doit sûrement correspondre à l'expression *sꜣ Tm*, «*fils de Toum*», de l'obélisque.

(7) Kenyon, *Greek Pap. in the Brit. Mus.*, I, p. 72, l. 240, cité par Perdrizet, *ibid.*

Ce n'est pas le lieu de rechercher quelles relations ont pu exister entre le Dieu thrace, adoré dans l'Égypte gréco-romaine sous le nom et la forme de Ἥρων, et tels autres dieux cavaliers de la mythologie grecque, comme les Dioscures [1]; — ni dans quelle mesure Ἥρων a, pour sa part, contribué à la formation du type iconographique de l'Horus à cheval et des saints cavaliers [2]. Je ne me suis proposé, dans cette note, que de rassembler des monuments figurés appartenant à une même série, d'analyser les caractères et de dégager la personnalité du dieu qui y est représenté, de montrer enfin comment, à mon sens, Ἥρων d'Égypte se rattachait au Cavalier thrace.

G. Lefebvre.

Le Caire, janvier 1921.

NOTE.

Correction et Additions à *Égypte Gréco-Romaine*, § V (*Annales*, XIX, 1919, p. 37 et seq.).

1° Stèle G, p. 50. Le nom de l'hypomnématographe n'est pas Ἧρις, mais Θῆρις. Θ initial, à peine gravé à la ligne 36, est incomplet mais absolument sûr à la ligne 24. Cette lecture avait été, avec raison, proposée par Wilhelm, *Beitr. z. griech. Inschriftenkunde*, p. 223, n. 26 [3].

2° J'ai involontairement omis dans ma liste des Temples d'Égypte jouissant du droit d'asile (p. 38-39), l'*Isideion* de Ptolémaïs. Une copie du

---

[1] Sur le culte des Dioscures en Égypte, cf. G. Lefebvre, *B. C. H.*, 1903, p. 344, et *Annales*, XIII, 1913, p. 93.

[2] Les Coptes, plutôt que les Grecs, se sont plu à représenter à cheval non seulement les saints militaires, comme saint Théodore et saint Georges, mais aussi les confesseurs, les martyrs, le Christ lui-même. Voir, à ce sujet, H. Delehaye, *Les légendes grecques des saints militaires*, p. 5.

[3] Je ne connais, et depuis peu de temps, cette publication que par la mention qu'en fait P. Roussel, dans *Rev. Ét. Gr.*, 1916, p. 174, note 3.

décret conférant l'ἀσυλία à ce sanctuaire est gravée sur une stèle achetée, il y a quelque vingt-cinq ans, par M. Golénischeff à *Menschieh* (Ptolémaïs), et qui de sa collection est passée à l'ex-Musée des Beaux-Arts de l'Empereur Alexandre III, à Moscou. L'inscription a été publiée par Pridik, *Inscriptions grecques de la collection Golénischeff*, p. 9 (en russe), et reproduite par Schubart, *Klio*, X, 1910, p. 54, note 2[1]. Le *πρόσταγμα* accorde donc à ce temple d'Isis, dû à la piété de l'épistratège Καλλίμαχος, un privilège ainsi défini : 14| Ἰσίδειον ἀπὸ νότου Πτολεμαΐδος 15| ἀτελὲς καὶ ἄσυλον εἶναι σὺν τοῖς 16| περὶ αὐτὸ κατῳκοδομημένοις 17| οἰκητηρίοις μέχρι τοῦ τείχους τῆς πόλεως. Il est daté de L ς' Φαμενὼθ ε'[2].

L'épistratège Καλλίμαχος avait déjà laissé son nom sur le propylon de Nectanebo à Philæ (Strack, *Dynastie*, n° 152), en l'an 19 de Ptolémée XIII (62 av. J.-C.). L'année 6 qui date notre décret de Ptolémaïs se rapporte très vraisemblablement au règne du même souverain, et l'inscription est par conséquent du 15 mars 75 (5 Phaménôth, an 6). C'est donc entre les numéros D et E de ma liste que doit prendre place ce décret conférant le droit d'asile à l'*Isideion* de Ptolémaïs.

3° Les observations de M. P. Roussel dans la *Revue des Études Grecques*, 1916, p. 173-180, au sujet des textes d'ἀσυλία et notamment de l'inscription d'Evhéméria publiée par M. Arvanitakis (stèle F de ma liste, p. 46), ne m'étaient pas connues quand, rentrant en Égypte, après cinq ans d'absence, je réunis la série des inscriptions ptolémaïques relatives à l'octroi du droit d'asile. Il m'a été du moins très agréable de constater que nous avions interprété de même façon, M. Roussel et moi, les passages essentiels de l'inscription d'Evhéméria, dont le sens avait été méconnu par le premier éditeur.

G. Lefebvre.

---

[1] Cf. Schubart, *Archiv für Papf.*, VI, 1920, p. 342.

[2] Comme nous ignorons la topographie de l'ancienne Ptolémaïs, nous ne pouvons naturellement pas déduire des lignes 15-17 de l'inscription l'étendue de l'asile. L'enceinte privilégiée de cet *Isideion* dépassait vraisemblablement les 50 coudées de rayon attribuées au sanctuaire d'Isis Sachypsis à Théadelphie (stèle D, p. 40-46), et devait être d'une étendue assez voisine de celle du Temple de Pnéphérôs, dans cette même bourgade (stèle H, p. 54).

INSCRIPTION GRECQUE

DU DEIR-EL-ABIAD

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

J'ai publié dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne,* fasc. XXXVI, article *Deir-el-Abiad,* col. 470, une inscription d'époque byzantine, qui risque d'échapper à l'attention des épigraphistes, et qu'il me paraît intéressant de reproduire ici. Elle est gravée sur la face interne du linteau en granit rose surmontant la grande porte méridionale qui donne accès au Deir-el-Abiad, le couvent du célèbre Anba Chenoudi. Le texte comporte six petites lignes, disposées trois à gauche et trois à droite d'une croix inscrite dans un cercle au centre du linteau, et se lit :

1| Αἰωνίᾳ *μνήμῃ* 2| *τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου)* 3| *κόμετος* Καισαρίου, 4| *τοῦ υἱοῦ* 5| Κανδιδιανοῦ, 6| *τοῦ κτίστου.*

« A la mémoire éternelle du très illustre comte Cæsarius, fils de Candidien, le fondateur. »

Ces personnages, dont il n'est fait nulle part mention dans les écrits relatifs à la vie de Chenoudi, me sont inconnus. L'inscription (voir le facsimilé que j'en ai donné, *op. laud.,* col. 471) paraît dater de la première moitié du ve siècle. C'est l'époque à laquelle je placerais la construction du Deir-el-Abiad (une vingtaine d'années probablement avant la mort de Chenoudi, soit vers 430); le comte Cæsarius y aurait sans doute contribué de ses deniers, d'où la qualification de *κτίστης*, ou « fondateur », qui lui est donnée dans notre texte.

G. Lefebvre.

ASILES GRÉCO-ÉGYPTIENS, ASILES ROMANS

PAR

M. PAUL PERDRIZET
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG.

M. Gustave Lefebvre a publié l'an dernier[1] une inscription, en double exemplaire, relative au droit d'asile du sanctuaire d'Isis Sachypsis, à Théadelphie du Fayoum. Ce texte date du règne de Ptolémée XI Alexandre I, et plus exactement de la 21[e] année de ce règne, 19[e] jour du mois de méchir, soit 19 février 93 avant notre ère. Il vient grossir un dossier déjà considérable de documents analogues, provenant pareillement d'Égypte, et tous datés de la fin de la période ptolémaïque.

Entre autres détails intéressants que nous fait connaître l'inscription de Théadelphie, il en est un qui, pour l'histoire des religions, me paraît mériter une attention particulière. Ce texte avait été gravé sur quatre stèles, fichées en cercle autour du sanctuaire, à cinquante coudées de celui-ci : *προθεῖναι στήλας λιθίνας ἐκ τῶν τεσσάρων ἀνέμων, κυκλόθεν τοῦ ἱεροῦ, πήχεσιν πεντήκοντα.*

Jusqu'ici, nous n'avions pas de précisions sur l'étendue de l'asile des petits sanctuaires. Car évidemment, les textes relatifs aux vastes asiles du Didyméion de Milet ou de l'Artémision d'Éphèse n'ont pas à être allégués à propos d'une chapelle de bourgade, comme devait être ce *ἱερόν* d'une obscure localité du nome Arsinoïte.

Le droit d'asile, on le sait, n'a pas disparu avec le paganisme : le christianisme revendiqua pour ses églises, et pour les cimetières ou *aîtres* dont celles-ci étaient entourées, un privilège dont avaient joui tant de sanctuaires païens, dans ces pays d'Orient dont le christianisme tirait son origine. Car les causes qui avaient donné lieu aux asiles des temples païens ne disparurent pas avec le triomphe du christianisme, bien au contraire, puisque

---

[1] *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* t. XIX (1919), p. 37.

ce triomphe devait coïncider avec le commencement d'une longue période de trouble et de barbarie. Je n'ai pas l'intention d'esquisser ici l'histoire de l'asile religieux au Moyen Âge, il me suffira de renvoyer le lecteur aux travaux qui font autorité sur la question[1]; mais, entre tant de documents de cette histoire, j'en rappellerai quelques-uns.

Les constitutions de paix et de trêve édictées par le concile tenu en 1042 à Saint-Gilles de Languedoc[2], et répétées par un autre concile tenu au même endroit en 1056[3], s'expriment ainsi : *Ecclesias, quae intra castellum aut civitatem fundatae fuerint, aut in villis, aut in agris, illae videlicet in quibus aedificium ad debellandum non habetur, vel cum quibus seditio non exercetur..., hanc pari consensu volunt et definiunt habere potestatem, ut nemo infra terminum XXX dextrorum circa ecclesias positum quicquam rapere praesumat, nec ulli personae nocenti aut innocenti malum ingerat.* (Pour le sens de l'expression *dextri,* voir le *Glossaire* de Du Cange, qui d'après des textes tirés des conciles du XIe siècle, la définit *passus mensurandi,* le *passus* étant le pas romain, qui paraît dans certains de ces textes, par exemple dans ceux que voici, sous la dénomination de *passus ecclesiasticus.*) Vers 1061, le concile de la province de Narbonne, réuni à Toulouges, près de Perpignan, édictait les prescriptions suivantes[4], prescriptions réitérées vers 1065, dans un autre concile tenu au même endroit[5] : *Haec est pax confirmata ab episcopis et abbatibus et comitibus necnon vicecomitibus et caeteris magnatibus Deum timentibus, in episcopatu illo, videlicet ut ab ista die et deinceps nullo homo ecclesiam non infringat, neque spatium, neque coemeterium, nec mansiones quae in circuitu ecclesiae sunt aut erunt, usque ad XXX ecclesiasticos passus.*

---

[1] Charles de Beaurepaire, *Essai sur l'asile religieux dans l'empire romain et la monarchie franque,* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* 3e série, t. IV (1853), p. 351 et 373, et t. XV (1854), p. 151 et 341; Paul Viollet, *Histoire des institutions... de la France,* t. I, p. 402 et seq.; Flach, *Les origines de l'ancienne France,* t. II, p. 171 et seq.; Loening, *Das Kirchenrecht im Reich der Merowinger,* p. 536 et seq.; du même, *Geschichte des deutschen Kirchenrechts,* t. I, p. 320 et seq.

[2] Labbe, *Concilia,* t. IX (1672), col. 1082.

[3] Victor Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture... en France, au XIe et au XIIe siècles,* p. 117.

[4] Mortet, *op. laud.,* p. 114.

[5] *Ibid.,* p. 116.

Ces prescriptions concernaient des églises de petites localités, voire des chapelles rurales, en somme des sanctuaires pas plus importants que n'avaient dû l'être mille ans auparavant les temples gréco-égyptiens de la χώρα, desquels nous sont parvenues les stèles d'asylie dont nous parlions tantôt. Et, de même que dans l'antiquité les grands sanctuaires orientaux, Didyméion de Milet ou Artémision d'Éphèse, ainsi les cathédrales et les grandes églises de l'époque romane avaient droit à un asile de plus grand rayon. Une bulle de Nicolas II, datée de 1059 et adressée aux évêques de Gaule, de Gascogne et d'Aquitaine, s'exprime ainsi, au sujet des cimetières, lesquels, situés autour des églises, constituaient précisément l'asile : *De confiniis coemeteriorum, sicut antiquitus a sanctis Patribus statutum est, statuimus ita : Ut major ecclesia per circuitum LX passus habeat; capellae vero, sive minores ecclesiae, XXX. Qui autem confinium eorum infringere tentaverit, vel personam hominis aut bona ejus inde abstraxerit, quousque emendet, et quod rapuerit reddat, excommunicetur*[1].

Ainsi les cathédrales et les grandes églises avaient droit à un asile de 60 pas de rayon[2], et les églises de moindre importance à un asile de 30 pas de rayon. Or, le pas (*passus, passus ecclesiasticus, dexteri*) équivalait à deux pieds et demi. D'autre part, la coudée (πῆχυς) équivalait à un pied et demi. D'où il suit que l'asile d'Isis Sachypsis à Théadelphie avait un rayon de 50 × 1 pied et demi, soit 75 pieds, et l'asile des petites églises de la période romane 30 × 2 pieds et demi, soit pareillement 75 pieds[3]. C'est une similitude que je ne puis me résoudre à attribuer au hasard; je ne doute pas qu'il n'y ait là une survivance, comme l'histoire du Christianisme archaïque en offre tant d'exemples. La bulle de Nicolas II déclare expressément que le concile de Rome, en 1059, n'a rien innové : *De confiniis coemeteriorum, sicut* antiquitus *a sanctis Patribus statutum est.* « La prétendue constitution de Constantin, qui aurait doté du droit d'asile tous les temples chrétiens, est complètement dépourvue d'authenticité. L'absence

(1) Mortet, *op. laud.*, p. 176.

(2) La constitution d'Honorius et de Théodose, qui étend l'asile à 50 pas de la basilique (*Appendix cod. Theod.*, XIII, dans Sirmond, *Opera*, édition de 1696, t. II, p. 730), ne paraît pas authentique.

(3) 75 pieds, 50 coudées ou 30 pas font 22 m. 20 cent.

de toute loi constitutive de l'asile dans les codes de Théodose et de Justinien fait présumer que l'institution de l'asile s'est introduite par les faits avant d'être consacrée par le droit, ou plutôt qu'elle s'est perpétuée par le souvenir des antiques privilèges des temples païens.» Telle était la conclusion de Beaurepaire [1]. Je pense qu'il faut s'y rallier, mais qu'on peut préciser quels sont les temples païens dont les privilèges ont survécu dans le droit d'asile des églises chrétiennes. Ce ne sont certainement pas les temples romains, car, ainsi que l'a montré Caillemer [2], «le droit d'asile, qui occupe une si grande place dans l'histoire de la Grèce, ne paraît pas avoir été admis par les Romains : on ne trouve dans leur langue aucun terme correspondant à l'ἀσυλία des Grecs, et la remarque faite par Tite-Live [3] à propos de l'asile de Délium (*ubi et in fano lucoque ea religione et eo jure sancto, quo sunt templa, quae asyla Graeci appellant*), prouve que cette institution était complètement étrangère aux mœurs de Rome». Comme les asiles paraissent avoir été excessivement nombreux dans l'Égypte grecque et que le Christianisme occidendal a longtemps vécu sons l'influence de l'Égypte chrétienne [4], je crois que c'est en Égypte qu'il faut chercher l'origine de l'asile chrétien.

Autre survivance, dans l'asile chrétien, du paganisme gréco-égyptien : de même que les asiles de l'Égypte grecque étaient un cercle (*κυκλόθεν*), déterminé par quatre stèles placées aux quatre points cardinaux, ou comme on disait, «aux quatre vents» (*ἐκ τῶν τεσσάρων ἀνέμων*), ainsi, à l'époque romane (pour ne rien dire de l'époque plus ancienne, pour laquelle les renseignements nous manquent), «les limites de la *sauveté* étaient rendues apparentes par quatre croix dressées aux quatre points cardinaux : *infra IV cruces, infra cruces, infra terminos crucium, infra terminos salvationis* [5] ».

Paul Perdrizet.

---

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1853, p. 365.

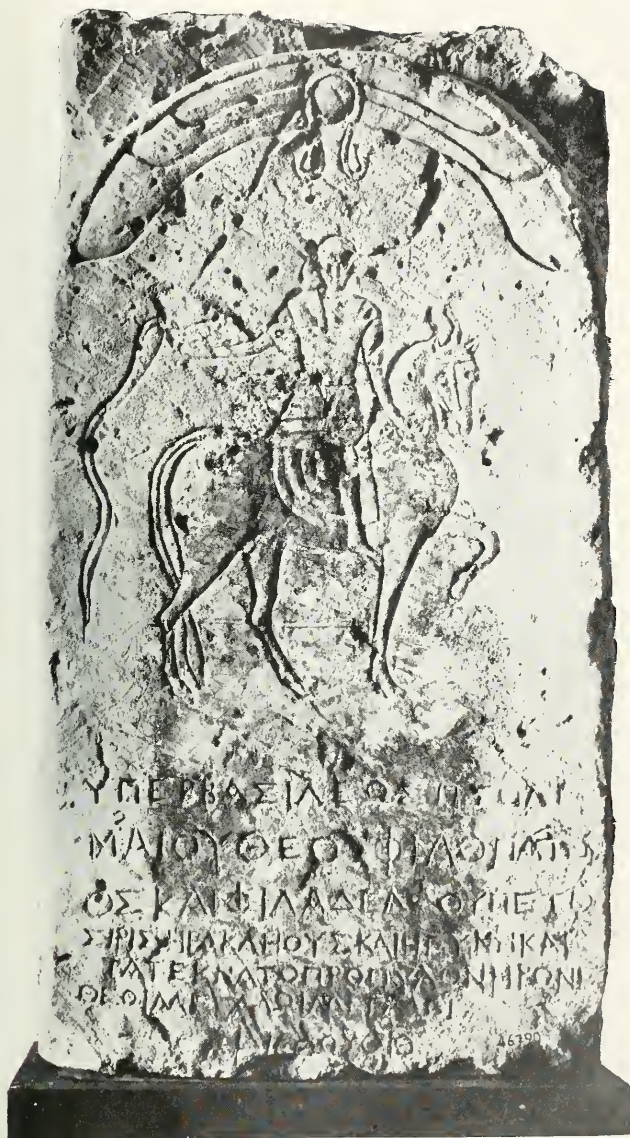
(2) *Dictionn. des antiq.*, s. v. *Asylia*, t. I, p. 509.

(3) XXXV, 51. Je corrige, dans la citation de Caillemer, le lapsus ou la faute d'impression qui a substitué Délos à Délium.

(4) Mâle, *C. R. du Congrès d'archéol. du Caire*, 1909, p. 270.

(5) Flach, *Les origines de l'ancienne France*, t. II, p. 183.

TABLE DES MATIÈRES.


ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣ


BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21871 6352


HILLER
BOOKBINDING CO.
CLASS
A